This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

THE LIBRARY

Periodical Collection
CLASS

BOOK

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER—JUIN 1897

Digitized by Google

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS, IMPRIMERIE DE A. BURDIN, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXX

JANVIER—JUIN 1897

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1897

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES ET SOUVENIRS

D'UN VIEUX COLLECTIONNEUR

(*Suite*[1].)

XXI

Tout le monde connaît la Villa Albani et son admirable collection de marbres antiques. Cette Villa, qui réunit plus de belles sculptures que bien des Musées de grandes capitales, est encore la propriété du successeur du premier Prince Torlonia, dont j'ai parlé à l'article précédent. Le seul marbre de la collection Albani qui ne fût pas antique était un buste du xve siècle, portrait de la Cibò[2]. Alessandro Castellani fut assez habile pour persuader au millionnaire Torlonia de lui vendre ce marbre. Je ne sais comment il s'y prit; quoi qu'il en soit, Castellani l'obtint pour 100 livres sterling et le revendit pour quelques dizaines de milliers de francs au Musée de Berlin. On comprend à merveille que le marchand d'antiquités, dont c'était la profession, ait tâché de conclure une bonne affaire et y ait réussi; mais comment s'expliquer qu'un homme, possédant plusieurs millions de revenus et ayant le goût de la sculpture, ait cédé pour 100 livres un des plus beaux marbres de son Musée ? Du reste, Torlonia a toujours cherché à vendre son grand musée de la Lungara, mais il n'a pas trouvé d'acheteurs, car il voulait vendre *en bloc* cette forêt de marbres, à un prix dépassant 10 millions.

1. Voir la *Revue* de nov.-déc. 1895; janv.-fév., mars-avril, mai-juin, sept. octobre 1896.

2. Voir la similigravure de ce buste dans le manuel de M. Bode, *Italienische Plastik*, p. 160.

1256339

Digitized by Google

Le Musée de la Lungara contient quelques belles statues, des bas-reliefs et surtout des bustes impériaux très remarquables; mais il y a aussi quantité de pièces médiocres et le tout n'est pas comparable à la merveilleuse collection de la Villa Albani, si admirablement encadrée dans ses salles aux murs revêtus de porphyre et de marbres rares. Pour en revenir au buste de la Cibò, Torlonia a dû le regretter sincèrement lorsqu'il sut combien Berlin l'avait payé cher. Un de mes amis, M. Pauvert de la Chapelle, qui visitait souvent la Villa Albani et en connaissait les sculptures mieux que le Prince lui-même, remarqua l'absence du buste de la Cibò et demanda à un gardien ce qu'il était devenu. On lui répondit que S. E., ne voulant pas laisser parmi les sculptures antiques un marbre du xve siècle, l'avait fait porter dans ses appartements particuliers. Malheureusement, mon ami avait vu ce buste chez Castellani quelques jours auparavant et savait, par conséquent, à quoi s'en tenir. Malgré cela, toutes les fois qu'il revenait à la Villa Albani, il ne manquait pas de demander des nouvelles du buste; enfin, il le retrouva un jour à son ancienne place — mais en plâtre. Plus tard, Torlonia en fit exécuter une copie en marbre qui lui aura coûté au moins autant qu'il avait touché pour l'original.

XXII

On contait dans le temps à Rome une anecdote piquante sur l'extrême habileté de Castellani comme vendeur. Je n'en garantis pas l'authenticité, car je ne la connais que par les conversations des antiquaires de Rome; d'ailleurs, les deux acteurs de cette petite comédie ne m'en auraient certes pas fait la confidence. Mais comme l'anecdote est jolie, je veux la noter. *Se non è vero è ben trovato.*

Castellani, me racontait-on, avait fait l'acquisition d'une superbe aiguière en émail, avec le plateau qui la supportait. Connaissant le goût des Rothschild pour ce genre d'objets, sachant,

Digitized by Google

d'autre part, que jamais un Rothschild ne se laisse emporter par sa passion à payer un prix déraisonnable, il se mit à chercher une *combinazione* et trouva bientôt ce qu'il cherchait.

Le baron Adolphe était justement attendu à Rome. Dès son arrivée, il alla voir Castellani, qui s'empressa de lui montrer tout ce qu'il avait de mieux; il termina son exhibition en sortant mystérieusement d'une armoire le plat en émail, mais sans présenter l'aiguière qui le complétait. Castellani a toujours eu pour système de ne vendre aucun objet *isolé* à un amateur de cette envergure. Il prétendait toujours qu'en détachant d'une série tel objet hors ligne, il la décapitait; l'amateur devait se décider à acheter un lot d'objets pour cent mille francs au moins; autrement, cela n'en valait pas la peine. Naturellement, le baron trouva le plat à son goût et voulut l'acheter. Au courant des us et coutumes de la maison, il compléta le lot par d'autres objets et paya le tout fort cher. M. de Rothschild, quoique satisfait de son acquisition, déplorait que le plateau ne fût pas accompagné de son aiguière ; l'émail était si rare qu'on ne pouvait espérer découvrir une aiguière du même travail et d'une forme pouvant s'adapter exactement au creux du plat. Le lendemain, il partit pour Florence où il avait fait retenir des appartements; une foule de marchands et de courtiers en antiquités l'y attendaient...

A peine installé, il reçoit un de ces courtiers, qui lui parle d'une certaine vieille dame demeurant à la campagne, aux environs de Florence, et possédant de belles majoliques dont elle voulait se défaire. M. de Rothschild y alla; il vit des majoliques fort belles, mais qui ne l'étaient pas assez pour lui. Désappointé, le baron voulait partir, mais la dame le retint : il fallait d'abord qu'elle lui offrît un verre de vin, du vin de sa propre vigne! Elle sortit pour donner des ordres. Le baron profita de son absence pour reprocher au courtier de l'avoir dérangé pour si peu de chose. Tout en parlant, il arpentait la pièce; s'approchant d'une porte ouverte qui donnait sur une chambre à coucher, il y entrevit une aiguière qu'il prit de loin pour une majolique. L'aiguière était protégée

Digitized by Google

par une cloche en verre sur laquelle reposait une couronne d'immortelles. La dame rentrée au salon, le baron lui demanda à examiner l'aiguière qu'il avait seulement aperçue à travers la porte. Aussitôt on la lui porta ; le lecteur devine ce qu'était cette aiguière et ce qui advint. M. de Rothschild crut avoir fait une grande découverte en reconnaissant que l'émail était identique à celui du plat acheté à Castellani ; il voulut seulement s'assurer si le pied de l'aiguière pouvait s'ajuster au creux du plat. Le baron demanda le prix de l'aiguière. La dame répondit qu'elle n'était pas à vendre, étant le seul souvenir qui lui restait d'un mari adoré et défunt. Le baron se consola en prenant une empreinte du pied du vase et rentra quelque peu ennuyé à Florence. Aussitôt chez lui, il fit déballer le plat et constata naturellement que l'empreinte s'y adaptait à merveille. Nuit d'insomnie et réveil maussade. Dans le courant de la journée suivante, le courtier fut envoyé en ambassade auprès de la vieille dame; il était porteur d'offres princières, mais rapporta un nouveau refus. Je n'ai pas besoin de finir l'histoire. Le dénouement était prévu : on eut raison des pieux scrupules de la veuve. Alessandro dut bien rire !

XXIII

Castellani était un favori de ce M. de Rothschild (le baron Adolphe, autrefois banquier à Naples, qui habite aujourd'hui Paris). Bon an mal an, il faisait une couple d'affaires avec lui. En voici une où j'ai pris quelque part. Cela se passait en 1878, lors de la grande Exposition rétrospective au Trocadéro. M. S., marchand d'antiquités à Naples, m'avait proposé par lettre l'acquisition d'une boucle d'oreille en or, admirable spécimen d'art gréco-phénicien dont il me donnait une description minutieuse et m'indiquait le prix. J'acceptai le prix et fis savoir à M. S. que je comptais recevoir l'objet de ses mains, — car il était attendu sous peu à Paris. Dès son arrivée, il m'apporta l'objet, que je

Digitized by Google

trouvai fort beau; mais le payement donna lieu à des difficultés; M. S. croyait m'avoir demandé un prix supérieur à celui que j'avais accepté. Le malentendu se prolongeant, M. S. sortit de chez moi, emportant la boucle d'oreille, et courut l'offrir à M. Edmond de Rothschild, qui l'acheta, je crois, 8,000 francs. Elle fut exposée et fort admirée au Trocadéro[1]. Alessandro était désolé qu'un pareil objet eût passé par d'autres mains que les siennes. De mon côté, je n'étais pas satisfait — cela se comprend. Heureusement, il survint une circonstance qui me consola. Un Russe, venant d'Odessa, était allé voir l'Exposition. Il montra à M. Hoffmann — le célèbre marchand d'antiquités parisien — la photographie d'un superbe diadème en or, décoré de grenats, qu'il possédait à Odessa et qu'il était prêt à vendre pour 25,000 francs. M. Hoffmann, qui connaissait mon mécompte dans l'affaire de la boucle d'oreille, m'avertit de la proposition du Russe, que j'acceptai immédiatement. On écrivit à Odessa pour faire venir le diadème, découvert, disait-on, en Crimée, dans le tumulus appelé le mont Mithridate à Kertch. Sur ces entrefaites, le Russe entendit conter l'histoire de la boucle d'oreille et alla la voir au Trocadéro. « Comment! se dit-il, on paye 8,000 francs une boucle d'oreille et je donnerais mon diadème pour 25,000 seulement! » Cela le fit réfléchir. D'un autre côté, Castellani, qui voyait et qui écoutait tout, eut vent du diadème en route d'Odessa pour Paris, fit la connaissance du Russe, vit le diadème avant toute autre personne, en offrit 50,000 francs — et l'obtint. Pendant ce temps, je dormais tranquille, sans l'ombre d'un soupçon. Castellani connaissait à fond ses clients. Il savait que M. Adolphe de Rothschild, bien que n'ayant pas d'antiquités dans sa collection, devait être un peu jaloux de la boucle d'oreille acquise par son cousin, le baron Edmond, et si justement admirée au Trocadéro. Sans plus tarder, il porte le diadème à l'hôtel de la rue de Monceau, où il l'échangea contre 100,000 francs. Le lendemain, le Tout-Paris des arts était au courant de l'affaire; une fois de plus, j'étais

1. Voir Rayet, *Études d'archéologie et d'art*, p. 336.

Digitized by Google

exaspéré de la mauvaise chance qui paraissait me poursuivre. Je broyai d'abord beaucoup de noir; puis, je me fis une raison. Après tout, me dis-je, les boucles d'oreille vont généralement par paires; il doit en exister une seconde pareille à celle du baron Edmond; il s'agit seulement de la trouver. — Profitant de ce que tous les antiquaires, grands et petits, avaient déserté l'Italie pour courir à l'Exposition de Paris, je me rendis aussitôt à Rome où je connaissais un très habile courtier en antiquités. Je savais que la boucle d'oreille avait été trouvée dans un tombeau grec en Sicile; j'y expédiai mon courtier. Après avoir pris langue à Naples, pour se renseigner sur les gens qui avaient vendu l'objet à M. S., il m'écrivit de Sicile qu'au prix de bien des allées et venues, il avait réussi à découvrir un des ouvriers qui avaient assisté à l'ouverture du tombeau phénicien. Il avait su par lui que ma prévision était juste et qu'en effet on avait trouvé une paire de boucles; mais comme les entrepreneurs de cette fouille étaient deux associés, ils avaient eu chacun pour sa part une boucle d'oreille. L'un avait porté son trésor à Naples, où il l'avait vendu; l'autre, Calabrais, était retourné en Calabre. Le courtier ajoutait qu'il partait pour la Calabre, à la recherche du bijou.

Quelques jours plus tard, accompagné du Calabrais, il sonnait à ma porte : quelle ne fut pas ma joie en reconnaissant la boucle, toute pareille à sa sœur de Paris, mais plus complète, car elle était ornée d'un sphinx qui manquait à la première! Le Calabrais savait déjà combien elle avait été payée à Paris et attendait le retour de Castellani à Naples pour exiger de lui le même prix qu'il avait obtenu de M. de Rothschild. Sans hésiter, je payai les 8,000 francs au paysan et récompensai le courtier. Tout le monde fut satisfait — sauf Castellani, qui, à son retour, bondit de surprise en voyant la boucle entre mes mains. Sa convoitise était allumée, bientôt elle flamba; on avait tant répété, à Paris, devant la boucle d'oreille du baron Edmond, qu'elle valait bien plus de 8,000 francs! Que serait-ce si l'on avait la paire? J'avais pas mal de raisons pour désirer me « refaire » un peu avec Castellani, qui savait, lui, me faire payer fort cher ce dont j'avais envie : je

Digitized by Google

le laissai attendre et il finit par me verser 20,000 francs. Castellani comptait qu'un Rothschild, ayant une boucle d'oreille, ne pouvait hésiter à acheter la seconde, afin de posséder la plus belle paire de bijoux du monde entier. Il écrivit dans ce sens à Paris, prévenant le baron que le bruit fait par la première boucle avait fait monter démesurément le prix de la seconde.....

Grande, immense fut la déconvenue de notre antiquaire quand il reçut la réponse du baron; celui-ci disait simplement que, possédant déjà une boucle d'oreille semblable à celle qui lui était proposée, il s'en contentait et ne tenait pas à en avoir deux. Castellani n'était pas habitué à de pareils insuccès. Il garda le bijou jusqu'à sa mort; à la vente aux enchères qui suivit son décès, le baron Edmond de Rothschild fit acheter pour son compte cette seconde boucle, au prix de dix à douze mille francs. Pauvre Alessandro! Mais j'ai tort de le plaindre, car il ne restait jamais sur une défaite; de nouveaux triomphes venaient bientôt la réparer et personne, mieux que lui, n'eut droit à la qualification d' « infatigable ».

Comte Michel Tyskiewicz.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

OFFRANDES ARCHAÏQUES

DU MÉNÉLAION ET DE L'AMYCLAION

(Planches I et II.)

Les petits monuments qu'on va voir ne sont pas tout à fait inconnus. Découverts en grande partie par Ross, quelques-uns ont été dessinés autrefois [1]. Mais, outre qu'on peut reprocher à ces dessins quelque infidélité et qu'ils sont trop peu nombreux pour donner une idée exacte de la variété des types de la série, Ross, qui les a publiés, n'y a joint qu'une description insuffisante [2]. Depuis cette publication, le nombre des objets s'est accru de nouvelles trouvailles, qui donnent quelques types nouveaux. Dans ces conditions, il m'a paru qu'il n'était pas inutile de faire connaître mieux cette série curieuse. Elle n'est pas sans intérêt pour l'étude de l'industrie et de l'imagerie archaïques, ni pour l'histoire de la Laconie.

I

Près de Sparte, de l'autre côté de l'Eurotas, « comme le Janicule en face de Rome », se dresse le mont Ménélaion [3]. A cette haute colline, aux flancs escarpés et rouges, sont attachés, non moins qu'à la plaine d'Amyclées, les souvenirs de la plus an-

1. *Arch. Zeit.*, 1854, pl. LXV, fig. 5-13 (Ross, *Arch. Aufsaetze*, atlas, pl. I).
2. Un peu complétée, il est vrai, par Dressel et Milchhoefer, dans leur catalogue des antiquités laconiennes (*Ath. Mitth.*, II, p. 320). Mais ces deux savants n'avaient pas vu les objets, et ils n'en ont parlé que d'après la demi-douzaine de vignettes publiées par Ross.
3. La comparaison est de Curtius. Sur le Ménélaion, cf. Polybe, III, 18, 3; Tite Live, XXXIV, 26; Étienne de Byzance, *s. v.* Μενέλαος.

Digitized by Google

cienne histoire de la Laconie. Là s'élevait la ville achéenne de Thérapné, là étaient les tombeaux de Ménélas et d'Hélène. Ménélas et Hélène y étaient adorés comme des dieux[1], y avaient un temple, ναός[2]. Ce culte, antérieur à l'invasion dorienne, n'avait pas été aboli par elle; on y peut voir une preuve de l'attachement persistant de la vieille population achéenne à ses souvenirs héroïques et à son passé glorieux. « Encore de nos jours, dit l'auteur de l'*Éloge d'Hélène*, Ménélas et Hélène reçoivent à Thérapné un culte qui remonte à loin, ἔτι καὶ νῦν θυσίας ἁγίας καὶ πατρίας ».

Dans des fouilles rapides exécutées sur le Ménélaion durant l'hiver 1833-1834, Ross découvrit trois terrasses superposées, étayées de murs en tuf; sur la plus élevée était probablement le sanctuaire dont parlent les auteurs. C'est au pied de la terrasse inférieure que furent ramassés les objets en question[3]. Une fouille encore plus hâtive fut faite au même endroit en 1841 devant le roi Othon et la reine Amélie, et donna quelques objets analogues[4]. Enfin, en 1890, M. Castriotis en trouva encore, dans des recherches trop vite interrompues qu'il fit sur le Ménélaion au nom de l'Éphorie des antiquités[5]. Tous ces objets sont aujourd'hui conservés au Musée central d'Athènes, où j'ai pu les étudier à loisir, grâce à la libéralité de MM. Cavvadias et Staïs.

Le Musée d'Athènes n'est pas seul à posséder de ces curieux monuments. Une petite collection s'en trouve — grâce à Ross, je pense — au Musée de Munich. Que M. Furtwaengler, qui a bien voulu me la signaler par l'obligeante entremise de M. Salomon Reinach, et m'en faire faire des photographies, veuille agréer mes vifs remercîments.

1. Θυσίας αὐτοῖς (Μενελάῳ καὶ Ἑλένῃ) ἀποτελοῦσιν, οὐχ ὡς ἥρωσιν, ἀλλ' ὡς θεοῖς ἀμφοτέροις οὖσιν. *Laud. Helenae*, 63.

2. Pausanias, III, 19, 9. Cf. Herod., VI, 61. Pour tous les textes d'ailleurs, v. Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 316, et Sam Wide, *Lakonische Kulte*, p. 340 et suiv.

3. La relation de Ross a été publiée en 1837 dans l'*Intelligenzblatt*, n° 48, et reproduite dans l'*Arch. Zeit.* de 1854, p. 217. Je n'ai pu consulter l'article de Gerhard, *Intelligenzblatt*, 1837, n° 81.

4. *Griechische Koenigsreisen*, II. p. 13.

5. Le Δελτίον est muet sur cette fouille.

Digitized by Google

II

A part quelques débris de statuettes en terre cuite, de très grossier travail, que Ross mentionne en deux mots, les objets trouvés sur le Ménélaion sont en plomb, et de taille fort exiguë : le plus grand n'a pas plus de $0^{m},063$ de haut. Ce sont de petites plaques très minces, imprimées d'un seul côté au moyen d'un moule en creux; le découpage n'est guère soigné, et en général les visages ne se distinguent qu'avec beaucoup d'attention. Le nombre des exemplaires conservés dépasse quatre cents, qui se répartissent entre plusieurs types; par malheur, les types les plus intéressants sont aussi ceux qui ne sont représentés que par le plus petit nombre d'exemplaires, souvent par un seul quelquefois brisé et incomplet.

PERSONNAGES MYTHOLOGIQUES

N° 1.

1. *Athènes*. Hauteur (en millimètres), 55. Fouilles de 1890. Déesse ailée, tournée à gauche, le bras droit faisant le geste des figures archaïques qui tiennent une fleur. Le vêtement est le péplos à repli tombant sur la poitrine : ce péplos est décoré de la ceinture jusqu'aux pieds de deux grecques verticales. Un voile (καλύπτρη) découpé à jour, tombe de l'épaule droite. Les ailes, droites, sont quadrillées en haut, et les grandes plumes indiquées par des raies parallèles.

N° 2.

2. *Athènes*. H., 55 (1890). Artémis, à gauche, tirant de l'arc. Elle semble coiffée d'un casque à cimier, et porte une robe à plis horizontaux qui rappelle la robe mycénienne (Perrot, *Hist. de l'Art*, VI, fig. 387, 425). Les pieds sont chaussés de souliers à pointe

Digitized by Google

recourbée, comme ceux que portent les mortes héroïsées des reliefs laconiens (Brunn-Brückmann, *Denkmaeler*, 227 *a*, *b*). On sait que le motif de la femme tirant de l'arc existe déjà dans l'art mycénien (*Hist. de l'Art*, VI, fig. 426[11]) et que les monnaies de Sparte mettent l'arc entre les mains de l'Apollon Amycléen et de l'Athéna Chalcioecos (Collignon, *Sculpture*, I, fig. 109, 110).

N° 3.

3. *Athènes*. H., 28 (1890). Partie supérieure d'une figure féminine à ailes recoquillées, tournée à droite. Trois longues tresses tombent derrière la tête; celle-ci semble coiffée d'un polos.

N° 4.

4. *Athènes*. H., 26. Ross, fig. 5. Déesse à ailes recoquillées — Gorgone, Kère, ou Niké (la tête manque) — courant à gauche. Tunique quadrillée.

N° 5.

5. *Athènes*. H., 20. Même figurine, mais plus petite. On distingue encore assez bien les talonnières.

N° 6.

6. *Athènes*. H., 37. Ross, fig. 12 (?). Athéna, à droite, casquée, la lance croisée obliquement, tenue de la main droite. Comme la Thalie du Vase François, elle est vêtue d'un péplos décoré de grecques horizontales; sur les épaules est la καλύπτρη ou plutôt l'égide. Le haut de la figurine n'est pas découpé, le bas manque.

N° 7.

7. *Athènes*. H., 30. Fragment supérieur d'une Athéna tournée à droite; casque, lance, égide; on distingue deux des serpents de l'égide, derrière le bras qui tient la lance. Deux tresses tombent sur la poitrine.

N° 8.

8. *Athènes*, H., 27. Ross, fig. 13. Fragment supérieur d'une Athéna, à droite. Péplos décoré d'un grand méandre vertical.

9. *Munich*, H., 20. Centaure les bras levés, découpés à jour.

Digitized by Google

Les jambes de devant sont brisées : on doit croire, ce semble, qu'elles avaient la forme de jambes humaines.

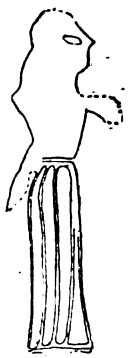
N° 10.

FEMMES

10. *Athènes*. H., 63. Femme à droite, vêtue d'un péplos marqué depuis la taille de traits verticaux. Œil grand, en forme d'amande. Les bras, découpés à jour, ont à peu près disparu.

11. *Athènes*. H., 52. *Munich*, 6. Femme à droite. La chevelure, très longue, tombe plus bas que la ceinture; elle est indiquée par une série de bourrelets superposés, comme par exemple la chevelure des Dioscures, sur une métope du trésor de Sicyone à Delphes (*Gaz. des Beaux-Arts*, 1895, t. I, p. 323). Le costume est bien le costume dorique. La tête était coiffée du polos ; même remarque pour les figurines suivantes.

N° 11.

12. *Athènes*. H., 43. Femme à gauche, les bras ballants, à jour (c'est la façon dont sont représentés les bras de la plupart de ces figurines féminines). Sur la poitrine, aucune indication de vêtement, mais seulement deux petits grains qui figurent les seins ; cf. *Athènes*, 14, 16, et *Munich*, 3, 4. Il n'est pas probable, du reste, qu'il faille se représenter le buste non vêtu. A partir de la ceinture, la robe est décorée de losanges, avec un grain au centre de chaque losange. Même procédé chez les bronziers archaïques pour indiquer les broderies des πέπλοι ποικίλοι : cf. sur la cuirasse d'Olympie (*BCH.*, VII, pl. 2; Furtwaengler, *Die Bronzen von Olympia*, pl. LIX et p. 155) le haut de la robe de l'une des femmes, ou encore les manteaux d'Apollon et de l'un des jeunes dieux, Arès ou Hermès.

N° 12.

N° 13.

13. *Athènes*. H., 35. Femme à gauche; la tête manque. Chevelure semblable à celle de la figurine n° 11, mais moins

Digitized by Google

longue. La robe est sans ornements; seulement quelques plis verticaux par derrière; cf. *Munich*, 1-5.

14. *Athènes*. H., 35. La chevelure, courte, forme par derrière, une sorte de catogan; cf. *Munich*, 4.

15. *Athènes*. H., 40. Cf. *Munich*, 7. La robe, à plis verticaux, est visiblement serrée à la taille par une ceinture.

N° 14.

N° 15.

16. *Athènes*. H., 33. Figurine féminine à haut polos : c'est le type représenté par le plus grand nombre d'exemplaires.

N° 16.

N° 17.

17. *Athènes*. H., 33. Femme marchant à droite, les avant-bras avancés. Cf. *Munich*, 2.

18. *Athènes*. H., 26. Joueuse de flûte, à gauche. La robe rappelle, par la façon dont elle est rayée, jointe à l'absence de ceinture, une feuille à nervures : cf. *H. de l'Art*, VI, p. 882 (Mycènes), et Ἐφ. ἀρχ., 1895, pl. 12 (Égine). La représentation du joueur ou de la joueuse de flûte, qui apparaît déjà dans la primitive plastique égéenne (Collignon, *Sculpture*, I, fig. 6 = *H. de l'Art*, VI, fig. 357), est assez fréquente dans l'art archaïque (cf. par exemple Carapanos, *Dodone*, pl. X).

N° 18.

N° 19.

19. *Athènes*. H., 35. La tête manque; péplos marqué de petits points en relief. Peut-être déesse brandissant la lance.

N° 20.

HOMMES ET ANIMAUX

20. *Athènes*. H., 30. Ross., fig. 7, 8. *Munich*, 21. Guerrier marchant. Il porte le casque « corinthien » à grand panache, et un grand bouclier rond dont l'ἄντυξ est indiqué par un filet, et qui semble une rosace à pétales multiples. Ce bouclier couvre l'homme depuis le cou

Digitized by Google

jusqu'aux genoux. On voit dépasser les deux bouts de la lance, tenue obliquement. Nombreux exemplaires.

N° 21.

21. *Athènes.* H., 31. Même type, de dimensions plus petites que le précédent.

22. *Munich*, 23. La rosace du bouclier un peu différente : au lieu des pétales uniformes, c'est une succession de grains et de nervures.

23. *Munich*, 29. La rosace du bouclier est d'un dessin particulier, fort soigné.

24. *Munich,* 26. Pas d'ἄντυξ au bouclier ; de l'*umbo* partent six nervures, en sorte que le bouclier semble, non une rosace, mais une roue.

25. *Athènes.* H., 35. Homme nu ; manteau autour du cou. Les bras, levés, font un geste difficile à expliquer, en l'état de la figurine. La taille est fine, les jambes, fortes aux cuisses, minces aux genoux, suivant l'idéal archaïque.

N° 25.

N° 26.

26. *Athènes.* II., 30. Ross, fig. 6. *Munich,* 24. Homme nu, dansant, ou courant à gauche ; la tête manque ; le corps est semblable à celui de la figurine précédente.

N° 27.

N° 28.

27. *Athènes.* H., 30. Homme nu à gauche ; le bras droit en avant, la main gauche à la taille. Homme dansant le *comos*?

28. *Athènes.* H., 30. Ross, fig. 11. Cavalier nu, à droite.

29. *Athènes.* H., 40. Cheval à gauche, d'un modelé assez ferme. La tête manque, ainsi que les pieds.

N° 29.

N° 30.

30. *Athènes.* Long. 28. Cheval de style schématique, le corps aussi grêle que les membres, les pieds sur une petite barre droite, la queue tom-

Digitized by Google

bant jusqu'à terre. L'exemplaire *Munich*, 19, est déjà beaucoup moins grossier, quoique aussi de style schématique.

31. *Athènes*. Long., 31. Mouton (?) très grossièrement figuré et découpé.

N° 31.

N° 32.

32. *Athènes*. Long., 41. Lion debout, à gauche, la gueule ouverte. La crinière, quadrillée, est limitée aux épaules par une barre droite.

N° 33.

33. *Athènes*. Long., 37. Lion rugissant, dans la même attitude que le précédent. Le style, plus libre, ne manque pas de caractère.

III

On n'a trouvé de semblables objets qu'en Laconie : nul doute qu'ils ne soient le produit d'une industrie locale. Quelle est la date de cette industrie, et de quels modèles s'inspire-t-elle?

Je crois évidente l'attribution de ces petits monuments au haut VIe siècle, sous cette réserve que les habitudes de la piété en ont pu faire durer la fabrication fort longtemps. Quant aux types et au style — si l'on peut user de ce mot pour de tels objets — ils appellent quelques comparaisons.

La ressemblance entre la robe de l'Artémis à l'arc et la robe mycénienne est une particularité singulière. Au contraire, le vêtement des Athénas et de la déesse aux ailes droites (n° 1) rappelle le vêtement de beaucoup de figures peintes sur des vases du VIe siècle; on en dira autant des Nikés (?) volant, et de la pose des Athénas avec la lance. L'Artémis à l'arc suggère un rapprochement avec l'Artémis d'un aryballe corinthien (*Anzeiger*, 1886, p. 146). Les figurines féminines ressemblent tout à fait à celles qui sont représentées sur une pendeloque d'or repoussé découverte à Corinthe [1], où l'on retrouve, à peu près en pareille grandeur,

1. *Arch. Zeit.*, 1884, pl. VIII, 2 et p. 108 (Furtwaengler); Schneider, *Gold-*

Digitized by Google

les femmes du Ménélaion, avec leur nez et leur menton pointus, leur jupe à plis ou à broderies, leur buste sans indication de vêtement : ce dernier détail, du reste, bien plus que la façon de représenter la figure, semble un souvenir de l'art dit géométrique[1] ; le visage, tel qu'il apparaît par exemple sur notre n° 3, est déjà bien plus habilement rendu que sur les vases du Dipylon. Cette façon dont le visage est traité dans toutes nos figurines en général, et, dans les trop rares figurines viriles nues la manière dont les membres sont indiqués, évoqueraient plutôt un rapprochement avec les reliefs « argivo-corinthiens », qu'avec les peintures géométriques. Le Centaure aux bras levés (n° 9) rappelle ceux d'un bandeau corinthien en or repoussé[2]. Quant aux petits guerriers, si bien abrités derrière leur grand bouclier rond et sous leur casque empanaché, ils font songer immédiatement à maintes représentations toutes pareilles, peintes sur des aryballes et des flacons corinthiens[3]. En somme, les figurines du Ménélaion peuvent être considérées comme copiées plus ou moins habilement sur des produits de l'industrie corinthienne, vases peints, reliefs repoussés de bronze ou d'or.

IV

Comment ces objets pouvaient-ils servir? Ross a supposé qu'ils étaient fixés ou cloués. Il ne dit pas à quoi, ni comment : or, il est sûr que si nos petites figurines avaient été clouées ou cousues,

typen des Ostens in griech. Kunst, dans les *Leipz. Berichte* pour 1891, p. 221 ; Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XXV, n° 15. Ne dirait-on pas du petit relief de Corinthe qu'il est la copie, en grandeur de l'original, de l'empreinte d'un cylindre?

1. Cf. Furtwaengler, *Arch. Zeit.*, 1884, p. 136 ; Pottier, *Cat. des vases du Louvre*, I, p. 226, Perrot. *J. des savants*, 1896, p. 236.

2. *Arch. Zeit.*, 1884, pl. VIII, 1 = Collignon, *Sculpture*, I, fig. 41, et p. 80, note 4. Il est assez vraisemblable que le Centaure du Ménélaion, à l'état complet, devait tenir, comme ceux du bandeau corinthien, une branche dans la main gauche.

3. Ajouter un petit relief de bronze repoussé, trouvé en Crète (*Mus. Ital.*, II, p. 751) et une pierre gravée archaïque, trouvée en Chypre (Cesnola, *Cyprus, its ancient cities, tombs and temples*, pl. XL, 10).

Digitized by Google

elles seraient percées, comme les ornements mycéniens en feuille d'or, de petits trous témoignant du passage du fil. Mais, à vrai dire, on conçoit mal que des objets de cette matière, et si minces, partant si fragiles, aient pu servir à un but quelconque d'ornement. Ils proviennent, non pas d'une nécropole, mais d'un sanctuaire. C'étaient des ex-voto, qu'on se contentait sans doute de poser à l'autel ou dans le temple. Quelques-uns — les plus grands, et ceux des types 35-40 (voir plus bas) — étaient peut-être suspendus dans le ναός au moyen d'une ficelle[1]; mais cette supposition même n'est guère probable pour le plus grand nombre, qui semblent vraiment de taille trop exiguë pour avoir été ainsi attachés.

Que ç'aient été des ἀναθήματα[2], c'est ce qui est confirmé par la provenance, et par quelques types dont nous n'avons encore rien dit, quoiqu'ils soient représentés par de très nombreux exemplaires.

Le premier type (*Athènes*, 30; long., 26. *Munich*, 36) semble figurer une palme, une branche.

N° 34.

N° 35.

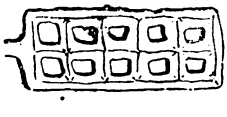

N° 36.

Le deuxième (*Athènes*, 35, 36. *Munich*, 12, 13, 15, 16), assez fréquent, ne paraît pas s'expliquer autrement que comme la représentation d'un gril.

Le troisième (*Athènes*, 37-40. *Munich*, 30-33; 35) représente

1. Comme aujourd'hui dans certaines églises grecques, et par exemple à la Παναγία τῆς Φανερωμένης de Salamine, on voit suspendues par douzaines devant l'icône miraculeuse de petites figures en argent ou en zinc découpé de quelques centimètres de haut, représentant (à Salamine) des enfants guéris.

2. Les figurines de plomb, trouvées il y a environ trente-cinq ans, à Amelia d'Ombrie, achetées par le baron de Meester de Ravestein (*Musée de Ravestein*, II, 1872, p. 51, n. 1012) et reproduites dans le tome supplémentaire des *Monumenti*, pl. XI, ne sont pas des ex-voto, mais des jouets, et vraiment, suivant le mot de Brunn (*Bullettino dell' Instituto*, 1864, p. 58), les lointains précurseurs des soldats de plomb des enfants d'aujourd'hui.

Digitized by Google

un cercle à pointes découpées, porté sur un pédoncule fixé lui-même quelquefois à une courte barre horizontale. Ces cercles

N° 37.

N° 38.

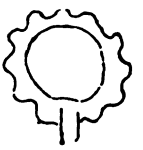
N° 39.

N° 40.

sont évidemment, comme les grils et les palmes, des offrandes de substitution. J'avais penché quelque temps à y reconnaître des oreilles de trépied, dont une réduction minuscule aurait été offerte par des fidèles trop pauvres pour offrir le trépied entier, de même qu'à Olympie et à Delphes, on a trouvé de petites roues de bronze, qui représentaient, pour ceux qui les dédiaient, le char qu'ils ne pouvaient consacrer. Il vaut mieux[1], je crois, voir simplement dans ces cercles dentelés l'imitation très schématique de couronnes; la barre droite de laquelle se détache le cercle *Athènes*, 38, s'explique sans doute par la façon hâtive dont ces objets étaient fabriqués.

Quoi qu'il en soit de l'explication de ces petits cercles barbelés, il n'est pas douteux que les plombs du Ménélaion ne soient l'une des plus curieuses séries d'ex-voto archaïques. Ils prennent une importance spéciale si l'on songe à la rareté des antiquités laconiennes, et à l'intérêt qui s'attache à cette vieille ville de Thérapné et à son culte achéen. On remarquera, comme une particularité de ce dépôt d'offrandes, le petit nombre d'images d'animaux, et, au contraire, la grande quantité de guerriers et de femmes. Quant à dire que ces figures féminines représentaient Hélène et lui étaient vouées par les femmes, tandis que les guerriers représentaient Ménélas et lui étaient offerts par les hommes, c'est supposer sans preuves.

1. L'explication qui reconnaîtrait des patères dans ces petits cercles dentelés est également peu satisfaisante.

Digitized by Google

Nous n'avons apparemment qu'une infime partie de ces petites images, et le Ménélaion en recèle encore. Leur bas prix les mettait à la portée de toutes les bourses; un ouvrier les fabriquait à la douzaine, sans doute à Thérapné même, et ceux qui montaient au temple ne manquaient pas de s'en munir. Selon toute apparence, c'étaient des périèques célébrant simplement, pauvrement, un culte tout local. Que ce culte ait été populaire en Laconie, c'est ce que prouve l'abondance des figurines; et quant à la modicité de l'offrande, le Zeus et la Héra d'Olympie, aux VIIe et VIe siècles, se sont bien souvent contentés d'ex-voto qui ne valaient pas plus.

V

Au reste, ce n'est pas seulement au Ménélaion que l'on a découvert de ces singulières offrandes de plomb. Dans les fouilles qu'il a exécutées au sanctuaire d'Apollon Amycléen, M. Tsoundas en a trouvé quelques-unes. C'est d'abord[1] l'image d'une divinité féminine ailée, peut-être de la πότνια θηρῶν, à laquelle il manque la tête (n° 41) : cette figurine a été faite avec le même moule que le fragment du Ménélaion *Athènes*, 3 : ces deux fragments permettent de restaurer l'image entière, l'un donnant le haut, l'autre le bas de la figurine. Ce sont ensuite[2] quelques-uns de ces cercles dentelés où nous avons proposé de reconnaître des couronnes. Les autres objets découverts à l'Amyclaion sont d'époque très ancienne; plusieurs même appartiennent à la dernière époque de la civilisation de Mycènes[3]. Cela confirme ce que nous avons dit du caractère *achéen* de ces offrandes de plomb, particulières aux sanctuaires les plus anciens du pays de Sparte.

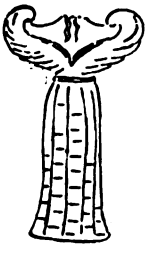

N° 41.

Paul PERDRIZET.

Athènes.

1. Ἐφ. ἀρχ., 1892, p. 18.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 17.
3. *Id.*, *ibid.*, pl. III et IV.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR

LE TRACÉ DU PLAN D'HADRUMÈTE

PAR DAUX

ENCEINTES

1° *Enceinte phénicienne.*

Le tracé de cette enceinte, qui a pu, en certains endroits, ne pas échapper en 1862-1863 à M. Daux, est actuellement difficile à déterminer. Divisons cette enceinte en quatre portions, suivant son orientation et d'après les levés de Daux.

a. Enceinte sud, du bastion sud-est de la ville de Sousse à un fort marqué *2*, au point d'intersection du front sud et du front ouest.

De la mer à la Casbah, aucune trace visible de pans de murs, de substructions; de la Casbah au fort, aucune trace de murs, mais une ligne de levées de terre presque en ligne droite. Quelques tranchées creusées en différents points de cette ligne d'enceinte sud n'ont pu donner aucune indication sur l'existence de murs et encore moins d'ouvrages fortifiés; au point *1*, au pied même du mur de la Casbah, a été découverte une petite chambre de villa romaine avec pavage en mosaïque et dans le rentrant compris entre le mur est de la Casbah et le rempart sud de la ville sont encore visibles des vestiges de voûtes de citernes en maçonnerie très épaisse et dure ; à quelques pas plus bas existe encore une petite citerne, à ciel ouvert, à deux bassins récepteurs, ayant la forme des citernes rurales phéniciennes. Au point *2*, des fouilles nous ont fait découvrir quelques petits canaux pour la

Digitized by Google

conduite des eaux, des pavages en mosaïques brisées et grossières, un puits creusé dans le tuf à parois cimentées et garni de terre

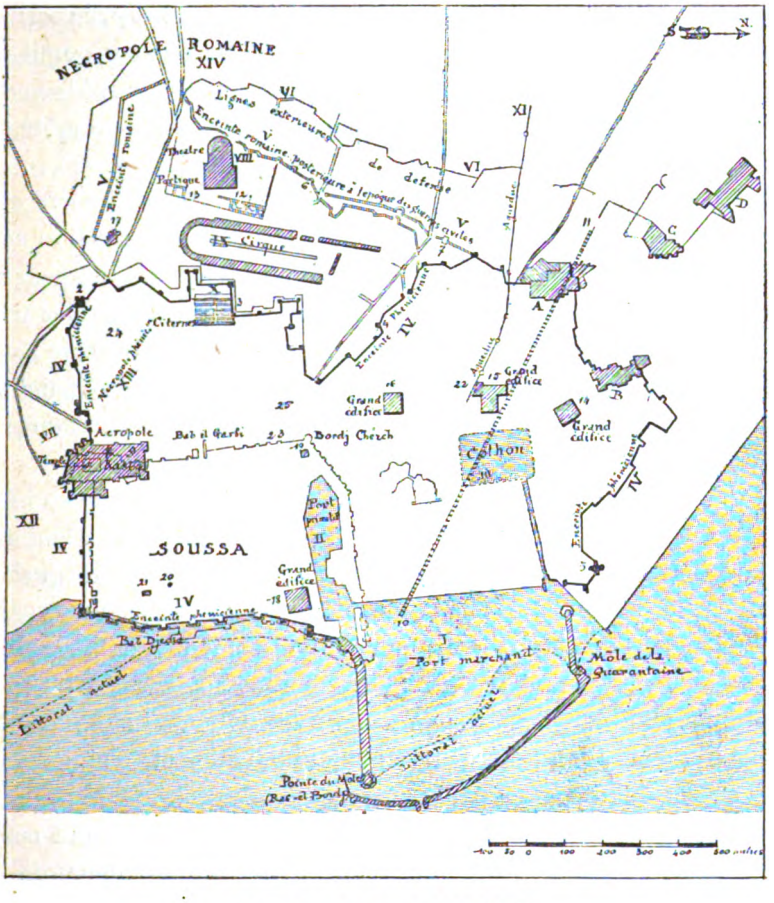

PLAN D'HADRUMÈTE

D'après les levés de Daux.

de déblai contenant de nombreux fragments de stucs sculptés (rosaces, tête d'hommes, de femmes, d'animaux, etc.).

b. Enceinte ouest, du point *2* au fort marqué *A*.

Cette enceinte n'est marquée par de la maçonnerie qu'au point *3*

Digitized by Google

au nord des citernes et au point *4* où il existe un puits très ancien adossé au mur d'enceinte ; partout ailleurs l'on ne peut déterminer qu'approximativement la ligne d'enceinte au moyen de talus plus ou moins élevés et dominant l'extérieur ; aucune trace de construction de fort, mais, aux angles du tracé, de petites plates formes carrées peuvent faire supposer que ces emplacements servaient de places d'armes ou de lieux de rassemblement.

c. Enceinte nord, du fort *A* à l'entrée de la passe du môle de de la Quarantaine.

Du fort *A* au fort *B*, rien de visible ; les levées de terre qui existent entre ces deux points et qui servent de délimitation aux propriétés sont en ligne droite ; — du fort *B* à la passe, rien de visible ; la ligne tracée semble toutefois épouser les formes très vagues du terrain qui n'est composé que de dunes de sable ; ces dunes peuvent cacher des constructions ; par exemple, au point *5*, dans une excavation creusée pour extraire du sable, on remarque de nombreux blocages de maçonnerie compacte.

d. Enceinte est, de la passe du môle de la Quarantaine au bastion sud-est de la ville de Sousse. — De la passe au rempart nord actuel, aucune trace d'enceinte, d'ouvrage ou de quai[1] ; cet espace est recouvert de sable, de tombes arabes et une partie se transforme actuellement pour l'établissement d'une gare de chemin de fer, de voies ferrées, etc. ; les travaux exécutés jusqu'à ce jour n'ont fait découvrir aucune trace de construction ou de quai. — Du rempart nord au rempart sud, l'enceinte phénicienne ne paraît nulle part.

A propos de l'enceinte phénicienne nous ajouterons que cette enceinte, déterminée par Daux, limite au sud et à l'ouest, de la Casbah aux citernes, la nécropole phénicienne.

2° *Enceinte dite romaine*.

Nous avons pu suivre presque en tous points cette enceinte, mais

1. Ce quai existe pourtant d'après le témoignage d'un ancien habitant de Sousse qui a surveillé les travaux de M. Daux et qui m'a indiqué la direction de ce quai telle qu'elle est donnée dans le plan.

Digitized by Google

nous n'avons trouvé aucune trace de mur ; cette enceinte est marquée par une ligne naturelle du terrain dominant l'extérieur et paraissant avoir été appropriée pour la défense principalement entre les deux points *6* et *7* ; quelques plates formes ou bastions avancés débordent parfois la ligne naturelle du terrain. — L'enceinte romaine du côté sud est moins bien accusée que celle du côté ouest qui a des abords difficiles en plusieurs endroits ; du côté sud la ligne tracée par Daux n'est représentée que par de petites levées de terre servant de limite aux propriétés.

3° *Lignes extérieures de défense.*

Du côté sud ces lignes n'existent pas ; du côté ouest elles sont figurées par des lignes brisées formant le bord occidental du large fossé qui, comme dit Tissot, a fourni les matériaux pour la construction d'Hadrumète et de ses murs d'enceinte.

FORTS

Acropole.

L'acropole sur laquelle a été construite la Casbah n'occupait pas, à notre avis, la surface déterminée par le plan de Daux ; à l'est et au sud aucun pan de murs ; de l'angle sud-ouest jusqu'en face de la tour vers l'ouest, des traces de murs débordant le mur actuel d'environ 50 mètres pourraient faire admettre qu'à cet endroit l'acropole avait une tour avancée ; ou bien serait-ce la trace de la porte monumentale dont parle Tissot ? Dans cet espace une citerne très profonde et à plusieurs galeries a été mise à découvert. Le long de la façade ouest de la Casbah, du pied du rempart actuel en face de la tour jusqu'à l'extrémité de la Casbah, nous donnerions comme enceinte de l'acropole l'enceinte actuelle, vu que des fouilles exécutées en *8* et en *9* n'ont fait découvrir aucune trace de constructions ; au point *8* une série de tombeaux phéniciens (caveaux souterrains), des citernes et des balles de fronde en terre cuite ; en *9* le sol naturel. — Les murs de fondations du temple, dans l'intérieur de l'acropole, apparaissent en

Digitized by Google

certains endroits au pied même de la tour de la Casbah ; ces murs sont en maçonnerie d'une dureté exceptionnelle.

Fort A. — L'emplacement de ce fort est marqué par un tertre ayant commandement sur les hauteurs voisines ; pour y arriver, venant du nord, de l'est de l'ouest, il faut gravir une pente assez raide ; les murs du réduit, les bastions découverts ne sont pas visibles; à la surface du sol on trouve des débris de poteries anciennes et des fragments de lampes, quelques cubes de mosaïques ; nous avons examiné le terrain et avons visité une tranchée profonde creusée dans une partie de ce tertre pour le passage de la ligne ferrée de Sousse à Tunis ; nous n'avons remarqué que des terres rapportées, des vestiges de fours à briques et de nombreux débris de poteries, tuiles ou briques anciennes ; la terre étant propre à la cuisson, il a dû y avoir là, au point *A* comme en *B*, des fours à briques.

Nous avons interrogé des Européens habitant le pays depuis plus de quarante ans; il nous a été dit qu'aucune découverte n'avait été faite en ce point et que depuis le passage de M. Daux la disposition du terrain n'avait pas changé. — L'aqueduc romain amenant les eaux des environs de Kalaa-Kebira (Gurza) à Sousse, et encore utilisé de nos jours, passe près du fort *A* ; le tracé de cet aqueduc est exact.

Fort B. — En ce point *B*, assez élevé, existe actuellement la grande briqueterie de M. F. Balzan qui possède chez lui quelques collections, connaît le pays depuis longtemps et nous a donné tous renseignements que nous lui demandions ; dans sa propriété, remuée en tous sens pour l'extraction de l'argile et la construction de bâtiments, aucune trace de murs n'a été constatée. M. Balzan ne nous a signalé que des fours anciens dans lesquels il a trouvé des briques très épaisses dont il nous a montré des spécimens ; nous avons vu à côté de ce four l'emplacement de la mosaïque décrite par M. Doublet dans son article sur la Collection Galea et Balzan (*Revue archéologique*, 1892) ; des tombes romaines ont aussi été mises à découvert à une assez grande profondeur, le sol ancien le long de la mer ayant été rapidement

Digitized by Google

recouvert par le sable qui a formé sur la côte nord-est les nombreuses dunes parallèles à cette côte. — A noter également des objets en terre cuite trouvés dans un puits des fours anciens; nous possédons la photographie d'une statuette provenant d'un des fours.

Forts C et D. — Nous n'avons rien remarqué en ces deux points; ils ont dû pourtant être occupés en raison de leur élévation au-dessus du sol environnant ou servir de points d'appui à certaines lignes de défense. En *D* on trouve de nombreux puits à sec creusés dans le tuf ou silos très profonds; pendant le curage d'un puits à eau l'on a recueilli quelques poteries anciennes brisées.

PORTS OU BASSINS

Le port d'Hadrumète était formé par deux môles et un brise-lames. Le môle de la Quarantaine est encore visible en plusieurs points, mais on ne peut plus, à moins de faire des sondages en mer, reconnaître son point de réunion avec le brise-lames; la passe de ce môle a disparu sous les sables de Bou-Jaffar.

Le môle du sud, dont on ne voit plus que la pointe (Ras-el-Bordj), existait encore il y a quelques années (je l'ai vu moi-même); la construction de la ville nouvelle, des quais, appontements, etc., a fait disparaître ce dernier quai des temps anciens; la passe entre ce môle et le brise-lames existait encore il a quelques semaines; les travaux du nouveau port l'ont comblé.

Le brise-lames allant du nord au sud apparaît encore sur une certaine longueur, surtout près de Ras-el-Bordj, partout où la maçonnerie a pu résister aux efforts des vagues; l'entrée de 8 mètres dans ce brise-lames ne peut plus être indiquée, les assises supérieures ayant comblé les vides qui existaient. Les nouveaux travaux du port vont faire disparaître les derniers restes du brise-lames.

L'ancien port est presque totalement ensablé; il n'en reste plus qu'une très petite partie que l'on comble tous les jours.

Daux et Tissot ont placé dans l'intérieur des terres un port,

Digitized by Google

Cothon, réuni au port principal par un canal de 260 mètres ; l'emplacement de ce port est complètement ensablé et recouvert de plus par des tombes arabes; jusqu'à ce jour il avait paru difficile de se rendre compte de l'exactitude et du tracé du plan de Daux, en raison de l'impossibilité de diriger des fouilles dans un cimetière musulman; ce cimetière vient d'être désaffecté à cause de sa proximité de la nouvelle ville européenne et une grande partie vient d'être remuée en tous sens pour l'établissement de la voie Sousse-Tunis (que nous indiquons par une amorce de *10* à *11*), de voies de garage, constructions, etc.; les travaux exécutés et principalement le creusement d'une grande tranchée au nord-ouest du Cothon n'ont mis à découvert aucun quai, aucune construction. Nous accepterions volontiers les conclusions de M. Cecil Torr qui, dans sa discussion et son étude sur les ports de Carthage et d'Hadrumète (*Revue archéologique*, 1894), ne croit pas à l'existence d'un port intérieur, creusé de main d'homme, à Hadrumète.

Le troisième port, ou port primitif, a existé; mais nous ne saurions en déterminer le tracé; nous savons que dans l'établissement des fondations de maisons de la ville, le long du rempart nord, on a retrouvé des traces de quais et même des anneaux scellés dans ces quais; les formes actuelles du terrain peuvent faire admettre que le port était plus long que large; nous lui donnerions cependant une largeur plus grande en débordant le rempart nord et une longueur moindre; quant aux entrées des passes indiquées dans le plan de Daux, il est impossible d'en constater l'existence.

CITERNES PUBLIQUES

Les grandes citernes situées à l'ouest de la ville ont presque disparu; la plupart ont été comblées; on en retrouve simplement les traces; six réservoirs sont encore très visibles, trois à ciel ouvert, trois voûtés; ceux qui sont voûtés ont servi durant de longues années de magasins beylicaux de céréales et sont encore utilisés par la troupe comme magasins de dépôt.

Digitized by Google

THÉATRE

Le théâtre, situé à l'ouest des citernes, mesurait environ 75 mètres de largeur sur 72 de profondeur. Les voûtes en blocage, dont parle Tissot, ne sont pas visibles, non plus que les murs en briques décorés à l'extérieur de colonnes. Il ne reste du portique que les deux énormes blocs de maçonnerie que les indigènes appellent *El-Hadjar maklouba*, la pierre renversée; entre ces deux blocs une ligne bien marquée du terrain indique que le théâtre était en contre-bas du portique; une tranchée coupant cette ligne ne nous a fait trouver que des débris informes de maçonnerie, de terre mélangée à de la chaux[1]. On ne voit du théâtre qu'une partie du mur d'enceinte, en maçonnerie excessivement dure; ce mur a $0^m,93$ d'épaisseur et est soutenu extérieurement par des contreforts espacés de 5 mètres en 5 mètres. Des constructions *12* et *13* en arrière du portique, il n'existe plus que des vestiges de murs, dont l'un a $1^m,66$ d'épaisseur.

CIRQUE

Le cirque, situé entre les citernes et le théâtre, est dans un bas-fond; son emplacement est actuellement couvert de cultures, d'arbres fruitiers, et est clôturé de haies de cactus; la direction du cirque est bien celle donnée dans le plan de Daux; mais il est impossible d'en indiquer les dimensions; on voit très bien l'hémicycle à l'est du portique; les murs du cirque à l'ouest sont marqués de distance en distance par de gros blocs de maçonnerie émergeant du sol actuel; les murs à l'est sont bien probablement enfouis dans des levées de terre servant de limites de propriété ; ils ne sont pas visibles, pas plus que le sillon marqué dans

1. Les derniers renseignements recueillis auprès d'un des surveillants des travaux de Daux sont les suivants : entre les deux blocs de maçonnerie du portique existent des piliers avec soubassements en pierre taillée de grand appareil; dans l'intérieur du théâtre, on trouve un pavage à peu de profondeur du sol actuel; une armure a été découverte dans une excavation, au milieu de la scène du théâtre.

Digitized by Google

le plan au milieu du cirque et le mur qui coupe en partie et perpendiculairement le cirque à son extrémité nord.

ÉDIFICES

Le plan de Daux indique certains édifices que nous avons cherché à reconnaître :

Grand édifice 14; rien de visible; probablement enfoui dans les sables de Bou-Jaffar.

Grand édifice 15; rien de visible ; dans les fondations des maisons on a trouvé des traces de murs, des fûts de colonnes, des chapiteaux.

Grand édifice 16; rien de visible; point dominant le cimetière arabe ; on ne remarque à cet endroit qu'une citerne très ancienne, des pans de murs et de nombreux débris de poteries.

Édifice 17; rien de visible.

Grand édifice 18; à cet endroit a été construit, sur des ruines très anciennes, un grand monument arabe à minaret très élevé; ce monument qu'El-Bekri appelle « Dar-es-Sennaa » et qu'on désigne actuellement sous le nom de « Ksar er-Rbat » possède des colonnes en granit et en porphyre et quelques fragments de sculptures sur marbre ; la disposition de ce monument a été remaniée à diverses époques.

Point 19; rien de remarquable.

Nous ajoutons dans l'intérieur de la ville le point 20 qui marque l'emplacement d'une ancienne église byzantine (dans le café du Dôme, Kaouet el-Kouba), et le point 21 qui marque également l'emplacement d'une autre église byzantine dont la façade sur la rue est très visible.

Au point 22, à côté du grand édifice 15, des travaux de terrassement ont mis dernièrement à découvert des citernes anciennes, des pavages en mosaïque ordinaire et des restes de villas.

FAUBOURG DU SUD

Au sud de la Casbah et sur une étendue de plus de 2 kilo-

Digitized by Google

mètres l'on rencontre des vestiges de constructions, de villas, d'établissements agricoles, de mosaïques ; le sol est couvert de débris de toutes sortes, de poteries très fines brisées et souvent marquées de l'empreinte du potier, de fragments de lampes et d'objets d'un usage domestique.

NÉCROPOLES

La nécropole phénicienne a été reconnue et en partie fouillée dans le camp militaire ; la plus grande partie des tombeaux phéniciens a été trouvée autour du point 24 en dedans de l'enceinte; quelques chambres funéraires ont été également visitées en *8* près de la Casbah et en *23* près du Bordj-Cherch. La nécropole romaine située à l'ouest de la ville est très étendue ; les tombeaux sont très serrés près de la ville et jusqu'à 4 kilomètres l'on trouve des sépultures de famille, c'est-à dire des groupes de cinq à six tombes; ces groupes isolés se rencontrent le plus souvent sur des points dominants.

La nécropole chrétienne serait, à notre avis, au sud de la ville; un hypogée chrétien ayant la forme d'une catacombe a été visité au sud-ouest près de la nécropole romaine.

VILLAS

Enfin nous terminons cette étude rapide sur Sousse en marquant au point *25* l'emplacement des villas qui ont fourni les belles mosaïques découvertes de 1887 à 1889.

Le plan d'une grande partie de la nécropole romaine a été déjà dressé et envoyé à Paris en 1893.

Le plan d'une partie de la nécropole phénicienne a été dressé et communiqué (*Bulletin archéologique*, année 1889).

Un plan d'ensemble de tout ce qui a été mis à découvert dans le camp militaire et ses abords est en préparation.

G. Hannezo,
Capitaine au 4e tirailleurs algériens.

Digitized by Google

PALÉOGRAPHIE
DES
INSCRIPTIONS LATINES
DU IIIe SIÈCLE A LA FIN DU VIIe (*suite*[1])

K

Inscriptions datées.

Années.

K 410. Olivieri. *Marmora Pisaurensia*, p. 68, n° CLXVII.

K 465? Castandiello. Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 147.

K 545. « Nebrissæ ». *Id.*, n° 24.

K 563. Revel-Tourdan. *Insc. chr. de la Gaule*, n° 368 des fac-similés.

Inscription non datée.

K Salles d'Aude. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 497 des fac-similés.

L

Inscriptions datées.

Années.

L 317 ou 330. Rome. De Rossi, *Inscr. chr. Romæ*, t. I, n° 33.

L 372. *Ibid.*, n 230.

L 378. *Ibid.*, n° 276.

T 379. *Ibid.*, n° 281.

⊥ 390. *Ibid.*, n° 385.

L 449. Lyon. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 532 des fac-similés.

1. Voir la *Revue* de septembre-octobre et novembre-décembre 1896.

Digitized by Google

Années.

454. De Rossi, *op. cit.*, n° 764.

463. *Ibid.*, n° 810.

465? Castandiello. Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 147[1].

488. Palerme. Lupi, *Epitaph. Severæ*, p. 147.

489-490 ou 504-505. Artonne, *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 443 des fac-similés.

502? Lyon. *Ibid.*, n° 49 des fac-similés.

510. *Ibid.*, n° 38.

516. Città Vecchia. De Rossi, *op. cit.*, n° 463.

577. Bosio, *Roma sotterranea*, p. 107.

582. Truilhas. *Nouveau recueil des inscr. chrét. de la Gaule*, n° 306.

643. « Eporæ ». Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 120.

680? « Conventus Asturum ». *Id.*, n° 165.

693. « In valle Guadamar ». *Id.*, n° 158.

Inscriptions non datées.

Rome. Boldetti, *Osservazioni*, p. 463 (FIAVIAE).

Tunisie. Gori, *Inscr. Etrur.*, t. I, p. 6.

Rome. Gori, *Symbolæ litterariæ*, t. III, p. 238.

1. Lettre plus grande que celles qui l'avoisinent, comme le sont quelques-unes des suivantes.

Digitized by Google

| Perret. *Catacombes de Rome*, t. V, pl. XXVII, nº 62 (ASIVIII pour *abstulit*).

ſ *Ibid.*, pl. LXIV, nº 5.

∿ *Ibid.*, nº 8 (nom de *Florentina*).

ι *Ibid.*, pl. LXX, nº 2.

h *Ibid.*, pl. LXXV, nº 4.

ᒉ Musée de Besançon. Autel votif aux Déesses-mères.

ᒐ De Vogüé, *Syrie centrale*, p. 85.

h El-Djem. Guérin, *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, t. I, p. 100.

ſ Thouda. *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1893, p. 156.

ᒐᒐ Mosaïque de Tabarca. *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, t. III, pl. IV.

h *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1874, pl. III, fig. 6.

< Utique. Mosaïque de *Candida*, au Musée du Louvre.

Z Zarai. *Corpus inscr. latin.*, t. VIII, nº 4573.

ᒐ Algérie. *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 117.

ᒐ Desjardins, *Monuments épigraphiques du Musée national hongrois*, pl. LII, nº 129.

⊥ Lyon. *Inscr. chr. de la Gaule*, nº 34 des fac-similés.

Digitized by Google

Trèves. *Ibid.*, n° 161.

Amiens. *Ibid.*, n° 218.

Mayence. *Ibid.*, n° 223.

Vienne. *Ibid.*, n° 296.

Artonne. *Ibid.*, n° 445.

Région du Jura. *Ibid.*, n° 529.

Besançon. *Ibid.*, n° 552.

Wiesbaden. *Nouveau recueil des inscr. chrét. de la Gaule*, n° 81.

Tortose. Renan et Le Blant, *Revue archéologique*, 1860, t. II, p. 345.

M

Inscriptions datées.

Années.

301. Édit de Dioclétien, *loc. cit.*, col. 4, l. 8 : mot *Amygdalarum*; l. 21 : mots *Mala optima mattiana.*

338. Rome. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, t. I, n° 50.

410. Olivieri, *Marmora Pisaurensia*, p. 68, n° CLXVII.

424. De Rossi, *op. cit.*, n° 642.

488. Briord, *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 260 des fac-similés.

527. Narbonne. *Ibid.*, n° 499.

Digitized by Google

Années.

M 546 ou 608. Artonne. *Ibid.*, n° 446.

M 568. Narbonne. *Ibid.*, n° 488.

MM 681 ou 682. Le Ham. *Ibid.*, n° 61.

MM 689. Narbonne. *Ibid.*, n° 511.

Inscriptions non datées.

MM Buonarruoti. *Vasi di vetro*, p. XXI.

W Boldetti. *Osservazioni*, p. 429 (*Marcos*)[1].

M Perret. *Catacombes de Rome*, t. V, pl. XX, n° 29.

MM *Ibid.*, pl. LXXIII, n° 7.

M Sidon. De Saulcy, *Revue archéologique*, 1870, p. 150.

M Serdjilla. De Vogüé, *Syrie centrale*, p. 85.

MM Cologne, *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 236 des fac-similés.

MM Eause. *Nouveau recueil des inscr. chrét. de la Gaule*, n° 294.

MM Eaunes. *Ibid.*, n° 295.

N

Inscriptions datées.

Années.

N 268 ou 269. Boldetti, *Osservazioni*, p. 80.

1. Lettre retournée, comme on en voit souvent au cours de ces relevés.

Digitized by Google

N 338. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, t. I, n° 50.

N De 379 à 383 ou de 408 à 423. Ghehura. De Clarac, *Inscriptions du Louvre*, pl. LXXIV, n° 36.

N 410. Olivieri. *Marmora Pisaurensia*, p. 68.

N 627. Villanueva di Andajar. Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 119.

N 681 ou 682. Le Ham. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 61 des fac-similés.

Inscriptions non datées.

II Passionei, *Iscrizioni antiche*, p. 122, n° 68.

NH Ghelma. De Clarac, *Inscriptions du Louvre*, pl. LXXIV, n° 30.

H Ravenne. *Corpus inscr. latin.*, t. VI, n° 9729 (**HICEROS** pour *Niceros*).

N De Rossi, *Roma sotterranea cristiana*, t. III, pl. LXVIII, n° 57.

IN Épitaphe d'*Ælius* au Musée du Vatican, au mot **QVINQVAGINTA**[1].

H Sidon. De Saulcy, *Revue archéol.*, 1870, p. 150.

1. Faute matérielle du graveur qui a désarticulé la lettre. Un autre a soudé à l'**N** un **I** qui les précède (nom **VINCENTI**. De Rossi, *Inscr.*, t. I, n° 495, a° 401).

Digitized by Google

Ρ *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1863, pl. XI, mot *Navis*.

ΡΝ Mayence. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 226 des fac-similés.

Η Saint-Jean-de-Bournay. *Ibid.*, n° 366.

Η Carignan. *Nouveau recueil des inscr. chrét. de la Gaule*, n° 90 A.

ηη Eause. *Ibid.*, n° 294

O

Inscriptions datées.

Années.

o 273. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, t. I, n° 12[1].

O 347. Valcabrère, *Nouv. rec. des inscr. chr. de la G.*, n° 297.

O 379. De Rossi, *op. cit.*, n° 281[2].

1. L'**O** figuré ainsi plus petit que les lettres qui l'avoisinent, sans que la place ait manqué pour lui donner sa dimension ordinaire, n'apparaît pas qu'à une basse époque. Il se trouve sur les monuments les plus antiques, chez les Grecs aussi bien que chez les Latins (Franz, *Elementa epigraphices græcæ*, planche de la p. 51; *Archæologische Zeitung*, 1882, p. 179 à 186; Ritschl, *Priscæ latinitatis monumenta antiqua*, p. 112; De Boissieu, *Inscriptions de Lyon*, p. 188). Dans la période dont je m'occupe, cette forme de l'**O** est des plus fréquentes. De 273 à 573, elle apparaît plus de vingt fois à Rome sur les marbres chrétiens datés qu'a relevés l'illustre De Rossi. Je ne crois pas qu'au temps du Haut-Empire elle se montre sur les monnaies romaines. Il en devait être autrement plus tard, ainsi qu'on peut le voir par les pièces d'or de Justinien, par un tiers de sou frappé à Brinon à l'imitation de ces dernières et sur ceux de Théodebert Ier, comme M. Prou veut bien me l'apprendre (voir pour ces pièces son beau volume intitulé : *Les monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale*, nos 38, 40, 41, 54 et 896).

2. L'*omicron* grec est de même fait en forme de **D** dans une inscription grecque publiée par De Rossi, *op. cit.*, n° 1352.

Digitized by Google

Années.

403. De Rossi, *op. cit.*, n° 521.

405. Sainte-Croix-du-Mont. *Inscr. christ. de la Gaule*, n° 485 des fac-similés.

422. Lyon, *Ibid.*, n° 53.

431. *Ibid.*, n° 21.

447. *Ibid.*, n° 14.

448. *Ibid.*, n° 36.

471. Rome. De Rossi, *op. cit.*, n° 833.

498. Anse. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 9 des fac-similés.

501. Lyon. *Ibid.*, n° 49.

510. *Ibid.*, n° 36.

5 18. Écully. *Ibid.*, n° 15,

518 ? « Emeritæ ». Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 35.

563. Revel-Tourdan. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 368 des ac-similés.

578. « Emeritæ ». Hübner, *op. cit.*, n° 33.

Après ou vers 585. *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, pl. LVI, fig 2.

600. Guillerand. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 371 des fac-similés.

Digitized by Google

Années.

◇○ Entre 628 et 629. Lusinay. *Ibid.*, n° 281.

◇o 630. Zambra. Hübner, *op. cit.*, n° 100.

Ǫ 631. Saint-Romain d'Albon. *Nouveau recueil des inscr. chr. de la Gaule*, n° 136.

o 645. « Prope *la Higuera* ». Hübner, *op. cit.*, n° 82.

⊙ 652. Près de Saluzo. Gazzera, *Inscr. crist. del Piemonte*, pl. I, n° 2[1].

◇◇o 681 ou 682. Le Ham. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 61 des fac-similés.

◇o 689. Narbonne. *Ibid.*, n° 511.

ϕ 691. Baylen. Hübner, *op. cit.*, n° 172. Même forme de l'*o* sur une monnaie de Dagobert Ier à Limoges (Prou, *Les monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale*, n° 1934).

Inscriptions non datées.

D Rome. De Clarac, *Inscriptions du Louvre*, pl. VII, n° 526 (DISPENSATDRI).

Q Rome. Marini, *Arvali*, p. 394.

1. Comme l'*o* minuscule, cette lettre avec un point central existe sur les monuments grecs et latins des premiers âges (*Corpus inscr. græc.*, nos 14 et 47. Ritschl, *Priscæ latinitatis monumenta antiqua*, p. 97 R; Sacaze, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, p. 58, n° 19). Elle se trouve sur plusieurs monnaies mérovingiennes (Prou, *Les monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale*, nos 814, 889, 982, 1118, 2046) et au VIIIe siècle sur les monnaies anglo-saxones (Kearey, *A catalogue of english coins in the British Museum*, p. 25, n° 8).

Digitized by Google

Inscription d'*Aurelia Victoria* vue à Rome dans le palais Randinini.

Recueil de mémoires de la Société archéologique de Constantine, 1863, pl. XI[1].

Albigny. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 13 des fac-similés.

Auch. *Nouveau recueil des inscr. chr. de la Gaule*, n° 292[2].

Merlas. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 369 des fac-similés.

Gaillardon. *Ibid.*, n° 460.

Ibid., n° 463.

Lagny-le-Sec. *Ibid.*, n° 546.

P

Inscriptions datées.

Années.

485. Lyon. *Inscr. chr. de la Gaule*, 528 n° des fac-similés.

545. « Prope prædium *de la Higuera* ». Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 82.

547. Revel-Tourdan. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 373 des fac-similés.

561. Vienne. *Ibid.*, n° 302.

1. Nom de la barque **IPoPoTAMIA**. Je néglige dans ce relevé la masse des autres **O** figurés plus petits que les autres qui les avoisinent.

2. Il s'agit là, comme on le voit, d'un **O** de l'écriture mérovingienne ȣ reporté sur le marbre par le graveur d'après le texte en lettres cursives qui lui avait été remis.

Digitized by Google

Années.

ᚹ 681 ou 682. Le Ham. *Ibid.*, n° 61.

ᚹ 691. Baylen. Hübner, *op. cit.*, n° 172.

Inscriptions non datées.

ᚱ Rome. Buonarruoti, *Vasi di vetro*, p. 16.

ᚱ Rome. Lupi. *Epitaphium Severæ*, p. 115.

ᚱ Rome. Lupi. *Dissertazioni e littere*, t. II, p. 162.

ᚱ Rome. Marini. *Arvali*, planche de la p. 49.

ᚲ *Ibid.*, pl. XL, ligne 22; cf. p. 529.

ᚱ *Ibid.*, p. 418 B.

ᚹ Pérouse. Orelli, n° 2698.

ᚱ Perret, *Catacombes de Rome*, t. V, pl. LXXV, n° 2.

ᚱ Pierre gravée de ma collection.

ᚱ Zarai. *Corpus inscr. latin.*, t. VIII, n° 4573.

ᚱ Briord. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 264 des fac-similés.

ᚱ Vienne. *Ibid.*, n° 299.

ᚱ Viviers. *Ibid.*, n° 396.

ᚱ Wiesbaden. *Nouv. rec. des inscr. chrét. de la Gaule*, n° 81.

ᚱ Eause. *Ibid.*, n° 294.

(*A suivre.*) Edmond Le Blant.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

DE

LOUIS-FRANÇOIS-SÉBASTIEN FAUVEL

ANTIQUAIRE ET CONSUL

(1753-1838)

Le nom de Fauvel tombe assez fréquemment sous les yeux de l'archéologue. Veut-on savoir qui était l'homme qui portait ce nom, et quelle fut sa vie, nulle part on ne trouve réunis les ren seignements propres à satisfaire cette curiosité[1]. Dans la *Grande Encyclopédie*, entre les paragraphes relatifs à Fauvel médecin et à Fauvelet violoniste, pas une ligne n'est consacrée à Fauvel antiquaire. La *Biographie Hœfer* (t. XVII, 1856), la *Biographie Michaud* (t. XIII, 1855) sont déjà aussi dédaigneuses. Plusieurs dictionnaires du premier tiers du siècle : la *Biographie des Hommes vivants* (1817), le Dictionnaire d'Arnault (*Biographie des Contemporains*, t. VII, 1825), celui de Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Saint-Preux (*Biographie des Contemporains*, 1834) contiennent des notices très brèves ou rédigées avec une évidente négligence. Sans me faire à l'avance une trop haute idée du personnage, j'ai cru qu'il méritait pourtant quelques recherches. On sait qu'il fut l'agent du comte de Choiseul-Gouffier dont la Révolution a interrompu l'œuvre ; on sait qu'il était consul en Orient à l'époque héroïque de l'Épanastase ; on sait que Chateaubriand a dit de lui dans son *Itinéraire* qu'il connaissait Athènes

1. J'ai su par M. Émile Legrand qu'Ubicini projeta jadis d'écrire un article sur Fauvel; cet article n'a jamais paru. Les livres d'Ubicini ont été achetés par la Bibliothèque centrale de Bucarest; quant à ses papiers, j'ignore ce qu'ils sont devenus. Ubicini possédait, m'a dit M. Legrand, un portrait au pastel de Fauvel qui, comme les papiers, a disparu.

Digitized by Google

mieux qu'un Parisien ne connaît Paris ; ces traits suffisent pour éveiller l'intérêt, et pour justifier, il me semble, un essai de biographie.

Les livres imprimés dans lesquels j'ai puisé seront indiqués au fur et à mesure. En fait de documents manuscrits, j'ai consulté : à la Bibliothèque nationale, les papiers de Fauvel, à savoir huit volumes de notes et correspondance (mss. franç. 22870-22877)[1], quatre cahiers de dessins (Gb, 15-15 *c*)[2], une liasse de brouillons de cartes ; au Ministère des Affaires étrangères, les cartons du consulat d'Athènes[3], et quelques autres pièces des consulats de Smyrne, Naples de Romanie, Salonique et Constantinople.

I

Louis-François-Sébastien Fauvel n'est pas bourguignon, comme l'ont dit, je ne sais pourquoi, des biographes ses contemporains, comme le répète M. Frœhner dans la préface des *Inscriptions du Louvre* ; il naquit à Clermont-en-Beauvaisis, le 14 septembre 1753 (Papiers, II, f° 117). Son grand-père paternel, Sébastien Fauvel, était un bourgeois de Soissons, marchand de blé, qui s'était ruiné en 1740 ; son père, Jacques Sébastien, vint s'établir à Clermont en 1746 comme « receveur des domaines du roy et contrôleur des actes des notaires au bureau de cette ville » ; il y épousa, le 4 août 1750, Charlotte-Catherine de Sain ou Desains, dont le père, habitant Clermont, était originaire de

1. Les tomes II et VIII contiennent des notes et brouillons de lettres, de la main de Fauvel ; le tome I, des papiers domestiques ; le tome III, des papiers de famille ; les tomes IV, V, VI, VII, des lettres de divers adressées à Fauvel ; les correspondants sont rangés par ordre alphabétique et les lettres de chacun d'entre eux, en général, par ordre chronologique ; si bien que, pour les emprunts faits à la *Correspondance*, il est inutile d'indiquer le tome et le folio. Le tome VIII contient deux parties paginées séparément : VIII[1] et VIII[2]. Un neuvième volume, classé avec les précédents (Man. franç. 22878), contient des dessins de Fourmont.

2. Je les désignerai simplement comme il suit : Dessins I, II, etc.

3. Un certain nombre de lettres de Gaspari ont été publiées par Rayet, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, année 1884.

Digitized by Google

Paris, paroisse Saint-Eustache. Louis Fauvel naquit le troisième des sept ou huit enfants issus de ce mariage. Parmi ses frères et sœurs, deux seulement semblent avoir atteint l'âge adulte : une sœur née en 1756 ou 1757[1]; un frère né en 1762. Peut-être un autre frère émigra de bonne heure en Amérique[2]. La situation de la famille était des plus modestes, et décrut plutôt qu'elle ne s'améliora.

Nous manquons de détails sur la jeunesse de Louis. Parmi ses correspondants, deux sont des amis d'enfance : Morel d'Arleux qui fut à partir de 1804 conservateur des dessins du Musée Napoléon, et Bernier qui était en 1807-1808 inspecteur des travaux du Louvre. Fauvel reçut une éducation artistique. Au Cabinet des Estampes, trois scènes militaires, datées de 1777, gravées, deux par Couché (*La mort de Toiras*, *Le Lit de la Victoire*), la troisième par Godefroi (*Saratoga*), sont signées *Fauvel* et doivent être ses œuvres; de même la *Réception de Voltaire aux Champs Élysées*, gravée par Mairet, et signée *L. Fauvel*. D'après la *Biographie d'Arnault*, il était avant ses voyages « connu comme artiste »; les *Dictionnaires des artistes* de l'abbé de Fontenay, de Gabet, de Bellier de la Chavignerie et Auvray sont toutefois muets sur son compte. Toujours est-il que c'est en qualité de peintre et de dessinateur qu'il commença en 1780 ses longues pérégrinations.

Le comte de Choiseul-Gouffier s'occupait alors à composer son *Voyage de la Grèce*; en l'espace d'une seule année, il n'avait pu tout visiter lui-même; aussi, deux ans après son retour, renvoya-t-il en Orient un de ses compagnons, l'ingénieur[3] Foucherot. Fauvel fut adjoint à Foucherot. Nous aimerions savoir qui l'avait

1. En 1757, d'après les papiers de famille, f° 86. L'état religieux de la ville de Clermont est muet pour cette année sur la famille Fauvel, et relate au 11 septembre de l'année précédente le baptême de Marie-Domnine Fauvel.

2. Dans une lettre d'Hébert à Fauvel, en date du 15 août 1807 (Papiers, III): « On n'a aucune nouvelle du frère américain, et les recherches ont été infinies. »

3. « Ingénieur des Ponts et Chaussées », dit la préface de l'*Atlas du Jeune Anacharsis*. Ailleurs il est appelé « architecte ». Il fut nommé le 18 février 1796 associé non résidant de l'Institut national pour l'architecture.

Digitized by Google

présenté à Choiseul; je n'ai pu trouver sur ce point aucune indication.

Les voyageurs partirent par l'Italie. Quelques pages, rédigées par Villars d'après un mémoire de Fauvel et insérées dans le *Magasin encyclopédique* de l'an X[1], permettent de suivre leur itinéraire pendant un certain temps. Ils franchissent les Alpes au Simplon, traversent le lac Majeur, visitent au passage Milan, Vérone, Vicence, descendent la Brenta depuis Padoue et arrivent à Venise au moment où la conspiration de Pisani et de Contarini venait d'être dévoilée, c'est-à-dire en mai 1780. De là, prenant la voie de mer, ils vont voir Rovigno, Corfou, où ils découvrent des traces d'antiquités, l'emplacement des jardins d'Alcinoüs, Zante qu'ils visitent en naturalistes sans y rien relever d'antique; puis, revenant au nord, Céphalonie, où les ruines de Samè ne les retiennent point; Ithaque; Sainte-Maure. Ils échappent à des pirates et abordent à Prévéza sur un monoxylo en compagnie d'un provéditeur; ils visitent et dessinent les ruines de Nicopolis, traversent le golfe d'Ambracie, les régions sauvages de l'Étolie et de l'Acarnanie, arrivent dans l'Achaïe, passent à la vue de Lépante, et débarquent au port de Delphes. A Kastri, on les jette en prison; remis en liberté grâce aux prières d'un ermite, ils ne peuvent du moins ni lever de plans, ni copier d'inscriptions, et se rabattent sur le Péloponnèse. Leur trace est ensuite très malaisée à suivre. Ils voient Némée, où les premiers ils mesurèrent les débris du temple[2]; Cléone[3]; les monuments de Mycènes qu'ils furent les premiers à décrire depuis Fourmont, les premiers à dessiner[4]; Tirynthe[5], Argos, où ils remarquèrent plus d'antiquités que n'en avait signalé Chandler[6]; Naples de Romanie[7]; ils gagnèrent ensuite Tripolitza, explorèrent la région de

1. *Magasin encyclopédique*, 8e année, t. II, p. 237-244.
2. *Voyages de Chandler*, trad. Servois et Barbié du Bocage, t. III, 471.
3. Chandler, III, 472.
4. Chandler, III, 470; Pouqueville, *Voyage de la Grèce* (1826), I, préf. XLVI; V, 190 suiv.
5. 6. Chandler, III, 469-470.
7. *Ibid.*

Digitized by Google

Sparte[1]. Nous les retrouvons plus tard allant de Modon à Coron[2]; le 27 octobre, ils quittent Navarin pour Philiatra et Arcadia[3]; peut-être est-ce à ce moment qu'ils cherchent entre cette dernière ville et Tripolitza un temple dont on leur a parlé, — celui de Phigalie, — qu'ils appellent temple de Vervitza[4]; mais ils ne peuvent réussir à s'y faire mener. Ils se dirigent par Agolinitza vers l'emplacement d'Olympie où ils ne voient rien qui les frappe[5]. Une lettre de Châteauneuf, gérant intérimaire du consulat de Naples, en date du 21 décembre 1780, annonce qu'ils sont repassés, très satisfaits de leur exploration. A Corinthe, ils revoient divers monuments déjà signalés par Chandler et Le Roy[6]; ils veulent entrer en Attique en suivant le rivage, pour voir les rochers Scironiens; mais on les force à franchir le Palæovouni, où est établi un péage[7]; enfin, le 1er février 1781, Gaspari, consul à Athènes, écrit qu'ils sont arrivés, Fauvel souffrant de la fièvre. Non sans quelque difficulté, ils obtiennent la permission d'entrer dans le château pour mesurer les ruines après Stuart et Le Roy; ils s'assurent que dans l'intérieur des Propylées il y a six colonnes et non pas quatre, comme avait dit Chandler[8]; que le Parthénon est bien divisé en trois nefs par une double colonnade[9]; relèvent tous les détails du temple d'Érechthée sans se lasser d'admirer la finesse de son exécution[10]; confirment l'opinion de Chandler soupçonnant l'existence d'un théâtre au-dessous du monument de Thrasyllos[11], etc. Leurs investigations ne se limitent pas à la citadelle, ni même à la ville; ils reconnaissent le Long Mur boréal, observent qu'il se dirige sur la façade du Par-

1. Papiers, VIII[1], 27.
2. *Atlas du Jeune Anacharsis* (1788), préface, p. XVII.
3. Castellan, *Lettres sur la Morée*, p. 101.
4. Papiers, VIII[1], f° 27.
5. *Atlas d'Anacharsis* (1786), préf. p. XIV.
6. Chandler, III, 474.
7. Chandler, III, 456.
8. Chandler, II, 544.
9. *Anacharsis*, éd. 1834, II, 498.
10. Legrand, *Galerie antique*, p. 74.
11. *Anacharsis*, éd. 1834, II, 489-490.

Digitized by Google

thénon et fournissent ainsi un argument de plus à ceux qui plaçaient l'entrée du temple à l'ouest[1]. Foucherot lève une carte des environs d'Athènes[2], de Salamine et de la côte voisine[3], un plan d'Éleusis[4]. Le 13 juin, Gaspari annonce qu'ils ont terminé leurs travaux et qu'ils vont repartir pour la France. Cependant ils ne partent pas. Dans le courant de cette même année 1781, ils retournent dans le Péloponnèse par mer, examinent la côte de l'isthme[5], la roche Molouris, les restes (à ce qu'ils croient) du temple d'Athamas, ou chapelle d'Ino et Mélicerte, près Kinéta, l'amorce d'un canal partant du port Schœnus ; ils visitent sans doute Égine, débarquent à Épidaure, se rendent aux ruines voisines de Ligourio dont le nom *Hiéro* leur paraît significatif[6], voient Poros et le site de Trézène, Zéa, Hydra, etc. Vers le même temps, je crois, ils reconnaissent Sicyone[7]. Un autre voyage, dont l'époque et les étapes sont très incertaines, les mène à travers la Béotie et la Phocide[8] jusqu'aux Thermopyles dont Foucherot lève le plan[9], jusqu'à la vallée de Tempè. Le 9 juin 1782, Fauvel, dessinant la place d'Athènes et la maison du consul, datait son croquis par ces mots où l'on peut voir soit le regret d'abandonner la Grèce, soit l'impatience d'être rentré en France : « 9 juin 1782, la veille de notre départ »[10]. Son compagnon et lui s'embarquèrent à Naples le 26 juin, sur la frégate du roi, *la Sultane,* capitaine de Bargetton. Le consul avait cru pouvoir leur donner le passage, en récompense de la « sagesse et prudence exemplaires » dont ils avaient fait preuve durant leurs pérégrinations, et du « précieux travail » qu'ils avaient accompli.

1. *Antiquités d'Athènes*, trad. franç., t. II (1812), p. 30.
2. 3. *Atlas d'Anacharsis* (1788), préf., p. x; même ouvrage (1799), préf. p. 54, 69.
4. *Magasin encyclopédique*, 8e année, t. I.
5. Chandler, III, 456, 474; cf. Pouqueville (1826), IV, 496.
6. Chandler, III, 466-468.
7. Pouqueville (1826), IV, 434.
8. Ils durent alors revoir Delphes où Fauvel prit des dessins (*Atlas d'Anacharsis* (1799), préface, p. 72).
9. *Atlas d'Anacharsis* (1788), préf., xxxv.
10. Dessins, II.

Digitized by Google

Ils rapportaient, en effet, de riches documents. Outre les plans, cartes et dessins, Foucherot, le plus âgé des deux et le plus expérimenté, avait tenu un journal de route, enregistrant tous les débris d'antiquités, décrivant l'état moderne du pays, notant les distances; un journal qui, autant qu'on peut juger, eût fait bonne figure dans la collection des ouvrages sur la Grèce. Le tout, destiné à la suite du *Voyage pittoresque*, ne fut jamais publié, ni sous le nom des deux explorateurs, ni sous celui de Choiseul. Foucherot, plus scrupuleux que Cassas et que Le Chevalier, conserva ses notes pendant la Révolution sans en faire part au public[1]. A différentes reprises l'abbé Barthélemy, Barbié du Bocage, Castellan, Pouqueville, les ont mises à contribution. Elles semblent aujourd'hui perdues[2]. Quelques paysages à l'encre de Chine, conservés au Cabinet des estampes parmi les dessins de Fauvel, paraissent être, ou peu s'en faut, les seuls documents qui subsistent d'un séjour si laborieux en Grèce[3].

Fauvel arriva en France sans encombre, à la fin de septembre 1782[4]. Aussitôt arrivé, nous le perdons de vue. « Plusieurs de ses ouvrages qu'il fit alors paraître, nous dit le Dictionnaire d'Arnault, achevèrent sa réputation ». D'après le contexte, il s'agit d'ouvrages artistiques, de dessins, ou tableaux, sur les-

1. Choiseul, dans une lettre à Barbié datée de 1801 (Pingaud, *Choiseul-Gouffier*, p. 271) rend hommage à la fidélité de Foucherot. Une lettre de Barbié à Fauvel, du 6 avril 1807, nous apprend que Foucherot travaillait alors à mettre au net les matériaux de son Voyage en Grèce; une autre lettre, du 12 mars 1808, parle encore de lui comme d'un collaborateur de Choiseul.

2. Foucherot mourut le 16 septembre 1813 à Tonnerre, où il habitait au moins depuis 1796; la bibliothèque de cette ville ne possède aucun papier de lui.

3. Ces vues sont éparses dans les volumes I et II; elles concernent Corfou, Nicopolis, Cléone, Trézène, Poros, Argos, Athènes, Marathon, Zéa, Égine, Chéronée, les Thermopyles; l'ordre dans lequel je les énumère est celui qu'indiquent des numéros, mis sur chacune de la main de Fauvel; la « vue des Thermopyles prise de l'est » porte le n° 154 *bis*. Trois dessins des « bas-reliefs de l'arc de triomphe romain à Salonique », contenus dans le volume II, portent les numéros 161, 162, 163; Fauvel et Foucherot auraient-ils poussé, dans leur voyage de 1781, jusqu'à Salonique ?

4. *Mémoires secrets*, XXI, 23 septembre 1782. Dans les mêmes mémoires (XVII) on lit à la date du 11 mai 1781 que « Sa Majesté Britannique, toujours disposée à favoriser le progrès des lumières, avait donné les ordres les plus formels pour préserver des dangers de la guerre Foucherot et Fauvel ».

Digitized by Google

quels nous ne savons rien [1]. A en croire la *Biographie* de Rabbe, Fauvel aurait publié aussi à cette date « quelques notices archéologiques » qui « lui valurent les encouragements de plusieurs savants de l'époque ». Je ne connais pas ces notices ; et, l'article de Rabbe étant rédigé sans aucune précision, je doute fort qu'elles aient existé. Comment Choiseul eût-il laissé un subalterne publier sous son nom personnel des études destinées au *Voyage pittoresque* ? Une brouille aurait suivi; et d'une telle brouille, nous n'entendons aucunement parler. Peut-être Fauvel travailla-t-il alors à mettre en ordre les matériaux du *Voyage de la Grèce* ; peut-être fournit-il par écrit des renseignements à des savants, amis de son patron : — lui-même dit quelque part que l'abbé Barthélemy l'accablait de questions ; — il n'y a pas d'apparence qu'il ait rien fait imprimer.

La mort de son père, survenue en 1783, et le désir que montra sa famille de le garder près d'elle, ne le décidèrent pas à se fixer en France. Lorsque Choiseul fut nommé ambassadeur à Constantinople, Fauvel fit partie du brillant cortège d'artistes, de lettrés, d'érudits, qui le suivit en Orient. Ils s'embarquèrent à Toulon le 4 août 1784, et firent escale en Attique du 21 au 24 ; une lettre du comte d'Hauterive rend compte de ce court séjour, pendant lequel notre héros, déjà familier avec les lieux et les autorités locales, remplit pour la première fois ce rôle de cicerone qui, plus que tout, devait par la suite l'illustrer [2]. Choiseul monta à l'Acropole entouré de sa cohorte, et Fauvel lui offrit un rameau d'olivier, — l'olivier de Minerve, — dont il fit une couronne à Delille [3]. Quelques jours plus tard, ils étaient rendus à Thérapia.

1. Le *Mercure de France*, en octobre 1783 (p. 190) annonce la publication des estampes de Couché, mentionnées plus haut ; en septembre 1784 (p. 94), l'estampe de Godefroi. La première annonce est accompagnée de ce jugement flatteur : « Ces deux estampes, tant pour le dessin que pour la gravure, font désirer celles qui doivent suivre ».

2. Artaud de Montor, *Histoire de la vie et des travaux du comte d'Hauterive*, chap. II.

3. Papiers, VIIIe, f° 248.

Digitized by Google

Je n'ai pas trouvé de détails sur l'emploi de l'année suivante. Peut-être Fauvel s'occupa-t-il surtout à dessiner des vues pittoresques ; beaucoup subsistent à l'état d'ébauches au Cabinet des estampes ; quelques-unes ont été gravées dans le second volume de l'ouvrage de Choiseul (pl. 77, pl. 150-153). Quelle était à Pera, ou à Thérapia, la situation du peintre de l'ambassadeur ? Cumulait-il avec sa tâche d'artiste des fonctions quasi domestiques, comme c'était le cas pour Kauffer qui, à croire Milady Craven [1], était « maître d'hôtel » en même temps qu'ingénieur ? Je l'ignore. En tout cas, le séjour du palais paraît l'avoir médiocrement charmé. Longtemps après, écrivant à Choiseul en personne, il parlait sans regret des « ennuyeuses soirées » passées à Constantinople. Sans doute il s'éloigna aussitôt qu'il le put ; à notre connaissance, ce ne fut qu'au printemps de 1786. Milady Craven, revenant de Crimée, allait de Constantinople en Grèce : Choiseul mit galamment à sa disposition un bâtiment français, *le Tarleton*, commandé par Truguet, et lui donna pour escorte plusieurs artistes de sa suite, entre autres Fauvel, que d'ailleurs elle ne remarqua point. La traversée, les escales faites à Naxos et à Antiparos, l'arrivée à Athènes (le 20 mai) sont racontées par la belle voyageuse dans deux lettres du 20 et du 21 mai.

Fauvel demeura en Attique après le départ de Milady Craven ; il était chargé de mouler les principales sculptures et d'acquérir le plus grand nombre possible de marbres et d'antiquités. Dans cette seconde partie de sa mission, il n'eut pas la main fort heureuse : le *Tarleton* devait, en retournant, conduire à Constantinople une pièce du Parthénon dont l'ambassadeur avait fait choix et que déjà il regardait comme sienne ; mais le commandant du château, qui craignait une dénonciation, s'opposa à l'embarquement [2]. Est-il vrai, comme on l'a dit de différents côtés [3], que Fauvel « eut alors vaguement l'idée » d'emporter par morceaux le Théséion ? Les papiers ne contiennent aucune indi-

1. *Voyages*, trad. Guédon de la Berchère, p. 390.
2. Mil. Craven, *Voyages*, p. 352.
3. Artaud de Montor, *o. l.*, p. 43. — Hobhouse, *Journey*, p. 346.

Digitized by Google

cation relativement à ce dessein hardi ; d'une façon générale ils ne permettent pas de distinguer avec certitude s'il fut d'avis qu'on dépouillât les édifices restés debout pour mettre leurs ornements à l'abri de la destruction. Je ne crois pas qu'en 1786 il ait acquis par achat ou par d'autres moyens aucun débris antique de l'Acropole[1] ; en revanche, il s'intéresse à la conservation, au bel aspect des ruines ; dans une lettre du 2 août, Choiseul, à sa prière, consent à donner 20 piastres « pour qu'on ne rebâtisse point le mur des Caryatides ». A défaut d'originaux, Fauvel procura du moins à son patron une belle collection de moulages. Plusieurs écrivains, entre autres Legrand dans la *Galerie antique* (p. 32), ont fait ressortir les multiples difficultés d'une entreprise que personne n'avait encore tentée[2]. Au début de 1787, les moulages étaient achevés : « M. Fauvel, écrit Gaspari le 1er février, a terminé heureusement sa mission ; il a chargé sur ce brigantin (l'*Afrique*, commandé par Allard de Saint-Tropez, destiné pour Marseille) vingt-six caisses numérotées et bien conditionnées : moyennant ce, le fruit de son travail est en sûreté, malgré les menées secrètes de l'ambassadeur d'Angleterre pour y mettre empêchement[3] ». Entre temps, Fauvel étudiait les environs d'Athènes ; à la demande de Foucherot, il vérifiait à l'Acropole maint détail architectural. Au printemps de 1787, il partit pour le Péloponnèse.

Choiseul n'avait autorisé ce voyage qu'autant qu'il serait « court, facile et peu dispendieux ». Fauvel, en effet, alla vite, trop vite même. Plusieurs de ses étapes nous sont connues avec exactitude : le 30 mars, il est à Sicyone, le 1er avril à Némée[4].

1. L'aurait-il fait, on n'en saurait conclure qu'il ait enlevé une sculpture de sa place ; car, par une lettre de Foucherot datée du 3 octobre 1786, on voit que dès cette époque Fauvel avait « le pouvoir de faire fouiller ».

2. Sur la valeur de ces moulages, cf. Michaelis, *Memorie dell'Istituto*, II, 184 suiv. ; *Parthenon*, 72 suiv.

3. Par cette même lettre Gaspari annonce l'embarquement de plusieurs marbres, entre autres deux inscriptions provenant d'Éleusis (Frœhner, nos 63, 64) ; il présente le tout comme acheté par lui et non pas par Fauvel.

4. Ces dates sont fournies par les légendes de deux dessins du tome II et

Digitized by Google

Le 11 avril, il arrive de Pyrgo sur le site d'Olympie. Un récit de cette arrivée et des découvertes qui suivirent se trouve dans les notes de la traduction de Chandler (III, 497). Plein d'enthousiasme, Fauvel crut à coup sûr voir plus de choses qu'il n'en vit réellement : il s'en faut que tout soit exact dans les identifications qu'il proposait ; à lui du moins revient l'honneur d'en avoir proposé le premier et d'avoir le premier signalé nettement quelques ruines importantes. L'*Expédition de Morée* ne le dit pas en termes assez clairs, et, dans la première partie du siècle, plusieurs archéologues ont volontiers passé sous silence les mérites de leur prédécesseur ; de nos jours M. Bötticher lui a rendu justice[1]. Fauvel prit à Olympie des croquis, des mesures, leva des plans qui servirent plus tard à Choiseul et à Pouqueville[2] ; il ne tira certes pas de sa découverte tout le parti possible ; Barbié du Bocage, publiant l'*Atlas du Jeune Anacharsis*, annonçait en 1788 que les résultats en seraient incessamment portés à la connaissance du public ; dans la préface de l'an VII (p. 74), il s'excuse de n'avoir rien de plus à dire sur Olympie que dans la première édition ; Fauvel, invité par lui à fournir des éclaircissements, l'avait renvoyé à une description rédigée, disait-il, pour Auber-Dubayet, un des successeurs de Choiseul, description qu'on ne retrouvait pas dans les papiers de cet ambassadeur ; Barbié, découragé, semblait n'avoir plus qu'une demi-confiance dans la véracité de son correspondant.

Ce doit être en quittant Olympie que Fauvel découvrit enfin les ruines mystérieuses de Vervitza, c'est-à-dire le temple de Bassæ ; seul, l'architecte Bocher y était venu avant lui ; il en fit

d'un dessin du tome III. Sur les travaux et les observations de Fauvel à Sicyone et Némée, voir la traduction de Chandler, III, 488-489, et 471.

1. Bötticher, *Olympia*, p. 52 suiv.

2. Chandler, III-500 ; Pouqueville, *Voy. de Grèce*, V, p. 405 suiv. ; vers la fin du tome II des dessins, un « essai du temple de Jupiter », des « mesures du stade, le long de l'Alphée, prises au pas » ; parmi les cartes, un plan du « Stade d'Olympie » daté du 11 avril 1787, accompagné de notes. Sous les numéros 435, 436, 437, le Catalogue Choiseul indique des dessins d'Olympie ; une note de Dubois apprend que ces dessins sont ceux que Choiseul avait fait reproduire pour illustrer sa dissertation concernant l'hippodrome.

Digitized by Google

un dessin, mais n'y trouva aucun bas-relief[1]. Les murailles voisines de Pavlitza lui échappèrent d'ailleurs, si bien qu'au mépris du texte de Pausanias il proposa longtemps d'identifier Phigalie avec Caryténa[2]. Sur les conseils de Foucherot[3] et d'après les indications que contenaient les papiers de Fourmont, il se rendit aussi à Sinanou ; la légende d'un dessin[4] donne à penser qu'il sut y reconnaître Mégalopolis. Il vit à Mavromati les restes de Messène[5], parcourut à nouveau, pour satisfaire l'abbé Barthélemy, le val de l'Eurotas[6] et en remporta cette opinion que Sparte s'étendait jusqu'au pied du Taygète[7].

Villars énumère encore, parmi les sites et les villes antiques du Péloponnèse dont Fauvel parlait avec compétence, Pallantium, Mantinée, le fleuve Érasinus, le fleuve Ophis, le marais de Lerne, le bois Pélagus où périt Épaminondas, etc. D'autre part, des notes et des croquis sont relatifs à Samikon, au temple de Zeus Skotitès (que Fauvel plaçait à Loukou), à Prasiæ, à Hysiæ, à Midée, à Andritzena, à Ægium, à Patras. Toutes les observations dont ces documents nous apportent la preuve ont été probablement faites au plus tard en 1787 ; car il ne semble pas que par la suite Fauvel ait repassé l'isthme[8]. La sèche énumération de

1. Chandler, III, 501 ; cf. *Catal. Choiseul*, n° 425.
2. *Magasin encyclopédique*, 1812, t. II (Lettre du 19 décembre 1811).
3. Papiers, VIII[1], f° 27 (Lettre datée de Paris 3 octobre 1786, donnant à Fauvel des instructions pour ses travaux à Athènes et ses recherches dans le Péloponnèse).
4. Dessins, II : « plan du théâtre de Mégalopolis ».
5. Pouqueville, *Voyage de Morée*, I, 39. Entre autres choses, Fauvel vit à Messène « un beau bas-relief circulaire, une chasse aux lions, des hommes armés de la bipenne, une Amazone à cheval » (Papiers, II, f° 131). La Chasse au lion est maintenant au Louvre ; M. Michon a donné récemment son histoire ultérieure (*Revue archéol.*, 1895, II, p. 581).
6. Papiers, VIII[1], f° 27.
7. Papiers, VIII[1], f° 127.
8. Dans la préface de l'*Atlas du jeune Anacharsis*, éd. 1799, Barbié dit que Fauvel a visité *plusieurs fois* Olympie. Entend-il parler simplement du voyage infructueux fait avec Foucherot et du voyage de 1787? Je le crois. Écrivant en 1833 au comte d'Hauterive (II, f° 131 suiv.), Fauvel se vante d'avoir découvert à Olympie tout ce qu'y a revu l'expédition de Morée, et cela « il y a 34 ans » ; cette indication est certainement fausse : en 1799, Fauvel était en prison. La même lettre contient ce passage : « Je joins à l'itinéraire (un itinéraire en Mo-

Digitized by Google

noms géographiques à quoi nous sommes réduits, ou à peu près, laisse deviner combien un récit de son voyage aurait pu offrir d'intérêt s'il avait été publié sans retard, à un moment où le Péloponnèse était encore imparfaitement connu ; mais les résultats de ce voyage allèrent rejoindre le journal de Foucherot.

De retour à Athènes, Fauvel dut faire de nouveaux moulages [1]. Outre la frise et les métopes du temple de Minerve, nous savons qu'il moula en 1787 « deux caryatides du temple de Pandrose, les bas-reliefs du temple de Thésée et ceux du temple de la Victoire. Son ardeur l'entraîna plus loin ; il crut qu'il ne devait pas négliger des portions d'architecture et d'ornement » [2]. Le 10 août, Choiseul le rappela : « J'ai besoin de vous, disait-il, pour quelque chose de très pressé et qui m'intéresse infiniment... ; j'ai reçu une lettre de M. d'Angiviller qui vous fera plaisir... »

De la lettre d'Angiviller, Fauvel n'entendit point parler. Le travail pressé qu'on attendait de lui était de dessiner les objets provenant du tombeau de Festus ; ce fut lui qui « avec son habileté ordinaire (disent les rédacteurs du *Voyage pittoresque*, tome II[1], p. 323) reconnut dans un morceau qu'on avait pris pour une poignée d'épée une figure de bronze très intéressante par le mélange du style égyptien et de l'habillement grec » ; nettoyant divers fragments qui étaient rongés de vert-de-gris, reconnais-

rée) une petite carte faite d'après mes observations, au moins sur laquelle j'a fait des corrections, dans un voyage que j'entrepris pour rectifier des plans de l'abbé Barthélemy : étant arrivé trop tard, tout était resté dans mes portefeuilles... » ; cela s'entend très bien du voyage de 1787 : le *Jeune Anacharsis* parut l'année suivante. — On voit dans les cartons consulaires de Nauplie qu'en thermidor an V le citoyen Félix (Beaujour), consul de Salonique, se mit en route pour aller voir « Patras et le fleuve Alphée » ; Fauvel, qui l'avait accompagné en Béotie et Phocide, l'eût suivi sans doute dans la Morée ; mais Beaujour tomba malade à Corinthe et l'excursion n'eut pas lieu.

1. D'après les lettres écrites par Gaspari les 16, 31 juillet, 7 septembre, c'était encore lui que Choiseul chargeait à cette époque de négocier les enlèvements et les acquisitions.

2. *Magasin encyclopédique*, 8e année, t. II, p. 240. Le 7 septembre 1787 Gaspari annonce qu'il a fait embarquer sur le vaisseau du capitaine Roussel, destiné pour la France, « dix-sept caisses de sculptures en plâtre ».

Digitized by Google

sant leurs points d'adhésion, il rejoignit le tout et forma la figure représentée sur la XXXe planche.

Le 13 juin 1788, nouveau départ, cette fois pour les îles de l'Archipel. Un journal détaillé de ce voyage, à partir du 22 juin, nous est conservé dans les papiers manuscrits de la Bibliothèque nationale (VIII[1], f° 14-20). A cette date, Fauvel était à l'Argentière avec deux soldats et le sergent Maury; il attendait que la frégate *l'Iris* revînt de chasser les corsaires et pût le conduire à Santorin ; l'exploration des ruines de Palæo-Kastro, la visite de l'îlot Saint-André, celle de l'île Brûlée qui est au sud-est de l'Argentière, l'ouverture de quelques tombeaux, la recherche d'une grotte qui, à ce qu'on disait, contenait des pierres précieuses, occupent ses loisirs jusqu'à la fin du mois. Le 1er juillet, à midi, il mouille au sud de Santorin, au pied de la montagne Saint-Étienne ; reçu par M. Albi, par le frère de l'évêque, dom Giacomo Delenda, et par le supérieur des Lazaristes, il visite l'île, malgré la peste ; le 7, il commence des fouilles sur la montagne Saint-Étienne dans les ruines de Callistè. Dès le premier jour il trouve une inscription gravée sur un fût de colonne[1] : « Je savais assez de grec pour deviner à peu près ce dont elle faisait mention ; je saisis qu'elle avait fait partie d'un portique réparé par Trajan, fils de Nerva ; c'était un indice pour diriger ma fouille et espérer trouver la suite de ce portique, et des statues... » Il déterre en effet « une statue de femme assez belle »[2], des autels, des inscriptions. Ces travaux durent une vingtaine de jours pendant lesquels Fauvel campe dans une chapelle abandonnée ; il descend ensuite les marbres à la mer, au prix de peines infinies, en les faisant glisser sur des planches frottées d'huile et de savon ; le 6 août son butin est embarqué pour Smyrne. Lui-même, pendant près de six semaines, guette un bâtiment du roi ; tous sont occupés à poursuivre Lambro Catzoni ; enfin la goëlette *l'Aglaé* vient le prendre et le 17 septembre le débarque au Pirée.

1. Frœhner, *Inscr. du Louvre*, n° 132.
2. Clarac, n° 905.

Digitized by Google

Il avait à refaire quelques moulages, plusieurs des premier s'étant brisés en mer ; le manque de plâtre, les intrigues nécessaires avec un nouveau voïvode — le terrible Hadji Ali Hasseki — retardèrent longtemps le début des travaux ; le mauvais temps les suspendit ensuite à peine commencés. « Si vous ne voyez pas la possibilité de travailler avec succès, lui écrivait Choiseul, revenez passer l'hiver avec moi ; nous mettrons en ordre notre description de l'Attique et de la Morée. » Fauvel fit la sourde oreille : il n'aimait pas la vie de cabinet. Des relevés topographiques, des recherches diverses l'occupaient d'ailleurs suffisamment ; le journal mentionné plus haut donne une idée de son activité et peint au vif sa ferveur d'investigateur. Il explore la côte qui se dirige vers le cap Zoster ; dans la grotte de Vari « j'ai fait tailler, dit-il, de gros morceaux d'albâtre, j'ai respecté les antiquités ». Non loin de là, sur le chemin d'Athènes, au pied d'une petite forteresse « le hasard m'a fait faire la découverte de deux tombeaux fort antiques ; un paysan m'appelle en passant pour me montrer une espèce de mortier en marbre fort grand ; près de là, j'aperçois un marbre qui perçait un peu le gazon ; j'examine, il n'en paraissait que la largeur de la main ; après avoir un peu sondé avec mon épée et reconnu à peu près la longueur, je n'ai plus douté que ce ne fût un tombeau ; je l'ai fait ouvrir, il était brut à l'extérieur, fermait parfaitement, le couvercle emboîtant le bas ; c'était le premier tombeau de cette espèce que je découvrais intact, j'aurais peine à exprimer le plaisir que m'a fait cette trouvaille ; je mourais d'impatience, enfin le couvercle se lève, je vois dans cette caisse de beau marbre de 7 pieds de long une autre caisse de bois de cèdre un peu moins longue... j'ai conservé le bois de la caisse encore fort dur dont j'ai fait faire de petits ouvrages. » Il tourne ensuite ses recherches du côté de la plaine de Marathon ; il pense reconnaître, à une demi-heure à l'ouest du village (au Képhalari), la fontaine de Macarie ; il constate que dans la caverne de Pan les stalactites n'ont rien des merveilles dont parle Pausanias. Le 20 octobre, il entame le tumulus ; pendant huit jours, dix hommes creusent

Digitized by Google

dans la partie centrale et s'enfoncent jusqu'au dessous du niveau de la plaine ; des sondages sont pratiqués à droite et à gauche jusqu'à cinq ou six pieds de profondeur ; aucun trouvaille ne paye toutes ces peines, et Fauvel, mortifié de sa déconvenue, harcelé par le propriétaire du sol, fait discontinuer les recherches. Il se dédommage en découvrant ailleurs les tombeaux des Athéniens. « En cherchant à mesurer une base, je me suis aligné sur un olivier qui s'élevait sur des ruines au milieu du marais[1] ; arrivé à cet arbre, j'ai trouvé une petite île où s'élèvent dix à douze buttes de maçonnerie où l'on voit encore des pièces de marbre de dix pieds de long, des entablements, des corniches avec modillons et denticules..., des débris d'un piédestal colossal qui s'élevait au milieu, des débris de colonnes et d'une statue assise. J'ai fouillé moi-même avec le sergent Maury entre ces élévations et j'ai trouvé des ornements de tombeaux en terre cuite où se lit en bas ΑΘΗΝΑΙΟΥ, sans le nom de la personne ; j'en ai pris cinq à six ; cette découverte non équivoque m'a fait le plus grand plaisir ; on ne connaissait ni ces tombeaux ni l'endroit où les Athéniens achevèrent de défaire les Perses ; on le plaçait au nord-est de la plaine ; j'ai trouvé tout conforme à la description de Pausanias : un petit ruisseau fait une île des tombeaux, et se jette à la mer ; une chaussée joignait ces tombeaux aux montagnes en traversant les marais ; il y a aussi un passage maçonné de l'île à la mer, qui est à 50 pieds. »

Le 28 octobre, Fauvel était de retour à Athènes. En repassant au monastère Daou, il avait pris « une inscription de Stratonice sur un cippe couronné d'un fronton de bon goût[2] » qu'il avait remarquée au pavé du sanctuaire ; « je l'ai volée, dit-il avec candeur ; il n'y avait pas moyen de l'avoir autrement ». Ayant ses entrées libres à l'Acropole, il fait voler (ce sont toujours ses pro-

1. Il s'agit du marais de Vrexisa. Une carte des ruines dont parle ce passage, levée par Fauvel quelques années plus tard (1792), se trouve à la Bibliothèque nationale ; elle a été analysée par M. Milchhœfer dans le texte explicatif des *Karten von Attika* (fasc. III-VI, p. 44-45).

2. Catalogue de la vente Choiseul, n° 128.

Digitized by Google

pres expressions) trois tronçons de colonne en vert antique qu'on jette du haut des murs sur un tas de fumier ; une métope du Parthénon qu'un ouragan avait arrachée de sa place [1], deux inscriptions du temple d'Érechthée suivent le même chemin dans le cours de décembre. Choiseul était ravi du zèle et de l'intelligence de son agent [2] ; ses convoitises grandissaient ; les inscriptions qui servaient de dallage dans l'Érechthéion, différentes autres pièces sont réclamées avec insistance ; les commandants des frégates du roi sont priés de charger à leur bord tout ce que leur indiquera Fauvel, un bas-relief du cap Colonne, s'il est possible, le lion de la Mesogeia ; « enlevez tout ce que vous pourrez..., ne négligez aucune occasion de piller dans Athènes et dans son territoire tout ce qu'il y a de pillable..., n'épargnez ni les morts ni les vivants..., » ces exhortations et autres du même ton reviennent dans chaque lettre, et aussi toute espèce de conseils sur la façon d'amadouer le voïvode, d'acheter le disdar, de déjouer les intrigues de l'évêque ; à la veille de la Révolution, la politique athénienne tient une place énorme dans les soucis du noble ambassadeur. Fauvel cependant poursuivait le cours de ses exploits. Un tertre situé entre les Longs Murs, à une demi-heure d'Athènes, dans un lieu nommé Basiliki, attire son attention [3] ; il l'ouvre, il y découvre des fragments de poterie, des ossements de plusieurs sortes de bêtes, quelques feuilles d'or ou perles de terre cuite dorée, les restes d'un bûcher qui avait douze pieds de large [4] ; d'après ce qu'il sait des sépultures de l'âge héroïque, il ne doute point qu'il ait affaire ici au tombeau de l'amazone

1. T. VIII[1], f° 23. Cf. *Revue archéol.*, 1895, I, 238 ; Forbin connaît l'acquisition de *deux* métopes achetées à Athènes pour le compte de Choiseul (*Voyage*, p. 31).

2. Dès lors Fauvel a supplanté Gaspari ; la dernière lettre de ce dernier qui parle d'antiquités est celle du 7 août.

3. Choiseul s'attribue une initiative qu'il n'a pas prise quand il écrit (*Voyage pittor.*, II[1], 319) : « J'ai fait ouvrir près d'Athènes... ».

4. J'analyse de préférence la relation manuscrite que donne le journal susmentionné, sous la date du 25 au 31 décembre 1788. Des récits de la fouille ont été imprimés dans les *Mémoires de l'Institut* (Litt. et Beaux-Arts), t. V, p. 47-49, dans le *Magasin encyclopédique* (7e année, t. VI, p. 522-526), dans les *Memoirs* de R. Walpole, p. 322.

Digitized by Google

Antiope, que Pausanias voyait en approchant d'Athènes. Le 18 janvier, après une petite pluie, il aperçoit dans un ravin, près de Callirhoè, l'angle d'un bloc de marbre : il sonde avec son épée et soupçonne qu'il s'agit d'un tombeau ; le lendemain, il déterre le marbre qui se trouve représenter deux figures de grandeur naturelle, assez médiocres, un homme et une femme se tenant par la main ; il le fait, non sans peine, porter à la mer [1]. Il remonte ensuite au château, découvre en son entier le temple des Caryatides, en mesure toutes les parties, y remarque un petit escalier communiquant avec le vestibule où sont les trois fenêtres, dans lequel on entrait par le portail du nord. Fouillant près du Parthénon, il retire des décombres le 25 janvier un bas-relief de la façade de l'est qu'il conduit au Pirée avec l'aide bienveillante des Turcs [2]. Le 3 février il achète une patère de bronze doré, trouvée dans l'épaisseur d'un mur du Parthénon, à l'angle nord-ouest ; cette patère porte l'inscription ΑΓΟΝΟΔΟΡΟΣ ΑΘΕΝΑΙΟΣ ΑΝΕΘΕΚΑ ; elle était, lui dit-on, enduite de cire, et il y avait dedans des lames de plomb avec inscriptions, et une large pièce de cuivre fort mince de Constantin. Le 9 février, il enlève du temple d'Érechthée une colonne de vert antique ; le 16, un autre tronçon, et une partie de piédestal inscrit ; il moule une très grande inscription trouvée dans les ruines du temple, qu'il ne pouvait ni copier ni acheter. Le 18, on lui apporte de Marathon un buste de Lucius Verus « trouvé dans les ruines des tombeaux des Athéniens ». Le journal s'arrête à cette date ; mais Fauvel demeura en Attique encore plus de deux mois ; pendant cet intervalle, il dut retourner à Marathon, et, au même endroit d'où était sorti le buste de Lucius Verus, il en découvrit plusieurs autres [3]. Enfin la peste le chassa ; ce fléau, dont Gaspari parlait de-

1. Fauvel dit ailleurs (Pap., VIII[1], 68) que ce bas-relief fut brisé au Pirée en son absence.

2. Cf. *Revue archéol.*, 1894, II, 28 suiv. ; 1895, I, 237.

3. Ceux de Marc-Aurèle et d'Hérode Atticus, achetés par le Louvre à la vente Pourtalès ; un troisième, celui de Socrate (Dodwell, *Classical Tour*, II, 161) a été trouvé aussi à Marathon, mais à un autre endroit (*Catal. Choiseul*, n° 55). Dans une lettre écrite à Choiseul le 23 juillet (Pap., II, f° 7) Fauvel ne parle que de deux.

Digitized by Google

puis longtemps dans sa correspondance consulaire, fit, au commencement de l'année 1789, de rapides progrès en Attique où l'attirait la famine[1]. Fauvel s'embarqua le 27 avril à destination de l'Égypte.

Plusieurs letttres, adressées par lui à Choiseul pendant l'été suivant, rendent compte de l'emploi de son temps. Il revoit en route la caverne d'Antiparos, visite surtout les carrières de Paros, y prend des échantillons de marbre, y fait le dessin d'un bas-relief intéressant, dit-il, non par le travail qui est médiocre, mais par le sujet[2]. Il arrive à Alexandrie le 12 mai, découvre une inscription sur la base de la colonne antique, dite sans fondement « de Pompée » ; « je ne puis la lire, ajoute-t-il, mais elle éclaircira le doute » ; il découvre aussi et mesure un stade dont une partie de la *spina* subsiste, le plus grand de tous ceux dont il ait entendu parler[3]. Sous la date du 25 juin (Papiers, II, f° 6-7), il transmet à Choiseul les renseignements qu'il a pu recueillir sur l'oasis d'Ammon, les tribus qui l'habitent, les ruines qui s'y trouvent, les deux sources d'eau vantées par les Arabes, si chaudes qu'elles fument en hiver. Ce voyage paraît le tenter peu : il sera coûteux et dangereux, tant à cause du khamsin qu'à cause des fièvres putrides ; « après tout, conclut-il, je doute qu'on soit bien dédommagé de ses fatigues par les ruines qu'on y pourrait trouver, elles ont dû être dénaturées, converties en églises du temps que c'était un lieu d'exil pour les patriarches ; puis, des ruines de celles-ci on aura fait des mosquées. » Quelques semaines plus tard (Papiers, II, f° 7-8, lettre du 23 juillet), il paraît décidé à tenter l'aventure : « ce que j'y trouverai, écrit-il à Choiseul, sera absolument neuf, la position même en est inconnue depuis plus de mille ans. » Sa caravane était montée, ses chameaux retenus, on donnait des otages pour sa sûreté lorsqu'on le détourna de son dessein, il n'a jamais su pourquoi, en lui fai-

1. Sur les ravages de la peste à Athènes et la belle conduite de Gaspari, cf. Constantinidis, Ἱστορία τῶν Ἀθηνῶν, p. 513-514.
2. Le bas-relief qui est accompagné de l'inscription *C. I. G.*, 2387.
3. Papiers, II, f° 4-5 (Lettre du 16 mai 1789).

Digitized by Google

sant voir de la mauvaise foi de la part des Arabes[1]. Il se borna donc à quelques excursions; au Caire, il visita les mosquées principales sous un déguisement, négocia, avec ou sans succès, l'enlèvement de plusieurs antiques, piquant d'émulation Magallon et le Vénitien Rostelli qui se disputaient la faveur de Choiseul ; il poussa jusqu'à Samara pour y acheter des momies.

Dans ces lettres de l'été 1789, on voit pour la première fois Fauvel exprimer nettement des idées d'indépendance vis-à-vis de son noble patron. Jusqu'alors, il s'était contenté de se tenir le plus longtemps possible hors de Constantinople et de donner sur ses agissements le moins de détails qu'il pouvait. Le fait d'avoir quitté, de son mouvement propre, Athènes pour l'Égypte, était déjà très significatif. Enhardi, semble-t-il, par la distance, il écrit à Choiseul le 25 juin : « Toutes vos lettres, M. l'ambassadeur, respirent le désir de trouver les occasions de faire quelque chose pour moi; n'y aurait-il pas moyen que je sois censé voyager pour le roi ou pour le gouvernement? Si c'eût été pour l'un ou pour l'autre que j'eusse fait le dernier voyage de Morée, au lieu de l'avoir fait pour le plaisir d'un abbé Barthélemy qui ne m'en a pas seulement témoigné la plus froide reconnaissance, lui qui désire encore m'envoyer à Delphes et à Platée et qui croira me bien dédommager des risques que j'aurai courus en m'honorant de son dîner qu'il me fera acheter en m'accablant de questions ; si tous ces voyages avaient été faits au nom du gouvernement, j'aurais droit de prétendre tout au moins à une honnête gratification. J'ai fait bien des découvertes relatives à la géographie ancienne, j'ai retrouvé des villes dont la position était ignorée, j'ai ramassé bien des inscriptions ; je ne les entends pas, il est vrai, mais, envoyées en France, lorsqu'elles sont copiées fidèlement, elles deviennent aussi intéressantes que si elles l'avaient été par un Villoison. Mon voyage est bien plus intéressant que le sien, si l'on excepte ses découvertes sur les divers dialectes grecs... » Dans la lettre du 23 juillet, nouvelles récriminations : Fauvel était extrêmement blessé

1. Papiers, VIII[1], f° 70.

Digitized by Google

que Choiseul, écrivant le 20 juin, ne lui eût encore rien dit de ses bustes de Marathon : « Je m'attendais que cette trouvaille vous aurait fait assez de plaisir pour que vous m'eussiez plutôt donné des ordres à ce sujet que de me faire retourner de Constantinople à Alexandrie, courir le risque d'une navigation de 300 lieues pour embarquer quelques morceaux de granit que le dernier des manœuvres fera embarquer ou emballera tout aussi bien que moi. Je ne conçois pas non plus pourquoi me faire revenir à Constantinople si vous avez le projet de fouiller à Cypre qui est pour ainsi dire à la porte d'Alexandrie ; je pense qu'il vaudrait mieux me faire passer des lettres et des instructions à ce sujet pour y fouiller cet automne que de m'y envoyer l'année prochaine, ce qui ferait un double voyage. Je ne vous cache pas, M. l'ambassadeur, que je commence à me lasser des voyages, surtout de ceux où je n'ai pour perspective que de la fatigue, nul agrément, et peut-être le regret d'un temps perdu que je ne réparerai jamais. Mon entier dévouement à servir votre goût m'a empêché jusqu'ici de penser à mon avenir que je ne puis raisonnablement entrevoir heureux si vous ne daignez vous en occuper. Par la lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire le 10 août 1787 pour me faire revenir d'Athènes en toute diligence, vous m'annonciez une lettre de M. d'Angiviller à mon sujet qui devait me faire grand plaisir. Je n'ai jamais pu savoir ce dont il avait été question. Enfin, M. l'ambassadeur, sans nuire à vos intérêts, ne serait-il pas possible que je sois censé employé pour le roi à quelque chose, ce qui serait un titre pour pouvoir demander ? L'assurance des bontés que vous avez toujours eues pour moi m'engage à ne point vous déguiser ma façon de penser, bien persuadé que vous ne croirez pas qu'elle altère mon respect... » Une lettre du 7 septembre ne contient plus aucune réclamation. Peut-être, dans l'intervalle, Choiseul avait-il fait une réponse favorable. J'ai cru pouvoir citer *in extenso* les passages ci-dessus pour montrer combien était précaire la position de Fauvel jusque et après sa trente-cinquième année. Dans ses relations avec lui, Choiseul fut toujours très courtois,

Digitized by Google

affable même : on peut en juger par une douzaine de lettres ; son défaut n'était pas la morgue de l'homme titré, c'était plutôt la jalousie du savant confisquant à son profit le travail de collaborateurs ; passablement brouillon à ce qu'il semble, il trouvait naturel qu'on servît ses désirs impatients et mobiles ; par étourderie, et non point par lésine, il payait mal ou bien oubliait de payer.

Fauvel regagna Constantinople le 29 décembre 1789 [1]. Le séjour du palais de l'ambassade dut lui plaire moins que jamais : nous connaissons par une lettre de Kauffer, postérieure de quelques mois, les discordes qui agitaient alors la petite société groupée autour de Choiseul : « Ne mettez jamais mes lettres dans les plis de Monsieur l'ambassadeur, laissez-les aller seules pour m'éviter mille questions ; car on est devenu dans cette maison d'une méfiance extrême ; et cela, parce qu'on n'est pas d'accord et que de mauvais esprits cherchent sans cesse à nuire ; ce que j'ai souffert depuis votre départ est étonnant ; mais comme je n'ai rien à me reprocher, je n'avais pas de peine à me justifier et à triompher... » Le 22 septembre 1790, Fauvel se remit en route, accompagné du fils de son patron. Ils visitèrent Adramytte, les ruines d'Assos, toute la région du Gargara [2] ; le mauvais temps les engagea à gagner l'Attique au plus vite ; vers le milieu de novembre, M. de Chanaleilles reconduisit le jeune Choiseul à Constantinople. Il devait revenir prendre ensuite Fauvel et le promener dans l'Archipel ; une avarie survenue à son bâtiment força d'ajourner le voyage. Fauvel, qui se morfondait, perdit patience et ne parla de rien moins que d'aller chercher fortune à la cour de Russie ; Choiseul, dans une lettre du 15 décembre, combat ainsi ce dessein : « Vous avez cru qu'un voyage

1. Revenait-il directement d'Égypte? Dans le t. II des dessins, un plan de l'Érechthéion porte cette légende de la main de Fauvel : « Temple d'Érechthée mesuré par Fauvel en sept. 1789 après avoir fait fouiller partout ». D'autre part une lettre (Papiers, II, f° 9 et 10) est datée d'Alexandrie le 7 sept. ; ailleurs, (Papiers, VIII², f° 10), Fauvel dit être allé au Caire le 6 octobre de la même année. L'une de ces dates est sans doute inexacte.

2. Lettre de Choiseul à Barthélemy aux Archives nationales, T. 153-158 ; Rapport de Fauvel, *ibid.* ; lettre de Choiseul à Fauvel, du 14 novembre.

Digitized by Google

en Russie pourrait devenir pour vous un chemin à la fortune; mais il serait possible que l'impératrice, toujours occupée des plus grands objets et entourée de gens qui n'aiment pas prodigieusement les arts, parce qu'ils ne les connaissent pas, n'ait pas l'occasion de connaître et d'employer tous vos talents; j'essaie de faire mieux et je suis bientôt en mesure de vous placer auprès du souverain le plus éclairé, le plus aimable, qui loge les artistes dans son propre palais, va chaque jour les voir travailler et auprès duquel je suis certain que vous réussirez si vous daignez vous en donner la peine. Il s'agira d'ailleurs d'y diriger une grande entreprise capable de vous faire connaître de toute l'Europe. La diète de Pologne, en mémoire de l'heureux changement arrivé dans sa constitution et qui n'a coûté ni une goutte de sang ni une larme à personne, a décrété d'élever un temple à la Sagesse et à la Bonté divines. Je voudrais que ce monument fût digne de son objet, qu'il ne ressemblât en rien aux masses assez informes et presque gothiques que l'on construit encore dans toute l'Europe, ou au moins que ce ne fût pas un lieu commun d'architecture. J'ai fait proposer au roi de construire le temple de Minerve, je lui ai offert la communication de tous mes dessins et l'artiste qui depuis dix ans vit au milieu d'Athènes : j'ai ajouté l'éloge de votre esprit, de la variété de vos talents..., je lui ai envoyé en même temps un dessin de ce temple de Minerve pour lui en donner une première idée. Si par hasard le style de ce monument lui paraissait trop sévère, je lui proposerais le temple de Baalbeck, mais je vous avoue que je préférerais de voir exécuter le premier... Comptez sur mon zèle à suivre cettte affaire ; si elle réussissait, vous pourriez partir au printemps prochain avec M. le comte Potoçki. » En attendant, Fauvel, sous prétexte de chercher pour le voïvode les auges dont il avait besoin, remuait le sol à Éleusis où il pensait trouver la caverne des Mystères ; puis, aidé du soldat Pierre, faisait à Athènes quantité de moulages [1]. Un moment Choiseul lui fit espérer de plus brillants

1. Lettre de Choiseul du 4 janvier 1791; lettre de Kauffer du 7 février.

Digitized by Google

travaux, dignes qu'on négligeât pour eux d'aller rebâtir Baalbeck à Varsovie ; le drogman du pacha de Morée, prévoyant le départ de son maître, voulait s'assurer pour cette époque la protection française ; comme prix d'un bérat, il offrait de rendre possibles des fouilles à Mégalopolis, à Mantinée, à Olympie ! « Quelle riche mine d'antiquités nous serait ouverte, écrit Choiseul le 6 février ; c'était le vœu de Winckelmann et pour lequel il voulait que tous les souverains se réunissent ; je ne doute point, mon cher Fauvel, qu'une telle entreprise ne vous inspirât un grand courage et que vous ne consentissiez à faire encore ce grand effort en faveur des arts et par attachement pour moi. Soyez bien sûr que je connais tout le prix de vos travaux et que je désire bien sincèrement vous prouver mon intérêt et ma sensibilité. » L'affaire était en bonne voie ; déjà Kauffer félicitait son heureux camarade ; mais « le coquin de Grec » ne tint pas sa promesse (Lettre de Choiseul du 8 août). Des tentatives sur Mégare et sur Éleusis furent également entravées. Fauvel partit pour les îles, visita Andros, Tinos où il vit « un lion de style égyptien », Délos, où le jeune Choiseul avait remarqué « plusieurs jolis autels et beaucoup de bon marbre à prendre » ; il dresse le plan des ruines, il fouille, il note des colonnes à deux faces, — chapiteau dorique d'un côté, de l'autre deux bœufs agenouillés, — des triglyphes ornés de têtes de bœufs, il mesure les débris du colosse dont le tronc est cassé en deux [1]. A Nio, il fait des sondages à l'endroit où un voyageur prétendait avoir trouvé le tombeau d'Homère ; il y découvre « des figures de marbre de 6 pouces de long, plates et les mains croisées sur la poitrine » (Papiers, VIII[1], f° 71). Sans doute il visite aussi à cette

En 1790 il a embarqué sur la *Brune* des plâtres du Parthénon et des colonnes de vert-antique (Pap., II, f° 156).

1. Sur Délos, voir Papiers, VIII[2] f° 7 : « J'ai mesuré les débris du colosse ; il est de marbre grossier de Naxie ; d'une épaule à l'autre il a 5 pieds, le tronc est cassé en deux. » Fauvel essaya une restauration du Portique des taureaux ; cf. *Antiquités d'Athènes*, trad. franç., IV (1822), p. 70. Des dessins du tome III figurent les débris du colosse, les ruines d'un « temple rond », un autel orné de bucrânes, etc... Cf. *Catal. Choiseul*, n°s 379-383.

Digitized by Google

époque Sikinos, Pholégandros, dont la structure géologique intéressait Choiseul. Avant la fin de septembre il a regagné l'Attique. Ce qu'il y fit jusqu'au printemps suivant, comme ce qu'il y avait fait avant son excursion des îles, nous est assez imparfaitement connu ; un exemplaire d'une carte de l'Attique, conservé à la Bibliothèque nationale, porte la mention : « levée géométriquement sur les lieux par Fauvel en 1792 » ; cette carte était le produit de travaux qui duraient depuis des années ; c'est d'elle que Choiseul parle dans une lettre de 1801, publiée par M. Pingaud [1]. Plusieurs notes et dessins montrent Fauvel fouillant le 1er janvier 1791 au pied du monument de Thrasyllos ; vérifiant un peu plus tard une vue de l'Acropole faite au temps de Nointel ; mesurant à nouveau le 28 septembre 1791 le théâtre de Thoriko ; faisant des moulages au temple de Minerve le 14 janvier 1792, et, quelques jours plus tard relevant avec soin un angle du fronton. Signalons particulièrement une feuille qui contient des mesures comparées de colonnes doriques [2]. C'est le premier vestige d'une étude sur les ordres grecs à quoi Fauvel devait songer longtemps.

Rentré à Constantinople le 26 avril, il repart presque immédiatement ; car le 10 août il est à Alexandrie, fait l'ascension de la colonne de Pompée, et place l'inscription sur fer blanc frappée avec un poinçon que Comté y retrouva en 1798 [3]. Ensuite il revoit le Caire en compagnie d'un noble touriste dont je n'ai pu déchiffrer le nom. D'ailleurs la pénurie de documents est extrême sur la fin comme sur le début de l'année 1792. Plus tard, Fauvel se vantait d'avoir trouvé en Égypte un nilomètre couvert d'hiéroglyphes où sont les coudées, les ruines de Canope, les débris d'un colosse d'Isis ; d'avoir fait un plan d'Alexandrie [4] ; d'avoir pris les mesures exactes de la colonne, relevé des bas-reliefs qui ta-

1. Pingaud, *Choiseul-Gouffier*, p. 271 : « la carte de l'Attique levée par Fenoil (?) » ; c'est Fauvel qu'il faut lire.
2. VIII[4], f° 144.
3. Pouqueville, *Voyage en Grèce*, V (1827), p. 53.
4. Un plan d'Alexandrie se trouve à la Bibliothèque nationale dans la liasse des cartes de Fauvel.

Digitized by Google

pissent l'intérieur de chambres sépulcrales près des Pyramides, d'avoir recueilli sur ces dernières des observations neuves... [1]. Je renonce à distinguer dans cette énumération ce qui se rapporte au voyage de 1789 et ce qui date de 1792.

Quand Fauvel revint cette fois à l'ambassade, il trouva la colonie française de Constantinople en pleine effervescence : Choiseul avait fui depuis une quinzaine. Que devenir? notre voyageur fit alors la rencontre d'un confrère en archéologie, Cousinéry, consul de Salonique ; à la fin de l'hiver ils partirent ensemble pour la Macédoine. Fauvel y demeura huit mois, visita les ruines d'Abdère, d'Amphipolis, le Strymon [2], dessina les monuments de Salonique, plusieurs sites pittoresques [3]. Au mois de juin, Cousinéry, soupçonné d'incivisme, reçut avis de sa destitution et alla se fixer à Smyrne ; isolé de nouveau, Fauvel reprit un peu plus tard le chemin de l'Attique ; en route, un coup de vent le força d'atterrir à Potidée, une autre escale lui permit de visiter l'île de Skyros [4]. La période vagabonde de sa vie était terminée [5].

Ph.-E. Legrand.

(*A suivre.*)

1. Dans sa lettre du 25 fructidor an IV, transmise au Ministère par le consul de Salonique, de laquelle il sera parlé plus loin.

2. Dans une lettre à Barbié du 24 août 1808 (*Mag. encycl.*, 1808, VI), Fauvel écrit : « Pour la Macédoine en général, consultez le Macédonien Cousinéry ; j'étais avec lui à Sérès, Prava, Drama, et je pense même à Amphipolis. » La tournée faite en société de Cousinéry n'est, semble-t-il, aucune de celles que raconte le *Voyage en Macédoine*, publié plus tard par ce dernier.

3. Plusieurs des dessins qui illustrent le *Voyage en Macédoine* de Cousinéry, t. I, sont signés de Fauvel.

4. VIII[a], f° 41.

5. Fauvel a-t-il visité les côtes de la mer Noire? Il ne le dit nulle part. Quelques-uns de ses dessins seulement pourraient le faire supposer, notamment, au début du tome IV, le dessin d'un autel découvert à Amassera ; rien n'atteste d'ailleurs que cet autel ait été dessiné sur place.

Digitized by Google

LES

INSCRIPTIONS DE SAMARKAND

(PLANCHE III.)

I

LE GOÛR-I-MÎR, گور میر, OU TOMBEAU DE TAMERLAN

Épitaphes de Tîmoûr et de plusieurs princes tîmoûrides.

Le Goûr-i-Mîr, گور میر, n'est point l'édifice le plus remarquable de Samarkand ; la Bîbî-Ḥânoum et le Shâh-Zindeh sont au moins aussi majestueux et aussi artistiques. Si le Goûr-i-Mîr au point de vue archéologique n'est point le plus bel ornement de la capitale de Tîmoûr, les souvenirs qui se rattachent au nom du conquérant de la Perse et de l'Inde, comme à celui de Shâh-Rokh ou d'Ulug-Beg, nous autorisent à le considérer comme le monument le plus intéressant de Samarkand et à commencer par lui l'étude des restes de l'empire tîmoûride dans cette ville [1].

Le tombeau de Tîmoûr se compose essentiellement d'un dôme قبه entouré de plusieurs constructions. C'est sous ce dôme que se trouvent, entourés d'une balustrade de marbre blanc finement ciselée et presque de niveau avec le sol, huit cénotaphes : celui de Tîmoûr, de Djîhângîr, fils aîné du conquérant, de Shâh-Rokh Mîrzâ, de Mîrzâ Ulug-Beg, de Sa'îd-Mîr-Berekeh, de deux de ses enfants et d'un vizir de Tîmoûr. Dans une crypte située sous cette salle se trouvent les tombeaux véritables de ces différents personnages.

Nous commencerons par décrire quelques inscriptions qui se lisent sur les murs et la coupole de ce monument, après quoi nous passerons à l'explication des inscriptions qui couvrent les tombeaux de Tîmoûr et de Mîrânshâh rédigées en arabe et

1. Voir, dans la *Revue des Deux-Mondes*, numéro du 15 février 1893, une description de ce monument par M. E. Blanc.

Digitized by Google

d'Ulug-Beg, son petit-fils, cette dernière écrite en persan. Pour les premières, nous ne possédons que des photographies, pour les autres des estampages. Ces différents documents ont été pris par M. Édouard Blanc au cours des voyages qu'il entreprit dans la Transoxiane.

Le dôme du Goûr-i-Mîr est composé, comme toutes les قبه, de deux parties, un fût cylindrique d'un diamètre énorme percé de quelques rares ouvertures, surmonté d'une coupole, qui a à peu près la forme d'un segment d'ellipsoïde de révolution, couvert de cannelures fusiformes. En nombre d'endroits le revêtement extérieur est tombé, car le Goûr-i-Mîr, comme tant d'autres monuments, est devenue une ruine, sans que personne, jusqu'à la conquête russe, ait jamais songé, non à une restauration, mais même à une mesure préservatrice quelconque.

Sur le fût on lit en très grandes lettres de plusieurs mètres de haut, composées de briques accolées, les mots suivants :

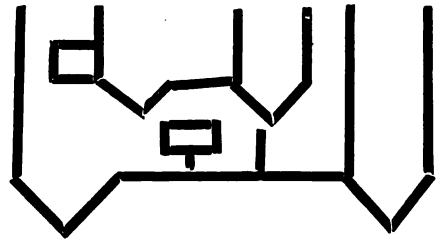

que nous transcrivons الله ?, « ? à Allah. »

Sur le soubassement du dôme se lisent les mots suivants composés avec des briques et disposés obliquement[1] :

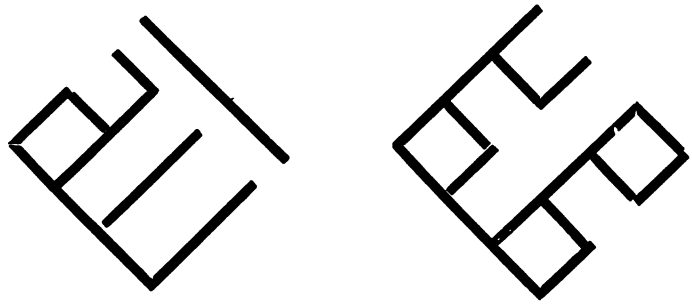

1. Entre les lettres de cette inscription, il y en a deux autres de dimensions

Digitized by Google

Nous lisons le premier الله, « Allah », le second محمد; « Moḥammad. »

Le portail du Goûr-i-Mîr est surchargé de diverses inscriptions dont voici la transcription.

I. Inscription en caractères neskhî:

عمل العبد الضعيف محمد بن محمود البنّا الاصفهانى

Nous l'expliquerons plus loin.

II. Inscriptions en briques de couleur sur les deux pylônes de chaque côté de la porte d'entrée, les unes en caractères coufiques entrelacés se lisant الملك لله, « La souveraineté est à Allah », les autres entre les lignes formant le dessin des premières.

قال الله ملك وتعالى ومن دخله كان امنا

« Allah le souverain, le Très-Haut a dit : « Et ceux qui y entre-« ront seront des hommes pieux. »

... وتعالى ان المتقين فى جنات وعيون ادخلوها بسلام امنين صدق الله العظيم

« (Dieu) le Très Haut (a dit) : Certes, les hommes pieux seront dans des jardins et auprès de sources dans lesquels ils entreront avec la paix des Croyants. Dieu le Très-Haut a dit vrai. »

IV. Sur l'un des tympans :

هذه جنات عدن فادخلوها

V. La photographie d'ensemble de la façade du Goûr-i-Mîr offre encore une inscription en caractères coufiques trop petits pour prêter à un déchiffrement certain, et une série de carrés de briques revêtus d'inscriptions en caractères entrelacés à demi-cachés par les branches d'ormes (ḳarâ-agatch قرا اغاج) gigantesques qui ont poussé devant le tombeau du conquérant de l'Inde[1].

très inférieures. On comprend qu'il soit presque impossible de les déchiffrer sur un fût cylindrique, même en raccordant plusieurs photographies faites sous différents angles, surtout quand la couleur de ces caractères n'est pas d'un pouvoir photogénique bien supérieur à celui du reste du dôme.

1. Ces arbres ont depuis été coupés par l'ordre d'un officier russe.

Digitized by Google

A droite du dôme et du grand porche d'entrée ايوان, se trouve un fût de colonne qui, de loin, ressemble assez à une cheminée d'usine, et dont le sommet a été abattu par un tremblement de terre. Il y en avait jadis deux semblables, mais il y a longtemps que l'une d'elles fut renversée par un pareil phénomène cosmique. Depuis le soubassement jusqu'au couronnement, c'est-à-dire jusqu'à 24 mètres du sol, la hauteur même à laquelle s'élève le dôme du Goûr-i-Mîr, cette tour est couverte d'inscriptions dont il ne reste plus que des ruines, car les briques de couleur qui les composaient ont été arrachées jusqu'aux deux tiers environ de la hauteur et il n'en reste plus que les alvéoles. Voici, autant qu'on en peut juger, les deux mots qui s'y trouvaient répétés indéfiniment le long d'une hélice qui entourait cette tour du bas en haut.

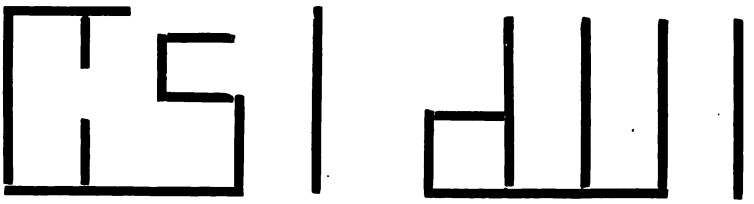

Nous lisons الله اكبر.

Inscription gravée sur la porte de la chapelle située à gauche de l'entrée.

Cette inscription, écrite en persan, est gravée en neskhî; elle est très difficile à déchiffrer sur notre photographie à cause de ses dimensions exiguës. Cette photographie comprend en effet tout le Goûr-i-Mîr depuis le sol jusqu'au point culminant du dôme. Le cartouche dans lequel se trouve gravée l'inscription mesure sur notre photographie $0^m,02$ sur $0^m,035$; et l'on se rendra compte de la réduction qu'elle a subie quand on saura que le dôme du Goûr-i-Mîr, qui s'élève à 24 mètres au-dessus du sol, n'y mesure que $0^m,18$. De plus, la partie gauche disparaît à demi dans l'ombre projetée sur elle par un mur.

Digitized by Google

On lit :

مرقد سلطان العالم[1] امر تمور بك[2] . . . . . .

. . . . . سلطان

« Tombeau du sultan du monde, l'émîr Tîmoûr-Beg...

INSCRIPTIONS DES TOMBEAUX

Inscription A.

Sarcophage de Tîmoûr; face supérieure dans la chapelle du rez-de-chaussée.

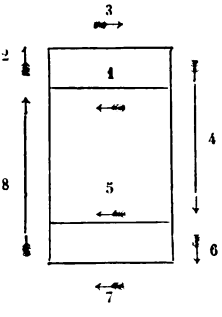

l. 1. هدا مرقد[a] السلطان[3] الاعظم والخاقان

الاكرم امر

l. 2. تيمور كوركان بن الامر رعاى بن الامر

ركل

l. 3. لامر املكر بن[4] الامر ابحل بن[5]

قراحلر نوبان بن

l. 4. الامر سوعو جبجى بن الامر الردمحى روبالا بن الامر قولاى

1. العالم; d'après la disposition des caractères, il semble impossible de lire الاعظم, « le plus grand », épitèthe que l'on trouve appliquée au nom de Tîmoûr dans l'inscription A. Peut-être faudrait-il lire avec plus de raison الغالب, « le victorieux », la dernière lettre de ce groupe étant absolument indistincte.

2. بيك. Sur la photographie il n'y a que ك et il n'est guère possible de trouver dans les autres lettres de quoi faire le titre bien connu de كوركان. Il semble qu'après ce mot il y ait را *rd* indiquant l'accusatif. Il est difficile de lire les mots intermédiaires entre ce را et le mot سلطان *sultân* qui se trouve à la fin de l'inscription ; nous reviendrons plus loin sur ce débris d'inscription.

a. Voir plus loin les notes philologiques relatives à ses inscriptions.

3. Dans cette inscription le س est souvent marqué de trois points souscrits pour le distinguer du ش.

4. On peut lire, par suite de la superposition des caractères : املكرن.

5. On peut lire انحل ن.

Digitized by Google

بن تومناى خان وبهذا نسب تسعب" حنكر حان من[1] هدا الاصل وحصلاً
ايشلطان الامجد المدفون فى هذا المرقد غاية الشرف والفضل فان حنكر
خان بن الامير بيسوكاى

l. 5. بهادر بن الامير برتل بهادر بن قبول خان بن بومناى حان المذكور

l. 6. وهو ابن الامير باسنغر بن قيدو خان بن الامير بو بو مس من
الامير بوقا

l. 7. بن الامير بوذنجر ولم يعرف والد لهذا الماجد الا ان امه الا نقوا

l. 8. وحلت كانت شيمتها الصدق والعفاف ولم تل نغاً انها حامله من
بور دخل عليها من اعلى الباب فتمثل لها سوا بستر باو ذكر انه من اما
امرً المومنين على بن ابى طالب وربما يصدقها فى دعواها غلبه اولادها
الامجاد فى كل زمان على .[2] . . . . . بوفى ليله الرابعه عشر من شعبان سنه
سبع وثمانمائه

Restitution de l'inscription A.

l. 1. هذا مرقد السلطان الاعظم الخاقان الاكرم

l. 2. امير تيمور كوركان بن الامير ترغاى بن الامير بركل بن الامير

l. 3. ايلنكير بن الامير ايجل بن قراجار نويان بن الامير

l. 4. سوغوجيجبن بن الامير ايرذمجى برولاس بن الامير قجولاى
بن تومناى خان وبهذا يَشْعَب نسب جنكيزخان من هذا الاصل وحصل
الى السلطان الامجد المدفون فى هذا المرقد غَاية الشرف والفضل فَانَّ
جنكيزخان بْنُ الامير بيسوكاى

1. L'estampage semble porter مر. Nous passerons sur les autres particularités peu importantes de l'écriture de ce monument.

2. Comme il est impossible de représenter typographiquement l'enchevêtrement des caractères, il vaut mieux ne point transcrire ici.

Digitized by Google

l. 5. بهادر بن الامير برتان بهادر بن قبول خان بن تومناى خان المذكور

l. 6. وهو ابنُ الامير بايسنغر بن قيدو خان بن الامير توتومنن بن الامير بوقا

l. 7. بن الامير بوذنجر ولم يعرف والدٌ لهذا الماجد الا أن أُمّهُ الأُنقَوَا حكت وكانت شيمتها الصُدق والعفاف ولم تَكُ بَغيّاً انّها حملته من نور دخل عليها من اعلى الباب فتمثل لها سواسيةً اباً وذُكر انّه من ابناء امير المؤمنين على بن ابى طالب وربّما تُصدّقها فى كل دعواها عليه اولادُها الامجاد فى كل زمان على كل الت عار قد توفى الليلة الرابعة عشر من شعبان سنة سبع وثمانماية

Traduction.

« Ceci est le tombeau du Sultan très grand, de l'Empereur illustre, l'émir Tîmoûr [b] Koûrkân, fils de l'émir Taraghâî, fils de l'émir Barkal, fils de l'émir Ilângîr, fils de l'émir Idjal, fils de Ḳarâdjâr Nôyân, fils de l'émir Soughoudjîdjîn, fils de l'émir Irzamdji Berlas [c], fils de l'émir Ḳadjoulâî, fils de Toûmenâî-Khân; c'est à celui-ci que prend naissance la famille de Djingîz-Khân, de cette même origine, et cette généalogie va jusqu'au sultan très glorieux enseveli dans ce sépulcre illustre et excellent. En effet Djingîz-Khân est fils de l'émir Yisoukâî Behâdur, fils de l'émir Bartân Behâdur, fils de Ḳaboûl-Khân, fils de Toûmenâî-Khân, dont il a été parlé plus haut. Ce dernier est fils de l'émir Bâîsonghar, fils de Ḳaîdoû-Khân, fils de l'émir Toûtouminin, fils de l'émir Boûḳâ, fils de Boûzandjir; on ne connaît point de père à ce glorieux personnage; si ce n'est que sa mère Alânḳâvâ a raconté (et c'était une femme qui avait comme qualités innées la sincérité et la chasteté et qui ne menait point mauvaise conduite) qu'elle l'avait conçu par une lumière qui entra en elle venant du haut de la porte, et elle in-

Digitized by Google

voquait en sa faveur un cas semblable de paternité. On a rapporté qu'il était le fils du commandeur des Croyants ʿAlî fils d'Aboû Ṭâlib, et dans tous les temps ses glorieux fils ont confirmé son dire dans toutes ses allégations à ce sujet contre toute accusation infamante. Il est mort la quatorzième nuit du mois de shaʿbân de l'année 807. »

Inscription B.

Inscription du tombeau de Tîmoûr, dans la crypte du Goûr-i-Mîr.

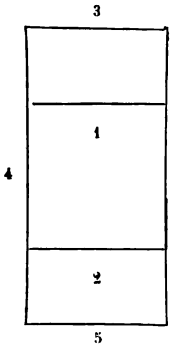

l. 1. هو الحىّ لا اله الا هو له

l. 2. الحكم واليه رجعون

l. 3. [1]الله لا اله الا هو الحىّ القيوم الا تاخذه سنة
ولا نوم وله ما فى السموات وما فى الارض مَن ذا
الذى يشفع عنده الا باذنه يعلم ما بين يديهم وما خلفهم
والا يحيطون بشى من

l. 5. علمه الا بما شاء وسع

l. 6. كرسيّه السموات والارض ولا يوده حفظهما وهو العلى
العظيم[1] فسبحان الذى بيده ملكوت كلّ شى واليه رجعون صدق الله العظيم

Traduction.

« C'est Lui le Vivant, il n'y a pas d'autre divinité que Lui ; c'est Lui qui a le pouvoir et nous retournerons vers Lui.

1. Toute la partie comprise entre les deux numéros 1-1, tant dans le texte arabe que dans la traduction française, c'est-à-dire du commencement de la ligne 3 au milieu de la ligne 6, forme le verset 256 de la deuxième sourate du Coran. Cette partie, comme celle qui se trouve sur le tombeau de Mirânshâh, porte le nom de « Versets du Trône ».

Digitized by Google

« [1] Allah! il n'y a pas d'autre divinité que Lui, le Vivant, l'Éternel! Aucun assoupissement ne s'empare de Lui, ni aucun sommeil; ce qui est dans les cieux et sur la terre Lui appartient. Quel est celui qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission? Il sait ce qui est devant eux et derrière eux, et ils ne peuvent comprendre de Sa science que ce qu'Il a voulu (leur dévoiler). Son trône couvre les cieux et la terre, et leur garde ne Lui coûte aucune peine. Il est l'Élevé, le Grand [1].

« Louange à Celui qui règne sur toute chose; nous retournerons à Lui. Allah le Très-Haut a dit vrai. »

Inscription C.

Inscription du tombeau de Mîrânshâh dans la crypte du Goûr-i-Mîr.

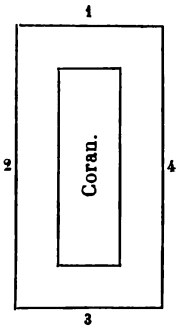

l. 1. هذا مرقد السلطان الاعظم

l. 2. سلطان ميرانشاه بن الامير تيمور كوركان بن الامير ترغاى بن الامير بركل بن ايلانكير بن الامير ايجل بن الامير قراجار بن الامير سوعوجيجن الامير ايردمحى برلاس بن الامير قاچولاى بهادر بن الامير تومناى بهن

l. 3. جنكيز خان بن الامير سوكاى

l. 4. بهادر بن الامير برتان بهادر بن الامير قبول خان بن الاميرت مناى بن الامير بايسنغر بن الامير قايدو بن الامير توتومنين بن الامير بوقا بن الامير بوذنجر ولم يعرف لهذا الماجد والد الا ان امّهُ الان قوا وقد حملته ولم تل بسور بغيا كامر اساط ان الله العالب على بن ابى طالب

Digitized by Google

Restitution.

l. 1. هذا مرقد السلطان الاعظم

l. 2. سلطان ميرانشاه بن الامير تيمور كوركان بن الامير ترعاى بن الامير بركل بن الامير ايلانكير بن الامير ايجل بن الامير قراجار بن الامير سوغوجيجين بن الامير ايرذمجى برلاس بن الامير قاجولاى بهادر بن الامير تومناى خان فان

l. 3. جنكيزخان بن الامير ييسوكاى

l. 4. بهادر بن الامير برتان بهادر بن الامير قبول خان بن الامير تومناى بن الامير بايسنغر بن الامير قايدو بن الامير توتومنين بن الامير بوقا بن الامير بوذنجر ولم يعرف لهذا الماجد والد الا ان امهُ الان قوا وقد حملته بنور ولم تكُ بغيا كامر السلطان الله الغالب على بن ابى طالب

Traduction.

« Ceci est le tombeau du Sultan très grand, Sultan Mîrânshâh, fils de l'émir Tîmoûr Koûrkân, fils de l'émir Taraghâî, fils de l'émir Barkal, fils de l'émir Ilângîr, fils de l'émir Idjal, fils de l'émir Ḳarâdjâr, fils de l'émir Soûghoûdjîdjîn, fils de l'émir Irzamdjî Burlâs, fils de l'émir Ḳadjoûlâî Behâdur, fils de l'émir Toûmenâî-Khân. Et Djingîz-Khân est le fils de l'émir Yisoûkâî Behâdur, fils de l'émir Bartân Behâdur, fils de l'émir Ḳaboûl-Khân, fils de l'émir Toûmenâî, fils de l'émir Bâîsonghar, fils de l'émir Ḳâîdoû, fils de l'émir Toûtoûminîn, fils de l'émir Boûḳâ, fils de l'émir Boûzandjir; on ne connaît pas de père à cet homme illustre, si ce n'est que sa mère, Alânḳavâ..... elle fut enceinte de lui par une lumière..... elle ne menait point mauvaise conduite, comme l'a dit le sultan du Dieu victorieux ʿAlî fils d'Aboû Ṭâlib.

Digitized by Google

NOTES

Cette inscription a manifestement été copiée sur celle du tombeau de Timoûr; la généalogie diffère même légèrement, mais seulement par quelques particularités orthographiques de celle donnée par ce monument. Ce qui ne coïncide plus du tout, c'est le reste de la phrase à partir de قد حملته; le graveur, ne comprenant point ou n'ayant pas de place pour graver le tout, a pris des lambeaux de l'inscription du sarcophage de Timoûr. Il semble bien qu'il ne comprenait pas, car le بهن de la fin de la 2e ligne représente خان فان; il est douteux qu'il faille lire بهادر. Nous restituons كامر اساط ان الله العالب, « comme a ordonné (ou dit) le sultan du Dieu victorieux. » Nous reviendrons dans le commentaire sur les lacunes de cette inscription.

E. BLOCHET.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

ΣΚΟΥΤΛΩΣΙΣ ET ΣΤΡΟΦΙΟΛΟΣ

Heronis Geometria (éd. Hultsch, p. 139, 19-22) = *Metrologicorum scriptorum reliquiæ* (éd. Hultsch, Teubner, I, p. 181, 21-182, 2). — Εὐθυμετρικὸν μὲν οὖν ἐστι πᾶν τὸ κατὰ μῆκος μόνον μετρούμενον, ὥσπερ ἐν ταῖς σκουτλώσεσιν οἱ στροφίολοι καὶ ἐν τοῖς ξυλικοῖς τὰ κυμάτια καὶ ὅσα πρὸς μῆκος μόνον μετρεῖται.

Dans ce passage, je ne m'arrêterais qu'aux deux ἅπαξ λεγόμενα, aux mots σκούτλωσις et στροφίολος, si, après avoir traduit : « quand il s'agit de mesurer des *bandes de franges* », Letronne[1] n'ajoutait pour les mots suivants « ou des *planchettes de bois* », comme si c'était là un ouvrage de menuiserie se payant au mètre linéaire, et comme si le mot *cymaise* n'était pas français[2].

En tous cas, Héron donnerait, d'après Letronne, deux exemples de métrage linéaire, dont l'un serait emprunté au tissage, tandis que l'autre est pris dans l'art de bâtir, ce qui, de sa part, est incontestablement beaucoup plus naturel.

Cette circonstance suffirait pour faire soupçonner une fausse interprétation des deux mots dont on n'a pas d'autres exemples ; la moindre réflexion montre d'autre part que la traduction *bandes de franges* est tout à fait inadmissible.

L'autorité de Letronne est sans contredit Ducange : « Σκούτλωσις, scutulatio, vestis prætextura, *instita,* ornatura in ima parte vestis. » D'autre part, pour στροφίολοι, dans ce passage, il indique

1. *Recherches sur les fragments de Héron d'Alexandrie*, Paris, 1851, p. 51.
2. Il nous est naturellement venu du latin *cymation* de Vitruve, qui, à vrai dire, ne l'emploie que pour une moulure de taille de pierre. Aussi, au XVIe siècle, *cymaise* se disait plutôt dans ce dernier sens, tandis que, de nos jours, il n'est technique qu'en menuiserie. L'évolution s'est produite comme dans l'antiquité grecque, mais pour des raisons de métier et sans influence d'une tradition.

Digitized by Google

le sens « vittæ ». Mais comment peut-on dire que des « vittæ in institis » se paient au métrage courant? Comment, avec l'interprétation de Ducange, Héron n'aurait-il pas simplement dit : ὥσπερ αἱ σκουτλώσεις ?

Mais *instita* n'est qu'une addition faite par Ducange à l'explication donnée par Saumaise [1], auquel il faut remonter. C'est lui qui le premier a dit assez vaguement pour σκουτλώσεις « quasdam vestium prætexturas » et a ajouté : « στροφίολοι Heroni sunt fasciæ vel vittæ quibus vestium extremitates prætexuntur. » Si Saumaise est ainsi le premier fauteur d'une explication qui ne me semble pas pouvoir être défendue, il ne l'appuie d'ailleurs que sur des arguments tout à fait insuffisants. S'il rapproche très ingénieusement σκούτλωσις du terme latin *scutulatæ vestes*, qui se trouve déjà dans la langue du premier siècle de notre ère, il soutient que *scutula* correspond exclusivement au grec σκυτάλη et serait par suite un synonyme de *virga*. Par conséquent, *scutulatæ vestes* aurait le même sens que *virgatæ vestes*. On ne voit pas comment il passe, de ce sens « d'étoffes rayées », à celui qu'il donne à σκουτλώσεις, pourquoi il admet que les *virgæ* ne sont qu'en bordure.

On a rejeté à bon droit l'interprétation que Saumaise a donnée du terme *scutulatæ vestes* ; il est généralement admis aujourd'hui que ces étoffes, inventées par nos pères les Gaulois, étaient des étoffes à carreaux. *Scutula* est en effet dans Vitruve (VII, 1, 4) le terme technique pour les carreaux de pierre ou de marbre (*sectilia*). Ces carreaux pouvaient d'ailleurs être soit triangulaires, soit carrés, soit hexagonaux, etc. (*in scutulis aut trigonis aut quadratis seu favis*), absolument comme les nôtres. Le terme aura naturellement passé aux carreaux des étoffes.

Scutulatæ vestes a d'ailleurs très bien pu se dire aussi pour des vêtements ne présentant des bandes de carreaux qu'en bordure ou en parement. Mais il n'en est pas moins toujours impossible que les termes de Héron s'appliquent à des étoffes ; car ce n'est

1. T. II, p. 405 de son édition des *Historiæ Augustæ scriptores*, Paris, 1620.

Digitized by Google

pas la σκούτλωσις, mais le στροφίολος qui se paie à la mesure linéaire, et si le στροφίολος peut être conçu comme un ornement quelconque, bande, galon ou frange, on ne comprend pas pourquoi il n'aurait pas été tout aussi bien posé sur des étoffes simplement unies.

Il faut donc abandonner complètement l'interprétation de Saumaise et en revenir pour Héron au sens de *scutula* pour les carrelages.

Scutulatio ne semble pas avoir été latin, les Romains ayant le mot *pavimentum*. Mais dès le temps de Héron, qui emploie nombre d'autres termes techniques empruntés au latin, les Grecs d'Alexandrie ont pu dire σκοῦτλα pour carreau et σκούτλωσις pour carrelage.

Cependant si les constructeurs ont donné à l'habillage le terme de *scutula*, ils en avaient reçu celui de *strophiolum*, dont la racine est d'ailleurs grecque et qui proprement signifie *guirlande*. Dans Héron, le sens du mot ne peut être douteux ; il s'agit évidemment des lignes de carreaux différant des autres par la couleur, la forme et les dimensions et qu'on dispose de façon à constituer des encadrements.

Héron nous a donc conservé le terme technique sous lequel les anciens désignaient ce mode d'ornementation des carrelages par encadrements ; le mot de *strophiole* est d'ailleurs assez élégant et assez clair pour être repris dans ce sens par les archéologues.

Paul Tannery.

Digitized by Google

NOUVELLES RECHERCHES

SUR

LA FAUNE ET LA FLORE DES VASES PEINTS

DE L'ÉPOQUE MYCÉNIENNE

ET SUR

LA PHILOSOPHIE PRÉ-IONIENNE

Très peu de temps après avoir publié mon article sur « les théories de la genèse à Mycènes »[1], je reçus d'un archéologue distingué une longue et flatteuse lettre par laquelle il voulait bien accepter les idées que j'avais émises, — sauf toutefois celles qui étaient relatives à l'origine « naturaliste » de la croix gammée. D'un autre côté, et tout au contraire, M. Pottier[2] déclare repousser toutes mes hypothèses, — sauf toutefois celles qui sont relatives à l'origine naturaliste de la croix gammée.

En présence de ces deux jugements autorisés, j'aurais pu demeurer très perplexe. De cette opposition, j'ai cru pouvoir conclure que si toutes mes idées étaient parfaitement défendables, ce que je pensais dès l'abord puisque je les publiais, elles étaient aussi toutes discutables, ce dont je n'avais pas davantage douté. Je n'espérais pas, à vrai dire, qu'elles fussent discutées et je dois donc, pour commencer, remercier de l'attention qu'ils m'ont prêtée ceux qui m'ont encouragé ou critiqué.

Je ne veux pas laisser passer sans réponses les courtoises contradictions de M. Pottier, non pour chercher une vaine satisfaction d'amour propre, mais afin seulement de ne pas laisser enterrer vivante une question qui m'intéresse ; et aussi parce que je

1. *Revue archéologique*, 1895, I, p. 1-27.
2. *Revue archéologique*, 1896.

Digitized by Google

comprends toute la portée et tout l'intérêt de ses critiques. Par l'allure générale de son article, M. Pottier semble vouloir opposer à d'aventureuses quoique intéressantes intuitions une méthode sûre et des faits précis. En vérité, le positivisme derrière lequel il se croit retranché est fort illusoire et réside tout dans la forme du style. Dès qu'on veut pénétrer dans le fond de l'idée, on reconnaît sans peine que mon érudit collègue n'oppose à mes hypothèses que des hypothèses — bien plus « a priori » que les miennes, — bien plus que les miennes éloignées de la donnée sensorielle — et bien plus imbues d'une traditionnelle métaphysique.

Avant d'engager la discussion, je dois prendre acte d'une observation qui m'est adressée. Dans une figure empruntée à l'*Histoire de l'Art*[1], j'avais cru voir une sorte de sac allongé sortant d'une poitrine d'oiseau, et j'avais donné de ce fait une interprétation. Or, ce prétendu sac n'est, paraît-il, qu'une simple crevasse qui s'est produite dans l'argile : il n'y a pas là trace de couleur ni de dessin. C'est une querelle de pure technique : je n'ai qu'à m'incliner et je m'incline. Je propose donc la suppression pure et simple dans mon précédent article du paragraphe allant de la ligne 3 à la ligne 12 de la page 11, sans rien changer à ce qui précède ni à ce qui suit.

I. — *Quelques textes de Théophraste. Réponse aux critiques de M. Pottier.*

Arrivons à l'ensemble de la théorie dont le passage supprimé n'est qu'un insignifiant détail. Relativement à la possibilité que, par le dessin paradoxal de leurs innombrables canards, les décorateurs mycéniens aient voulu traduire la légende, déjà née, des métamorphoses de l'anatife en oie bernache, M. Pottier me fait deux objections.

La première, c'est que : « entre la légende du moyen âge et

1. Perrot et Chipiez, t. VI, p. 467.

Digitized by Google

le dessin mycénien, il y a, au bas mot, 2000 ans de distance. Qui nous aidera, ajoute-t-il, à franchir cette énorme solution de continuité ? » Une *durée* de 2000 ans, voilà le fait ! un *hiatus* de 2000 ans, voilà l'argument ! Et pourquoi donc hiatus ?

S'il est exact, d'une façon *très abstraite et très générale*, que 2000 ans valent 2000 fois un an, il est fort arbitraire d'adapter cette vérité très générale et très abstraite à la question très particulière et très concrète qui nous occupe, à savoir : l'évolution de la pensée humaine, ou mieux encore, le développement des connaissances humaines sur les phénomènes naturels. Deux mille années où l'on ne découvre rien ne valent pas une année où l'on découvre quelque chose. Et le symbolisme arithmétique dont M. Pottier me menace n'est pas adéquat à la réalité. Dans le développement de nos connaissances scientifiques combien doivent compter les 2000 ans écoulés entre Aristote et le XVIe siècle? — Rien du tout ! C'est entre le XVIIe et le XIXe siècle que le hiatus est grand ; et pour tout ce qui est exacte observation des animaux ou des plantes, aussi bien que pour tout ce qui est croyance tirée des phénomènes observés, le moyen âge et la Grèce [même préhellène] sont bien du même temps.

Je ne conteste pas au surplus qu'il vaudrait beaucoup mieux suivre les traces de la légende au cours de ce long intervalle, qu'il serait surtout excellent de les retrouver dans la Grèce même, et par exemple dans des écrits sérieux comme ceux d'Aristote ou de Théophraste. M. Pottier a-t-il cherché s'il n'y aurait pas moyen de soutenir ainsi la théorie avant de la combattre? Je ne le crois pas.

J'espère que, d'ici peu, un helléniste voudra bien prendre en main cette cause et qu'il pourra retrouver, dans maint texte obscur, le sens exact, à la lumière des hypothèses que je propose. En attendant, et bien que je ne puisse prétendre faire, à moi tout seul et d'un seul coup, la preuve complète qui m'est demandée, je vais signaler quelques textes, intéressants à ce qu'il m'a semblé.

Si l'on veut bien prendre la peine de relire Théophraste, on

Digitized by Google

sera frappé de l'insistance avec laquelle il parle de la transformation possible des vivants les uns dans les autres. La façon dont il répète, développe et commente, en plusieurs endroits de son œuvre, les données relatives à cette idée, l'énergie qu'il déploie pour persuader que ces métamorphoses sont naturelles et explicables, le manque de critique dont il fait preuve en admettant ces données elles-mêmes, tout, en un mot, donne l'impression que, par discipline aristotélicienne, il lutte contre des préjugés très répandus à son époque, c'est-à-dire *populaires* ou encore *établis depuis un temps immémorial*, et dont il n'est pas lui-même parfaitement dégagé.

Eh bien, dira-t-on, voilà qui n'est pas très curieux. Soit. Mais, dans les passages les plus caractérisés et relatifs à ces métamorphoses, on voit revenir et sans aucun motif plausible le *poulpe* [*de Mycènes*] — sans aucun motif tiré de la contemplation des phénomènes eux-mêmes — sans aucun motif autre que la *tradition* qui depuis si longtemps agrégeait toutes ces notions sous l'égide du poulpe, le plus incontestable et le plus tenace des symboles mycéniens.

Dans le curieux fragment Περὶ ἰχθυών τῶν ἐν τω ξηρῷ διαμενόντων [1], il est question de l'exocet, de l'anabas, de l'hippopotame, de la tortue, du phoque et généralement de tous les animaux qui peuvent à bon droit passer pour amphibies, pour jouir de la double vie aérienne et aquatique. J'ai essayé de montrer que les décorateurs mycéniens s'étaient intéressés surtout aux animaux de cette sorte. Or, Théophraste, à propos justement de ces animaux-là, dépose tout à coup son positivisme pour nous dire que le *poulpe* aussi quitte l'eau afin d'aller chercher sa nourriture à terre [2]. Ai-je besoin de dire que c'est pure chimère !

1. *Fragm.*, CLXXI, édition F. Wimmer, Firmin-Didot, 1866.

2. . . . τὸ δ' ἐκ τῆς γῆς τὴν τροφὴν λαμβάνειν οὐκ ἄλογον. Ἔνιοι γὰρ καὶ ἐν τῷ ὑγρῷ ὄντες πηλὸν ἐσθίουσι καὶ φῦκος καὶ τὰ τοιαῦτα. Καὶ ὅλως δὲ εἴπερ ἐν τῷ ἀέρι διαγίνονται καὶ τὸ τῆς τροφῆς οὐκ ἄλογον. Ἐπεὶ καὶ ὁ πολύπους ἐξιὼν λαμβάνει καὶ ἡ μύραινα καὶ ἄλλοι δὲ ὥς φασι.

Digitized by Google

Dans l'*Histoire des plantes* (II, 3 et 4) le même auteur nous entretient de diverses transformations qui peuvent survenir et qui sont regardées comme des présages, transformations totales ou partielles. Après avoir cité le grenadier acide qui donne des fruits doux ou inversement, la menthe cultivée qui peut redevenir sauvage, l'épeautre qui se change en blé, etc., il ajoute :

« C'est plutôt chez les animaux que de pareilles métamorphoses sont naturelles et fréquentes. En effet, les uns se transforment suivant les saisons, tels : l'épervier, la huppe et de semblables oiseaux, d'autres en raison des changements survenus dans leur habitat : c'est ainsi que l'hydre se transforme en vipère quand les marais se dessèchent [1]. » Puis vient l'histoire de la chenille, de la chrysalide et du papillon.

Donc, au milieu de phénomènes réels, qui, bien que disparates, peuvent être appelés métamorphoses, voici encore l'intrusion d'un phénomène irréel. Lequel? La métamorphose de l'hydre. Qu'est-ce que l'hydre? C'est le *poulpe* [2].

Si l'on veut bien admettre que ces imprévues apparitions du poulpe dans des passages où il n'a que faire, peuvent servir de raccord entre les idées de métamorphoses et les symboles mycéniens, ma thèse n'en paraîtra pas beaucoup plus avancée; car rien n'indique, après tout, un raccord quelconque de ces idées avec la genèse de l'anatife sur un arbre marin et avec la transformation de ce *coquillage* en oiseau. La question cependant ferait un pas si l'on pouvait, tout au moins, rattacher le poulpe à l'anatife, puisque c'est ce dernier animal qui a paru le plus inattendu.

Théophraste encore va nous servir de guide avec sa description du chêne marin (*Hist. Plant.*, IV, 6, 8).

« Aux rameaux *sont suspendus certains coquillages*, et plus bas il y en a d'autres sur la tige même, et *qui ont poussé tout autour*

1. . . . ὥσπερ ὁ ὕδρος εἰς ἔχιν ξηραινομένων τῶν λιβάδων.
2. Tümpel, *Der mykenische Polyp und die Hydra* (*Festsch. für J. Overbeck*, Leipzig, 1893, p. 144-164).

Digitized by Google

de celle-ci. Dans ces coquillages se sont glissés des ὀνίννοι[1] avec d'autres animaux et *celui qui est semblable au poulpe*[2]. »

Si l'on observe que Théophraste décrit toujours les plantes d'une façon intrinsèque, par leurs racines, leur tige, leur ramification, leur fleur et leur graine, on sera surpris de voir celle-ci décrite et pour ainsi dire caractérisée par un complexe animal, et quel complexe? Des coquillages *suspendus* dans lesquels se tient, entre autres, le *poulpe.*

Je ne vois absolument rien à quoi puisse se rapporter cette description, si ce n'est à un bois flotté couvert d'anatifes. Et le poulpe, qui évidemment est de trop, sert à nous montrer simplement que ces arbres marins couverts de coquillages sont pris en considération en même temps que le poulpe. Je crois bien que c'est ce que j'ai dit.

Les botanistes Sprengel et Fraas, qui ont homologué les plantes décrites par Théophraste, ont complètement renoncé à proposer quoi que ce soit pour celle dont je viens de parler, et cependant, au dire de l'auteur grec, cet arbre croît au bord de la mer et est *très bien connu.* Il y a d'ailleurs un chêne marin différent du précédent et qui, lui, porte des *glands*[3]. Je crois fort que, dans ce passage, Théophraste, se faisant l'écho de ses contemporains, a consacré une confusion entre βάλανος, le gland, et βάλανος, la *balane*[4], encore un cirrhipède dont certaines espèces (par ex. *B. tintinnabulum*) se fixent sur les bois flottants comme les anatifes et souvent en leur compagnie. Cette interprétation expliquerait au reste la curieuse légende du chêne marin, dont les thons recherchent les glands et dont parle copieusement Strabon.

Je ne veux pas, sans doute, laisser supposer que je prends ces indications fragmentaires pour d'irréfutables preuves; mais j'ai

1. ὀνίννοι voudrait dire cloportes. Je ne sais au juste comment traduire ici.

2. Ἐπὶ μὲν τῶν ἀκρεμόνων προσηρτημένα τῶν ὀστρακοδέρμων ζώων ἔνια· καὶ κάτω δὲ πρὸς αὐτῷ τῷ καυλῷ περιπεφυκότων τινῶν γ' ὅλῳ, ἐν τούτοις δεδυκότες ὀνίννοι τε καὶ ἄλλ' ἄττα καὶ τὸ ὅμοιον πολύποδι.

3. Théophraste, *Hist. Plant.* (IV, 6, 9). — Φασὶ δέ τινες καὶ ἄλλην δρῦν εἶναι ποντίαν ἣ καὶ καρπὸν φέρει, καὶ ἡ βάλανος αὐτῆς χρησίμη.

4. βάλανος = balane. Arist. *Hist. animal.*, IV, 8.

Digitized by Google

la conviction qu'elles peuvent encourager à chercher dans cette voie et engager à ne pas condamner d'une façon péremptoire et rapide toutes ces théories que des concordances accumulées feront peut-être accepter quelque jour.

Et maintenant que les anatifes vont, j'espère, sembler moins ignorés de l'antiquité, revenons aux reproches que M. Pottier m'adresse pour avoir donné les canards avec trois ou même quatre ailerons sur le dos comme les plus voisins de ces anatifes. Ces trois ou quatre ailerons sont, d'après lui, une façon conventionnelle de représenter un *mouvement* et non une *forme*. Peut-il bien m'accuser de prêter aux décorateurs antiques trop de subtilité quand il ne craint pas de leur attribuer l'audacieuse, et quelque peu décadente idée de vouloir figurer un battement d'aile ? Mon contradicteur pense même établir que le *mode général* dont les céramistes préhellènes se servent pour représenter le *mouvement en général* (battement d'aile, frisson de nageoire, etc.), c'est l'emploi de traits parallèles! Et il compare à mon canard ceux des *Mykenische Thongefässe* (pl. 9 et 10). Les deux croquis ci-joints montreront qu'il n'y a aucun rapport à établir entre les deux. Les oiseaux objectés par M. Pottier sont très bien dessinés et ne trahissent aucune gaucherie; les lignes de plumes, perpendiculaires au bord de l'aile, c'est-à-dire à un axe secondaire par rapport au corps, sont toutes différentes de celles que j'ai signalées et qui sont implantées sur le corps lui-même. Là où le sens du dessin se laisse aisément saisir, l'artiste nous paraît très consciencieux observateur de la forme ailée, et aussi bien doué pour la vision juste que pour l'exacte abstraction. Pourquoi supposer qu'il a perdu toutes ces qualités, quand nous ne comprenons plus? et pourquoi toujours nous prévaloir d'une maladresse que nous lui prêtons gratuitement?

Fig. 1.

Digitized by Google

Prenons garde qu'il ne faille mettre à la place de cette prétendue inhabileté des primitifs à peindre les animaux l'inhabileté des modernes à reconnaître les animaux peints. M. Pottier pense mieux montrer la généralité du procédé dont il me reproche de tirer argument particulier en insistant sur ce que les nageoires du *dauphin* sont aussi traitées par des lignes parallèles. En lisant cette critique, j'avoue avoir été ébranlé : la nageoire du dauphin, en effet, que rien ne strie, ne peut guère être figurée de la sorte que par le fait d'une convention. Je me suis senti rassuré en constatant que les *dauphins* de M. Pottier étaient des *poissons*, et qu'alors leurs nageoires caudales, dorsales et ventrales étaient dûment représentées soutenues par leurs arêtes. Il s'agit donc encore d'une façon particulière de dessiner, bien adaptée à un objet particulier. Pourquoi les dessins dont je me suis servi feraient-ils seuls exception?

Je persiste donc à prétendre que les décorateurs antiques ont dessiné des formes et non des mouvements et qu'ils ne sont pas si maladroits qu'on le dit.

M. Pottier, en fin de compte, n'étant pas tout à fait sûr de m'avoir opposé d'irréfutables faits, ni d'avoir démontré que mes canards-anatifes sont des canards normaux, invoque la vraisemblance : « On ne niera pas, dit-il, que les peintres égéens aient eu au moins autant d'occasions d'étudier sur nature les oiseaux aquatiques que l'anatife. Pourquoi donc renoncer à l'hypothèse la plus simple, la plus vraisemblable, pour lui préférer une explication très compliquée? »

Grâce à la méthode sûre qu'il possède, et avec laquelle il me reproche de prendre des libertés, M. Pottier doit bien savoir qu'il a enfermé dans cette petite phrase plusieurs théories.

C'est d'abord la doctrine toute métaphysique identifiant le simple avec le vrai. Passons. — C'est aussi l'ensemble des raisons qui lui font trouver simple son hypothèse et compliquée la mienne et qui impliquent toute une théorie sur l'origine de l'instinct artistique.

L'opposition entre nos deux manières de voir est fort intéres-

Digitized by Google

sante; mais je ne puis ici que l'indiquer brièvement, et juste dans la mesure où elle est utile pour cette étude spéciale. Je compte au surplus prochainement la développer autre part avec des idées du même ordre.

J'ai fait remarquer déjà combien m'avait frappé chez les peintres antiques la juste vision des allures animales et la puissance de l'exacte abstraction par laquelle, avec quelques traits, ils ont su garder l'ensemble de la forme. Je suis d'ailleurs convaincu que cette abstraction a passé de la main dans l'esprit, et que la main elle-même ne l'a acquise que par l'indéfinie répétition du dessin *formel* issu lui-même directement de la donnée visuelle. L'idée de M. Pottier est tout autre, puisqu'il voit des peintres supposés d'ailleurs assez malhabiles et qui tâchent à représenter par un trait, par une figure, par une forme enfin, des qualités qui, pour tout ou pour partie, procèdent du mouvement. Ils veulent, d'après lui, rendre par le dessin « la fluidité et la vibration continuelle » des appendices, « le battement des ailes », « le chatoiement du plumage » qui fait au corps du canard « un modelé onduleux ».

Je ne puis croire que ces marins et ces hommes d'action aient eu à ce point l'âme bizarre et tourmentée et qu'ils aient ainsi du premier coup tenté de saisir l'insaisissable. Je n'insisterais pas autrement, si je ne rencontrais encore d'autres idées de la même famille et qui toutes tendent à nous faire croire que, sous le pinceau de l'homme, l'abstrait a précédé le concret : « Les peuples primitifs, dans leurs premiers *tâtonnements graphiques*, rencontrent des *formes simples et géométriques*. — Les dessins ne peuvent être que *conventionnels* à une époque préhomérique. — Les peuples primitifs peignent de préférence les êtres qu'ils ont toujours sous les yeux, et pas les formes rares ».

Retenons pour notre sujet spécial la dernière de ces propositions; après nous être toutefois demandé quels motifs des hommes primitifs auraient bien pu avoir pour tâtonner graphiquement, et pour représenter ce qu'ils pouvaient voir toujours. Quelque idée qu'on se fasse de l'instinct artistique, il faudrait

Digitized by Google

conclure, la question étant ainsi posée, que, lorsque cet instinct commence à se manifester, lorsqu'il *débute* [1], ses manifestations initiales sont le produit du loisir.

Je n'en crois rien; l'art du dessin, aussi bien que toutes les acquisitions dont s'enorgueillit notre esprit, est le résultat de la *nécessité*, d'une *impérieuse nécessité*, répondant à un *fondamental besoin*. La dernière qualité animale de l'homme et la première de ses qualités humaines est la sociabilité, avec l'inséparable *besoin* de faire partager des sensations et des sentiments. Le langage se crée pour les objets qui sont incessamment sous les yeux. Mais, si par hasard, une fois, quelques chasseurs ou pêcheurs ont découvert un être rare, dont les propriétés sont *extraordinaires*, comment vont-ils traduire, pour les représenter à la tribu qui fête leur retour, les impressions que cette rencontre a gravées dans leur mémoire, les souvenirs dont elle a rempli leur aventureuse équipée? Comment vont-ils faire surgir dans l'esprit des autres une image de ce qui *n'a jamais été vu et qui n'a pas de nom*? Le geste tâche à compléter la parole, il esquisse dans l'espace les contours de la forme décrite, et si, pour exprimer plus encore, il laisse sur le sable la trace de son mouvement, le dessin est créé : le dessin nécessaire, le dessin de la chose rare et innomée [2]. Le décorateur professionnel ne vient qu'ensuite et ne fait que répéter d'abord, avec plus de dextérité, les motifs aimés de la clientèle. Il n'imposera que rarement ses propres inspirations, s'il en a.

L'objet vu tous les jours n'est dessiné que par la suite et quand déjà une école d'art existe. Le tracé géométrique aussi, la graphique abstraction, ne peut provenir que du dessin de la

1. Je dis *début* et non *épanouissement* pour lequel peut-être cette proposition serait vraie.

2. Sur les murs des lointains caravansérails que dessinent donc les muletiers aux heures du repos? Le chameau? le mulet? le palmier qu'ils ont eu tant d'occasions d'étudier? — Du tout : c'est le *bateau à vapeur*, l'objet rare que quelques-uns seulement ont vu, ce dont ils sont tout fiers, et qu'ils expliquent aux autres. Ce n'est pas une des choses qui m'ont le moins frappé que de voir sur les arides plateaux de la Perse, où l'on trouve à peine un filet d'eau pour boire, tant de bateaux dessinés.

Digitized by Google

chose concrète ; mais laissons cela pour l'instant, afin de ne point élargir démesurément la question.

Et voilà comment mon hypothèse de l'anatife est, malgré les apparences, plus simple et moins métaphysique que l'hypothèse généralement admise.

Je n'insiste pas sur les autres points où M. Pottier se contente d'opposer sa manière de voir à la mienne, et sur lesquels il serait possible de discuter indéfiniment sans conclure. Pour montrer au reste que mes positions ne me semblent pas menacées, je vais faire un pas de plus.

II. — *La « Vallisneria spiralis » dans la décoration mycénienne.*

Un motif fort répandu dans la décoration mycénienne est celui de la figure 2 (*Myk. Vas.*, texte, p. 23, fig. 13). Je ne crois pas me compromettre beaucoup en avançant que personne n'en connaît la signification[1]. Tous ceux qui en ont parlé s'accordent assez pour y voir un animal, et moi-même, restant dans cette donnée générale, j'en avais dit : « Est-ce un vermet (mollusque gastéropode)? Est-ce une annélide tubicole? » C'était peu de chose comme indication et cela impliquait seulement qu'il s'agissait d'un animal enfermé dans un tube. Eh bien ! cette interprétation n'est pas encore assez vague pour n'être pas inexacte. Je ne puis davantage admettre, comme certains le proposent, qu'il s'agisse du « coquillage de la pourpre ». Bien plus, et toute réflexion faite, je ne reconnais dans ce dessin aucun animal, tandis que j'y pourrais retrouver une plante, ou pour

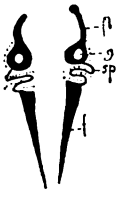

Fig. 2.

1. Si je me trompe, et si j'ai été devancé, je suis prêt à reconnaître toute priorité établie. Il faut aussi que j'exprime, pour leur collaboration, mes remercîments à mes collègues et amis : MM. Allègre, de l'Université de Lyon, et Costantin, de l'École normale, au premier qui m'a aidé dans l'intelligence des textes grecs dont je me suis servi et de quelques autres, au second qui a contrôlé les possibilités botaniques de mes interprétations.

Digitized by Google

être plus précis une fleur fécondée, un fruit : celui de la *vallisnérie spirale.*

Je propose cette interprépation pour plusieurs motifs :

1° Parce que le dessin se rapproche de cet objet naturel plus que de n'importe quoi, comme j'espère le montrer;

2° Parce que cette interprétation admise va nous donner la clef d'un grand nombre de formes symboliques dont personne, je crois, ne s'est préoccupé;

3° Enfin, parce que cette plante et tous les symboles dérivés trouvent leur honorable place dans une philosophie naturelle mettant hors de pair parmi les phénomènes ceux qui paraissent expliquer ou résumer la genèse, les métamorphoses, et la génération des vivants.

Rappelons en quelques lignes l'histoire de la vallisnérie. Cette plante doit à sa remarquable fécondation une brillante et relativement moderne renommée. Elle paraîtra peut-être (à cause de cela!) un objet moins compliqué que l'anatife, dont la dernière gloire fut médiévale et qui n'est plus aujourd'hui connu que des zoologistes ou des fervents de la mer.

La vallisnérie est une plante aquatique, de la famille des Hydrocharidées; elle croît dans le fond des eaux douces du midi de l'Europe. Elle existe en Grèce, et j'ajoute, pour ne pas effrayer ceux qui voudraient plus tard trouver à ces légendes une origine asiatique, dans la Mésopotamie, dans l'Inde et bien autre part encore. La plante est herbacée, *sans tige et formant une touffe de feuilles étirées en longs et étroits rubans.* Elle se multiplie par stolons à la manière des fraisiers. Il y a des pieds mâles et des pieds femelles qui produisent au fond de l'eau leurs fleurs.

Les fleurettes mâles, produites sur les pieds mâles, sont toutes petites, réunies en une inflorescence, et comme piquées sur un support commun conique (à la façon d'épingles sur une pelote); le tout est entouré d'une spathe translucide. Naturellement, un ignorant examen ne peut faire connaître que l'ensemble de l'inflorescence, qui semblera une fleur unique — ainsi qu'à beaucoup le paraît une marguerite.

Digitized by Google

Les fleurs femelles sont solitaires, beaucoup plus grosses, et portées chacune sur une longue hampe, *enroulée en spirale* au milieu de la touffe des feuilles rubanées.

A l'époque de la maturité sexuelle, en juillet, la hampe spiralée de la fleur femelle se détend, et celle-ci atteint la surface de l'eau sur laquelle elle flotte, immobile ou oscillant au courant suivant qu'elle a mûri sur le fond d'un étang ou d'une rivière. A ce moment aussi, les fleurettes mâles, dont les spathes se sont d'abord ouvertes en trois valves inégales, *deux grandes et une petite*, brisent leur court pédoncule et, une à une, détachées de leur support conique, montent à la surface (fig. 6 A). Libres, tout lien rompu avec la plante nourricière, vouées à la mort rapide et sûre de la fleur coupée, elles entourent les femelles qui tiennent toujours au fond; et la fécondation s'opère.

Le fruit se forme, toutes les fleurs ont disparu ou se sont flétries. De nouveau la hampe qui portait la fleur femelle resserre les tours relachés de sa spire et la graine, entraînée au fond des eaux, y va, comme mystérieusement, accomplir sa destinée.

Je viens de rappeler les phénomènes tels qu'ils nous sont connus et sans me soucier encore de montrer qu'ils ont pu l'être de toute antiquité; mais nous y reviendrons. N'est-il pas évident que, si elles ont été connues, ces humbles touffes si curieusement fleuries ont pu passer pour une presque divine révélation des genèses aquatiques ?

Fig. 3.

Or, après examen de la plante vivante, il me semble qu'on peut donner des pieds femelles une idée suffisamment approchée par le croquis reproduit figure 3. Sans doute un botaniste, *dans un traité, et sur une planche soignée*, ne les représenterait pas ainsi; *mais il pourrait parfaitement le faire à la craie, sur le tableau noir en professant* : *f* représente la touffe des feuilles rubanées, dressées toutes droites au fond de l'eau dormante; *sp*, la hampe florifère avec sa spirale, deux, trois ou quatre fois plus longue que les feuilles; *g* est la graine dans son fruit; *fl*, le reste du périanthe flétri. N'y a-t-il pas un

Digitized by Google

manifeste rapport avec la figure 2 où les mêmes lettres désignent les mêmes parties? Le décorateur antique traitant presque avec exactitude le fruit et la spirale qui sont pour lui les parties importantes du sujet, se borne à indiquer en bloc le faisceau de l'appareil végétatif.

Bien que la vallisnérie femelle soit le plus souvent représentée de la façon que je viens de signaler, elle peut l'être différemment ; comme sur le motif (*Myk. Vas.*, XV, 93)[1] reproduit figure 4, et qui donne la spirale repliée dans les touffes de feuilles rubanées.

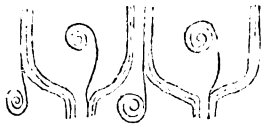

Fig. 4.

Avant de nous avancer davantage et de montrer toutes les variations sur le thème de la sexualité qui ont été obtenues par le dessin des pieds mâles et des pieds femelles, assurons-nous que ces phénomènes ont pu être connus.

Je n'y trouve, pour ma part, aucune difficulté. Moins occupés que nous, ces primitifs regardaient plus que nous et voyaient davantage, voyaient plus et voyaient mieux que la plupart d'entre nous. Mais, dira-t-on peut-être, ces fleurettes sont bien petites, et comment des objets longs de un à trois centimètres pouvaient-ils attirer leur regard? Ces objets attirent bien le nôtre et, je le répète, s'il faut accorder que ces ancêtres étaient non pas moins intelligents mais moins informés que nous, il n'y a aucun motif de ne pas les croire sensoriellement supérieurs. Au surplus, pour augmenter la vraisemblance, disons que la vallisnérie, grâce à son double mode de multiplication par stolons et par graines, peut envahir de ses touffes serrées de vastes espaces, et que, si le phénomène isolé avait peu de chances d'être vu, il en avait bien davantage, étant répété à des milliers et des milliers d'exemplaires. Qui donc ne remarquerait pas un étang tout couvert comme d'une poussière de fleurs, dont chaque grain monte du sein de l'eau. Autrefois dans le canal du Languedoc (je ne sais si c'est vrai

1. Pour simplifier les indications bibliographiques, le nombre romain indiquera toujours la planche; le nombre arabe, la figure dans la planche.

Digitized by Google

encore) la vallisnérie était devenue tellement abondante, *qu'elle eût empêché la navigation*, si chaque année, à grands frais, de nombreux ouvriers n'eussent été occupés à la détruire au fond de l'eau avec de longues faulx.

Je ne pense pas que l'on puisse m'objecter l'ignorance présumée des hommes antiques sur la sexualité des plantes; mais si, par distraction, quelqu'un le faisait, il faudrait répondre que c'est là sûrement un des phénomènes touchant les végétaux qui furent connus même de l'homme frugivore, un vrai primitif celui-là et précurseur des tribus chasseresses. Cette notion il l'acquit par l'étude *alimentaire* du *dattier*, dont certains pieds sont fructifères et les autres stériles; il sut de bonne heure que le voisinage des seconds était nécessaire à la fructification des premiers. Il le *sut* aussi pour le *pistachier* et plus tard il le *crut* de tous les arbres, généralisant et étendant à tous ce qu'il avait par nécessité forcément remarqué sur quelques-uns. Il étendit cette notion notamment au figuier qu'il crut féconder en le *caprificant* avec les figues sauvages. Ce qui d'ailleurs, pour d'autres raisons, n'était pas une mauvaise pratique.

Sans doute, on ne savait rien des phénomènes intimes de la fécondation, et pour Théophraste encore les pieds mâles ne sont définis que par leur stérilité; mais cela n'importe aucunement.

Deux mots maintenant sur l'inflorescence mâle. Elle peut être représentée enfermée dans sa spathe telle qu'elle existe sous l'eau (fig. 5, A), ou bien avec sa spathe fendue dont on n'a dessiné que les deux grandes valves (fig. 6, A).

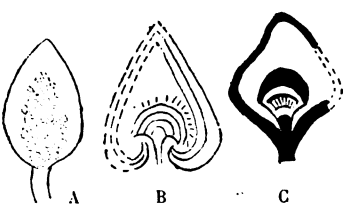

Fig. 5.

Les deux visions ont donné lieu à des symboles distincts. De la première procèdent les formes B (*Myk. Vas.*, XVI, 105) et C (*Myk. Vas.*, texte, p. 23, fig. 10) de la figure 5. La forme C se répète pour donner une décoration losangique, ainsi que nous l'avons vu de l'argonaute (plafond d'Orchomène, etc.).

Digitized by Google

L'inflorescence, dont les fleurettes se détachent pour flotter, avec sa spathe ouverte donne la série suivante :

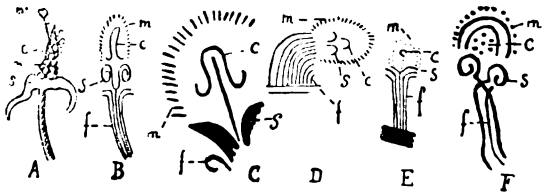

Fig. 6.

Dans toutes ces figures j'ai mis les mêmes lettres sur les mêmes parties :

f, feuilles rubanées de la plante.

s, spathe ouverte.

c, support conique des fleurettes.

m, fleurettes mâles ; *m'*, une fleurette qui monte à la surface de l'eau.

A, inflorescence mâle d'après nature ; B (*Myk. Vas.*, IX, 53) ; C (*ibid.*, XXX, 264) ; D (*ibid.*, XIII, 82) ; E (*ibid.*, texte, p. 29, fig. 17)[1] ; F (*ibid.*, XX, 142).

Naturellement, plus ce dessin est reproduit plus il se *géométrise*. A mesure que le peintre devient plus habile, et qu'il laisse d'avantage courir son pinceau, à mesure aussi il tombe dans la forme géométrique, mais pas du *premier coup*, et *il se le reproche presque* ; témoin la décoration curieuse de ce vase (*Myk. Vas.*, XVII, 122) auquel l'artiste a fait une ceinture de plantes fortement géométrisées. On y peut, grâce aux mêmes lettres, retrouver toutes les parties que j'ai décrites et que le décorateur, préoccupé de faire reconnaître, a signalées par un croquis beaucoup plus près de l'objet réel et situé tout contre l'anse du vase (fig. 7).

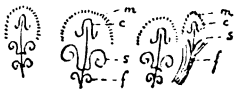

Fig. 7.

1. On pourrait aussi voir en *c* sur le croquis E la spirale femelle par une fusion d'attributs dont je parlerai un peu plus loin ; mais cette fusion est à peine indiquée ici.

Digitized by Google

Il est bien aisé de comprendre comment les fleurettes mâles, implantées sur un support commun dont elles peuvent se détacher, sont devenues une *auréole*; et je vois là *une des manières* par lesquelles l'auréole est arrivée à représenter le divin et le sacré. Je sais bien qu'il peut y en avoir une autre dérivant de certains effets solaires et par suite du soleil; mais les deux modes n'ont rien de contradictoire et ne s'excluent pas.

Quoi qu'il en soit, et que ce soit pour indiquer le sacré, ou pour confondre sur un même dessin les attributs de deux objets sacrés, ou plus naturellement encore pour figurer les fleurettes mâles arrivées autour des fleurs femelles, les artistes antiques en sont venus à mettre l'auréole aussi bien sur la plante femelle que sur la plante mâle. Comment alors les distinguer l'une de l'autre? L'objet mâle est toujours caractérisé par le support conique de ses fleurettes, l'objet femelle toujours par sa spirale, même quand il emprunte l'auréole et la double spathe du mâle, et on peut ainsi les distinguer dans la mesure où le peintre a voulu qu'ils le fussent.

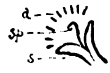

Fig. 8.
a, auréole mâle; *s*, spathe mâle; *sp*, spirale femelle

Voici un exemple d'un de ces *complexes* qu'on ne saurait exactement définir soit mâles soit femelles (fig. 8). J'en ai donné un presque semblable (fig. 6, E) comme mâle; dans d'autre cas ils sont manifestement femelles comme je vais le dire.

Il est, je crois, bien aisé de montrer que tous ces symboles sont en rapport avec la sexualité et la génération et ce qui me reste à exposer confirmera, je l'espère, tout ce que je viens de dire, et, pour ainsi parler, le fixera dans la vraisemblance.

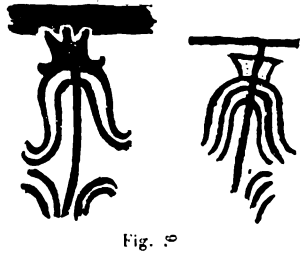
Fig. 9

Les deux croquis, fig. 9 (*Myk. Vas.*, texte, p. 46., fig. 25) sont par Furtwaengler et Löschke rapportés au palmier. Je n'y contredis pas, quoique, en vérité, l'allure de leurs feuilles me révèle une *convergence* avec ces plantes dans

Digitized by Google

lesquelles je propose de reconnaître la vallisnérie. Mais n'insistons pas sur ce point contestable et que nous allons établir beau coup mieux à l'instant.

La figure 10 empruntée aux *Myk. Vas.*, XIX, 134 *a*, comporte quatre croquis A, B, C, D; m'en rapportant à la détermination précédente et aux possibilités botaniques, je vois en B et D des palmiers, en A et C des vallisnéries sur lesquelles les lettres désignent les parties que j'ai déjà décrites.

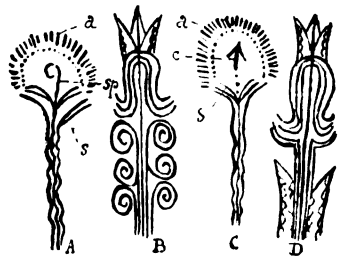

Fig. 10.

A est un pied femelle de vallisnérie *caractérisé* par sa spirale *sp*, malgré l'emploi de l'auréole et de la spathe mâle auquel nous sommes préparés ; B est un palmier femelle *poussé au type femelle par l'emploi immodéré de la spirale*; C est un pied mâle de vallisnérie caractérisé par le support *c* de ses fleurettes (j'appelle l'attention sur la forme sagittée que prend ce support) ; D est le palmier mâle rapproché du pied mâle de la plante aquatique et dépourvu de spirale.

Je pense en avoir assez dit pour faire comprendre toute ma pensée, surtout en rappelant que la sexualité du palmier fut connue des plus anciens hommes, sans qu'ils pussent l'exprimer par une forme, ignorant qu'ils étaient, non pas peut-être des parties de la fleur, mais sûrement du rôle de ces parties. Les peintres de Mycènes ont exprimé ces qualités sexuelles par le rapprochement du dattier et d'une autre plante, sur laquelle elles étaient apparentes en raison de la différence des qualités formelles, aussi bien visibles pour eux que pour nous.

Et de plus, ces rapports de la vallisnérie avec le palmier, grand arbre, arbre utile, arbre examiné de près, vont nous permettre de montrer comment l'humble et inutile plante des étangs ou des ruisseaux fut employée pour traduire avec le plus de force les idées de génération, de fécondation, de sexualité, de mystérieuse genèse au fond des eaux; idées dès cette

Digitized by Google

époque écloses et que n'a point à lui tout seul combinées Thalès.

Voici d'abord (fig. 11) un très beau motif (*Myk. Vas.*, XIII, 81 B) où sont représentés trois pieds mâles et un pied femelle : les quatre fleurs sont blotties dans les touffes de leurs feuilles, toutes les quatre sont auréolées; mais la femelle est distinguée par sa spirale *sp* et les mâles par leurs spathes florales *s*.

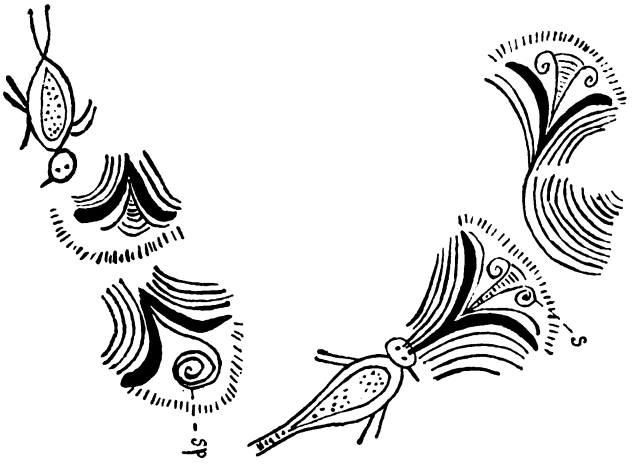

Fig. 11.

Au milieu de ces plantes, dans l'eau par conséquent, il convient de remarquer deux insectes, à l'allure aquatique. On peut aller, je crois, plus loin dans la détermination, et reconnaître à leur bec bien marqué des hémiptères rhynchotes, et parmi ceux-ci des *nèpes*, grâce aux deux filets sétacés presque aussi longs que le corps qui terminent leur abdomen, surtout sur l'exemplaire de gauche.

Pourquoi la nèpe de préférence à n'importe quelle bête? Cet insecte produit de fort dangereuses piqûres; et j'en puis parler avec quelque conviction pour en avoir failli perdre un doigt. A-t-il pu, en raison de cette particularité, passer pour le défenseur de la plante sacrée, cruel à l'imprudent qui voulait y porter la main? C'est possible, mais surtout, à la tombée de la nuit, l'in-

Digitized by Google

secte quitte les eaux et vole avec assez d'agilité. Voilà donc encore un de ces merveilleux êtres à double vie, aérienne et aquatique, toujours représentés et qui ont si manifestement et si vivement intéressé les décorateurs de ce temps.

Fermons cette parenthèse entomologique pour revenir aux expressions de la sexualité par la vallisnérie.

La figure 12 (*Myk. Vas.*, VIII, 43) reproduit certainement un pied femelle entre deux mâles. Ces derniers se reconnaissent à tous les caractères que nous avons notés jusqu'ici : l'auréole, la double spathe, le support commun des fleurettes dont la forme est subsagittée. Le pied femelle également auréolé et spathé diffère des mâles, par le signe central qui remplace la spirale habituelle et dont je ne sais que dire pour l'instant. Revenons au support central des fleurettes mâles, à forme subsagittée, nous en avions déjà remarqué un tout à fait sagitté (fig. 10). Puisque l'auréole et la spathe tendent à devenir communes, le symbole mâle le plus spécifique va rester A (fig. 13), manifestement analogue à B de la même figure. Or ce signe B est encore employé aujourd'hui pour désigner la planète Mars par les astronomes, et par les biologistes pour désigner le sexe mâle. On pense généralement que ce symbole dérive du pénis érigé; il est en effet possible que cette convergence ait été cherchée et trouvée, mais j'en crois moins banale la signification première.

Fig. 12.

Fig. 13.

Dans mon précédent article j'ai indiqué comment j'imagine une fusion entre ces symboles de philosophie naturelle (j'avais d'abord dit zoologique seulement) et un culte anthropomorphique de la génération et de la fécondité. La femme naturellement représenta le sexe femelle, scellée de l'argonaute en croix gammée; et l'amour mâle fut représenté sous les traits d'un jeune homme, portant le signe mâle *sagitté*. Ce n'était pas difficile d'en faire un archer. Personne, je pense, ne soutiendra que la métaphore de l'amour entrant au cœur comme une flèche

Digitized by Google

n'est pas secondaire; elle est plutôt, à ce qu'il me semble, bizarre et non explicative; elle a besoin d'être expliquée. Je viens d'essayer de le faire.

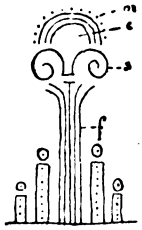

Fig. 14.

Voici maintenant sur ce thème de la sexualité une variante glorifiant le sexe fort. Le mâle, dont les lettres ordinaires feront retrouver toutes les composantes, se dresse colosse et triomphant. Les femelles que rien ne caractérise plus sont autour de lui, très petites, comme humiliées et portant toutes au-dessus d'elles une graine fécondée.

III. — *Les convergences de la vallisnérie.*

J'ai déjà signalé entre le palmier et la vallisnérie un rapprochement cherché et voulu par le décorateur antique, avec l'intention d'exprimer par ces deux végétaux une seule idée de sexualité et de fécondation.

D'involontaires confusions se sont de plus produites, pour divers motifs, entre la vallisnérie et certaines autres plantes aquatiques. Nous allons pour aujourd'hui simplement déblayer le terrain en présentant les plus facilement explicables. Une première convergence est manifeste avec la *sagittaire*; on peut facilement la comprendre par les nombreuses transitions que la nature offre elle-même entre les deux végétaux non fleuris.

La sagittaire, que tout le monde connaît, et qui croît le plus souvent en eau peu profonde ou au bord de l'eau, porte des feuilles de trois sortes : les rubanées, les cordées et les sagittées. D'une façon générale, si le pied que l'on observe est profondément submergé, le nombre des feuilles rubanées s'en trouve fort accru; si au contraire le pied pousse au bord de l'eau, toutes les feuilles sont sagittées. Enfin si les individus se trouvent en eau très profonde, les feuilles sagittées disparaissent toutes et même celles qui s'ébauchent dans le bourgeon croissent rubanées[1]. La

1. J. Costantin, *Recherches sur la Sagittaire* (*Comptes rendus de la Soc. botanique de France*, 1885).

Digitized by Google

plante prend alors l'aspect de la vallisnérie, à ce point que Poiret l'appelle *Vallisneria bulbosa* et que tous les botanistes désignent cette variété sous le nom caractéristique de *vallisnerifolia*.

Ces indices, facilement visibles, d'apparentes transformations des êtres, et spécialement des êtres tout à fait aquatiques en êtres aériens, sont, je le répète une fois encore, tout ce qui séduit les décorateurs dont nous analysons l'œuvre; et avec cette idée on voit sans étonnement qu'ils ont tenté une fois de plus de les exprimer par un complexe (fig. 15) dans lequel les feuilles de la sagittaire s'accouplent aux spirales de la vallisnérie (*Myk. Vas.*, XVIII). Les feuilles cordées ou sagittées sont ensuite largement entrées dans la décoration; je signale en passant un des motifs auxquels elles ont donné lieu (fig. 16) et dont il est facile de suivre toutes les transformations à travers *la rose à quatre pétales* jusqu'à la croix non gammée. Ce symbole a persisté longtemps.

Fig. 15.

Fig. 16[1].

D'autres confusions encore ont eu lieu par la convergence de divers dessins, symboles d'un même ensemble de croyances, et dont on ne peut trop savoir si le peintre les a cherchées ou s'il les a simplement rencontrées avec plaisir — tels ces rapprochements de la vallisnérie mâle et de l'argonaute, figure 17 (*Myk. Vas.*, XIV, 10) ou encore de la vallisnérie et de l'arbre aux canards (Perrot, t. VI, p. 455), figure 18.

Fig. 17.

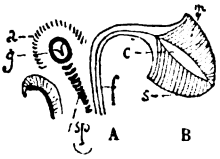

Fig. 18.
A, pied femelle; B, pied mâle.

Il existe un nombre assez considérable d'objets dont la forme est voisine de celles que je représente (fig. 19) et qui sont déterminés généralement boutons de *lotus*. J'ai eu beau regarder

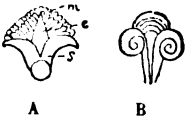

Fig. 19[2].

1. Perrot, t. VI, p. 1010.
2. Perrot et Chipiez, t. VI : A, p. 972; B, p. 945.

Digitized by Google

fleurir et s'épanouir le *nymphæa* ; à aucun moment je n'ai saisi une ressemblance avec l'objet dessiné ainsi, tandis que j'y vois très bien le dessin auquel est arrivée la fleur mâle de vallisnérie. En faut-il conclure que la confusion s'est faite seulement dans notre esprit à nous? Pas tout à fait, car effectivement ces objets préparent une convergence avec la fleur et la feuille du lotus — convergence dont l'étude mériterait un travail spécial, confusion consacrée par des textes précis, et que nous laisserons aujourd'hui de côté pour ne pas surcharger cet article.

IV. — *La philosophie pré-ionienne.*

Il paraît tout naturel que la peinture ionienne soit remplie des survivances de la décoration mycénienne [1]; mais il semble très surprenant que la philosophie ionienne puisse être remplie des survivances de la *pensée* mycénienne ; on supposerait plus volontiers que les Mycéniens n'avaient point de pensées. C'est en effet plus simple; mais c'est une bien fâcheuse application des hypothèses évolutionistes que de supposer ainsi moins bien doués que nous pour l'intelligence des hommes dont ont pu nous entretenir la poésie et l'histoire. Si lontaines que puissent paraître à l'historien et à l'archéologue ces civilisations disparues, elles semblent bien voisines à ceux dont l'esprit est familier avec l'entière évolution terrestre. Tirynthe, Argos et Mycènes sont vraiment si rapprochées de nous dans le temps qu'il n'y a pas lieu de faire entre l'esprit de leurs citoyens et le nôtre une sensible différence. Passe encore s'il était question des tailleurs de silex, des chasseurs de mammouths ou peut-être aussi des dompteurs d'hipparions; mais il ne s'agit nullement de ces pré-humains; il s'agit de sociétés humaines!

Personne aussi n'est étonné de voir faire honneur des grandioses conceptions de genèse aquatique au seul Thalès, comme s'il est vraiment possible que tout à coup un homme se soit mis à

1. Pottier, *Revue archéologique*, 1896, p. 16.

Digitized by Google

réfléchir à l'énigme des origines. Dès qu'on peut citer un nom, tout paraît s'éclaircir et l'on est satisfait; on se refuse au contraire à faire honneur de ces idées, une à une et lentement écloses, à la longue suite d'aïeux, anonyme humanité à qui nous devons tout. Cependant la plus exacte et la plus juste des deux conceptions est celle que l'esprit admet d'ordinaire le moins volontiers et qui lui paraît la moins précise. Thalès, homme du peuple, et même à ce qu'on dit homme de peine, fut moins grand créateur d'idées que grand professeur. Homme d'action, il sut par l'enseignement infuser une vie nouvelle à de lointaines croyances populaires que, peut-être, la classe supérieure était alors en train d'oublier.

Comme, sans doute, plusieurs détails des théories que j'expose seront encore longtemps contestés, il importe d'en dégager l'ensemble, qui me paraît assez bien établi pour être admis, tout au moins à titre d'hypothèse, et comme un point de départ pour des recherches ultérieures.

Je vais essayer en quelques lignes de résumer cet ensemble d'idées, sans prétendre qu'à l'époque mycénienne il ait été combiné de toutes pièces, prêt, au contraire, à repousser dans des temps plus lointains dès que les faits l'exigeront, les premiers rudiments d'une philosophie qui est encore la nôtre — à la science technique près toutefois, et cela sans doute n'est pas rien.

La plus saisissante caractéristique des décorateurs mycéniens, c'est qu'ils connaissent les objets naturels et que parmi eux ils *choisissent*. Ce *choix* va nous révéler leur idée.

I. Ce sont des marins ; fiers de naviguer, ils vénèrent les animaux qui leur paraissent capables de naviguer comme eux. Le *poulpe* du rivage qui devient l'*argonaute* du large : le *nautilos* ou *nauticos*, comme Aristote encore l'appelle souvent.

II. Ils croient que toute vie débute dans les eaux et les motifs d'ornement auxquels ils donnent la préférence, ceux qu'ils emploient le plus fréquemment, sont empruntés à la faune et à la flore des eaux.

III. Ils croient aux métamorphoses des vivants, et représentent volontiers ceux qu'ils supposent capables de relier les êtres

Digitized by Google

aquatiques aux êtres terrestres par le rapprochement des formes réelles ou dessinées : le hérisson (oursin), l'hippocampe (cheval), le canard (anatife), la sagittaire (vallisnérie). Ils figurent aussi le papillon, emblème des métamorphoses terrestres.

IV. Ils recherchent les êtres réellement ou apparement amphibies, la nèpe, la vallisnérie et la sagittaire.

V. Ces concepts de genèse s'agglomèrent en des concepts de génération, de fécondité et de sexualité : la vallisnérie et le palmier. Les symboles tournent à l'anthropomorphisme : Vénus à croix gammée (argonaute) et Amours sagittés (vallisnérie).

Frédéric Houssay.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 1896

M. Clermont-Ganneau demande que l'Académie intervienne auprès de M. le Ministre de l'Instruction publique pour qu'un plan de Carthage soit joint à l'*Atlas archéologique de Tunisie* en cours d'exécution.

M. le Secrétaire donne lecture de six nouvelles lettres de candidature aux deux places de membre ordinaire vacantes par suite du décès de MM. Hauréau et E. de Rozière. Ces lettres émanent de MM. Maurice Croiset, Eugène Pottier, A. Giry, H. Derenbourg, le marquis de Beaucourt et Flach.

L'Académie déclare qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un associé étranger en remplacement de M. Ernest Curtius, décédé il y a plus d'un mois. L'Académie nomme ensuite une commission de quatre membres, chargée de présenter des candidats à cette place. Sont nommés MM. Delisle, Perrot, Paris, Boissier.

M. Gaston Paris présente deux volumes de lettres de Michele Amari, publiées par les soins de M. Alessandro d'Ancona. Il fait ressortir l'importance, à la fois littéraire et politique, de la correspondance de l'ancien associé étranger de l'Académie.

M. Deloche fait une communication relative à deux des inscriptions récemment relevées sur les insignes épiscopaux d'Ulger, qui gouverna l'église d'Angers au XIIe siècle. M. Deloche, après avoir vainement cherché l'explication de la première inscription, qui paraît composée d'initiales, et celle de la seconde, a constaté que les mots de ces deux inscriptions n'étaient ni grecs ni latins ; or, en dehors de ces deux langues, la seule qui ait pu être employée sur un insigne épiscopal est l'hébreu. M. Deloche a eu alors recours à M. Oppert, qui a trouvé admissible l'hypothèse de son collègue, mais n'est pas parvenu à expliquer entièrement les deux inscriptions. — MM. Oppert et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

M. A. de Barthélemy présente, au nom de M. Héron de Villefosse et de M. Gauckler, directeur des Antiquités et des Arts dans la régence de Tunis, les photographies de plusieurs marbres antiques trouvés à Carthage et qui font aujourd'hui partie des collections du Musée du Bardo. Le premier de ces marbres représente une tête de Dioscure imberbe. Cette tête, dont le nez a été malheureusement mutilé, provient d'une petite statue et a été découverte, au mois de juin 1896, à Douar-ech-Chott (Carthage), dans les fouilles dirigées par M. P. Gauckler aux frais du Service des antiquités de la régence. — Le second marbre représente une tête d'homme, d'un âge déjà mûr et d'une intéressante physionomie. C'est certainement le portrait d'un personnage considérable de Carthage, qui vivait probablement au Ier siècle après J.-C. Cette tête, découverte en 1875 dans un puits de la propriété Baccouch à Carthage, au pied de Sidi-Bou-Saïd, a été acquise en 1896 pour le Musée du Bardo. — Le dernier

Digitized by Google

de ces marbres est une statue de dame romaine du IIIe siècle, découverte au mois de janvier 1896, à Douar-ech-Chott.

M. Alexandre Bertrand lit un mémoire intitulé : *Les Druides et le Druidisme.* Toutes les superstitions, toutes les pratiques mises à la charge des Druides régnaient en Gaule bien avant l'arrivée des Druides. Ceux-ci ont trouvé ces superstitions si bien enracinées qu'ils ont dû en respecter une partie; mais elles n'ont qu'un rapport très éloigné avec leurs doctrines. Le rôle des Druides a été cependant considérable; il a été celui d'une institution sociale d'une nature particulière : une forme très ancienne de groupement de certaines forces d'ordre intellectuel et moral, quelque chose comme la constitution d'oasis intellectuelles au sein de la barbarie, organisation analogue à celle des grandes abbayes de l'Irlande aux Ve et VIe siècles ou des grandes lamaseries du Tibet et de la Mongolie. Ces communautés auraient eu une grande influence sur la vie des Gaulois avant l'invasion des tribus guerrières du groupe kimro-belge, dont l'influence paraît avoir été surtout politique.

M. Foucart lit une note de M. Radet, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, sur un passage d'Ammien Marcellin, qui mentionne une localité d'Asie Mineure appelée Mygdus. Les géographes la regardaient comme n'étant pas autre chose que la ville phrygienne de Midaeum. M. Radet, après avoir montré que ces deux noms sont parfaitement distincts et se rattachent à deux héros différents, cherche à déterminer la position de Mygdus. Il prouve, d'après le récit d'Ammien Marcellin, qu'elle se trouvait sur la route de Nicée à Ancyre, au point où celle-ci atteint le Sangarius, à l'endroit où s'élève le village turc de Mékedjé. M. Radet rétablit l'orthographe de Mygdus au lieu des formes altérées (Maedo, Mido) que deux itinéraires anciens donnaient pour cette station, située à quinze ou seize milles de Nicée.

M. Vidal de La Blache achève la lecture de son étude sur les voies de commerce dans la Géographie de Ptolémée.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 13 NOVEMBRE 1896

M. Schlumberger, président, prononce un discours annonçant les prix décernés en 1896 et les sujets des prix proposés.

M. H. Wallon, secrétaire perpétuel, lit une *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Abel Bergaigne, membre ordinaire de l'Académie.*

M. René Cagnat, membre de l'Académie, donne lecture d'un mémoire intitulé: *L'activité scientifique de la France en Afrique depuis quinze ans.*

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1896

L'Académie procède à l'élection d'un membre du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes, en remplacement de M. de Rozière, décédé. Au troisième tour de scrutin, M. de Boislisle est élu.

L'Académie se forme en comité secret.

Digitized by Google

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1896

M. Boissier donne lecture d'une note de M. Gauckler, directeur du Service des antiquités et arts de Tunisie, relative à une trouvaille faite dans le camp du 4e tirailleurs, à Sousse, où, chaque année, se font de nouvelles découvertes. Après le superbe ensemble décoratif trouvé cette année dans les travaux de l'Arsenal, des soldats, employés à de menus travaux de voirie intérieure entre les baraquements, viennent de mettre au jour, presque à fleur de terre, une mosaïque à trois personnages parfaitement conservée. C'est un petit tableau carré, ayant à peine un mètre de côté, mais le sujet qu'il représente, « Virgile composant l'Énéide », offre un singulier intérêt. Le poète, vêtu d'une ample toge blanche à liséré bleu, négligemment drapée, est vu de face, assis sur un siège à dossier, les pieds chaussés de brodequins, reposant sur un degré. Il tient sur ses genoux un rouleau de papyrus, ouvert et replié, sur lequel est écrit, en lettres cursives, un des premiers vers de son poème :

Musa, mihi causas memora quo numine læso
Quidve...

La main droite posée sur la poitrine avec l'index levé, la tête haute, les yeux fixes, l'air inspiré, il écoute Clio et Melpomène qui, debout derrière le poète, lui dictent tour à tour ses chants. Les deux Muses portent dans les cheveux la couronne de lierre et l'aigrette qui les caractérisent; mais elles diffèrent d'attitude et de costume. A droite de Virgile, Clio lui lit un manuscrit qu'elle tient dans ses deux mains. C'est une jeune fille, vêtue d'une tunique bleue, flottante, sur laquelle est jetée une écharpe jaune clair. Melpomène, accoudée à gauche sur le dossier du trône, écoute la lecture avec un geste d'attention. Elle a les traits plus accusés que ceux de Clio. C'est une femme d'une beauté sévère, qui porte une robe de théâtre frangée, fixée très haut à la taille par une ceinture, et faite d'un épais brocard pourpre, brodé de vert et tout chamarré d'or; sur le bras gauche, qui soutient un masque tragique, est jeté un manteau bleu foncé aux plis lourds. Les pieds sont chaussés du cothurne. La technique est irréprochable; sauf quelques smaltes bleus, tous les cubes sont en marbre. Le mosaïque est donc d'un excellent style qui permet de la dater d'une très bonne époque, peut-être de la fin du Ier siècle après J.-C. C'est le premier portrait antique de Virgile que l'on ait découvert jusqu'ici. Il est probablement la reproduction d'un tableau célèbre, ou plutôt d'une de ces vignettes dont parle Martial (XIV, 186) et qui ornaient le premier feuillet des manuscrits des poèmes virgiliens.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1896

L'Académie procède à l'élection de deux membres ordinaires, en remplacement de MM. Hauréau et de Rozière, décédés.

Les candidats à la place vacante par suite du décès de M. Hauréau sont MM. Deveria, Reinach, Derenbourg et de Beaucourt.

Digitized by Google

M. Salomon Reinach, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, au cinquième tour de scrutin, est élu membre de l'Académie.

Les candidats à la place vacante par suite du décès de M. de Rozière sont M. E. Babelon, Maurice Croiset, Flach, Giry, Pottier.

M. A. Giry, ayant obtenu la majorité absolue, au troisième tour de scrutin, est élu membre de l'Académie.

M. Domenico Comparetti, correspondant de l'Académie, est élu associé étranger, en remplacement de M. E. Curtius, décédé.

M. Homolle adresse à l'Académie une lettre de M. Uspensky, directeur de la mission scientifique russe de Constantinople, annonçant que le gouvernement russe vient d'allouer à cette mission une somme de 3,000 roubles pour l'exploration des couvents du mont Athos. M. Homolle rappelle que cette exploration doit se faire en commun par la mission russe de Constantinople et l'École française d'Athènes. Il pense que le gouvernement français aura à cœur d'imiter la générosité du gouvernement russe.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1896

M. E. Müntz fait remarquer que peu de poèmes ont été aussi souvent illustrés que les « Triomphes » de Pétrarque. Deux siècles durant, sculpteurs, peintres, miniaturistes, tapissiers, graveurs ont donné place à ce thème pittoresque sur des écrins microscopiques ou sur des façades monumentales (la cour de l'hôtel de Bourgthéroulde à Rouen), sur des coffres de mariage et sur des tentures de haute lisse, sur des décors de théâtre et jusque sur des tombeaux. M. le duc de Rivoli a recueilli et fait reproduire par la photographie et le dessin toutes les illustrations anciennes du poème de Pétrarque. Absorbé par d'autres travaux, il a laissé à M. Müntz le soin de commenter ces représentations, qui sont au nombre de plus de cent. On croyait jusqu'ici que les plus anciennes illustrations des « Triomphes » ne remontaient qu'au xve siècle; mais M. Müntz produit quatre miniatures du xive siècle, qui montrent, pour le triomphe de la Renommée, une composition de tout point analogue à celle de la période suivante : la déesse debout sur un char, entourée d'un nombreux cortège de guerriers, de poètes ou de philosophes. En outre, des inventaires anciens mentionnent, dès 1399, une tapisserie représentant l'histoire de Bonne Renommée.

M. de Vogüé communique une note sur l'inscription nabatéenne de Pétra, dont il a parlé dans une des précédentes séances. Le R. P. Lagrange, directeur de l'École biblique de Jérusalem, a pu arriver récemment jusqu'à Pétra et prendre un estampage de cette inscription, qui permet de compléter et de rectifier quelques-unes des lectures proposées par M. de Vogüé d'après la copie imparfaite du voyageur anglais Frazer. Le sens général de l'inscription reste le même.

M. Heuzey présente un monument chaldéen, offert au Musée du Louvre par M. Noël Bardac. C'est une longue inscription qui relate les guerres de la ville de Sirpourla avec un pays voisin, celui de Ghisban, pour la délimitation de leur commune frontière. On sait combien sont rares, parmi les monuments de

Digitized by Google

la première époque chaldéenne, les textes vraiment historiques. Celui-ci n'embrasse pas moins de quatre règnes de la plus ancienne histoire, entre le XXXVIIIe siècle avant J.-C. et le XLe et même par delà. Datant d'Entéména, le célèbre patési du Vase d'argent, il remonte à son père, puis à Eannadou, le roi de la stèle des Vautours, et prend son point de départ sous le règne de Mésilim, roi de Kish, dont le nom a été découvert aussi au Louvre sur un objet contemporain, la masse d'armes aux lions. Ce long texte a été déchiffré et traduit par M. François Thureau-Dangin.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1896

M. Clermont-Ganneau rappelle que M. Sachau a récemment exposé devant l'Académie des sciences de Berlin un monument nabatéen qui, si son explication était admissible, offrirait un intérêt exceptionnel. C'est un autel en pierre, sur la face antérieure duquel est sculpté en relief un grand bœuf ou taureau, vu de profil. Au-dessus et au-dessous de l'animal sont gravées deux lignes de caractères nabatéens, où M. Sachau a cru reconnaître la mention d'un dieu dont ce taureau aurait été l'image. Le Kousayyou des Nabatéens aurait donc été un congénère du bœuf Apis des Égyptiens. M. Clermont-Ganneau démontre que l'interprétation de M. Sachau est tout à fait inadmissible et qu'il a pris un homme pour un dieu. Kousayyou n'est pas le nom d'un dieu, mais un simple nom de personne. Quant au taureau, c'est, comme sur nombre d'autels grecs et romains, l'image de l'animal offert dans les sacrifices auxquels devait servir l'autel.

M. Glotz, professeur d'histoire au lycée Michelet, lit un mémoire sur les caractères de l'évolution du droit dans la Grèce primitive. Il détermine le sens des mots *thémis* et *dikè* dans Homère. Les *thémistes* sont des décisions autoritaires prises par un chef suprême ; les *dikai*, des sentences rendues par plusieurs chefs, qui supposent une procédure formaliste et se conforment à une jurisprudence rudimentaire. Ces deux régimes judiciaires existent simultanément dans la société homérique, comme les deux régimes politiques dont ils sont les manifestations. La *dikè*, d'abord insignifiante, finit par absorber la justice sociale ; la *thémis*, qui d'abord était tout, finit par n'être plus rien dans la cité, mais devient un droit religieux et privé qui se confond aisément avec l'équité naturelle. — M. Viollet présente quelques observations.

M. Oppert communique le texte entier de la prière du roi Saosduchin où il est question de l'éclipse lunaire du 15 sebat (18-19 juin 653 av. J.-C.). Le commencement est fruste et n'a pu être reconstitué que par hypothèse. M. Oppert lit une traduction de cette pièce, en insistant sur l'interprétation de quelques passages.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1896

L'Académie procède au renouvellement de son bureau pour l'année 1897. Sont élus à l'unanimité des voix : président, M. Héron de Villefosse; vice-président, M. Longnon.

Digitized by Google

M. Camille Jullian, professeur à l'Université de Bordeaux, est nommé correspondant, en remplacement de M. Sauvaire, de Marseille, décédé.

M. le baron de Rosen, de Saint-Pétersbourg, est nommé correspondant étranger, en remplacement de M. Domenico Comparetti, précédemment nommé associé étranger.

M. Cagnat annonce que M. le lieutenant Poulain, de la brigade topographique du capitaine Lachouque, a découvert, non loin de Testour, une longue inscription latine : c'est un règlement relatif à la ferme et à l'exploitation de domaines impériaux, analogue à ceux qui ont déjà été découverts en Tunisie, notamment à Souk-el-Khmis et à Aïn-Ouassel.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

— Il est rappelé que le concours sur la question suivante proposée pour le prix du Budget : *Chercher dans les Métamorphoses d'Ovide ce qu'il a pris aux Grecs et comment il l'a transformé*, a été prorogé à l'année 1898 et non à l'année 1897, comme l'a cru un concurrent qui vient d'adresser au Secrétariat de l'Institut, un mémoire portant pour devise : « *In nova fert animus mutatas dicere formas corpora* » (Ovide).

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 15 JUILLET 1896

M. Paul Girard lit une notice sur un moule à bijoux en porphyre vert antique, qu'il a trouvé à Samos; on y remarque en particulier l'image d'un poisson dont la tête est munie d'un long éperon.

M. P. Gauckler fait le compte rendu des fouilles qu'il a récemment exécutées à Carthage dans le premier cimetière des *officiales*; toutes les tombes exhumées sont de l'époque de Domitien.

M. Ulysse Robert lit, de la part de M. A. Ledieu, bibliothécaire d'Abbeville, une notice sur Ernoul Delf, sculpteur abbevillois du xve siècle, et auteur d'une *Mater dolorasa* conservée dans le local des archives communales.

SÉANCE DU 22 JUILLET 1896

M. Gauckler communique une série d'inscriptions latines trouvées en Tunisie, à Maktar et dans les environs, par M. Poivre, contrôleur-suppléant à Maktar.

M. Marquet de Vasselot, au nom de M. Marcel Bing, lit une notice sur deux œuvres inédites du sculpteur Jean de Liège : il s'agit des statues tombales du roi Charles IV le Bel et de la reine Jeanne d'Evreux.

Digitized by Google

M. Babelon communique, de la part du R. P. Delattre, une inscription votive à Pluton et un sceau du XIIIe siècle au nom d'une femme appellée Mabille Habet. Ces deux monuments ont été trouvés par le P. Delattre à Carthage.

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1896

M. le président rappelle que M. Auguste Prost, décédé au mois d'août dernier, a légué 100,000 francs à la Société, à l'effet de subvenir aux frais d'une publication annuelle relative à la ville de Metz et au pays messin.

M. Mowat communique, au nom de M. Decombe, conservateur du Musée de Rennes, d'importantes inscriptions romaines trouvées récemment dans le mur d'enceinte gallo-romain de la ville de Rennes.

M. E. Molinier présente des observations relatives à une particularité de la coiffure des femmes à Byzance ; cette particularité, consistant en un bonnet en forme de bourrelet, se retrouve copiée ou imitée sur des monuments du moyen âge occidental.

M. de Bock, conservateur du Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, annonce à la Société qu'un chimiste norvégien a découvert le moyen de débarrasser de la rouille les monuments qui en sont couverts après un long séjour dans la terre : ce procédé repose sur l'emploi d'une solution de soude caustique et de feuilles de zinc.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1896

M. Michon présente à la Société une statuette de marbre récemment acquise par le Musée du Louvre et représentant un Esculape imberbe comme un Apollon.

M. Julliot, correspondant de la Société à Sens, envoie un mémoire relatif à des inscriptions romaines récemment découvertes sur l'emplacement d'une basilique à Saint-Maurice-en-Valais (Suisse).

M. Enlart fait une communication sur l'iconographie des rois de Chypre, de la famille des Lusignan.

M. E. Molinier présente à la Société des carreaux de pavage en terre émaillée du XVe siècle, et provenant de l'église de Brou.

M. Camille Benoît envoie une notice sur un buste inconnu du XVe siècle italien conservé à Urbin.

Digitized by Google

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Nous reproduisons une circulaire émanant de la Direction de l'École française d'Athènes, en la recommandant à toute l'attention de nos lecteurs :

L'École française d'Athènes célébrera au mois d'avril prochain le cinquantième anniversaire de sa fondation; elle a pensé que ce jubilé devait avoir un caractère scientifique et servir, autant que faire se pourrait, au progrès de l'archéologie.

Presque toutes les sciences ont leurs congrès internationaux; l'archéologie classique n'en a pas; on voit cependant quel avantage résulterait pour la science de réunions générales et périodiques, où les découvertes récentes seraient exposées, où les problèmes de méthode, de pédagogie, d'organisation et de répartition du travail seraient discutés et pourraient être l'objet d'une entente commune; on sent tout le profit et tout le plaisir que trouveraient les savants à entrer les uns avec les autres en relations personnelles, intimes et fréquentes.

Athènes, par la primauté de son génie, la beauté de ses monuments, l'activité scientifique dont elle est le centre, paraît une ville tout indiquée pour de telles réunions; les instituts et missions scientifiques qui y sont établis, y forment, avec l'Université et la Société archéologique, comme une délégation internationale. Il a semblé que le Jubilé de l'École française pourrait être l'occasion et prendre la forme d'un congrès international d'archéologie classique, qui, si l'épreuve réussissait, fixerait lui-même le lieu, la date et le programme d'une réunion nouvelle, et deviendrait le point de départ d'une série indéfinie de réunions périodiques, convoquées à époques fixes, soit à Athènes, soit dans tout autre ville, que désignerait à chaque fois le congrès,

Digitized by Google

et tenues par les soins d'un comité central permanent et de comités locaux.

C'est dans ce but que le Directeur de l'École française a fait appel au concours des savants grecs et des directeurs d'Écoles, ou des chefs de missions étrangères résidant à Athènes ; ils ont accepté l'idée avec la plus amicale et la plus active sympathie.

Persuadés de répondre à un besoin de la science et à un désir des travailleurs, nous avons constitué ensemble un comité d'initiative; nous bornons notre rôle à préparer le premier congrès, qui sera tenu à Athènes par les soins de l'École française, et serons heureux de remettre nos pouvoirs entre les mains d'un comité définitif, régulièrement constitué et investi par le congrès.

S. A. R. Mgneur le Prince Royal de Grèce, président de la Société archéologique, à qui nous avons eu l'honneur de soumettre notre projet, a bien voulu l'approuver, et a daigné accorder à notre œuvre Son haut patronage et Ses bienveillants encouragements.

Vous trouverez ci-dessous le programme provisoire que nous avons élaboré; nous vous demandons dès à présent l'appui de votre adhésion et l'assistance de vos conseils, et nous sollicitons, pour le mois d'avril prochain, votre présence et votre collaboration effective.

DISPOSITIONS RELATIVES A LA TENUE DU CONGRÈS

I. Un congrès international d'archéologie sera tenu à Athènes en 1897, par les soins de l'École française d'Athènes.

II. Aussitôt réuni, le congrès désignera son bureau.

III. Il durera trois jours, les 26, 27 et 28 avril (nouveau style), et davantage, si les discussions l'exigent et que les adhérents le demandent.

IV. Les séances, au nombre de deux par jour, seront tenues à l'École française, ou à l'Université d'Athènes; elles seront toutes plénières, à moins que le congrès ne désire se diviser en commissions.

V. Les séances seront consacrées, les unes à des conférences scientifiques, les autres à des discussions techniques.

Dans les premières, des discours seront prononcés sur des sujets d'une portée générale, choisis de préférence parmi ceux qui, dans l'état actuel des connaissances et des découvertes, sembleront les plus importants. Il paraît désirable que chacune des nations qui prendront part au congrès soit, autant que

Digitized by Google

possible, représentée par un orateur. Les orateurs devront s'entendre d'avance avec le comité, qui règlera l'ordre du jour; ils emploieront la langue de leur choix.

Dans les séances de discussions, on agitera, non des problèmes purement scientifiques, mais plutôt des questions pratiques de méthode, d'organisation du travail et d'enseignement, plus susceptible de solutions promptes et nettes. Pour préparer l'œuvre du congrès et en accroître l'activité, il sera bon que les personnes qui désireront prendre part aux discussions envoient au Comité, quinze jours au moins à l'avance, leurs conclusions écrites, plus ou moins développées.

VI. Chaque question sera rapportée par un rapporteur spécial, désigné par le Comité.

VII. Les conclusions envoyées au comité, les rapports, les résumés des discussions formeront, avec les discours et conférences, les actes du congrès. Il en sera fait une publication de la manière que décidera le congrès.

PROGRAMME DE QUELQUES QUESTIONS QUI POURRAIENT ÊTRE MISES A L'ÉTUDE

En raison de la nouveauté de la tentative et du peu de temps dont on dispose, nous avons pris sur nous de rédiger un projet de programme, et nous avons cru sage de le faire porter de préférence sur des questions d'ordre pratique, en nous inspirant le plus possible des vœux que nous avons recueillis de divers côtés.

I

De la recherche et de la conservation des monuments antiques.

1° Y aurait-il lieu de rédiger des instructions générales sur la méthode à suivre dans les fouilles?

2° Quelles mesures y aurait-il lieu de proposer pour la conservation et la protection efficaces des restes antiques exhumés par les fouilles? — De la convenance des remblaiements après relevés faits.

3° Dans quel esprit et jusqu'à quel point convient-il de restaurer le Parthénon et les monuments antiques?

II

Des moyens les plus propres à faciliter le travail archéologique, à le rendre plus rapide et plus fécond.

1° Projet d'une publication annuelle et internationale de bibliographie archéologique.

2° Projet d'uue Éphéméris épigraphique grecque.

— d'un recueil épigraphique grec universel, de petit format et de prix modéré.

— d'un recueil des inscriptions grecques chrétiennes et byzantines.

3° Recherche du meilleur mode de publication et reproduction des textes épigraphiques.

Digitized by Google

4° Projet d'une nomenclature archéologique internationale.

5° Essai d'une dénomination commune, ou d'une figuration des formes de vases au moyen de signes typographiques.

6° Projet d'un système uniforme d'abréviations et de références.

III

Enseignement archéologique.

Dans quelle mesure et par quels moyens l'étude de l'archéologie et de l'histoire de l'art peut-elle être introduite dans l'enseignement secondaire (lycées et gymnases)? Quelle a été la méthode suivie, et quels sont les résultats obtenus dans les pays qui ont déjà essayé cet enseignement nouveau?

IV

Organisation du IIe congrès d'archéologie classique.

Nous ne nous flattons pas d'avoir compris dans ce programme toutes les questions qui eussent pu ou qui y auraient dû y figurer; c'est un projet que nous vous soumettons, avec l'espérance que votre concours ne nous fera pas défaut pour le modifier et l'améliorer. Nous vous prions instamment de vouloir bien nous transmettre vos observations le plus tôt qu'il vous sera possible, pour que le programme définitif soit arrêté, publié et distribué en temps utile.

Nous avons dû prendre, avec la responsabilité de convoquer le congrès, celle d'élaborer un plan d'études; nous n'avons pas l'ambition d'accomplir tout d'abord une œuvre définitive et parfaite, mais plutôt de la rendre, par un premier essai, réalisable dans un avenir plus ou moins prochain; nous croirons avoir bien rempli notre tâche si cette réunion en prépare d'autres qui servent mieux les intérêts de la science.

Veuillez agréer les assurance, de notre considération distinguée et de nos sentiments dévoués de confraternité.

Les membres du Comité :

Christomanos, recteur de l'Université d'Athènes; Cavvadias, éphore général des Antiquités, secrétaire de la Société archéologique; Doerpfeld, premier secrétaire de l'Institut archéologique allemand; Wolters, deuxième secrétaire de l'Institut archéologique allemand; Richardson, directeur de l'École archéologique américaine; Smith, directeur de l'École archéologique anglaise; Wilhem, de la mission archéologique autrichienne; Reichel, de la mission archéologique autrichienne; Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, président du Comité; Perdrizet, membre de l'École française d'Athènes, secrétaire du Comité.

Les adhésions doivent être adressées à l'École française d'Athènes.

Il est désirable qu'elles y parviennent le plus tôt possible, pour permettre de régler les détails de l'organisation du Congrès, d'obtenir pour ses adhérents toutes les facilités possibles de voyage ou de travail et de leur adresser des cartes qui leur en garantissent la jouissance.

Digitized by Google

— *Gazette des Beaux-Arts*, 1er nov. 1896 : M. Tourneux, *Les tsars à Paris* (plusieurs reproductions d'anciennes gravures dans le texte). — F. Mazerolle, *Visite de Pierre le Grand et de Nicolas II à la Monnaie des médailles* (*médaille commémorative*, exécutée par Chaplain, *Plaquette commémorative*, exécutée par Roty, héliogravure). — *Visite de Nicolas II au reliquaire des Invalides* (eau-forte originale de Renouard, tirée hors texte). — A. de Champeaux, *La décoration de Paris à l'occasion des fêtes russes* (nombreuses vignettes). — P. Marquet de Vasselot, *Quelques œuvres inédites de Pigalle* (vignettes). — A. Valabrègue, *Le Musée de Bâle. Artistes allemands et artistes suisses* (4e article, vignettes). — G. Servières, *L'anneau du Niebelung à Bayreuth en* 1896 (1er article). — *Buste de femme*, étude à la sanguine d'A. Watteau (coll. Bernstein), photogravure tirée hors texte.

— *Gazette des Beaux-Arts*, 1er décembre 1896 : P. Lafond, *François-Joseph Heim*, 1er article (une eau-forte, vignettes). — G. Frizzoni, *La galerie Layard* (une photogravure, vignettes). — Pascal, *Un sculpteur du grand siècle, Pierre Garnier*, 1635-1715 (vignettes). — Mary Logan, *Le triptyque attribué à Juste d'Allemagne au Musée du Louvre* (héliogravure). — A. Pératé, *L'exposition d'art religieux à Orvieto* (vignettes). — G. Servières, *L'anneau des Niebelungen à Bayreuth, en* 1896 (deuxième et dernier article). — *Bibliographie. Vie de Brantôme*, par Ludovic Lalanne (gravure tirée en couleur). — E. Müntz, *Les tapisseries de Raphaël au Vatican et dans les principaux musées et collections de l'Europe* (vignettes). — A. Marguillier, *Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les beaux-arts et la curiosité pendant le second semestre de l'année* 1896.

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, XXe année, 1896 : Svoronos, *La numismatique de Delphes* (pl. XXV-XXX). — P. Perdrizet, *Men* (pl. XIV-XVI). — G. Radet et H. Ouvré, *Inscriptions de Phrygie*. — G. Fougères, *Inscriptions de Mantinée*. — P. Jouguet, *Inscriptions grecques d'Egypte*. — E. Bourguet, *Inscriptions de Delphes* (pl. IV-IV *bis*. Deux comptes du conseil et des *Naopoioi*. Le vif intérêt que présentent ces textes importants fait regretter qu'une plus large place ne soit pas faite dans le *Bulletin* aux découvertes de Delphes, textes épigraphiques et monuments figurés).

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XVIe année, fascicules III-IV, mai-juillet 1896. — M. L. Auvray, *Un acte de la légation du cardinal Jean Halgrin en Espagne*. — L. Mirot, *La question des blés dans la rupture entre Florence et le Saint-Siège en* 1375. — J. Paquier, *Notice du manuscrit Vatican latin* 3881. — Chabot, *Le livre de la Chasteté composé par Jésusdenah, évêque de Baçrah*, publié et traduit. — G. Daumet, *Le monument de Benoît XII dans la basilique de Saint-Pierre*. — H. Graillot, *Une collection de tessères* (pl. VII-VII).

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. L, fasc. III. M. Steinschneider, *Traduction en arabe d'ouvrages grecs* (2e partie, Mathématiques; index général très détaillé). — S. Fraenkel, *La langue de l'auteur du Yosippon* (le pseudo-Josèphe hébreu). — Oldenberg, *Recherches védiques*. —

Digitized by Google

Glaser, *L'inscription abyssinienne archaïque de Matara* (le plus ancien monument de l'écriture axoumite, indépendante de l'influence sabéenne, sans signes vocaliques; direction de gauche à droite; ne peut pas être postérieur au IVe s. J.-C.). — Golziher, *Nouveaux matériaux pour la connaissance de la tradition religieuse musulmane* (principalement d'après le *Mosnad* d'Ahmed ben Hanbal). — Jolly, *Contributions à l'histoire du droit indien* (l'origine des castes). — Seybold, *Les anciens noms arabes des sept jours de la semaine.* — *Bibliographie.*

MUSÉES

Photographs from paintings.

Photography of to-day is a very different thing from what it was but a few years ago. While in all its phases a general improvement is noticeable, especial progress has been made in that particular branch of the subject which deals with the reproduction of works of Art. The direct causes of this improvement have no doubt been the discoveries made in the science of optics, and the perfection of chemical processes. But there have also been indirect causes at work. The increase in the number of travellers who wish to have faithful transcripts of their favourite pictures has caused keen competition among professional photographers. Much more however is due to the development of modern criticism. Photography has become the handmaid of the critic. We are not concerned here to define the exact position that photography should occupy in the serious study of works of Art. Suffice it to say that, for the critic, photography is a good servant but a bad master. What we wish to emphasise is that there is a very great demand at the present day for reliable reproductions of works of Art.

What is the result? Photographer-specialists have been at work for some years past in nearly every European galiery. The house of Ad. Braun et Cie led the way. St Petersburg and Madrid, London and Rome alike bear witness to the energy of these pioneers of Art photography. We still look to them for the authorised version of the Louvre treasures. Other firms in other countries have not been slow to follow. Italy especially has taken a perfect photographic inventory of all her Art treasures; the firms of Alinari Bros of Florence, and Domenic Anderson of Rome produce to-day photographs which are unrivalled. The galleries of Munich, Dresden and Berlin have been admirably reproduced by the firm of Hanfstaengl of Munich, who have recently gone further afield and can now show superb results from the galleries of Holland, Belgium, Austria and England.

We need not stop to insist upon the uniform excellence of these reproductions. It is admitted on all hands. What however ought to be noted is that the prices at which these photographs can be bought are very moderate. Every student can now obtain at a very small outlay considerable numbers of good photographs from any of the galleries in Italy, Germany, Austria, England, Hol-

Digitized by Google

land and Belgium. We give quotations of prices charged by the leading European firms, which will show how uniform the charges are.

Of course these prices do not include the cost of the negative.

NAME OF FIRM	SIZE	PRICE OF 1 COPY	PRICE OF 12 COPIES	GALLERIES
	cm. cm.	lire.	lire.	
Anderson	40 × 55	5 20	60	All Italy. . . . .
	20 × 26	0 80	9	
Alinari	33 × 44	3	30	All Italy. . . . .
	21 × 27	1	9	
		mks.		
Hanfstaengl.	40 × 51	12	One extra copy given.	Munich, Berlin, Dresden, London, etc.
	29 × 38	6		
	19 × 25	1 50		

Several other well-known houses also publish excellent work at prices equally reasonable. We may mention the houses of Tamme (Dresden), Löwy (Vienna), Brogi (Florence), and Marcozzi (Milan).

And in Paris? We have purposely omitted the prices of the house Braun, because they do not fall within the same category. The reproductions published by this house are éditions de luxe. Their prices in consequence are very different. Here they are :

NAME OF FIRM	SIZE	1 COPY	1 DOZEN	GALLERIES
	cm cm	frcs.		
Braun	40 × 50	15	No reduction stated.	Louvre, etc., but not all in moyen format . . . . .
	24 × 30	7 50		

These prices are perhaps reasonable if one wishes for a large size édition de luxe of the pictures in the Louvre. But suppose that one wishes to purchase 50 or 100 ordinary reproductions, such as can be purchased in other European cities. There is no alternative but to pay a large price, or else take the inferior reproductions published by other firms. Now why, we may ask, should these other firms not produce as good results as can be obtained elsewhere? The reason is, alas! that no facilities are afforded by the authorities at the Louvre for getting good results. By a convention entered into some years ago between the Louvre and the house Braun, this firm was granted the exclusive right of removing the pictures from the walls for the purposes of reproduction. The result has been that in many cases it has been impossible

Digitized by Google

for any other photographer to get a result at all, and in every case where a result has been obtained it has been under difficulties.

Cannot this convention, we ask, be modified to suit the present demand? Such a restriction cannot be right, and its removal would allow hundreds to study at their leisure what few can now afford to buy. The photographs "inaltérables au charbon" could still remain for those who wished for them, and the public would benefit by being able to buy at a reasonable cost good orthochromatic proofs of the pictures and other works of Art in one of the greatest collections in the world.

Herbert Cook [1].

Extrait du *Journal officiel* du 16 janvier 1896 :

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu l'avis du Ministre des Finances;

Vu les articles 52 à 56 de la loi de finances du 16 avril 1895, ainsi conçus:

« Art. 52. — Est investie de la personnalité civile, sous le titre de « Musées nationaux », la réunion des Musées du Louvre, de Versailles, de Saint-Germain et du Luxembourg.

. . . . . .

« Art. 53 — Les Musées nationaux sont représentés par un conseil composé ainsi qu'il suit :

« 1° Onze membres nommés pour trois ans par décret du Président de la République, savoir: 2 sénateurs, 2 députés, 1 conseiller d'État, 1 conseiller maître à la Cour des comptes et 5 membres pris en dehors de l'administration parmi les personnes que désignent leurs travaux et leurs connaissances spéciales;

« 2° Trois membres de droit, savoir: le directeur des Beaux-Arts, le directeur des Musées nationaux, le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts [2].

« Art. 54. — Les ressources des Musées nationaux comprennent:

« 1° Les dons et legs;

« 2° Les versements à titre de souscriptions individuelles ou collectives;

« 3° Les sommes allouées par l'État à titre de subventions pour acquisition d'objets d'art et d'antiquité;

« 4° Le produit de la vente par ces Musées des estampes, moulages et autres reproductions [3];

« 5° Le revenu de la moitié du produit de la vente des diamants de la Couronne;

« 6° Toutes autres ressources qui pourraient leur être affectées par la loi.

« Art. 55. — Les ressources des Musées nationaux sont exclusivement em-

1. [L'état de choses dont se plaint notre correspondant est, en effet, des plus regrettables et nous ne pouvons que signaler sa lettre à l'attention des autorités compétentes. — *Réd.*]

2. [Sont membres du Conseil : MM. Aynard, Bardoux, Barrias, Bonnat, Collignon, Delaborde, de Girardin, Gonse, Kaempfen, Roujon, Tétreau, Waldeck-Rousseau. On voit que l'archéologie grecque y est représentée par *un seul* savant].

3. [On n'a oublié qu'une chose : c'est de prévoir que la caisse des Musées devait contribuer à la fabrication de ces objets. Aucun travail n'est possible sans une *mise de fonds*.]

Digitized by Google

ployées en acquisitions d'objets ayant une valeur artistique, archéologique ou historique[1].

« Art. 56. — Les dispositions des articles 52 et 55 sont applicables à dater du 1er janvier 1896.

« Un règlement d'administration publique en déterminera toutes les mesures d'exécution »;

Vu l'article 910 du Code civil;

Vu le décret du 31 mai 1862, portant règlement général sur la comptabilité publique;

Le Conseil d'État entendu,

DÉCRÈTE :

CHAPITRE Ier

OBJET ET ORGANISATION

Art. 1er. — L'établissement constitué par la réunion des Musées nationaux, en exécution de la loi du 16 janvier 1895, est chargé de recueillir, gérer et employer les ressources destinées aux acquisitions d'objets ayant une valeur artistique, archéologique ou historique et devant prendre place dans les Musées du Louvre, de Versailles, de Saint-Germain et du Luxembourg.

Art. 2. — Le conseil de l'établissement élit son bureau, composé d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire.

Art. 3. — Le conseil arrête son règlement intérieur. Ses archives sont déposées au lieu de son siège légal.

Art. 4. — Le président est investi de la délégation permanente des pouvoirs du conseil, à l'effet de représenter en justice et dans les actes de la vie civile les Musées nationaux. Pour l'exercice de ses fonctions, il a son domicile au siège de cet établissement public.

Art. 5. — En cas d'absence ou d'empêchement, le président est suppléé par le vice-président.

Art. 6. — Sauf en cas d'urgence, et pour les mesures conservatoires, le président n'agit qu'en vertu de délibérations du conseil des Musées nationaux approuvées, s'il y a lieu, conformément à l'article 9.

Art. 7. — Le directeur des Musées nationaux et, en cas d'absence ou d'empêchement, le fonctionnaire qui le remplace, sont chargés, à titre de délégués du conseil, de la signature des mandats de payement et du visa des pièces de comptabilité.

Art. 8. — Les fonctions de comptable sont remplies par le secrétaire agent comptable de la direction des Musées nationaux.

CHAPITRE II

ADMINISTRATION

Art. 9. — Le conseil délibère, sauf l'exception mentionnée à l'article suivant,

1. [Cette rédaction répond à la crainte que les fonds des Musées puissent servir à la création de fonctions nouvelles; elle ne limite pas la nature des acquisitions.]

Digitized by Google

et sous réserve de l'approbation par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sur l'acquisition, l'aliénation, l'échange et la gestion des biens meubles ou immeubles formant ou devant former le patrimoine de l'établissement.

Art. 10. — Le conseil délibère sur l'acceptation des libéralités entre vifs ou testamentaires faites en faveur de l'établissement. L'acceptation est autorisée par décret du Président de la République, rendu en Conseil d'État, sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Art. 11. — Le président peut toujours, à titre conservatoire, accepter, en vertu de la délibération du conseil, les dons et legs faits à l'établissement. Le décret qui interviendra aura effet du jour de cette acceptation.

Art. 12.— Lorsque les dons et legs ont été faits avec une affectation spéciale, le décret d'autorisation rappelle cette affectation.

Dans le cas contraire, le remploi et le placement des capitaux provenant des libéralités sont effectués conformément aux dispositions de l'article 9 du présent décret.

Le décret d'autorisation peut ordonner la vente des immeubles donnés ou légués.

Art. 13. — Les acquisitions des objets destinés à faire partie des collections nationales du Louvre, de Versailles, de Saint-Germain et du Luxembourg et dont le prix doit être imputé sur les ressources de l'établissement sont autorisées par le conseil, sur la proposition du directeur des Musées nationaux et le rapport du directeur des Beaux-Arts.

Le conservateur du service intéressé est appelé à prendre part, avec voix consultative, à la séance du conseil où la proposition d'acquisition est examinée.

Les acquisitions sont faites par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, au nom de l'État.

Art. 14. — Au début et, s'il est nécessaire, au cours de l'exercice, le conseil fixe les sommes qui sont mises à la disposition du Ministre pour les achats courants et pour ceux qui présentent un caractère d'urgence.

Il est rendu compte de ces achats au conseil dans sa plus prochaine séance, et au plus tard dans le délai de trois mois.

Art. 15. — Le conseil des Musées nationaux donne son avis sur toutes les questions qui lui sont soumises par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

CHAPITRE III

RÉGIME FINANCIER

Art. 16. — Le budget de l'établissement est préparé par le directeur des Musées nationaux; il est voté par le conseil des Musées nationaux, sur le rapport du directeur des Beaux-Arts, et approuvé par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Les crédits reconnus nécessaires en cours d'exercice sont votés et autorisés dans la même forme.

Digitized by Google

Il en est de même des chapitres additionnels afférents aux reliquats actif et passif de l'exercice clos.

Art. 17. — Le budget est présenté au conseil dans la première quinzaine de novembre.

Les chapitres additionnels sont présentés au conseil dans la deuxième quinzaine d'avril.

Art. 18. — La durée des périodes complémentaires de l'exercice s'étend jusqu'au 1er mars pour l'ordonnancement, et jusqu'au 31 du même mois pour le recouvrement et le payement.

Art. 19. — Le conseil peut décider, sous réserve de l'approbation par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, que les fonds libres excédant les besoins prévus seront placés en rente sur l'État ou en bons du Trésor.

Art. 20. — Les recettes sont divisées en recettes ordinaires et en recettes éventuelles.

Art. 21. — Les recettes ordinaires se composent :

1° Des revenus des biens meubles et immeubles ainsi que des intérêts des fonds placés au Trésor ;

2° Des sommes allouées par l'État pour acquisition d'objets ayant une valeur artistique, archéologique ou historique ;

3° Du produit de la vente par les Musées nationaux des estampes, moulages et autres reproductions ;

4° Du revenu de la moitié du produit de la vente des diamants de la Couronne ;

5° De toutes les autres ressources qui pourront leur être affectées par la loi et qui auront le caractère de revenus.

Art. 22. — Les recettes éventuelles comprennent :

1° Les capitaux provenant de l'aliénation de biens meubles ou immeubles ;

2° Les capitaux provenant des dons et des legs ;

3° Les versements à titre de souscriptions individuelles ou collectives ;

4° Toutes autres ressources exceptionnelles.

Art. 23. — Les dépenses comprennent :

1° Les frais de justice et autres, afférents au recouvrement des dons et legs ;

2° Les emplois de capitaux en rentes ou en bons du Trésor ;

3° Les prix d'acquisition d'objets ayant une valeur artistique, archéologique ou historique ;

4° Les dépenses inhérentes à ces acquisitions.

Art. 24. — Les acquisitions peuvent être exceptionnellement stipulées payables sur plusieurs exercices.

Les dépenses d'acquisitions se rapportant à des objets déterminés sont individuellement mentionnées aux budgets et chapitres additionnels. Les autres acquisitions donnent lieu à l'ouverture d'un crédit collectif intitulé « Dépenses d'acquisitions éventuelles » et dont il n'est disposé qu'en vertu d'autorisations spéciales, conformément à l'article 13, sauf pour la portion mise à la disposition du Ministre dans les conditions prévues à l'article 14 du présent décret.

Art. 25. — Le comptable effectue les recettes et les dépenses. Il est chargé

Digitized by Google

seul, et sous sa responsabilité, de faire toutes diligences pour assurer la rentrée des revenus et créances, ainsi que d'acquitter les dépenses mandatées par le directeur des Musées nationaux jusqu'à concurrence des crédits régulièrement ouverts. Il est soumis aux mêmes obligations et responsabilités que les comptables des deniers de l'État.

Art. 26. — Des règlements arrêtés de concert par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et par le Ministre des Finances détermineront les autres mesures de comptabilité nécessaires à l'exécution du présent décret, et notamment la forme des budgets et des comptes des Musées nationaux, ainsi que la nature des pièces à produire par le comptable à l'appui de ses comptes.

CHAPITRE IV

DISPOSITIONS DIVERSES ET TRANSITOIRES

Art. 27. — Chaque année, le président du conseil des Musées nationaux rend compte au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts des opérations de l'établissement dans un rapport qui est inséré au *Journal officiel*.

Art. 28. — Les mesures d'exécution que comporte le présent décret autres que celles prévues à l'article 26 seront déterminées par des arrêtés du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, après avis du Conseil des Musées nationaux.

Art. 29. — Les dispositions du présent décret sont applicables au budget de l'exercice 1896. Ce budget sera présenté au conseil des Musées nationaux dans le mois qui suivra la promulgation du présent décret.

Art. 30. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* et inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 14 janvier 1896.

Félix FAURE.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,
E. COMBES.

Le Ministre des Finances,
Paul DOUMER.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Gross (Henri). **Gallia judaïca : Dictionnaire géographique de la France d'après les sources rabbiniques,** contenant : 1° l'identification de tous les noms géographiques mentionnés dans la littérature rabbinique du moyen âge; 2° une notice sur l'histoire des Juifs des localités ou provinces désignées sous ces noms ; 3° une notice littéraire sur les rabbins et écrivains juifs originaires de ces localités ou qui en ont porté le nom, traduit sur le manuscrit de l'auteur par Moïse Bloch. Paris, Cerf, 1897 (Publications de la *Société des Études juives*, x + 766 pages).

Le sous-titre de l'ouvrage que la *Société des Études juives* vient de faire paraître donne une idée exacte du contenu de la *Gallia judaïca* ; mais il faut avoir feuilleté le volume, pour comprendre quel labeur acharné ce livre a coûté à son auteur. Le dépouillement de la littérature rabbinique, si vaste et si varié, exigeait une patience et une érudition bien rares, unies à un esprit critique capable de classer et de comparer entre eux les nombreux matériaux amassés. La *Gallia judaïca* comprend environ *trois mille* articles, dont la plupart contiennent plusieurs notices géographiques, historiques et littéraires. Bien que M. Gross se soit occupé spécialement des localités illustrées par les savants juifs qui y sont nés ou qui y ont demeuré, il n'a laissé de côté aucun endroit mentionné dans les sources rabbiniques. Le répertoire qu'il a dressé porte sur toute la France actuelle (y compris la Lorraine annexée).

M. Gross identifie d'abord les noms géographiques écrits en caractères hébreux, en en donnant les différentes formes, avec les noms modernes qui y correspondent. Cette partie de la tâche n'était pas la plus facile. En effet, les noms se sont parfois grandement modifiés depuis le moyen âge. De plus, la transcription en lettres hébraïques des noms français (ou latins) a été souvent traitée arbitrairement par les auteurs et les copistes. Ensuite, bien des localités ont des noms pareils ou semblables soit en France, soit dans les divers pays de langue romane; et, dans la transcription en caractères sémitiques, les différences dialectiques sont bien moins accusées, quand elles ne sont pas complètement effacées. Enfin, pour augmenter la confusion, les noms de certains endroits ne sont pas transcrits, mais traduits, ou assimilés à des noms palestiniens, rappelant le sens ou le son des noms français. C'est ainsi que Lunel devient *Jéricho*, et Dreux, *Darôm*.

A propos de chaque localité, quand il y a lieu, M. Gross donne une notice plus ou moins étendue sur l'histoire des Juifs qui y ont habité, sur les écrivains originaires de cette localité et sur leurs œuvres. De la sorte, le dictionnaire géographique est en un même temps une histoire abrégée des Juifs de France. Par exemple, pour la ville de Troyes, l'auteur donne les diverses orthographes hébraïques de ce nom, puis il mentionne la consultation de Meïr Hakkohen sur l'organisation des communautés; il parle de la situation des Juifs dans cette ville, des taxes qu'ils avaient à payer, de l'autodafé de 1288. Ensuite

Digitized by Google

vient une notice sur Rachi, ses élèves, ses descendants, et les autres écrivains nés à Troyes.

M. Gross ne manque pas d'indiquer les sources où il a puisé. Les renseignements bibliographiques qu'il fournit seront extrêmement utiles à tous ceux qui s'occupent de l'histoire des Juifs de France. La *Gallia judaïca* rendra notamment de très grands services aux savants de province, qui, lorsqu'ils sont en face de documents relatifs aux Juifs, sont souvent embarrassés pour les utiliser. Ils y trouveront toutes les indications historiques et géographiques dont ils peuvent avoir besoin, et sauront quels ouvrages ils ont à consulter.

Les recherches sont facilitées par d'excellents index alphabétiques dont le premier contient les noms géographiques hébreux, le second, les noms géographiques français avec les noms de personnes, et le troisième, les noms des ouvrages cités dans les notices littéraires. Puis viennent la liste des abréviations, et les tables des livres hébreux et non hébreux mentionnés dans la *Gallia judaïca*. En jetant un coup d'œil sur ces tables, on voit quelle somme de lectures M. Gross a dû s'imposer, et on lui est reconnaissant d'avoir consacré sa vie à une œuvre qui facilitera singulièrement la besogne des travailleurs à venir.

En somme, la *Gallia judaïca* fait honneur à son auteur, dont les travaux antérieurs trouvent ici leur couronnement; au traducteur, M. Bloch, qui s'est acquitté de sa tâche avec plein succès; à la Société des Études juives, qui continue dignement la série de ses importantes publications; ajoutons aussi à l'éditeur, qui n'a rien négligé pour que le livre fût imprimé comme il méritait de l'être. L'exécution typographique ne laisse rien à désirer.

MAYER LAMBERT.

Ujabb tanulmányok a rézkorról (*Nouvelles études sur l'âge du cuivre*), par Joseph HAMPEL. Budapest, Académie, 1895, 58 p. et 50 illustrations.

Au *Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Budapest* (1876), M. François Pulszky, alors directeur du Musée national, avait exposé ses théories sur l'âge du cuivre en Hongrie; il publia plus tard (1883) un ouvrage remarquable sur cette question. Le nombre des objets conservés au Musée de Budapest montait alors à 211; depuis cette collection s'est beaucoup enrichie; elle compte aujourd'hui 327 pièces auxquelles s'ajoutent 122 pièces des fouilles récentes de Magyar-Ovár (Altenburg). M. Hampel, conservateur des antiquités, a donc repris, dans le travail que nous annonçons, aussi bien l'étude de Pulszky que celle de Much (*Die Kupferzeit in Europa*, 2e édition, 1893) qui ne connaissait la collection hongroise que d'après ce que Pulszky et le Compte-rendu du Congrès en avaient dit.

M. Hampel étudie méthodiquement dans cette brochure d'abord les outils, les armes, les bijoux et les vases, puis la matière et la technique, comparant partout les objets trouvés dans le reste de l'Europe et en Afrique avec ceux du Musée national de Budapest, auxquels il ajoute les collections de Lausanne et de Bienne qui proviennent également de la Hongrie. Le savant archéologue

Digitized by Google

arrive aux conclusions suivantes : 1° La civilisation dite du cuivre ne pouvait se développer que là où le cuivre se trouvait dans le sol. Dans le monde ancien, ces contrées sont les régions de l'Oural, l'île de Chypre, le mont Sinaï, l'île d'Elbe et le centre de l'Italie, la presqu'île ibérienne, l'Angleterre, la région des Alpes et celle des Carpathes. 2° Dans ces contrées l'âge du cuivre a suivi immédiatement l'âge de la pierre, d'une façon indépendante dans chaque contrée et sur le modèle des formes en pierre. 3° Les relations commerciales constatées dans l'âge de la pierre continuent dans l'âge du cuivre; les différentes régions ont influé l'une sur l'autre. 4° En Hongrie, cette influence se manifeste mieux que partout ailleurs; à côté des types autochtones qui imitent les formes générales de l'âge de la pierre et à côté des types créés par l'industrie du cuivre en Hongrie, on trouve des spécimens qu'on rencontre sur l'île de Chypre, en Grèce et dans l'Italie méridionale; on trouve des objets qui rappellent le type de l'Oural, de-ci de-là même des formes qui viennent de l'Occident. 5° L'âge du cuivre a fondu ou martelé ses outils; il a créé des ornements qui imitent le point, la ligne droite et la courbe; il a montré beaucoup de goût et d'adresse dans la céramique et a employé, pour l'ornementation, des matériaux venus de régions très lointaines. 6° La transition à l'âge du bronze a été lente et graduelle; en Hongrie, lors de la transition, l'antimoine a dû jouer un grand rôle. Plus les types se développent, plus le plomb entre dans le mélange. Les conditions naturelles (gisements de cuivre) qui ont créé les foyers de l'âge du cuivre ont eu leur importance pour le développement et la persistance de l'âge du bronze. Les analyses chimiques ont rendu probable cette hypothèse que l'industrie de l'âge du bronze a employé les restes de l'âge précédent. 7° La transition de l'âge du cuivre à l'âge du bronze a dû se produire en Europe aux environs de l'an 2000, mais cette transition n'a pas anéanti complètement les types de l'âge du cuivre; quelques-uns ont survécu aux temps préhistoriques.

J. Kont.

Archaeologiai Közlemények (*Mélanges d'archéologie*), publiés par la Commission archéologique de l'Académie hongroise, vol. XIX, Budapest, 1895, 134 p. in-folio, avec de nombreuses illustrations.

Le présent volume contient quatre mémoires :

1° *Deux parties du Limes Dacicus entre Kükülló et Olt dans les montagnes de la partie nord et est du comitat Udvarhely, d'Oroszfalu jusqu'à Alsó-Rákos, par Gabriel Téglás* (pp. 1-54). — L'étude du *Limes Dacicus* a été le grand travail de l'épigraphiste Torma qui y a consacré dix-sept années de sa vie (1862-79) et a publié ses résultats dans les Mémoires de l'Académie. Il s'était surtout occupé de la partie supérieure du *Limes*. Il y a cependant dans le pays des Sicules encore des traces de fortifications romaines sur un parcours de 200 kilomètres. M. Téglás, dont nous avons annoncé dernièrement le beau travail sur les inscriptions latines des cataractes du Bas-Danube, est tout désigné pour achever le grand travail de son prédécesseur. Il nous donne dans ce mémoire une description topographique, archéologique et épigraphique très détaillée du pays

Digitized by Google

parcouru par lui ; de nombreux plans du *vallum* rendent cette description claire. L'auteur rectifie en même temps des inscriptions de la contrée contenues dans le IIIe volume du *Corpus*. Parmi ces corrections la plus importante est celle du n° 947, qu'il faudra lire dorénavant comme suit :

D · O · M
COH IIII HISPA
EQ CVI PRAE
ES · TP · DIDEVS
ITALICVS PRAE
DOMI MAVRE
TANIA CAESS
RE · IS · V · L · M

Les fausses séparations de l'inscription montrent que le lapidaire ne savait pas bien le latin. Un dernier chapitre donne quelques comparaisons entre les différents *limites* de l'empire romain.

2° *Fouilles à Szirák dans le comitat de Nógrád, par Bela Posta* (pp. 55-86). — L'auteur y rend compte des fouilles exécutées dans une nécropole de l'époque de la migration des peuples et des objets trouvés dans 69 tombes. Tous ces objets, pour la plupart des bijoux, se trouvent actuellement au Musée national de Budapest.

3° *Fouilles dans la nécropole de Csuny, comitat de Mosony-Wieselburg, par Auguste Sötér* (pp. 87-115). — Nous trouvons dans ces pages la description de 151 tombes et des bijoux reproduits par de nombreuses illustrations. Ces objets au nombre de 929, dont 3 épées et 12 vases, se trouvent actuellement au Musée du comitat Mosony.

4° *Le château fort de Diósgyör, par Kandra Kabos* (pp. 116-134). — C'est une description historique et archéologique des ruines d'un château du moyen âge que Louis le Grand de la maison d'Anjou (1342-82) avait embelli et où il aimait à se reposer dans l'intervalle de ses expéditions guerrières. Il se mêle un peu de poésie à la description de ces ruines qui disparaîtront bientôt complètement. L'auteur aime à évoquer les souvenirs d'antan, les réminiscences de cette époque brillante de l'histoire hongroise où le roi des Magyars, qui fut en même temps roi de Pologne, gouvernait de la Baltique jusqu'à la mer Adriatique. Mais nous trouvons dans ces pages en même temps une description exacte du peu qui reste de ce château jadis si renommé.

J. Kont.

Le Gérant : Ernest LEROUX.

Digitized by Google

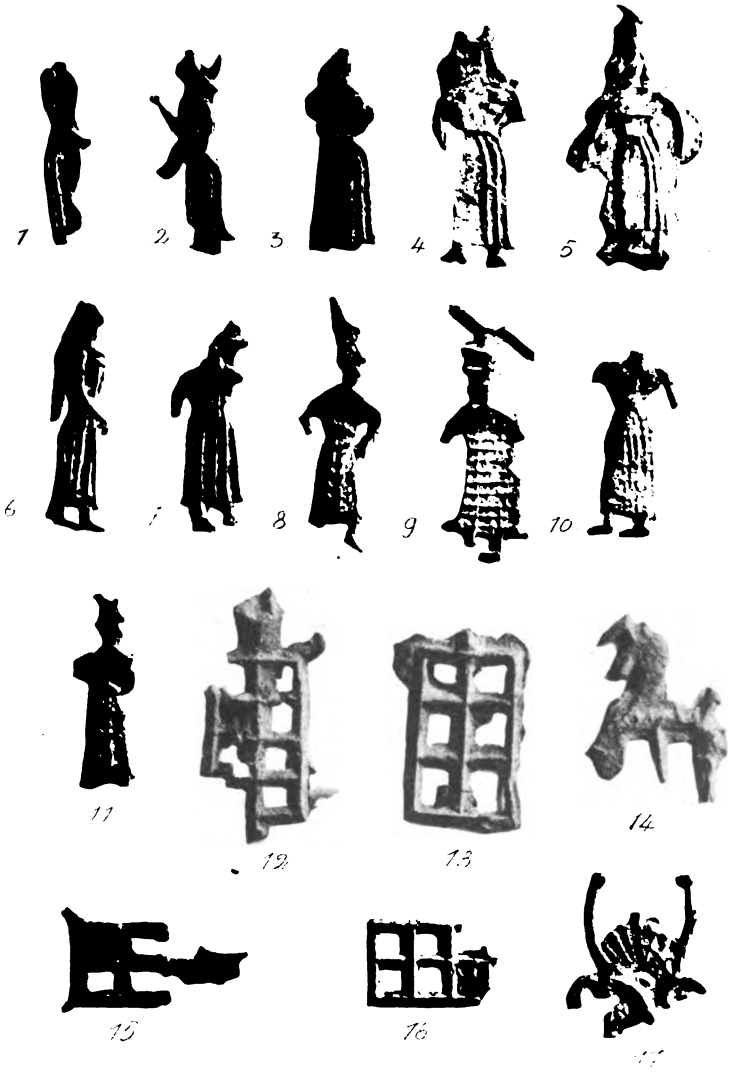

IMP. PHOT. ARON, PARIS

PLOMBS DU MÉNÉLAÏON

Digitized by Google

Digitized by Google

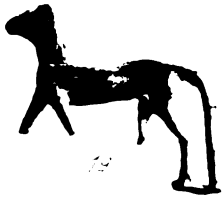

IMP. PHOT. ARON, PARIS

PLOMBS DU MÉNÉLAÏON

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

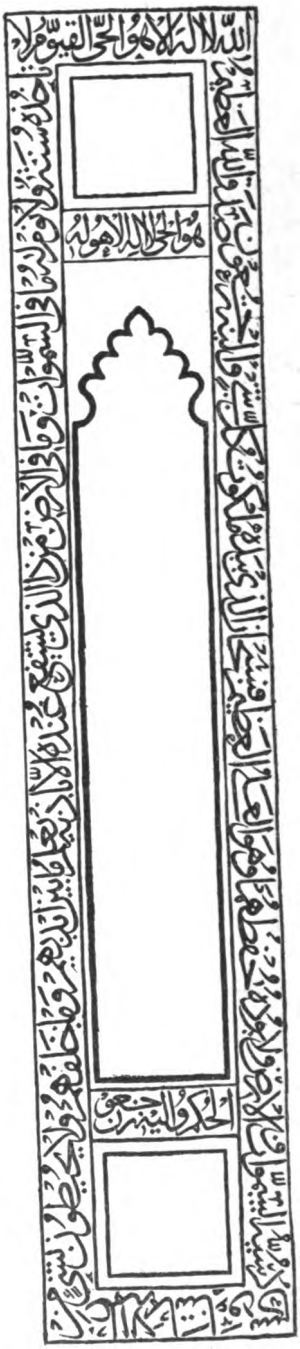

INSCRIPTIONS DES TOMBEAU

Digitized by Google

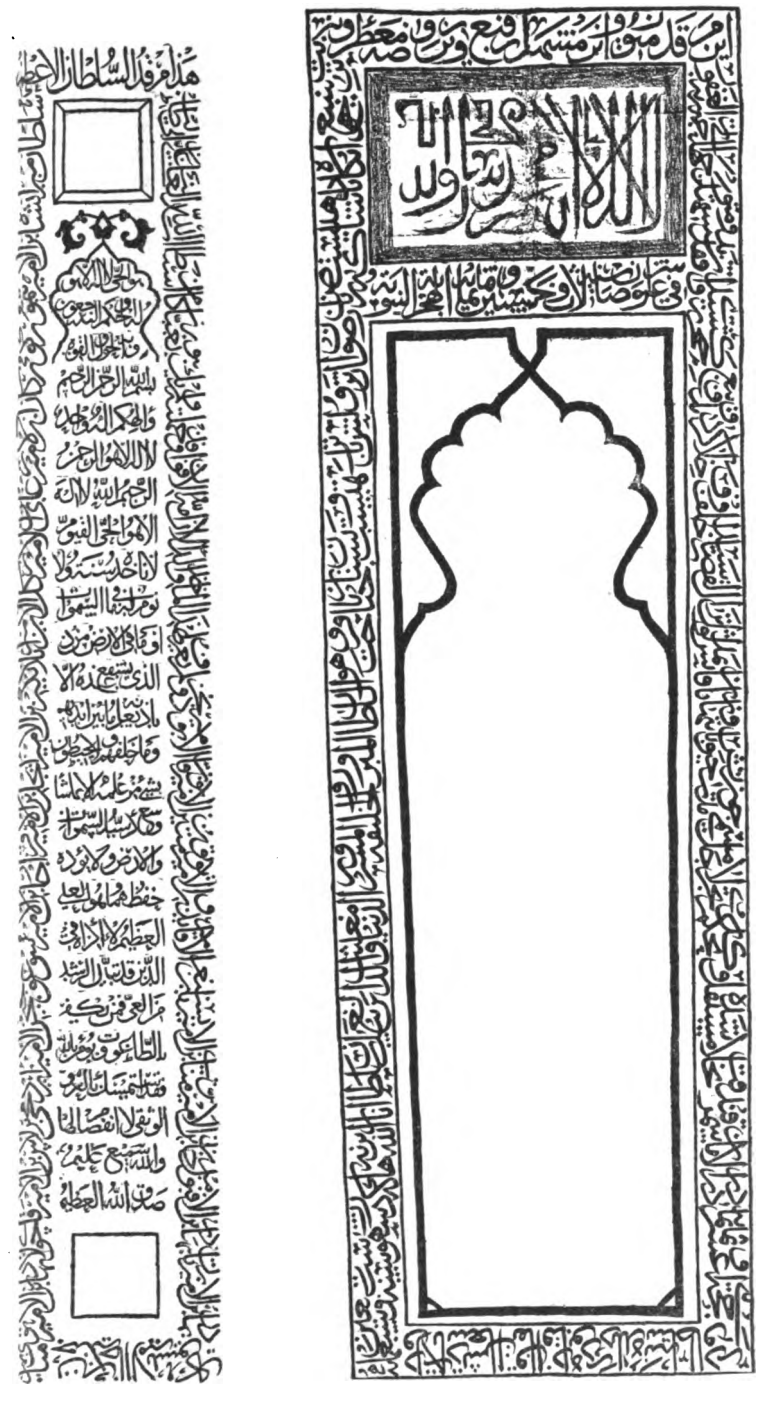

OMBEAUX DU GOÛR-I-MÎR

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES ET SOUVENIRS

D'UN VIEUX COLLECTIONNEUR

(*Suite*[1]).

XXIV

Je reçus, un jour, la visite d'un homme de la campagne, venu, disait-il, des environs de Canino. Il était porteur d'un vase peint de style corinthien archaïque; les figures étaient accompagnées d'inscriptions grecques qui donnaient les noms des personnages. L'inconnu prétendait avoir découvert ce beau vase dans un tombeau éboulé à la suite de pluies. Le prix étant fort raisonnable, le marché fut vite conclu. En ce moment, M. van Branteghem, connu dans le monde des amateurs par la riche collection de vases et de terres cuites qu'il a vendue à Paris, était un des acheteurs les plus ardents de céramiques grecques; il m'envia tellement mon acquisition que je la lui cédai avec plaisir. A quelque temps de là, je vis arriver chez moi un membre de l'École française de Rome, M. Gsell, que je n'avais pas l'honneur de connaître. M. Gsell avait été chargé de diriger des fouilles, au nom de l'École française, dans les propriétés du prince Torlonia en Étrurie; d'après la convention intervenue, le Prince devait rester possesseur de tout ce qu'on découvrirait, mais il avait une telle confiance dans le jeune savant chargé des fouilles qu'il n'avait même pas demandé à faire surveiller les travaux par un agent dépendant de lui. J'ignorais tout cela quand M. Gsell se présenta chez moi. Comme il vient souvent des archéologues et

1. Voir la *Revue* de nov.-déc. 1895; janv.-fév., mars-avril, mai-juin, sept.-octobre 1896; janv.-fév. 1897.

Digitized by Google

des voyageurs qui demandent à voir mes collections, pendant les mois d'hiver que je passe à Rome, je me mettais déjà en devoir de conduire M. Gsell devant mes vitrines. Mais il ne s'agissait pas de cela. M. Gsell me demanda si je n'avais pas eu l'occasion d'acheter un vase qu'il me décrivit très exactement : c'était précisément celui que j'avais acquis de l'indigène de Canino. Or, M. Gsell surveillait si attentivement, de jour comme de nuit, la fouille dont il avait la direction, que rien, assurait-il, ne pouvait avoir été détourné par les ouvriers; tous les objets étaient enregistrés au fur et à mesure qu'on les retirait des tombes et on les enfermait, le soir, dans un magasin fermant à clef. Mais, un jour, M. Gsell s'était aperçu de la disparition d'un des plus beaux vases emmagasinés. Sachant qu'un des surveillants, homme du pays, était le seul qui entrât dans ce magasin, il conclut que ce devait être le voleur. Il le fit venir et, à force de menaces, obtint de lui l'aveu du vol et le nom de l'amateur à qui l'objet volé avait été vendu. Là-dessus, M. Gsell me suppliait de lui céder le vase, s'offrant à me restituer *de sa propre bourse* le prix payé par moi au surveillant infidèle; car, disait M. Gsell, il ne serait pas juste de faire subir cette perte à l'École française, en la prélevant sur la somme affectée aux dépenses de la fouille, et encore moins au prince Torlonia, qui, d'ailleurs, ignorait tout. Mon embarras fut extrême, car je ne possédais plus le vase. Je racontai à mon interlocuteur ce qui était arrivé et comment j'avais cédé mon acquisition à M. van Branteghem. L'affliction de M. Gsell me faisait de la peine; je finis par lui dire que, connaissant M. van Branteghem pour un *gentleman*, j'agirais avec lui en conséquence, l'avertissant qu'il était possesseur d'un objet volé. Le jour même, j'écrivis à l'amateur belge et m'acquittai envers lui; le vase me fut renvoyé par grande vitesse. Aussitôt je le portai à l'École française, où je le consignai sans accepter le remboursement qu'on s'obstinait à me proposer. Le vase alla retrouver ses camarades des tombeaux de Vulci dans le musée du prince Torlonia à la Lungara.

Quelques années se passèrent. On vint me dire un jour qu'un

Digitized by Google

paysan désirait me montrer un objet antique et m'attendait dans le vestibule. Pareil fait se reproduit tous les jours, et plusieurs fois par jour; généralement, je me dérange pour voir un objet faux ou sans intérêt. Cette fois — ô surprise! — on me montra le vase même que j'avais consigné à l'École française et revu depuis au Musée de la Lungara. Une fois de plus, il avait été volé!

XXV

Il m'arriva une autre fois une aventure du même genre, même plus désagréable encore. Bien que je collectionne seulement des objets antiques, cependant, s'il se présente un objet remarquable du Moyen Age ou de la Renaissance, offert à un prix un peu doux, je croirais mal faire en le laissant échapper. Un antiquaire romain de second ordre m'apporta, en 1894, plusieurs feuillets d'un manuscrit du xe siècle. Le format était grand ; une superbe miniature tenait toute la page, dont le revers était couvert de textes grecs écrits en trois couleurs, or, pourpre et noir. La conservation des feuillets était parfaite, le travail des miniatures byzantines d'une finesse admirable. Le marchand me demandait cent francs de chacun. Les miniatures, disait-il, n'étaient pas à lui, mais à un individu venu de province qui prétendait en avoir des cartons pleins; il avait fait le voyage de Rome avec un petit nombre d'échantillons, et non des meilleurs, pour voir s'il en pourrait tirer un prix convenable. Les miniatures étaient si belles et le prix si modeste que je me décidai à les acheter. Quelques jours après, en courant les boutiques, je vis chez l'antiquaire Simonetti un autre lot de miniatures sur parchemin, de la même main et du même travail que les premières ; seulement, les feuillets étaient d'un format moins grand et provenaient d'un Évangile, tandis que les miens étaient détachés d'un Ancien Testament. La tentation était forte et j'y succombai. Bientôt après, le premier marchand revint et m'apporta de rechef plusieurs grands feuillets,

Digitized by Google

plus beaux encore que les miens et au même prix. J'étais dans l'engrenage: j'achetai encore. Cependant, quand mon homme revint une troisième fois, me proposant *dix-neuf* pièces nouvelles, je les refusai, ne voulant pas mettre une somme sérieuse à des objets qui étaient en dehors de ma spécialité de collectionneur. Le marchand se retira et je fus plusieurs mois sans le revoir. Un matin, mon domestique m'annonce la visite du même homme. Il entre, accompagné de deux autres personnes que je ne connaissais pas. L'une d'elles, prenant la parole, me demanda s'il était vrai que le marchand qui l'accompagnait m'eût vendu des miniatures. Je répondis que rien n'était plus vrai, mais que s'il pensait que j'en acheterais d'autres, il se trompait, car j'en avais bien assez. Là-dessus, l'individu me dit que lui et son camarade étaient des agents de la police secrète et qu'ils avaient suivi ou plutôt amené le marchand chez moi afin de contrôler ses explications. Ces miniatures, me dit l'agent, proviennent d'un vol considérable commis par un Napolitain à la Bibliothèque Vaticane. Le drôle, connu depuis des années de tous les employés de la Bibliothèque, qui le prenaient pour un érudit très studieux, se faisait donner les plus beaux et les plus rares manuscrits à miniatures et paraissait les examiner avec un soin extraordinaire. Mais il était muni de ciseaux qu'il manœuvrait très habilement et, à chaque visite, il coupait plusieurs pages qu'il emportait sous ses vêtements. Il avait ainsi pillé et abîmé de nombreux ouvrages d'un prix inestimable, appartenant au Moyen Age et à la Renaissance. Rien n'aurait empêché ce vandale de continuer ses déprédations si, irrité des bas prix que les marchands lui payaient — on affirme qu'il touchait seulement dix francs par feuillet! — il n'avait eu l'impudence de présenter un lot de ces feuillets au Ministre de l'Instruction publique d'Italie. Là, on eût bientôt reconnu que les manuscrits dépecés étaient ceux du Vatican et l'on mit la main au collet du vendeur.

Bien entendu, je me hâtai de remettre les feuillets en ma possession à l'agent de police, qui m'en délivra un reçu; on rédigea un procès-verbal, que signèrent tous les témoins. Le lendemain,

Digitized by Google

ce vol abominable faisait le sujet de toutes les conversations à Rome; plusieurs antiquaires furent même arrêtés, puis relâchés, car ils purent établir leur parfaite bonne foi dans l'acquisition des miniatures. Un certain nombre de feuillets avaient été, dit-on, portés à Florence et achetés par des Américains de passage; on ne sait ce qu'ils sont devenus. La plupart des autres furent séquestrés et restitués plus tard au Vatican. Le voleur a été condamné à la prison, ce qui n'était que trop mérité; mais le pauvre Monsignor Carini, directeur de la Bibliothèque Vaticane, est mort du chagrin que lui causa cette aventure...

Comte Michel Tyskiewicz.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LION GREC ARCHAÏQUE

(Planche IV.)

Le lion reproduit sur la planche IV a été trouvé en Corinthie, à l'entrée du bourg de Pérachora, près de la route qui descend à Loutraki. Il a été photographié d'abord par M. Chamonard et communiqué par M. Couve à l'Institut de Correspondance hellénique (séance du 9 mai 1891; cf. *Bulletin*, t. XV, p. 440). Mes deux collègues ont bien voulu me laisser le soin de le publier. La photographie qui a servi pour notre planche est due à M. Convert, ingénieur des fouilles de Delphes, qui a vu le monument en 1895, dans une maison de Loutraki. J'ignore ce que le lion de Pérachora est devenu depuis.

La matière est le plus beau tuf de Corinthe. La hauteur est d'environ un mètre. M. Convert, à qui je dois ces renseignements, m'assure avoir relevé des traces de couleur assez vives, bleu et rouge. La plinthe, de faible surface et de forte épaisseur, devait s'ajuster dans une cavité creusée en haut d'une grande base. Le lion, accroupi, regarde à droite et rugit; la tête est légèrement baissée; la queue suit l'un des longs côtés de la plinthe; elle se termine par une touffe de poils. Tout l'ensemble, l'énergie du modelé, et surtout, si l'on étudie le détail, le soin avec lequel sont indiquées les dents, ou encore le travail de la crinière, dont les mèches semblent former des tresses, décèlent l'archaïsme. C'est un bon spécimen d'œuvre de pratique, telle qu'on en pouvait attendre d'un ouvrier habitué à la fois au travail du bronze et à celui du tuf; on croit en effet deviner ici, comme dans les métopes du trésor de Sicyone (quoique à un degré moindre), l'in-

Digitized by Google

fluence de l'art des bronziers, art dont la précision minutieuse était assez tentante à imiter avec une matière facile à travailler, et d'une grande finesse de grain, comme est le meilleur tuf de Sicyone et de Corinthe.

Le lion de Pérachora donne l'occasion de revenir sur la question des lions funéraires, effleurée par M. Percy Gardner dans son récent ouvrage *Sculptured tombs of Hellas* (Londres, 1896, in-8°). Rappelons d'abord les exemples connus de ce type funéraire.

La lionne de Corfou (Collignon, *Sculpture*, t. I, fig. 104) paraît bien provenir du tombeau du Ménécrate (milieu du VIe siècle). On remarquera que Corcyre est une colonie de Corinthe. On voyait à Thespies un lion colossal élevé en mémoire des Thespiens morts aux Thermopyles. M. Jamot a peut-être retrouvé, dans ses fouilles de Thespies, les restes de ce lion (*Bulletin*, 1891, p. 660; cf. Joanne, *Grèce*, II, p. 28).

Il est à peine besoin de rappeler le lion de Chéronée. Il surmontait, d'après Strabon (IX, 37), la fosse commune où l'on avait mis, sans distinction de patrie, tous ceux qui étaient tombés dans la bataille de 338; selon Pausanias (IX, 40, 5), dont l'opinion est plus probable, il se dressait sur le tombeau des seuls Thébains. (Sur ce lion, cf. Koerte, *Die ant. Skulpt. aus Bœotien*, dans les *Athen. Mitth.*, t. III, p. 385.)

Le lion de Thespies et le lion thébain de Chéronée donnent à croire que le lion funéraire était une représentation fréquente en Béotie. On en sait d'autres exemples pour cette partie de la Grèce. M. Jamot signale à Thespies, outre le lion colossal dont nous parlions tantôt, un autre lion, de grandeur naturelle et de destination funéraire (*Bulletin*, 1891, p. 660). M. Koerte, en 1877, en avait vu un pareil, à Thèbes, dans une maison particulière (*Athen. Mitth.*, III, p. 387); je ne sais si c'est le même lion qui est maintenant au Musée de Thèbes. M. Koerte signale encore deux lions acéphales en marbre blanc, dans la nécropole d'Anthédon; je les y ai vus moi-même, en juillet 1895, gisant dans la brousse et presque informes.

Digitized by Google

En Attique, le lion funéraire est moins fréquent. L'exemple le plus intéressant qu'elle nous offre est sans contredit ce lion colossal qu'on voit sur la route d'Athènes au Laurium, avant Liopési, près de la distillerie Campas[1]. Je dois à M. Cecil Smith l'indication de ce monument, et j'ai eu l'avantage de l'examiner avec lui. Nous avons pu nous assurer que le dessin de Dodwell (*Tour in Greece*, I, p. 523), quoique soigné, ne donne pas une idée exacte du monument : le lion n'était pas accroupi ou couché, il marchait. La gueule rugit; la tête, tournée à gauche, en haut, a une expression pathétique qui saisit. Le modelé est vigoureux et poussé. Les mèches de la crinière et la longue touffe de poils qui suit l'échine presque jusqu'à la queue ont souffert; mais le détail des yeux est d'un fort bon style. On se tromperait certainement en attribuant ce monument à l'époque romaine ; et si on le compare aux lions du Mausolée, on ne voit point pourquoi il ne serait pas du IVe siècle[2].

Newton a rapporté de Cnide au Musée Britannique un lion couché de proportions colossales, qui ornait un grand tombeau, peut-être le πολυάνδριον élevé aux Athéniens morts dans la bataille de 394 (Newton, *Discoveries*, I, pl. LXI-LXVII ; *Essays on art and archæology*, p. 83).

On peut encore rappeler ce texte de Pline (*Hist. nat.*, XXXVII, 17) : *Ferunt in ea insula* (sc. Cypri) *tumulo reguli Hermiæ marmoreo leoni fuisse inditos oculos ex smaragdis.*

Sur d'anciennes tombes de la Phrygie (Perrot, *Hist. de l'art*, V, p. 120 et suiv.), antérieures à la sculpture grecque archaïque, et où il faut reconnaître des tombes royales ou princières, on trouve de nombreux exemples de lions sculptés en reliefs. Deux au moins de ces sépulcres offrent le motif de la paire de lions debout et affrontés, le même qu'à la porte de l'acropole de Mycènes.

1. Il est marqué (*ant. Lœwe*) sur les *Karten von Attika*, IV (Athen-Hymettos). L'enceinte du πολυάνδριον est encore à peu près visible.

2. Il est probable que le lion de marbre rapporté d'Athènes par Morosini et aujourd'hui à l'arsenal de Venise est un monument funéraire. Cf. encore la stèle attique de Léon de Sinope (Le Bas-Reinach, pl. 78, 2).

Digitized by Google

Les lions des tombes de Phrygie, comme les lionnes de Mycènes, sont des symboles de la puissance royale; ce sont aussi, sans doute, des espèces d'ἀποτροπαῖα : la terrible bête est figurée sur le tombeau comme un emblème de défense. Il faut interpréter de la même façon les lions qui montaient la garde au pied du Mausolée (Collignon, *Sculpture*, t. II, p. 337), ou encore ces protomes de lions rugissants qui sortent du toit ogival des sarcophages lyciens. Le lion funéraire, en Grèce, a un autre sens : ce n'est plus un emblème de défense, ni une sorte d'image héraldique de la puissance royale. On connaît la lionne d'Amphicratès qui, sur l'acropole d'Athènes, représentait la courageuse Leæna (Overbeck, *Plastik*[4], I, p. 153). Pour les Grecs nourris d'Homère, le lion est un symbole héroïque; il surmonte les πολυάνδρια où dorment les braves, les cénotaphes élevés dans leur patrie aux citoyens morts sur les champs de bataille lointains. Ce n'est pas à l'Orient, c'est à la Grèce que l'art moderne doit ce noble symbole de la mort courageuse (lion de Lucerne, lion de Belfort, etc.).

Paul Perdrizet.

Digitized by Google

LES BRONZES DE COSTIG

AU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE MADRID

(PLANCHE V.)

Lorsque, en 1895, le Président du Conseil des ministres d'Espagne, Sr D. A. Canovas del Castillo, inaugura la *Bibliothèque* et le *Musée archéologique* de Madrid, réunis dans un vaste et somptueux édifice, M. J. Ramón Mélida, conservateur des antiques, lui montra les photographies de trois têtes de taureaux ou de vaches en bronze récemment découvertes à *Costig*, dans l'île de Majorque. M. Canovas, qui est un amateur de goût fort éclairé, eut alors l'heureuse initiative de faire négocier par D. Alberto Bosch, ministre du Fomento, l'achat de ces importantes reliques. Moyennant le prix de 3,500 pesetas, les bronzes, avec les divers objets, en tout 70, recueillis au même endroit, sont devenus la propriété du Musée archéologique national, où ils sont provisoirement exposés sous les numéros 18453 et suivants, dans la salle des sculptures célèbres en Espagne du *Cerro de los Santos*.

Dans le *Boletin de la Sociedad arqueologica Luliana* qui se publie à Palma de Majorque, D. Bartolomé Ferrá, directeur du Musée de la même compagnie, a publié une relation de la découverte et un catalogue des objets, avec des dessins sommaires[1]; la même revue a donné ensuite une lettre de l'éminent professeur de Berlin, M. Emil Hübner, à D. Gabriel Llabrés[2], et un peu plus tard un article de D. José Ramón Mélida[3], sur le même sujet.

1. N° de juin 1895, p. 85 et s., *lam.* CVI, CVI, CVII : *Hallazos arqueologicos en Costig.*
2. N° de septembre 1895.
3. N° de mars 1896.

Digitized by Google

Enfin, M. Mélida a de nouveau décrit les pièces principales et discuté les questions qu'elles soulèvent dans un article de l'importante *Revista critica de Historia y Literatura*[1]. Nous ne sachons pas que cette découverte ait été appréciée ni même connue hors d'Espagne comme elle le mérite, tant est profonde l'indifférence des archéologues pour les richesses antiques de nos voisins.

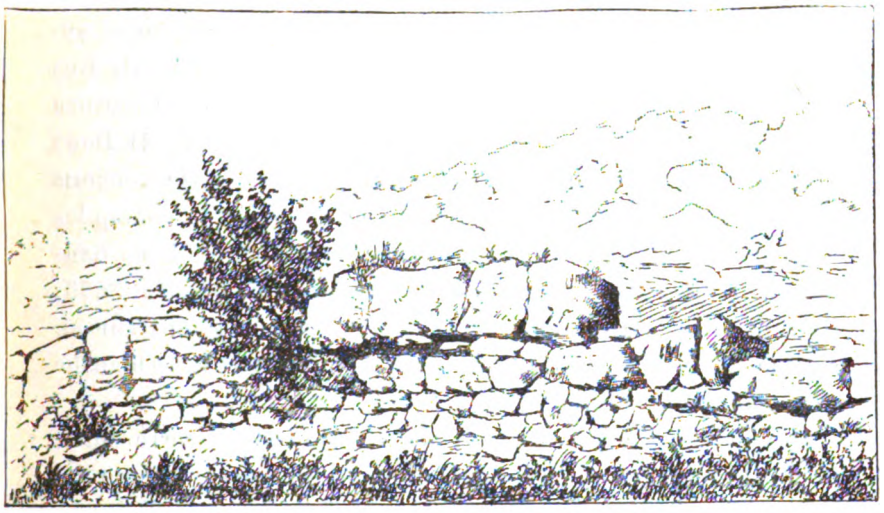

Fig. 1. — Son Corró, d'après D. B. Ferrá (*Boletin Luliano*, VI, *lam.* CV).

Le lieu exact où furent trouvés les objets réunis à Madrid est appelé *Son Corró*; c'est un champ du village de *Costig*, qui est situé au centre de l'île de Majorque. D'après M. Ferrá, Son Corró appartient à D. Juan Vallespir; c'est une bande de terre labourable située à mi-côte d'une colline, près de la route de Sancellas. L'endroit est pénible, garni de lauriers sauvages et de bruyères. C'est en voulant déblayer le terrain sur le prolongement de ce champ, et extraire les pierres qui apparaissaient çà et là à fleur de terre pour continuer le mur de soutènement, que

1. N° 5, avril 1896, p. 154 et s.

Digitized by Google

la pioche des travailleurs a mis des antiquités au jour. Peu à peu, le désir d'augmenter les trouvailles a fait que l'on a bouleversé tout l'emplacement. D'après le plan levé par M. Ferrá et publié par lui, tous les objets ont été recueillis à l'intérieur d'une sorte de losange formé par un mur de construction mégalithique, disons cyclopéenne, dont il reste un côté, apparent même avant les fouilles, au sud-est, un côté moins bien conservé au nord-ouest, et l'amorce d'un troisième côté au sud-ouest. Dans sa partie essentielle, cette enceinte est formée de gros blocs à surface extérieure sommairement ravalée, mais irrégulièrement appareillés, tantôt d'aspect carré, tantôt d'aspect polygonal. Les matériaux d'assemblage sont plus gros et plus lourds à mesure que la muraille s'élève. C'est un travail fort primitif (fig. 1). Dans l'intérieur se dressaient, sans aucune symétrie, treize tronçons de colonnes légèrement coniques. Le propriétaire du champ les a, par malheur, déplacés et rangés sur un des côtés. Leur hauteur est d'un mètre en moyenne ; le diamètre a de $0^m,55$ à $0^m,75$; ils sont taillés dans une pierre calcaire, et reposaient sur un sol d'argile compacte, rougeâtre, bien distincte de la terre blanche qui constitue la colline.

Des objets, les uns sont en pierre, d'autres en terre cuite, le plus grand nombre en bronze; quelques numéros, comme des lampes d'argile de l'époque romaine et une monnaie de bronze à l'effigie d'un empereur (Valentinien?), semblent indiquer que l'édifice de Son Corró ne fut détruit qu'assez tard. Sans doute faut-il rapporter aussi au temps de la domination romaine un bras droit, long de $0^m,21$, en bronze, venant d'une statuette[1].

Tous les autres objets, sont d'un style primitif qui n'a absolument rien de commun avec le style hispano-romain, et datent d'une civilisation antérieure. Parmi eux les trois têtes de tau-

1. M. Mélida attribue à la même époque un fragment de sceptre en bronze qui portait à l'une des extrémités un oiseau dont il reste le bout des griffes, et une corne de bronze ayant un oiseau fixé à sa pointe. Nous reparlerons de ce dernier objet, et dirons pourquoi nous ne nous rangeons pas sur ce point à l'avis de M. Mélida.

Digitized by Google

reaux ou de vaches en bronze donnent son principal intérêt à la découverte de Costig; elles méritent, croyons-nous, d'être décrites et étudiées avec soin.

La plus grande[1] (nous la désignerons par la lettre A), du bout du mufle au sommet du front, entre les cornes, mesure $0^m,52$ et pèse $33^{kg},77$. Les cornes qui, vues de face, affectent la forme d'une lyre, sont hautes et largement écartées ($0^m,60$ au point le plus bas de la courbe), les pointes légèrement ramenées en arrière. Elles sont fortes à la naissance et ne s'effilent que peu à peu pour se terminer en pointes très aiguës; l'une d'elles, celle de gauche, est malheureusement épointée. La tête est large et forte; le mufle en particulier, avec toute la mâchoire supérieure, est rond et massif; les narines sont petites et peu creusées. La charpente osseuse du crâne est indiquée très solidement et très nettement par une bosse longue et saillante d'une corne à l'autre, d'où se détache par deux angles arrondis une arête vive qui descend verticalement entre les yeux. Le front se trouve ainsi franchement partagé en deux plans raccordés à angle obtus. Les yeux étaient des amandes de matière brillante, vitreuse sans doute, inserties dans le bronze évidé. Ces pièces de rapport ont disparu, laissant voir les creux où elles étaient enchâssées. Notons, d'ailleurs, que la forme de l'orbite est mal observée; peut-être le globe de l'œil était-il gros et saillant, comme le voulait la nature; dans tous les cas l'ovale de l'orbite s'allonge et s'étire vers le point lacrymal pour finir en pointe très aiguë. Mais ce qu'il importe surtout de constater, c'est que la paupière et les plis de l'épiderme qui se fronce quand l'œil s'ouvre largement, sont indiqués par quatre encoches en demi-cercle dont les extrémités se rejoignent presque, malgré le parallélisme apparent, et qui sont taillées profondément à angles vifs dans l'épaisseur de la peau, avec une netteté brutale. On dirait l'incision sèche d'une lame tranchante dans un bois dur. Les quatre arêtes de chaque sourcil s'étagent en courbes rigides, absolument symétriques

1. N° 18454 du Musée, 2 de Ferrá et de Mélida.

Digitized by Google

aux quatre arêtes de l'autre. Les autres parties creuses de la tête, c'est-à-dire la commissure des lèvres et les narines, sont taillées avec la même dureté précise, mais avec moins d'originalité. Les lèvres sont séparées par une simple ligne creuse en biseau; les trous des narines, peu profonds, sont une simple cavité en forme de virgule, dont le bord inférieur est émoussé, le bord supérieur à angle vif. Nous n'avons plus à noter que deux détails, l'un qui intéresse l'art, c'est que les poils sont minutieusement figurés sur le front et à la naissance des cornes par des traits finement ondulés de burin; l'autre de pure technique, c'est que les cornes et les oreilles — très détachées et tendues horizontalement sous les cornes — sont des pièces moulées à part. Elles étaient fixées au crâne au moyen de clous; l'un d'entre eux, qui maintient la corne droite, est encore planté dans le bronze. Enfin nous devons attirer l'attention sur la forme très allongée du museau; du point lacrymal au coin de la bouche, la distance est très longue; on est d'autant plus frappé de cet étirement que les naseaux s'arrondissent et s'évasent, contrastant avec l'amincissement à hauteur du chanfrein. M. Mélida, nous ne savons trop pour quelle raison, croit que cette tête est une tête de taureau, tandis que la seconde serait une tête de vache (fig. 2).

Celle-ci (B) est aussi complète et bien conservée que la première[1]; les deux cornes sont intactes, mais le bord inférieur de l'oreille gauche est ébréché. Là aussi les cornes ont été fondues à part; les deux clous à tête ronde qui les réunissaient aux tempes sont conservés; mais les oreilles font corps avec le reste de la tête. L'aspect général est ici un peu différent; l'animal n'est pas de la même race. D'abord ses cornes sont plus longues; elles mesurent $0^m,70$, et sont écartées de $0^m,68$; la longueur de la tête, du front au bout du mufle, est d'ailleurs de $0^m,56$, c'est-à-dire qu'elle a quelques centimètres de plus que la première. La forme est encore celle d'une lyre, mais d'une lyre arrondie avec moins de souplesse; les pointes, beaucoup plus fines, n'ont pas

1. N° 18455 du Musée, 3 de Ferrá, 1 de Mélida.

Digitized by Google

la même tendance à se rapprocher, mais montent régulièrement divergentes; enfin tout l'appareil est porté en avant, au lieu de

Fig. 2. — Tête A.

fuir en arrière. Bien plus étroite d'une tempe à l'autre, avec des oreilles plus longues et plus grêles, la tête s'amincit et s'effile graduellement jusqu'à la naissance du mufle qui s'évase légèrement. La boîte osseuse n'est plus réduite à une sorte de schéma;

Digitized by Google

elle n'est pas symétriquement divisée par une arête au milieu du front; mais, sans qu'il soit encore question de modelé savant et naturel, il y a un sentiment plus exact de la réalité vivante dans l'arrondissement cylindrique du museau.

Malgré cette diversité de type et d'aspect général, les deux têtes sont pourtant sœurs. Il suffit, pour s'en persuader, d'observer la facture des paupières et des sourcils. Dans la seconde tête, l'œil n'est pas rapporté; il est modelé dans le bronze même; il est gros, absolûment ovale, saillant, et placé dans une direction moins oblique. La paupière, qui épouse le contour du globe, est indiquée par un mince rebord, ce qui marque déjà une différence sensible de ce bronze au précédent. Mais les plis de la peau autour des paupières sont interprétés exactement de la même manière; ils sont aussi au nombre de quatre, et toute la différence que l'on peut trouver, c'est que les encoches sont en B moins larges et moins profondes; les arêtes sont moins vives et plus rapprochées; la dureté de l'incision est légèrement adoucie, et les angles ont une tendance à s'arrondir. D'ailleurs, l'espace d'un œil à l'autre est plus large; le front paraît plus vaste, et tout le système visuel a pris ainsi moins d'importance.

Le style est encore le même si l'on étudie les narines, trop petites aussi, assez mal placées, et de forme approximative; mais il y a néanmoins un peu d'atténuation comme dans le style des sourcils : la cavité est plus profonde, et les bords externes en sont émoussés. Ce qui étonne, c'est que les poils ne soient pas indiqués ici sur le front comme à la première tête, par des traits gravés. Mais en revanche, détails nouveaux, le sculpteur a exprimé au-dessus des narines, au moyen de deux bourrelets parallèles qui l'encerclent, le plissement de la peau molle en cet endroit, et sur la joue, au-dessous de l'œil, une double saillie ronde en forme de mince cordon, ayant la figure d'un angle aigu, indique deux veines à fleur de cuir. De plus la section du cou commence beaucoup plus bas, de façon à être pour ainsi dire horizontale, si bien qu'un assez grand morceau du cou est attenant à la tête; l'artiste a eu soin de marquer par une série de cannelures verticales

Digitized by Google

et parallèles les ondulations de la peau du fanon ; mais la facture est moins sèche, car tous les angles sont arrondis au fond aussi bien qu'aux arêtes des cannelures.

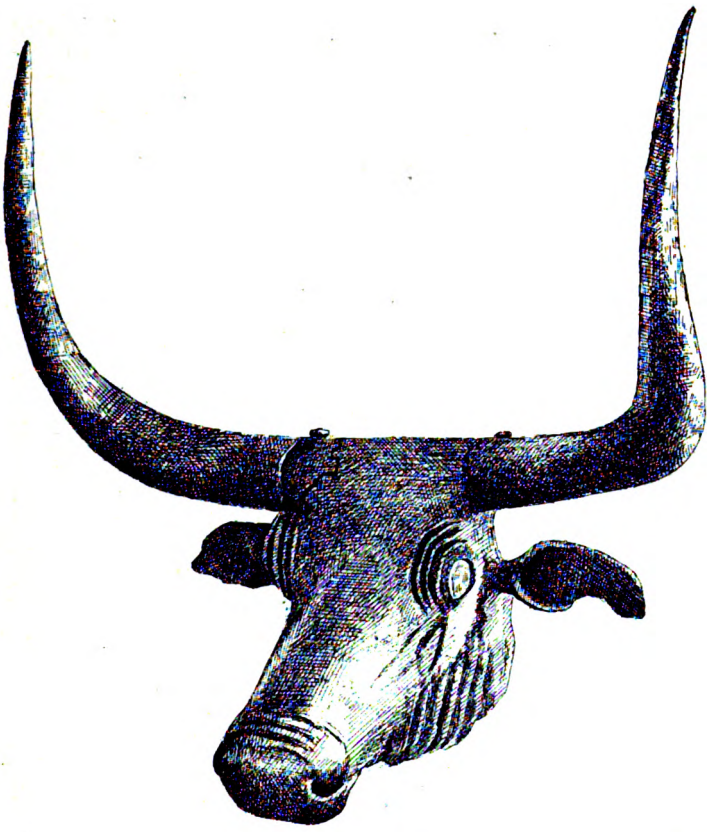

Fig. 3. — Tête B.

Un détail intéresse aussi la technique, c'est une réparation très nettement visible à la naissance de la corne droite ; une pièce a été rattachée au front par une série de queues d'arondes. Notons enfin que le cou, à l'intérieur, est traversé par une petite règle de bronze horizontale (fig. 3).

La troisième tête (C), dès le premier abord, paraît d'un travail

Digitized by Google

plus achevé[1]. M. Mélida veut y reconnaître un veau, sans doute parce qu'elle est plus petite, n'ayant que 0m,32 de hauteur et 0m,25 de large. Il est difficile de se prononcer sur ce point. Dans tous les cas, la bête est d'une race nouvelle. La corne en effet (celle de droite est seule conservée) est très épaisse à la base; elle forme d'abord avec le sommet du front une ligne parallèle, puis tout à coup s'amincit, se contourne à la pointe, et se porte un peu en avant et en dehors; ce n'est plus du tout la forme de la lyre; l'aspect est beaucoup moins dangereux, et aussi moins décoratif. Les cornes étaient moulées à part; les oreilles sont petites, avec le cornet mince et long, tandis que le pavillon prend la forme d'une pique.

La construction de la tête est beaucoup plus savante. Au front très large, où les arcades sourcilières se relèvent et s'arrondissent en bosses, se joint un museau court, massif et carré, mais non sans modelé. Surtout le mufle est étudié comme ne l'était pas celui des autres têtes. Sauf un pli trop froncé qui va d'une narine à l'autre, et qui est une exagération de la vérité, les narines, la commissure des lèvres elle-même sont plus heureusement copiées sur la nature. L'observation est certainement plus précise, et la main plus habile. La convention cède la place à l'effort personnel, comme le montre surtout la façon des yeux. Les paupières, qui enchâssent un globe de saillie modéré où la pupille est indiquée par un cercle gravé, ont une courbe moins arrondie que celles de la tête précédente. Un guillochage de petits traits incis indique les cils sur le léger bourrelet qui les forme, et que cerne, pour leur donner plus de relief, une ligne creuse concentrique. Mais ce qui frappe avant tout, c'est que les plis anguleux des sourcils, qui étaient dans les têtes précédentes si caractéristiques, sont remplacés dans celle-ci par trois plis ronds, l'un très étroit, bordant presque la paupière supérieure, les deux autres plus larges, séparés l'un de l'autre, et le dernier séparé du front par un trait creux peu profond. Ces trois plis — deux seulement sont

1. N° 18453 du Musée, 1 de Ferrá, 3 de Mélida.

Digitized by Google

épais et très nets — sont très obliques, et s'allongent presque de la naissance des cornes jusqu'au bas de l'arcade sourcilière.

De même que les cils sont gravés sur les paupières, le bord interne du pavillon de l'oreille est décoré d'une bande de poils,

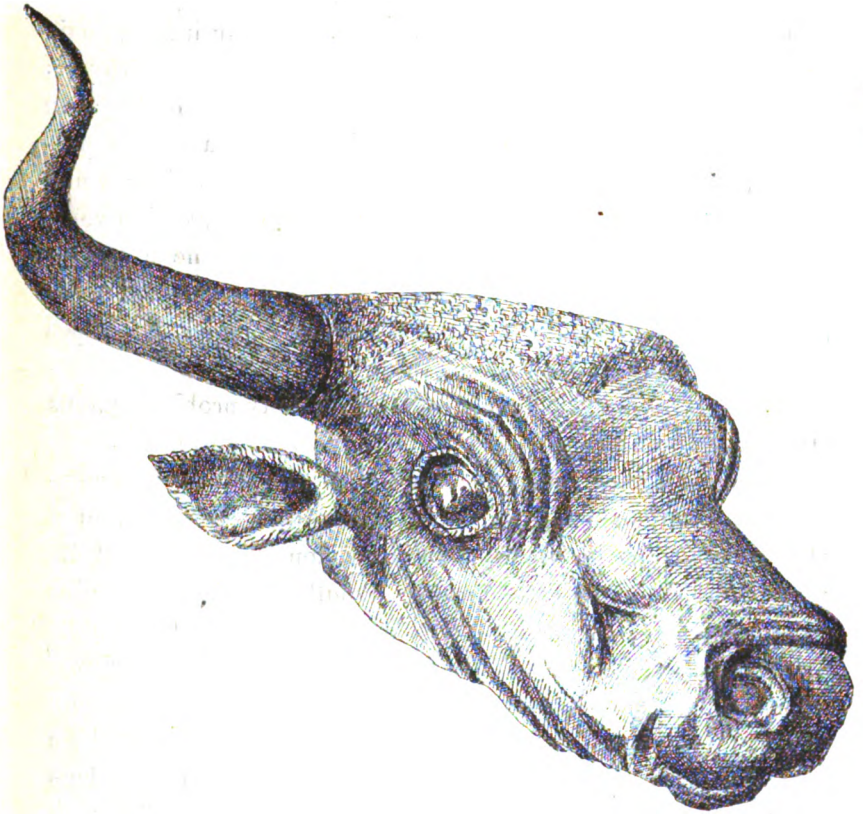

Fig. 4. — Tête C.

et entre les cornes un véritable triangle, s'avançant en pointe sur le front, est vermiculé de zigzags au burin, comme nous l'avons déjà remarqué pour la tête A. De plus, il ne faut pas oublier que des lignes transversales indiquent aussi, comme à la tête B, le plissement du cuir à la naissance des naseaux, que le plissement de la peau du cou est aussi marqué, mais que ces plis

Digitized by Google

sont beaucoup moins réguliers et symétriques. Enfin ici encore, sur la joue, entre l'œil et la commissure des lèvres, un angle formé de deux cordons en relief dessine la saillie de deux grosses veines; l'indication est seulement, dans cette troisième tête, moins sommaire et moins rude que dans la seconde (fig. 4).

De ces descriptions, de ces comparaisons minutieuses, mais non pas inutiles, puisqu'il s'agit d'œuvres que nous croyons uniques, il résulte que les têtes de Costig appartiennent à un art primitif, et que cependant on sent de l'une à l'autre un progrès, un effort pour sortir de la convention, pour arriver à une anatomie plus juste, à un modelé plus savant, ou, si l'on veut, plus poussé. Peut-être de la première à la troisième n'y a-t-il pas un grand écart chronologique; du moins elles nous semblent représenter, dans l'ordre où nous les avons étudiées, les étapes d'un art en mouvement vers le mieux[1].

Ce sont là pures questions d'esthétique; deux problèmes nous attirent maintenant qui sont plus difficiles à résoudre.

D'abord il faut se demander si ces têtes sont des œuvres complètes, formant chacune un tout se suffisant à lui-même, ou si elles ne sont que les restes d'animaux dont les corps ont été perdus. Si l'on admet cette dernière hypothèse, il faut du moins reconnaître que, de même que les cornes et les oreilles ont été moulées à part, les têtes n'ont pas été fondues d'un seul jet avec les corps, puisque les trois cous offrent des sections absolument nettes et régulières, sans la plus petite trace de cassure. Il y a plus, si l'on examine la section du cou de A, on voit que dans l'épaisseur du bronze est ménagée une feuillure. Cela indiquerait bien que la tête était attachée à un corps.

Cependant nous ne croyons pas que ce corps, pas plus que ceux dont auraient été détachées les deux autres têtes, ait jamais existé. Car d'une part la feuillure en question peut aussi bien avoir été destinée à l'emboîtement dans une surface plane quelconque, qu'à l'assemblage avec un corps. C'était là simple-

1. M. Mélida, sans dire explicitement pourquoi, range les têtes dans un ordre chronologique différent; il croit A moins archaïque que B.

Digitized by Google

ment un mode d'attache qui était remplacé dans la tête B par cette tige intérieure que nous avons signalée, et que M. Mélida estime avoir servi à accrocher le bronze.

Mais un autre argument est plus fort. Comment expliquer que les têtes seules aient été préservées de la destruction, si les corps entiers ont été sculptés? M. Mélida avance bien que peut-être ces corps ont été enlevés et détruits parce qu'ils représentaient une masse considérable de bronze. Mais ces trois énormes têtes n'étaient pas non plus une quantité négligeable, puisque l'une d'elles pèse plus de 33 kilogrammes, et le soin qu'on aurait pris de les séparer du reste n'est pas facilement explicable. Surtout il ne faut pas oublier qu'on a recueilli à côté des têtes complètes deux paires de cornes de dimensions différentes, et deux cornes isolées, sans compter des oreilles provenant de têtes du même genre[1], tandis qu'il ne s'est pas trouvé le moindre petit débris de corps, pas même de patte, ni de queue, les parties de l'animal les plus fragiles et les plus aisément oubliables, une fois brisées. Ajoutons que la multiplicité même de ces têtes ou fragments de têtes, toutes énormes, rend, à notre avis, peu soutenable l'hypothèse de figures entières.

Notre sentiment est donc que les têtes de Costig sont des monuments complets, formant chacune un tout. Si l'on admet cette idée, on peut encore faire deux suppositions. La première, c'est qu'elles ont fait partie d'une décoration monumentale. Les bronzes proviendraient d'un édifice où ils remplissaient, par exemple, un rôle analogue aux taureaux du Palais de Suze ou de l'Autel des Cornes à Délos[2]. A cela nous opposons d'abord la dissemblance des têtes qui se prêtent peu aux symétries archi-

1. Voici la liste de ces débris :
1° Une paire de cornes, longues chacune de $0^m,33$;
2° Une corne seule, ayant $0^m,72$ de longueur et $0^m,11$ de diamètre à la base;
3° Une corne seule ($0^m,55$);
4° Une corne ayant un oiseau (long de $4^m,04$) fixé à sa pointe au moyen d'une tige;
5° Une paire d'oreilles, longues de $0^m,14$, dont le bord est pointillé.
2. T. Homolle, *Bull. de Corresp. hellén.*, VIII (1884), p. 420 et pl. XVII.

Digitized by Google

tecturales, ensuite la difficulté d'adapter une tête seule, sans les épaules, et même sans le cou, aux formes et au but d'un chapiteau de colonne ou de pilastre; enfin la disposition des longues cornes qui se marieraient avec grande peine aux lignes d'une architrave.

Pour ces raisons il faut, croyons-nous, regarder les têtes de Costig comme des ex-voto. C'est l'opinion de M. Mélida ; elle est rendue très vraisemblable non seulement par l'étude des monuments eux-mêmes, mais aussi par ce fait que l'une des cornes séparées que nous avons mentionnées plus haut, porte à l'extrême pointe un petit oiseau de bronze, une sorte de colombe aux ailes soulevées, fixé par un clou qui traverse le corps. Un ex-voto seul (ici la corne, sans la tête, se suffit à elle-même, comme les têtes se suffisent sans les corps), un ex-voto qui est en même temps un symbole, un monument de ce genre ne peut pas être autre chose.

Un autre fait non moins concluant, c'est que des cornes analogues ont été trouvées en plus d'un endroit des Baléares et de l'Espagne continentale. Suivant D. Ferrá, il y a quinze ans, dans le domaine de *Son Reus*, non loin de Costig, un laboureur recueillit une corne semblable à celles de *Son Corró*. Le comte de La Marmora, dans son *Voyage en Sardaigne*, a signalé et dessiné une autre corne du même genre, longue de $0^{m},40$, avec des traces de dorure, mais cannelée et non cylindrique; elle a été trouvée dans un *talayot*, à *Son Texequet*, territoire de *Lluc Major*; près de là, dans un tombeau, on recueillit encore deux cornes à peu près analogues. De La Marmora cite enfin une corne trouvée près des talayots de *Talati de d'Alt* à Minorque, avec « un petit masque creux, en bronze, ayant la forme d'un bucrane; sa longueur n'excède pas quatre centimètres, ses yeux sont percés et vides. » M. Ernest Canut possède un petit taureau de bronze trouvé dans le champ de *Son Cresta*, à Lluc Major, mais nous ne savons quel en est le style [1].

1. E. Hübner, *Boletin Luliano* (Lettre à M. Llabrés), septembre 1895; de La Marmora, *Voyage en Sardaigne*, atlas, pl. XXXI.

Digitized by Google

Pour notre part nous avons noté au Musée de Madrid, dans la salle où sont les bronzes de Costig, une petite tête de taureau en bronze qui est très intéressante parce qu'elle est de même style que les grandes têtes de Costig (fig. 5)[1]. Sans doute l'aspect est assez différent; les cornes sont courtes et grosses, la forme générale est plus ramassée et plus lourde; surtout, si l'on regarde de face, on voit à gauche et à droite deux protubérances en forme de bajoues qui élargissent malheureusement le crâne et défigurent l'animal. Mais on remarque d'autre part que les yeux ont absolument la même obliquité que dans les bronzes de Costig, et que les sourcils sont indiqués par le même procédé que nous avons longuement décrit à propos des têtes A et B, enfin que les poils sont tracés au burin entre les deux cornes. Pour nous, c'est une œuvre de la même origine et de la même époque artistique. Or c'est certainement un objet symbolique, une amulette, comme l'indique l'anneau de suspension placé entre les cornes. Nous avons vu, dans la même vitrine, deux autres petites têtes de même matière. L'une, n° 18039, n'a point de rapport de style avec les têtes de Costig ni avec la petite tête précédente; nous la signalons simplement comme amulette, et parce qu'elle n'appartient pas à l'art romain; l'autre, n° 18037 au contraire, rentre probablement dans la même série, car elle a des analogies de forme et d'archaïsme avec les monuments que nous étudions (fig. 6)[2].

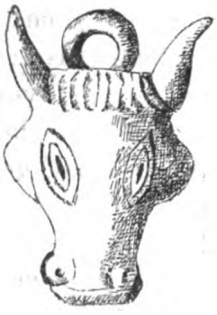

Fig. 5.

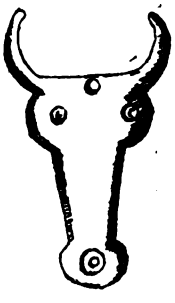

Fig. 6.

1. N° 3065 de l'inventaire du Musée. Le petit bronze provient de la collection Salamanca; on ne sait où il a été recueilli.

2. Dans la même vitrine sont encore d'autres taureaux ou têtes de taureaux, sous les numéros 1038, 1039, 1040, 1096, qui semblent, d'après le classement adopté au Musée, appartenir à la même civilisation, mais qui ne nous ont pas paru de style analogue.

Le trou situé au milieu du front du n° 18037 est un simple trou de suspen-

Digitized by Google

La petite liste que nous dressons n'est certainement pas complète. Ce n'est pas ici le lieu de la compléter; la très rudimentaire connaissance que l'on a des collections espagnoles rend d'ailleurs ce travail difficile. Mais nous pouvons, invoquant la compétence de M. Mélida, faire allusion « à de nombreuses représentations de taureaux anté-romaines, les unes monumentales, de pierre, si abondantes à Avila et Ségovie, d'autres en bronze, petites, recueillies en divers points de la péninsule ». Diodore de Sicile raconte qu'Héraclès fit présent de quelques vaches à un roi d'Ibérie, en récompense de sa piété et de sa justice, et que depuis lors cet animal fut sacré dans ce pays[1]. Peu nous importe la légende; retenons seulement le fait, certain, puisque Diodore affirme que les bœufs, de son temps, étaient encore des bêtes sacrées; ainsi s'expliquent les trouvailles d'ex-voto du genre de ceux de Costig, et devient très vraisemblable l'hypothèse qu'au champ de Son Corró se dressait autrefois un temple.

Reste à savoir quel peuple avait construit ce temple et y avait déposé ces offrandes. Quelle place faut-il donner dans l'histoire de l'art en Espagne aux bronzes du Musée de Madrid?

M. E. Hübner, qui n'a pas vu les têtes elles-mêmes, mais seulement les dessins sommaires de M. Bartolomé Ferrá, est d'avis qu'il faut les attribuer à l'industrie indigène de la population nationale, car il n'y reconnaît rien de phénicien, de grec ni de romain. M. Mélida n'accepte pas cette idée. Une étude comparée des têtes de Costig avec les œuvres de l'art égyptien, de l'art oriental et de l'art grec, l'amène à conclure que ces bronzes sont de style gréco-phénicien, de ce style que M. Heuzey, dans un article du *Bulletin de Correspondance hellénique*, a prétendu être le style véritable des sculptures si fameuses en Espagne sous le nom de sculptures du *Cerro de los Santos* ou d'*Yécla*[2].

sion ou d'attache. Cette petite tête de bœuf est découpée dans une plaque plate. On ne sait où elle a été trouvée; elle provient de la collection de D. B. Castellanos, ainsi que le n° 18038.

1. Diod. Sic., IV, 18, 2.

2. Heuzey, *Bulletin de Correspondance hellénique*, XV, p. 621, pl. XVII.

Digitized by Google

Nous devons dire que les rapprochements établis par M. Mélida entre les têtes de Costig et les monuments analogues de l'antiquité orientale ou grecque ne nous semblent pas toujours heureux.

Il peut y avoir, sur les parois des tombeaux de Saqquara, tel ou tel troupeau de vaches dont les hautes cornes en forme de lyre rappellent les cornes de la tête A de Costig. Mais c'est là une simple ressemblance de race; elle n'a pas plus d'importance que la direction horizontale des oreilles aux têtes de Costig et aux figures de quelques chapiteaux hathoriques. M. Mélida remarque d'ailleurs lui-même qu'à Costig les cornes de chacune des têtes sont différentes, tandis qu'en Égypte elles sont toutes semblables. Il n'y a donc rien à tirer d'une telle comparaison, d'autant que le style, dont l'importance est bien plus grande en ce sujet, est tout différent, d'une différence essentielle, puisqu'elle réside dans les procédés conventionnels de facture et d'expression. Sans vouloir nous étendre trop longtemps sur ce fait très visible, rappelons seulement que l'art égyptien, lorsqu'il veut représenter des animaux, décompose, pour ainsi dire, leurs formes, et tantôt les simplifiant, tantôt les interprétant dans le sens de types préconçus, ne reste le plus souvent fidèle à la nature que par la vérité des mouvements et des attitudes. De là la froideur trop ordinaire et la monotonie des représentations de ce genre. L'art de Costig procède d'autre manière. Trois têtes nous sont conservées, à peu près de la même époque, avec les marques évidentes des mêmes procédés et des mêmes conventions techniques,— nous ne trouvons d'ailleurs rien de semblable dans les conventions de l'art égyptien — chacune des trois fait à qui les regarde une impression distincte, et nous ne connaissons, pour notre part, aucun monument égyptien auquel l'une d'entre elles puisse nous faire songer.

Quant aux monuments asiatiques, M. Mélida cite une tête de bœuf, sur un cylindre assyrien du Louvre, où les sourcils sont indiqués au moyen de deux traits parallèles en accents circonflexes[1].

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, II, fig. 260.

Digitized by Google

Mais nous ne croyons pas ces traits soient autre chose, sur l'original, que des traits de burin, et cette indication est bien distincte des plis de sourcils des deux premières têtes de Costig. La même observation s'applique aux têtes de taureaux d'une coupe de bronze[1]. M. Mélida voit encore un rapport que nous ne saisissons pas bien entre la facture des sourcils des têtes en questions et d'une tête de taureau ailé du Palais de Khorsabad[2]. Nous ne voyons que des différences entre les lignes saillantes, volontairement arrondies et amollies, qui cernent les yeux de ce monstre symbolique, et les plis cassants des bronzes de Costig. Et en général nous ne pouvons pas établir de comparaison entre la facture carrée, simple et sobre des œuvres qui nous occupent et la facture ronde, lourde, compliquée de la sculpture assyrienne. Nous savons bien que cet art a produit nombre de monuments de valeur tout à fait rare, de représentations d'animaux en particuculier, où la nature est savamment observée, et, malgré des conventions plus ou moins heureuses, habilement interprétée. Mais rien encore, ni un détail précis de technique, ni une impression d'aspect, ne suscite en nous l'idée d'une communauté d'inspiration entre le style sculptural de la Chaldée et de l'Assyrie et le style que, pour le moment, nous appelons le style de Costig.

M. Mélida insiste davantage sur la similitude des sourcils des têtes de Costig et de ceux des têtes de l'Apadana. Mais il est, selon nous, sur un terrain peu solide. Cette sorte de circonvolution bizarre, d'une convention si singulière, qui surmonte les yeux des taureaux perses, n'a rien de commun avec les plis à arêtes vives des ex-voto de Majorque, traduction maladroite, mais sincère en somme, de la nature[3]. Et même, pût-on noter un rapport véritable, cela serait pour nous de nul prix, tant nous voyons de distance entre les grandes têtes de bronze qui semblent légères et sveltes malgré leur structure massive, et les têtes de pierre,

1. Perrot et Chipiez, *op. laud.*, fig. 407.
2. *Ibid.*, pl. IX.
3. P. Dieulafoy, *L'acropole de Suse*, fig. 203; Perrot et Chipiez, *op. laud.*, V, fig. 430, 465 et 466.

Digitized by Google

courtes, lourdes, à nez de mouton, à naseaux en spirale, à toupet et à crinière frisés en boucles, qui ornaient et fortifiaient les puissants chapiteaux du palais des Grands Rois.

N'insistons pas, maintenant, sur quelques rapports que M. Mélida trouve entre les têtes de Costig et certains morceaux d'art hittite[1], cypriote[2] ou carthaginois[3]. Ils nous semblent, comme les précédents, ou peu significatifs, ou même forcés. Nous le déclarons nettement, ces bronzes n'ont, à notre idée, absolument rien d'oriental; nous n'y trouvons aucun souvenir de l'Égypte, de l'Assyrie ou de la Perse, rien même de cet art hybride qui fut l'art de la Phénicie.

Sur ce point, nous sommes en complet désaccord avec M. Mélida. Admettrons-nous du moins avec lui l'influence de l'art grec sur l'art de Costig?

Le seul monument dont la ressemblance avec l'art archaïque le frappe, c'est la grande et célèbre tête de vache en argent, avec des cornes d'or et une étoile au milieu du front, que Schliemann a trouvée dans un tombeau de Mycènes[4]. « La tête en question, dit-il, est une œuvre achevée; son auteur, observant la nature, a su modeler la bouche d'une manière franche et simple, comme est modelée celle de la tête C de Costig, de la grandeur de laquelle est aussi celle de Mycènes; les cornes sont fines, élégantes, et disposées en forme de lyre, semblables en tout à celles de la tête A de Costig; la seule différence consiste dans les oreilles, qui, plus naturelles, sont levées. » Il est certain que les cornes de la tête mycénienne ressemblent beaucoup à celles de la tête A, et cela suffit pour donner aux deux figures un certain air de famille. Mais c'est là tout ce qu'on peut tirer, nous semble-t-il, d'une comparaison. La tête de Mycènes, si l'on cache les cornes, apparaît toute différente de toutes celles du Musée de Madrid.

1. Perrot et Chipiez, *op. laud.*, IV, fig. 369 (statuette de bronze du Louvre).
2. *Id.*, III, fig. 500 (vase cypriote en forme d'outre); fig. 432 (cylindre en stéatite).
3. *Id.*, III, fig. 339 (jeton de terre cuite). — Musée de Saint-Louis de Carthage.
4. *Id.*, VI, fig. 398; Schliemann, *Mycènes*, fig. 327-328.

Digitized by Google

La forme de la tête est beaucoup plus courte et large, le mufle s'allongeant beaucoup moins et ne s'évasant pas. La bouche, quoi qu'en dise M. Mélida, n'a ni le dessin, ni le modelé de n'importe laquelle des bouches de Costig; surtout, malgré l'état d'oxydation et les éraflures de l'argent, il est bien évident que le trait le plus caractéristique des bronzes espagnols, la facture des yeux et le plissement du cuir aux sourcils, est complètement absent de la tête mycénienne. Enfin, ce qui n'est pas moins certain, c'est que l'aspect d'ensemble est bien divers, et laisse une impression toute autre. A Madrid nous sommes devant des œuvres primitives, d'un art jeune et incomplet; à Athènes nous voyons l'œuvre réfléchie et mûrie d'un artiste qui sait observer dans ses détails précis et vrais la réalité vivante, et dont la main peut servir docilement la pensée. Il n'est pas douteux que la vache d'argent et d'or n'appartienne à une période relativement récente de la civilisation mycénienne.

Ce rapprochement écarté, si nous parcourons encore la série des monuments mycéniens, pas plus que M. Mélida, nous ne nous arrêterons aux taureaux des gobelets de Vaphio ou à la fresque de Tirynthe. Mais nous sommes étonné que pour soutenir sa théorie il n'ait point examiné des objets de moindre dimension, quoique d'importance égale, et d'abord des chatons de bagues et des cachets, trésors de l'orfèvrerie ou de la glyptique.

En premier lieu, on peut remarquer le rôle important que tient sur ces petits monuments la représentation du taureau et de la vache. Sur 96 intailles réunies par M. Perrot en cinq planches il y en a 19, c'est-à-dire un cinquième, où sont figurés des vaches avec leurs veaux ou des taureaux[1]. Parmi ces intailles, quelques-unes sont des œuvres d'art très avancé et de beauté tout à fait exceptionnelle; mais parmi les autres, de facture plus primitive ou moins soignée, beaucoup, autant qu'on en peut juger par des images très petites, ont d'assez nombreux traits communs avec les têtes de Costig. Prenons par exemple le n° 18 de la figure 426;

1. Perrot et Chipiez, *op. laud.*, VI, pl. XVI, fig. 426, 428, 431, 432.

Digitized by Google

la tête du taureau est vue de face; les cornes sont en forme de lyre, comme les cornes de la tête de Costig; les oreilles sont horizontales et de même forme; le mufle s'évase de même; enfin, entre les cornes, les poils sont marqués par de petits traits incis; les yeux, gros et saillants, ont la même obliquité. Nous trouvons encore l'évasement caractéristique du museau fig. 426, n° 7, fig. 428, n°s 14, et fig. 432, n° 15, et aussi, bien que moins prononcé peut-être (cela est dû sans doute à la position de la tête), fig. 428, n°s 11 et 24[1]. Enfin, non seulement dans les figures de taureaux et de vaches, mais dans celles d'autres animaux, on voit autour des yeux les paupières et les sourcils indiqués par des traits qui rappellent les plis des têtes A et B. Qu'on examine en particulier l'intaille 11 de la fig. 428, on y retrouvera les sourcils formés de deux plis circulaires (ils sont mal placés, mais peu importe), en même temps que l'indication de plis à la naissance des naseaux. Nous trouvons même, fig. 432, n° 15, un intéressant détail : la tête de vache est vue de face (comme fig. 426, n° 18) et sur le front, entre les cornes, est nettement tracé un triangle qui rappelle la division de la tête A de Costig.

Tous les petits monuments mycéniens que nous venons de citer représentent l'animal entier, avec son corps au complet; le chaton d'une bague en or trouvée à Mycènes a pour nous un intérêt plus grand encore[2]. On y voit six têtes d'animaux parmi lesquelles trois têtes de taureaux. Comme les têtes des intailles citées plus haut, elles ont une grande analogie de forme et d'aspect avec les têtes de Costig : mêmes cornes en lyre, mêmes oreilles horizontales. N'insistons plus sur ces rapports; mais nous ne pouvons nous empêcher d'observer que si, comme nous croyons l'avoir démontré, les têtes de Costig n'ont jamais attenu à un corps, il est très intéressant de noter que l'art mycénien nous présente des symboles identiques, et en assez grand nombre. Car à côté de

1. M. Mélida a déjà rapproché les têtes de Costig d'une tête de vache mycénienne en terre cuite où cet évasement du mufle est très caractéristique. — *Mycènes*, fig. 160 = Perrot, fig. 397. Cf. Perrot, *ibid.*, fig. 534, 535, 536.
2. Perrot et Chipiez, *ibid.*, VI, fig. 427 (Schliemann, *Mycènes*, fig. 531).

Digitized by Google

ce chaton de bague nous pouvons mentionner ces cinquante têtes de bœufs, toutes pareilles, découpées à l'emporte-pièce dans de minces bandes d'or, entre les cornes desquelles est figuré le fer d'une double hache, qui sans doute, dit M. Perrot, rappelait le souvenir d'un holocauste[1]. Une image analogue se trouve aussi sur une intaille de même provenance, ou, pour être plus exact, trouvée, à ce que dit Schliemann, sur l'emplacement de l'Héræon de Mycènes[2].

Mais nous appelons surtout l'attention sur la frise de bucranes qui décorent, à la naissance du col et sur le plat de l'anse, ici modelés au repoussé, là gravés au burin, une aiguière de bronze. Toutes les images sont identiques : la tête vue de face, les cornes dressées en lyre, les arcades sourcilières très saillantes, le mufle fortement évasé[3]. N'est-il pas tout au moins curieux de constater que cette importance religieuse et symbolique du taureau et de la vache, qui est si évidente dans la civilisation mycénienne, se retrouve à l'autre bord de la Méditerranée, témoignée par des représentations de type et de style analogues?

Ce qui ajoute encore de la valeur à ce fait, c'est que, si passant de l'art grec mycénien à l'art grec archaïque, nous cherchons à établir quelque comparaison entre les bronzes de Costig et les images grecques d'animaux, nous ne pouvons y réussir. Ni les types des taureaux et des vaches, ni la technique, ni l'inspiration des artistes grecs du VIIe au Ve siècle, n'ont rien de commun avec les œuvres qui nous occupent. Certes, nous goûtons pleinement la grandeur décorative et la simplicité sobre de ces têtes majestueuses; mais nous reconnaissons aussi ce qu'il y a de froid et de convenu dans ces monuments, où la nature n'est observée que d'un regard rapide, et d'où la vérité du détail et le souci du pit-

1. Ce symbole se retrouve aussi, nous ne devons pas le dissimuler, dans l'art phénicien. Voy. par exemple Perrot et Chipiez, *op. laud.*, III, fig. 339 (jeton de terre cuite carthaginois); fig. 430 et 432 (cylindres cypriotes en stéatite).

2. *Ibid.*, VI, p. 322, fig. 329 (Schliemann, *Mycènes*, fig. 329 et 330).

3. Schliemann, *Mycènes*, fig. 541.

4. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, VI, fig. 534, 535, 536, d'après Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1889, pl. VII.

Digitized by Google

toresque sont exclus par maladresse ou par système. Au contraire, toutes les productions de l'archaïsme grec portent empreint un cachet original, une personnalité qui brille, et toujours la nature apparaît au travers des œuvres, même d'aspect étrange, comme le modèle où se puise la force inspiratrice.

Ainsi donc, nous écartons toute idée d'influence orientale, toute idée d'influence purement grecque; nous avons noté seulement des rapports assez précis avec les monuments de la civilisation mycénienne. Mais nous ne voudrions pas qu'on exagérât notre pensée. Bien que la civilisation mycénienne paraisse faire la tache d'huile et s'étendre chaque jour plus loin autour de l'Argolide, il faudrait d'autres arguments que ceux que fourniraient les bronzes de Costig pour qu'on fût en droit d'admettre l'hypothèse que cette civilisation a pu quelque jour prendre pied dans les Baléares, ou tout au moins prendre contact avec la civilisation contemporaine dans ces îles.

Devons-nous donc nous en tenir à l'hypothèse de M. E. Hübner, que les têtes de Costig sont les monuments de l'art indigène, de l'art ibérique, d'un art que, jusqu'à plus ample informé, nous pouvons qualifier d'original?

Nous voyons là quelque difficulté. D'abord l'art de la primitive Ibérie est bien mal connu et bien peu étudié. Il y a certainement dans les musées et les collections particulières d'Espagne un grand nombre de documents ignorés des archéologues ou méprisés, qui se rapportent à l'époque anté-phénicienne, ou, si l'on veut, anté-romaine, et qui attendent d'être décrits et groupés avec le soin qu'ils méritent. Il y a aussi, cachées dans le sol de l'Espagne insulaire ou continentale, bien des ruines comme celles de Son Corró qui tiennent en réserve des restes précieux. Seulement lorsqu'un travail de découverte et de classement sera méthodiquement entrepris, on sera en droit de se prononcer sur l'origine ibérique de tel ou tel monument. D'ores et déjà nous devons dire que nous ne saisissons aucun rapport entre telles œuvres, sculptures en pierre ou petits bronzes, que nous avons eu l'occasion d'examiner, et les têtes de Costig. En particulier il

Digitized by Google

y a un abîme entre ces têtes et les énigmatiques sculptures du Cerro de los Santos, où l'on est tenté de voir le produit le plus authentique du génie national livré à ses propres ressources.

Mais notre critique restera-t-elle purement négative, et ne trouverons-nous pas de monuments déjà connus auxquels nos bronzes puissent par quelque lien se rattacher? Si, à la condition de tenir compte d'un élément du problème auquel on n'a pas encore donné toute son importance, nous voulons dire le lieu même de la découverte.

Ce lieu n'est pas un champ quelconque. On se rappelle que l'un des côtés de la langue de terre qui constitue Son Corró est soutenu par un mur que MM. Ferrá et Mélida appellent mégalithique, que nous avons désigné de ce mot commode, cyclopéen. M. Ferrá a de plus eu soin de nous apprendre qu'une vieille femme de Costig lui a assuré que l'on avait trouvé jadis des objets en bronze dans un monticule attenant à Son Corró, et que dans ce même domaine existe un *talayot* qui semble inexploré à sa base[1]. Or, d'après le dessin de M. Ferrá le mur cyclopéen de Son Corró est construit absolument comme les murs des *talayots* tels que nous les montrent, par exemple, les nombreuses phototypies du bel atlas de M. Cartailhac, récemment publié[2]. Le temple qui se trouvait là est bien contemporain des *talayots* qu'on nous signale tout à côté. Mais, de l'avis des historiens les plus compétents, les *talayots* des Baléares ont des ressemblances qui vont jusqu'à l'identité avec les *nouraghes* de la Sardaigne. M. Perrot (et le livre nouveau de M. Cartailhac n'a fait, sans doute, que le confirmer dans ses idées) n'a pas hésité à attribuer les unes et les autres de ces constructions au même peuple[3].

Cela nous a donné l'idée de rechercher si parmi les débris plastiques de la Sardaigne primitive ne se rencontreraient pas des objets rappelant les bronzes de Costig. Par malheur on n'a rien

1. *Boletin de la Sociedad arch. Luliana*, junio de 1895, p. 85, *lam.* CV, p. 27 (Observaciones).
2. E. Cartailhac, *Monuments primitifs des îles Baléares* (Toulouse, 1892).
3. Perrot et Chipiez, *op. laud.*, IV, p. 49, p. 107.

Digitized by Google

recueilli à Son Corró qui se rattache de près ou de loin à la figure humaine, et rien n'autorise à dire que, si l'on avait retrouvé des idoles viriles ou féminines, elles auraient eu la moindre ressemblance avec les curieux bronzes sardes du Musée de Cagliari ou de notre Bibliothèque nationale. Mais il n'en est pas moins intéressant de noter que parmi les bronzes dessinés par le comte de La Marmora dans son *Voyage en Sardaigne,* le bœuf, et surtout la tête de bœuf joue un rôle important. En particulier, un grand nombre de nacelles votives sont ornées, à la proue, d'une tête de bœuf dont le type est assez semblable à celui des têtes de Costig[1]. L'une d'elles mérite une mention spéciale, malgré le style plus que médiocre, parce que les yeux sont gros et saillants sous des sourcils qui, d'après le dessin de La Marmora, ressemblent absolument, comme technique, à ceux des têtes A et B de Costig, et ont absolument le même aspect (fig. 7)[2]. Signalons aussi la tête vue de face de la vache figurée sur un côté d'un médaillon de bronze (fig. 8)[3]; elle a les cornes en lyre, les oreilles horizontales, le chanfrein allongé, le mufle évasé, et le front est divisé en deux plans réunis par une arête vive entre les yeux, comme le front de la tête A de Costig.

Fig. 7.

Fig. 8.

On n'ignore pas, d'autre part, qu'au rang des bronzes sardes les plus originaux se comptent des animaux de diverses sortes plantés sur une tige qui leur traverse le corps[4]. Peut-être ces tiges sont-elles des épées votives, dont les corps d'animaux forment la poignée et la garde ; quoi qu'il en soit, je ne puis m'empêcher

1. De La Marmora, *Voyage en Sardaigne*, atlas, pl. XXX, nos 143, 151, 152, 153, 154, 166, 169. On a trouvé des nacelles votives en Espagne, de l'époque romaine (Andalousie) (A. Engel, *Revue archéologique*, 1890, I, p. 338, pl. XVIII-XIX).
2. *Ibid.*, no 151.
3. *Ibid.*, no 149.
4. Perrot et Chipiez, *op. laud.*, III, fig. 76 à 79.

Digitized by Google

de rapprocher de ces monuments la corne de Costig au bout de laquelle est cloué un oiseau (fig. 9)[1]. Il y a là une coïncidence qui peut difficilement passer pour fortuite, car l'idée d'œuvres de ce

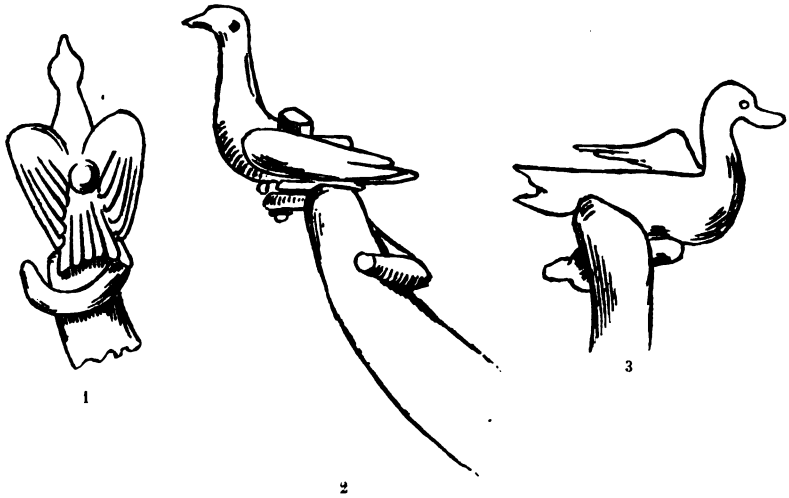

Fig. 9.
1 et 2, d'après Ferrá, *Boletin Luliano*, VI, *lam.* CVII; 3, d'après notre croquis.

genre n'est point une idée simple, et elle ne peut venir, à notre sens, que d'une croyance religieuse commune[2].

Tout porte donc à croire que les trouvailles de Costig sont l'œuvre de ce peuple que M. Perrot, faute de nom plus précis, appelle le *peuple des nouraghes*, et qui occupa à la fois, venu peut-être d'Afrique, les Baléares et la Sardaigne. Nous souhaitons vivement que de nouvelles découvertes confirment ou infirment notre théorie, que nous présentons avec bien de la prudence; c'est peut-être dans les Baléares que l'on apprendra vraiment l'origine du *peuple des nouraghes*, et quels furent ses rapports avec les peuples ibériques.

Pierre Paris.

1. *Boletin Luliano*, *lam.* CVII, n° 5.
2. Rappelons, en passant, qu'un grand nombre de figurines sardes représentent des guerriers dont le casque est agrémenté de longues cornes. Voyez par exemple Perrot et Chipiez, *op. laud.*, III, fig. 5, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 87.

Digitized by Google

LE

TUMULUS DE FONTENAY-LE-MARMION

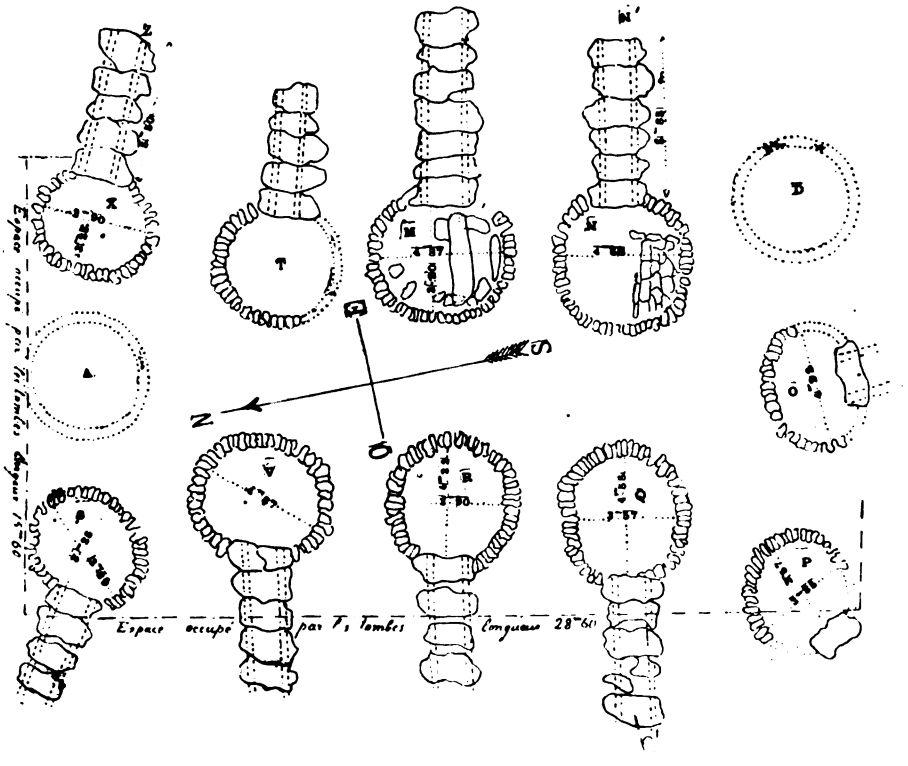

Fig. 1.

Le grand tumulus de Fontenay-le-Marmion, situé dans la plaine de Caen, à 3 lieues de cette ville et à 2 kilomètres de l'Orne, sur le versant méridional d'un coteau fertile, a été fouillé en 1830 par une délégation de la *Société des Antiquaires*

Digitized by Google

de Normandie. Un rapport très étendu et fort intéressant, inséré dans le tome VI des *Mémoires* de la compagnie, nous a conservé le récit de cette exploration.

De ce rapport j'extrais les passages suivants, qui permettront de se rendre compte des dispositions de ce tombeau, de son état primitif et de son état actuel :

Il se composait[1] primitivement d'une énorme masse de pierres calcaires reposant sur une base sensiblement circulaire (grand axe 42^{m},50, petit axe 41^{m},60) et atteignant encore en 1830, malgré les labours et les ravages continuels des raccommodeurs de chemins, une hauteur de 10^{m},70. Cette masse qui était, dit-on, originairement *recouverte d'un dallage en pierres de grès plates* protégeait onze tombeaux présentant des dispositions curieuses et jusqu'alors inobservées en France.

Ces caveaux funéraires, explorés avec soin, avaient entre eux la plus grande ressemblance, ne se distinguant les uns des autres que par des dimensions différentes ou des modifications de détail ; ils étaient disposés sur deux rangées parallèles et uniformément construits en pierres calcaires superposées sans ciment ni mortier, de façon à former de petites chambres circulaires voûtées en cul-de-four, et remplies de pierres provenant des parties supérieures du tumulus après effondrement des faîtes.

Chacune de ces tombes était précédée d'une galerie formée par deux murets parallèles en pierres sèches recouverts par d'énormes dalles de grès rouge (provenant des carrières de May voisines) ; elles contenaient de nombreux débris de squelettes humains que, grâce à l'emplacement des os les mieux conservés. on jugea avoir été déposés dos aux murailles et accroupis dans une position fréquemment employée par les ensevelisseurs préhistoriques.

Ces restes humains reposaient en général sur une aire en pierres plates recouvrant une couche d'argile qui contenait d'autres débris humains ayant pour la plupart subi l'action du

1. Fig. 2, I, II.

Digitized by Google

feu. Cette couche était elle-même disposée au-dessus d'un dallage grossier.

Deux crânes, de nombreux ossements, deux vases en terre, grossièrement façonnés à la main et faits pour être suspendus, quelques autres débris de poteries semblables, une petite hachette en pierre verte polie, et un buccin perforé furent les seuls produits de ces fouilles[1].

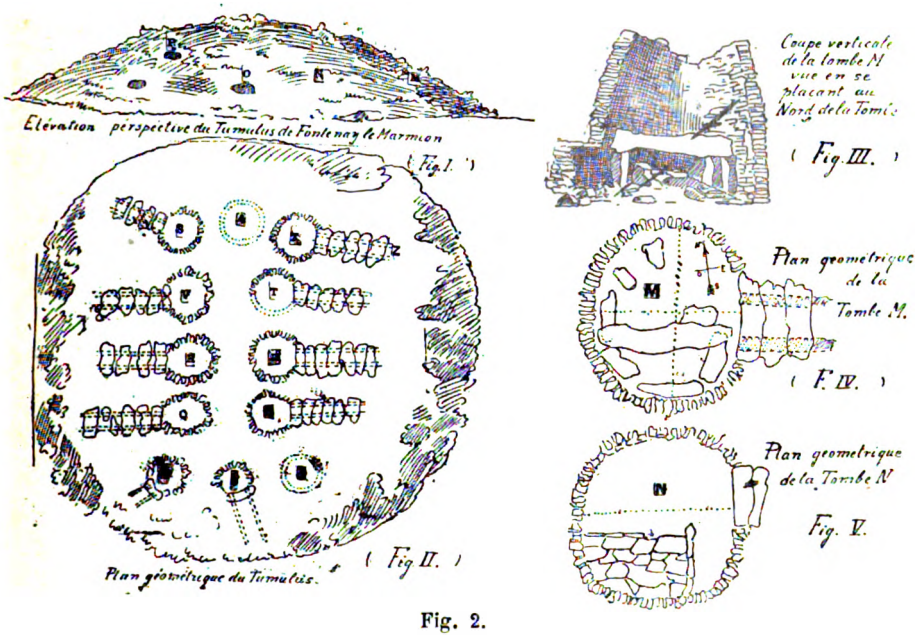

Fig. 2.

Tel fut l'ensemble des découvertes des explorateurs de 1830.

Plus particulièrement ils notèrent dans chacune des chambres les détails suivants :

La TOMBE M[2] était la plus grande de toutes; elle renfermait un

1. La plupart de ces objets sont exposés dans les vitrines du musée de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen. — Les deux vases ont été lithographiés dans le premier volume de planches du *Cours d'antiquités monumentales* de M. de Caumont.

2. Fig. 1, n° 3 ; fig. 2, III, IV.

Digitized by Google

dolmen de pierres de May du côté du sud (la table de ce dolmen mesurait environ 3m,90 de longueur) ; du côté du nord sept blocs de grès étaient implantés verticalement dans le sol. Entre le dolmen et le mur furent trouvés des ossements, abîmés et déplacés sans doute par la chute du faîte. De l'autre côté un dallage recouvrait une couche d'argile où gisaient de nombreux ossements ayant subi l'action du feu.

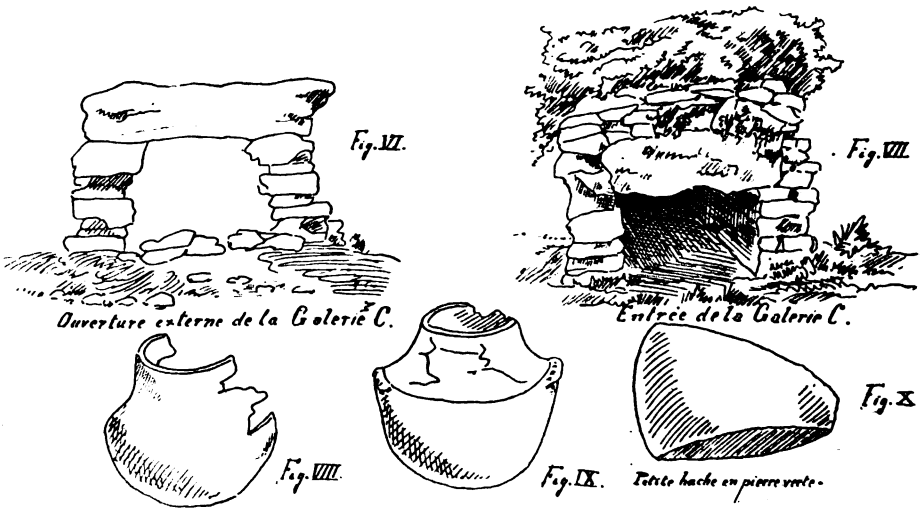

Fig. 3.

Au côté nord de la TOMBE N[1] sept pierres calcaires implantées verticalement circonscrivaient une aire en pierres plates et brutes assez bien ajustées. Cette enceinte avait 2m,30 sur 1m,60. En dessus se trouvaient un grand nombre d'ossements humains, en-dessous une couche d'argile analogue à celle de la tombe M.

La TOMBE O[2] avait été ruinée, le rapport ne la décrit pas.

La TOMBE P[3] offrait une aire en pierres plates au dessus d'une couche d'argile semblable à celles déjà décrites, mais présentant

1. Fig. 2, V.
2. Fig. 1, n° 6.
3. Fig. 1, n° 7.

Digitized by Google

en plus une agglomération compacte de coquilles turbinées de plusieurs espèces; au côté nord une tête était enserrée entre quatre pierres. A cette tête manquaient la mâchoire inférieure, quelques parcelles des os vômer, sphénoïde et ethmoïde; c'était un crâne de femme qui fut donné peu de temps après sa découverte au Muséum où il est encore (étiqueté : crâne provenant du tumulus de Fontenay-le-Marmion). Près de ce crâne on ramassa un vase en terre façonné à la main et fait pour être suspendu.

La TOMBE Q offrit dans l'argile des os humains de très petites dimensions.

La TOMBE R était de grandes dimensions : ce fut la seule où l'on ne trouva ni dolmen, ni aire de pierres plates. Parmi les ruines du faîte, et à une certaine hauteur, on releva un squelette entier, certainement inhumé longtemps après la construction du monument.

La TOMBE V n'avait rien de remarquable.

Dans la TOMBE S[1] on recueillit (parmi l'argile?) une tête de dimensions médiocres à laquelle manquaient tous les os de la face[2], un vase en terre façonné à la main, aux deux tiers brisé et dans ce vase une petite hache en pierre verte.

La TOMBE X[3] ne présentait aucune disposition particulière: dans l'argile fut ramassé un buccin ondé perforé de deux trous en opposition.

La TOMBE T[4] ne fut pas fouillée.

Cette découverte fut suivie de celles de deux autres tombeaux semblables, mais composés d'une seule chambre, à Ernes et à Condé-sur-Laison, non loin de Fontenay-le-Marmion. Malheureusement ces deux monuments furent très mal explorés et sont *entièrement* détruits.

A 500 mètres à l'est du grand tumulus de Fontenay connu

1. Fig. 3, VIII, X.
2. Cette tête est déposée au musée de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
3. Fig. 1.
4 *Ibid.*

Digitized by Google

sous le nom de « Hogue » se trouve une autre éminence appelée la « Hoguette », recouvrant un nombre considérable de squelettes qui présentent la plus grande similitude dans leur caractères ostéologiques avec ceux de la Hogue; ces squelettes sont couchés sur le côté gauche, genoux sous le menton, dans de grossiers *stone-cists*. De nombreuses raisons portent à attribuer au même peuple la construction de ces deux monuments, l'un ayant pu être le cimetière des gens du commun, l'autre le tombeau des chefs ou des prêtres. Les tumulus de Fontenay, de Condé et d'Ernes n'ont de pareils, à ma connaissance, que les « chambered cairns » d'Écosse et d'Irlande, avoisinés eux aussi par des sépultures en stone-cists[1].

Malheureusement, en 1830, les fonds manquèrent à la Société des Antiquaires de Normandie pour acheter le grand tumulus de Fontenay et le mettre à l'abri des injures des hommes et du temps. La savante compagnie normande dut se borner à recueillir avec soin dans son musée les objets trouvés dans les fouilles ainsi qu'un petit modèle de l'une des chambres sépulcrales exécuté avec des pierres prises aux lieux mêmes. Le tumulus fut livré aux entreprises de la municipalité de Fontenay qui s'empressa d'en utiliser les matériaux à la réfection des chemins de la commune; mais son énorme masse eut raison du vandalisme de ceux qui auraient dû le conserver comme un précieux joyau et le monument finit par avoir la bonne fortune d'être acheté par un riche et intelligent propriétaire qui en apprécia toute la valeur et s'efforça d'en conserver les ruines.

Mais, *sans une sanction légale*, il est impossible d'empêcher les gamins d'y continuer l'œuvre dévastatrice de leurs grands-pères et même de s'opposer à ce que les habitants de Fontenay ne viennent, en l'absence et contre la volonté du propriétaire, y puiser des matériaux pour réparer leurs murs.

La mise du tumulus sous la protection de la loi et la surveil-

1. J'ai signalé ces curieuses analogies dans une note publiée au *Bulletin monumental*; on peut consulter sur ce sujet notamment : *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, vol. VI et VII.

Digitized by Google

lance directe des autorités de la commune mettraient seules une fin à ce déplorable état de choses.

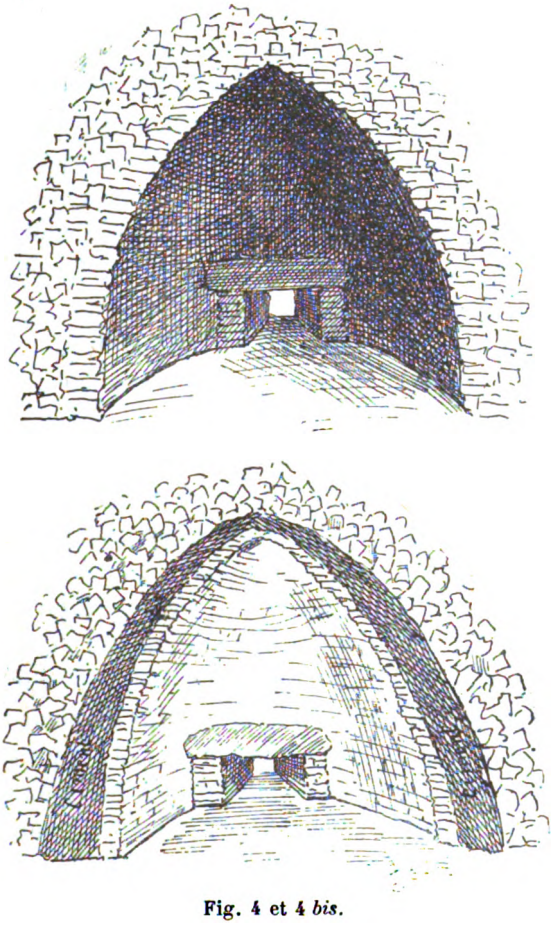

Fig. 4 et 4 *bis*.

La partie nord du monument est la plus endommagée. Les chambres et les galeries V, R, S et T sont complètement détruites. Quelques blocs de recouvrement de la galerie S subsistent encore. Les chambres M et X[1] sont détruites, mais leurs galeries

1. Il y a quinze ans on voyait encore le dolmen de la chambre M.

Digitized by Google

subsistent en grande partie et peuvent être restaurées. Les chambres N et O, signalées par d'énormes entonnoirs, peuvent aussi être restaurées ; sans doute on ne pourra rétablir les voûtes exactement dans leur état primitif, puisqu'elles étaient faites de pierres sèches simplement superposées sans aucune liaison, mais en noyant la *partie externe* de ces voûtes dans une couche épaisse de ciment, on redonnera à ces deux chambres leur *aspect intérieur* primitif[1]. Les galeries NN', QQ', protégées par la masse des pierres calcaires qui forment le tumulus, sont sans doute intactes.

Les chambres P, O et leurs galeries sont probablement restées dans l'état où les fouilleurs les ont laissées. La chambre D ne paraît pas avoir été explorée.

En somme, on peut restaurer au moins deux chambres, en dégager les galeries, en permettre l'accès par l'extérieur du tumulus et restaurer deux autres galeries encore subsistantes. Si la Commission des monuments historiques voulait bien s'intéresser à cet énigmatique tombeau et en ordonner la restauration, il deviendrait nécessaire de placer près du tumulus (comme cela se fait en Bretagne) une borne indiquant le nom du monument, *les droits de l'État sur lui et les peines qu'encourent les déprédateurs*. Le propriétaire du monument. M. Le H*** M***, domicilié au château de Fontenay-le-Marmion, qui jouit d'une belle fortune, serait sans doute peu exigeant pour la vente du terrain, étant donné le but cherché et je pense, après étude faite sur les lieux mêmes, que la restauration des tombes et le déblaiement des galeries seraient des opérations peu coûteuses. De si gros sacrifices ont été consentis pour les monuments préhistoriques de la Bretagne qu'une semblable concession serait un bien légitime tribut accordé aux études archéologiques en Normandie, pays où cette science a eu de si illustres représentants.

SAUSSE.

A bord du *Neptune*, le 26 avril 1896.

1 Fig. 4 et 4 *bis*.

Digitized by Google

PALÉOGRAPHIE

DES

INSCRIPTIONS LATINES

DU IIIe SIÈCLE A LA FIN DU VIIe

(*Suite*)[1].

Q

Inscriptions datées.

Années.

301. Édit de Dioclétien, *loc. cit.*, col. 2, ligne 35 : *quinquaginta*; col. 3, ligne 21 : *sequentes*; col. 4, ligne 20 : *sequentia*.

317 ou 330. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, n° 33.

396. Rome. Marangoni, *Appendix ad Acta S. Victorini*, p. 106; cf. De Rossi, *op. cit.*, n° 449.

410. Olivieri, *Marmora Pisaurensia*, p. 68, n° CLXVII.

458. Lyon. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 44 des fac-similés.

466. Saint-Cirq-la-Popie. *Nouveau recueil des inscript. chrét. de la Gaule*, n° 242.

487. Saint-Thomé. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 413 des fac-similés.

1. Voir la *Revue* de septembre-octobre et novembre-décembre 1896; janvier-février 1897.

Digitized by Google

Années.

ϛ 489-490 ou 504-505. Artonne. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 443 des fac-similés.

ϙϙϙϙ 494. Orange. *Ibid.*, n° 402 des fac-similés.

ϵ 498. Anse. *Ibid.*, n° 9 des fac-similés.

ϵ 501 ou 502. Lyon. *Ibid.*, n° 30 des fac-similés.

ϵ 501. Briord. *Ibid.*, n° 261 des fac-similés.

ϵ 505? Salles-d'Aude. *Ibid.*, n° 497 des fac-similés.

ϙ 518. Écully. *Ibid.*, n° 15 des fac-similés[1].

ρ 523. *Atti della deputazione di storia patria di Romagna*, a° 2°, 1863, p. 84.

ϙ 526. Côme. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, t. I, p. 458.

ϙ 547. Revel-Tourdan. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 373 des fac-similés.

ϛ 535 ou 610. Artonne. *Ibid.*, n° 445 des fac-similés.

ρ 540. Lyon. *Ibid.*, n° 528 des fac-similés.

ϙ 573. Chartres. *Ibid.*, n° 139 des fac-similés.

ϙϙ 578. « Emeritæ ». Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 33.

ϙ 600. Guillerand. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 371 des fac-similés.

1. C'est par exception et, sans doute, à cause de sa ressemblance avec la lettre O que le Q a été fait ainsi plus petit que les lettres voisines (voir ci-dessus, p. 38, note 1).

Digitized by Google

Années.

Q 606? Lusinay. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 280 des fac-similés.

Q 612. Clermont. *Ibid.*, n° 448 des fac-similés.

Q 632. « Salæciæ ». Hübner, *op. cit.*, n° 2.

Q 636. Volvic. *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 230.

QG 645 Caraglio. Gazzera, *Iscr. crist. del Piemonte*, pl. I, fig. 2.

Q 646? Crussol. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 376 des fac-similés.

Q 649. Medina Sidonia. Hübner, *op. cit.*, n° 86.

q 658. Caraglio. Gazzera, *Iscr. crist. del Piem.*, pl. I, fig. 3.

Q 662. « Ucubi ». Hübner, *op. cit.*, n° 99.

q 681 ou 682. Le Ham. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 61 des fac-similés.

Inscriptions non datées.

q Bosio, *Roma sotterranea*, p. 508.

Q Rome. Fabretti, *Inscript. antiq. explicatio*, p. 569, n° 129[1].

O Rome. Odorici, *Dissertationes in aliquot inscriptiones*, p. 43.

1. Cette lettre qu'accompagnent ici des signes d'une assez haute antiquité, l'ancre et le poisson symboliques, se retrouve en 978 sur un marbre de Vérone (Maffei, *Museum Veronense*, p. 182).

Digitized by Google

Perret, *Catacombes de Rome*, t. V, pl. XX, n° 29.

Ibid., pl. LXXV, n° 8.

Rome. Garrucci, *Les mystères du syncrétisme phrygien*, p. 3.

Rome. Inscription d'*Aurelia Victoria*, vue au palais Rondinini.

Julia Concordia. *Revue archéologique*, 1876, t. I, p. 333.

Theveste. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, n° 16656.

Ibid., n° 16665.

Lyon. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 20 des fac-similés.

Ibid., n° 34.

Ibid., n° 42.

Trèves. *Ibid.*, n° 162.

Ibid., n° 168.

Ibid., n° 191.

Amiens. *Ibid.*, n° 218.

Ibid., n° 222.

Mayence. *Ibid.*, n° 223.

Ebersheim. *Ibid.*, n° 234.

Digitized by Google

Vienne. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 293.

Viviers. *Ibid.*, n° 396.

Arles. *Ibid.*, n° 409.

Ibid., n° 421.

Artonne. *Ibid.*, n° 444.

Dijon. *Ibid.*, n° 523.

Mesves. *Ibid.*, n° 541.

Besançon. *Ibid.*, n° 552.

Saint-Romain-en-Galle. *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 103.

Arles. *Ibid.*, n° 163.

Bourges. *Ibid.*, n° 220.

R

Inscriptions datées.

Années.

296. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, t. I, n° 21.

301. Édit de Dioclétien, *loc. cit.*, col. 2, ligne 24 (mot *purgatarum*).

338. De Rossi, *loc. cit.*, n° 50.

389. *Ibid.*, n° 377.

Digitized by Google

Années.

P 410. Olivieri, *Marmora Pisaurensia*, p. 68, n° 167.

R 503. Lyon. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 40 des fac-similés.

ꝗ 516. Cività Vecchia. De Rossi, *op. cit.*, n° 963.

ꝛ 520. Lyon. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 528 des fac-similés.

ꝛ 544. « Ilipæ ». Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 60.

ꝛ 547. Revel-Tourdan. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 373 des fac-similés.

R 600. Guillerand. *Ibid.*, n° 371.

ꝛ 627. « Emeritæ ». Hübner, *op. cit.*, n° 29.

R 643. « Eporæ ». *Ibid.*, n° 120.

ꝛ 645. « Prope pagum *de la Higuera* ». *Ibid.*, n° 82.

R 646. Crussol. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 376 des fac-similés.

R 650. « Las Herrerias ». Hübner, *op. cit.*, n° 117.

R 658. « Territorio di Caraglio. Gazzera, *Iscr. crist. del Piem.*, pl. I, n° 3.

R 681 ou 682. Le Ham. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 61 des fac-similés.

RN 695. Toulau. *Ibid.*, n° 400.

Digitized by Google

Inscriptions non datées.

ꟻ Rome. Fabretti, *Inscript. antiq. explicatio*, c. VIII, n° XLI.

Ꞇ Rome. Buonarruoti, *Vasi di vetro*, p. 17 (mot *pridie*).

ΛR *Ibid.* Boldetti, *Osservazioni*, p. 434 (FRATEΛ, *frater*).

K Rome. Lupi, *Dissertazioni e lettere*, t. I, p. 183.

K *Ibid.* Marini, *Arvali*, p. 681.

hKL Perret, *Catacombes de Rome*, t. I, pl. XXXIII, n° 4.

ʃ *Ibid.*, t. V, pl. IX, n° 21 (mot *centurio*).

K *Ibid.*, pl. XXVII, n° 62.

C *Ibid.*, pl. LXX, n° 2.

ϰ Rome. Garrucci, *Les mystères du syncrétisme phrygien*, p. 3.

ΛR Zaraï. *Corpus inscript. latin.*, t. VIII, n° 4573.

R Makter. *Ibid.*, n° 11824.

P Trèves. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 187 des fac-similés (mot *caritate*).

B *Ibid.*, n° 192 (mot *cara*).

R De Vogüé, *Syrie centrale*, p. 85.

R Sidon. De Saulcy, *Revue archéol*, 1870, p. 150.

Digitized by Google

S

Inscriptions datées.

Années

Γ 253? El Kirbé. Vidua, *Inscriptiones antiquæ in Turcico itinere collectæ*, pl. XXVI.

ΓS 295. Buonarruoti, *Vasi di vetro*, p. XVIII.

ΓS 301. Édit de Dioclétien, *loc. cit.* (mot *Persic* du préambule et colonne 1, ligne 3 : mot *apsinthi*).

ΓY 330. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, t. I, p. 38.

Γ Pas avant 333. Neby-Abil. Inscription d'un tronçon de colonne, communiquée par M. Clermont-Ganneau à l'Académie des inscriptions, le 14 février 1896.

Γ 338. De Rossi, *op. cit.*, n° 50.

ΓY 374. *Ibid.*, n° 243.

ΓS 384. *Ibid.*, n° 341.

Γ 403. *Ibid.*, n° 520.

ΓS 405. Angoulême. *Nouveau recueil des inscr. chrét. de la Gaule*, n° 277.

Y 406 ou 402, 396, 394, 392, 385. De Rossi, *op. cit.*, n° 571.

ϟ 457. Guerna. *Bulletin trimestriel des Antiquités africaines*, t. I, p. 450.

Y 462. *Ibid.*, p. 346.

Digitized by Google

Années.

465.? Castandiello. Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 147.

486. Anse. *Inscr. chr. de la Gaule,* n° 526 des fac-similés (l'S à rebours répété dix fois sur ce marbre).

488. Guerna. *Bull. trim. des Ant. africaines.* t. I, p. 346.

498 ou 499. De Rossi, *op. cit.*, p. 920.

518? « Emeritæ », Hübner. *op. cit.*, n° 35.

533 ou 532 ou 531. De Rossi, *op. cit.*, n° 385 (l'S à rebours répété quatre fois).

537. Saint-Julien-en-Quint. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 385 des fac-similés.

532. De Rossi, *op. cit.*, n° 1065 (mot **DVLCISSIMO**).

545. « Nebrissæ ». Hübner, *op. cit.*, n° 84.

620. Staffarda. Gazzera, *Iscriz. cristiane del Piemonte*, pl. I, n° 1 (l'S à rebours répété neuf fois).

634. Tlemcen. *Corpus inscr. lat.*, t. VIII, n° 9923.

Inscriptions non datées.

Rome. Fabretti, *Inscriptionum antiquarum explicatio*, c. VIII, n° XLII (mot *Diaes*).

Ibid. Buonarruoti, *Vasi di vetro*, p. XIX.

Ibid. Boldetti, *Osservazioni*, p. 431.

Perret, *Catacombes de Rome*, t. V, pl. IX, n° 21.

Digitized by Google

Perret, *Catacombes de Rome*, pl. LXX, n° 2.

Zarai. *Corpus inscr. latin.*, t. VIII, n° 4573.

Constantine. *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1863, pl. XI (mot *navis*).

Ibid., 1894, p. 579.

Près d'Hippone. *Corpus inscr. lat.*, t. VIII, n° 17445 (l'S à rebours répété neuf fois).

El-Djem. Guérin, *Voyages en Tunisie*, t. I, p. 100.

Trèves. Hettner, *Die römischen Steindenkmäler des Provinzialmuseum zu Trier*, n° 43.

Lyon. *Insc. chr. de la Gaule*, n° 46.

Amiens. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 218 des fac-similés.

Ibid., n° 220.

Arles. *Ibid.*, n° 432. L'S à rebours est répété par quatre fois dans cette inscription.

Mesves. *Ibid.*, n° 541.

Besançon. *Ibid.*, n° 552.

Vix. *Nouveau recueil des inscr. chr. de la Gaule*, n° 1.

Arcy-Sainte-Restitue. *Ibid.*, n° 53.

Aiguisy. *Ibid.*, n° 57.

Boppard. *Ibid.*, n° 68.

Ibid., n° 70.

Digitized by Google

T

Inscriptions datées.

Années.

293. Rome. Buonarruoti, *Vasi di vetro*, p. XVIII.

296. Rome. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, n° 21.

330. *Ibid.*, n° 38.

338. *Ibid.*, n° 50.

374. *Ibid.*, n° 243.

384. *Ibid.*, n° 341.

388. *Ibid.*, n° 375.

389. *Ibid*, n° 377.

399. *Ibid.*, n° 476.

436. Gori, *Inscriptiones antiquæ græcæ et romanæ quæ in Etruriæ urbibus exstant*, t. III, p. 328.

529. Labus, *Intorno alcuni monumenti epigrafici cristiani scoperti in Milano nella basilica di S. Ambrogio*, n° 7 de la planche.

627. Villanueva di Andajar. Hübner, *Inscr. Hisp. crist.*, n° 119.

641. « Hispali ». *Ibid.*, n° 65.

645. « Prope prædium *de la Higuera* ». *Ibid.*, n° 82.

Digitized by Google

Années.

658. « Territorio di Caraglio ». Gazzera, *Iscr. crist. del Piemonte*, pl. I, n° 3.

689. Narbonne. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 511 des fac-similés (mots *tres* et *idest*).

695. Toulau. *Ibid.*, n° 400.

Inscriptions non datées.

Rome. Bosio, p. 435.

Ibid., p. 436.

Ibid., p. 505.

Rome. Fabretti, *Inscriptionum antiquarum explicatio*, c. VIII, n° 13 (nom *Laurentio*).

Ibid., c. VIII, n° LXXXV.

Rome. Buonarruoti, *Vasi di vetro*, p. XX.

Ibid., pl. VI, n° 1.

Rome. Boldetti, *Osservazioni*, p. 385.

Ibid., n° 432.

Ibid., n° 433 (*ec* pour *et*).

Rome. Lupi, *Epitaphium Severæ*, pl. VIII, n° 3.

Perret, *Catacombes de Rome*, t. V, pl. V, lettre *f*.

Ibid., p. XIV, n° 3 (mot *vixit*).

Digitized by Google

/ Perret, *ibid.*, pl. XXVII, n° 62 (ASIVIITAÌRA pour *abstulit atra*).

Γ *Ibid.*, pl. LXX, n° 1.

ᒣ Labus, *Dissertazione intorno due epitaffi di S. Ciampi*, p. 9.

C̄ Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, t. V, pl. 397, n° 3.

ſ Inscription métrique vue au Vatican (mots QVEM GALLVS HONORAΓ).

ꞇ T Zaraï. *Corpus inscr. latin.*, t. VIII, n° 4573.

I Henchir-Hamagha. *Recueil de mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1876-1877, pl. XVI, n° 1.

ꞇ Sidi-Amara. Cagnat, *Archives des missions*, 1888, p. 34.

ꞇ Carthage. *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 28.

Γ Musée de Dijon (nom *Avitianomare*, copie de M. Cagnat).

T ſ Trèves. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 202 des fac-similés.

⊥ Amiens. *Ibid.*, n° 217.

† Mayence. *Ibid.*, n° 226.

⊥ Vienne. *Ibid.*, n° 289.

I Toulouse. *Ibid.*, n° 514 (..OIECIOR pour *pr)otector.*)

Y Boppart. *Nouveau recueil des inscr. chrét. de la Gaule*, n° 67.

Y *Ibid.*, n° 69

Digitized by Google

τ Antigny. *Ibid.*, n° 263.

ϙ « Emeritæ ». Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 34 (mot *repletus*).

ϙ « Castandiello ». *Ibid.*, n° 148 (mot *transibit*).

Edmond Le Blant.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

DE

LOUIS-FRANÇOIS-SÉBASTIEN FAUVEL

ANTIQUAIRE ET CONSUL

(1753—1838)

(*Suite*[1].)

II

Il vécut à Athènes jusqu'à la fin du siècle ; vainement son nouvel ami le pressa plusieurs fois d'émigrer à Smyrne où il aurait eu l'occasion d'exercer son talent de portraitiste ; Fauvel ne se rendit pas à ces invitations ; ce fut au contraire Cousinéry qui, en 1797, vint lui faire une visite.

Les troubles de la Révolution, qui eurent leur retentissement dans les colonies françaises des principales villes du Levant, n'atteignirent pas Athènes. La *nation* y était peu nombreuse et des plus pacifiques[2]. Le consul Gaspari, à la date du 4 mai 1793, prête serment à la République, annonce qu'il a changé l'écusson de sa porte, les boutons de son uniforme, le cachet de sa chancellerie[3] ; le 22 mai, il accuse réception de la nouvelle organisation : voilà pour les changements constitutionnels. Le 10 prairial an II, le Père capucin Élisée de Paris quitte son hospice en pré-

1. Voir le n° de janvier-février.

2. Dans une lettre du 18 août 1789, Gaspari transmet l'état des sujets du roi habitant à Athènes : il y a un capucin ; trois hommes plus que sexagénaires (Gaspari, Panisse, Giraud) ; un autre, André Cayrac, qui n'est guère plus jeune ; en outre, Nicolas Masson, marié en 1787, et un Grec barataire de France. Une neuvième personne, Louis Gaspari, était de passage à Athènes.

3. Il fit même placer au-dessus de sa porte un bas-relief représentant la Liberté, coiffée du bonnet à la mode, qu'Hobhouse vit en 1809 (*Journey*, 299).

Digitized by Google

sence des citoyens; le 8 fructidor, Gaspari proteste qu'il n'est pas noble: voilà pour les violences de la Terreur. Fauvel risquait d'autant moins d'être inquiété qu'il partageait les idées révolutionnaires ; Cousinéry le trouvait beaucoup trop tendre pour les sans-culottes, et trop dur pour les émigrés. Il eut même dessein de « s'employer » pour Descorches, ambassadeur républicain qui avait remplacé Choiseul ; je ne sais quels services il comptait offrir, ni s'il les offrit réellement ; Cousinéry ne cesse pas de l'engager à l'expectative. Choiseul était parti lui devant les gages de trois années (1,500 piastres) ; néanmoins il ne semble pas qu'au moins les premiers temps il ait souffert d'embarras pécuniaires. « Vous avez de quoi vivre, écrit Cousinéry au mois de novembre 1794, et vous avez des matériaux pour faire un jour une plus grande fortune. » Plusieurs papiers nous prouvent que Fauvel prêtait depuis longtemps déjà aux habitants d'Athènes, aux couvents en particulier, et prêtait à gros intérêts ; libre de ses mouvements, il se mit d'autre part à faire pour son compte le commerce d'antiques ; à plusieurs reprises il expédie à Smyrne des lots de monnaies pour des sommes assez rondes.

En somme, l'ancien agent de Choiseul eut la vie relativement douce et facile pendant les années terribles. Dans sa retraite athénienne, troublée par de rares visiteurs (citons Scrofani et Hawkins qui le fréquentèrent et ont parlé de lui)[1], il travaillait à compléter son éducation ; de cette période datent plus d'une quinzaine de lettres de Cousinéry, roulant principalement sur des questions de numismatique ; le futur auteur de l'*Essai sur les monnaies de la Ligue achéenne* soumettait à Fauvel ses hypothèses favorites, rectifiait ses idées sur certains points, lui demandait conseil sur certains autres, s'adressait à lui pour avoir des dessins de monnaies, dirigeait ses premiers essais de collectionneur. Quelques feuillets manuscrits conservent le souvenir de recherches et de travaux exécutés durant la même période à Athènes ou aux environs ; je relève le principal.

1. Scrofani, *Voyage*, trad. franç. (1801), p. 80 et suiv.

Digitized by Google

Le 23 mai 1795, Fauvel découvre à l'extrémité la plus occidentale des terres du Pirée, à droite en sortant du port, des ruines d'un monument rond situé à quatre toises de la mer au milieu d'un espace où le roc était aplani ; élevé sur deux marches, large de 10 pieds [1], couronné par des moulures de bon goût, il devait servir de soubassement à une colonne dont quatre tronçons gisaient encore auprès ; « ce monument, dit Fauvel (*Papiers*, VIII[1], f° 11) me paraît un trophée qui, avec celui de Cynosoura marquait les deux points ⟨extrêmes⟩ de la ligne qu'occupaient les vaisseaux des Perses. » — « J'ai été depuis, continue-t-il, au cap le plus avancé vers l'ouest, au sud en sortant du Pirée..., j'y ai trouvé un tombeau absolument au bord de la mer et même à son niveau..., il est taillé dans le rocher [2]..., il contient une caisse aussi de roche dans laquelle était le mort ; près de là... j'ai trouvé dix pièces d'une colonne ionique de 5 pieds de diamètre. » Ce tombeau, pas de doute que ce ne soit celui de Thémistocle « puisque Pausanias dit qu'il était auprès du plus grand port. » L'identification, comme on sait, fit fortune ; de bonne heure on oublia du reste qui l'avait le premier proposée [3]. Fauvel, qui dans ses notes revient plusieurs fois sur cette découverte [4], nous apprend aussi comment il la compléta : un jour que la mer était basse, c'est-à-dire que le vent soufflait du nord, il aperçut près du premier tombeau, au milieu d'un espace aplani de 30 pieds carrés, un second sarcophage dont les bords excédaient le niveau de l'esplanade voisine : il en fit la tombe de Cimon [5]. Enfin il découvrit l'emplacement « bien reconnaissable » du trône de Xerxès ; non point au sommet de l'Égialée ni du Corydallos que le roi aurait eu trop de peine à gravir, mais au pied de la seconde

1. Dans le *Magasin encycl.* de 1807 (II, 362), Fauvel dit 12 pieds ; ailleurs (Papiers, VIII[1], f° 67) il dit : 15, et ajoute que la colonne, dorique, avait 3 pieds de diamètre.

2. Un plan et une coupe accompagnent ces notes (Papiers, VIII[1], f° 11).

3. Leake, *Topogr. Ath.*, trad. allem., p. 271, note.

4. Notamment VIII[1], f° 67, et VIII[1], f° 140, où il dit avoir trouvé le chapiteau de la colonne.

5. Papiers, VIII[1], f° 67.

Digitized by Google

colline, près du port Phoron, à 60 toises de la mer à l'est; « c'est un demi-cercle de 50 pieds[1] de diamètre sur une pente où il forme esplanade; on y montait au milieu par un escalier ou perron; le tout a été fait à la hâte avec des pierres brutes grossièrement arrangées... [2]. »

Nous trouvons ailleurs la relation de fouilles de tombeaux exécutées soit dans la direction du cap Colias, soit sur le chemin du Céramique à l'Académie[3]. Plusieurs croquis topographiques sont datés de ces mêmes années[4]. Fauvel préparait une carte générale de l'Attique; le plan d'Athènes fut seul imprimé, dans un ouvrage dont l'auteur n'a que du dédain pour les archéologues, le *Voyage* d'Olivier[5]. Ce plan, dont Hawkins loue fort l'exactitude[6], donnait à la fois les ruines et les détails de la ville moderne. En même temps, Fauvel travaillait à un relief de l'Acropole en plâtre.

Son activité n'était pas limitée aux frontières de l'Attique. A une époque indéterminée, il est à Corinthe avec le citoyen Verninac, ambassadeur de la République (successeur de Descorches, du 23 germinal an III au 1er brumaire an V); il essaie vainement d'entrer dans le château et doit se contenter de la description que lui fait une femme turque[7]. Le 4 ventôse an IV, en revenant de conduire, à Corinthe aussi, l'ambassadeur de Suède près la Porte, le vent le force à relâcher dans l'isthme, et il trouve à une lieue et demie de Loutraki le théâtre de l'isthme, dont il avait

1. Ailleurs il dit : 100.
2. Papiers, VIII[1], f° 140.
3. VIII[1], f° 10 (février 1795); VIII[1], f° 124 (mars 1797).
4. Aux Cartes : plan de Philé, de prairial an III; carte de Salamine, vérifiée le 17 nivôse an IV; voyage à Rhamnonte, le 5 germinal an VI.
5. « La vue d'un champ abandonné, couvert de myrtes, celle d'un jardin confusément planté de dattiers ou d'orangers n'ont jamais pu enflammer mon imagination; et j'ai souvent considéré sans étonnement des chapiteaux écornés, des tronçons épars de colonnes. » (*Voyage dans l'Égypte, la Syrie et l'Empire ottoman*, préface.)
6. Walpole, *Memoirs*, p. 476; une reproduction du plan y accompagne un article d'Hawkins.
7. Papiers, VIII[1], f° 76; cf. Chandler, trad. franç., III, p. 473. Sur l'exactitude de cette description, cf. Prokesch-Osten, *Denkw.*, II, 305 et 319.

Digitized by Google

vu les ruines avec Foucherot, mais sans les reconnaître, l'emplacement du stade, etc.[1]. Il remarque également, au-dessus des rochers Scironiens, des débris d'un temple en pierres revêtues de poudre de marbre qui pourrait bien être le temple de Zeus Aphésios; à côté sont les restes d'une statue assise, en marbre blanc[2].

Comme Fauvel voulait joindre à sa carte d'Attique celle du pays voisin à l'ouest, jusqu'au Parnasse, on doit penser qu'il circula beaucoup en Béotie et Phocide. Pendant l'été de 1797, il y accompagna le consul général de Salonique, Félix Beaujour, qui préparait alors son *Tableau du commerce de la Grèce*. Le 22 juin[3], il mesure le théâtre de Chéronée dont le premier il signala les ruines[4]; il visite à nouveau Delphes, reconnaît le stade, l'emplacement du temple près d'un antre profond de 15 pieds, et lève le plan du tout pour son compagnon de voyage[5]; sans doute au cours de la même tournée, en tout cas vers la même époque, il voit ou revoit le trésor de Minyas, l'acropole d'Orchomène avec son escalier taillé dans le rocher, les sources de l'Asope, les restes de Thespies, la fontaine Aganippe[6]; il identifie la grotte Corycéenne[7], et celle de Trophonios[8]; la première était placée par lui à l'endroit où depuis on persiste à la voir; la seconde, au lieu décrit par Pouqueville; ce lieu, qui est une grotte taillée dans une paroi de roc où l'on se hissait par le moyen d'une corde, ressemble aussi peu que possible à ce dont a parlé Pausanias; nous aurons plus d'une fois l'occasion de noter que Fauvel n'était guère sensible à ce genre de considéra-

1. Papiers, VIII[1], f° 12; Chandler, III, 475. Un dessin du t. III figure « le théâtre et l'emplacement où se célébraient les Jeux Isthmiques, mesurés par Fauvel ».
2. Papiers, VIII[1], f° 10.
3. Dessins, t. II.
4. Chandler, III, 480.
5. Chandler, III, 485; *Atlas d'Anacharsis* (1799), préf., p. 20. Quelques dessins du tome II sont relatifs au stade et à l' « antre de la Sibylle ».
6. *Magasin encycl.*, 8e année, t. II, 242; Chandler, III, 480.
7. Chandler, III, 484.
8. Pouqueville, *Voyage de Grèce* (1826), IV, 171.

Digitized by Google

tions[1]; il ne doutait pas qu'il eût retrouvé le soupirail mystérieux si la population de Livadie l'eût laissé libre de scruter à loisir les coins et recoins de la grotte transformée en chapelle (Clarke, *Travels*, III, 132).

Enfin c'est pendant la période 1794-1798 que durent être écrites quelques grandes pages de notes, classées maintenant au début du tome VIII; pêle-mêle avec des détails concernant des antiquités éparses, on y trouve des recettes médicales, des observations météorologiques, des traits de mœurs et des superstitions, des railleries à l'adresse de quelques habitants, etc... ; ces matériaux étaient sans doute réunis en vue d'une relation de voyage.

Les résultats de son travail n'étant plus confisqués par Choiseul, Fauvel aspirait en effet à les faire connaître du public, afin d'en recueillir profit et gloire pour lui-même. Dès le mois de frimaire an III il rédigea un mémoire exposant ses découvertes et ses projets; ce mémoire fut envoyé en France par le canal du citoyen Descorches; la Commission de l'Instruction publique fit, paraît-il[2], une réponse encourageante en date du 15 floréal; mais l'effet ne suivit pas ses promesses. Fauvel revint à la charge, et insista d'autant plus vivement que ses ressources s'épuisaient peu à peu. Pour rentrer dans l'argent que lui devait Choiseul, il avait fait mettre le séquestre sur 24 caisses d'antiquités déposées à Athènes; le 2 messidor an IV il fit offrir au gouvernement du Directoire l'acquisition des caisses séquestrées; le 25 fructidor, il lui adressa une nouvelle supplique; Beaujour, qui la transmit le 30 frimaire an V, l'appuya chaudement[3] : « Je vous demande, Citoyen ministre, de m'autoriser: 1° à donner

1. Un feuillet (Papiers, VIII[1], f° 24), est intitulé : « Trophonius. Erreur des traducteurs au sujet de son antre »; il débute ainsi : « D'après l'inspection des lieux, on ne peut rien lire de plus ridicule que ce qui regarde l'antre de Trophonius... »

2. Fauvel le dit dans sa lettre du 25 fructidor an IV : je n'ai trouvé aucune trace de cette réponse, ni du mémoire de Fauvel, dans les procès-verbaux de la Commission, conservés aux Archives nationales (AF II, 17; AF[e] II, 30 et 31).

3. Affaires étrangères, Cartons du Consulat de Salonique.

Digitized by Google

une somme fixe en encouragement au citoyen Fauvel afin que la misère ne l'engage pas à livrer aux voyageurs anglais des dessins et des plans que l'honneur national doit uniquement réserver aux arts français ; 2° à m'associer cet artiste pour compléter des matériaux pour un voyage neuf dans le continent de la Grèce, et en particulier une carte générale de ce pays que mes fonctions consulaires ne me permettent pas d'achever seul ; 3° à le diriger dans certaines recherches utiles à l'histoire, aux sciences et aux arts ; 4° à lui assigner le petit couvent des Capucins d'Athènes pour son logement et pour ses ateliers...[1]. Peut-être donneriez-vous plus d'émulation au citoyen Fauvel si vous daigniez, Citoyen ministre, lui envoyer une commission d'antiquaire de la République à Athènes ; il me semble du moins que le gouvernement donnerait par cette nouvelle faveur une preuve nouvelle de son amour pour les arts et pour ceux qui les cultivent... » Quand cette lettre parvint en France, Fauvel avait déjà reçu satisfaction : une lettre du 8 frimaire an V[2] avertit Gaspari que le 28 brumaire précédent le Directoire avait arrêté l'acquisition des caisses d'antiquités et que l'ambassadeur compterait la somme de 2,000 piastres. Quelques mois plus tard (août 1797), Cousinéry félicite son nouvel ami d'être « stipendié et agrégé à l'Institut des arts » ; la nomination au titre d'associé non résidant de la section IV (Antiquités et monuments) remontait au 13 février 1796. Enfin, le 25 fructidor an V, le ministre écrivait à Gaspari : « Je vous prie de dire au citoyen Fauvel que j'ai reçu la lettre du (la date est demeurée en blanc), et que j'y ai lu avec plaisir les détails intéressants qu'elle renferme. En applaudissant à la persévérance de son zèle pour parvenir à des découvertes utiles aux arts et aux sciences, je désire sincèrement qu'il en obtienne tout le succès qu'il a droit d'en attendre et qui doit lui assurer la reconnaissance du gouvernement. » Fauvel avait repris le projet de fouiller Olympie ; Verninac avait mis quelques fonds

1. Fauvel avait, sur ce point, devancé l'autorisation officielle : en septembre 1794, Scrofani le trouvait installé dans la Lanterne de Démosthène.
2. Cartons du Consulat d'Athènes.

Digitized by Google

à sa disposition, et lui avait procuré des recommandations pour le pacha de Morée qui voyait l'entreprise d'un bon œil ; par malheur, ce pacha fut changé, et il fallut attendre de nouvelles lettres pour son successeur[1]. Fauvel, vexé du contre-temps, voulut alors mettre ses papiers en état d'être publiés et faire paraître un *Voyage de la Grèce*. Cousinéry l'encourage, dans une lettre du 10 octobre 1797 : « Je suis persuadé que, si vous voulez vous en donner la peine, vous nous ferez bien connaître la Béotie, la Phocide et l'Attique ; vous avez des moyens que d'autres, même plus profonds que vous en érudition, n'auront pas. Vous pouvez parer à ce désavantage ; les livres vous manquent, mais sur des notes bien travaillées vous trouverez à Paris de quoi les nourrir avec succès, soit en consultant les auteurs, soit en vous donnant un aide qui vous guidera dans vos recherches... » Bientôt après, un collaborateur s'offrit spontanément, non pas tel peut-être que l'eût souhaité à son ami le prudent et méticuleux Cousinéry, mais capable du moins de stimuler le courage de Fauvel et de le pousser à la besogne : Casimir Rostan, plus tard membre de l'Académie de Marseille, un des Français venus en pays grec pour « rétablir les Ioniens dans leur dignité d'hommes. » — « J'ai entrepris, écrit-il à Fauvel le 10 fructidor an VI, après son retour à Paris, un projet dont l'exécution dépend absolument de vous, et dans lequel je considère encore plus votre avantage que le mien propre... Vous verrez par la feuille ci-jointe que le peintre Cassas publie avec le concours de plusieurs autres savants un ouvrage intéressant sur une partie de la Turquie ; auriez-vous le courage d'entreprendre un pareil ouvrage pour la Grèce ? Vous le devez en conscience et c'est une dette que vous devez payer tôt ou tard aux amateurs des sciences et des arts ; mais j'ai bien peur que votre paresse et votre insouciance naturelle ne vous empêchent d'élever ce brillant édifice à votre gloire. Je vous propose donc de réunir mes petites découvertes et mes travaux et matériaux sur la Grèce aux richesses

1. Papiers, VIIIe, f° 40.

Digitized by Google

littéraires immenses que vous avez rassemblées sur ce beau pays ; nous travaillerons de concert à publier l'étonnant recueil que vous possédez ; notre ouvrage pourra embrasser toute la géographie de l'ancienne Grèce, son état ancien et moderne, et même l'histoire naturelle de ce pays. Je ne crains pas de dire que, si vous ne vous unissez à moi pour exécuter ce grand projet, vous ne l'exécuterez jamais seul ; non pas que les moyens vous manquent pour cela ; mais parce que vous ne secouerez jamais le joug de l'insouciance que je vous connais et que vous ne vous mettrez jamais de bon cœur à l'ouvrage si vous n'êtes un peu aiguillonné... Venons aux motifs qui m'ont donné cette idée. Le premier c'est que tous les voyageurs, anglais, français, suédois, etc., qui passent par Athènes profitent de vos lumières et de vos découvertes, s'en donnent les gants, et finissent par les publier sans votre nom ; le second, c'est que si vous veniez à mourir à Athènes, toutes vos richesses seraient bientôt dispersées ou dilapidées et que vous auriez travaillé en vain toute votre vie.... Débarrassez-vous un moment plus tôt de toutes vos liaisons athéniennes, arrangez vos affaires, complétez vos portefeuilles et venez me trouver.., j'ai de grandes espérances d'obtenir du gouvernement des subsides considérables pour notre entreprise... »

Fauvel reçut ces offres trop tard pour les accepter. Projet de fouiller à Olympie, projet de revenir en France, toutes ses plus belles espérances s'évanouirent brusquement lorsque fut engagée la guerre d'Égypte. Une lettre de Gaspari, du 29 thermidor an VI, signale au Ministère l'émotion qui régna dans Athènes quand on y sut que l'escadre française avait paru devant Alexandrie : « Il a été lu aujourd'hui un commandement du Grand Seigneur qui enjoint de mettre la forteresse en état de défense, de remplir d'eau les citernes qui s'y trouvent et d'y faire toutes les provisions de bouche nécessaires. Il annonce en outre le départ d'un bâtiment de Constantinople, chargé de munitions de guerre pour cette forteresse. Indépendamment de ce commandement il en a paru deux autres à Nègrepont dont j'ignore le contenu ; les préparatifs qu'on fait dans cette presqu'île ont répandu une alarme

Digitized by Google

générale, nous sommes consternés d'être sans avis à cet égard. » A quelque temps de là, les Français d'Athènes furent incarcérés. La correspondance de l'Anglais John Tweddell contient quelques détails intéressants sur le sort de Fauvel, et sur ses travaux qu'interrompait la guerre. « J'ai vu Fauvel, écrit Tweddell à Spencer Smythe, chargé d'affaires britannique, le 4 janvier 1799 ; il attend de jour en jour une lettre de vous ; par bonheur il a pu sauver la plus grande partie de ses papiers, dessins, etc. ; si ceux qui les cherchaient s'en fussent emparés, la perte eût été grande pour les arts et pour Fauvel lui-même, sans profit pour personne. Ce sont uniquement des esquisses, dont beaucoup ne sont qu'à moitié peintes, dont aucune ne peut être comprise même par un autre artiste. Il y a là une collection précieuse de matériaux, mais qui présentent à l'œil non initié l'apparence d'hiéroglyphes. Il me dit que le seul dessin qui fût presque fini était celui du temple de Thésée, et qu'il y manquait encore les bas-reliefs ainsi que d'autres importants détails. M. Hawkins a pris tout ce que son portefeuille contenait d'achevé. Sa santé est visiblement altérée par l'inquiétude et par la réclusion ; il avait subi, peu de temps avant d'être arrêté, une opération très dangereuse[1], et s'il n'est mis promptement en liberté, je crains qu'il ne voie bientôt la fin de ses peines terrestres. En usant de votre influence pour obtenir son élargissement, vous rendriez un important service à tout ami des arts, vu les longues et soigneuses recherches que Fauvel a faites dans le domaine des antiquités attiques ; les dons extraordinaires qu'il possède et les grandes facilités qu'il a eues pour voir et examiner les plus menus détails, donnent à penser que le monde tirerait instruction et plaisir du fruit de ses savants travaux. Une part, et une part importante, de ces travaux, est perdue dès maintenant : son premier acte, après qu'il

1. L'opération d'une hernie que lui fit subir un Albanais, le 28 mars 1798. Le détail de cette opération est conservé dans une feuille manuscrite, et dans le *Voyage en Morée*, de Pouqueville (I, 427 suiv.). On comprend, à la lecture, que Fauvel ait été « peu rassuré » en se mettant dans les mains du médecin et qu'il ait adressé, peu d'heures auparavant, ses dernières volontés à M. Roque (Pouqueville, *Morée*, 430).

Digitized by Google

eut été arrêté, fut d'ordonner à son domestique de détruire le plan-relief de l'Acropole qu'il avait exécuté très soigneusement et très exactement. Ce plan contenait chaque détail de la citadelle autrefois magnifique. Sa destruction totale doit être vivement regrettée ; car jamais ni Fauvel ni personne n'aura l'accès si libre dans toutes les parties de la forteresse moderne. Il m'a dit qu'il s'était engagé à vous fournir une demi-douzaine de grandes vues et une esquisse topographique de la contrée ; mais il n'est assez libre ni d'esprit ni de corps pour s'en occuper à présent. A tout point de vue, la mise en liberté de cet homme est des plus désirables. Ses talents peuvent être utiles et à vous et au monde : tandis que, s'il reste plus longtemps confiné comme il est, privé de l'exercice auquel il est accoutumé, tourmenté, languissant des suites d'une maladie, tout est perdu... J'avoue m'intéresser très vivement à lui. » Une autre lettre de Tweddell, du 18 mars suivant, rectifie en partie la première : « Quand j'arrivai ici, il me donna à entendre que son portefeuille ne contenait presque rien d'achevé ; cette affirmation venait de la crainte qu'il avait qu'on ne lui enlevât ses papiers par surprise ; on lui avait laissé comprendre que cet enlèvement était projeté. Mais peu à peu, il a tiré différents dessins de leurs cachettes jusqu'à ce qu'il me déclarât qu'il n'en avait plus aucun d'aucune sorte. Ainsi 40 à 50 dessins de diverses espèces ont quitté son portefeuille pour le mien qu'une aussi riche acquisition embellit grandement. C'est à sa pénurie d'argent liquide que je dois en partie cette chance ; car, bien que j'aie payé une assez forte somme, il m'assure qu'en un autre moment il ne m'eût pas cédé un aussi grand nombre de dessins, parmi lesquels plusieurs dont il n'a pas conservé de copie. » Les papiers achetés à Fauvel moyennant une centaine de livres furent, après la mort de l'acquéreur (25 juillet 1799), transportés à l'ambassade anglaise de Constantinople ; ils avaient souffert en route de l'eau de mer ; on les mit sécher dans une salle du palais, et ils disparurent. La plus grande partie du gros volume d'où j'ai extrait les lettres précédentes : *The remains of John Tweddell...* by the Rev. Robert Tweddell (second edition,

Digitized by Google

London, 1816) est remplie d'épîtres et mémoires acrimonieux où le frère du défunt déplore cette disparition et en demande compte à lord Elgin, à Philip Hunt, et autres.

Revenons à Fauvel. Il dut être élargi peu de temps après la seconde lettre que nous avons traduite ; car, à la mort de son nouvel ami (25 juillet), il put l'ensevelir dans le temple de Thésée. Une lettre de Gaspari, datée du 2 floréal an VIII, nous renseigne sur ses infortunes ultérieures et sur celles de ses compatriotes [1] : « J'ai eu l'honneur de vous écrire dès le principe de notre détention, sous la date des 11 et 29 vendémiaire an VII [2] : je vous rendais compte des mauvais traitements qu'on nous avait fait subir ; ceux que nous venons d'éprouver y ont mis le comble. On a eu la cruauté de nous faire sortir de chez nous le 2 frimaire dernier, une heure avant le soleil couché, pleuvant à verse, ne nous permettant pas même de prendre de quoi nous changer. Nous fûmes conduits dans une maison délabrée où nous serions morts de faim et de froid sans les voisins ; nous n'avons eu d'autre moyen de subsister pendant quatre jours que les secours que l'humanité les a portés à nous fournir. D'après les articles 8 et 9 de la convention passée le 4 pluviôse pour l'évacuation de l'Égypte, nous devrions être libres et à la veille de recouvrer nos biens. Notre espérance vient d'être cruellement déçue. Un courrier d'Hadji Hussein Effendi, voïvode d'Athènes, arrivé de Constantinople le 30 germinal, lui a porté trois commandements qui lui enjoignent de presser la vente de nos effets suspendue depuis deux mois... Une contravention aussi formelle aux engagements que la Porte vient de contracter nous fait craindre qu'elle ne veuille éluder l'exécution des articles qui nous concernent. En ce cas nous serions plus que jamais en proie à la rapacité sordide de ses agents ; nous en avons fait malheureusement une triste expérience depuis vingt mois de détention, nous n'avons cessé d'être vexés et rançonnés. Ces derniers commandements

1. Cartons du Consulat d'Athènes.
2. Cette lettre est perdue.

Digitized by Google

ont été émanés à la sollicitation du voïvode, qui, après nous avoir molestés diverses fois pour nous forcer à lui donner de l'argent, veut encore se servir de ce moyen pour nous faire de nouvelles extorsions. Le citoyen Fauvel vient d'éprouver les effets de son avarice : il avait obtenu par l'entremise de l'envoyé de Naples (comte Ludolf) un commandement de liberté ; il a été de nouveau arrêté dernièrement en vertu d'un firman qui annule celui de liberté, et porte qu'il sera mis dans le lieu où sont les autres Français. Le voïvode a jugé plus conforme à ses intérêts de le faire traîner dans sa prison où il l'a retenu pendant sept jours. Il n'en est sorti qu'après s'être déterminé à lui donner de l'argent. Enfin il est impossible d'être plus avilis que nous ne sommes. »

Fauvel n'était pas encore au bout de ses ennuis. Il fut transféré à Constantinople où il fit, en prison, la connaissance de Pouqueville ; ce n'est qu'à la fin de 1801 qu'il put, après seize ans d'absence, rentrer en France à bord d'un parlementaire russe. Tel était son état de dénûment qu'il dut, arrivé à Toulon, demander des secours au préfet pour acquitter les frais de quarantaine et pour payer le voyage de Paris. Un passeport lui fut délivré le 19 brumaire an X. Un peu plus tard, un entrefilet du *Magasin encyclopédique* (7e année, t. V, p. 244) annonce que « le citoyen Fauvel, peintre, occupé depuis quelques années à dessiner les monuments de la Grèce, ensuite détenu comme Français à Constantinople pendant près de deux ans, est, depuis le milieu du mois de nivôse, arrivé à Paris ».

Le citoyen Fauvel était un petit personnage. Agrégé depuis longtemps à l'Institut national, il fut reçu en séance presque aussitôt après son arrivée[1], et se montra, semble-t-il, des plus assidus aux réunions. Il prit la parole le 15 germinal devant la classe de Littérature et des Beaux-Arts, pour lire un travail sur le tombeau d'Antiope et plusieurs monuments du même genre,

1. Lettre de M. Hébert, du 21 nivôse (Papiers, III) : « Nous avons lu avec beaucoup de plaisir le détail de la séance de l'Institut où vous avez assisté et été reconnu comme membre ».

Digitized by Google

entre autres ceux de Marathon[1]. Avec l'aide de Le Chevalier qu'il avait dû connaître en Orient, il rédigea de mémoire et communiqua pendant le troisième trimestre de l'an X un « précis » de tous ses voyages « dans le continent de la Grèce, dans les îles de l'Archipel et dans la Basse-Égypte. » Ce précis qui « intéressa singulièrement la classe » devait être imprimé dans les Mémoires de l'Institut. Il ne le fut pas, le secrétaire ayant réfléchi que sans doute Fauvel « se ferait un devoir » de publier lui-même des récits plus développés[2]. La notice de Villars, que j'ai déjà mentionnée, en contient un abrégé succinct[3]; les traducteurs de Chandler y ont puisé, pour leurs notes, d'assez copieuses citations; plusieurs feuilles de brouillons (notamment Papiers, VIII[1], f° 67 suiv.) peuvent y être rapportées avec beaucoup de probabilité. D'après ces quelques fragments, il semble que le « précis » n'était pas indigne des honneurs de la publication.

Beaucoup d'antiquités du comte de Choiseul, confisquées par décret du 10 octobre 1792, et longtemps oubliées dans des magasins à Marseille, venaient d'arriver à Paris; Fauvel qui en avait recueilli, expédié la majeure partie, fut appelé par l'administration du Muséum central à indiquer la provenance de plusieurs, à rechercher des pièces égarées, à faciliter par ses conseils des travaux de restauration[4]. Bref, s'il ne fut pas « accueilli avec distinction par Bonaparte », comme l'avance la *Biographie Rabbe*, son amour-propre put néanmoins être satisfait.

Mais la guerre l'avait ruiné. Une vingtaine de mille francs, toute sa petite fortune, étaient perdus sans retour. Et il n'avait pas d'aide à attendre de sa famille : sa mère était morte; son frère cadet, assez pauvre d'esprit, après avoir été receveur du département, garde-marteau de la maîtrise des employés des forêts à Clermont, capitaine de la force armée, végétait sans

1. *Magasin encycl.*, 7e année, t. VI, 523-526; *Mém. de l'Institut* (*Litt. et Beaux-Arts*), t. V, p. 47-49.
2. *Mém. de l'Institut national des Sciences et Arts* (*Litt. et Beaux-Arts*), t. V, p. 53 : Notice du citoyen Camus, imprimée en fructidor an XII.
3. *Magasin encycl.*, 8e année, t. II, p. 237-244.
4. Cf. *Revue archéologique* 1894, I, p. 91.

Digitized by Google

emploi à Nouvion, arrondissement d'Abbeville : un petit commerce de vin et de poteries suffisait à peine à ses besoins. La sœur était mariée à un certain Hébert, directeur des impositions à Fontenay-le-Peuple ; de ce côté l'argent ne manquait pas, mais la générosité. D'ailleurs Fauvel ne se fût pas contenté de vivre, plus ou moins inactif, en France ; il était attaché à la Grèce, à l'archéologie. Peut-être aurait-il pu rentrer au service de son ancien patron, Choiseul-Gouffier, qui revenait alors de Russie ; la réconciliation s'était faite entre les deux hommes d'autant plus aisément que Fauvel avait présenté le séquestre mis sur les caisses d'Athènes comme une manière habile de les soustraire à la confiscation ; mais le membre de l'Institut ne voulait plus de la situation subalterne qui avait été celle du peintre obscur. Il se tourna donc vers le gouvernement, afin d'obtenir des subsides qui lui permissent de retourner en Grèce ; nous voyons dans les archives du Louvre[1] que le conseil du Muséum central transmit de sa part, dès le 28 pluviôse, une demande au Ministre de l'Intérieur ; dans les papiers manuscrits de la Bibliothèque nationale se trouve en outre un brouillon de placet adressé au Premier Consul (II, f° 204, sans date) ; à ce placet était joint un mémoire ; un feuillet qui subsiste (VIII², f° 40) nous montre à quels projets Fauvel voulait intéresser l'État : « Je propose de nouveau l'exécution du projet de fouiller à Olympie où je crains que nous ne soyons devancés par les Anglais, si nous tardons : ils n'ont pu ignorer mes projets, ils sont à Athènes depuis deux ans, je crains toujours leur jalousie qui a beaucoup aggravé mes malheurs. Si le gouvernement juge à propos de me renvoyer en Grèce, soit que les fouilles d'Olympie aient lieu ou non, je proposerais le projet de faire extraire des marbres du mont Pentélique dont j'ai examiné les carrières sous ce rapport. Ce marbre charrié au Pirée y serait embarqué par les frégates de la République en croisière ou autrement. C'est le plus beau marbre statuaire. Je proposerais de l'employer à faire copier en marbre par de jeunes

1. *Procès-verbaux du Conservatoire*, séance du 28 pluviôse an X.

Digitized by Google

sculpteurs les plâtres que je moulai sur des ouvrages de Phidias, après qu'ils auraient été restaurés par nos plus habiles maîtres. Ce serait faire revivre des chefs-d'œuvre que le temps va faire disparaître, former des artistes et enrichir la République... » Les combinaisons de Fauvel rencontrèrent peu d'approbation ; il se plaint amèrement de l'indifférence du gouvernement à la fin du précis de ses voyages (Papiers, VIII, f° 67 ou suiv.), au moins à la fin du brouillon, car dans la rédaction définitive toute récrimination paraît avoir été soigneusement effacée[1]. Il n'obtint pas de mission archéologique ; mais l'appui de Le Chevalier lui fournit le moyen de retourner en Grèce. L'ancien secrétaire de Choiseul, ancien émigré, était bien vu pourtant par les puissants du jour ; il fit faire à son ami la connaissance de M. d'Hermant, chef de la divison des relations commerciales, grand amateur de médailles ; il le recommanda lui-même à Talleyrand ; grâce à ces bons offices, Fauvel, en fin de compte, fut nommé au sous-commissariat d'Athènes ; son brevet est en date du 26 messidor an X. Tranquille sur l'avenir, il passe quelques semaines à Nouvion ; vers la fin de l'an X il était de retour à Paris ; un mois plus tard à Marseille. Là, il se trouva inopinément face à face avec Gaspari qui se disait confirmé, par décret du 17 vendémiaire an XI, dans son titre et dans ses fonctions ; l'alerte fut chaude ; Fauvel y donna libre champ à sa « mauvaise tête de Picard » ; il écrivit à Le Chevalier, à Talleyrand, à d'Hermant, lettre sur lettre, s'exprimant en termes virulents sur le compte de son compétiteur[2] ; depuis longtemps une inimitié, née de la jalousie, régnait entre l'ancien consul et l'ancien agent de Choiseul. Le Chevalier, calmant son protégé, le morigène de la belle façon pour ses écarts de langage : « Quand vous étiez à Athènes, mal payé par les ambassadeurs antiquaires, vous ne vous trouviez pas très heureux ; quand les Turcs vous ont brisé vos chefs-d'œuvre et pillé vos manuscrits, vous ne l'étiez pas davantage.

1. *Magasin encycl.*, 8e année, t. II, p. 244.
2. Surtout dans une lettre à d'Hermant, en date du 4 brumaire an XI, conservée aux Affaires étrangères dans le dossier Fauvel.

Digitized by Google

Tâchez aujourd'hui de vous contenter du sort que le gouvernement vous a fait et ne vous tourmentez pas de celui qu'il fait aux autres... Pesez bien ces réflexions et calmez votre f... tête, s'il vous reste encore quelque confiance dans des conseils qui ne vous ont pas été inutiles en d'autres circonstances. » La même lettre de Le Chevalier donne le mot de l'imbroglio : « Sans doute M. Gaspari conserve son ancien titre de commissaire honoraire. C'était bien la moindre chose qu'on pût faire pour lui dès qu'on ne lui accorde ni traitement, ni pension, ni frais de route... » Bref Gaspari était mis à pied brutalement, après plus de quarante années de services gratuits et onéreux, malgré le républicanisme qu'il avait affecté à Athènes durant toute la période révolutionnaire ; tandis qu'il se morfondait à Marseille, ne comprenant pas sa disgrâce ou feignant de ne la pas comprendre, Fauvel prenait la mer à Toulon le 8 frimaire an XI pour se rendre à son nouveau poste. Outre un titre officiel, il emportait de France l'amitié de plusieurs érudits, Barbié du Bocage, Mongez, sans parler de Le Chevalier ; l'amitié aussi d'une dame de lettres dont les épîtres, mi-prose, mi-vers, égayent les volumes II et III de la Bibliothèque nationale.

Le voyage du sous-commissaire fut des plus accidentés[1] : il fit naufrage sur les côtes de la Morée, non loin du cap Matapan, et relâcha plusieurs jours dans la baie de la Vatika ; il faillit être pris par les Anglais ; le 11 nivôse, il était aux Dardanelles ; le 27 à Thoriko, le 28 à Athènes.

Ph.-E. Legrand.

(*A suivre.*)

1. Papiers, VIIIe, f° 13.

Digitized by Google

LES

INSCRIPTIONS DE SAMARKAND

I

LE GOÛR-I-MÎR, گور مير, OU TOMBEAU DE TAMERLAN

Épitaphes de Timoûr et de plusieurs princes timoûrides.

(*Suite*[1].)

Inscription C.

Inscription arabe au centre de la pierre tombale de Mîrânshâh.

1 هو الحىّ لا اله الا هو
2 وله الحكم اليه رجعون
3 وبه الحول والقوة
4 بسم الله الرحمن الرحيم
5 والهكم اله واحد
6 لا اله الا هو الرحمن
7 الرحيم، الله لا اله
8 الا هو الحىّ القيوم
9 ولا تاخذه سنة ولا
10 نوم وله ما فى السموات
11 وما فى الارض من ذا
12 الذى يشفع عنده الا
13 باذنه يعلم ما بين ايديهم
14 وما خلفهم ولا يحيطون
15 بشى من علمه الا بما شا
16 وسع كرسيه السموات
17 والارض ولا يوده
18 حفظهما وهو العلى

1. Voir la *Revue* de janvier-février 1897.

Digitized by Google

19 العظيم[1] و[2] لا اكراه فى
20 الدين قد تبين الرشد
21 من الغى فمن يكفر
22 بالطاغوت ويومن بالله
23 فقد استمسك بالعروة
24 الوثقى لا انفصام لها
25 والله سميع عليم[2]
26 صدق الله العظيم

Traduction.

« C'est Lui, le Vivant, il n'y a pas d'autre divinité que Lui, c'est Lui qui a le pouvoir et nous retournerons à Lui. C'est Lui qui possède la force et la puissance.

« Au nom d'Allah, Grand et Miséricordieux! Votre Dieu est un dieu unique, il n'y a pas d'autre divinité que Lui, le Grand, le Miséricordieux.

« Allah! Il n'y a pas d'autre divinité que Lui (*comme dans B jusqu'à* : Il est l'Élevé, le Grand). Point de contrainte au sujet de la religion. La vraie route s'est distinguée de la fausse. Celui qui n'adorera point les idoles, et qui croira à Allah aura saisi une anse solide et à l'abri de toute brisure! Allah entend et sait [tout].

« Allah le Très-Haut a dit vrai. »

NOTE

Toute la partie comprise entre les numéros 1-1, c'est-à-dire les lignes 7-19, forme le verset 256 de la seconde sourate du Coran. — Celle comprise entre 2-2 forme le verset 257 de la même.

Inscription D.

Inscription persane du sarcophage du sultan Ulug-Beg[1] dans la crypte du Goûr-i-Mîr.

Copie.

Dans le carré marqué par *a* dans le dessin ci-contre, se trouve une inscription arabe en grands caractères imitant le coufique, assez gauchement tracés et mal venus sur l'estampage.

لا الله لا ا[لله] . . . . . محـ[ـم]د رسول لا

Digitized by Google

Puis vient l'inscription principale :

l. 1. این مرقد منور واین مشهد رفیع وین روضه [g] معطر و

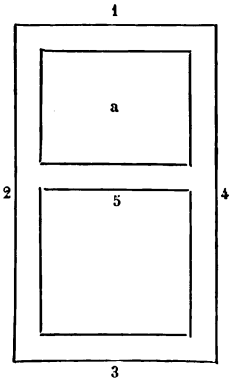

l. 2. تن تربت سنیع خوانکاه بادشاهیست که ریاض رضوان از نزولش بانزهتست بستان جنان فروحت [h] وهو السلطان المبرور والخلیفه المسرور [i] مغیث الدنیا [j] والدین الغ بیك سلطان انار الله برهانه که در شهور سنه ست وتسعین وسبعمایه

l. 3. ولادت باسعادتش اتفاق افتاده بود در بلده سلطانیه ودر

l. 4. حجة ای عسر وثمانمایه در دار الامان سمرقند بخلافت مسفل شده وکل بحکم وتحری لاجل مسمّی جومز مدت حیوتش باتمها زمان وفاتش بمدلول نزال لقضا رسید اخلف وخلاف کردند وتیع حجرت کشیدندی فقد استسهلی ومتوحها الی رحمه ربه الغفور

l. 5. فی عاشر رمضان سه ٭لات وخمسین وثمانمایه الهجرة النبویة

Restitution.

لا اله الا الله محمد رسول الله

l. 1. این مرقد منوّر واین مشهد رفیع واین روضه [g] معطر و

l. 2. این تربت سنیع خوابگاه پادشاهیست که ریاض رضوان از نزولش بانزهتست وبستان جنان بیافروخت [h] وهو السلطان المبرور والخلیفة المسرور مغیث الدنیا والدین الغ بیك سلطان [i] أنار الله برهانه که در شهور سنة ستّ وتسعین وسبعمایة

l. 3. ولادت باسعادتش اتفاق افتاده بود در بلده سلطانیه و در

Digitized by Google

l. 4. ذی الحجه سنة اثنی عشر و ثمانمایة در دار الامـان سمرقند
بخلافت مستقلّ شده و کل یحکم ویجری لاجل مسمّی[j] چون مدّت حیوتش
بانتها زمان وفاتش بمدلول نزل القضا رسید خَلَف او خلاف کردند و تیغ
حجرت کشیدندی فقد استشهد متوجهاً الی رحمة ربّه الغفور

l. 5. فی عاشر رمضان سنة ثلاث وخمسین و ثمانمایة الهجریة النبویة

Traduction.

A. « Il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah, Mahomet est l'Envoyé d'Allah.

« Ce sépulcre illuminé, ce mausolée éminent, ce tombeau parfumé, cette tombe auguste, est la couche où dort un empereur dont la venue a réjoui les jardins de Rizvân et a illuminé les bosquets du paradis. Cet empereur est le sultan pieux et le khalife joyeux, Moughîth ed-Douniâ ou ed-Dîn Ulug-Beg Sultan, qu'Allah illumine sa tombe! dont la naissance bienheureuse eut lieu dans les mois de l'année 796, dans la ville de Sulṭanyya, et qui, au mois de Dhoû 'l-ḥidjdjah de l'an 812, régna comme khalife à Samarḳand, asile de la sécurité. Tout homme est jugé et il poursuit sa carrière jusqu'à un terme fixé. Quand la durée de sa vie fut arrivée jusqu'au dernier moment fixé pour sa mort, comme l'indique cette parole : « Le sort en est jeté[k] », son fils se révolta contre lui et tira une épée criminelle; il souffrit le martyre et s'en alla vers la miséricorde de son Dieu miséricordieux, le dixième jour du mois de Ramazan de l'an 853 de l'hégire du Prophète. »

Inscription E.

Fragment de l'inscription arabe en relief du tombeau de la femme de Tîmoûr[1]. Cette inscription se compose de deux lignes

1. L'estampage de cette inscription m'a été remis par M. Ed. Blanc bien après ceux des quatre premières inscriptions, et c'est pour cette raison qu'on n'en trouvera pas le fac-similé dans le présent article.

Digitized by Google

dont la principale est écrite en beaux caractères neskhis; la seconde, en caractères coufiques, est gravée au-dessus de la précédente. Elle est entourée d'un cartouche très orné :

1° Inscription en neskhi :

القول فانّه يعلم السّر والخفى.....

« ... la parole. Et Lui (Allah) connaît ce qui est caché et ce qui est voilé. »

2° Inscription en coufique :

الملك لله تعالى

« La souveraineté appartient à Allah, le Très-Haut. »

NOTES.

a. Le mot مَرْقَد signifie littéralement l'endroit où l'on repose, la couche; il ne signifie pas seulement la pierre tombale, mais aussi le cercueil, comme le prouve l'exemple suivant : وفات يافتن كرمون خاتون ونقل مرقد او بدار الامان تبريز « Mort de Kiramoûn Khâtoûn, et transfert de son cercueil à Tabriz, la ville de la sécurité ». Rashîd ad-Dîn, *Djâmi'at-tavârîkh*, ms. Supp. Pers. 209, f. 377 v°. Il y a d'autres endroits où il désigne le monument où se trouve déposé le cercueil, comme dans ce passage du *Ḥabîb us-Siyyâr* de Khondémir : جسد معطر بمرقد عطرسا رسا نيدند.

b. Tîmoûr ne prit jamais le titre de sultan سلطان sur ses monnaies; son titre était *émîr*. 'Abd er-Razzâḳ, l'auteur du *Maṭla' as-Sa'adein*, l'appelle toujours حضرت صاحبقران, *ṣâḥibḳirân*, titre signifiant « le maître des conjonctions d'étoiles » et s'appliquant aux souverains qui ont régné au moins trente ans. Ce nom a fini chez les Tîmoûrides de l'Indoustân par devenir un simple titre dans le protocole. Le premier qui le prit est l'empereur mongol Shâhdjihân qui se nomme صاحبقران ثانى, le second Ṣâḥibḳirân, le premier étant Tîmoûr. On lit dans une inscription de Kaboûl :

ابو مظفر شهاب الدين محمد صاحبقران ثانى شاهجهان پادشاه غازى

Darmesteter, *Inscriptions de Kaboul*, extrait du *Journal asiatique*, 1888, p. 11.

Ce nom de صاحبقران ou امير صاحب قران suffit à désigner Tîmoûr. Mirkhond le nomme حضرت صاحب قران فغفور ou حضرت صاحب قرانى. Son vrai nom, comme le donne Mirkhond, est قطب الحق والدين امير تيمور كوركان, Ḳoṭb el-Ḥaḳḳ ou-ed-Dîn, émîr Tîmoûr Koûrkân (le pôle de la vérité et de la religion). Les auteurs arabes tels qu'Ibn 'Arabshâh connaissent plutôt la forme تمر لنك, Timoûr le boiteux, تمر étant la forme abrégée que l'on trouve aussi dans la poésie persane.

Digitized by Google

Les Turcs l'appellent تیمور اعرج. Le mot کورکان signifie un Tîmoûride qui épouse une fille de la race de Djingîz-Khân (Pavet de Courteille, *Dict. turc*, p. 466); mais il se trouve déjà bien avant l'époque à laquelle vécut Tîmoûr, comme le prouve l'exemple suivant : un des gendres de Mankkoû-Kâ'ân se nommait Bâîdjoû Koûrkân بایجو کورکان. Une des épouses du sultan mongol Maḥmoûd Ghâzân, Bîdî Koûrtaka, de la tribu de Seldous, était fille d'un nommé Mankkoûtîmoûr Koûrkân سدی فورتقه دختر منکو تمور کورکان, qui avait épousé Tughluk Shâh, sœur de Mubarek Shâh, fils de Ḳarâ Ḥoûlâdjoû (Rashîd ed-Dîn, *Djâmi'at-tavârîkh*, ms. Supp. Pers. 209, f. 337 recto. Ce nom fut porté par plusieurs descendants de Tîmoûr en Perse. Khondémir dans le *Ḥabîb us-Siyyâr* nomme Ulug-Beg میرزا الغ بیك کورکان ; Aboû Sa'îd reçoit le même titre dans Mirkhond et dans d'autres historiens : میرزا سلطان ابو سعید کورکان.

Quant à Shâh-Rokh, père d'Ulug-Beg, qu''Abd er-Razzâḳ Samarḳandî nomme toujours حضرت خاقان سعید « Sa Majesté l'empereur heureux », Sharaf ed-Dîn 'Alî Yezdî lui donne les titres de معین الحق والسلطنة والدنیا والدین ابو النصر شاهرخ بهادر

c. On lit sur l'estampage روبالا. C'est sûrement une corruption orthographique de برلاس ou برولاس, comme l'écrit Rashîd ed-Dîn.

d. Voici, autant qu'on peut le rendre en typographie, la disposition des trois premiers mots de cette phrase :

وبهدا نسب
شعب

Le second mot doit se lire بهذا et non هدا, car dans cette inscription le *ha* initial a toujours la forme هـ; le crochet de droite représente donc bien une lettre qui ne peut être qu'un ب, tout autre ne donnant aucun sens. Ceci posé, on peut lire de deux façons les deux mots suivants. Nous lisons : وبهذا یشعب نسب جنکیز خان

Nous considérons هذا comme un pronom représentant le nom propre Toûmenâî-Khân qui le précède immédiatement; on comparera pour ceci la phrase suivante de la même inscription, où ce même pronom est accompagné d'un adjectif et joue le rôle d'un nom propre : ولم یعرف والد لهذا الماجد « et n'est point connu de père à cet (homme) illustre. »

Nous lisons یسعب et non سعب tout court, car le س est certainement précédé d'une autre lettre, comme il est facile de s'en rendre compte sur l'estampage D'ailleurs le sens que l'on obtiendrait en lisant وهذا نسب شعب جنکیز « et cela est la généalogie de la famille de Djingîz-Khân » est chose impossible ici, car il a été question, avant ces mots, uniquement de la généalogie de Tîmoûr depuis Kadjoûlâî jusqu'à Taraghâî, et nullement de celle de Djingiz-Khân. Toute lecture similaire est impossible pour cette même raison; nous traduisons donc litt. : « et à ce personnage se détache la lignée de Djingiz-Khân, de cette origine-là

Digitized by Google

اصل ». Étymologiquement le mot اصل signifie « origine »; en effet Toûmenâî-Khân est la dernière origine commune entre les deux branches Toûmenâî-Djingîz-Khân et Toûmenâî-Tîmoûr.

La dernière partie de cette phrase est, sur l'estampage, وحصلا ايسلطان.

Il est manifeste qu'il y a, ici, soit un défaut dans l'estampage, soit, ce qui est plus probable car il a été pris avec beaucoup de soin, une faute du graveur. Nous restituons ainsi ce passage :

حصل للسلطان ..... ou وصل الى السلطان.....

« elle arrive au sultan », *elle* étant la نسب, la généalogie de Djingîz-Khân, à partir de Toûmenâî-Khân jusqu'à Alânḳavâ, arrivant en effet par Kadjoûlâî à l'émir Tîmoûr. Il est plus que douteux qu'il faille lire au duel... حصلا « elles arrivent toutes deux » (les deux نسب).

Tout ceci revient à dire que de Toûmenâî sortent deux branches de la famille d'Alânḳavâ, une qui va à Djingîz-Khân, l'autre à Tamerlan.

Notre traduction : « on a rapporté qu'il était le fils (ou plutôt des fils) d'Ali » indique que c'est de Tîmoûr lui-même qu'il s'agit. C'est un fait qui peut choquer; il semble cependant difficile de traduire انّه autrement que : que lui, *lui* étant Tîmoûr, à moins que l'on n'admette une série de sous-entendus indiquant que le cas semblable de paternité invoqué par Alânḳavâ était celui de l'homme (Ḥosein) qui était né d'Ali. Ce n'est pas impossible, mais il est bon de remarquer que pour les Persans, Ali tout comme Mahomet est représenté par une flamme. C'est là un fait bien connu de ceux qui se sont occupés de peintures persanes; dans tous les actes de la vie matérielle, Mahomet ou Ali sont figurés sous forme d'une longue flamme, tantôt assise sur un divan et mangeant, tantôt dormant sur un tapis, tantôt donnant de terribles coups de sabre aux ennemis de la Loi. Cela reviendrait à dire que la lumière qui a rendu Alânḳavâ enceinte n'était autre qu'Ali. Je crois que l'on peut comprendre de cette façon à moins d'admettre que toute la phrase « on a rapporté qu'il était le fils du commandeur des Croyants Ali fils d'Aboû-Ṭâlib » n'est qu'une parenthèse.

Pour la forme ولم تك بغيّا cf. *Fakhri* : édition de Derenbourg, p. 152 : كانت سمية ام زياد بغيّا من بغايا العرب... et page 153 : ...انّ ابا سفيان حضر عندى وطلب منى بغيّا...

e. Le vrai nom de ce prince, qui signifie « le roi des émirs », est dans Mirkhond : معزّ الدين امير ميرانشاه. Ibn 'Arabshâh le nomme امير ان شاه Amîrân Shâh. Parmi ses épouses se trouvait une princesse nommée Djanileh Khâtoûn; en plus de ses deux fils Aboû Bekr, et Mîrzâ 'Omar, il eut une fille nommée Sulṭân Beigi سلطان بيكى. Mirkhond, *Rauzet us-sefa*, ms. Supp. Pers. 155 A[1], f. 219 v°. Voici, d'après cet auteur persan, quelques détails sur la vie de ce prince.

1. Nous nous servons ici de ce manuscrit parce qu'il est très correct et supérieur à l'édition.

Digitized by Google

En 781 (f. 219 v°), Tîmôur envoie Mîrânshâh امیرزاده عالیشان بلند مکان منظور عنایه حضرت اله امیرزاده میرانشاه dans le Khorâsân.

En 782 (f. 195 v°), Tîmoûr étant revenu à Samarkand, s'en alla à Bokhârâ, où il passa l'hiver; à cette même époque, le Mîrzâ Mîrânshâh, s'étant rendu à Sarakhs par ordre de l'empereur, s'empara de Mélik Moḥammed, frère de Mélik Ghaiath ed-Dîn, et l'envoya à la cour, après quoi il établit ses quartiers d'hiver dans cet endroit; un peu plus tard (f. 196 v°), ayant été informé du départ de l'armée, Mîrânshâh quitta Sarakhs et vint se réunir au camp impérial, اردوی همایون.

En 784 (f. 198 v°), Mîrânshâh établit ses quartiers d'hiver au lieu nommé les « Cinq villages », au bord du fleuve Mourghâb, pendant que son père les établissait dans le Mâ-varâ an-Nahar.

در اواخر سنه اربع و ثمانین وسبعمایه که حضرت اعلی خاقان در ما ورا النهر و امیرزاده میرانشاه در موضع پنج ده بکنار آب مرغاب قشلاق کرده بودند

La même année, Mîrânshâh, ayant appris le conflit qui avait éclaté à la forteresse de Fîroûzâbâd qui avait été incendiée, envoya une armée, sous le commandement des émirs Ḥâdjî Seïf ed-Dîn et Aḳbôghâ اقبوغا qui battit les ennemis.

En 785 (f. 198 v°), il envoya l'émir Aḳbôghâ avec une division à Sabzavâr سبزوار; cet émir fut rejoint par Ḥâdjî Seïf ed-Dîn et tous les deux s'emparèrent de cette ville. Tîmoûr l'envoya repousser Toumen, gouverneur du Mekrân. Cette même année, Tîmoûr étant parti de Balkh et étant arrivé sur les bords du Mourghâb, la princesse مهدعلیا Khânzâdeh, épouse de Mîrânshâh, partit de Hérat et se rendit au devant de son beau-père avec Khalîl Sulṭân, qui avait alors deux ans. Cette princesse fut reçue par Serâî Mulk Khânum qui lui offrit un festin, après quoi elle s'en retourna à Hérat.

En 788 (f. 201 v°), Tîmoûr, ayant appris que le sultan Aḥmed Djelaïr avait réuni une armée considérable, envoya Mîrânshâh avec une armée contre lui.

En 789 (f. 203 v°), Tîmoûr l'envoya avec une armée pour poursuivre Ḳarâ Moḥammed le Turkomân, fils de Ḳarâ Yoûsouf.

En 790 (f. 206 v°), Tîmoûr durant sa lutte contre le Khvarizm envoya Mîrânshâh avec Moḥammed Sulṭân Shâh, Shems ed-Dîn ʿAbbâs et d'autres émirs pour poursuivre les ennemis qui furent battus.

En 791 (f. 208 v°), au printemps, après avoir passé l'hiver dans le lieu nommé Aḳâr اقار, Mîrânshâh reçut l'ordre de revenir du Khorâsân, l'armée des autres pays et provinces furent ainsi réunies à la cour de Tîmoûr. Tîmoûr envoya Mîrânshâh dans le Khorâsân pour réduire le gouverneur de Toûs, Ḥadjî-Beg; celui-ci fut tué, grâce à l'appui que le gouverneur d'Hérat donna à Mîrânshâh. Ce prince laissa Aḳboghâ pour gouverneur le Khorâsân. Suivant l'ordre de Tîmoûr, la fille de l'émir Ḥâdji Seïf ed-Dîn fut mariée à Aboû Bekr, fils du Mîrzâ Mîrânshâh.

En 792 (f. 212 v°), Tîmoûr renvoya son fils dans le Khorâsân.

En 795 (f. 220 v°), il était préposé à la garde et au gouvernement ضبط وياسامیشی de toute la maison اغرق de Tîmoûr; il la quitta et vint retrouver son

Digitized by Google

père. Cette même année, Tîmoûr donna à Mîrânshâh l'Azerbeïdjân et d'autres provinces irâniennes jusqu'aux confins du pays de Roûm. Tîmoûr l'envoya ensuite contre deux émirs, nommés Utch-Ḳarâ Behâdur et Sârik Ḳoûrghân.

En 796 (f. 227 v°), il assista au siège de Mârdîn et son père l'envoya à Tiflis.

En 797, Mîrânshâh et les émirs se joignirent à l'ordou dans un lieu nommé Noûlarḳaloûḳ نولرقلوق. Cette même année, Mîrânshâh et ses généraux se rendirent à l'aile droite براغار de l'olous الوس de Djoûdjî-Khân (f. 232 v°). Mîrzâ Moḥammed Sultan, Mîrânshâh et l'émir Djihânshâh avec l'armée, allèrent faire une expédition contre le pays des Tcherkesses, ils y tuèrent tout ce qu'ils trouvèrent, s'emparèrent de tout ce qui leur tomba sous la main, après quoi ils revinrent au camp impérial. Oûtourkoû اوتركو, s'étant enfui du côté de l'Alborz, fut fait prisonnier par les troupes de Mîrânshâh et envoyé au camp de Tîmoûr.

En 800 (f. 237 v°), Tîmoûr partant pour les Indes, laissa Mîrzâ 'Omar fils de Mîrânshâh pour garder Samarkand [1].

La lecture de la fin de l'inscription, كامر السلطان الله الغالب est erronée; pour qu'elle fût possible, il faudrait سلطان الله et non السلطان الله. Mon ami, M. Casanova, me propose les restitutions suivantes : كامر ou كام اسباط اسد الله الغالب اسباط..., la première signifiant : « comme la mère des fils du lion de Dieu, le victorieux »; la seconde : « comme le fait des descendants d'Ali ». C'est évidemment cette seconde lecture qu'il faut adopter. On sait en effet qu'Ali est couramment appelé اسد الله ou حيدر الله, le lion de Dieu. Un ouvrage persan, contenant l'histoire des premiers khalifes, est intitulé جنه حيدرى, « la charge du lion (de Dieu) », autrement dit, d'Ali. De plus, سبط est spécialement employé pour désigner les descendants d'Ali. Il est sans doute fait allusion ici à la naissance miraculeuse de Ḥosein, que Fatime, fille de Mahomet, mit au monde à six mois; cependant le cas est ici différent, car dans la naissance de Boûzândjir, ce qui est miraculeux n'est point sa naissance avant terme, mais bien le fait qu'il a été engendré par une lumière divine. On verra bientôt que les auteurs persans, eux-mêmes, loin d'y voir une analogie quelconque avec le cas de Fatime, y voient un fait analogue à la conception de la Vierge.

f. Ulug-Beg, fils aîné de Shâh-Rokh, se nommait Moḥammed Taraghâî; il naquit durant le siège de Mârdîn.

g. Ce mot est généralement traduit « jardin ». On voit qu'ici il a un sens différent, celui de mausolée. On le trouve encore avec le sens de jardin entourant la tombe d'un personnage illustre. C'est ainsi qu'il faut comprendre le titre de l'ouvrage d'Aboû Shama : كتاب الروضتين فى اخبار الدولتين; l'expression روضة باغ رفيع est une périphrase pour dire paradis.

h. Ici le texte semble porter وبستان جابان فروخت mais le mot جابان est in-

1. Voir, pour le détail des années postérieures jusqu'à la fin malheureuse de ce prince, la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, ainsi que la traduction par Quatremère du *Maṭla' es-Sa'adein*, *Notices et Extraits*, tome XIV, p. 19 et ssq.

Digitized by Google

connu, il faut lire جنان; de plus à droite de ا on remarque un petit trait qui n'est autre qu'une lettre formant le groupe پيافروخت; le mot مسرور n'est ici que pour rimer avec مبرور.

i. Le secours du monde et de la religion. On connaît un manuscrit arabe de l'astronomie d'ʿAbd er-Raḥmân es-Soufî, copié pour la bibliothèque d'Ulug-Beg (arabe 5036) et dont voici le colophon :

تمت هذا الصور بخزانة السلطان الاعظم والخاقان الافخم مولى ملوك عالك الترك والعجم السلطان بن السلطان بن السلطان ظهير الدولة والدنيا والدين الغ بيك كوركان خلّد الله تعالى ملكه

« Ici finissent les images (ce manuscrit étant orné d'illustrations) pour la bibliothèque du sultan très haut, de l'empereur très grand, seigneur des rois des pays turcs et persans, sultan, fils de sultan, fils de sultan, *Ẓâhîr ed-Daulah ou ad-Dounîa ou ad-Dîn Ulug-Beg-Koûrkân*, qu'Allah prolonge son règne! » On lit au commencement :

برسم خزانة السلطان الاعظم والخاقان الافخم مولى ملوك العرب والترك والعجم ظل الله فى الارض ...السلطان الغ بيك كوركان خلّد الله ملكه

« Pour la bibliothèque du sultan très haut, de l'empereur très grand, souverain des rois des Arabes, des Turcs et des Persans, ombre de Dieu sur la terre, Sultan Ulug-Beg Koûrkân. » Ces titres ne sont pas l'œuvre d'un faussaire turc du XVIIIe ou XIXe siècle, comme pourrait le faire croire le *Catalogue des manuscrits arabes*. L'écriture de ce livre est identique à celle de notre inscription; les miniatures qui l'ornent sont des chefs-d'œuvre et ne peuvent être ni modernes, ni turques; de plus elles ont un caractère mongol très prononcé et sont identiques aux miniatures du S. T. 190, écrit dix ans avant la mort de Shâh-Rokh à Hérat. On voit d'ailleurs que dans l'inscription du tombeau et dans le ms. le sultan est nommé سلطان الاعظم, sultan très haut, et خاقان, empereur. Il est inutile d'insister sur le titre, « souverain des rois des Arabes, des Turcs et des Persans. » Rien ne prouve qu'il soit une copie déformée du protocole turc. Solimân le Législateur le porte dans une inscription d'Asie mineure datée de 1555 et il a été emprunté aux Seldjoukides qui eux-mêmes devaient le tenir des Mongols de l'Irân. Une différence plus grande paraît être la différence des deux noms Moughîth ed-Dîn et Ẓâhîr ed-Dîn : mais à cette époque ces titres n'avaient plus la valeur qu'ils avaient anciennement et tous deux signifient d'ailleurs « aide de la religion ».

j. L'expression اجل مسمّى se trouve très souvent dans le Coran. On trouve dans le *Coran*, sourate XXXI, verset 28 : كل يجرى الى اجل مسمّى.

k. Litt. : « le destin est descendu, est arrivé ». Il s'agit ici de la révolte d'ʿAbd al-Laṭîf-Mirzâ qui assassina son père pour s'emparer de son trône. Ce parricide ne lui servit guère, car au bout de quelques mois, il périt lui-même misérablement sous les coups de sicaires. On remarquera que le texte persan

Digitized by Google

dit littéralement, au pluriel, « ils s'insurgèrent contre lui et tirèrent une épée criminelle ». L'estampage porte ومتوجها, si l'on veut voir ici une allusion au peu de temps qui sépara la mort d'Ulug-Beg de celle de son fils, il faut lire وتوجها « et tous les deux s'en allèrent », cependant, la leçon que nous avons adoptée nous semble préférable.

Après avoir expliqué ces inscriptions, il convient de rechercher par qui fut bâti le Goûr-i-Mîr. L'inscription du fronton [1]

عمل العبد الضعيف محمد بن محمود آلبنا الاصفهانى

« Œuvre du faible esclave Moḥammed, fils de Maḥmoûd, l'architecte, natif d'Isfâhân » ne nous l'apprend point, et l'on ne peut songer à y voir l'expression alphabétique d'une date quelconque.

On a fait remarquer que l'empereur Bâber, descendant de Tîmoûr, ne parlait pas, dans sa description de Samarkand, du tombeau de son ancêtre. C'est là un fait surprenant et, si l'on admettait son exactitude, il en faudrait conclure que le Goûr-i-Mîr fut construit à une époque postérieure à celle de Bâber, ce qui est invraisemblable. Voici le passage turc de ses *Mémoires* Ilminski, édition de Kazan, 1857, p. 57) :

تيمور بيك نينك نبيره‌سى جهانكير ميرزا نينك اوغلى محمد سلطان
ميرزا سمرقند نينك تاش قورغانيدا چاقار دور بير مدرسه ساليب تور
تيمور بيكنى قيزى واولادى دين هر كيم كه سمرقندته پادشاه‌ليق قيليب
تورلار بارنى قبرى اول مدرسه‌دا دور

M. Pavet de Courteille le traduit ainsi qu'il suit : « Moḥammed Sulṭân Mîrzâ, fils de Djihangîr Mîrzâ, et petit-fils de Tîmoûr-Beg, a fondé une médresch dans l'enceinte extérieure de Samarḳand,

1. A. Vambéry, *Travels in Central Asia*, p. 209, la lit : a tort عمل الفقير عبد الله بن محمود اصفهانى « Ouvrage du pauvre ʿAbd-Allah fils de Maḥmoûd, d'Isfâhân. » Il est juste d'ajouter que les conditions dans lesquelles ce savant a visité Samarkand ne lui permettaient guère de prendre des dessins exacts de ce qu'il avait sous les yeux.

Digitized by Google

qui forme un ouvrage à part. *C'est là que se trouvent les tombeaux de la fille de Tîmoûr, et de tous ceux qui ont régné sur cette capitale.* »

Ce sont les mots تیمور بیك‌نی قیزی qui sont traduits : « de la fille de Tîmoûr », on attendrait plutôt dans ce cas ... تیمور بیك نینك قیزی.

Voici quelle est est la traduction persane de ce passage : *Mémoires de Bâber*, وقعات بابری, ms. Supp. Pers. 264, f. 30 r°; *ibid.*, 1209, f. 30 r°; *ibid.*, 265, f. 56 r°.

نبیرهٔ تیمور بیك پسر جهانکیر میرزا محمد سلطان میرزا در بر آمد
قلعهٔ سنکین سمرقند یك مدرسه انداخته قبر تیمور بیك و از اولاد او
هرکس در سمرقند پادشاهی کرده قبر آنها در آن مدرسه است

« Moḥammed Sulṭân Mîrzâ, fils de Djihângîr Mîrzâ, et petit-fils de Tîmoûr-Beg, a fondé dans la citadelle de Samarḳand un medreseh; *le tombeau de Tîmoûr-Beg et de chacun de ses enfants qui ont régné sur Samarḳand se trouvent dans ce medreseh.* »

Il est assez remarquable que le texte persan, qui est une traduction fidèle et trop souvent un décalque du texte turc, ne parle nullement du tombeau de la *fille* de Tamerlan. D'ailleurs parmi les filles du conquérant, quelle est celle qui fut assez célèbre pour que la dénomination seule « de fille de Tîmoûr » ait suffi à la désigner. Le texte turc djagatâî porte bien dans l'édition de Kazân le mot قیزی « fille », mais il est facile de remarquer la tournure embarrassée de cette partie de la phrase. Il nous a été impossible de vérifier dans les manuscrits l'exactitude de l'édition, car la Bibliothèque nationale n'en possède point d'exemplaire, mais l'autorité de la version persane, exécutée aux Indes à une époque relativement ancienne, par ordre d'un Tîmoûride, ne laisse guère de doute à ce sujet, et l'on est fort tenté de rétablir ainsi le texte turc-djagataï :

...تیمور بیك نینك قبری واولادی دین هرکیم که سمرقندته پادشاهلق
قیلیب تورلار بارنی قبری اول مدرسه دا دور

Digitized by Google

« Le tombeau de Tîmoûr-Beg et celui de tous ceux de ses enfants qui ont exercé la souveraineté à Samarḳand sont dans ce medreseh. »

Il est fort possible qu'il y ait eu, de la part de l'éditeur, confusion entre قبزى et قبرى, tous deux se ramenant, sans points diacritiques, à une même forme قبرى, et il se peut aussi que cette faute se trouve dans le manuscrit qu'il a employé et qu'elle remonte même plus loin; mais ce qui est certain, c'est que le manuscrit sur laquelle a été faite la version persane portait قبر « tombeau » et que ce doit être la vraie leçon.

Un autre fait du même ordre pourrait de même égarer toutes les recherches tentées pour fixer le site exact du Goûr-i-Mîr. On sait que Mo'izz ad-Dîn Mîrânshâh fut tué dans une bataille contre un émir turcoman de la dynastie du Mouton Noir [1], Ḳarâ-Yoûsouf, et que cet émir le fit enterrer dans la ville de Sarkhâb.

'Abd ar-Razzâḳ, *Maṭla' as-Sa'adein,* ms. Supp. Pers. 221, f. 32 v°, nous apprend qu'un homme nommé Shams-Ghoûrî, ayant pris l'habit des derviches, transporta les ossements de ce prince dans le *Mâvarâ-an-Nahr* (la Transoxiane) et qu'on leur donna la sépulture dans la Coupole verte de Kesh : وبعد از مدّتی شمس غوری نام شخصی در صورت درویشان استخوان اورا بما ورا النهر رسانید و در قبّة الخضرا کش مدفون شد

Quatremère (*Notices et Extraits*, t. XIV, p. 135) traduit ainsi qu'il suit ce passage : « Quelque temps après, un individu nommé Shems Ghoûrî, ayant pris le costume d'un derviche, enleva les os du prince *et les transporta à Samarkande* ; *ils furent déposés sous la Coupole verte de Kesh.* »

1. Suivant Khondémir, *Ḥabib us-Siyyâr*, ms. Pers. 177, f. 191 v°, un esclave turkoman n'ayant pas reconnu Mirzâ Mîrânshâh, le jeta à bas de son cheval et lui trancha la tête. غلام تركمانی نادانسته زخمی بر میرزا میرانشاه زد و اورا از اسپ انداخته وسلاحش تصرف نموده سر مبارکش‌را از بدن جدا ساخته...

Cet auteur raconte identiquement les mêmes faits qu''Abd ar-Razzâḳ au sujet

Digitized by Google

Si cette traduction était exacte, il s'ensuivrait que le Goûr-i-Mîr ne serait autre que la « Coupole verte de Kesh », ce qui est impossible, puisque ce dernier monument se trouve non à Samarkand, mais à Kesh. Les deux textes suivants, choisis entre beaucoup d'autres, prouveront suffisamment que la « Coupole verte de Kesh » ne saurait en aucun cas être assimilée au Goûr-i-Mîr, et qu'elle n'est point un monument de Samarkand. On la trouve souvent mentionnée dans les divers historiens persans qui traitent de l'histoire des Tîmoûrides. On lit dans le *Rauzet us-sefa*, ms. Supp. Pers. 155 A, f. 160 r°, que Tîmoûr naquit dans la « Coupole verte de Kesh »[1], ce qui prouve en même temps que ce monument n'est point à Samarkand et qu'il lui était antérieur. — Dans un autre passage Tîmoûr partant de la « Coupole verte de Kesh » marche vers Samarkand (*ibid.*, f. 184 r°) : وبعد از چند روز که حلکاه قبة الخضرا کش توقف نموده بود و از تربیت ملازمان موکب همایون فراغت یافته عنان عزیمت بجانب سمرقند انعطاق داد

Tîmoûr songeait à faire de cette ville la capitale de son vaste empire (Ch. Schefer, *Histoire de Bokhârâ*, p. 207 ; Bâber, *Mémoires*, trad. Pavet de Courteille, p. 106) et il y avait fait construire un très grand monument auprès duquel se trouvait un cimetière, où était inhumé Djihângîr Mîrzâ et quelques-uns de ses enfants. Ce témoignage est confirmé par Mirkhond (*Rauzet us-sefa*, ms. Sup. Pers. 155 A, f. 189 r°) : « Année 777. Djihângîr Mîrzâ mourut à Samarḳand à l'âge de vingt ans ; l'année précédente, il avait quitté Samarḳand, déjà malade, pour aller faire campagne dans le Mo-

du transfert du corps de Mirânshâh dans la Coupole verte de Kesh, et cela en termes identiques.

1. La ville de Kesh كش ou كيش était aussi nommée Shehr-i-Sebz, la ville verte. Suivant Ibn 'Arabshâh, Timoûr naquit à Khvadjeh-Ilghâr خواجه ايلغار, village dépendant de Kesh. Suivant le *Heft Iklîm* (Ch. Schefer, *Histoire de Bokhârâ*, texte persan, p. 270), « Kesh se trouve au sud de Samarkand ; elle est distante de cette ville de 20 parasanges et par suite de ce fait que les environs de cette ville sont extrêmement verdoyants, on l'appelle la Coupole verte de Kesh قبة الخضرا et Shehr-i-Sebz (la ville verte) », ce passage tend même à prouver que la « Coupole verte de Kesh » n'est autre que la ville de Kesh elle-même.

Digitized by Google

gholistân. On l'enterra, par ordre de l'empereur, à Shehr-i-Sebz. Il laissa deux enfants, l'un le Mîrzâ Moḥammed Sulṭân, et l'autre Mîrzâ Pîr Moḥammed qui naquit quarante jours après la mort de son père. »

Ces différents textes s'accordent à considérer Moḥammed Sulṭân Mîrzâ, fils de Djihângîr Mîrzâ, comme le constructeur du Goûr-i-Mîr [1]. Djihângîr Mîrzâ était mort longtemps avant la mort de son père Tîmoûr; s'il a été inhumé dans le cimetière de Kesh, c'est parce que le Goûr-i-Mîr n'a été construit que postérieurement par son fils Moḥammed Sulṭân Mîrzâ. Ce prince, qu'il faut bien se garder de confondre avec Mîrzâ Sulṭân Moḥammed, fils de Mîrzâ Bâi-Songhor et avec Sulṭân Moḥammed, fils de Mîrzâ Djihânshâh, est mort en l'an 842 de l'hégire [2]. On ne peut douter par les termes qu'emploie 'Abd ar-Razzâḳ Samarḳandî que ce ne soit bien le fils de Djihângîr Mîrzâ, fils de Tîmoûr, qui soit mort en l'an 842 et non un homonyme :

در ین سال میرزا محمد سلطان بن میرزا جهانکیر که از صبیه حضرت
خاقان سعید بوجود آمده بود چند سال در کلشن اقبال نشود ونما یافته...

Le tombeau de ce prince ne se trouve pas à côté de ceux de Tîmoûr et des autres princes de sa dynastie, et c'est là un fait dont l'explication soulève de grosses difficultés.

Le Goûr-i-Mîr n'a point été fermé après qu'on y eut déposé le corps de Tîmoûr, car on y trouve les cercueils de Shâh-Rokh et d'Ulug-Beg qui sont morts après lui. Bâber dit bien qu'on trouve dans le Goûr-i-Mîr les tombeaux des différents Tîmoûrides qui ont régné sur Samarkand ; ceci est exact, mais trop restreint, car Sa'îd Berekat n'est point un Tîmoûride et y repose cependant; il est étrange, dans ces conditions, que Moḥammed Sulṭân Mîrzâ, le constructeur du Goûr-i-Mîr, n'ait pas reçu la sépulture dans ce

1. Voir plus loin le passage d'Ibn 'Arabshâh.

2. Suivant 'Abd ar-Razzâḳ Samarḳandî, *Maṭla'-as-Sa'adein*, ms. Suppl. Persan 221, f. 175 recto; Mirkhond, *Rauzet us-sefa*, ms. Suppl. Persan 155 A, f. 365 recto, et Nedim, *Târikh-i Munnedjim Bâshi*, édition de Constantinople, 1285 hég., tome III, p. 55.

Digitized by Google

monument; malheureusement 'Abd ar-Razzâḳ Samarḳandî n'indique point où se firent les obsèques de Moḥammed, il se borne à dire que Shâh-Rokh mit des lecteurs du Coran autour de sa tombe.

MM. Blanc et Radloff qui sont allés à différentes époques à Samarkand ont chacun dressé la liste des personnages inhumés dans le Goûr-i-Mîr. Ces deux listes sont fort différentes, non seulement par leur nombre, car M. Radloff compte sept sarcophages, tandis que M. Blanc en décrit neuf, mais aussi pour plusieurs de leurs noms.

Voici une sorte de concordance de ces deux listes :

BLANC[1]	RADLOFF[2]
1. Tîmoûr.	3. Tîmoûr.
2. Djihângîr, fils de Tîmoûr[3].	
3. Ulug-Beg.	4. Ulug-Beg.
4. Shâh-Rokh.	
5. Sa'id Mîr Berekat.	1. Sa'id Mîr Berekat.
6. Un fils de Sa'id Mîr Berekat.	
7. Idem.	
8. Le vizir de Tîmoûr.	
9. 'Al-Hadjdj 'Omar.	
	2. 'Abd al-Laṭif, fils d'Ulug-Beg.
	5. Mîrzâ Ibrâhîm, fils d'Ulug-Beg.
	6. Mîrzâ Bedi', fils d'Ulug-Beg.
	7. Nâîb, fils d'Ulug-Beg.

On voit que, sauf pour Tîmoûr, Ulug-Beg, et Sa'id Berekat, M. Blanc et M. Radloff sont en désaccord complet. Il ne faut d'ailleurs pas s'en étonner outre mesure. C'est d'après les rensei-

1. *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1893, p. 820, sqq.
2. *Itinéraire de la vallée du moyen Zerafshan* dans *Recueil d'itinéraires et de voyages dans l'Asie centrale*. Paris, 1878, p. 287.
3. Ce n'est point le tombeau de Djihângîr qui se trouve ici, mais bien celui de Mîrzâ Mîrânshâh. Djihângîr a été, comme on l'a vu plus haut, enterré à Kesh.

Digitized by Google

gnements des mollahs du Goûr-i-Mîr que ces deux listes ont été dressées et tout le monde sait que ce n'est point par la science que brillent ces sortes de personnages, qui ne sont jamais si affirmatifs que lorsqu'ils ne savent rien. Leur ignorance[1], si profonde soit-elle, ne peut aller jusqu'à ne pas savoir distinguer le tombeau de Tîmoûr de celui de Shâh-Rokh ou d'Ulug-Beg, mais ils ne peuvent mettre un nom sur les cercueils des personnages qui ont joué un rôle moins important que celui des précédents dans l'histoire de l'empire tîmoûride. C'est là ce qui explique les différences des deux listes de M. Blanc et de M. Radloff; le mollah qui se trouvait dans le Goûr-i-Mîr à l'époque de la visite du savant russe, ne sachant quels étaient les noms des personnages inhumés dans les quatre derniers tombeaux, en a fait les quatre fils d'Ulug-Beg, tandis que celui qu'a interrogé M. Blanc, plus clérical, y voyait les deux fils du mollah Sa'id Berekat et un vizir de Tîmoûr[2]. Il n'y a point à s'attarder à ces identifications, et on ne sera absolument sûr des noms des personnages inhumés sous la coupole du Goûr-i-Mîr que lorsqu'on aura les estampages de toutes les inscriptions. Peut-être y trouvera-t-on alors le tombeau de Moḥammed Sulṭân Mîrzâ.

Suivant Bâber, comme on a vu plus haut, le medreseh de Moḥammed Sulṭân Mîrzâ se trouvait dans l'enceinte extérieure de Samarkand تاش قورغايندا چاقار. Par suite d'un excès de fidélité qui la réduit à un calque du texte turc, la traduction persane, qui rend ces mots par قلعه سنكين, mènerait, si on la consultait seule, dans la plus grande erreur, car elle pourrait faire supposer que c'est dans la citadelle qu'a été bâti l'édifice dont parle Bâber. Mais il ne faut pas s'arrêter à cette traduction, car سنكين est le

1. Elle va si loin, qu'ils ne peuvent même pas lire un mot des inscriptions qui couvrent les sarcophages. On remarquera à la 8e ligne de la reproduction du tombeau de Tîmoûr (A) une correction proposée à M. Blanc par un mollah qui ne savait même pas lire le mot arabe الرابعة « la quatrième ».

2. De plus les mollahs du Goûr-i-Mîr passent leur temps, paraît-il, à changer les tombeaux de place ; c'est évidemment pour cette raison que les nombres donnés par MM. Blanc et Radloff diffèrent.

Digitized by Google

décalque du turc تاش, pierre, et قلعة celui du mot قورغان, enceinte fortifiée; le mot ainsi formé قلعه سنكين doit, pour être compréhensible, être recomposé en ses deux éléments turcs[1]. En résumé, le تاش قورغان est la partie d'une ville entourée d'une enceinte fortifiée, ce que les Persans nomment شهرستان.

Cela concorde avec la description que les différents voyageurs donnent de Samarkand[2]. M. Blanc (*l. l.*, p. 817) nous apprend que le Goûr-i-Mîr se trouve « un peu en dehors de la ville indigène, au sud-ouest de celle-ci et à environ 2 kilomètres du Rigistân », qui est le point central de la ville. Or on sait d'après M. Blanc et aussi d'après les autres voyageurs, que l'ancienne enceinte fortifiée de Samarkand, le تاش قورغان de Bâber, se trouvait beaucoup plus loin que l'enceinte actuelle.

Suivant M. Radloff[3], à l'époque de Tîmoûr et de ses successeurs, la forteresse de Samarkand était située à 3 ou 4 verstes de la ville actuelle, et l'on sait par M. Vambéry[4] que « la ville nouvelle a ses murailles à une grande lieue en dedans des anciens remparts, qui ont pu ne marquer que la limite des faubourgs, attendu que Clavijo nous apprend que la citadelle est à une extrémité de la ville, ce qui est encore vrai de nos jours. »

On voit que le Goûr-i-Mîr, qui n'est situé qu'à 2 kilomètres

1. چاقار signifie litt. « enceinte située au dehors de la citadelle », et تاش قورغان a étymologiquement le sens d'enceinte fortifiée en pierre. Ce mot de قورغان entre dans la composition de plusieurs noms géographiques dont voici quelques exemples : Kurgan-tjube dans la province de Bokhârâ, Katy-Kurgan, Jany-Kurgan près de Samarkande, les deux villes de Utsh-Kurgan dans le Ferghanah, l'une sur le fleuve Naryn, affluent du Syr-Daria; Tash-Kurgan dans l'Afghanistan, à l'est de Balkh.

2. Ces descriptions sont chronologiquement celle d'Arminius Vambéry (*Travels in central Asia* traduit en français sous le titre *Voyage d'un faux derviche en Asie centrale*); celle de M. de Radloff (*Itinéraire de la vallée du moyen Zerafshan* dans *Recueil d'itinéraires en Asie centrale*, Paris, 1878), et enfin la plus exacte et de beaucoup la plus complète, celle de M. Blanc (*Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1873).

3. *Itinéraire*, p. 295.

4. *Voyage*, p. 184.

Digitized by Google

environ du Rigistân, se trouve bien compris dans l'enceinte fortifiée, ce qui concorde parfaitement avec ce que dit Bâber.

Nous avons essayé plus haut d'interpréter une inscription où il est possible de lire :

مرقد سلطان العالم زا؟ تيمور بيك . . . . .

. . . . . سلطان

le را qui marque l'accusatif étant d'ailleurs douteux.

Cette inscription est gravée sur une plaque de pierre et elle se trouve encastrée au haut d'une porte en ogive, qui donne accès dans une bâtisse certainement postérieure au reste du monument, et bâtie avec les briques qui s'en sont détachées, comme toutes les bicoques et les masures qui entourent le Goûr-i-Mîr. Cette petite construction à toit plat, sans ornements, dont l'appareil est très rudimentaire, n'a jamais été plus haute qu'aujourd'hui, car les murs de la coupole sont couverts d'inscriptions en briques de couleur, qu'on n'aurait point faites si elles eussent été destinées à être cachées par une construction quelconque, dont la masure en question ne serait qu'une ruine. De plus, elle se trouve située entre deux façades de style identique et très richement ornées de carreaux de faïence ; en résumé, elle jure avec tout l'ensemble du tombeau de Tîmoûr et il n'est guère possible qu'elle fasse partie de l'édifice primitif.

La plaque avec inscription, dont nous avons parlé plus haut, est fixée sur le linteau de la porte à l'aide de plâtre appliqué sans soin, de telle façon qu'il couvre la fin des lignes, et elle est maintenue par un gros morceau de plâtre qui la coupe en deux du haut en bas. Je crois que cette plaque, dont l'écriture est très belle et du même style que celle des différents tombeaux, a été prise dans une partie du monument qui tombait en ruines, et qu'on l'a fixée sur cette porte comme ornement. Rien ne dit même qu'elle n'a pas été sciée à la longueur de la porte, car autant qu'on en peut juger elle n'est pas complète. Les mots qui précèdent le second mot de « sultan » سلطان sont difficilement lisibles, mais ils ne

Digitized by Google

peuvent guère former un nom propre tel que celui de محمد. Mais il se peut aussi qu'il y ait un nom propre après سلطان, car la pierre paraît avoir été sciée ou encastrée dans la maçonnerie. Rien ne dit que, dans ce cas, ce titre indique que le prince en question ait régné, car on a vu par l'inscription C que Mîrânshâh porte aussi le titre de sultan. On aurait alors dans cette hypothèse, mais ce n'est qu'une hypothèse toute gratuite, le nom du fondateur du Goûr-i-Mîr, Moḥammed Sulṭân Mîrzâ.

On a vu plus haut le récit que fait ʿAbd ar-Razzâḳ Samarḳandî, du transfert du corps de Mîrânshâh, de Sarkhâb à Kesh; on est donc obligé d'admettre que ce fut après une seconde exhumation qu'il fut transporté dans le Goûr-i-Mîr. Voici quelques autres textes relatifs au même sujet : Tîmoûr est mort à Otrâr, distante de 76 farsakḥs de Samarḳand : اترار که از سمرقند تا آنجا هفتاد و شش فرسنك است (*Târik-î Elfi*, ms. Supp. Pers. 177, f. 402 r°).

D'après Khondémir, *Ḥabîb us-Siyyâr*, ms. Supp. Pers. 177, f. 181, Khvadjeh Yoûsouf et ʿAlî Ḳoutchîn [1] partirent le 22 du

1. قوجين. Ce mot se trouve souvent dans l'onomastique turque, et signifie, « dame ». Aboû 'l-Ghâzi Behâdûr-Khân identifie ce mot au mongol *khâtoûn* خاتون et au persan بانو (Pavet de Courteille, *Dict. turc-oriental*, p. 424). On trouve aussi فوجين; mais dans la plupart des cas les manuscrits ne présentant pas de points diacritiques, on ne sait s'il faut lire ق ou ف; toutefois quand le mot est ponctué, on rencontre presque toujours قوجين et non فوجين. Ce n'est que par exception que ce mot s'applique à un homme, puisqu'il signifie « dame ». L'exemple cité ici n'est point le seul, car on trouve dans Mirkhond, *Rauzet us-sefa*, le nom d'homme الجاى بوغا قوجين, Oldjâî Bôghâ Ḳoûdjîn; le mot *foûtchîn* ou *foûdjîn*, correspondrait au chinois 天人 *fou-djin*, princesse, tandis qu'il est assez difficile de retrouver ḳoûdjîn dans 郡主 *Kong-tchou*, qui signifie aussi princesse. Ce qui suit prouve cependant que la lecture *Ḳoûtchîn* est la vraie. Ce mot chinois se trouve aussi sous la forme 公主 *Kong-tchou*, et il a été emprunté à la fois par le mandchou, sous la forme *kounkdchou* et par le dialecte paléo-turc dans lequel sont écrites les inscriptions turques de Sibérie « *kountchou i* » (Radloff, *Die alttürkischen Inschriften*. Saint-Pétersbourg, 1894, p. 110 et 1895, p. 460). J'ai rencontré le mot قوچين traduit dans un vocabulaire mongol-arabe : العتيق « généreux, excellent ». Peut-être cette traduction est-elle pour العاتق, qui signifie « jeune fille bien gardée dans la famille de ses parents ».

Digitized by Google

mois de Sha'bân, et entrèrent dans cette ville; ils déposèrent son corps dans un mausolée, et, quelques jours après, suivant les dernières volontés de l'empereur, ils firent transporter le corps de Sa'id Berekat, d'Andakhoûd[1], à cet endroit et l'ensevelirent à la tête de Tîmoûr.

خواجه یوسف وعلی قوجین روانه سمرقند ساختند و ایشان بتاریخ بیست و دوم شعبان بآن بلده در آمده جسد مطهر بمرقد عطرسا رسانیدند وبعد از چند کاه بموجب وصیتی که الحضرت کرده بود سید برکه را از انداخود بدآنجا نقل نمودند بر سر صاحبقران دفن کردند

Mirkhond, *Rauzet us-sefa*, ms. Supp. Pers. 155 A, f. 298, se borne à dire que le conquérant fut inhumé dans un monument qu'il avait choisi à cause de son charme : در کنبدی که جهت اسایش وارامش تعین یافته بود ... بخاك سپردند

Le *Zafer-Nâmeh* d''Alî Yezdî ne donne pas de renseignements plus précis sur sa sépulture, mais on lit dans Ibn 'Arabshâh, édition de Manger, Leuwarden, 1767-1772, tome II, p. 542-543 :

وانزلوه على حفيده محمد سلطان فى مدرسة حفيده المذكور بالقرب من مكان يُسمّى بروح آباد و هو موضع مشهور فكان هناك على اثاف فى سرداب معلوم غير خاف واقام عليه شرايط العزا

1. Yâḳoût, *Mo'djam al-buldân*, t. I, p. 372, nomme cette ville اندخوذ. « C'est, dit-il, une ville entre Balkh et Merv, du côté du désert. La *nisba* (nom d'origine) de ce lieu est Ankhâdî ou Nokhâdî ». Cette ville est sans doute celle qui se trouve aujourd'hui sur le fleuve Narî, très proche de la frontière russe, et qui est nommée Andkhoûi, environ au 63e degré de longitude est de Paris et au 35e degré de latitude nord. Si ce rapprochement est exact, il a une certaine valeur linguistique, car il montre le changement d'un *d* د final en *î* ی à une époque très moderne, ce dont, je crois, on ne connaissait guère d'exemples. Le tombeau de Sa'id Berekat se trouve bien dans le Goûr-i-Mîr à la place indiquée par Khondémir. Voir E. Blanc, *Revue des Deux-Mondes*, année 1893, p. 821. Le passage de Khondémir cité plus haut semble infirmer l'assertion de M. Radloff, suivant laquelle Berekat serait mort deux ans après Timoûr (*Itinéraire*, p. 287).

Digitized by Google

Traduction.

« On descendit le cercueil de Tîmoûr en présence[1] de son petit-fils Moḥammed Sulṭân, dans le medreseh que ce prince avait fait construire, près d'un lieu nommé Roûḥ-Abâd[2]. C'est une localité bien connue. Le cercueil s'y trouvait sur une estrade[3] (litt. : trépieds) dans un souterrain connu et qui n'était point dissimulé. Khâlil s'acquitta des derniers devoirs à rendre à la mémoire de Tamerlan... »

La généalogie de Tîmoûr, telle qu'elle est donnée par les deux inscriptions A et C, s'accorde avec ce que nous apprennent les différents auteurs orientaux qui ont traité de ce sujet. Aboû 'l-Ghazî, dans son *Histoire généalogique des Tatars*, se borne à dire que Tîmoûr était fils de Taragâî, de la tribu de Burlâs.

Voici un tableau représentant toute cette généalogie, ainsi que celle de Djingîz-Khân, d'après les inscriptions A et C, d'après Faḍl-Allah Rashîd-ed-Dîn (pour la famille de Djingîz-Khân), Mirkhond, Khondémir, etc. ; les noms en italiques étant ceux des ancêtres de Tîmoûr depuis Toûmenâî-Khân[4].

1. On pourrait songer à traduire « on descendit le cercueil auprès de celui de Moḥammed ; mais على a aussi le sens de « en présence de » ; d'ailleurs cette traduction est historiquement impossible puisque le petit-fils de Tîmoûr est mort en 842.

2. Je n'ai trouvé aucun renseignement sur cette localité, dans Yâḳoût, Aboulféda, ni dans le *Heft Iklim*.

3. Les cercueils se trouvent en effet placés dans le Goûr-i-Mîr sur une sorte de banc évidé, et c'est ce que Ibn 'Arâbshâh nomme اثافى.

4. Nous passerons sur les variantes de ces noms dans les différents auteurs. Rashîd ed-Dîn écrit دوتوم منن, ce que les inscriptions de Samarkand écrivent توتومنين ; le پاى سنكقور de Rashîd ed-Dîn y est écrit پايسنغر. Il y a même des variantes entre l'inscription de Tîmoûr et celle de Mîrânshâh ; dans la première, on lit : قيدو, جولاى, ايلنكير ; dans la seconde قايدو, قاجولاى, ايلانكير. Ce sont des faits si courants dans les dialectes turcs qu'il est inutile d'y insister. On trouve souvent le père de Djingîz, nommé بيسوكا Bîsoûkâ, c'est une faute pour يسوكا Yîsoûkâ. Dans quelques manuscrits de Mirkhond, on trouve des formes très altérées de ces noms : تومن خان = Doutoum Minin. Ce sont là des fautes de copiste, qu'il est facile de rectifier par la liste de Ssenang Ssetsen.

Digitized by Google

Alân-ḳavâ.
|
Bouzandjar.
|
Bôḳâ.
|
Doûtoûm-Minin.
|
Ḳâîdoû-Khân.
|
Bâî-Sonḳor.
|
Toûmenai-Khân.

Kabul-Khân.	*Ḳâdjoûlâî-Behâdur*[1].
|	|
Burtân-Behâdur.	*Irzamdji-Berlâs.*
|	|
Yîsoûkâ-Behâdur.	*Soûghoûdjidjîn.*
|	|
Temoûdjin (Djingîz-Khân).	*Ḳarâdjâr*[2].
	|
	Idjal.
	|
	Ilangîr.
	|
	Berkal.
	|
	Taraghâî.
	|
	Tîmoûr-Koûrkân.
	|
	Mîrânshâh, *Shâh-Rokh.*
	|
	Ulug-Beg
	|
	'Abd-el-Laṭîf.

On lit dans Aboû'l-Ghazî, *Histoire généalogique des Tatars*, édition de Kazan, 1825, p. 41 :

جنكيز خان نينك اتاسى يسوكى بهادور مغول اتاسنى ايچكه دير انينك

1. Suivant Rashîd ed-Dîn, la tribu des Baroûlâs برولاس descend de ce personnage; son fils aîné fut Ardamla اردمله dont le fils aîné fut Toûdân, qui eut pour fils aîné Djoûdjyâ, qui eut pour fils aîné Yoûloûḳân Ḳilîdj. Berlâs est aussi le nom d'une rivière sur laquelle se trouve la ville de Ni'met-âbâd.

2. L'ancêtre au 5e degré de Tîmoûr fut contemporain de Djingîz-Khân, et plusieurs historiens persans, Mirkhond en particulier, racontent que quand Djingîz donna à son second fils, Djagâtâî, plusieurs de ses provinces, il attacha à sa personne plusieurs de ses meilleurs émirs, et donna à Ḳarâdjâr le titre d'émir des émirs de Djagâtâî.

Digitized by Google

اتاسی برتان خان ایکنجی اتاسی ابوکن دیر انینك اتاسی قبل (éd. قیل)
خان اوچونجی اتاسی النجك دیر انینك اتاسی تومنه خان تورتونجی اتاسی
بوداتور دیر انینك اتاسی قایدوخان التنجی اتاسی (éd. اتی) مورقی دیر
انینك اتاسی دوتومنن (éd. دوتومین) خان... دوتومنن (éd. ـونومین) خان
نینك اتاسی بوقا خان انینك نینك اتاسی بوزنجیر خان الانقو آتلی خاتوندن
توغدی الانقوا یولدوز خان نینك نیرمسی ایردی

Traduction.

« Le père de Djingîz-Khân était Yisoûkî Behâdoûr, les Mongols appellent le père *itchiki*; il eut pour père Burtân-Khân, le second père s'appelle *aboûkan*[1]; le père de Burtân-Khân fut Kabul-Khân; le troisième père s'appelle *alindjik*, Kabul-Khân eut pour père Toûmena-Khân; le quatrième père se nomme *boûdâtoûr*, le père de Toûmena-Khân fut Ḳâîdoû-Khân, le sixième père se nomme *moûrkî*[2]. Ḳâîdoû-Khân eut pour père Doutoûmeninn-Khân... qui eut pour père Bôkâ-Khân dont le père fut Boûzandjîr-Khân[3]. qui eut pour mère la veuve Alânḳavâ. Elle était la petite-fille de Yoûldoûz-Khân. »

L'histoire d'Alânḳavâ est bien connue des historiens de l'époque mongole. « Quand son mari fut mort, dit Sheref ed-Dîn 'Alî Yazdî, dans le *Zafer-Nâmeh*, elle s'occupa à nourrir et à élever ses enfants; dans ce temps, la volonté divine voulut que cette femme se trouvât couchée dans l'intérieur de sa maison. Soudain, elle vit une lumière qui illumina toute la maison. Cette lumière s'introduisit dans sa gorge et elle devint enceinte comme

1. Rashîd ed-Dîn donne la forme ابوكه *aboûka*.

2. Rashîd ed-Dîn donne بورق; *boûrḳî*. Voici les formes de la traduction imprimée à Leyde. 1re g. *izka*, 2e *ulugan*, 3e *atinzäk*, 4e *budutur*, 5e *badakur*, 6e *murki*, 7e *dutakar*.

3. On voit que Aboû 'l-Ghâzî oublie Bâî-Sonḳor et que cette généalogie est assez différente de celle des autres auteurs.

Digitized by Google

Mariam, fille de Marie. — [*Vers* :] — Si tu crois à l'histoire de Mariam, crois de même à celle d'Alânḳavâ. »

L'auteur du *Masâlik al-Abṣâr wa mamâlik wa-al-imṣâr* ne voit avec raison, dans cette fable, qu'une copie de l'histoire de la Vierge Marie. Voici le texte de cet auteur, ms. Ar. 2325, f. 31 v° ss.

قيل ان جنكيز خان ينتهى نَسَبُهُ الَى امراة تُسمى ألان قوا كانَت متزوّجة بزوجٍ اولدها ولدين اسم احدهما انكوت والاخر بلكنوت[1] وابنا هذين الولدين يسمنان عند المُغُل الدرلكه ثُمَّ مات زوجُها وبقيت مرملة بغير زوجٍ فحملت فأنكر عليها الجَيْلُ وحُملت الَى من له الحكم بينهم لينظر فى امرها فسالها ممّن حَملت فقالَت ما حملت من احد الا انى كنت قاعدة وفَرْجى مكشوف فَنَزَل نورٌ دخل فى فرجى ثَلَث مَرّات فحملت منه هذا الحمل وآنا حامل بثلاثة ذكور لانّ دُخول ذلك النور كلّ مرة بولد ذكرٍ فامهلونى حتّى اضع فان وضعت ثلثة ذكور فاعلموا مصداق قولى والا فرايكم فىّ فولدت ثلاثة اولاد ذكوراً فى بَطْن واحد بوقرقو ناعى[1] وبوسن سالحى[1] و بودمحر[1] وهولا الثلاثة هم المسمون بالنورانيين نسبة الى النور الذى ادعت امّهم نزل فى فرجها ولهذا يقول عن جنكيز خان انهُ بنُ الشمس وبودمحر عليه عمود النسب الى جنكيز خان فقول ان هذا بودمحر بن الان قوا اولد بُغا وبُغا اولد دوتوم منن ودوتوم منن اولد قيدو وقيدو

1. Les noms propres sont ainsi écrits dans ce texte, qui est d'ailleurs à peu près complètement dénué de points diacritiques. On trouve d'ailleurs plusieurs noms ornés par une main européenne de points diacritiques d'un choix très malheureux.

Digitized by Google

اولد باى سنقر وباى سنقر اولد تومينه خان وتومينه خان اولد قبل خان وقبل خان اولد برتان وبرتان اولد ييسوكى بهادر وييسوكى بهادر اولد جنكيز خان جدّ هولاء اربعة ونحن الآن نسرد نسبة منه الى الان قوا قبل ان نفرّع انساب هولاء الاربعة منه فنقول جنكيز خان بن ييسوكى بهادر بن برتان بن قبل خان بن تومينه خان بن باى سنقر بن قيدو بن دوتوم منن بن بُغا بن بوذنحر بن الان قوا الى هذه المراة منتهى نسبهم وهذه الحكاية فى نسب جنكيز خان اكذوبة قبيحة واحدوثة غير صحيحة وان صحت عن المراة فلعلها احتالت على سلامة نفسها من القَتل ولعلها سمعت قِصّة مَريم الزكية فتعلقت بحبل الشبهة حتى اضلّت اقواما بسببه ذلك الحقّ و زوّرت كذبا على مثل ذلك الصدق . . .

Traduction[1].

« On a dit que la généalogie de Djingîz-Khân se terminait[2] à une femme nommée Alânḳavâ. Cette femme était mariée à un homme qui en eut deux enfants, nommés l'un Boûlkoûnoût et l'autre Boûkoûnoût[3]. Les enfants de ses deux fils sont nommés chez les Mongols[4] les *darlakina*. Son mari mourut ensuite et elle resta veuve sans vouloir convoler en secondes noces. Elle devint alors

1. Les personnes qui lisent l'arabe comprendront pourquoi dans quelques passages je n'ai pas suivi mot à mot le texte du *Masâlik al-Abṣâr*.

2. C'est-à-dire que sa famille avait Alâḳanvâ pour origine.

3. Ce sont les formes que donne Rashîd ad-Dîn dans son *Histoire des Mongols*. D'après le même historien, le mari d'Alânḳâva se nommait Doûboûn-Bâyân.

4. J'ignore le sens exact de درلكينه. Ce mot se trouve dans Rashîd ed-Dîn sous la forme *darlakîn*. Le manuscrit du *Masâlik al-Abṣâr* porte ici une forme corrompue comme presque toutes celles qu'il donne aux noms mongols. Peut-être faut-il rapprocher ce nom du mot mongol *türülke*, « qui est relatif a la naissance, à la parenté », de *türülgen*, « augmentation »; ou encore de *türülgatu*, « l'homme, l'être ».

Digitized by Google

enceinte; tous les gens[1] en furent indignés et on la conduisit devant celui qui, parmi les Mongols, avait le droit d'examiner son cas. Il lui demanda de qui elle était enceinte; elle répondit : « Je ne suis enceinte des œuvres d'aucun homme, mais je me trouvais un jour couchée toute nue. Une lumière est descendue, et est entrée dans mon sein à trois reprises; c'est elle qui m'a rendue enceinte comme vous le voyez. Je porte en moi trois enfants mâles, parce qu'à chaque fois que cette lumière m'a pénétré, elle a engendré un garçon. Accordez-moi le délai que demande mon état, jusqu'à ce que j'accouche; je mettrai au monde trois enfants mâles et vous reconnaîtrez alors la vérité de mes paroles et l'erreur dans lequel vous êtes sur mon compte. »

« Elle mit en effet au monde trois jumeaux : Boûḳoûn Ḳatghî, Boûghoû Sâldjî et Boûzandjar[2]. Ces trois enfants ont reçu le nom de *Noûrânî* (nés de la lumière), ce mot étant le nom d'origine (*nisba*) tiré du mot *noûr* (qui signifie la lumière) dont Alânḳavâ prétendait avoir été fécondée. On a dit à cause de cela que Djingîz-Khân était le fils du Soleil et que Boûzandjar est l'origine de la famille qui sort de lui et va jusqu'à Djingîz-Khân. Ce Boûzandjar, fils d'Alânḳavâ, a engendré Boghâ[3], qui a engendré Doûtoûminin, qui a engendré Ḳaîdoû, qui a engendré Bâî-songhor, qui a engendré Toumenâî-Khân, qui a engendré Kabul-Khân, qui a engendré Bourtân, qui a engendré Yisoûkaî Behadoûr, qui a engendré Djingîz-Khân, ancêtre de ces quatre dynasties[4]. Si, au contraire, nous exposons maintenant la généalogie de Djingîz-Khân, en remontant de ce prince jusqu'à Alânḳavâ, avant de parler des généalogies de ces quatre dynasties, nous dirons que Djingîz-Khân est fils de Yîsoûkaî Behadoûr, fils de Bourtân, fils de Ḳabul-Khân, fils de Toûmenâî-Khân, fils de Bâî-Songhor, fils de Ḳaîdoû, fils de Doûtoûminin, fils de Bogha, fils de Boû-

1. Le manuscrit porte حبل; s'il n'y avait pas ce point diacritique, on pourrait lire جبل, tribu, ou حتل, les femmes.

2. Ce sont les formes données par Rashîd ed-Dîn dans l'*Histoire des Mongols*; celles du *Masâlik al-Abṣâr* sont corrompues.

3. Je n'indique pas ici les formes défectueuses du manuscrit.

4. Dont il est parlé autre part dans l'ouvrage.

Digitized by Google

zandjar, fils d'Alânḳavâ; et c'est à cette femme que s'arrête la généalogie de ces personnages.

« Cet exposé de la généalogie de Djingîz-Khân n'est qu'une abominable imposture et une fable sans aucun fondement. Si ce que l'on raconte de cette femme est vrai, il est bien probable que c'est elle qui l'a inventée, et qu'elle a employé cette ruse pour échapper à la mort; sans doute avait-elle entendu raconter l'histoire de la Vierge Marie; elle fit planer le doute dans l'âme de ses juges (*litt.* : elle se suspendit à la corde du doute), de telle sorte que, grâce à cette ruse, elle égara les gens. Cela est la vérité; et elle a forgé son imposture sur cette vérité (*litt.* : sur l'image de).

Voici la généalogie de Djingiz-Khân d'après l'historien mongol Ssenang-Ssetsen[1]:

Alung-Goa.
|
Budantsar-Mongkhan.
|
Chabitsahi-Baghatur.
|
Biker-Baghatur.
|
Macha-Todan.
|
Chatschi Külük.
|
Schingchor-Dokhschîn[2].
|
Toumbaghai-Ssetsen[3].
|
Chabul-Chagan.
|
Bardam-Baghatur.
|
Jessugei Baghatur.
|
Tegrin öggüksen Temudschin (Djingiz-Khân).

1. *Geschichte der Ost-Mongolen und ihres Furstenhauses verfasst von Ssanang Ssetsen Chungtaidschi*, publié et traduit par Schmidt, Saint-Pétersbourg, 1829, p. 61. Nous conservons l'orthographe allemande de la traduction, *ch* = خ; *dsh* = ج.

2. Schingchor (*shinkkhor*) est l'origine du turc سنقر, سنغر, etc. On trouve aussi la forme سنكقور; le groupe نكك ou نكق du turc-djagataï se réduisant à نك ou نق, cf. منككو à côté de منكو. C'est un groupe analogue qui a donné naissance au *saghir kief* du turc-osmanly.

3. Persan *Toumanâi-Khân*, l'altération de Thoumbaghai en تومناى s'explique

Digitized by Google

Le Dictionnaire géographique et historique chinois pentaglotte connu sous le nom de *K'in ting Si Yuh thoung wen tchi*, 4e part., ch. II, p. 1 sqq., donne une généalogie de Djingîz-Khân, dont nous extrayons la partie rédigée en turc oriental et la transcription ; cette transcription étant en mongol, en kalmouk et en tibétain[1].

	Transcription tibétaine.
جنكيس خان	tching kis[2] ḥan.
چاخانداى ماماكى	tcha ḥan tahi mam ki.
خاراباى‌سو ني راك	ḥa ra pa hi sou pi rag.
باردانك	par tang.
باتور بوخان	pa thur bo ḥan.
تومون	thu mi ni.
آغوس	a gus.
خايدو	ḥa hi tu.
سام بوا	sam bu va.

facilement. On connaît la facilité avec laquelle le ب *b* et le *m* م s'échangent dans les dialectes turcs. C'est ainsi que l'osmanly بن *ben*, moi, correspond au djagataï مين *men*, cf. le djagataï ميغ moustache, en osmanly بيق); en mongol on trouve les deux formes اموكن *amoûkan* à côté de *aboûkan* ابوكن, grand-père.

1. Cette transcription est absolument indispensable pour rétablir la lecture des mots turcs qui sont assez mal gravés dans l'édition chinoise de 1766 que nous avons eue sous les yeux.

2. Un changement de ز et en س, analogue à celui que l'on remarque dans ce nom propre, se trouve dans les mots turcs orientaux suivants ساقساغان *sâḳsâghân*, à côté de ساقيزغان *sâḳîzghân*, pie ; سولدوس *Soûldoûs*, à côté de سولدوز *Soûldoûz*, nom d'une tribu mongole ; ابصطاى *abasṭâî*, en face de ابزطاى *abazṭâî*, tante. C'est ainsi que l'historien arabe Maḳrizî donne au nom de Djingîs-Khân la forme جنكيص خان.

Digitized by Google

تمور توغلوق	thi mur thu ḥu luk.
خیزری خوجو	khi djor ḥo tcho.
شیر عالی	si ra li.
شیر محمد	si ra ma ḥa mut.
سلطان یونوس	sul than yu nus.
سلطان احمد	sul than a mat.
سلطان سید	sul than si yit.
عبدو رشید	ap tu ri sit.
عبدو رحیم	ap tu ra im.
بابا خان	pa pa ḥan.
اق باش	ak pa si.
سلطان احمد	sul than aḥa mut (fils aîné d'Aḳbâsh).
ایسکندر	is ken ter (2e fils d'Aḳbâsh).
مانك سور	mañg sour (fils de sultan Aḥmad).
قاسیم	ḥa sem (fils d'Iskender).
عبدو الله	ap-tu-la (fils de Mañg-Soûr).

E. Blochet.

Digitized by Google

NOTES

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

(*Suite*[1].)

---

§ 19.

Sceau sassanide au nom de Chahpoûhr, intendant général de Yezdegerd II.

Une très belle gemme du British Museum, publiée d'abord par Thomas[2], puis étudiée à nouveau par M. Noeldeke[3], représente une tête d'homme, aux traits fins et allongés, à la barbe en pointe, à la moustache légèrement retroussée, coiffé de cette tiare richement ornée qui semble être un des attributs de la royauté. Tout autour court une légende en caractères pehlvis, qui avait complètement mis en défaut la sagacité de Thomas. M. Noeldeke la lit et la transcrit ainsi :

והודין[5] שהפורי זי איראן אנברכפתי

« Le vrai croyant, Chahpoûhr, le chef des dépôts de l'Erân. »

1. Voir la *Revue* de mars-avril et mai-juin 1896.
2. Thomas, *Early Sassanian inscriptions*, n° 117.
3. Noeldeke, *Tabari*, p. 444.
4. *Vahoudén* = *veh dén* = به دين, comme le fait justement remarquer M. Noeldeke.

Digitized by Google

Depuis, cette lecture a été confirmée par M. Horn[1], qui en donne la transcription suivante :

Vohūdēn Sahpuhrē zi Airān anb[d]rakpatē.

Il s'agit évidemment, dans la légende, d'un haut fonctionnaire de l'empire perse, le chef (*pat*) des magasins ou dépôts (*anbarak* אמברא = انبار) de l'empire.

J'ai trouvé, au sujet de cette intaille, une note manuscrite de mon pauvre ami Garrez, insérée dans son exemplaire de l'ouvrage de M. Noeldeke, note d'un très grand intérêt que je crois devoir reproduire textuellement :

« Le personnage dont le nom et le titre sont gravés sur cette gemme, est, selon toute apparence, identique à celui qui, d'après Élisée et Lazare de Pharp[2], joua un des principaux rôles dans le martyre de saint Léonce et de ses compagnons. Élisée écrit son nom et son titre : *Hambarakapet Denshapouh*; Lazare de Pharp, plus correctement : *Ambara*, ou *Ambaraka pet Wedhen Shapouh.* »

Le rapprochement de Garrez paraît tout à fait concluant; et, grâce à lui, cette belle intaille devient un véritable monument historique, d'une valeur considérable, dont l'exécution est à placer par conséquent, sous le règne de Yezdegerd II (438. 457 J.-C.).

Ici se pose une question. Il est difficile d'admettre que la tête du personnage autour de laquelle court la légende, soit le portrait de Chahpoûhr lui-même, la tiare dont elle est coiffée semblant la caractériser comme une effigie royale. Peut-être faut-il supposer avec M. Noeldeke que Chahpoûhr était un de ces grands fonctionnaires de l'État qui avaient le droit de sceller à l'effigie de leur maître, le roi de Perse. Dans ce cas, aurions-nous là le propre portrait du roi Yezdegerd II?

Reste à vérifier jusqu'à quel point cette conclusion s'accorde

1. Horn, *Zeitschr. d. deutsch. morg. Gesellsch.*, vol. XLIV, p. 671, n° 115, pl. II *B*, n° 568.
2. Les historiens arméniens.

Digitized by Google

avec l'iconographie des rois sassanides, telle qu'on a essayé de l'établir par les gemmes et les monnaies. Je laisse ce soin aux spécialistes, n'ayant pas les éléments d'information nécessaires. Tout ce que je puis dire, après un coup d'œil rapide jeté sur les séries sassanides de notre Cabinet des Médailles, c'est que la mitre du personnage royal qui y est figuré ne se retrouve sous cette forme que sur des monnaies classées à Ardéchir I, fondateur de la dynastie. C'est la mitre qui apparaît dans le monnayage arsacide, sur des pièces attribuées, avec plus ou moins de sûreté, à Mithridate I, Phraate II, Artaban II, Sanatruces I, Vologèse IV et VI et Artavazd. Elle se retrouve également sur plusieurs gemmes de l'époque sassanide ; entre autres sur celles du British Museum, nos 569 et 910, reproduites par M. Horn[1], qui considère la première comme appartenant, par sa légende, à un souverain ou, tout au moins, à un prince du sang (*min[ó]citrō*), et comme rappelant, par l'aspect de la tête, celle de Ardéchir I (?).

§ 20.

Inscriptions romaines d'Abila de Lysanias.

M. J. Löytved, consul de Danemark, de Suède et de Norvège à Beyrouth, vient de me communiquer trois ou, pour parler plus exactement, quatre inscriptions romaines découvertes le 22 septembre 1893, au cours de travaux entrepris sur la ligne du chemin de fer de Damas à Beyrouth, entre le tunnel de Soûk Ouâdy Barada et le viaduc du Zerzer (chute du Barada au Tekiè), sur la rive droite de la rivière (au P. 167 + 75). Les relevés et les calques que m'a transmis M. Löytved ont été exécutés avec beaucoup de soin par M. Frédéric Son, chef de section du contrôle à Zebdâny.

Ces inscriptions sont gravées sur trois tronçons de colonnes,

1. Horn, *l. c.*, nos 1 et 50, pl. I *A*.

Digitized by Google

A, B, C, qui étaient enfouis à environ 3 mètres de profondeur, sous des terres d'éboulis.

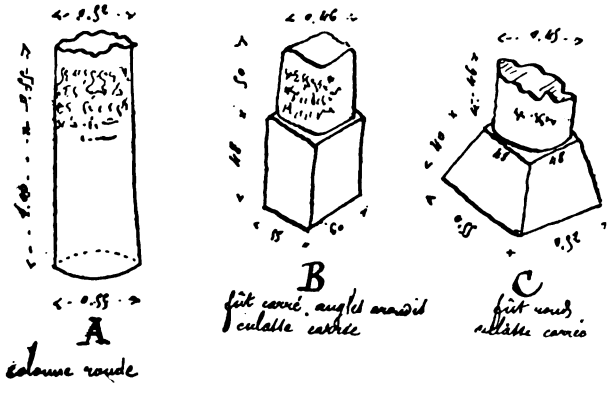

A. A la partie supérieure d'un fût de colonne cylindrique, sans base, brisé par en haut, et mesurant : 1^{m},55 de hauteur, 0^{m},55 de diamètre inférieur, 0^{m},52 de diamètre supérieur.

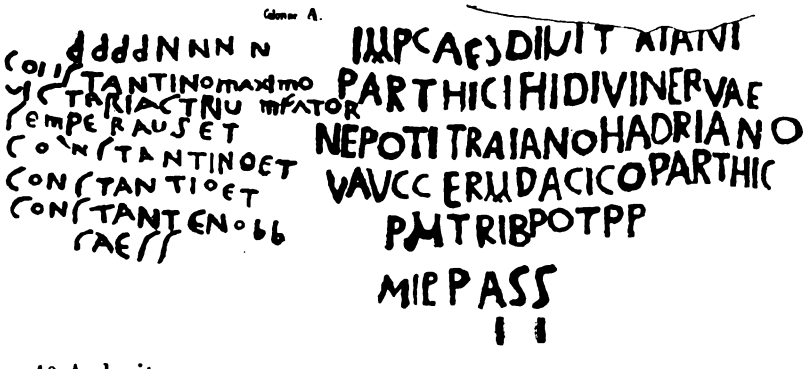

1° A droite :

*Imp*eratori *Caes*ari, *divi T*[*r*]*aiani Parthici fil*io, *divi Nervae nepoti*, *Traiano Hadriano*?[1] *Aug*usto, *Germ*anico, *Dacico*, *Parthic*[*o*], *p*ontifici *m*aximo, *trib*uniciæ *pot*estatis, *p*atri *p*atriae. *Mil*lia *pass*uum II.

1. On remarquera qu'il y a là, sur le calque, l'indication d'une lettre, un V inachevé, dont je ne sais que faire au juste ; c'est peut-être une erreur du lapicide, car on ne s'attend à rien entre les mots *Hadriano* et *Augusto*.

Digitized by Google

2° A gauche, et empiétant un peu, par endroits, sur l'inscription précédente :

*D*ominis *n*ostris
Constantino Maximo,
victori ac triumfator[*i*],
*semper Aug*usto, *et*
Constantino, *et*
Constantio, *et*
Constante (sic), *nob*ilissimis
*Caes*aribus.

B. Sur un fût carré, à angles arrondis, monté sur une base carrée ; hauteur de la base 0m,48 ; du fût : 0m,50 ; largeur des côtés de la base : 0m,55 et 0m,60 ; largeur du fût : 0m,46.

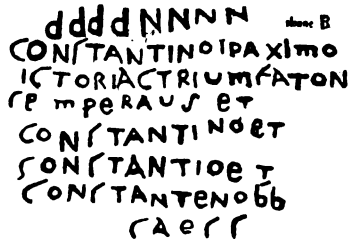

Inscription identique de tout point à A 2°. Les lignes mêmes sont coupées de la même façon. J'insiste sur ce détail, sur lequel j'aurai à revenir tout à l'heure.

C. Fragment de fût cylindrique (hauteur actuelle : 0m,46 ; diamètre : 0m,45), adhérant à une base carrée dont les quatre côtés sont en forme de pyramide tronquée ; largeur des côtés de la pyramide, en bas : 0m,52 et 0m,55 ; en haut : 0m,48 ; longueur de l'arête des côtés : 0m,40 :

...*Constant*...

Reste d'une inscription qui devait probablement être identique à A 2° et à B.

Digitized by Google

La forme même des monuments et le libellé significatif de l'inscription A 1° montrent suffisamment que nous avons affaire à des colonnes milliaires.

Comme on le voit, le milliaire A, gravé sous le règne de l'empereur Hadrien, a reçu, deux siècles plus tard, une nouvelle inscription, sous le règne de Constantin le Grand et de ses trois fils associés par lui à l'empire. A cette dernière époque deux autres milliaires, B et C, ont, en outre, été gravés pour accompagner le précédent.

Cette accumulation des milliaires sur un même point a déjà été constatée en diverses régions du monde romain. Elle est, comme j'ai eu l'occasion de l'observer par moi-même, extrêmement fréquente en Syrie ; j'ai noté parfois jusqu'à douze ou quinze milliaires antiques, groupés à côté les uns des autres et certainement *in situ*[1].

La succession des règnes, ainsi que le désir très naturel que pouvaient avoir les empereurs de faire marquer à leur nom le bornage des routes impériales, souvent réparées par leur ordre, comme ils faisaient frapper la monnaie à leur effigie, n'est pas suffisant pour expliquer cette multiplicité des milliaires. Il faut admettre que, dans le nombre, il a dû y en avoir qui étaient gravés en plusieurs exemplaires. C'est incontestablement le cas des trois milliaires de Soûq Ouâdy Barada sur lesquels la même inscription était répétée mot pour mot.

J'ai fait remarquer en passant que la coupe même des lignes était identique dans A 2° et B ; peut-être l'était-elle aussi dans C, dont il ne reste plus que quelques lettres. Il est curieux de voir la façon dont cette coupe, évidemment intentionnelle, amène régulièrement à la fin de la ligne la conjontion *et*, qui relie entre eux les noms des trois Césars associés. Le lapicide devait attacher, sans aucun doute, une importance réelle à ce dispositif matériel qui lui permettait pour ainsi dire de placer sur le même pied, *ex aequo*, les noms des trois Césars. La preuve que cette coupe

1. Clermont-Ganneau, *Archaeological Researches in Palestine*, vol. II, p. 297 et p. 443.

Digitized by Google

n'est pas l'effet du hasard, c'est que j'en constate l'existence sur un autre monument de Syrie congénère, un milliaire de la voie romaine du Nahr el-Kelb[1], milliaire contemporain des nôtres et inscrit, comme eux, aux noms de Constantin et de ses trois fils. Même coupe également dans une dédicace aux mêmes Césars, gravée sur une petite colonne, à Nedjha, dans la Damascène[2]. Il devait y avoir là, certainement, une règle de protocole épigraphique, valable, au moins, pour la Syrie; il vaudrait la peine de vérifier si cette règle est observée ailleurs encore. Je me permets de signaler la chose aux épigraphistes de profession[3].

Mais l'intérêt principal de cette nouvelle trouvaille réside dans l'inscription A 1°, au nom de l'empereur Hadrien, et particulièrement dans le chiffre des milles qui y figure. Ce chiffre II, s'il est fidèlement reproduit par notre calque, tend, en effet, à confirmer définitivement l'identité de Soûk Ouâdy Barada avec l'antique Abila de Lysanias. Cette Abila, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme, Abila de la Décapole, était la capitale de l'Abilène qui, comme on le sait, joua un rôle important dans l'histoire de la Syrie, et aussi de la Judée, puisque cette tétrarchie, mentionnée, entre autres, dans l'Évangile de saint Luc, fit, pendant un temps, partie des États de la dynastie des Hérodes.

Plusieurs indices militaient déjà en faveur de cette identification.

L'Itinéraire Antonin et la Table de Peutinger placent Abila entre Damas et Héliopolis, à 18 milles de la première ville, à 32, ou, à 38 milles de la seconde, ce qui correspond sensiblement à la position de Soûk Ouâdy Barada.

Le nom même d'Abila s'est conservé jusqu'à nos jours dans celui d'un *ouely* éponyme, *Neby Abil*, dont le sanctuaire s'élève

1. Waddington, *Inscriptions grecques et latines de Syrie*, n° 1847. Bien que l'inscription soit très fruste, on voit nettement, d'après la copie de M. Waddington, que tous les *et* disparus sont à restituer à la fin des lignes, qui débutent uniformément par les noms des trois Césars.

2. Id., *op. c.*, n° 2559. Cette colonne porte, en outre, une inscription antérieure, au nom de Dioclétien.

3. M. Cagnat, que j'ai consulté sur ce point, me communique une dédicace aux empereurs Septime Sévère et Marc-Aurèle Antonin (*C. I. L.*, V, n° 1035) qui présente un dispositif analogue.

Digitized by Google

au-dessus du village. Le nom antique est, d'ailleurs, encore connu des anciens géographes arabes qui appellent la localité ابل السوق, *Âbil es-Soûq* [1], « Âbil-le-Marché », pour la distinguer d'autres *Âbils* homonymes, tels que *Âbil ez-Zeît* « Âbil-l'Huile, *ou* l'Olivier », qui est l'Abila de la Décapole ; *Âbil el-Qamh* « Âbil-le-Blé » (de la région de Bâniâs).

Enfin, deux inscriptions romaines gravées sur le roc, aux deux extrémités de la tranchée qui donne passage à l'antique voie romaine, au-dessus du Barada, sur la rive gauche, en amont et non loin du village de Soûq, nous apprennent que sous le règne de Marc-Aurèle Antonin et de Lucius Verus, vers l'an 164, Julius Verus, légat propréteur de la province de Syrie, fit rétablir, aux frais des Abiléniens, en l'entaillant dans la montagne, la route qui avait été coupée par un débordement de la rivière : *viam fluminis vi abruptam interciso monte restituerunt... inpendiis Abilenorum* [2].

Hadrien étant qualifié de *pater patriae* dans l'inscription de notre milliaire A, ce milliaire doit être postérieur à l'an 128, si c'est bien à cette époque, comme on l'admet généralement, que l'empereur consentit à recevoir ce titre ; par suite, l'accident subi par la route a dû survenir entre les années 128 et 164. En tout cas, ce milliaire appartenait à l'ancienne route réparée plus tard, et peut-être rectifiée, sous Marc-Aurèle et Lucius Verus.

Cette modification du tracé, destinée à prévenir le retour de semblables accidents, expliquerait peut-être pourquoi le milliaire de Hadrien se trouve situé sur la rive droite de la rivière, tandis que la section de la route de Marc-Aurèle, jalonnée par les inscriptions gravées sur le roc, suit la rive gauche. Il est possible que, deux siècles plus tard, sous Constantin, on ait été amené à abandonner le nouveau tracé pour revenir à l'ancien ; peut-être bien parce que celui-ci présentait l'avantage d'être plus court ou plus commode. Peut-être aussi y avait-il pour cela une meilleure

1. Yâqoût, *Mo'djem el-Boulدân*. Cf. le *Mochtarik* du même auteur.
2. Waddington, *op. c.*, n° 1874. Cf. le n° 1875, qui nous donne le nom du centurion de la XVI° légion, chargé de diriger les travaux, M. Volusius Maximus.

Digitized by Google

raison, une raison de force majeure. En effet, la route de Marc-Aurèle aboutissait, au nord-est, à une paroi de rocher brusquement coupée à pic, qui avait exigé l'établissement d'un viaduc, aujourd'hui détruit, sur lequel la route se prolongeait, en franchissant le précipice. Il suffisait que ce viaduc eût subi quelque accident dans l'intervalle, pour que la route de Marc-Aurèle ne fût plus, à l'époque de Constantin, qu'une impasse impraticable. Au lieu de reconstruire le viaduc à grands frais, on a pu juger plus pratique de reprendre l'ancien tracé sur la rive droite, qui ne nécessitait pas de tels travaux d'art. C'est alors qu'on a vraisemblablement retrouvé en place le milliaire A, au nom d'Hadrien: on y a gravé la nouvelle inscription au nom de Constantin et de ses fils, et on l'a flanqué, suivant l'habitude dont j'ai parlé plus haut, de deux autres exemplaires, les milliaires B et C, répétant la même inscription.

Ces trois milliaires ont été découverts groupés sur un même point, et sous une couche d'éboulis de 3 mètres de hauteur, qui a dû les protéger contre des déplacements ultérieurs. Ce fait montre suffisamment qu'ils doivent être *in situ*. Par conséquent, à une distance de ce point égale à 2 milles romains, soit 2,963 mètres, doit se trouver la ville à partir de laquelle était comptée cette distance itinéraire.

Étant donné les diverses indications résumées plus haut, il est évident que cette ville ne saurait être autre qu'Abila de Lysanias. Autant que je puis m'en rendre compte, la position de Soûk Ouâdy Barada répond d'une façon satisfaisante à cette condition. Il n'en serait pas moins très désirable qu'on procédât à une vérification sur le terrain, en mesurant exactement la distance qui sépare Soûk Ouâdy Barada du lieu où ont été exhumés nos trois milliaires. Les ruines s'étendent en plusieurs groupes dans un grand rayon autour de cette localité ; grâce à ce nouvel élément de calcul, on pourrait arriver à déterminer avec précision le centre réel qui représente la ville antique et qui pouvait être soit à Soûk, soit à Berheleya, soit à El-Kefr.

Cette conclusion reste, cependant, soumise encore à un cer-

Digitized by Google

tain doute que nous ne pouvons nous dispenser de faire entrer en ligne de compte. Abila de Lysanias figure, sur la Table de Peutinger et dans l'Itinéraire Antonin, comme une étape de la grande route reliant Damas et Héliopolis. On peut se demander, en conséquence, si le numérotage des milliaires, partant de l'une ou l'autre de ces deux grandes villes, n'était pas continu et si notre milliaire, trouvé à la hauteur de Abila, ne devait pas porter un numéro rentrant dans cette série, soit 18, en comptant de Damas, soit 32 (ou 38) en comptant de Héliopolis. Cela nous conduit à nous demander si le chiffre II, que nous lisons sur le calque de M. Frédéric Son, est bien exact ou, plutôt, s'il est complet, et si, par hasard, la pierre ayant souffert en cette partie, les deux barres d'unités n'auraient pas été précédées d'autres chiffres aujourd'hui disparus; par exemple : [XXX]II ou [XVI]II. Comme l'a remarqué M. Cagnat, la position occupée par ces deux barres d'unités, par rapport à la justification normale des lignes, laisse à gauche un vide suffisant, dont l'existence serait assez favorable à cette conjecture. Néanmoins, j'inclinerais à croire qu'Abila a parfaitement pu être prise comme tête de ligne, avec un numérotage spécial partant de cette ville, et se poursuivant dans la direction d'Héliopolis. Abila était une ville importante. Les inscriptions de Marc-Aurèle et de Lucius Vérus nous montrent que ce sont ses habitants qui ont fait les frais de la réfection de la route entaillée dans la montagne. Rien ne s'oppose donc à ce que l'on admette que la route traversant leur territoire eût reçu des milliaires numérotés à compter de leur ville. La teneur même de l'inscription d'Hadrien gravée sur notre milliaire A, aussi bien que celle des inscriptions de Constantin et de ses fils, est plutôt favorable à cette dernière façon de voir. L'emploi uniforme du datif implique des dédicaces aux empereurs, par conséquent l'exécution d'un travail exécuté, en leur nom, assurément, et en leur honneur, mais par l'initiative d'un tiers, tiers qui dans l'espèce, pouvait être l'autorité municipale. Peut-être même, à côté du bornage général et continu des grandes routes impériales, y avait-il un sous-bornage local cor-

Digitized by Google

respondant à des sections de ces routes et portant un numérotage spécial. Qui sait même si, dans certains cas, ce n'est pas à ce fait qu'on doit attribuer, au moins en partie, cette multiplicité des milliaires accumulés sur un même point, multiplicité que j'ai signalée plus haut ?

§ 21.

Inscription romaine d'Héliopolis.

En même temps que les inscriptions précédemment expliquées, M. Löytved m'a fait tenir l'estampage d'une autre inscription romaine, gravée sur une colonne récemment découverte à Baal-

T(itus) Vibullius, T(iti) fi(lius), T(iti) n(epos), M(arci) p(rone)-p(os), Fab(iâ), corn(icen), d(e)d(icavit). — Ἔτους θκυ'.

Digitized by Google

bek. Les caractères de la première ligne mesurent 0m,08 de hauteur, et leur forme indique une belle époque.

Il est préférable de restituer *cornicen*, « trompette », plutôt que *cornicularius*; car, dans ce dernier cas, comme l'a justement remarqué mon savant confrère, M. Cagnat, l'officier n'aurait probablement pas manqué de mentionner le supérieur de qui il relevait immédiatement en qualité de *cornicularius*.

L'absence de *cognomen* est un fait à noter; c'est un indice de plus, tendant à faire remonter assez haut la date de l'inscription.

Cette date est-elle réellement celle qui est inscrite en caractères grecs au-dessous du cartouche contenant l'inscription latine? Cette dernière date n'aurait-t-elle pas été gravée après coup? Elle est libellée dans une autre langue, et les caractères (l'*epsilon* et le *sigma* sont lunaires) pourraient sembler d'une époque plus récente. Toutefois il n'est pas impossible que l'auteur de l'inscription latine, voulant la dater, selon l'usage du pays, à l'aide d'une ère locale, ait cru devoir en même temps se servir pour formuler cette date, de la langue courante de ce pays, langue qui était le grec, et cela depuis fort longtemps. Quant à l'objection paléographique, il n'y a pas lieu de s'y arrêter; il ne faut pas oublier que l'emploi des formes lunaires n'est pas aussi récent qu'on le croit généralement; nous en avons, en Syrie particulièrement, plus d'un exemple relativement ancien[1]. Si nous connaissions mieux la forme même du monument, et la disposition respective des deux textes, il nous serait peut-être plus facile de trancher la question.

En tout état de cause, qu'elle soit, ou non, contemporaine de la dédicace latine, je ne vois guère moyen de calculer cette date autrement que d'après l'ère des Séleucides. L'an 429 de cette ère correspondrait à l'an 117-118 de la nôtre, ce qui nous reporte à l'avènement de l'empereur Hadrien.

1. Je me bornerai à en citer, au hasard, deux qui sont pleinement suffisants pour notre cas, deux inscriptions de Palmyre : le nº 2613 de Waddington, *op. c.*, qui est daté de l'an 391 des Séleucides = 79-80 J.-C.; et le nº 2616 qui porte précisément la même date que la nôtre, θκυ' = 429 de l'ère des Séleucides = 118 J.-C.

Digitized by Google

§ 22.

Le sceau de Elamaç, fils de Elichou'.

Au cours d'une récente excursion en Ammonitide M. Brünnow a recueilli, à 'Ammân même, et vient de publier[1] un cachet à inscription sémitique archaïque. C'est une petite gemme, dont il n'indique pas la forme exacte, probablement un ellipsoïde ou un scarabéoïde, une pierre verte à moitié translucide, qui, à en juger par l'échelle de la reproduction agrandie qui en est donnée, doit mesurer environ 0^{m},017, selon son grand axe. On y voit gravé un personnage barbu debout, de profil à droite, vêtu d'une longue tunique serrée à la taille, la main droite relevée à la hauteur de la face dans un geste d'offrande ou de prière. Coiffure basse et arrondie de la partie antérieure de laquelle se détache et se projette en avant une sorte d'ornement en spirale rappelant un peu l'uræus égyptienne. L'ensemble du costume et le style général sont plutôt assyriens.

Disposée en deux lignes, devant et derrière le personnage, est gravée une légende en caractères sémitiques archaïques qui se lisent sans difficulté :

לאלאביץ בן אלשע, « A Elamaç fils de Elichou'. »

Ces noms propres, qui sont laissés sans commentaires par l'éditeur, méritent qu'on s'y arrête un instant. Ce sont tous deux des noms théophores formés avec le nom de la divinité *El*.

Dans le premier, le nom divin *El* est combiné avec le verbe אמץ, « être fort, vigoureux, hardi », soit au *qal*, soit au *piel*; *Elamaç* est le pendant exact du nom hébreu אמציה, *Amaçyah*, ou אמציהו,

1. *Deutsch. Palaestina-Verein, Mitth. u. Nachr.*, 1896, p. 4. Cf. p. 21.

Digitized by Google

Amaçyahou[1], porté, entre autres personnages, par le huitième roi de Juda, fils de Yoach, le vainqueur des Édomites, vaincu plus tard par Yoach, roi d'Israël, et assassiné à Lakich.

Dans le second, le nom divin *El* est combiné avec le thème שע. C'est exactement le nom biblique אלישוע, *Elichou'*, avec l'orthographe défective en usage à cette époque. On explique généralement par : « El est le bonheur », ce nom étroitement apparenté aux noms אבישוע, *Abichou'*, מלכישע, *Malkichou'*, יהושוע, *Yehochou'*; mais il est fort possible qu'il faille dans ce groupe de noms rattacher le second élément à la racine ישע, « sauver »; comparez, à ce point de vue, le nom du prophète Élisée, אלישע, *Elicha'*.

Je rapprocherai notre nom d'*Elichou'* de celui de אדנשע, qui apparaît sur un cachet archaïque présenté récemment à l'Académie[2] par mon savant confrère M. Philippe Berger; ce dernier nom est à lire, non pas *Adonicha'*, « Celui qu'Adon regarde d'un œil favorable », en expliquant le second élément par le verbe שעה, « regarder »; mais bien, comme je l'ai fait remarquer : *Adonîchou'* (= אדנישוע) « Adon est le bonheur *ou* le salut. » Notre nouveau cachet me semble confirmer cette dernière façon de voir.

Il est fort possible que ce petit monument, recueilli au cœur même de l'Ammonitide, appartienne réellement à ce pays, et que nous ayons là un spécimen de l'art, de la langue et de l'écriture en usage chez les Ammonites cinq ou six siècles avant notre ère. Le dieu El appartenait en commun à la famille sémitique, et il a pu parfaitement avoir sa place dans le panthéon ammonite, à côté du dieu plus spécifique, Molek, Milkom ou Malkam.

1. Cf. le nom אמצי, *Amçî*, qui en est peut-être une forme contractée (= *Amçai*?), et אמוץ, *Amôç*, le nom du père d'Isaïe.

2. *Comptes rendus*, 1894, p. 340.

Digitized by Google

§ 23.

Le lychnarion arabe de Djerach.

Le P. Germer-Durand a eu l'extrême obligeance de m'envoyer l'original même de la lampe à inscription coufique dont je parle plus haut[1], pour me permettre de vérifier les modifications que j'étais tenté de faire subir à la transcription et à la traduction proposées par le P. Doumeth.

Cet examen a pleinement justifié les réserves que j'avais cru devoir faire et, comme on va le voir, il confirme sur un point très inportant une lecture que j'avais mise en avant à titre de conjecture.

Le lychnarion mesure 0m,10 de longueur. Il est muni d'une longue queue, assez élégamment recourbée, qui semble avoir dû être terminée par une tête d'animal, peut-être bien de dragon; cette tête est mutilée; elle a été écrasée d'un coup de pouce[2] avant la cuisson, mais je crois reconnaître encore les deux oreilles.

La face supérieure de la lampe est décorée de lignes sinueuses et de traits rayonnants, très rapprochés, rappelant les palmes qu'on voit si souvent sur les lychnaria de l'époque byzantine. La face inférieure forme une large base plate, ovoïde, avec bourrelet; au centre, une petite croix simple, à branches égales, en relief.

L'inscription, en caractères d'un faible relief, court tout autour, sur la paroi oblique qui raccorde la face supérieure à la face inférieure. Elle n'occupe donc pas une place très en vue, comme il sied à une légende de cette nature, qui, somme toute, n'est guère autre chose qu'une marque de fabrique, un peu plus explicite seulement que d'ordinaire.

1. § 13, p. 21.
2. On distingue encore les stries de l'épiderme empreintes dans l'argile molle.

Digitized by Google

Voici comment je la lis :

صنعه تدور بن اصـ...ـى بجرش سنة خمسة (*sic*) وعشرين ومئة

« L'a fait Théodore (?), fils de As...y (?) ; à Djerach, l'an cent vingt-cinq. »

La lecture du P. Doumeth : صنعة لدود, « œuvre de David », n'est pas possible; c'est certainement صنعه, « l'a fait », c'est-à-dire la formule usuelle dans ces sortes d'épigraphes, signatures d'artistes ou de fabricants. Le verbe est immédiatement suivi de son sujet, le nom du potier. La première lettre n'est pas un *lam*; un *lam* aurait une tige plus haute ; ce n'est, par conséquent, pas la préposition « à » précédant le nom propre, mais bien une lettre intégrante de ce nom même qui, selon les points diacritiques qu'il faut y ajouter, peut être *n*, *b*, *t*, *th* ou *y*. Quant à la dernière lettre du nom, ce n'est pas un *dal*; elle devrait avoir, dans ce cas, la forme du *dal*, certain, celui-ci, qui est la seconde lettre du nom ; c'est un *ra*, semblable à celui qui apparaît plus loin dans les mots indubitables : بحرس (= بجرش) et عشرين

Le nom transcrit تدور est susceptible de se lire de bien des manières, grâce au jeu des points diacritiques possibles. La première lettre est accostée, à droite et à gauche, de deux espèces de points qui, s'ils ne sont pas de simples accidents, conduiraient à lire تدور Leur position symétrique m'incline à croire qu'ils sont intentionnels. L'on sait que la vielle écriture arabe a commencé à se servir de très bonne heure des points ou signes diacritiques, mais d'une façon exceptionnelle, quand on voulait éviter le doute pour certains mots auxquels on attachait une importance particulière. Le second milliaire de 'Abd el-Melik (1er siècle de l'Hégire), trouvé entre Jérusalem et Ramlé, en offre un exemple remarquable pour le mot ثمنية « huit[1] ». Si c'est ainsi qu'il faut lire, تدور est peut être bien la transcription du nom grec Θεόδωρος ; notre potier était chrétien, comme l'indique suffisamment la présence

1. Voir, à ce sujet, mes observations dans les *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions, 1894, p. 259.

Digitized by Google

de la croix. La transcription ordinaire de Θεόδωρος est, il est vrai تادرس, avec le maintien de l'accent à sa place et de la terminaison grecque. On rencontre, toutefois, dans les auteurs arabes, d'au-

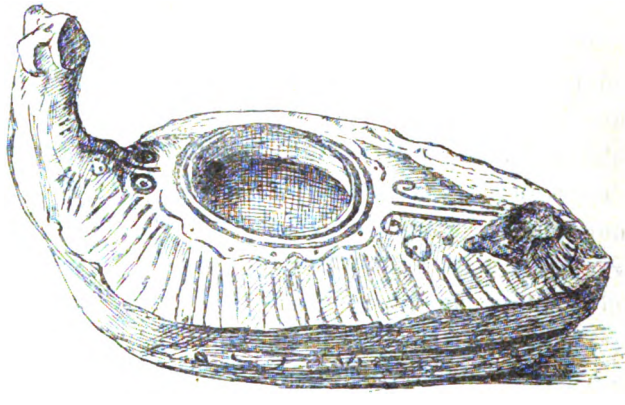

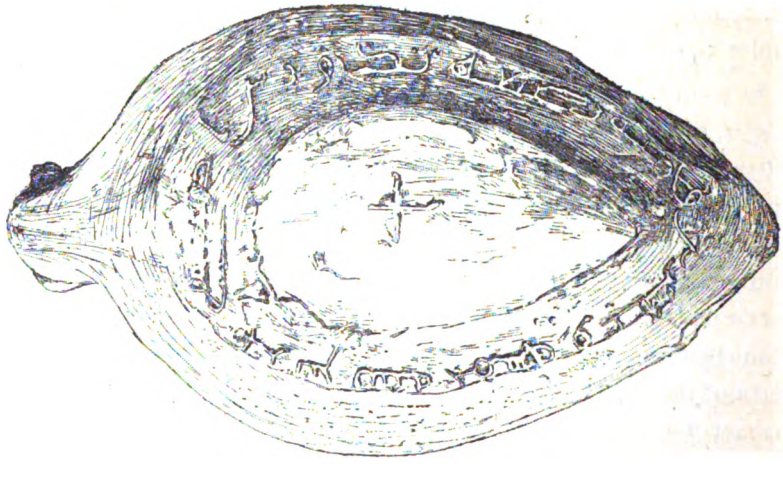

tres modes de transcription tendant à justifier celui-ci ; cf. le nom de l'évêque de Masîsa, qui est écrit تدوس dans le *Tanbîh* de Mas'oûdi, et que M. de Goeje corrige en تدور[1], *Théodore*; celui de

1. De Goeje, *Bibliotheca Geograph. Arabic.*, VIII, p. 152. L'auteur, ou un

Digitized by Google

Théodora, mère de l'empereur Michel, تدورة[1]. Il est possible, d'ailleurs, que notre تدور soit la transcription non de Θεόδωρος, mais de Θεοδώριος, forme dérivée dont on a des exemples épigraphiques[2]; dans ce cas, la transcription serait parfaitement régulière, avec la chute de la terminaison, et la conservation en place de l'accent tonique représenté par la voyelle longue *waw*. Notre potier chrétien, qui continuait à reproduire les anciens types de lychnaria byzantins, devait appartenir à la population grecque de Djerach, qui s'était maintenue très nombreuse dans cette ville, après la conquête musulmane[3].

Le mot suivant est, sans contredit بن, et non le groupe بر, qui ferait partie du nom que le P. Doumeth supposait être *Barnabé*. En effet, la seconde lettre est identique au *noun* final du mot عشرين, « vingt » et n'a aucune ressemblance avec les *ra* certains de l'inscription. On pourrait se demander s'il ne convient pas de rattacher au précédent ce groupe de deux lettres, ce qui donnerait, pour l'ensemble du nom propre, بدورن. Mais quel serait un tel nom? Il paraît plus naturel de l'en détacher et, en le ponctuant بن, d'y voir le mot « fils » suivi du patronymique.

Ce patronymique est obscur, les lettres du milieu ayant été écrasées avant la cuisson par la pression des doigts sur l'argile molle. La première lettre est un *élif*; je ne vois pas trace, avant le pied coudé de cette lettre ا, d'un crochet vertical ا, qui, s'il existait, impliquerait la présence d'une autre lettre avant l'*élif* (با, تا, ثا, يا, نا). Puis vient un *sad* mutilé, mais reconnais-

copiste a dû confondre avec le nom de *Théodose*, dont تدوس est la transcription normale. On pourrait peut-être penser aussi à une leçon تدوس = تدرس = تادرس. Quant à supposer que le تدور de notre inscription soit à ponctuer تدوز = Θεοδόσιος, j'ai peine à croire que le *sigma* ait eu dans la prononciation vulgaire le son de *z*, comme dans notre *Théodose*; il semble qu'il soit toujours resté une sifflante dure : cf. *Khirbet Deîr Dôsi*, l'ancien couvent de Théodose, aux environs de Bethléem.

1. De Goeje, *ibid.*, p. 170.
2. *C. I. G.*, n° 4793 *b*.
3. A la fin du IXe siècle, la population de Djerach était encore à moitié grecque (Ya'qoûby, éd. Juynboll, p. 115).

Digitized by Google

sable; puis un débris de lettre (*a'în*, *ghaïn*, *fé*, ou *qâf* ?); puis la place d'une autre lettre; puis les restes d'un *mîm* (*fé* ou *qâf* ?); enfin le groupe final ى, avec toutes les combinaisons possibles de points diacritiques. Ce *ya* final semblerait indiquer un nom de forme ethnique. Je soupçonne que c'est peut-être encore un nom grec, commençant peut-être par un Σ, suivi d'une consonne, ce qui, d'après les habitudes de la phonétique arabe, nécessitait la prosthèse d'un *élif*. N'étaient la terminaison en *î* et l'apparence du second caractère, on songerait à un nom tel que Στέφανος (اصطفن, اصطفنوس.) Somme toute, je n'ai rien de satisfaisant à proposer pour le patronymique.

Vient maintenant le mot où j'avais cru à première vue pouvoir reconnaître le nom de *Djerach*. C'est bien, en effet, le nom de cette ville, précédé de la préposition ب, « dans, à », qu'exige la construction; comparez la formule traditionnelle des légendes monétaires, par exemple :

بدمشق سنة خمس وعشرين ومئة[1], « A Damas, l'an cent vingt-cinq. »

Le *bé* a disparu, par suite d'une cassure; mais, en examinant attentivement l'original, on constate que le *djim* n'a pas la forme du *djim* initial telle qu'elle apparaît plus loin dans le mot خمسة, « cinq », ـجـ, mais bien celle du *djim* médial ـجـ; on distingue, en effet, nettement, devant la lettre, l'amorce de la ligature qui la rattachait au *bé* précédent (ـبـ).

La façon dont est introduite la date, sans l'intervention de la préposition فى « dans » avant le mot سنة, « année », est justifiée par les formules monétaires dont je viens de citer un exemple rigoureusement contemporain, de l'an 125 de l'hégire = 742 de notre ère, c'est-à-dire la même année où fut exécutée notre lampe.

On remarquera la forme خمسة au lieu de خمس, « cinq »; c'est contraire à la règle grammaticale, mais la lecture matérielle est indubitable.

(*A suivre.*) G. Clermont-Ganneau.

1. Lavoix, *Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque nationale*, I, p. 121, n° 494.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1896

M. Schlumberger, président sortant, et M. Héron de Villefosse, élu président pour l'année 1897, prononcent les allocutions d'usage.

M. Hamy lit un mémoire sur les anciens portraits d'Incas du Pérou, conservés au Musée ethnographique du Trocadéro. Il commente chaque pièce du costume de l'Inca à l'aide de textes espagnols ou indigènes du XVIe siècle et objets similaires, mais de qualité inférieure, recueillis par divers musées ethnographiques.

M. Cagnat communique, de la part de M. Gauckler, une note relative à une chapelle chrétienne sur plan trilobé, située à Ksar-Hellal, sur l'oued Bou-Zid. — Il communique ensuite une inscription funéraire de Carthage, concernant un affranchi du nom de Vergilius Rufio, qui vivait vers le Ier siècle. Il recherche à cette occasion quelle fut l'extension de la famille Vergilia dans le monde romain. — M. Boissier présente quelques observations.

Le Secrétariat de l'Institut nous prie d'insérer la note suivante : — « Il est rappelé que le concours sur la question suivante proposée pour le prix du budget : « Chercher dans les *Métarmorphoses* d'Ovide ce qu'il a pris aux Grecs et com- « ment il l'a transformé », a été prorogé à l'année 1898, et non à l'année 1897. »

SÉANCE DU 8 JANVIER 1897

M. Héron de Villefosse, président, annonce la mort de M. de Mas-Latrie, membre libre de l'Académie.

M. Foucart lit une note de M. Paris, professeur à l'Université de Bordeaux.

Le Musée archéologique de Madrid, a acheté, en 1895, 70 objets de terre cuite et de bronze trouvés à Costig, île de Majorque, parmi lesquels trois grandes têtes de taureaux en bronze.

Il n'est pas probable que ces têtes ne soient que les débris de statues colossales; elles se suffisent à elles-mêmes et proviennent sans doute d'un temple où elles étaient consacrées en ex-voto. Toutes les trois, malgré des progrès de style et de facture évidents de l'une à l'autre, appartiennent à un même art primitif.

M. Paris, comparant ces œuvres à celles des arts orientaux et de l'art grec, se refuse d'y voir, comme on l'a fait en Espagne, des œuvres gréco-phéniciennes. Il essaie d'établir que la seule civilisation à laquelle on puisse les rapporter est celle du peuple établi en Sardaigne et aux Baléares, le peuple des *nouraghes* et des talayots, sans préjuger, du reste, la question de savoir si ce peuple doit être ou non assimilé aux Ibères.

Digitized by Google

SÉANCE DU 15 JANVIER 1897

M. Müntz communique un mémoire sur le luxe à la cour pontificale d'Avignon. Les chroniqueurs du XIVe siècle ont laissé des détails extraordinaires sur les richesses des papes d'Avignon. M. Müntz a entrepris de contrôler leurs dires, à l'aide des pièces comptables conservées au Vatican. Si les revenus moyens du Saint-Siège variaient entre 2 à 300,000 florins par an (environ 12 à 18 millions de francs), les fortunes accumulées par certains prélats atteignaient des proportions vraiment énormes : l'un d'eux laissa près de 180,000 florins (une dizaine de millions) en espèces monnayées. Il ressort d'ailleurs des documents que les dépenses de pure ostentation des papes d'Avignon n'eurent rien d'anormal : ils se réservaient plutôt pour les œuvres d'art. La cour romaine se composait alors d'environ 300 personnes, à peu près le même nombre qu'à la fin du siècle précédent, par exemple en 1278. Plus tard, la famille pontificale fut plus que doublée : elle comprenait, en 1555, 734 personnes. Dans l'aménagement du palais, on trouve un singulier mélange de luxe et de simplicité : sur les parois, des peintures signées de noms célèbres, de précieuses tentures de haute lisse; sur les crédences, de l'argenterie à profusion : mais, presque partout, de simples nattes au lieu de tapis, et, sauf dans les chapelles, les fenêtres étaient garnies de toile enduite de cire au lieu de vitres. Dans le costume, le luxe avait atteint ses dernières limites. Quant aux fêtes, elles étaient particulièrement brillantes à la cour d'Avignon, et les descriptions de Froissart paraissent infiniment au-dessous de la réalité. L'entourage des papes surpassait d'ailleurs en somptuosité les pontifes eux-mêmes. Le mobilier religieux enfin et les ornements sacrés donnaient surtout lieu à une magnificence sans bornes.

M. Bernard Haussoullier, directeur à l'École des Hautes-Études, rend compte de sa nouvelle campagne de fouilles à Didyme, sur l'emplacement du temple d'Apollon. Ces fouilles, faites avec l'aide de M. Pontremoli, architecte du gouvernement, ont dégagé toute la partie principale du temple. La découverte la plus remarquable est celle de chapiteaux où la volute s'enroule autour de la tête d'un dieu. — MM. Perrot et Dieulafoy présentent quelques observations.

M. Salomon Reinach lit une note sur les vierges de Sena. Un géographe romain du temps de Tibère, Mela, raconte qu'il y avait, dans l'île de Sena (Sein), neuf vierges gauloises qui commandaient aux vents, rendaient des oracles, se transformaient en animaux, etc. Ce témoignage est tout à fait isolé ; aucun autre écrivain ne parle de ces magiciennes, ni de vierges sacrées chez les Gaulois. M. Reinach pense que le passage souvent cité de Mela n'a aucune valeur historique. Le point de la côte bretonne opposé à Sein passait, à l'époque romaine, pour l'endroit où Ulysse avait invoqué les ombres des morts. Or, dans l'*Odyssée*, l'île opposée à l'ouverture des enfers, dans le pays des Cimmériens, est celle de Circé. Les anciens ont donc simplement identifié l'île de Sein à l'île de Circé, où la légende homérique place une magicienne et ses compagnes, qui commandent aux vents, transforment les hommes en bêtes, etc. Interprétant les fables d'Homère comme un texte révélé, les grammairiens et les géographes de l'antiquité ont voulu à toute force retrouver à Sena l'équivalent de l'île mysté-

Digitized by Google

rieuse de Circé ; de là l'histoire des Circés gauloises, qui n'ont pas plus de réalité historique que la Circé grecque.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1897

M. Héron de Villefosse, président, donne lecture d'une lettre par laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique informe l'Académie que son administration a prévenu, pour l'établissement d'une carte de l'emplacement de Carthage, le désir de l'Académie, et fournit quelques détails sur la méthode qui sera suivie dans ce travail.

M. Édouard Blanc présente une parure en or émaillé, ornée de pierres fines, qu'il a rapportée de son dernier voyage en Asie centrale (1895). Cette parure semble constituer un intéressant spécimen de l'orfèvrerie indo-persane du temps de la Renaissance. Elle a appartenu aux souverains mongols de la grande époque, Akbar (1556-1605), Djehanguir (1605-1627) et Chah-Djehan Ier (1628-1667). Elle se compose d'une ceinture formée de trente-quatre plaques d'or, couvertes d'émail, ornées de diamants et de rubis ; d'une parure de tête, également en or émaillé, rehaussée de diamants, de rubis, de perles et d'émeraudes, et enfin d'une autre pièce d'or. Il y est joint un énorme rubis, qui se portait sur la poitrine comme amulette, et qui a reçu deux inscriptions. M. Blanc pense que ces émaux ont été fabriqués par des ouvriers français, venus à la cour de Chah-Abbas à la fin du XVIe siècle. Il croit que cette parure a dû être offerte par Chah-Abbas au Grand Mongol son contemporain, qui régnait à Delhi, où Nadir-Chah la reprit lors du pillage de cette ville, en 1739. — M. Barbier de Meynard présente quelques observations.

M. Barth résume un rapport de M. Foucher sur sa mission dans le Kaschmir en 1896.

M. Barth lit ensuite une note sur une découverte récente de M. Führer, qui a déterminé le site de la ville de Kapilavasta et du lieu de naissance du Buddha.

SÉANCE DU 29 JANVIER 1897

M. Collignon communique deux documents du XVIIe siècle, relatifs aux antiquités d'Athènes. Ils se trouvent dans le recueil de notes que le marquis de Nointel avait réunies pour écrire la relation de son voyage en Grèce, en 1674, et qui sont cotées de sa main. C'est d'abord une vue de l'Acropole d'Athènes, croquis très sommairement exécuté d'après un dessin plus complet et portant des légendes en italien. C'est ensuite une « Relation des antiquités d'Athènes », qui complète sur plusieurs points celle du P. Babin, et qui paraît avoir été rédigée par un des Capucins français établis à Athènes. Elle fournit un intéressant commentaire du plan d'Athènes dressé en 1670 par les Capucins. — M. Foucart signale un autre plan d'Athènes que lui avait montré M. Rayet et qui datait de la fin du siècle dernier.

Digitized by Google

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1897

M. Héron de Villefosse, président, donne lecture d'une lettre du R. P. Delattre, datée de Carthage, 16 février. Le P. Delattre rappelle que, dans la séance du 4 mai 1894, il a fait présenter à l'Académie plusieurs photographies reproduisant de grands marbres découverts à Carthage, sur la colline de Saint-Louis. Le plus complet était un haut-relief de la Victoire, dont le buste et la tête avaient pu être reconstitués à l'aide d'une soixantaine de fragments. Deux des photographies représentaient la partie supérieure de deux autres grandes figures ailées, portant une corne d'abondance. L'une était intacte depuis la ceinture, et l'autre depuis le cou seulement. Cette dernière vient d'être complètement reconstituée à l'aide de plusieurs centaines de fragments. Le P. Delattre en adresse une photographie à l'Académie. — M. de Villefosse insiste sur l'importance des services rendus à l'archéologie par le P. Delattre.

M. Dieulafoy communique un mémoire sur l'architecture militaire au XIIIe siècle. Il choisit comme exemple le Château-Gaillard, construit aux Andelys par Richard Cœur-de-Lion, à la fin du XIIe siècle, et il montre les différences profondes qui distinguent cet ouvrage des forteresses antérieures. M. Dieulafoy, au lieu d'attribuer, comme ses devanciers, cette révolution à la lecture de Végèce, établit qu'elle est due à des influences orientales.

M. Schlumberger présente les photographies de trois rouleaux dits *Exultet*, qui lui ont été communiqués par M. Bertaux, membre de l'École française de Rome. Ce sont d'abord celles de deux *Exultet* de l'antique collégiale de Saint-Nicolas-de-Bari. Un surtout de ces deux rouleaux est précieux par de superbes miniatures byzantines, dont l'une représente deux « basileis » du XIe siècle. Ce sont ensuite les photographies d'un magnifique *Exultet*, complètement inédit, appartenant à la cathédrale de Salerne. Ce dernier rouleau est enrichi de très belles peintures. M. Bertaux le croit du milieu du XIIIe siècle environ.

L'Académie déclare accepter le legs qui lui a été récemment fait, par M. Auguste Prost, d'un titre de rente de 1,200 francs, destiné à fonder un prix annuel qui sera décerné à l'auteur français du meilleur travail sur Metz et les pays voisin.

M. Clermont-Ganneau lit une note où il cherche à établir que la tradition qui fixe près de Jérusalem l'emplacement du tombeau de Rachel, a son origine dans une confusion avec le tombeau du roi Archelaüs.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1896

M. A. Blanchet présente à la Société deux plaquettes en bronze de sa collection : l'une, œuvre de Valerio Belli, représente Scipion l'Africain rendant à Allucius sa fille captive; l'autre figure un sculpteur au travail.

M. S. Berger lit, de la part de M. Bruston, de Montauban, une notice ayant pour but de préciser l'époque où vécut Abraham, en s'appuyant sur de nouvelles inscriptions cunéiformes qui mentionnent le roi Chodorlahomor.

M. Cagnat lit une note du R. P. Delattre, de Carthage, relative à des inscriptions romaines découvertes par ce dernier sur les ruines d'Utique.

M. Ravaisson lit une note de M. Henri Jadart, de Reims, relative à la découverte d'un cimetière mérovingien à Frontigny, commune de Malmaison (Aisne).

M. Michon signale à la Société l'intérêt particulier d'une inscription chrétienne donnée au Musée du Louvre par M. le commandant Demaeght, d'Oran, Cette inscription, trouvée à Benian, au sud de Mascara, est relative à un évêque du nom de Nemessanus.

M. Édouard Blanc lit une note relative à un nouveau procédé de décapage des objets antiques en métal, oxydés par la rouille.

M. Ruelle communique une notice ayant pour but d'expliquer une énigme contenue dans plusieurs passages des œuvres des alchimistes grecs.

M. Enlart communique un travail sur l'église d'Hipapandi, à Athènes, dont le style se rattache à l'architecture lombarde du XIIIe siècle.

M. E. Molinier présente à la Société des carreaux de faïence acquis par le Musée du Louvre, et provenant de la chapelle du grand sénéchal Caracciolo († 1432) dans l'église de San Giovani à Carbonara, à Naples. Ces carreaux rappellent l'ornementation de pièces de céramique fabriquées par les Maures à Valence (Espagne).

M. Héron de Villefosse signale une prétendue découverte d'objets antiques faite à Grand (Vosges) dans le courant de l'été dernier : il s'agit d'objets fabriqués par un maladroit faussaire.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1896

M. le docteur Loydreau écrit pour faire part à la Société de la découverte, non loin de Visignot (Côte-d'Or), d'une patère en bronze portant une inscription au pointillé.

M. Jadart écrit pour signaler une statuette du Musée de Reims, qui représente un paysan gallo-romain vêtu de son costume national.

Le R. P. Delattre envoie à la Société, par l'entremise de M. Cagnat, le texte de deux inscriptions funéraires latines en vers, qu'il vient de découvrir dans

Digitized by Google

un cimetière romain de Carthage. Ces épitaphes versifiées sont rédigées dans un latin barbare qui donne lieu à d'intéressantes remarques.

M. le baron de Baye présente une statuette d'idole finnoise, en bronze, qu'il a trouvée dans une localité du gouvernement d'Orembourg (Russie).

M. Prou lit un mémoire sur l'histoire monétaire de Beauvais, au moyen âge.

M. Ulysse Robert communique des observations relatives aux testaments passés devant l'officialité de Besançon depuis le XIIIe siècle jusqu'à la Révolution. Ces documents, en grande partie détruits aujourd'hui, fournissent de curieux détails sur l'histoire, les usages et les mœurs de la Franche-Comté.

M. Héron de Villefosse fait connaître quelques inscriptions latines recueillies en Espagne par M. de Bourgade-La-Dardye.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1896

M. Mowat fait une communication relative aux lettres secrètes employées par les monétaires romains de l'époque impériale. Les officines plus ou moins nombreuses d'un même atelier monétaire sont représentées chacune par une lettre spéciale gravée sur les pièces qu'elles frappaient. De plus, ces lettres rapprochées forment un mot complet. Ainsi, par exemple, dans l'atelier monétaire de Tarragone, sous Probus, les six officines sont représentées chacune par une lettre du mot **EQVITI**. Ce mot est le gentilice *Equitius* porté par Probus. On trouve de même, en rassemblant les pièces d'un même atelier, les mots *Jovius* et *Herculius* sous les règnes de Dioclétien et de Maximien Hercule.

M. Philippe Delamain présente à la Société différents objets qu'il a découverts dans la nécropole mérovingienne de Herpes (Charente); parmi ces monuments, le plus intéressant est une boucle de ceinturon en cristal de roche, avec un ardillon en bronze.

M. Molinier présente un grand plat en céramique italienne du milieu du XVe siècle, qui vient d'être acquis par le Musée du Louvre. Ce plat a une décoration qui accuse l'influence de la céramique orientale sur les débuts de la céramique italienne.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1897

M. G. Vernet fait une communication sur sa mission en Espagne, et cite un certain nombre d'inscriptions romaines.

M. Enlart commente un dessin du XVIIe siècle représentant l'édicule qui recouvrait autrefois la fontaine dn cloître de Beaulieu-les-Loches.

M. Babelon présente des observations sur de petits cylindres de bronze considérés ordinairement comme des masses d'armes, mais qui sont en réalité une partie détachée de l'ancien mors de bride des coursiers antiques.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1897

M. Girard revient sur la question des mors de bride traitée dans la précédente séance; il cite à ce propos deux textes.

Digitized by Google

M. Babelon ajoute quelques mots à sa communication du 10 février; il cite à l'appui de sa thèse un article de M. Lafaye dans le *Dictionnaire des antiquités*

M. Michon communique un ouvrage de Peyron sur l'Espagne, resté jusqu'à présent inconnu aux épigraphistes.

M. Vernet fournit quelques indications sur des monuments photographiés par lui en Espagne, notamment un cénotaphe antique et une Léda du XVIe siècle.

M. le commandant Mowat ajoute à une précédente communication de lui la citation d'un texte d'Eusèbe : ce texte est combattu par MM. l'abbé Beurlier et Samuel Berger.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1897

M. Maignan présente quatre petits monuments grecs, sur lesquels M. Collignon ajoute quelques observations.

M. l'abbé Beurlier conteste que le texte d'Eusèbe précédemment invoqué par M. Mowat ait rapport à l'anguipède.

M. de Rougé assimile ce combat d'un homme contre un être moitié homme, moitié animal, au combat d'Horus contre le crocodile.

M. Héron de Villefosse offre un ouvrage au nom de MM. Castels et Berthelé, de Montpellier.

M. Samuel Berger prend acte d'un livre récent publié par MM. Jossop et James pour contredire la légende du crime rituel imputé aux Juifs.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Les mégalithes de Loir-et-Cher.

On connaît un certain nombre de mégalithes dans le département de Loir-et-Cher. Ceux sur la rive gauche de la Loire sont principalement situés sur les points qui marquaient les confins des Carnutes avec les tribus voisines. Ainsi dans la plaine de Pont-Levoy, au sud du collège, se dresse un dolmen assez considérable, connu sous le nom de la *Pierre de Minuit*. Un peu plus loin, M. Dupré, le savant bibliothécaire de la ville de Blois, signalait, il y a quelques années, la *Borne Blanche* qui limitait les trois paroisses voisines de Pont-Levoy qui dans les temps anciens dépendait du diocèse de Chartres, de Bourré qui relevait de Tours, et de Menthon-sur-Cher qui appartenait au diocèse d'Orléans. On connaissait aussi des poiissoirs dans le canton de Contres et voici que M. de La Vallière vient d'en retrouver deux autres dont la vague tradition s'était bien conservée dans le pays, mais dont le gisement exact restait ignoré. Ces mégalithes sont situés à 1,900 mètres du bourg de Chissay, une des stations du chemin de fer de Tours à Vierzon, dans un petit bouquet de bois et

Digitized by Google

de broussailles, au fond d'un vallon assez profond remontant vers le nord. Les deux polissoirs sont en grès très fin veiné de rose ; ils sont orientés nord-sud. Le premier, nous apprend M. de La Vallière, mesure 4 mètres sur 2 et 1 de hauteur ; il porte douze coches réparties en trois ateliers différents. Le second est plus petit et fait suite au premier ; sa longueur est de 1 mètre, sa largeur de 0m,60 et sa hauteur actuelle au-dessus du sol de 0m,50 ; il porte quatre coches assemblées parallèlement.

Espérons que l'homme respectera longtemps encore ces vieux témoins d'un passé inconnu. Leur éloignement de toute habitation doit les préserver. — N.

— Nous signalons aux numismatistes une courte et intéressante dissertation du docteur A. Vercoutre, *L'aigle légionnaire sur les deniers frappés par Aulus Postumius et par Sextus Pompée* (in-8°, 11 p., Verdun, 1897). L'auteur y donne une ingénieuse et très vraisemblable explication d'un motif qui n'avait pas jusqu'ici attiré l'attention par sa particularité ; il trouve dans ces deux pièces une claire allusion à des faits mentionnés par les historiens et un commentaire de leurs récits.

— *Revue historique* de mars-avril 1897 : Ch.-V. Langlois, *Les travaux sur l'histoire de la société française au moyen âge, d'après les sources littéraires.* — L. Batiffol, *Le Châtelet de Paris vers 1400* (suite et fin). — L.-G. Pélissier, *Le cardinal Ascanio Sforza, prisonnier des Vénitiens*, 1500. — Alfred Stern, *Charles Engelbert Œlsner* (suite); 1791. — Bulletin historique : *France. Travaux sur l'antiquité romaine*, par C. Jullian. — *Histoire moderne*, par Rod. Reuss. — *Histoire contemporaine*, par André Lichtenberger. — Correspondance. *Lettre de* M. Emilio Comba *et réponse de* M. Jean Guiraud. — Comptes-rendus critiques. — Publications périodiques et Sociétés savantes. — Chronique et Bibliographie.

— *Revue des Études grecques*, t. IX, juillet-décembre 1896 : Partie administrative. — Partie littéraire. — M. Holleaux. *Un décret du koinon des villes de la Troade.* — G. Millaud, *La géométrie grecque considérée comme œuvre personnelle du génie grec.* — P. Foucart, *Corrections à une inscription attique.* — W. R. Paton, *Inscriptions de Cos, Cnide et Myndos.* — Th. Reinach, *Une épigramme funéraire de l'île de Rhodes.* — Th. Barnaud, *Note sur une inscription de Pergame.* — P. Jouguet, *Épitaphe d'un Grec d'Egypte.* — Chronique. — H. Lechat, *Bulletin archéologique.* — *Actes de l'association. Ouvrages offerts.*

— *Gazette des Beaux-Arts*, 1er février 1897. — E. Molinier, *Un don au Musée du Louvre : La collection du comte Isaac de Camondo.* — P. de Nolhac, *La décoration de Versailles au* XVIIIe *siècle* (5e article). — E. Müntz, *Le type de Méduse dans l'art florentin du* XVe *siècle et le Scipion de la collection Rattier.* — A. Valabrègue, *Le Musée de Bâle : Artistes allemands et artistes suisses* (5e et dernier article). — L. Magne, *Mistra* (1er article). — P. Vitry, *Deux familles de sculpteurs de la première moitié du* XVIIe *siècle : les Boudin et les Bourdin* (3e et dernier article). — R. Marx, *Les Goncourt et l'art* (1er article). — *Correspondance de l'Étranger* — *Bibliographie.*

Digitized by Google

— École française de Rome, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XVIe année, fasc. V, août-décembre 1896 : J. Toutain, *Études sur l'organisation municipale du Haut-Empire*. — F. Nougaret, *Description du manuscrit de Plaute B.* — L. Dorez, *Le sac de Rome* (1527). *Relation inédite de Jean Cave, Orléanais.* — S. Gsell, *Chronique archéologique africaine.*

— *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, vol. XIX, fasc. 2. — Mme Lydia Einsler, *Proverbes arabes*. — Röhricht, *Le pèlerinage de Christian Perband* (1614-1616). — Prasek, *Un pèlerin tchèque du* XVe *siècle*. — Schick, *Le nombre des habitants de la région de Jérusalem*. — Van Berchem, *Inscriptions arabes de Syrie.*

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palästina-Vereins*, 1896, n° 6. — *Lettres de M. Schumacher sur ses opérations topographiques à l'est du Jourdain*[1]. — Hentschel, *Formule de serment musulman*. — *Nouvelles diverses.*

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina-Vereins*, 1897, n° 1 : Dr Schumacher, *Lettre sur son exploration dans la région d'outre-Jourdain*. — Schick, *Monuments funéraires au nord de Jérusalem*. — Notes et nouvelles.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, vol. L, fasc. IV : Grimme, *Essai sur la métrique hébraïque*. — Franke, *Notes épigraphiques* (inscriptions indiennes). — Vollers, *Contributions à la connaissance de l'arabe moderne d'Égypte* (recherches étymologiques très importantes et qui intéressent autant la langue ancienne que la langue moderne). — P. Horn, *Le mot* BARIDA *en pâzend*. — Justi, *Le chiliarque de Darius*. — Hillebrandt, *Indra et Vritra*. — Zimmern, *Sur la question de l'origine de l'alphabet* (croit avoir retrouvé dans la série des signes cunéiformes un certain groupement qui rendrait compte de l'ordonnance de l'alphabet phénicien). — Lehman (discussion avec M. Jensen). — Bartholomæ, *Contribution à la grammaire paléo-indienne*. — Bibliographie.

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 26e session, 1896 5e séance, 2 juin : P. Le Page Renouf, *Le Livre des Morts*, ch. CXXVIII. — A. H. Sayce, *Notes assyriologiques*, I. — W. Max Müller, *Sur un signe hiéroglyphique*. — 6e séance, 3 nov. 1896 : F. Ll. Griffith, *Stèle de Mentuhetep, fils d'Hépy* (planche). — C. H. W. Johns, *Une nouvelle liste d'éponymes*. — Dr Gaster, *Deux versions hébraïques inconnues de la légende de Tobie*. — G. Margoliouth, *Autres fragments de la version syriaque palestinienne des Saintes Écritures*. — A. Boissier, *Notes assyriologiques.*

— *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*. Année XXIV, fasc. 3, juillet-septembre : Or. Marucchi, *Les obélisques égyptiens de Rome* (suite). — G. Gigli, *Deux inscriptions votives* (pl. VIII). — Fr. Cerasoli, *Restaurations faites à la colonne Antonine, à la colonne Trajane et aux chevaux de marbre du Quirinal, du temps de Sixte-Quint*. — G. Gatti, *Découvertes ré-*

1. Cinq cent dix kilomètres carrés ont été levés jusqu'à présent. Plusieurs inscriptions grecques ont été estampées, quarante-une photographies prises.

Digitized by Google

centes sur le Capitole (pl. IX-XIII. Un puits pour l'extraction de la pierre, une rue et une place dallées, plusieurs fragments d'ornements en terre cuite peinte, dont un peut avoir appartenu au temple de Jupiter Capitolin). — G. Pinza, *Sur l'origine des ludi Tarentini ou sæculares* (intéressant. Premier article).

— *Bullettino della Commissione archeological comunale di Roma*, XXIVe année, oct.-déc. 1896, 4e cahier : R. Lanciani, *Variétés* : 1. *Édifices antiques dans la vigne du cardinal Grimani*. 2. *Thermes d'Hélène à Santa Croce*. 3. *L'arc de Portogallo* (pl. XIV). 4. *Les cippes du Pomerium agrandi par Claude*. 5. *Gaianum*. — Orazio Marucchi, *Les obélisques égyptiens de Rome*. — G. Gatti, *Actes de la commission et dons reçus*. — Livres et publications que la Commission a reçus pendant l'année 1896. — Liste des objets d'art antique découverts par les soins de la Commission municipale d'archéologie du 1er janvier au 30 décembre 1896 et conservés au Capitole et dans les magasins de la Commission.

— *Archæologisch-epigraphische Mittheilungen aus Œsterreich-Ungarn*, herausgegeben von D. Benndorf und E. Bormann, 18e année, cahier 1, avec 39 figures, in-8°, 1895. : F. Hiller von Gærtringen, *Inscription votive de l'île de Chalké près de Rhodes*. -- W. Reichel, *L'Orsothyré dans le mégaron homérique*. — T. Pollak, *Sur les signatures de maîtres et les inscriptions en l'honneur d'une personne aimée* (supplément aux recueils antérieurs). — Fr. Ladek, *Antiquités de la Basse-Autriche*. — J. Hankó et Piero Sticotti, *La collection d'antiques du séminaire archiépiscopal à Udine* (60 numéros pour les marbres. Ce qu'il y a de plus intéressant, c'est des portraits d'empereurs et de personnages romains). — V. Dobrusky, *Inscriptions antiques de la Bulgarie*, cahier 2, 29 figures. — Hiller von Gærtringen, *Nouvelles inscriptions de Rhodes*. — Ad. Bauer, *Les commencements de l'histoire autrichienne. Colonies grecques en Dalmatie. La première guerre illyrienne de Rome*. — E. Szanto, *La Politique d'Aristote et son recueil de constitutions*. — J. Zingerle, *Lékythos d'Érétrie* (avec vignette. Très curieux sujet, que l'auteur croit pouvoir interpréter comme la représentation d'un châtiment infligé dans l'Hadès à une femme méchante et débauchée). — E. Bormann, Tragau, Reichel, Dell, Nowalski, *Découvertes à Carnuntum*. — E. Kalinka, *Nouvelles inscriptions du nord de l'Asie Mineure*.

— *Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XXI, 3e cahier : H. Schrader, *Les fouilles sur la pente occidentale de l'Acropole*. III. *Découvertes dans l'aire du Dionysion* (Pl. VIII-X. Étude et reproduction, au moyen de figures insérées dans le texte, d'un certain nombre de monuments votifs trouvés près du temple). — A. Kœrte, *Les fouilles sur la pente occidentale de l'Acropole*. IV. *Le sanctuaire d'Amynos* (étude intéressante, au moyen des inscriptions, sur le sanctuaire d'un héros guérisseur dont le culte a dû être plus ancien que celui d'Asklépios à Athènes. Pl. XI). — B. Sauer, *Observations supplémentaires sur les métopes de Phigalie* (il n'y a eu de métopes sculptées que dans les deux pronaos. Les métopes de la frise dorique du ptéroma étaient toutes lisses). — G. Lolling, *La colline Sikelia près d'Athènes* (réimpression d'un article autrefois publié dans un journal d'Athènes). — H. Von Fritze, *Sur les bas-reliefs qui représentent le banquet funéraire*

Digitized by Google

(cherche à démontrer qu'il faut voir dans ces bas-reliefs la représentation de la vie des morts aux Champs Élysées). — P. Wolters, *Un usage des funérailles grecques* (s'occupe de ces bandeaux qui servaient à maintenir le menton du mort, en retrouve de nouveaux exemples dans les peintures et croit les reconnaître dans des bandes estampées que contiennent certaines tombes). — *Bibliographie.* — *Découvertes.*

— *American Journal of Archæology and of the history of the fine arts.* Juillet-septembre 1896, vol. XI, n° 3 : Mémoires de l'Ecole américaine d'études classiques à Athènes. — Th. Woolsey Hermance, *Fouilles du théâtre d'Érétrie, en* 1895 (pl. I, II, III). — 2. T. W. Hermance, *Fragment d'une amphore panathénaïque datée qui provient du gymnase d'Érétrie* (figure dans le texte). — Anna-Louise Perry, *Les dimensions de l'Athéna Parthénos.* — A. Emerson, *Note additionnelle sur le même sujet.* — P. Wolters, *Bas-reliefs de bronze provenant de l'Acropole d'Athènes.* — Nécrologie. *Johannes Overbeck.* Notice, par W. Miller (parait exagérer beaucoup la valeur d'Overbeck. On est étonné d'entendre parler de son *génie* et du *charme* de ses livres). — Rufus R. Richardson, *Notes sur Corinthe.* — A. Frothingham, *Nouvelles archéologiques* (ce qu'il y a de plus intéressant, dans cette longue chronique, qui occupe les trois quarts du volume, c'est la reproduction intégrale des lettres, adressées à l'*Academy,* où M. Evans raconte ses decouvertes en Crète).

— Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθηναῖς ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας τοῦ ἔτους 1895 : On se réjouit, avant d'avoir ouvert ce cahier, à le soupeser sous la bande qui le couvre ; à le sentir si lourd, on espère y trouver de longues relations de fouilles comme celles qui font la valeur de plusieurs de ces brochures, et des planches nombreuses. Cet espoir n'est réalisé qu'en partie. Sur 200 pages, le volume en contient 146 qui sont prises par des comptes et des règlements ; la plupart des annexes qui grossissent le volume sont des tableaux de chiffres L'érudit qui suit avec intérêt l'œuvre si méritoire de la *Société archéologique* d'Athènes n'est pourtant pas tout à fait déçu. Outre le rapport très substantiel du secrétaire général, M. Kavvadias, il lira avec intérêt, dans la partie intitulée Ἐκθέσεις, la relation de M. Skias sur ses *Fouilles d'Éleusis*, exécutées en 1894 et 1895 (trois planches, dont un plan). Elles ont porté sur la partie méridionale de l'enceinte sacrée ; le plan, par la différence des teintes, permet de distinguer les constructions primitives, celles du ve siècle, celles de l'époque macédonienne et celles de l'époque romaine. Le recueil se termine par les observations que le célèbre architecte anglais Penrose, après être revenu étudier la question sur place au mois d'avril 1896, a présentées au sujet des *réparations nécessaires du Parthénon.* Deux planches accompagnent la note qu'il a présentée à la Société.

— Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 3e série, 3e et 4e cahiers, 1896 : Lambropoulos, *Monnaies antiques grecques trouvées à Mycènes* (pl. VI-X) : Kourouniotis, *La fabrication du pain dans l'antiquité d'après les terres cuites* (pl. XI et XII). — Léonardos, *Inscriptions de Lycosoura provenant des fouilles faites dans l'enceinte sacrée de Despoina* (avec huit facsimilés dans le texte). — Stavropoulos, *Inscriptions sur des vases de Béotie* (avec une planche de facsimilés). — Perdrizet, *Inscriptions de Samos.*

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

M.-A. Roger, **Fragments d'histoire.** Paris, Roger et Chernoviz, 1897. In-8, 140 p.

Maurice-Antonin Roger (1869-1895), reçu à l'École normale en 1890, mourut prématurément cinq ans après. Sa famille a pieusement publié deux mémoires qu'il avait écrits à l'École, l'un sur l'histoire de Postumus, l'autre sur la révolte du Languedoc du temps de Louis XIII. L'essai sur Postumus doit être particulièrement signalé aux lecteurs de la *Revue*; on y trouve un excellent exposé de l'état de la Gaule au IIIe siècle et une réfutation de la théorie d'H. Martin sur le retour offensif du vieil esprit gaulois à cette époque. Roger serait assurément devenu un historien distingué; il était érudit et écrivait avec une saine élégance. La biographie de ce jeune homme bien doué a été publiée en tête du volume par son camarade M. Goyau, très compétent pour apprécier les qualités d'un historien et très capable aussi de faire comprendre ce qu'il y avait de tendre et d'élevé dans l'ami que la science et lui ont perdu.

S. R.

Jos. Berthelé. **Carnet de voyage d'un antiquaire poitevin.** Paris, Lechevalier, 1896, in-8° de 396 pages.

Ce *Carnet de voyage* est en réalité une suite du premier et très intéressant volume que M. B. a publié en 1890 chez l'éditeur Thorin, sous le titre de *Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou*. On se rappelle que ce premier volume contenait, outre quelques études sur des objets d'orfèvrerie et une longue série de descriptions de cloches, quelques notices remarquables et d'une grande portée. Elles concernent deux monuments carolingiens: la crypte de Saint-Léger à Saint-Maixent et l'église de Gourgé ; un certain nombre d'édifices romans; l'église d'Airvault et quelques autres qui témoignent de l'influence de l'Auvergne, du Limousin, du Périgord, de l'Angoumois, voire de la Champagne, sur l'art roman du Poitou et de la Saintonge ; enfin une classification très méthodique et très critique des voûtes d'ogives de l'école d'Aquitaine dites voûtes Plantagenet. Le nouveau volume de M. B. se compose de même d'une réunion d'articles, de sujets et d'intérêt très divers. Ils sont au nombre de 44; le premier a été imprimé en 1888 ; les autres sont venus s'y ajouter sans préoccupation de classement ; parfois il est traité d'un même objet en plusieurs articles disséminés (nos 11 et 13, 14 et 19, 18 et 20, 12, 13 et 28, etc.). Il s'y trouve des comptes-rendus (nos 1, 5, 6, 8, 40) et des notices d'histoire, d'archéologie ou de curiosité locale. On y remarque d'intéressants fragments de statistique monumentale (nos 2 à 7, 11, 12, 13, 16, 28, 31 à 33). M. B. apporte aussi une nouvelle et importante contribution à la statistique campanaire (nos 21, 25 à 27, 34, 41 à

Digitized by Google

45) dont il s'est fait une spécialité intéressante et même utile, quoique peut-être un peu ingrate. On y trouve enfin des documents et des dissertations qui dépassent de beaucoup l'intérêt des notices locales: pour l'histoire du mobilier, il faut signaler les articles consacrés aux faïences de Sainte-Porchaire (nos 8 et 9) et aux *finesses de Croutelle* (n° 30), objets en bois tourné et colorié dont les plus anciens datent de la Renaissance. Des articles importants sont consacrés à l'archéologie monumentale. La seconde des listes d'artistes poitevins contient six noms antérieurs à la période moderne, mais de ces six noms il semble qu'il faille retrancher, comme au moins très douteux, celui de Gérard, abbé de Saint-Jouin de Marnes en 1016. Le texte qui le mentionne porte en effet *edificavit* qui peut signifier tout simplement que l'abbé commanda et paya une construction sans qu'il ait fait œuvre d'artiste. Parmi les plus curieux monuments décrits dans ces notices on peut signaler la commanderie de Saint-Remi et le logis du Gazeau qui sont d'intéressants édifices du xve siècle, l'abbaye de Saint-Liguaire, joli édifice de la Renaissance et une belle série de croix monumentales. Des études critiques et excellentes concernent le donjon de Niort (n° 17), l'octogone de Montmorillon (n° 36), l'église de Saint-Géneroux (n° 37), et Saint-Hilaire de Poitiers (nos 38 et 39)

M. B. établit avec beaucoup de méthode et de vraisemblance la date du double donjon de Niort entre 1155 et 1160, et l'origine anglaise de cette construction; il arrive à ces conclusions par comparaison avec les donjons romans d'Angleterre, qui ont eu d'abord la forme rectangulaire avec tourelles carrées aux angles, puis dont les tourelles se sont arrondies à la fin du xiie siècle. Sans aller jusqu'à contester les conclusions de M. B., on peut regretter qu'il n'ait pas comparé d'autre part les contreforts demi-cylindriques des donjons de Niort à ceux plus petits du donjon de Loches, et confronté leur plan rectangulaire à quatre tourelles d'angles avec les plans des deux donjons de Chauvigny, de la tour du Temple de Paris, du donjon d'Ambleny (Aisne), et du donjon de Romefort (Indre) qui sont rectangulaires à quatre tours rondes (le dernier ne date que du xive siècle; les autres sont du xiie), avec le donjon octogone à quatre tourelles cylindriques de Provins (xiie s.), avec les donjons circulaires à quatre tourelles rondes de Houdan (xiie s.) et de Lucheux (xiiie s.), enfin, avec le donjon de l'évêché d'Albi qui date seulement du xive siècle, mais ressemble tout à fait à ceux de Niort. Il nous eût intéressé de savoir si ces exemples ne révoquent pas en doute l'origine anglaise du donjon de Niort, si l'influence anglaise ne s'est pas exercée sur d'autres donjons de France, enfin, si le château de Niort n'a pas inspiré d'autres constructions, celle d'Albi, par exemple.

A propos de la célèbre chapelle octogone de Montmorillon, M. B. a découvert un texte très curieux prouvant qu'elle a appartenu à une commanderie d'Hospitaliers, qu'elle a été dédiée au Saint-Sépulcre comme beaucoup d'autres églises circulaires, et qu'enfin elle a eu un étage supérieur. M. B. n'établit pas si cet étage consistait en une simple lanterne des morts, que l'on sait avoir existé, ou bien en une seconde église, comme dans la chapelle du Saint-Esprit de Wisby (île de Gotland) qui est également octogone et appartenait de même à un hôpital.

Digitized by Google

Pour l'église de Saint-Géneroux, M. B. combat les conclusions de M. Ramée qui croyait pouvoir la rayer de la liste des églises carolingiennes. M. B. compare Saint-Géneroux à une église Saint-Jacques de Thouars bâtie par la même abbaye de Saint-Jouin au début du XIe siècle selon le *Gallia Christiana* et appartenant à un style manifestement plus avancé. On peut être moralement certain qu'il a raison ; on en aurait la certitude absolue s'il avait fait la critique de l'assertion du *Gallia*, démontré que Saint-Jacques près Thouars n'a pas été rebâti au XIIe siècle et apporté quelques figures de cette église qui est peu connue. Soit dit en passant, les dessins manquent terriblement dans les deux volumes de M. B.

M. B. a fait preuve d'une grande sagacité dans les articles qu'il consacre à Saint-Hilaire de Poitiers. Le premier indique en quelques lignes précises, mais trop sommaires quelles sont les parties de Saint-Hilaire de Poitiers que l'on peut attribuer à l'église consacrée en 1049, en quoi a consisté la très importante restauration du XIIe siècle dans chacune des parties de l'édifice, et comment enfin cette restauration porte les caractères de l'art auvergnat.

L'inscription de Gunter et d'Hugo encastrée dans un mur de cette église et remontant à une date voisine de l'an mil avait exercé la sagacité de plusieurs érudits, mais nul n'en avait donné à beaucoup près une leçon aussi satisfaisante que celle que nous fournit aujourd'hui la science épigraphique de M. B. Son livre, comme le précédent, apporte à la fois des documents nouveaux et des solutions définitives sur plus d'un point de l'histoire de l'art du Poitou et même de l'art français.

C. Enlart.

Études sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne, par J. Pilloy, tome II. 3e fascicule, in-8°, 14 planches. Saint-Quentin, Triqueneaux-Devienne, 1895. Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres[1].

Ce fascicule complète le volume dont nous avons analysé les premiers chapitres dans la *Revue archéologique*, t. XIX, 1892, p. 290; depuis lors il a été l'objet d'une distinction qui rend désormais superflu tout autre éloge. Il ne me reste donc plus qu'à signaler les points les plus saillants de la partie récemment publiée. Dans ce dernier fascicule M. Pilloy achève la description du surplus des antiquités découvertes dans les sépultures de Vermandois, poteries, vaisselle de bronze et d'étain, ustensiles de cuisine, objets d'armement, d'équipement, de toilette et de parure, instruments de toutes sortes ; parmi ces derniers accordons une mention spéciale à une trousse de médecin dont la découverte ne manquera pas de réjouir le Dr Denelfe, auteur de récentes monographies très étudiées

1. Séance du 22 mai 1896. — Prix Lafons-Mélicocq ; sur le rapport de M. Léon Gautier, ce prix est partagé *ex aequo* entre : 1° M. Ferdinand Lot, auteur d'un livre intitulé *Harulfe, Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*; 2° M. Pilloy, auteur de deux volumes ayant pour titre *Étude sur d'anciens lieux de sépulture de l'Aisne* (*Journal officiel*, n° du 14 mai 1894, p. 2966).

Digitized by Google

sur les rares spécimens d'instruments chirurgicaux antiques que l'on possède[1]. L'épigraphie a fourni un contingent intéressant; sur quelques vases de terre on lit en lettres peintes, des souhaits acclamatifs tels que **LVDE, PIE, REPLE ME, SALVE, VALE, VIVA**: sur un autre vase, une inscription tracée à la pointe : **DONAVIT | IOVINVS ꝑ ARENARIVM** (*sic*), à moins qu'on ne doive lire : **ARENARIVS**; sur une cuillère d'argent, **VO FECIT LETVS**; sur une autre, **PONE CVRIOSE**; sur une intaille de cornaline, **V · ALEXAN** [*der ex vo*]**TO P**]··· ; enfin sur une autre intaille, **L · I || A · VI**.

A l'occasion d'une figurine en argile blanche portant le nom du fabricant **PISTILLVS** et représentant une matrone assise dans un fauteuil d'osier, il n'est pas hors de propos de rappeler que la dénomination de *Mérée*, chère à feu Edmond Tudot[2] et à quelques archéologues de son temps, provient d'une fausse lecture du mot **MATRABVS** qu'on a cru pouvoir déchiffrer **MAIRABVS** et assimiler aux Parques grecques, Μοῖραι, avec la transcription maladroite *Mairae*. Mais y eût-il réellement **MAIRABVS** sur l'inscription de Metz[3], on ne serait pas autorisé à faire passer ce mot en français sous la forme Mérée, pas plus que le datif pluriel *rosabus* (roses) sous celle de *rosée*.

M. Pilloy termine en discutant la question relative à la détermination du lieu qu'ont habité les premiers évêques du Vermandois, les uns opinant pour Vermand, les autres pour Saint-Quentin; il pose comme conclusion que cette dernière ville occupe l'emplacement d'*Augusta Viromanduorum*, et que Vermand était un *castrum* de ce peuple.

Robert Mowat.

1. *Etude sur la trousse d'un chirurgien gallo-romain du* IIIe *siècle*, 1893. — *Chirurgie antique; les oculistes gallo-romains au* IIIe *siècle*, 1896.
2. *Collection de figurines en argile*, 1860, p. 32.
3. Publiée par P.-Ch. Robert, *Epigraphie de la Moselle*, 1873, p. 45, pl. V, fig. 1. Il en existe un moulage à la bibliothèque de la Sorbonne.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier—Février

1° PÉRIODIQUES

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTHUMSKUNDE, 1896.

P. 103. A. Schneider. Autel trouvé à Rovio (Tessin).

1)
I · O · M
V · S · L · M
CRESCENT OCE
LIONIS CVM
SVIS

J(ovi) O(ptimo) M(aximo) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

P. 103 et suiv. J. Michel. Fouilles à Saint-Maurice-en-Valais. Trois inscriptions.

P. 110. Sur une plaque de marbre. Copie vérifiée, à mon intention, par M. Michel.

2)
c. cae S A R I A V G V S T O
g e R M A N I C I C Æ S A R F
g e r M A N I C O I M P E R
p o N T I F I C I M A X V M O
trib V N I C I A P O T E S T C° S
c i v i T A T E S IIII V A L L I S P O E N

l. 6. *[civi]tates quatuor vallis Poen(inae).*

Pl. XI.

3)
D E O S E D A T O
T · VIÑELIVS
V E G E T I N V S
ꝏ II VIRAL ꝏ
ꝏ D ꝏ S ꝏ D ꝏ D

l. 4. *IIviral(is) d(e) s(uo) d(onum) d(edit).*

4)
A C A V N E N S I Æ F I L
A M A R A N T H V S
A V G N̄ V E R V I L
X L G A L L I A R V M E T
C H E L I D O N
P A R E N T E S P O S V E
R V N T

l. 3. *Aug(usti) n(ostri) ver(na), vi-l(icus) quadragesimae Galliarum.*

ARCHAEOLOGIA, 1896.

P. 33 et suiv. Munro, Anderson, Milne et Haverfield. Étude sur la ville de Doclea au Monténégro; quelques inscriptions nouvelles.

Digitized by Google

P. 64.

5) I · O · M
EPONE · REGIN
GENIO · LOCI
P · BENNIVS · EG
REGIVS · MIL ·
COH · VOL · ADIV
RINC · BF · COS · VS

l. 1. *J(ovi) O(ptimo) M(aximo)*; l. 5. *mil(es) coh(ortis) vol(untariorum) adju(tor) [p]rinc(ipis), b(ene)f(iciarius) co(n)s(ularis) v(otum) s(olvit)*.

P. 67.

6) *o*tACILIAE
*se*VERAE
AVG
CONIVGI
PHILIPPI
AVG
MATRI
PHILPPI (*sic*)
NOBILISSIMI
CAES
RESP · DOC
D · D ·

l. 11. *resp(ublica) Doc(leatium) d(ecreto) d(ecurionum)*.

P. 72 et 73. Deux inscriptions mutilées qui se complètent l'une l'autre.

a)

7-8) M · FLAVIO M · F
QVIR
BALB*i*NO ANN · XV
HV*i*C DEFVNCT ORD
MV*ni*C DoCL FVNVS
publicum et STATVAM
. . . . . *dec*R · ITEM
omnes HONORES
Q*uanto*S PER *l*EGES CAPER*e*
liceret et statuam EQVEST
m. flavius m. f. QVIR
. . . . . STATVAM
. . . . . T · PI
M · FLAVIVS FRONTO
ET FLAVIA TERTVLLA
PARENTE*s* *i*MPENS · ADIECT
INAVRAVERVNT
*m. fla*VIVS · FR*onto*

b)

m fla|VIO · M · F
qu|IR
balbin|O · ANN · XV
huic def|VNCT · ORD
ampl. decu|R FVNV*s*
publ. et st|ATVAM
. . . . . |DECREVIT
item ordod|OCLEATIV*m*
honores q|VANTOS PE*r*
leges capere|LICERET E*t*
statuam e|QVESTREM
m flaviu|S FRON̄TO
FLAVIA|T · F · TERTVLL*a*
FIL|IO

t e R T *u* L *l a*

l. 13. *t(estamento) p(oni) j(ussit)*.

Digitized by Google

P. 81.

9) D M C
GORD MAXI
MIANO ART
IS GRAMATIC
Æ GRÆCÆ PERI
TISSIMO · Q · FL
ÆLENVS AMI
CO INCONPA
RABILI

l. 1. *C. Gord(io) Maximiano.*

P. 84.

10) CN SERTO*rio*
C F BROCC*ho*
A Q VILIO
AGRICOLA
PED*a*NIO F*usco?*
SALINA T*ori*
IVLIO SERVIANO

P. 87.

11) ////////////////IVS
QVIR
GENIALIS
viator? COS ET
P*raet* · SACeRD
AT ARaM CAESARiS
DEC
*test*AMEN*to poni*
IVSSIT
l. d. d. D

l. 4. [*viator?*] *co(n)s(ulum et p[rae]-(torum).*

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1896.

P. 124. Fougères. Inscription de Mantinée.

12)
Α ΠΟΛΙΣ ΤΩΝ ΑΝΤΙΓΟΝΕ
ΩΝ ΚΑΙ ΡΩΜΑΙΟΙ ΟΠΙΡΑΓΜΑ (*sic*)
ΤΕΥΟΜΕΝΟΙ ΕΝ ΑΥΤΑ ΕΠΙ
ΓΟΝΗΝ ΑΡΤΕΜΩΝΟΣ
ΤΑΝ ΕΑΥΤΩΝ ΕΥΕΡΓΕΤΙΝ

Suit le décret des Antigonéens.

l. 2. Ρωμαῖοι οἱ πραγματευόμενοι.

P. 167 et suiv. Jouguet. Inscriptions d'Égypte.

P. 167. A Ombos.

13) ΥΠΕΡ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC ΚΑΙΣΑΡΟC ΔΩΜΙΤΙΑΝΟΥ CEBAΣΤΟΥ
ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ ΚΑΙ ΤΟΥ ΠΑΝΤΟC Αὐτοῦ οἴκου ΑΦΡΟΔΕΙΤΗΙ ΘΕΑΙ
ΜΕΓΙCΤΗΙ ΡΕΤΡΩΝΙΑ ΜΑΓΝΑ ΚΑΙ ΤΑ ΤΑΥΤΗC || ΤΕΚΝΑ ΤΟ ΙΕΡΟΝ
ΟΙΚΟΔΟΜΗCΑΝ ΕΠΙ ΓΑΙΟΥ CEΠΤΙΜΙΟΥ οὐΕΓΕΤΟΥ ΗΓΕΜΟΝΟC
CΤΡΑΤΗΓΟΥΝΤΟC ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ·ΕΤΟΥCΕΒΔΟΜΟΥ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC
ΚΑΙCΑΡΟC ΔΩΜΙΤΙΑΝΟΥ||CEBACTOY ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ ΜΗΝΙ
ΦΑΜΕΝΩΘ ΝΟΥΜ

Digitized by Google

l. 3. Νουμ(ηνία).

BULLETIN DE LA SOICÉTÉ NIVERNAISE, 1896.

P. 145 et suiv. H. Sarriau. Inscriptions d'Entrains.

P. 147 et pl. 1.

14)
AVGVSTO · SACRVM DEAE
EPONAE
CONNONIVS · ICOTASGI · FIL
TEMPLVM · CVM · SVIS · ORNA
MENTIS·OMNIBVS·DE SVO DONAVIT L·M·

P. 148 et pl. 1.

15) AVG · SACr
DEAE · EPONAe
MARCELLVS
MATVRI · F · IN
O·L·D·S·D·V·S

l. 5. *in* [*su*]*o*? *l*(*ibens*) *d*(*e*) *s*(*uo*) *d*(*edit*), *v*(*otum*) *s*(*olvit*).

P. 150.

16) G · SACR · DEO
CTO · MYS
STOR

l. 1 et 2. *Aug*(*usto*) *sacrum Deo invi*(*cto*)...

P. 154. Cachet d'oculiste.

17) LVXSVRI
DIASMYRP IM

Diasmyrnes p(*ost*) *im*(*petum*).

18)
DECORati decoRATI
CLORONOobob cloroNOBOB

Cloron opob(*alsamum*).

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, 1896.

P. 174. Dédicace à Esculape (plus loin, n° 19).

P. 177. Dédicace à Mars et Hercule (plus loin, n° 20).

BULLETTINO DELL' INSTITUTO ARCHEOLOGICO GERMANICO, 1896.

P. 227 et suiv. Ch. Hülsen. *Corpus* des tessères avec inscriptions. La plupart, conclut M. Hülsen, n'ont rien à faire avec le théâtre ou les distributions de blé; ce sont des *tesserae lusoriae*.

P. 252 et suiv. Inscription de Casalbordino.

19) *fu fi*CIO CORNV *to*
*cos sodali titia*LI FLAVIALI LEG AVG P *ro pr*
leg. . . . . .QVAE EST IN MOESIA
leg. aug. per as TYRIAM ET CALLAECIA*m*
*praet. cand. tri*B PLEB CANDIDATO*quaestori*
. . . . . *trib. leg* . . . . .DONIS MILITARIB *donato a divo tra*
i a n o c o r o n a MVRALI·VEXILLO A*rgento hasta pura*
*leg. pr. pr. imp. antonini au*G · PII · PROVINCIAE M*oesiae superioris?*
l D D *d*

Digitized by Google

P. 256. Inscription des thermes de Tarente (*An. épigr.*, 1896, n° 112).

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND KUNST, 1896.

P. 233. Domaszewski. Neptune sur les inscriptions romaines; n'est le dieu de la mer que dans les pays soumis à l'influence grecque.

IBID., 1897.

P. 25. Oum-el-Dchimal (Haurân). Inscription publiée en deux parties très imparfaitement copiées au *C. I. L.*, III, 6027 et 6028.

20) IMP CAES·M AVR ANtONIno
AVG ARM PART·MED GERM · SArm
et imp. caes. l. aur. commodo aug. arm. part. med.
germ. sarm· OPVS VALLI PERFECtVM SVB
..... SEVERO LEG AVGG PR PR Cos des

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1896.

P. 392. A Rome. Provient sans doute de l'île du Tibre.

21)
ΑCΚΛΗΠΙΩ ΘΕῶ
ΜΕΓΙCΤΩ CΩΤΗρι
ΕΥΕΡΓΕΤΗ ΟΝΚΟΝ
CΠΛΗΝΟC CΩΘΕΙC
ΑΠΟ ΤΩΝ ΧΙΡΩΝ
ΟΥ ΤΟΔΕ ΛΙΓΜΑ ΑΡ
ΓΥΡΕΟΝ ΕΥΧΑΡΙCτή
ΡΙΟΝ ΘΕΩ ΝΕΟΧΑΡής
CΕΒΑCΤΟῦ ἀπελεύ
θΕΡΟC ΙΟΥΛΙΑΝος

P. 393. Provient sans doute des *castra praetoria*.

22) C · SECVNDI
ENIVS · PRIMVS
MIL · COH · X · PR
7 · LATINI · MAR
HERC · GENIO · CEN
TVR · DONVM
POSVIT

l. 3 et suiv. *mil(es) coh(ortis) X pr(aetoriae), c(enturia) Latini Mar(ti), Her(culi), Genio centur(iae) donum posuit.*

P. 418 et suiv. Sogliano. Rapport sur les fouilles exécutées à Pompéi de 1891 à 1893. Les inscriptions trouvées au cours de ces fouilles ont déjà été publiées par M. Mau (*Bullettino dell' Istituto arch. germ.*, 1892, 1893). N'en ayant pas encore parlé dans cette revue, j'en citerai quelques-unes.

P. 421. Graffite sur un pilastre.

23) BARBARA BARBARIBVS BARBARANT BARBARA BARBIS

Digitized by Google

P. 428. Graffite sur une colonne.

24)

NIIRONII CAIISARII AVGVSTO
COSSO LENTVLO COSSI I^IL COS
VIII IDVS I^EBRARIAS
DIIIS SOLIS LVNA XIII IIX NVN CVMIS V NVN POMPIIIS

Date : 60 après J.-C.

M. Mau (*Bullet.*, 1893, p. 30) corrige : *luna XIIIS*. Lire : *Dies solis, luna XIIIS*(?) ; *nun(dinae) Cumis ; V (id. Febr.) nun(dinae) Pompeis.*

P. 446. A Milan. Base triangulaire. Sur deux faces, représentations figurées : hermès de Mercure, l'un imberbe, l'autre barbu ; à côté du premier, un caducée, un bélier ; à côté du second, un vase sur une table ; sur la troisième on lit :

25) MERCVRIO
SEX · VERACILIVS
SEX · F · OVF ·
PRISCVS · IIII · VIR · I · D
EX · VOTO · DON · DED
DRACONES AVREOS
LIBR · QVINQVE
ADIECTIS · ORNAMENT
*e*T · CORTINA

l. 3. *Sex(ti) f(ilius) Ouf(entina) Priscus, quatuorvir j(ure) d(icundo)* ; l. 7. *libr(arum) quinque.*

REVUE DES UNIVERSITÉS DU MIDI, 1896.

P. 393 et suiv. Paris et Hübner. Quelques inscriptions inédites d'Espagne.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE DU MIDI DE LA FRANCE, 1896.

P. 433. A Vienne.

26) ASIA*ti*CVS
*praef. fa*BR · ▨ R
SVA · *pec*VN
INFI

M. Allmer y voit un descendant de Valerius Asiaticus.

P. 434. A Chassenay (Côte-d'Or) Inscription au pointillé sur la panse d'un vase de bronze.

27) AVG SACR
DEO ALBIO ET DAMONAE SEX MART
COCILIANI F EX IVSSV EIVS *v* SLM

l. 1. *Aug(usto) sacr(um)* ; l. 4. [*v*)*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*)].

Digitized by Google

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

BÜCHELER. ANTHOLOGIA LATINA. Vol. II. Leipzig, Teubner, 1897, in-12.

Inscriptions latines métriques en distiques. — Supplément au précédent volume. — Tables très détaillées. — Important pour l'étude de la poésie épigraphique.

CHABOT. INDEX DES INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES DE LA SYRIE PUBLIÉES PAR WADDINGTON (Paris, Leroux, 1897, in-4°).

Rendra les recherches faciles dans le recueil si précieux de Waddington.

ELIA LATTES. LE ISCRIZIONI LATINE COL MATRONIMICO DI PROVENIENZA ETRUSCA, Napoli, 1896, in-4°. (Extrait des *Atti dell'Accademia di Archeologia*).

L'auteur a réuni toutes les inscriptions latines trouvées en Toscane où la filiation est indiquée par le nom de la mère : il y voit une tradition étrusque.

PROSOPOGRAPHIA IMPERII ROMANI SAECULORUM I, II, III, Berlin, Reimer, 1897, grand in-8°.

Les deux premiers volumes de cette publication impatiemment attendue de tous ceux qui s'occupent d'antiquités romaines viennent de paraître; le premier est dû à M. Klebs, le second à M. Dessau.

ET. DE RUGGIERO. DIZIONARIO EPIGRAFICO. Vol. II, fasc. 16.

Entièrement consacré à l'article *Comes*.

R. CAGNAT.

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

Digitized by Google

IMP. PHOT. ARON, PARIS

LION DE PÉRACHORA

Digitized by Google

Digitized by Google

IMP. PHOT. ARON, PARIS.

BRONZES DE COSTIG (MAYORQUE)

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

(*Suite*[1].)

---

§ 24.

La mosaïque de Medaba.

Les belles mosaïques qui forment le pavement de l'ancienne basilique de la vierge à Medaba, en Moabitide, contiennent une longue inscription qui en relate l'exécution et en donne la date. Cette date soulève un problème chronologique intéressant, par suite du doute qui plane sur la première des trois lettres numériques qui la constituent. Elle est ainsi conçue d'après la transcription typographique du P. Séjourné[2] :

MINHϕЄBPϒAPHOЄTϒCλOΔINΔKЄ

ce que le P. Séjourné lit, avec les corrections naturellement indiquées :

M[η]ν[ὶ] φεβρουαρ[ίῳ], ἔτους Ε'ο'δ' ἰνδ[ι]κ[τιῶνος] ε'.

« Au mois de février, de l'an 674, indiction 5.

Il suppose que la première lettre numérique douteuse, qu'il a d'abord figurée comme un λ et qu'il représente ensuite par un à-peu-près typographique, ϝ, est un digamma valant 6, qui, avec un trait additionnel omis, pourrait prendre la valeur de 600. L'an 674 serait calculé selon l'ère des Séleucides, et l'exécution de la mosaïque remonterait alors à l'an 362 de notre ère.

Cette conclusion prête à plus d'une objection. Les Grecs avaient une lettre spéciale pour le chiffre 600 ; c'est le χ. Pourquoi cette lettre n'aurait-elle pas été employée ici ? Nous n'avons pas d'exemple que le signe d'unité représentant 6 ait jamais passé à l'ordre correspondant des centaines, grâce à l'addition d'un trait

1. Voir la *Revue* de mars-avril, mai-juin 1896 et mars-avril 1897.
2. *Revue biblique*, 1896.

Digitized by Google

diacritique; c'est seulement pour l'ordre des mille qu'on a eu recours à un artifice de ce genre, et ce dans toute la série alphabétique. De plus, la concordance indictionnelle, dont le P. Séjourné tire argument, n'existe pas en réalité. En effet, en février 674 de l'ère des Séleucides on était en l'an 363 et non 362 de notre ère, cette année 674 s'étendant du 1er octobre 362 au 1er octobre 363 ; or, en février 363 de notre ère, l'indiction était 6 et non 5. A la rigueur, ce désaccord ne serait pas très grave. Ce qui l'est davantage, c'est la difficulté archéologique qu'il y a à faire remonter l'exécution de cette mosaïque et la paléographie même de l'inscription au IVe siècle de notre ère, étant donné, surtout, les analogies qui la rapprochent de celles de Qabr Hiram et de Berdja.

Le rapprochement avec ces mosaïques s'impose pour quiconque est un peu au courant des antiquités chrétiennes de Syrie. M. Michon [1] y insiste avec raison, et il propose une solution différente du problème. S'appuyant sur les conclusions de Renan qui, à bon droit, il semble, malgré les assertions contraires de de Longpérier et de de Rossi, fixe la date des inscriptions des mosaïques de Qabr Hiram et de Berdja à la fin du VIe siècle, il pense que l'ère employée dans l'inscription de Medaba n'est pas l'ère des Séleucides, mais quelque ère locale qu'il s'agirait de déterminer [2] et qui nous ramènerait aux environs de la même époque.

J'ai eu l'occasion, dans le temps, de m'occuper moi-même de cette question, ayant reçu en 1888, du P. Germer-Durand, une copie de l'inscription controversée, copie qui diffère un peu de celle du P. Séjourné et qui, pour la partie qui nous intéresse, est ainsi conçue :

ΜΙΝΗ ΦΕΒΡΟΥΑΡΗΟ ΕΤΟΥϹ ϹΟΔ ΙΝΔΚ Ε.

1. *Revue biblique*, 1896, p. 363, § sq.

2. On pourrait songer à l'ère de la ville de Medaba, qui semble apparaître dans une inscription que j'ai discutée plus haut (§ 7, p. 13), mais dont l'indication est sujette au doute. Si le groupe MT est à prendre à la lettre, l'*époque* de cette ère serait 183 avant J.-C. ; en calculant sur cette base, on serait conduit, pour se maintenir au Ve ou au VIe siècle et en coïncidence avec l'indiction 5, à lire la date controversée, soit COΔ = 274 = 457 J.-C., soit TOΔ = 374 = 557 J.-C.

Digitized by Google

Ce n'est pas, à vrai dire, une copie figurée; il est possible même qu'elle soit moins rigoureusement exacte que celle du P. Séjourné (par exemple les OY substitués à Ȣ, les mots séparés). Mais elle présente l'avantage de nous donner au moins un essai de représentation du premier signe numérique si énigmatique. Sa forme diffère sensiblement de celles indiquées par le P. Séjourné. Dans sa lettre le P. Germer-Durand l'interprétait comme un *sigma*, et lisait 274, en proposant de compter du règne de Constantin, de l'an 313, point de départ du cycle indictionnel, ce qui nous mettrait en l'an 587 de notre ère. Cette dernière date serait archéologiquement satisfaisante. Mais je doute que le caractère controversé soit un *sigma*, et l'emploi de l'ère constantinienne, sans exemple, je crois, en Syrie, est *a priori* peu vraisemblable.

Puisque la question se trouve posée à nouveau par la dissertation de M. Michon, je demanderai la permission de soumettre à mon tour à la critique une conjecture vers laquelle j'inclinais lorsque j'ai eu à m'occuper de la mosaïque de Medaba. Ce caractère bizarre qui a dérouté tous ceux qui l'ont vu en original ne serait-il pas, par hasard, un *sampi*? Cette lettre conventionnelle, qui n'a jamais eu qu'un rôle numérique = 900, offre, on le sait, une grande variété de formes, et, dans le nombre, il en est qui rappellent quelque peu celle figurée dans la copie du P. Germer-Durand. L'an 974 ne pourrait guère appartenir qu'à l'ère des Séleucides; cela nous mettrait au mois de février de l'an 663 de notre ère. L'indiction 5 ne concorderait pas exactement, il est vrai; en février 663 on était dans l'indiction 6; mais l'on a plus d'un exemple épigraphique d'un désaccord de ce genre.

Une objection plus grave, c'est que cela nous mènerait après la conquête musulmane, et que l'on a toujours répugné jusqu'ici à admettre que de pareils travaux aient pu être exécutés sous la domination arabe. Mais on a tort de perdre de vue que cette domination fut, au début, très douce aux populations chrétiennes, à qui l'on laissa toutes leurs libertés religieuses. Il y a dans l'inscription même une expression qui me frappe, c'est l'épithète de φιλόχριστος donnée aux habitants de Medaba qui ont contribué aux

Digitized by Google

frais du travail : τοῦ φιλοχρίστου λαοῦ ταύτης πόλεως Μεδάβων [1]. Je ne pense pas que ce soit là une épithète banale ; c'est bien plutôt un qualificatif ayant sa raison d'être ; il est employé avec une intention marquée qui implique, à mon sens, la coexistence à Medaba d'une autre population d'une religion différente. J'ai cité plus haut un exemple assez topique de la façon dont musulmans et Grecs vivaient côte à côte dans cette même région, à Gerasa [2]. Il a dû en être de même, vraisemblablement, à Medaba, ville fortement imprégnée d'hellénisme byzantin. Cette tolérance était poussée très loin. L'on sait qu'à Damas, jusqu'en l'an 87 de l'hégire, musulmans et chrétiens se partageaient fraternellement la grande église de Damas, mi-partie église, mi-partie mosquée. On ne voit pas pourquoi, subitement, du jour au lendemain, les chrétiens de Syrie qui avaient accepté, parfois d'assez bonne grâce, le joug peu pesant de l'islam primitif, auraient cessé d'orner, voire même de construire des églises. En 663, on était en l'an 42 de l'hégire. Il y avait certainement encore à cette époque dans le pays des artistes mosaïstes qui avaient gardé l'héritage des traditions antiques de leur métier et qui étaient capables d'exécuter la décoration de l'église de Medaba parvenue jusqu'à nous. La preuve en est que, trente ans plus tard, le calife ʿAbd el-Melik n'eut pas de peine à trouver les habiles praticiens qui, sur son ordre, revêtirent la Qoubbet es-Sakhra, à Jérusalem, de ces merveilleuses mosaïques datées en toutes lettres de l'an 72, mosaïques que nous admirons encore aujourd'hui et où l'on retrouve les principaux motifs de l'ornementation byzantine qui pouvaient se concilier avec les scrupules religieux de l'islamisme.

§ 25.

La géographie médiévale de la Palestine, d'après des documents arabes.

L'*Histoire des Sultans Mamlouks*, de Quatremère, contient,

1. Ou, plutôt, Μηδάβων.
2. Voir plus haut, § 23, p. 50.

Digitized by Google

comme l'on sait, divers passages[1] d'un très grand intérêt pour la géographie médiévale de la Palestine. M. Röhricht s'en est occupé tout récemment[2]; mais, s'en tenant aux traductions tout à fait insuffisantes de Quatremère, il n'a pu tirer de ces documents arabes le parti qu'ils comportent.

La question ne saurait être utilement abordée que si l'on recourt aux manuscrits originaux. C'est ce que j'ai fait, il y a déjà bon nombre d'années, dans mes conférences de l'École des Hautes-Études, et j'ai obtenu ainsi des résultats décisifs que je me propose de faire connaître prochainement, en y joignant la discussion critique nécessaire. En attendant, voici quelques données répondant aux desiderata de M. Röhricht[3] :

A. — *Villages érigés en ouaqf par Melik el-Achraf dans le pays de Tyr et d'Acre.*

Sarifeïn, lisez : *Siddiqîn*;

Tabarsiah, lisez : *Teir Sinbè* (= *Teir Zinbeh*);

Kâbira = *El-Kâbry* (avec l'*imâlé*; et non *Kh. Kâbrâ*);

Tell el-Moutasouf[4], lisez : *Tell el-Mefchoûkh* (= *Et-Tell*, au sud et tout près de El-Kâbry); le nom ancien du tell s'est conservé dans celui du *Nahr Mefchoûkh* qui coule au pied du tell, ainsi que dans celui de la *Birket Mefchoûkh*.

B. — *Fiefs octroyés par Beibars à ses émirs dans le territoire de Césarée :*

Afrâsîn = *Ferâsîn*, sans aucune espèce de doute (aphérèse normale de l'*élif* initial);

Nâmè, lisez : *Bâqa* (?);

Taiybèt el-Ism = *Taiyibé*, au sud-est de Qalansaoué;

1. Quatremère, *Histoire des Sultans Mamlouks*, I B, 13-15; II A, 131; II A, 213-221.

2. *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, 1896, p. 61.

3. Les arabisants verront du premier coup d'œil les raisons paléographiques qui justifient mes corrections, confirmées, d'autre part, par les identifications topographiques avec les localités modernes.

4. Le *f* de Quatremère doit être une coquille pour *h* (= *kh*).

Digitized by Google

Tabân, variante *Bathan* = Khirbet *Ibthân* (prosthèse de l'*élif*);
Bourdj el-Ahmar = la *Tour Rouge* des Croisés;
Deîr el-'Asfoûr, variante *el-'Asoûr*, lisez : *Deîr el-Ghousoûn*;
Sair Foûqa = *Khirbet Sîr* (?);
Faqîn, lisez : *Qouffîn*;
Afrâd Nesîfâ, lisez : *Afrâdisiâ*? (= *Ferdisia*?);
Djèbèlé, lisez *Hablé* (nord-est de Djildjoûlia).

J'ajouterai que le « terrain de Scheïha » (*Tîn Cheîha*) mentionné par Quatremère dans son *Hist. des Sult. Maml.* (I, B, 32) doit être corrigé en *Teîr Chîha* (= *Tersyha*, *Tercia*, *Torsia*, etc., des Croisés), au sud-sud-est de Qal'at el-Q'reîn).

C. — *Villages de la principauté de Tyr mentionnés dans le traité conclu entre Qelâoûn et la princesse Marguerite.*

Marguerite était représentée par *Raymond Visconte* (il faut restituer ainsi le nom de ce personnage historique qui a été défiguré par Quatremère en *Iaschkand*).

Mouaqqa', lisez : *Ma'choûqa* (=*el-Ma'choûq*);
Rechmoun, = *'Aïn-Rachamôn*, entre Tyr et Ma'choûq (*Raissemon* des Croisés);
Asrîfia, lisez : *Asrîfâ* (= *Sarîfâ*); peut-être la *Zirisia* — à lire *Zirifia* — des Croisés?);
Amradaïn, lisez : *Kafr Dounîn*;
Kasemiyé, n'est pas *el-Hamsiyé*, mais bien la *Kâsémiyé*;
Sedes, certainement *Siddein*;
Kahlab, lisez : *Mahlab* (la *Mahalliba* des documents assyriens, *Mahaleb* des Croisés);
Marfoûf, lisez : *Marfoûq* ou *Marboûq* (= *Mabouc*, *Babouc* des Croisés, aujourd'hui *Baqboûq*);
Djemadiyé, corrigez : *Hammâdiyé* (la *Hamadie* des Croisés);
Madkalah, corrigez : *Madfala* (*Medfèlè*); c'est la *Medfeneh*[1] d'aujourd'hui, la *Meteffele* des Vénitiens (corrigez ainsi la leçon

1. Avec la transformation courante en arabe vulgaire de *l* = *n*.

Digitized by Google

fautive *Metessele* dans Tafel et Thomas, *Urkunden,* XIII, 11), fief du personnage appelé *Batiauro,* d'où le nom français, jusqu'ici incompréhensible, de *Batiole* donné au XIIIe siècle à ce casal;

Talebiyè = *Thalabie, Talobie* des Croisés;

Dertiah, corrigez : *Derîna* (= *Derîna, Derrîna,* etc., des Croisés);

Dehriah, corrigez : *Zeheriyé* (cf. Quatremère, *op. cit.,* p. 218) = *Zaharie, Zacharie* des Croisés; aujourd'hui *Kh. Zaheiriyé*;

Funsuniah, corrigez : *Fetoûniyé* = *Fetonie* des Croisés (*Feconie* est une fausse lecture);

'Aithiah, n'est pas *'Itît* qui est mentionné plus bas;

'Arabiah, corrigez : *'Azziyé* (= la *Hasye* des Croisés);

Deîr 'Amrân ne peut faire l'objet d'aucun doute pour le nom et la position (*Khirbet ed-Deîr,* non loin de *Neby 'Amrân* = *Dairram* des Croisés?);

La correction *Deîr Kaloun* en *Qânoûn* est sûre, et confirmée par la réapparition plus loin d'une localité homonyme correctement écrite, cette fois;

Sadifar, corrigez : *Siddiqîn*;

Garaïgal, corrigez : *'Ain Ib'âl*;

Atlit, corrigez : *'Aitît*;

Şahnouniyè est plutôt la *Sagnomie* que la *Sahonye* des Croisés;

Hamîra, lisez : *Houmaira* (= *'Homeire* des Croisés);

Fakiah, lisez *Faq'aiyé* (= *'Ain Faqa'iè*, le *Focai, Focay* des Croisés);

Kafr Digal, corrigez : *Kafr Dib'âl* (= *Ceffar de bael, Cafar Dabael* des Croisés); aujourd'hui *Dib'âl* tout court;

Houba, corrigez : *Djoueiyâ* (= *Joie, Johie* des Croisés);

Tarsendjath, corrigez : *Teir Samhât* (près de Mâroûn);

Kafar Naï = *Khirbet Kefr Nay* (au nord-ouest du précédent);

Aschhour = *Chouhoûr* (à l'ouest du précédent);

le nom suivant, lu : *Alemz* par Quatremère, الرمر, dans le manuscrit, est probablement un qualificatif de *Chouhoûr*, employé pour le distinguer d'un autre *Chouhoûr* mentionné plus loin (= *Chouhoûr el-Qanâ*, au nord-est de Ras el-'Ain? — Cf. le *Szorcoorum* des Croisés?);

Digitized by Google

Farzoun, corrigez : *Qarzoûn* (près du précédent);

Abroukhiah = *Khirbet Beroûkhei*, au sud de Deîr Doughiya (= *Brochey* des Croisés);

Sawafi (= *Soafin*, *Sohafin* des Croisés);

Tardeba est sans aucun doute *Teîr Doubbé*;

Hamrâniah, le nom s'est conservé dans celui du *Ouâdy el-Houmrâniyè* (*Map*, I, N, *b*);

Sarkiat, corrigez : *Charafiyât* (au sud-ouest de Tôra);

Honaïnathah, corrigez : *Houbeichiyé*? ('ain et ouâdy de ce nom, tout près du précédent, au sud-ouest);

Alfâh (=?) est un simple qualificatif du nom de *Achhoûr* qui e précède et qui est une localité homonyne, mais différente, de l'*Achhoûr* déjà mentionné (=peut-être *Achhoûr el-Qanâ*, la *Kh. Shahûr el-Kana* du Map?);

Misriah (*Masriyè*) est probablement la *Massorie*, *Massarie*, *Messaria* des Croisés.

Pour les villages jalonnant la limite de la principauté :

Rîf, corrigez : *Zabqîn*:

Bârîn, corrigez : *Yârîn*.

Le groupe عاوه سكانه a été lu par Quatremère : «... *Sakenïah* »; il faut rétablir *'Aiyâ* + *Rechkananeîh*, deux localités bien connues (aujourd'hui *Khirbet 'Aiyâ* et *Rechkanânîn*);

Madjdas, corrigez : *Madjdal* et joignez-y le nom suivant *Charkiah* qui n'en n'est qu'un qualificatif (« l'oriental » — à vocaliser et prononcer *Charqeîh*); c'est le casal dont le nom a été curieusement estropié en *Mediesarche* par les Pisans et *Michel Serquey* par les Vénitiens.

Cet aperçu rapide est loin de représenter toute la matière géographique qu'on peut extraire de ce précieux document, Quatremère ayant, dans un très grand nombre de cas, purement et simplement omis des localités dont il ne pouvait peu ou prou déchiffrer les noms. J'ai réussi à lire sur le manuscrit la plupart de ces noms, à les identifier avec ceux employés par les Croisés et à les localiser sur le terrain. Je les donnerai dans le mémoire que j'ai préparé sur la question, avec une carte détaillée franco-

Digitized by Google

arabe de la seigneurie de Tyr telle qu'elle se comportait à la fin du XIIIe siècle.

§ 26.

Amulette au nom du dieu Sasm.

J'ai reçu, il y a quelques années, de M. Löytved, une sorte d'amulette provenant de la côte de Syrie. Malgré l'exiguïté de ses dimensions, ce monument minuscule présente un réel intérêt, car il est, comme on va le voir, d'origine phénicienne.

Il consiste en une petite pierre taillée en forme de pyramide tronquée très aigüe, une espèce d'obélisque, mesurant $0^m,019$ de hauteur. La pierre, dont je ne puis déterminer au juste la nature, est de couleur noirâtre; mais la couche superficielle, qui se laisse attaquer assez facilement, recouvre une matière grise et tendre, qui a dû se colorer et se durcir à la surface sous l'action de l'air et du temps. L'objet est percé, à sa partie supérieure, d'un trou destiné à recevoir le fil ou le cordon auquel il était suspendu.

En l'examinant plus attentivement je me suis aperçu qu'il porte trois caractères phéniciens, qui, très légèrement gravés à la pointe, avaient tout d'abord échappé à mon attention.

Ces trois caractères occupent chacun une des trois faces de la pyramide. La quatrième face est remplie par une longue palme, dont la position nous indique le commencement et la fin de cette courte épigraphe.

Ci-contre le développement des quatre faces de la pyramide, accompagné d'une vue en perspective.

Je lis : ססס; et je reconnais dans cette légende le nom du dieu *Sasm*.

L'origine de cette divinité, son essence mythique, la prononcia-

Digitized by Google

tion exacte de son nom même (*Sasam*, *Sasoum*, etc.) nous sont inconnues[1]. Son existence dans le panthéon phénicien avait été seulement induite de celle de certains noms propres phéniciens de Cypre et d'Égypte[2] où ססם joue visiblement le rôle d'élément théophore : עבדססם, *Abdsasm*, « serviteur de *Sasm* ». C'est la première fois, à ma connaissance, qu'il se rencontre à l'état isolé. Ce fait tend à faire rejeter définitivement l'explication qui avait été proposée dans le temps, et qui est encore maintenue par plusieurs savants, de עבדססם par *Abdsousim* « serviteur des chevaux (sacrés) ». Le dieu dont le nom, inscrit sur notre amulette, en constituait la vertu talismanique, est certainement un dieu spécifique, et ססם ne saurait être un simple mot signifiant « chevaux ».

M. Löytved m'a envoyé en même temps un autre monument tout à fait similaire : même matière, même forme pyramidale; toutefois, la pyramide est plus large et plus basse (base $0^m,009 \times 0^m,0115$, hauteur $0^m,013$). L'objet est également percé à sa partie supérieure d'un trou pour la suspension; mais il ne porte pas de caractères, seulement quelques signes ou symboles très grossièrement gravés sur deux des faces opposées et sous la base de la pyramide.

§ 27.

L'apothéose de Neteiros.

Au mois de janvier 1885, mon confrère M. Schlumberger voulut bien me communiquer la copie, très succincte, d'une inscription grecque de Syrie, qu'il tenait de Mgr Clément J. David,

1. Voir sur cette question les observations que j'ai présentées autrefois dans le vol. I de mon *Recueil*, p. 183 sq.

2. *C. I. S.*, nos 46, 49, 53, 93. — Cf. no 95 : ססמי, Σεσμαος; et, aussi, les nouveaux proscynèmes d'Abydos (J. et H. Derenbourg, *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, I, p. 98, nos 50 et 51).

Digitized by Google

archevêque de Damas, mort depuis. Cette copie lui avait été transmise au mois de juin 1883, avec la note suivante :

« Voici copie d'une inscription grecque trouvée dans le Haurân et qui se trouve à Nabate; la pierre a 0m,80 sur 0m,60 et l'inscription est dans un parfait état de conservation... »

Autant qu'il m'était possible d'en juger d'après cette copie assez défectueuse, l'inscription me parut devoir être des plus intéressantes. Désireux d'en obtenir un estampage ou tout au moins une meilleure copie, permettant de contrôler certains passages importants sur lesquels planaient des doutes sérieux, ainsi que d'avoir des renseignements précis sur la provenance du monument et la localité de « Nabate » qui ne figure pas sur les cartes, je m'adressai à mon obligeant correspondant à Beyrouth, M. J. Löytved. Il résulte des informations qu'il voulut bien faire prendre alors, à ma demande, que la pierre était déposée dans une « ferme » située à environ une heure et demie de Qatana, village distant de Damas de quatre heures, dans l'ouest-sud-ouest, au pied de l'Hermon. Est-ce cette ferme qui est désignée sous le nom de Nebate ou Nabat, nom qui rappelle celui des Nabatéens? ou bien est-ce la localité même du Haurân d'où la pierre aurait été transportée? C'est ce qu'il ne m'a pas été possible de tirer au clair. Il est fâcheux de ne pouvoir déterminer la provenance exacte de ce monument.

La personne envoyée aux informations par M. Löytved se contenta de prendre la copie d'un autre fragment d'inscription, gravée sur un chapiteau mutilé appartenant au même propriétaire. Impossible également de savoir si ce fragment a été trouvé dans la région même, ou apporté du Haurân avec la grande inscription. Voici ce que j'en puis tirer :

Ἐπὶ τῆς ἀρχῆς Ν[εικο]λάου? Μάγαντο[ς]?, [καὶ] Ἀβάβου Ἑβραίο[υ], καὶ [Ζακ]χαίου? Μαρί[νου]?...

Il faut probablement restituer Μάγαντος et le considérer comme un génitif anormal du nom bien connu Μάγας, au lieu de Μάγα, formé par analogie sur le type de la 3e déclinaison, γίγας, γίγαντος. Je ne crois pas qu'on puisse lire Μάγ(νου) Ἀντ[ωνίνου]. Ἄβαβος est

Digitized by Google

certainement un nom sémitique; il s'est déjà rencontré dans les inscriptions grecques du Haurân[1]; cf. אבב dans une inscription de Palmyre[2]. Il serait à souhaiter que l'on pût avoir une bonne reproduction de ce texte, qui paraît intéressant d'après le peu qu'on en voit.

Λ ?

ΕΠΙΤΗCΑΡΧΗCΝ . ? . . .
. . . . ΛΑΟΥΜΑΓΑΝΤΟ . . .
. . . ΑΒΑΒΟΥ ΕΒΡΑΙΟ . . . .
. . . ΧΑΙΟΥΜΑΡΙ . . . .

En plus de ce fragment, la personne envoyée par M. Löytved releva un autre fragment d'inscription gravée sur une petite pierre qui était encastrée dans l'escalier d'une maison chrétienne de Qatana. Voici ce que je déchiffre sur l'estampage très grossier qui m'en a été transmis :

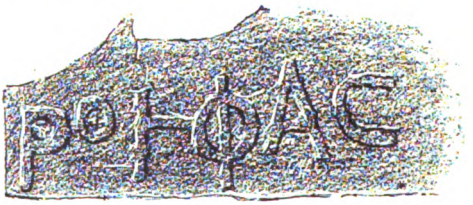

La seconde lettre pourrait être un Θ, et la dernière un O (peut-être : [ἀνηγέ]ρθη?); le H et le Φ sont liés.

Un peu plus tard, j'eus l'occasion d'entrer directement en relation avec Mgr Clément David, et celui-ci voulut bien faire prendre et m'envoyer un assez bon estampage de la grande ins-

1. Waddington, *op. cit.*, nos 2420, 2520. Il est curieux de retrouver ce nom porté par le père d'un personnage important, Orontas d'Olbia (*C. I. G.*, nos 2060, 2088; cf. 2087, un autre Ababos de la même ville, vers l'époque de Tibère). Le nom d'Orontas semble indiquer une origine perse.

2. *Proceedings of the Soc. of Bibl. Arch.*, 1885, nov., p. 30. Cf. Simonsen, *Bustes et inscriptions de Palmyre*, p. 44. (C'est un doublet de la précédente épitaphe.)

Digitized by Google

cription, ce qui me permit d'en établir définitivement le texte, en confirmant, sauf pour le dernier mot, les restitutions que j'avais proposées d'après la copie insuffisante communiquée par moi dans l'intervalle à l'Académie des inscriptions[1]. Voici la transcription de ce texte qui, comme on va le voir, mérite l'attention à plus d'un titre :

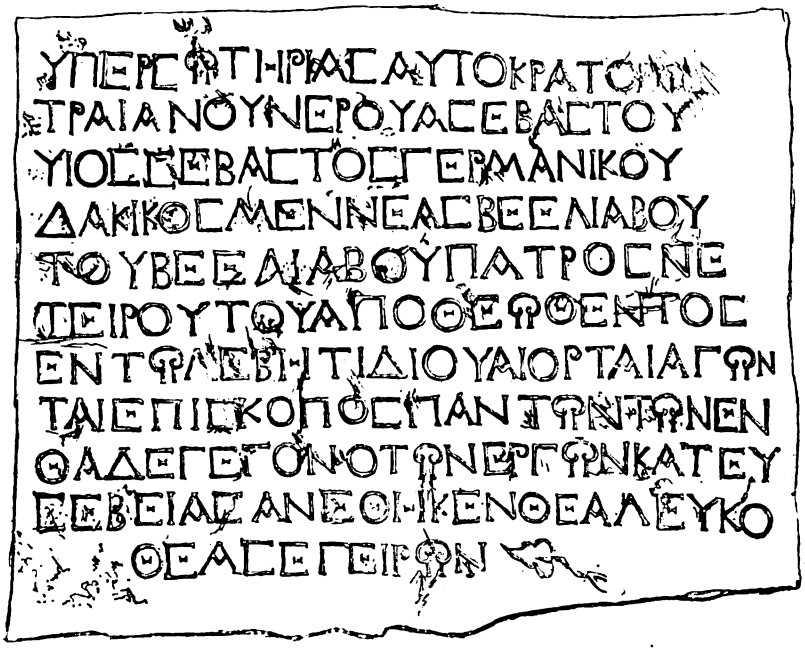

Ὑπὲρ σωτηρίας αὐτοκράτορος
Τραϊανοῦ, Νέρουα σεβαστοῦ
υἱὸς (*sic*), σεβαστὸς (*sic*), Γερμανικοῦ,
Δακικὸς (*sic*), Μεννέας Βεελιάβου,
τοῦ Βεελιάβου, πατρὸς Νε-
τείρου, τοῦ ἀποθεωθέντος
ἐν τῷ λέβητι δι' οὗ αἱ (ἑ)ορται ἄγωνται, ἐπίσκοπος πάντων τῶν ἐν-
θάδε γεγονότων ἔργων, κατ' εὐ-
σεβείας ἀνέθηκεν θεᾷ Λευκο-
θέᾳ ΣΕΓΕΙΡΩΝ.

1. Séance du 17 septembre 1886.

Digitized by Google

« Pour le salut de l'empereur Trajan, fils de Nerva Auguste, Auguste, Germanique, Dacique; Menneas, fils de Beeliabos, fils de Beeliabos, père de Neteiros, qui a été déifié dans le *lébès* par (?) lequel les fêtes sont célébrées, surveillant de tous les travaux exécutés ici, a dédié pieusement à la déesse Leucothea de Segeira (?). »

Trajan portant déjà le titre de *Dacicus* et pas encore celui de *Parthicus*, la date de l'inscription doit tomber entre l'an 103 et l'an 114[1] de notre ère.

On remarquera les fautes d'accord pour les mots υἱὸς, σεβαστὸς, Δακικός, qui devraient être au génitif; elles paraissent d'autant plus sensibles que l'accord est observé pour Γερμανικοῦ. Ces fautes, et d'autres incorrections que nous relèverons plus loin, trahissent chez l'auteur une certaine inexpérience de la langue grecque. Nous allons voir, en effet, que c'est un Sémite pur sang.

Le nom de Βεελίαβος, porté par le père et le grand-père de l'auteur de la dédicace, doit être rapproché de ceux de Βηλίαβος (fils de Saphara), dans l'inscription de Ham que j'ai publiée autrefois[2], et de Βελίαβος dans une inscription de Kefr-Koûk[3], localité de la Damascène. La forme Βεελίαβος nous met encore plus près du nom sémitique qui se cache sous ces transcriptions. Le premier élément n'est pas douteux; ce doit être בעל *Baal*; le second élément avec lequel est combiné le nom divin est susceptible de plusieurs explications. Une des plus plausibles semble être בעליאב, *Baaliab*, « Baal est père » ou « (celui dont) Baal est le père », tout à fait comparable au nom biblique אליאב[4], *Eliab* (Ἐλιάβ des Septante). Nous trouvons ce nom sur une antique gemme phénicienne[5], avec ses deux éléments intervertis : אביבעל,

1. Le surnom de *Parthicus*, décerné à Trajan par ses soldats en 114, selon de la Berge (*Trajan*, p. 171), dès 108 d'après Lenain de Tillemont, ne fut confirmé officiellement par le sénat qu'en 116 (Cagnat, *Cours d'ép. lat.*, p. 182).

2. *Recueil d'archéologie orientale*, I, p. 22, n° 44.

3. Waddington, *op. c.*, n° 2557 *e*. Kefr-Koûk est un village situé à 9 kilomètres de Qatana dans le nord-ouest.

4. *Nombres*, I, 9; XVI, 1; I *Samuel*, XVI, 5; I *Chroniques*, XVI, 4.

5. De Luynes, *Essai sur la numismatique des satrapies*, pl. XIII, 1.

Digitized by Google

Abibaal, « mon (?) père est Baal »; et aussi, avec l'orthographe défective régulière אבבעל, dans des inscriptions de Carthage [1]. Les deux *epsilon* de Βεελίαδος nous montrent que, dans le nom original, l'élément théophore est employé sous la forme proprement phénicienne בעל, tandis que Βελίαδος et Βηλίαδος peuvent faire croire à la forme בל, si fréquente à Palmyre.

Le nom de Μεννέας, malgré sa physionomie plus hellénique, est probablement, lui aussi, un nom sémitique hellénisé, sinon transcrit. Nous le voyons porté par un personnage notoirement arabe qui semble avoir été un petit prince indigène voisin de la région d'Abila [2], et on le relève fréquemment dans les inscriptions [3]. Ce nom rappelle celui de Μεννᾶιος, père du Ptolémée qui avait en son pouvoir la plaine de Massyas ou Marsyas, les montagnes de l'Iturée, Héliopolis et Chalcis [4]. Il est difficile de déterminer avec sûreté la forme sémitique que représente plus ou moins directement ce nom de *Menneas*. Peut-être est-ce un équivalent du nom palmyrénien מענו, qui est transcrit dans les inscriptions bilingues : Μαννᾶιος, Μεννᾶιος, Μαεννᾶιος, Μαεννᾶς, et qui dérive, à ce qu'il semble, du verbe ענה, « exaucer ». Comparez le nom qui apparaît au génitif, Μεννέου, dans une inscription de Zorava [5].

Le nom de Νετεῖρος est franchement sémitique. Il est apparenté à ceux de Ματοῦρος, fils de Γάφαλος, mentionné dans une épitaphe de Acrita [6], dans la Trachonite; de Νάταρος, dans une inscription de B'rak [7], même région; de Νέτραος, fils de Μαλχίων, à Deir-Kasioun [8] dans la Damascène. Tous ces noms, avec leurs vocalisation, différentes, paraissent devoir se rattacher à la racine araméenne נטר, « garder », « surveiller », et être de la même famille que le

1. *C. I. S.*, n° 378 (porté par une femme); n° 405 (porté par un homme).
2. Polybe, V, 71.
3. *C. I. G.*, n°s 2705, 3267, 3881, 4009 *c*.
4. Strabon, XVI, 2, 10.
5. Waddington, *op. c.*, n° 2497.
6. Waddington, *op. c.*, n° 2448.
7. *Id.*, n° 2537 *b*.
8. *Id.*, n° 2557 *a*.

Digitized by Google

nom de Ναταρήλος[1] = נבוראל[2], nom nabatéen signifiant « (celui que) El garde ». Νετεῖρος implique une forme נטיר, *Netîr*, participe *peïl* plutôt que diminutif; dans ce dernier cas, la première syllabe serait vocalisée en *o* (Νοτεῖρος, Νοταῖρος); il est probable que ει n'est pas ici une véritable diphtongue, mais la figuration de la voyelle *i*. Comparez le nom du personnage juif, Νετίρας, natif du village de Rouma en Galilée[3].

L'interprétation du passage compris entre les mots Νετείρου et ἐπίσκοπος, bien que la lecture soit certaine, présente des difficultés sérieuses. J'y reviendrai tout à l'heure.

Menneas avait présidé à l'exécution de travaux importants dans un sanctuaire consacré à la déesse Leucothea, en qualité de ἐπίσκοπος. Les ἐπίσκοποι reviennent fréquemment dans les inscriptions du Haurân; M. Waddington[4], s'appuyant sur un texte du juriconsulte Charisius, inclinerait à les rapprocher des agoranomes helléniques, chargés des distributions de vivres. Ils semblent, cependant, avoir exercé aussi une certaine surveillance sur les revenus sacrés, et il n'est pas impossible que ce dernier caractère ait contribué à faire donner par les premiers chrétiens ce titre de ἐπίσκοποι, *évêques*, aux chefs des communautés. Notre inscription apportera peut-être un peu de lumière à cette question obscure. Ici, le ἐπίσκοπος est évidemment préposé à la direction des travaux entrepris dans le sanctuaire. Je crois que, dans cette acception toute spéciale, le mot doit être rapproché d'une inscription de Bostra[5], où le verbe ἐπισκοπεῖν est opposé au verbe κτίζειν.

Γαλλω ιανὸς ὑπατικ(ὸς) ἔκτι[σ]εν · Αγρίππας ἱππικ(ὸς) ἐπεσκόπ(ει).

C'est la première fois, à ma connaissance, que l'on constate l'existence, en Syrie, du culte de Leucothea. L'apparition de cette déesse, autre forme de Inô, est d'autant plus inattendue que c'est

1. Waddington, n° 2351 (à Kanatha, en Batanée).
2. *C. I. S. Aram.*, n°s 174, 175.
3. Josèphe, *Guerre juive*, III, 7, 21.
4. Waddington, *op. c.*, notes du n° 1990.
5. Waddington, *op. c.*, n° 1911.

Digitized by Google

une divinité essentiellement marine, au moins d'après les conventions courantes de la mythologie grecque[1], et que notre texte, quelle qu'en soit la provenance exacte, appartient certainement à une localité située très avant dans l'intérieur des terres.

Il est vrai que la personnalité de Leucothea est assez flottante; le nom, à proprement parler, n'est qu'une épithète, et la « déesse blanche » semble avoir correspondu à plusieurs personnalités mythiques différentes. Les Romains avaient identifié Leucothea avec leur déesse Matuta; il se peut qu'en Syrie elle ait été l'objet d'une identification analogue, plus ou moins arbitraire, avec quelque divinité locale.

Ses accointances, visiblement orientales, ont peut-être facilité le rapprochement. Ino-Leucothea est fille de Cadmus et mère de Melicertes (cf. Melkarth)[2]. Sous le nom, légèrement modifié, de *Leucothoè*, elle a pour père le roi fabuleux de Babylone Orchamos, un des fils de Belos.

Deux faits me semblent rattacher d'une façon intime la personnalité de Leucothea-Leucothoè au monde sémitique et, en particulier, à l'Arabie.

Le premier, c'est l'existence, en Arabie, d'une ville de *Leucothea*, avec une source miraculeuse d'Isis[3], rappelant la source sacrée d'Ino-Leucothea à Épidaure Limera en Laconie[4].

Le second, c'est la fable curieuse rapportée par Ovide[5], d'après laquelle Leucothoè, enterrée vivante par son père, aurait été métamorphosée par Apollon dans l'arbre à encens. Pourquoi l'arbre à encens? Il y a là un trait éminement topique nous ramenant à l'Arabie.

1. A Rhodes, où elle passait pour être une sœur de Telchines et la mère même de l'île personnifiée, elle porte le nom, ou surnom, caractéristique de Ἀλία (Diodore de Sicile, V, 55).

2. Selon la légende, c'est après leur mort et leur transformation en divinités marines que Inô et son fils Melicertes auraient reçu les noms respectifs de Leucothea et de Palaemon.

3. Antigone, *Mirab.*, c. 164 (*Fragm. hist. gr.*, II, 396) : κατὰ δὲ τὴν Ἀραβίαν, ἐν πόλει Λευκοθέᾳ. Il y avait également, en Égypte, une *urbs Leucotheae* (Pline, *Nat. Hist.*, V, 11, 60).

4. Pausanias, III, 23, 8.

5. *Métamorphoses*, IV, 208 sq.

Digitized by Google

La fable me paraît viser le nom même que les Sémites donnaient à l'encens et qui a passé directement en grec sous la forme λίβανος : לבנה, *lebonah*, לבנה, *libneh*, לבנון, *lebanon* dans la Bible ; לבנת en phénicien[1] (cf. لبنى *loubnâ*, le « styrax », لبان *loubân*, « résine odoriférante »). Or, tous ces noms se ramènent à la raisine *laban*, « être blanc », c'est-à-dire à la signification qui est la caractéristique de l'appellation mythologique *Leucothea*, « la déesse blanche ».

Il semble que la légende, sur laquelle a brodé la fantaisie d'Ovide, flotte autour d'une déesse sémitique dont le nom, tel que *Lebanah* par exemple, prêtait à ce double sens : « la blanche » et « l'arbre à encens ». C'est le cas de rappeler que *Lebanah* est, dans les parties poétiques de la Bible, un des noms de la lune, l'astre à la face blanche. La tradition musulmane elle-même a peut-être bien conservé le souvenir très affaibli, mais réel, d'une déesse de ce nom, sous la forme de l'être démoniaque لبينى, *Loubaïnâ*, fille de Satan[2].

En voilà plus qu'il n'en faut pour nous autoriser à penser que la *Leucothea* de notre inscription nous cache quelque divinité sémitique ayant subi, comme tant d'autres, une assimilation hellénique, divinité qui avait peut-être un caractère lunaire et pouvait porter un nom, ou un surnom, tel que *Lebanah*.

La dédicace à la déesse est faite par piété, κατ' εὐσεβείας. L'emploi du génitif dans cette formule banale, au lieu de l'accusatif plus généralement employé, est un indice de plus du peu de familiarité de l'auteur de l'inscription avec la langue grecque.

Le nom de la déesse est suivi d'un mot embarrassant : Σεγειρων. La lecture, garantie par l'estampage, est certaine. Il est difficile d'admettre, comme j'inclinais à le faire quand je n'avais de cette inscription qu'une mauvaise copie, qu'il y a eu là quelque erreur du copiste ou du lapicide et que σεγειρων est une faute pour ἀνεγείρων « construisant ». Une pareille faute supposerait chez le

1. *C. I. S.*, n° 166 B, ligne 6 (tarif des sacrifices de Carthage) : כסות לבנת דקת.
2. Satan est dit *Abou Loubaïnâ*, « père de Loubaïnâ ».

Digitized by Google

lapicide une bien grande étourderie ; et, d'ailleurs, ce participe s'agencerait gauchement dans la construction de la phrase. Si l'on accepte telle quelle la leçon du texte, dont la matérialité s'impose, il n'y a guère qu'un moyen de l'expliquer, c'est de considérer Σεγειρων, comme un génitif pluriel du neutre Σεγειρα, et de voir dans ce dernier mot un nom de ville se rapportant à Leucothea : « à la déesse Leucothea de Segeira ». Ce nom ne peut pas être un ethnique ; il aurait, dans ce cas, la forme caractéristique des ethniques, se terminant en ηνος, ευς, αιος ou ιος ; et, de plus, il serait précédé de l'article τῶν, « des Segeiriens ». Ces formes de pluriels neutres sont fréquentes dans la transcription grecque des noms de villes sémitiques ; elles dérivent pour la plupart, comme je l'ai expliqué ailleurs [1], de formes qui, primitivement, étaient des féminins singuliers en α (souvent invariables), indûment traités à la longue par l'usage populaire comme des pluriels neutres. Il serait facile de trouver au nom de *Segeira* (à prononcer *Segira*, comme *Neteiros* = Netiros) de bons répondants sémitiques, qu'on le rattache aux racines, כגר, שגר, צער, ou שער. Je n'ai rencontré, soit dans la toponymie des environs de Qatana, soit dans celle du Haurân, rien qui ressemblât à ce nom.

Il faut reconnaître, toutefois, que l'expression Λευκοθέα Σεγειρων « Leucothea de Segeira » n'est pas d'une très bonne grécité ; ce n'est pas généralement le génitif que l'on emploie dans ce cas ; on rattache plutôt le nom de la ville à celui de la divinité qui y est adorée, par une préposition ; on s'attendrait, ici, à : Λευκοθέα ἐν Σεγειροις ; c'est ainsi, par exemple, que nous avons dans une inscription de Soada [2] : τῇ Ἀθηνᾷ ἐν Ἄρροις, et non Ἀθηνᾷ Ἄρρων « à l'Athèna de Arra » ; ou bien à un ethnique tiré du nom de la ville, cf., par exemple, à Kanatha [3] : Ἀθηνᾷ Γοζμαίῃ, « à l'Athèna de Gozma ».

1. Clermont-Ganneau, *Archaeological Researches in Palestine*, vol. II, p. 241, et les notes, pp. 245 et 247.
2. Waddington, *op. c.*, n° 2308.
3. *Id.*, n° 2345.

Digitized by Google

Il y a là une difficulté. Faudrait-il supposer que Λευκοθέα serait ici non pas le nom de la divinité, mais celui d'une ville : θεᾷ Λευκοθέας, « à la déesse de Leucothea »? Il nous resterait alors Εγειρων au lieu de Σεγειρων : Leucothea d'Egeira? Je n'ose m'arrêter à cette idée.

J'arrive maintenant au passage le plus obscur, et aussi le plus intéressant de ce texte. C'est celui qui est contenu dans les lignes 5-8 :

...πατρὸς Νετείρου, τοῦ ἀποθεωθέντος ἐν τῷ λέβητι δι' οὗ αἱ (ἑ)ορταὶ ἄγωνται...

Le subjonctif ἄγωνται est peut-être tout simplement pour l'indicatif ἄγονται, en vertu de cet échange orthographique de ο et de ω dont l'épigraphie grecque de Syrie nous offre tant d'exemples. Αιορται est pour αἱ (ἑ)ορταὶ, par suite d'un bourdon du lapicide semblant bien indiquer que αι se prononçait ε à cette époque ; le mot a été traité comme s'il eût été prononcé et écrit ἑ ἑορταὶ.

Cette dernière partie de la phrase est à rapprocher d'une courte inscription, copiée à Deîr es'-S'meîdj, dans la Batanée, par MM. Porter [1] et Waddington [2] : Ἡ ἑορτὴ τῶν Σοαδηνῶν ἄγεται τῷ θεῷ, Λωου λ' « La fête des habitants de Soada est célébrée en l'honneur du dieu, le 30 du mois de Lôos [3]. »

Comme je l'ai indiqué autrefois dans ma première communication à l'Académie, l'idée qui semble tout d'abord la plus naturelle, c'est de prendre le verbe ἀποθεῶ au sens, qu'il a parfois, de « ensevelir ». Par exemple, dans une inscription d'Aphrodisias en Carie [4], le verbe, ἀποθεωθῆναι, et le substantif, ἀποθέωσις, sont employés avec cette acception, qui s'explique suffisamment par la conception, commune à l'antiquité orientale et à l'antiquité classique : le mort devenant un être héroïque, divin, voire même un véritable dieu. Le mot λέβης, qui désigne proprement un chaudron, une marmite, et qui s'applique par extension à une urne

1. Porter, *Five years in Damascus*, II, p. 89.
2. Waddington, *op. c.*, n° 2370.
3. Pour la signification de cette date, voir mes *Études d'archéologie orientale*, vol. II, p. 176.
4. *C. I. G.*, n° 2831.

Digitized by Google

funéraire, cadrerait assez bien avec ce sens ; et, si la phrase s'arrêtait là, si nous n'avions pas à tenir compte des mots suivants qui rattachent formellement cette « apothéose » à l'exécution de certaines cérémonies religieuses, le mieux serait peut-être de s'en tenir à cette interprétation terre à terre, quoique l'on ne saisisse pas bien le motif pour lequel l'auteur de la dédicace aurait insisté avec tant d'emphase sur un fait aussi simple et éprouvé le besoin de proclamer que le fils de son père, ou plutôt de son grand-père, avait été enseveli dans un *lebès*.

On pourrait dire, à la rigueur, qu'il s'agit peut-être d'une incinération, et qu'on a tenu à rappeler cette dérogation faite, pour des raisons à nous inconnues, au rite ordinaire, qui devait être l'inhumation. Le *lébès* aurait été, dans ce cas, l'urne contenant les cendres de Neteiros. Mais alors comment expliquer ce qui vient après : « ... dans le *lébès*, par lequel (?) les fêtes sont célébrées »? Cela devient complètement énigmatique. De deux choses l'une. Ou bien les restes de Neteiros auraient été déposés dans un vase servant déjà à des cérémonies sacrées, d'un caractère public (comme l'implique l'expression αἱ ἑορταί, éclairée par l'inscription de Deîr es'-S'meîdj que j'ai citée plus haut) ; ou bien ils l'auraient été dans une urne ordinaire qui, à la suite de cette affectation même, serait devenue l'objet essentiel d'un culte tout différent du culte privé par lequel on honorait les morts. Les deux cas sont également difficiles à admettre. L'explication doit être cherchée ailleurs.

Évidemment il s'agit là d'une chose tout à fait exceptionnelle, d'un fait mémorable que Menneas tient à rappeller comme une sorte de titre de gloire de sa famille ; le texte a en réalité, cette valeur : « Menneas, fils de Beeliabos, petit-fils de Beeliabos, lequel est le père de *ce* Neteiros qui a été déifié dans le *lébès*, etc... » Cette « apothéose » d'un simple particulier ne peut être assurément que d'origine funéraire, et c'est après sa mort que Neteiros a dû en être l'objet. Mais, pour être ainsi mentionnée avec une complaisance marquée par l'un de ses proches, il faut qu'elle ait eu lieu dans des conditions sortant de l'ordinaire.

Digitized by Google

Cet ensemble de considérations m'a engagé à examiner de plus près le verbe ἀποθεῶ et j'ai constaté, par quelques exemples cités dans le *Thesaurus*[1], qu'il pouvait aussi désigner une mort violente. Aurait-il ce sens dans notre inscription? Le verbe ne définirait-il pas non le mode de sépulture, mais le mode de mort? Ici nous marchons à tâtons. Il faudrait savoir ce qu'on doit entendre au juste par *lébès* et, aussi, quelle est la valeur exacte de la préposition διὰ. Rien ne prouve que *lébès* ne soit pas un nom donné à un certain lieu, peut-être même à une source, à un bassin ou étang sacré[2], qu'on aurait appelé le *lébès*[3]. Que le jeune Neteiros s'y fût noyé par accident, il n'en aurait pas fallu davantage à la croyance populaire pour voir là l'intervention d'une action divine qui aurait entouré cette fin d'une sorte d'auréole religieuse. Il en aurait été de même, par exemple, si Neteiros avait été frappé de la foudre[4]. Je ne veux nullement dire que tel soit le cas ici; j'indique de pures possibilités. J'insiste seulement sur ce point que, d'après la teneur du texte, Neteiros semble avoir dû non pas seulement être enseveli, mais avoir quitté la vie dans des conditions exceptionnelles et mémorables, ayant une importance particulière au point de vue religieux.

C'est ainsi que j'ai été conduit à envisager une hypothèse dont je ne me dissimule pas la hardiesse, mais qui ne me paraît pas, néanmoins, devoir être écartée sans discussion car, une fois admise, elle rendrait parfaitement compte, il faut le reconnaître, de toutes les singularités de notre texte.

1. *Schol. Tzetzae Epist.*, p. 129, éd. Pressel : θαλάσσαις ἀνεπνίγη; suprascr. ἐθεώθη. — Θεωθῆναι = τὸ θανεῖν καὶ πνιγῆναι (Schol. ap. L. D.). — Ἀπέθεωσεν ἱέρακα ἐν ὕδασι.

2. Cf. le ὕδωρ de Ino-Leucothea, à Épidaure Limera, où l'on jetait des gâteaux sacrés le jour de la fête de la déesse (Pausanias, III, 23, 8).

3. Cf. les nombreuses sources, pour la plupart consacrées par de curieuses traditions, qui portent le nom de *'Ain et-Tannoûr*, « la source du four », et qui existent sur divers points de Syrie. Sur cette légende, voir mes *Archaeological Researches in Palestine*, vol. II, pp. 235, 237, 456, 480, 490.

4. On sait combien était vive la superstition antique concernant les lieux ou les personnes frappés par la foudre (érection du *bidental* ou *puteal* commémoratif; inhumation des *fulguriti* sur la place même où ils avaient été foudroyés).

Digitized by Google

Je me suis demandé, non sans de grandes hésitations, si Neteiros n'aurait pas été immolé comme victime, et ce, du consentement même de son père Beeliabos? Je n'ai pas besoin de rappeler les nombreux textes prouvant que les sacrifices humains, et, en particulier les sacrifices d'enfants, des premiers-nés, offerts par leurs propres parents, étaient chose courante dans les anciens cultes sémitiques, pour ne parler que de ceux-ci, car l'Occident n'a pas laissé à l'Orient le monopole de cette sanglante coutume. Si notre monument était d'une époque plus ancienne, l'hypothèse n'aurait rien d'invraisemblable en soi. La question est de savoir si l'on peut admettre raisonnablement qu'au commencement du IIe siècle de notre ère, ces pratiques barbares avaient pu se maintenir en Syrie, soit aux environs de Damas, soit dans le Haurân, selon que notre inscription provient de l'une ou de l'autre de ces régions.

Même si l'on écarte les dires plus ou moins suspects des Pères de l'Église, il semble bien que les vieilles religions sémitiques n'avaient pas entièrement renoncé à ce genre de sacrifices, en dépit des lois romaines qui les leur interdisaient.

Je me contenterai de renvoyer sur ce point à l'ouvrage de Chwolsohn (*Die Ssabier und der Ssabismus*, II, p. 142 et suiv.)[1], où l'on trouvera des témoignages significatifs à cet égard[2]. J'insisterai surtout sur les détails circonstanciés dans lesquels entre l'auteur du *Fihrist* au sujet des sacrifices en usage chez les Sabiens de Harrân jusqu'à l'époque musulmane. Le 8 du mois de Abon immolait aux dieux un enfant mâle nouveau-né. On l'égorgeait, on le faisait *bouillir* (يسلق); puis, après avoir pétri sa chair avec de la fleur de farine, de l'huile et diverses épices,

1. Cf. pp. 19, 28, 387 et 388, 391, 391, 393, 397, 666, etc.; et vol. I, pp. 428, 464.

2. Il faut y ajouter celui de l'auteur du *De Syria dea* (§ 58), qui nous décrit d'une façon si saisissante les sacrifices d'enfants exécutés dans le grand sanctuaire de la déesse Atergatis à Hiérapolis; les parents précipitaient du haut des propylées les petites victimes enfermées dans les sacs en disant que c'étaient « des bœufs ». Ne pas oublier que l'auteur, qui a fait ses dévotions au sanctuaire, parle *de visu*.

Digitized by Google

on en faisait de petits pâtés de la grosseur d'une figue qui, après avoir été cuits dans un *tannour* de fer[1], servaient pour toute l'année aux célébrants des mystères du Chamâl qui, seuls, pouvaient communier sous ces horribles espèces. Toutes les autres parties du petit corps étaient brûlées en offrande aux dieux par les trois prêtres chargés de cette abominable cuisine. Mohammed ibn Abou Taleb ed-Dimachqy rapporte, de son côté, que les Harraniens immolaient à la planète Jupiter, un jeudi, son jour consacré, un nouveau-né de trois jours; dans diverses autres circonstances, ils immolaient soit des hommes, soit des femmes[2].

Tous ces détails, et, en particulier, l'immolation des enfants, sont confirmés par le très ancien traité de magie, la *Ghâya*, dont nous devons la connaissance à Dozy et à M. de Goeje[3].

Comme le dit fort justement M. de Goeje, dans son introduction, M. Chwolsohn a prouvé que les pratiques religieuses des Harraniens étaient, en réalité, celles des anciens Syriens, superficiellement modifiées par le contact avec les Grecs et il est difficile de douter que les sacrifices humains aient été encore en honneur chez eux aux premiers siècles de l'islamisme.

Quelques faits d'un caractère historique me paraissent achever de faire la lumière sur ce point. Les sacrifices humains étaient pratiqués chez les Arabes païens de Hira; nous voyons Moundhir en offrir à ʿOuzza, la Vénus arabe[4], et immoler rituellement le fils de Hârith le Ghassanide[5]. Naʿman, vers 594, avant sa conversion, fait des sacrifices humains[6], etc.

Si cette coutume a subsisté aussi tard, il est assez naturel d'en conclure qu'elle n'était jamais complètement tombée en désué-

1. حديد; ou peut-être جديد, « neuf ».
2. Je rappelle, pour mémoire, la préparation de la tête humaine destinée à rendre des oracles.
3. *Actes du Congrès des orientalistes de Leide*, IIe partie, 1re section, p. 281 et suiv. Voir, entre autres, p. 360, pour le nom le sacrifice des enfants, et p. 359 pour la préparation de la tête humaine.
4. Noeldeke, *Tabari*, p. 171.
5. Procope, *Bell. Pers.*, II, 28.
6. Evagrius, *Hist. eccl.*, VI, 22.

Digitized by Google

tude. Lorsque Héliogabale, plus d'un siècle après la date de notre inscription, introduisait à Rome ces sacrifices d'enfants qui ont excité l'indignation des historiens romains, il ne faisait qu'y implanter les rites fondamentaux du culte syrien dont il était le prêtre.

En voilà assez pour rendre au moins tolérable la conjecture d'après laquelle notre Neteiros, nouveau Pelops voué au καθάρος λέδης, aurait bien pu avoir été offert par son père, adorateur de Baal, ainsi qu'en fait foi son nom de Beeliabos, comme victime d'un de ces sacrifices monstrueux que les cruelles divinités syriennes n'ont jamais cessé de réclamer tant qu'elles ont eu des autels. On pourrait même se demander si la déesse énigmatique qui apparaît dans notre inscription n'aurait pas personnellement quelque chose à voir dans ces rites sanglants. Il y a peut-être à tenir compte dans une certaine mesure de ce fait que Ino Leucothea apparaît dans le mythe grec comme une déesse friande de sacrifices d'enfants[1]. Le culte de son fils Melicertes-Palæmon, adoré à côté d'elle, à Tenedos, comportait des sacrifices d'enfants; c'était un dieu βρεφοκτόνος[2].

Je n'insiste pas davantage sur cet ensemble de faits, et, sans prétendre trancher au fond une question dont je suis le premier à reconnaître toute la difficulté, je laisse à d'autres le soin de prononcer, me bornant à verser au débat des informations que je ne crois pas inutiles.

M. Fossey, membre de l'École d'Athènes, qui a eu l'occasion d'examiner récemment l'original de cette inscription, vient de la faire connaître à nouveau dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* (novembre-décembre 1895, p. 303) que je reçois au moment de donner le bon à tirer des pages qui précèdent. Les renseignements qu'il a pu recueillir sur place n'éclaircissent pas

1. Elle demande à ce que le jeune Phrixus, son beau fils, soit sacrifié à Zeus.
2. Lykophron, 229.

Digitized by Google

malheureusement le point très important de la provenance réelle[1]. Il se borne à dire que la pierre aurait été trouvée à El-Bourdj, au-dessous de Kal'at-Djendal (non loin de Qatana); il inclinerait à voir dans cette dernière localité la ville de Segeira (qu'il explique par שעיר, שעירה).

Il considère le nom de *Menneas* comme un nom purement hellénique, et il voit dans celui de Βεελιάβος une transcription de בעליהב « Baal a donné ». La transcription de l'élément verbal יהב par ιαβ(ος) est plausible, phonétiquement parlant[2]; et le verbe est, en effet, usité en hébreu et en araméen. De plus, l'équivalence Βεέλιαβος ὁ καὶ Διόδοτος, dans une inscription inédite recueillie par M. Fossey dans la même région, donne une certaine force à cette étymologie. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que dans les dialectes palmyrénien et nabatéen, — auxquels il convient de se reporter dans l'espèce, — c'est la forme והב qui est employée de préférence à la forme יהב[3].

Il admet qu'il s'agit simplement de l'ensevelissement de Neteiros dans un vase sacré servant à un culte public, sans essayer de se rendre compte autrement de ce fait inexplicable et sans précédent, et il oppose une fin de non-recevoir absolue à l'hypothèse d'un sacrifice humain, en se fondant sur des raisons de

1. La fréquence relative du nom de Beeliabos, ou Beliabos, dans des inscriptions de la région de l'Hermon est, cependant, plutôt favorable à la conjecture que notre pierre ne doit pas avoir été trouvée loin de sa place originaire. Elle implique aussi l'existence d'un culte populaire de Baal dans cette région. Ce nom apparaît à Kefr-Koûk (Waddington, *op. c.*, n° 2557 *e*), et dans deux autres inscriptions encore inédites relevées par M. Fossey à Deîr el-'Achâïr et à Rakhlé. Il faut y ajouter l'inscription de Ham, publiée autrefois par moi et dont j'ai parlé plus haut, bien que ce dernier village soit situé un peu plus loin, dans la direction de Baalbek; en tout cas, tout cela nous éloigne sensiblement du Haurân.

2. Le *he*, comme le *khet*, disparaît dans les transcriptions grecques, et, en ce qui concerne ce mot, il avait été déjà éliminé sur le terrain sémitique même, comme en témoignent les formes talmudique יב, et syriaque יהב avec la *linea occultans*.

3. Cf. les noms propres palmyréniens et nabatéens בתוהבי, והבא, והבלת, והבי, והבאלהי; par contre, il est vrai, nous avons une fois à Palmyre le dérivé יהיבא comme nom propre, et le verbe יהב (n°s 16 et 90 de Vogüé). Cf. aussi le nom Ἀβοελία (Waddington, *op. c.*, n° 2577; lecture, d'ailleurs douteuse), et le nom, d'origine incertaine, אדריאב.

Digitized by Google

vraisemblance historique. Je ne puis, sur ce dernier point, que renvoyer M. Fossey et ceux qui seraient de son avis, aux textes formels que j'ai cités et qui prouvent, au contraire, que ces sacrifices se sont perpétués très tard dans les cultes syriens et n'ont pris fin qu'avec eux dans les premiers siècles de l'Islam. Il n'est pas indifférent de remarquer, à ce propos, que dans une inscription de la région, relevée plus complètement par M. Fossey que par ses devanciers, figure la grande déesse d'Hierapolis dont le culte, comme je l'ai rapporté, comportait des sacrifices d'enfants.

§ 28.

Ossuaire d'Afrique, chrétien ou juif?

M. Alex. Papier vient de publier[1], sous le titre de « coffret funéraire chrétien », un curieux monument découvert en Algérie, dans la région de Aïn-Beida. C'est une petite boîte de pierre mesurant $0^m,27 \times 0^m,15$ sur $0^m,11$ de hauteur. Le couvercle, qui a disparu, s'engageait dans une rainure ménagée à la partie supérieure. Les faces sont ornées de grandes rosaces hexagonales, sculptées en creux; l'une d'elles porte, gravée dans un cartouche, l'inscription : *Memoria Feliciani p(ositi) a(nte diem) tertium k(alendas) Julias,* plus quatre caractères d'interprétation douteuse : **VLSE** (ou, peut-être, **VESE**).

Rien, à mon avis, n'indique que Felicianus fût un chrétien. Ce pouvait être aussi bien un juif. En effet, ce coffret de pierre présente toutes les caractéristiques des ossuaires juifs de Palestine dont j'ai fait connaître autrefois divers spécimens : la forme générale, les proportions, la décoration en rosaces; le motif même qu'on remarque entre les deux rosaces est peut-être une

1. *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques,* 1895, p. 76 (auquel sont empruntés les deux clichés ci-contre).

Digitized by Google

reproduction plus ou moins déformée du chandelier à sept branches, dont j'ai, plusieurs fois, constaté l'existence à cette même

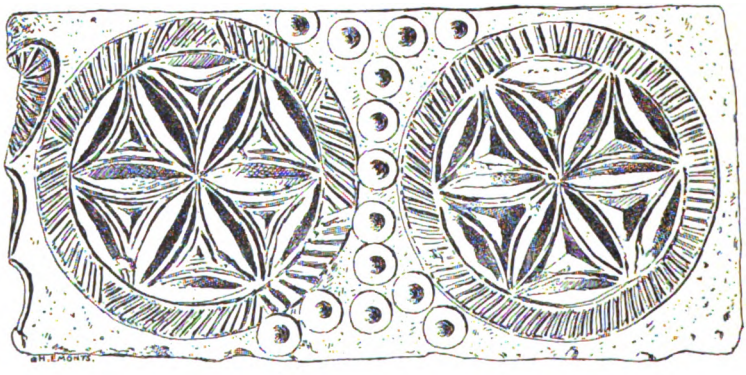

place sur les ossuaires de Palestine. Enfin le système de fermeture, couvercle glissant dans une rainure comme celui d'une boîte à dominos, se retrouve dans ces mêmes ossuaires. D'après les précédents, il est probable que ce couvercle devait avoir à sa partie supérieure une petite encoche destinée à faciliter la manœuvre.

Digitized by Google

§ 29.

Le dieu du Safa.

J'ai essayé, il y a quelque temps[1], en rectifiant la lecture d'une inscription grecque mal comprise, de démontrer l'existence d'un *Zeus Saphathenos*, et proposé d'y reconnaître une divinité topique adorée dans la région du *Safa*, le grand massif volcanique situé dans le nord-est de Bosra. Je m'appuyais sur la forme présumée du nom arabe de cette région, صفاة « rocher » (= צפת, צפא), nom qui n'est pas mentionné par les anciens géographes arabes et ne nous était connu jusqu'ici que par des transcriptions douteuses de voyageurs modernes[2].

M. Noeldeke me signale un passage du *Kâmil* de Moubarrad (468, 13) qui confirme pleinement cette dernière partie de ma conjecture; on y lit, en effet, un vers de Djarîr où il est dit :

عند الصفاة الى[3] (*sic*) شرقي حورانا

« Auprès du *Safât* qui est à l'est du Haurân. »

§ 30.

Les monnaies phéniciennes de Laodicée de Chanaan.

Il existe un certain nombre de monnaies de bronze bien connues, qui ont été frappées à l'époque des Séleucides dans une ville de Syrie du nom de Laodicée. Ces monnaies portent une

1. *Études d'archéologie orientale*, vol. II, § 3, p. 31.

2. Cependant M. Stübel donne positivement الصفاه, *Es-Safâh* (*ZDPV*, XII, p. 277.)

3. A corriger en التى, d'après une variante.

Digitized by Google

légende en caractères phéniciens que, jusqu'à ce jour, tout le monde s'est accordé à lire et à traduire ainsi :

ללאדכא אם בכנען

« De Laodicée, *métropole* en Chanaan. »

Cette lecture m'a toujours inspiré des doutes, non pas pour les deux noms géographiques — qui sont hors de cause — mais pour le petit mot qui les relie : אם « mère », au sens de « métropole »; et ce, en dépit de l'exemple invoqué à l'appui par Gesenius, le passage de *Samuel* II, xx, 19 : עיר ואם בישראל, « ville et mère en Israël ». Sur les monnaies de Tyr et de Sidon, où le mot est incontestablement employé, il est toujours construit avec un autre nom de ville au génitif : « de Tyr, mère des Sidoniens »; des Sidoniens, (ou de Sidon) mère de..... Tyr. » Ici, rien de semblable.

Je me suis demandé, en conséquence, s'il n'y aurait pas lieu de modifier la lecture reçue, en considérant la seconde lettre du mot אם comme un *chin* et non pas comme un *mem*. L'on sait que ces deux lettres ne diffèrent guère dans certaines variétés de l'alphabet phénicien que par la longueur de la queue. J'ai examiné, en me plaçant à ce point de vue, les quelques exemplaires de cette monnaie qui existent, dans notre Cabinet des Médailles. Ils sont malheureusement d'une mauvaise conservation; j'ai constaté toutefois, sur le plus lisible d'entre eux, appartenant à la collection de Luynes[1], que la lettre controversée est à queue très courte et peut aussi bien, sinon mieux, être un *chin* qu'un *mem*. Je serais donc tenté de modifier comme suit la lecture reçue :

ללאדכא אש בכנען

« De Laodicée *qui* (*est*) en Chanaan. »

Il s'agirait simplement, on le voit, d'un véritable surnom topique donné à cette Laodicée *de Phénicie*, pour la distinguer

1. N° 662 du *Catalogue*. Il est à noter, de plus, que les deux *noun* du mot כנע affectent l'aspect de véritables *lameds*.

Digitized by Google

des nombreuses Laodicées homonymes, et non pas d'un qualificatif spécifiant sa condition de métropole. Ainsi comprise, la légende monétaire rappellerait d'une façon frappante l'expression d'Appien : Λαοδικεία ἡ ἐν τῇ Φοινίκῃ[1] : et elle correspondrait, d'autre part, littéralement aux sigles grecques qui l'accompagnent presque constamment : ΛΑ(οδικείας) ΦΟΙ(νίκης).

La correction que propose laisse, d'ailleurs, intacte la question, encore très débattue, de l'identité géographique réelle de cette Laodicée de Phénicie[2]; si ce n'est, pourtant, qu'elle interdit définitivement tout système qui aurait pour résultat de placer ladite Laodicée autre part que dans le pays de Chanaan, c'est-à-dire dans la Phénicie propre[3].

§ 31.

Le nom palmyrénien de Taibol.

On rencontre plusieurs fois à Palmyre un nom propre d'homme d'un aspect singulier : תיבול. On le transcrit généralement *Tîbôl*, sans qu'on ait, d'ailleurs, réussi, du moins à ma connaissance, à en trouver une étymologie satisfaisante. M. Wright[4] l'a rapproché avec hésitation du nom grec Θεόβουλος[5].

Je me demande si, par hasard, ce ne serait pas, au contraire, une forme contractée d'un nom purement sémitique, תיב+בול,

1. Appien, *Syr.*, 57.
2. Le Dr Rouvier, dans un mémoire communiqué récemment à l'Académie des Inscriptions (*Comptes rendus*, p. 49), a essayé, en reprenant et développant une idée émise autrefois par Eckhel, de démontrer que cette Laodicée n'était autre que Berytus, la Beyrouth de nos jours, laquelle aurait, pendant une certaine période de la domination séleucide, substitué ce nom hellénique à son ancien nom phénicien.
3. Pour ce sens étroit du nom de Chanaan, représentant à une certaine époque ce que nous appelons la Phénicie, voir les textes réunis par Reland, *Palaestina*, p. 7.
4. *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, novembre 1885, p. 30.
5. On s'attendrait, dans ce cas, au maintien de la terminaison grecque qui est de règle à Palmyre. Cf. le nom nabatéen תדסיס = Θεοδόσιος, et autres.

Digitized by Google

avec insertion du *mem* final dans la labiale initiale *beth*. La prononciation réelle aurait été, dans ce cas, *Taibbol, Taibol*, pour *Taimbol*, et le sens « serviteur du dieu Bol ». Nous avons, précisément dans l'onomastique de Palmyre, plusieurs exemples, trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler, qui nous prouvent l'existence de contractions similaires lorsque deux éléments entrent en contact pour former un nom propre.

C. Clermont-Ganneau.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

VOYAGE EN SYRIE

Octobre-novembre 1896

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

(Planches VI-VII, VII *bis* et VIII)

Notre but était de parcourir le Djebel ʿAkkar et la partie sud du Djebel Ansariyé, c'est-à-dire la région comprise entre Tripoli, Banias, Ḥama et Ḥomṣ. Nous réservant de reprendre d'ensemble l'étude de la Syrie du nord, nous donnons notre itinéraire accompagné de quelques notes et relevés archéologiques[1].

ʿArqa (Cæsarea Libani). — Partant de Tripoli, on suit la grand'route de Ḥomṣ pour prendre, après le Khan ʿAbdé, le chemin de Ḥalbé. Il faut 4h10 de Tripoli-ville à Miniyara, village le plus voisin des ruines désertes d'ʿArqa. La ville ancienne s'étendait autour du tell, particulièrement au nord. Sur le sol gisent de nombreuses colonnes, quelques-unes en granit rose. Le tell — on n'y voit plus que des citernes ruinées — représente la forteresse qui arrêta longtemps les Croisés.

Remontant la vallée du Nahr ʿArqa par Kerm Aṣfour, Mezraʿ, on arrive, 30 minutes après avoir quitté Miniyara, à El-Qantarah. Ce village tire son nom — signifiant le pont — des restes d'un aqueduc qui traverse un petit affluent du Nahr ʿArqa. Cet

1. En dehors de nos consuls dont l'aide bienveillante ne m'a jamais fait défaut, je veux remercier tout particulièrement le R. P. Barnier, de la Mission de Ḥomṣ, où il réside depuis plus de neuf ans et pour qui l'ʿAkkar, le Ḥoṣon et le Safîta n'ont pas de secrets. Il a poussé l'amabilité jusqu'à m'accompagner dans ces régions. Je le prie d'agréer toute ma gratitude. Mon ami, M. Lucien Geofroy, fils de notre consul à Lataquié, a bien voulu partager les fatigues de tout le voyage. Il m'a rendu d'inestimables services dont je lui suis profondément reconnaissant.

Digitized by Google

aqueduc alimentait ʿArqa, seule ville importante de la région. Idrîsî[1] en fait mention. On en retrouve la trace après Ed-Dibel : le caniveau sert de chemin. Laissant Dahr Ressin à gauche, on atteint Beit Mellad. D'El-Qantarah à Beit Mellad, 2h10; de Beit Mellad à ʿAkkar, 5 heures. On passe par El-Ayoun et laissant à gauche Beino qu'on a identifié avec le casal Banna, on arrive à El-Burdj, résidence du qaïmaqam avant qu'il ne s'installât à Ḥalbé[2]. ʿAyé est voisin d'un gisement de minerai de fer.

ʿAkkar. — Près du village actuel d'ʿAkkar sont les ruines d'un château appelé Jibel ʿAkkar ou Jibeltar par les Croisés, Ḥiṣn ʿAkkar par les Arabes[3]. Ce fief important du comté de Tripoli fut donné en 1170[4] par le roi Amaury à l'Hôpital. Nous n'avons pu trouver aucune marque de tailleur de pierres. Les murs qui subsistent paraissent dater de l'époque de Beïbars : la frise de lions dans le haut de la tour sud (fig. 1) est caractéristique. Sur le rocher formant le soubassement de cette tour on voit un conduit qui, d'abord vertical, traverse horizontalement la coupure faite de main d'homme pour isoler le château de la montagne, et se perd dans les rochers. Ce conduit fournissait d'eau la forteresse par un procédé de siphon assez ingénieux pour que Dimachqi l'ait noté[5]. Nous n'avons pu pénétrer dans la tour sud.

Au nord du château, une partie du premier étage de défense

1. Idrîsî, *Géographie*, p. 13.

2. Ḥalbé, le حلبا des historiens arabes, est l'Albe des Croisés. Les *Annales de Terre Sainte*, p. 28 (extr. des *Archives de l'Orient lat.*, II) citent Arches (ʿArqa), Albe et le Gouliat (Qleïʿat).

3. Il faut, croyons-nous, corriger le passage de Yâqoût, éd. Wüstenfeld, III, p. 529 : « Ṭarṭous (Tortose), ville de Syrie sur la mer, dans le voisinage d'Al-Marqab et d'ʿAkka (Saint-Jean d'Acre)... » et lire عكّار au lieu de عكّا, ʿAkkar au lieu de ʿAkka. C'est à cette lettre en plus que faisait allusion le poète Mohi ed-din cité par Abulféda (*Hist. or. des Croisades*, p. 153) quand il disait à Beïbars dont les troupes avaient enlevé ʿAkkar : « Roi de la terre! je te prédis l'accomplissement de tes souhaits! ʿAkkar représente bien ʿAkka et quelque chose de plus! ». La même erreur a été relevée par Quatremère dans Maqrizi, *Hist. des sultans mamlouks*, II, 1, p. 201.

4. M. Delaville Le Roulx fait des réserves sur cette date, *Revue historique*, 1880, p. 184.

5. Dimachqi, ap. Guy le Strange, *Palestine under the Moslems*, p. 390.

Digitized by Google

est conservée : c'est une petite galerie voûtée en arêtes et munie de meurtrières à plongée assez forte. Les pierres sont de belles dimensions, la taille est soignée et, quoique nous n'ayons pu découvrir de signes lapidaires, nous inclinons à l'attribuer aux Francs.

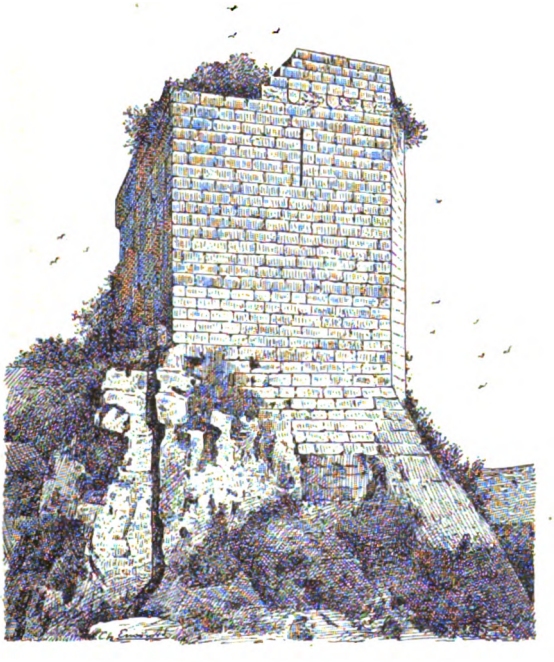

Fig. 1. — Château d''Akkar. Tour sud.

Les Arabes au temps de Beïbars auraient simplement restauré les murs élevés par les Chevaliers de l'Hôpital[1].

De l'autre côté du vallon, sur l'emplacement du village actuel d''Akkar, s'élevait la ville de ce nom. Toutes les ruines qui subsistent sont d'époque arabe. En particulier, une petite mosquée

1. Si l'on adopte cette conclusion, le château d''Akkar où ne se rencontre aucun élément courbe vient à l'appui de ce que nous avons dit (*Revue archéol.*, 1896, I, p. 308-311) contre l'hypothèse des deux écoles d'architecture franque en Syrie, dont l'une, celle de l'Hôpital, serait caractérisée en particulier par l'emploi de la tour ronde. Nous pourrions répéter cette remarque pour Felicium.

Digitized by Google

avec trois inscriptions arabes[1], une autre mosquée, appelée El-Dekkié, d'aspect plus imposant, décorée des lions de Beïbars avec une façade blanc et noir. Au-dessus de la porte, une inscription arabe que nous n'avons pu relever. D''Akkar on descend en 2h10 au gros bourg de Koubaiyat.

Maqam er-Rab (le sanctuaire du Seigneur). — Sur la droite de la route de Koubaiyat à Mendjes, à 1h10 du premier de ces villages, un amoncellement de pierres taillées marque l'emplacement d'un ancien temple grec. On distingue en plan un rectangle précédé de six colonnes dont deux sont en dehors de l'alignement des longs côtés. On ne voit pas trace d'une colonnade entourant le temple. Les colonnes dénotent une singulière décadence et ne présentent aucune moulure à la base. Cette construction doit dater des premiers siècles de l'ère chrétienne : le type gréco-chrétien devait bientôt envahir la Syrie entière. La partie la mieux conservée du monument est une chambre voûtée en plein cintre occupant toute la largeur du temple sur la face postérieure. Elle est à un niveau inférieur à celui du temple et faisait peut-être office d'*adytum*. Les blocs bien taillés portent des marques de tailleurs de pierres; nous avons relevé les deux groupes :

ΓΛ ƧΛ

Qal'at el-Felis (Felicium). — Du Maqam er-Rab au village maronite de Mendjes il faut 40 minutes, puis 25 minutes jusqu'à Sa'idé. Le Père Barnier installe en ce point une école normale devant fournir de professeurs de français les écoles de la région, toutes dues à son infatigable dévouement. Tout près de Sa'idé, il nous mena visiter, sur la crête qui domine le confluent du Nahr el-Kebir et d'un petit ouady, les ruines d'une forteresse. Les murs en basalte ont été complètement bouleversés par les Turcomans qui s'y étaient installés il y a environ cinquante ans.

1. Toutes les inscriptions arabes que nous avons relevées ont été remises à M. Max van Berchem qui a si courageusement et si utilement entrepris un *Corpus* des inscriptions arabes d'Égypte et de Syrie.

Digitized by Google

Plus récemment, ces ruines ont servi aux constructions de Sa'idé. Aussi est-il très difficile de s'y reconnaître. Beaucoup de blocs sont taillés à bossage, quelques-uns portent une croix. Le plan d'une petite église est très net. Cela suffit pour attribuer ces restes aux Francs et, dans le nom actuel de Qal'at el-Felis on ne peut hésiter à reconnaître le *Felicium* des Croisés qu'on savait situé dans le voisinage d''Arqa. Gilbert de Puy-Laurent vendit Felicium et Lacum à Raymond, comte de Tripoli, pour la somme de 1000 besans. Le château de Felicium n'était probablement pas construit à cette époque : ce fut l'œuvre des Hospitaliers à qui Felicium et Lacum passèrent en 1142 avec le Krak des Chevaliers[1]. Déjà, en 1128, les Hospitaliers avaient acquis une propriété à Felicium[2]. On comprend qu'ils aient élevé là un château-fort dès qu'ils y devinrent les maîtres. La position est importante : elle commande une route allant à Tripoli.

Le Nahr el-Kebir marque la limite de l''Akkar et du Ḥoṣon. Debébiyé est le seul village au sud du fleuve appartenant au Ḥoṣon.

Ḥalet. — Partant de Sa'idé, 25 minutes, on traverse le Nahr el-Kebir; 20 minutes, 'Azer, village maronite; 20 minutes, Ḥalet. Dans ce dernier village les ruines abondent.

Nous y avons relevé deux inscriptions en grandes lettres sur basalte.

ЄTOC	Ἔτο(υ)ς
ΘΛΦ	θλφ'
M A	
ΘΓΙ	Μαθγινελ.
NЄΛ	

L'année 539 des Séleucides commence le 1er octobre 228 de notre ère. Le nom du défunt ou de la défunte a une franche allure sémitique. Il semble qu'il faille isoler l'élément Μαθ = מת, servante, mais le second terme ne se rattache pas à une racine sémitique connue.

1. Delaville-Le Roulx, *Cartulaire général des Hospit.*, I, p. 117.
2. *Ibid.*, p. 77. Dans cette dernière charte on a Felicium, tandis que la précédente porte Felitium et Felitum.

Digitized by Google

L'autre :

ΕΤΟ
ΥCΗΞΤ
ΜΗΝΟ
CΛΩΟ
ΥΑΒΔ
ΟΥCΙΡΙ
CΒΕΕΛ
ΒΑΡΑΧ
ΟΥ

Ἔτους ηξτ', μηνὸς Λώου. Ἀϐδούσιρις Βεελϐαράχου.

Inscription du mois d'août 55 après J.-C. Ἀϐδούσιρις « serviteur d'Osiris » est un nom fréquent dans l'épigraphie phénicienne[1]. Osiris, à Byblos, était identifié à Adonis[2]. C'est cependant la première fois qu'on en rencontre une transcription grecque certaine. Elle fixe la prononciation *Ousiris* que M. Clermont-Ganneau avait indiquée[3]. Le nom du père « Celui que Ba'al bénit » est d'un sémitique très pur. Βεελ comme transcription de Ba'al est très correct dans la région phénicienne[4].

De Ḥalet à Marmarita : 4 heures. On coupe la route de Ḥomṣ sur la gauche de Tell el-Qal'a[5] — siège du qaïmaqam jadis à Qal'at el-Ḥoṣn. Après avoir dépassé le misérable village de Ḥadjar el-Abiad et laissé à droite Kefer Rich et Chelouḥ, on traverse la rivière qui sort de la fontaine Sabbatique.

Fons Sabbaticus (El-Fouar). — De Marmarita on visite commodément le célèbre château des Croisés, Qal'at el-Ḥoṣn (le Krak des Chevaliers)[6] et le couvent de Mar Djirdjis (Saint-Georges), voi-

1. En particulier dans les bilingues de Malte (*C.I.S.*, 122 et 122 *bis*) où l'équivalent grec est Διονύσιος. Osiris était ὁ Αἰγύπτιος Διόνυσος, cf. Nonnus, 4, 269.
2. Renan, *Mission*, p. 176.
3. Clermont-Ganneau, *Journ. asiatique*, 1878, II, p. 237.
4. Philon de Byblos : Βεελσάμης; de Vogüé, *Journ. asiatique*, 1896, II, p. 328 et 330 : Βεελίαϐος dans une inscription du Liban. Un peu au nord de Ṣafîta, à Hebbé, Renan, *Mission*, p. 104, a trouvé le nom divin Βήλου. A Palmyre Ba'al = Bôl. On a Βωλϐαράχου dans une inscription palmyrénienne de l'an 79 de notre ère, Waddington, *Recueil*, 2613.
5. Post, *P. E. F.*, *Quarterly statement*, 1893, p. 40, transcrit : Tel Kelakh.
6. Décrit par M. Rey, *Monum. de l'archit. milit. des Croisés*, p. 39-67. M. van Berchem doit bientôt en donner une étude complémentaire.

Digitized by Google

sin de la source Sabbatique. Ce couvent est encore chaque année le centre d'une grande foire où les gens du pays se réunissent pour prier, s'amuser et régler leurs affaires.

Au xie siècle, Nassiri Khosrau[1] nous en donne une description précise : « Nous vîmes dans la montagne une source qui, nous assura-t-on, coule tous les ans pendant trois jours à partir du 15 cha'aban ; puis, elle ne laisse plus échapper une seule goutte d'eau jusqu'à l'année suivante. Elle est visitée par un grand nombre de pèlerins qui cherchent à se rendre agréable à Dieu par leurs actes de dévotion. On a construit de grands bâtiments en cet endroit et on y a creusé des bassins[2]. »

Ce sanctuaire bénéficiait de sa position sur une des routes les plus suivies de Syrie, celle qui joignait directement Tripoli, Orthosie et 'Arqa à Ḥama et Apamée. Josèphe[3], qui nous a transmis l'appellation de source Sabbatique, nous dit que Titus s'y arrêta en allant d''Arqa à Raphanée. Josèphe explique le terme ὁ Σαββατικός par le fait que l'eau ne coulait que tous les sept jours. Ce nom sémitique semble donc bien un terme local, d'autant plus qu'il s'est conservé dans le Nahr es-Sabtè[4] que forme la source Sabbatique. Blanche en a rapproché le nom de Shebtoun, Schabtouna, ville citée dans les textes égyptiens relatifs à la bataille de Qadech. Shabtouna serait l'ancien nom de Qal'at el-Ḥoṣn[5]. Mariette admettait cette identification. M. Maspero objecte que Schabtouna devait se trouver au sud de Qadech[6]. Cette objection ne serait valable qu'au cas où l'armée égyptienne aurait gagné la vallée de l'Oronte par le Litany et la Beqa'. Mais rien dans les

1. Nassiri Khosrau, *Sefer Namèh*, trad. Schefer, p. 38.
2. On peut se demander si ces bassins ne servaient pas à faire jouer les grandes eaux au jour fixé.
3. Josèphe, *De bello jud.*, VII, 5.
4. Nom rapporté par Thomson ; cf. Ritter, *Erdkunde*, XVII, p. 846.
5. Blanche, *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1874-75, p. 128. Blanche faisait de Meriamon et de Schabtouna une même ville. Le poème de *Pentaour* les distingue nettement. Nous verrons plus loin une position possible pour Meriamon.
6. Maspero, *Histoire des peuples de l'Or. class.*, t. II, p. 390, n. 3. Dans un autre passage, *ibid.*, p. 9, n. 2, M. Maspero propose, avec réserves, d'appliquer ces noms de Shabtoun et Sabbaticus au Nahr el-Kebir (Éleuthérus).

Digitized by Google

textes égyptiens n'indique formellement que Ramsès II ait suivi cette voie assez incommode pour une armée de quinze à vingt mille hommes[1] et difficile aux chars. La meilleure voie d'invasion — la route par Damas étant un peu aventureuse à cause des nomades — suit le long de la côte par Beyrouth. A Tripoli elle incline à l'est dans la vallée du Nahr el-Kebir (Éleuthérus). Il suffit de rappeler les stèles gravées sur le rocher à l'embouchure du Nahr el-Kelb (fleuve du Chien), dont les plus anciennes relatent le passage de Ramsès. Cette route est la seule qui s'accorde avec les récits de la bataille de Qadech[2]. En effet, la donnée topographique capitale et la plus indiscutable fournie par ces récits est la place qu'occupait le roi en avant de ses troupes au moment de l'attaque. Les textes d'Ipsamboul la fixent au nord-ouest de Qadech, le poème de *Pentaour* au nord. Il est inadmissible que Ramsès II se soit aventuré au nord de Qadech tandis que ses troupes restaient en arrière, au sud de la ville. A défaut de l'armée des Kheta qui le guettait, une simple troupe sortant de Qadech lui coupait la retraite. Or, même quand l'attaque des Kheta et de leurs alliés se produit, nous voyons Ramsès conserver ses liaisons avec le gros de l'armée.

Tout ceci s'explique fort bien si l'on suppose que l'armée venait de la côte : Ramsès à l'avant-garde est au nord de Qadech, alors que le gros de ses troupes est au sud de Schabtouna (Qal'at el-Ḥoṣn). Quant à l'armée ennemie, elle se cachait au sud de Qadech[3].

1. Pour l'évaluation de l'armée égyptienne, cf. Maspero, *op. cit.*, p. 212, n. 5.

2. E. de Rougé, *Le Poème de Pentaour*, dans *Recueil de Travaux*, t. I, p. 1 et s., et J. de Rougé, *Le Poème de Pentaour*, *Revue égyptologique*, t. III, p. 149 et s., t. IV, p. 89 et s., et tomes suivants; P. Guieysse, *Textes historiques d'Ipsamboul* dans *Recueil de Travaux*, t. VIII, p. 1 et s. — Maspero, *op. cit.*, p. 390 et s., avec la bibliographie complète.

3. Ce sont les positions marquées par les textes. Dans l'hypothèse qui fait venir l'armée égyptienne du sud, il faut nécessairement supposer que l'armée hittite est massée au nord-est de Qadech; cf. Maspero, *op. cit.*, p. 391. Or, les textes sont formels : les Kheta « franchirent le fossé au sud de Qadech et pénétrèrent au milieu des soldats de S. M. », cf. P. Guieysse, *op. cit.*, p. 132; « ils sortirent du côté sud de Qadech », cf. J. de Rougé, *Revue égypt.*, t. IV, p. 124-125. La carte de Blanckenhorn est celle qui indique le mieux le relief de la

Digitized by Google

Abnumrah[1]. — 40 minutes au nord de Marmarita.

Débris d'inscription grecque, brisé de tous côtés. Dans un mur.

A la deuxième ligne, il faut évidemment lire un α au lieu du λ.

Autre inscription grecque dans un mur. La pierre est cassée en bas. Γ'ὅρας ou Γέρας est le nom du défunt. L'année ελτ' des Séleucides commence le 1er octobre 24 de notre ère.

ΕΛΤ
ΓΟΡΑϹ
ΟΤΙΑΙΟ

Sur deux forts battants de porte en basalte, qui rappellent les constructions du Haurân, on voit des dessins d'époque chrétienne. Nous en reproduisons un (fig. 2). L'autre est formé d'une croix à double barre transversale.

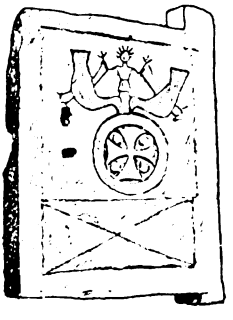

Fig. 2.
Dessin chrétien sur une porte en basalte.

1h15, Bé'it ou Bé'id avec quelques restes d'époque gréco-chrétienne; 20 minutes, le village de Harba possède une importante nécropole formée de tombes creusées dans le roc. Elles ont toutes la disposition ci-contre (fig. 3). Un caveau de onze tombeaux en contient quatre dans chaque niche latérale et trois dans celle du fond. — 1h5, 'Aïn el-Mallou'a au pied du village de ce nom; 20 minutes, Beit-Sa'idé. Dans les environs, à Ḥafé et Baqto, se voient encore des tombes dans le roc, du même type que plus

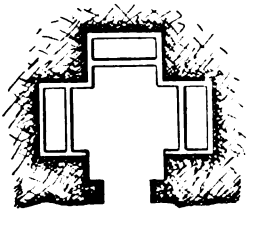

Fig. 3. — Tombeau dans le rocher.

région : le lac de Ḥomṣ est dans une immense plaine où les moindres dénivellations prennent une énorme valeur stratégique.

1. Abdnumrah d'après Rey. Les noms de lieux où entre le mot tigre (*nemr*) indiquent, en Syrie, la présence plus ou moins ancienne non de tigres mais d'onces. Il existe encore de ces animaux dans le Liban et les monts Ansariyès.

Digitized by Google

haut. Le Djebel Sa'idé au-dessus de Beit-Sa'idé est un pic isolé que couronnent les ruines d'une forteresse probablement de l'époque des Croisades. — 25 minutes, Keferoun. De ce point passant au gros bourg du Mechta, laissant à gauche El-'Ayoun, où l'on a voulu retrouver le casal « les Fontaines »[1], on arrive en moins de cinq heures à Mariamin.

Mariamin. — Les restes antiques abondent dans ce village ansariyé.

Inscription latine sur calcaire; brisée de tous côtés. Estampage. Épitaphe d'un soldat né à Antioche et parvenu au grade de *maximus speculator.*

Fig. 4.
Stèle funéraire.
Mariamin.

Stèle, basalte. Estampage. En haut une couronne, puis dans un petit encadrement :

ΔΟ
MN Δόμνους.
ΟΥϹ

Transcription du latin *Dominus*. On rencontre en général Δόμνος. Au dessous de l'encadrement on lit : ΛΟϹ, puis du fruste.

Une stèle en basalte représentant un soldat vêtu à la romaine doit être de même époque (fig. 4).

D'époque gréco-romaine aussi, cette stèle en basalte portant deux lignes d'inscription grecque (fig. 5). Le défunt est représenté en buste et semble tenir de la main droite la garde d'une épée. Au-dessus, une rosace au centre d'une guirlande, déformation décorative de l'emblème bien connu du disque et du croissant.

1. Rey, *Col. franques de Syrie*, s. v.

Digitized by Google

L'inscription est fruste; nous l'avons estampée, copiée et photographiée :

Estampage. ΔΟΜΝΟΣΟΔΕΜΞΠΡΟΜΟΙ · · ϽΙΙΙΙΙΡΗΝΙΚΙ ΙΙΨ ΛΕ
Copie. ΔΟΜΝΞΗ · LEIIIIΠI OMOI II · ϽΠΕΙΕΙΙΙΙΙΚΙΙΙΧ · L I
Photogr. ΔΟΜΛ · O · EM · ΠΡΟΜCII · · ϽΠΕΙ · I[redacted]
Estampage. O · IIHEΙΡΑΕ IMIIHNШ NΠA I Λ Ж · · · · · · H
Copie [redacted]ΙΕΗΗΕΙΜΚΗ · ШNIIA · · III · · N · IH
Photogr. Σ · ΕΙΕΗΑΕΙω · H · Ш N H · · · · · · · M · MH ·

Le nom du défunt est probablement Δόμνος.

Il faut grouper avec les sculptures précédentes la tête

Fig. 5. — Stèle funéraire. Mariamin.

Fig. 6. — Basalte. Mariamin.

radiée, bas-relief en basalte que nous reproduisons (fig. 6).

L'inscription suivante est d'époque chrétienne. Elle est gravée en deux parties que sépare une croix, sur un linteau. Estampage.

ΕΛΟΞΑΝΜΥ		ΤΟΕΥΚΤΗΡΤΗC
ΟΥΘΥΗΝΟΝ	Croix	ΘΕΟΤΟΚΥΜΑ
ΙΙΤΥΟCΙΩ		ΡΙΑCΩΚΟΔΟΜ
ΗCΚΚΛ[redacted]		ΕΤΥCΔΩΜ

Il ne manque rien aux trois premières lignes de la partie de gauche. Peut-être faut-il lire Ἔδοξαν et restituer à la troisième

Digitized by Google

ligne : τοῦ ὁσιω(τάτου), à la dernière : ἡ ἐκκ[λησία]. Le sens nous échappe. A droite :

Τὸ εὐκτήρ(ιον) τῆς Θεοτόκου Μαρίας ᾠκοδόμ(ησα?). Ἔτους δωμ'.

Si l'on adopte l'ère des Séleucides, l'année 844 commence le 1er octobre 533 de notre ère. Comme nous le verrons, à cette époque Mariamin était le siège d'un évêché.

Ces quelques monuments suffisent à prouver que nous sommes sur un site antique de quelque importance. Mariamin est mentionné au XIIIe siècle par le géographe arabe Yâqoût, exactement sous sa forme actuelle, comme un village des environs de Ḥomṣ[1]. C'est, chez les auteurs anciens, Mariamme, qu'on avait identifié de façon toute conjecturale avec Ṣafîta (Chastel-Blanc), puis avec Qal'at el-Ḥoṣn (le Krak des Chevaliers). Avant l'invasion arabe, aux Ve et VIe siècles, Mariamme était un évêché dépendant d'Apamée[2]. Déjà, en 269, le chrétien Gélase lapidé à Héliopolis (Ba'albek) est enterré à Mariamme, sa patrie, où on lui élève une chapelle[3].

Ptolémée[4] place cette ville presque à la hauteur d'Antaradus et à l'est. Pline parle d'un peuple de cette région, les *Mariammitani*[5]. La plus ancienne mention est celle d'Arrien[6] : Gérostrate, roi d'Arad, avait mis sa flotte, de concert avec les autres rois de Phénicie et de Chypre, au service de Darius. Mais aussitôt la bataille d'Issos, dès qu'on sut qu'Alexandre se proposait d'entrer en Syrie, Straton, fils de Gérostrate, s'empressa, en l'absence de son père, d'aller offrir le royaume aradien au vainqueur. A cette occasion Arrien le délimite : il comprenait tout le pays entre la côte, Sigon et Mariamme. Sigon est l'actuel Ṣahioun[7].

1. Yâqoût, éd. Wüstenfeld, IV, p. 516 : مريمين. Guy le Strange, *Palestine under the Moslems*, lit à tort *Marimin*.
2. Le Quien, *Oriens Christ.*, II, 919. Cf. *Notitia Antiochiæ et Ier. patriarch.*, éd. Tobler et Molinier, p. 331, les variantes : Mariani, Mariam, Mariania qui marquent le passage de Mariamme à Mariamin.
3. *Chronicon Paschale*, éd. Dindorf, I, p. 513.
4. Ptolémée, V, 15, 16.
5. Pline, *H. N.*, V, 23, 12.
6. Arrien, *Anab.*, II, 13, 8.
7. Nous reviendrons ailleurs sur cette importante identification. Pour l'ad-

Digitized by Google

L'importance de Mariamme dans l'antiquité tenait à deux causes : elle était un centre agricole de premier ordre et elle se trouvait sur la route qui, d'Antaradus, débouchait dans la vallée de l'Oronte en face d'Émèse et d'Aréthuse.

De Mariamin on domine la large vallée de l'Oronte depuis le lac de Ḥomṣ jusqu'à Ḥama. L'excellence de ce poste d'observation dut de bonne heure le faire choisir comme place de garnison. Les stèles de soldats relevées plus haut l'attestent pour l'époque gréco-romaine. Nous avons vu qu'au temps du royaume aradien Mariamme était ville frontière. Peut-être son importance remonte-t-elle aux grandes invasions égyptiennes[1].

De nos jours, Mariamin déchue n'a plus de raison d'être qu'au point de vue agricole : les collines peu élevées qui l'entourent produisent d'excellents raisins, des figues renommées que l'on sèche et dont il se fait un grand commerce. Si bien que toute cette région, celle des *Mariammitani* de Pline, est appelée Djebel el-Ḥelou, la *montagne de la douceur*.

Bârîn (Mons Ferrandus) et *Rafniyé* (Raphanée). — De Mariamin, par Ta'ouné, on arrive en moins de deux heures à Bârîn[2]. Le village actuel est sur la colline que couronnent les ruines d'une forteresse dont il reste les traces de l'enceinte et le soubassement d'une grande tour carrée. C'est le Mons Ferrandus des Croisés. En dehors de quelques inscriptions arabes, nous avons relevé sur un bloc de calcaire, brisé à gauche, l'inscription suivante :

BIRONIEIROC
C · SIIAFSIVIXIIA
VILPBIRONIVS
SIMVSCONIVCIS\
FNSSIMFECIT

mettre, il suffira de remarquer qu'à l'arrivée des Arabes, les Grecs ne prononçaient plus le *gamma*. Les Arabes ont donc compris Sion = Ṣahioun.

1. Sous Thoutmès Ier, cf. Brugsch, *Geschichte Aegyptens*, p. 269. Dans les annales de Thoutmès III, cf. *idem*, p. 332. Serait-ce la ville que cite le poème de *Pentaour*? Cf. J. de Rougé, *Revue égyptologique*, t. III, p. 157. Ce n'est pas impossible si l'on admet que l'armée égyptienne vînt par la côte phénicienne.

2. Yâqoût écrit بارين mais prévient qu'on prononçait aussi بعرين. Cf. Guy le Strange, *op. cit.*

Digitized by Google

Bironii Roc..... vixit an[nis]?? VI. L(ucius) P(ublius) Bironius ..... fecit.

A un quart d'heure de Bârîn sont les ruines de Raphanée. Cette ville tirait une grande importance stratégique de sa position au débouché de la route, allant de Tripoli à Alep par Orthosie, 'Arqa, la source Sabbatique, Raphanée et Apamée. Ce chemin, suivi par Titus[1], est noté par la Table de Peutinger. Au XIe siècle, Nassiri Khosrau[2] nous dit qu'il y a deux routes partant de Ḥama; l'une conduit à la côte de Syrie par la fontaine Sabbatique et 'Arqa, l'autre se dirige vers le sud et gagne Damas. La Table de Peutinger nous indique encore une route allant de Raphanée à Antaradus. Aussi, à l'époque romaine, Raphanée était-elle le siège d'une légion. La douzième légion l'occupa un temps avant de se rendre à Mélitène[3]. Mais c'est la sixième légion qui parait s'y être complètement installée. Nous en trouvons la preuve dans l'inscription suivante gravée en beaux caractères sur une stèle (1m,58 × 0m,80 × 0m,72) :

ORIPL · A\Z
CORNELI
VXOR CVII
SEVERI TRI
MIL LEG VI FE
H S E

..... *Corneli(ae) uxor(is) cu[ra] Severi tri(buni) mil(itum) le(gionis) VI Fe(rratae). H(ic) s(ita) e(st).*

Le surnom *Ferrata* porté par la sixième légion explique l'appellation de *Mons Ferrandus*. Bârîn était donc le camp retranché de la légion.

La nécropole de Raphanée, où l'on voit l'inscription précédente, s'étend au nord de la ville. On nous a montré comme pro-

1. Josèphe, *De bello jud.*, VII, 5, 1.
2. Nassiri Khosrau, *Sefer Nameh*, éd. Schefer, p. 38.
3. Josèphe, *De bello jud.*, VII, 1, 3.

Digitized by Google

venant de ce lieu le bronze romain reproduit ci-contre (fig. 7). La jambe gauche est brisée au genou ; la main droite a perdu ses doigts. D'une facture un peu lourde, ce bronze est intéressant par la coiffure au type isiaque. Cette Vénus tenant un miroir de la main gauche et probablement un grain de fard dans la droite, est à rapprocher d'un bronze de Tortose[1].

Fig. 7. — Bronze. Raphanée.

A 15 minutes à l'ouest de cette nécropole est une mosquée ruinée, bâtie avec de gros blocs calcaires et des colonnes brisées. Un de ces blocs, orné de moulures des deux côtés, quoique brisé dans sa longueur, mesure $1^m,50 \times 1^m,42$ sur $0^m,77$ d'épaisseur, mesure prise en dessous des moulures très fortes qui caractérisent les monuments d'époque romaine en Syrie. Ce lieu appelé Ard Ḥadrié marque l'emplacement d'un temple antique.

Laissant à droite Qurtmen[2] pour marcher dans la direction ouest, on aperçoit au loin le château de Maṣyad et l'on arrive en $1^h3/4$ au village d''Aïn el-Ḥalaqim. De ce dernier point à Ḥoṣn Soleïman, par 'Aïn-Chemes, il faut $2^h1/2$. Peu avant d'arriver on passe à la gauche du pic El-Qolei'a[3].

Ḥoṣn Soleïman (Bætocécé). — Ce grand sanctuaire a déjà été visité, il y a plus de vingt ans, par M. Rey[4] et le R. S. Jessup[5]. M. Rey rapporta l'estampage de la grande inscription de la porte Nord qui permit à Waddington[6] de fournir le texte défi-

1. Clermont-Ganneau, *Mission en Palestine et en Phénicie*, p. 124, pl. III, fig. D.
2. Identifié par Röhricht, *Z. D. P. V.*, X, 259, avec le casal Cartamare.
3. M. Rey, *Col. fr.*, p. 363, y retrouve la Colée que M. Röhricht, *Z. D. P. V.*, X, 260, place dans le district d'El-Akrad à l'est de Lataquié.
4. Rey, *Archives des missions scientif. et litt.*, III, p. 336 et s.
5. S. Jessup, *Palestine explor. fund*, 1873, p. 26 et suiv.
6. Waddington, *Recueil des inscript. grecques et lat. de Syrie*, n° 2720 *a*.

Digitized by Google

nitif. Le R. S. Jessup découvrit une inscription au-dessus de la porte Est. Nous avons relevé cinq inscriptions nouvelles ou débris d'inscriptions.

La grande inscription de la porte Nord est la confirmation par les empereurs Valérien et Gallien des privilèges accordés aux habitants de Bætocécé par les rois de Syrie. A cette occasion les habitants de Bætocécé tirèrent de leurs archives une lettre d'Antiochus et une portion de décret adressé à Auguste pour les faire graver à la suite du texte latin. La pierre reçut cette inscription entre les années 253 et 259 de notre ère. La divinité est mentionnée une fois dans la lettre d'Antiochus sous la forme : θεοῦ Διὸς Βαιτοκαίκης.

Ḥoṣn Soleïman, c'est-à-dire *la forteresse de Salomon*, affecte la forme générale des sanctuaires sémitiques : une grande enceinte munie de murs très hauts, en blocs énormes, cachant aux regards de la foule le sanctuaire, le petit temple où seuls quelques prêtres avaient accès (pl. VI-VII et pl. VIII, 2). Cette enceinte est percée de quatre grandes portes, une sur chaque face. L'inscription de la porte Est, dont nous donnons une reproduction (fig. 8), la copie du R. Jessup étant fautive, est une dédicace déclarant que les gens de l'endroit, οἱ κάτοχοι, avaient élevé cette construction de leurs deniers au dieu local, θεῷ Βαιτοχείχει, en l'année 482, sans doute de l'ère des Séleucides, qui commence le 1er octobre 171 après J.-C.

θεῷ Βαιτοχείχει οἱ κάτοχοι ἐκ τῶν ἰδίων
ἐν τῷ βπυ' ἔτει ἐποίησαν.

La date est certaine, quoique le R. Jessup ait lu βπχ. Il faut remarquer tout de suite que cette date fixe simplement l'année où le linteau de la porte a été posé. Nous trouverons pour la porte sud une date différente. Le style de cette porte est remarquable pour l'époque. Les moulures épaisses sont en rapport avec la dimension des blocs. Deux Victoires soutiennent la corniche : elles sont du type hellénistique consacré par la Victoire de Samothrace et se répètent sur la porte Ouest.

Digitized by Google

Les trois autres portes ont aussi chacune une dédicace. La porte Sud (fig. 9) ne possède plus en place que quelques lettres :

ΘΕΩΝ
Θ'

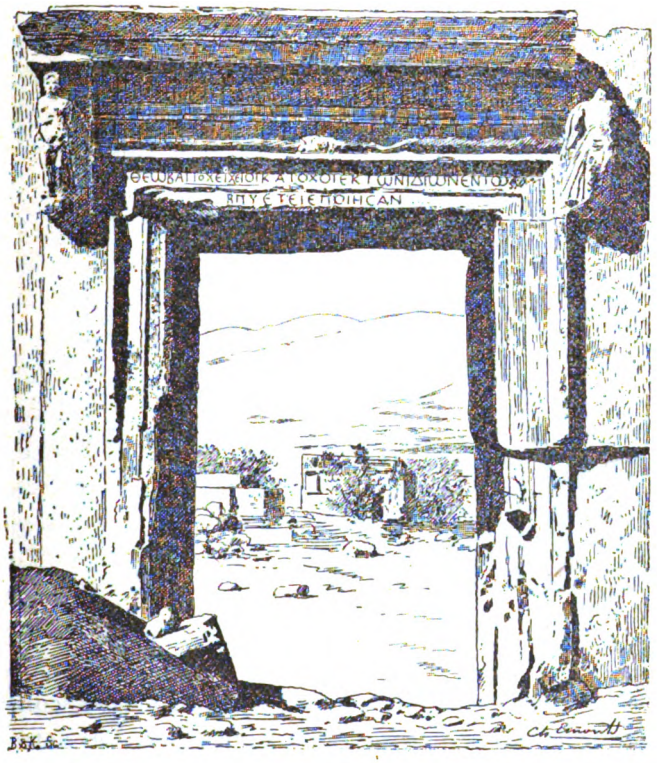

Fig. 8. — Porte Est de l'enceinte de Ḥoṣn Soleïman.

C'est une dédicace, probablement au θεῷ Μ[εγίστῳ], épithète assez employée en Syrie pour désigner le dieu topique[1].

A terre, devant la porte, gît un gros bloc mouluré (2m,52

1. Cf. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 223-225 et 338.

Digitized by Google

× 1^{m} × 1^{m},15) brisé à gauche et portant une inscription facile à restituer, grâce à la dédicace de la porte Est :

[θε]ῷ Βετοκα[ι]χι οἱ κάτοχοι ἐ[κ]
ἰδί[ων] ἐν τῷ εφ΄ (ἔτει ἐποίησαν).

La date, avec une certaine incertitude sur l'ε, correspond à l'an 194-195 de notre ère. Si l'on admet que la partie Sud du

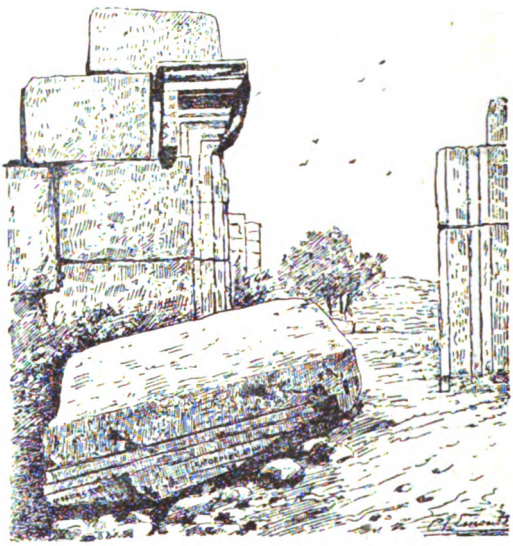

Fig. 9. — Porte Sud de l'enceinte de Ḥoṣn Soleïman.

péribole fut achevée la dernière, on peut attribuer la construction de l'enceinte à la seconde moitié du IIe siècle. Ces dates sont précieuses. Sans elles, il faudrait probablement subir les appellations de *muraille cyclopéenne* ou *phénicienne* avec le sens de haute antiquité qu'on y attache. Après Baʿalbek, c'est à Ḥoṣn Soleïman qu'on peut voir les plus grands blocs taillés et, ici, l'uniformité de la taille, de l'appareillage, de la décoration même, ne permettent pas, comme à Baʿalbek, de supposer un réemploi d'anciens matériaux. C'est, d'ailleurs, une étrange théorie que celle qui considère un bloc de pierre comme d'autant plus an-

Digitized by Google

cien qu'il est plus gros. L'exemple de Ḥoṣn Soleïman peut contribuer à détruire cette survivance de la vieille conception des Géants, en montrant qu'en Syrie, à l'époque romaine, on fut pris d'une véritable mégalomanie.

Le bloc à terre, devant la porte Sud, ne coïncide ni par les moulures, ni par l'inscription, avec la partie du linteau encore

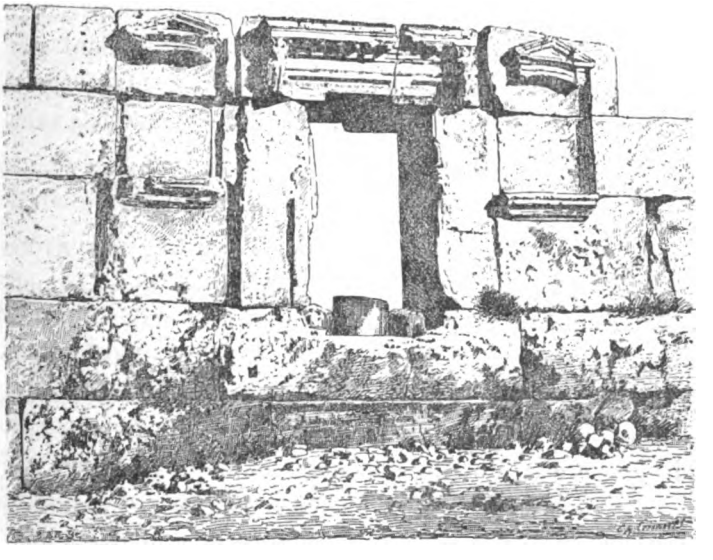

Fig. 10. — Porte Ouest de l'enceinte de Ḥoṣn Soleïman.

en place. On ne sait où le placer dans une reconstitution architectonique, à moins de le superposer au linteau.

Au-dessus de la porte Nord on lit encore un reste de dédicace :

...[B]αιτοχίχι...

.....ος.....

Quant à la porte Ouest (fig. 10) — au milieu de la baie, une base ronde; nous n'avons pu déterminer si elle était fixe — l'inscription est d'une lecture assez difficile : les lettres étaient en métal rapporté et maintenues par des tenons dans de légères encoches. Il ne reste que les tenons en cuivre on simplement les trous.

Digitized by Google

Nous donnons un fac-similé de notre copie où nous nous sommes surtout attaché à rendre avec exactitude la position des trous :

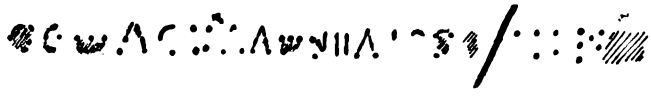

On lit avec certitude : θεῷ Ἀσκαλων·α..... en remarquant qu'après N les deux hastes verticales sont assez rapprochées pour donner un H. La divinité est donc caractérisée par l'ethnique de la ville d'Ascalon. Les formes masculines ne donnent pas une terminaison concordant avec les traces de lettres. La forme féminine Ἀσκαλοναῖα convient mieux. On a θεῷ Ἀσκαλοναίᾳ avec αι = η. Nous restituons donc :

ΘΕΩΑCKΑΛΩΝΗΑΙ

Et dès lors, à côté du Ζεύς ou Baʿal Βαιτοκαίκη, nous avons une déesse parèdre, la déesse adorée à Ascalon. Cette appellation θεὰ Ἀσκαλοναῖα ne se retrouve pas ailleurs, mais elle nous reporte à un sanctuaire bien connu. Hérodote insiste sur son importance : « Ce temple (celui d'Ascalon), comme l'apprennent mes recherches, est le plus ancien de tous ceux de la déesse; car celui de Cypre a été bâti sur son modèle, au rapport des Cypriens eux-mêmes, et les Phéniciens, partis de ce point de Syrie, ont construit celui de Cythère »[1]. Le sanctuaire de Bætocécé vient à l'appui du témoignage d'Hérodote.

A Ascalon, la déesse syrienne, Dercéto ou Atergatis, était représentée par un simulacre moitié femme, moitié poisson[2]. A Hiérapolis près l'Euphrate, la statue divine était entièrement une femme; mais l'origine de la déesse n'en est pas moins certaine. On prétendait encore, du temps de Lucien, que le temple d'Hiérapolis était consacré à Dercéto[3]. De même qu'à Ascalon, les poissons y étaient sacrés[4]. D'autres pratiques trahissent la

1. Hérodote, I, 105, trad. P. Giguet. Cf. Pausanias, I, 14, 6.
2. Lucien, *De dea Syria*, 14; Diodore de Sicile, II, 4, 2-5.
3. Lucien, *ibidem*.
4. Lucien, *ibid.*, 14 et 47.

Digitized by Google

nature marine de la déesse : « les plus grandes solennités sont celles que l'on célèbre sur les bords de la mer »[1]. De là chacun rapporte un vase soigneusement scellé et rempli d'eau de mer qui sert aux libations. Si, comme il est probable, les mêmes particularités de culte étaient en faveur à Bætocécé, c'est sur le rivage en face d'Arad que devaient descendre les fidèles. C'est par Arad aussi que Dercéto pénétra à Bætocécé. Nous ne connaissons pas de représentation figurée de l'Astarté d'Arad. Mais une inscription égyptienne permet de l'identifier avec cette déesse syrienne, cette Astarté-Étrangère comme l'appelle Hérodote, qui avait son sanctuaire à Memphis dans l'enceinte du dieu-poisson, de Protée[2], au centre de la colonie phénicienne.

A Arad, nous retrouvons la déesse adorée avec un Ba'al, représenté sur les plus anciennes monnaies de l'île[3] par le même simulacre que le Dagon d'Ascalon sur un célèbre statère[4].

La numismatique, qui fournit un rapprochement si net entre Ascalon et Arad, en offre un autre entre Arad et Bætocécé. La face Nord de l'enceinte de Bætocécé porte deux bas-reliefs. L'un montre un lion, l'autre un lion devant un cyprès. Lajard a prouvé que le cyprès avait servi de symbole à la déesse syrienne[5]. Quant au lion, il représente le dieu, comme le taureau la déesse[6].

1. Lucien, *ibid.*, 48. Cette cérémonie avait lieu deux fois par an. Cf. 14.

2. C'est ce qu'a montré Brugsch d'après une inscription trouvée par Renan, *Mission de Phénicie*, p. 56-57. Cf. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, t. II, p. 170, n. 2. Pour l'interprétation du passage d'Hérodote, II, 112, cf. Victor Bérard, *Origine des cultes arcadiens*, p. 152.

3. E. Babelon, *Les Perses achéménides*, pl. XXII, fig. 1-6. On peut suivre sur cette planche les transformations du type divin. Après avoir été figuré en buste (fig. 7-9), le dieu n'est plus représenté que par la tête (fig. 11 et s.) dont le style, comme l'a remarqué M. Babelon (*id.*, p. CLVI), est influencé par l'art chypriote. Mais c'est bien toujours le même Ba'al marin : le type du revers n'a pas changé, et quand l'art grec aura tout envahi, la tête du dieu empruntera les traits de Poseidon (*ibid.*, pl. XXIII, fig. 14).

4. E. Babelon, *ibid.*, pl. VIII, fig. 3.

5. Lajard, *Recherches sur le culte du cyprès*, dans *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XX.

6. De Vogüé, *Mélanges d'Arch. orient.*, p. 67; Victor Bérard, *Origine des cultes arcadiens*, p. 123. Cf. plus loin l'autel du Mechta.

Digitized by Google

Or, une monnaie d'Aradus de l'an 217 de notre ère porte le cyprès entre un taureau et un lion affrontés[1]. Une conclusion s'impose : Bætocécé était un grand sanctuaire phénicien qui devait jouer pour Arad un rôle analogue à celui d'Aphaca dans le Liban pour Byblos.

Les linteaux des grandes portes d'entrée ne sont pas les seules pierres où se remarquent des traces d'inscription. A l'intérieur, de chaque côté de la porte nord, est creusée une petite niche, abri de quelque statuette. Au-dessous était la dédicace. Celle de droite seule se laisse déchiffrer en partie :

▨▨▨▨▨▨▨▨▨▨▨▨	. . . . .
▨▨OY▨▨▨▨▨▨▨▨	.ου [εὐξάμ.ε]νος
NOCAN · · HKA	ἀν[έθ]ηκα.

Il est probable que d'autres inscriptions se cachent soit sur les murs — principalement au-dessous des niches — soit dans le sol qui s'est fortement exhaussé. On pourrait se promettre une riche moisson d'ex-voto si les trous carrés dont est criblé le pourtour des niches de la porte nord représentent des trous de scellement. Le linteau brisé de la porte sud doit certainement se retrouver : une pareille masse n'a pu s'émietter. Mais il serait temps d'agir : les Ansariyés s'installent dans les ruines. Devant le temple nous avons constaté les restes d'un four à chaux dont le moindre mérite a été de fournir au blanchiement du Ouéli voisin.

Le temple, assez exigu, est un simple naos où l'influence romaine se trahit par les fausses colonnes qui ornent les murs.

Le fronton écroulé porte à son sommet une tête de lion enguirlandée (fig. 11). Nous l'avons fait dégager. Comme en témoignent les bas-reliefs de la face Nord de l'enceinte, ce n'était pas là un simple motif décoratif.

Au nord et tout près du sanctuaire où s'accouplent le Ba'al de

1. Babelon, *Les Perses achéménides*, Catal., n° 1174, pl. XXIV, fig. 22. Monnaie de Caracalla. Une monnaie d'Elagabale au même type, frappée aussi à Aradus, dans Lajard, *op. cit.*, pl. VI, fig. 2.

Digitized by Google

Bætocécé et la déesse d'Ascalon, sont les ruines de vastes et

Fig. 11. — Décoration d'un fronton. Ḥoṣn Soleïman.

belles constructions où M. Rey a proposé de reconnaître le collège des prêtres[1]. Un petit temple est attenant. On remarque

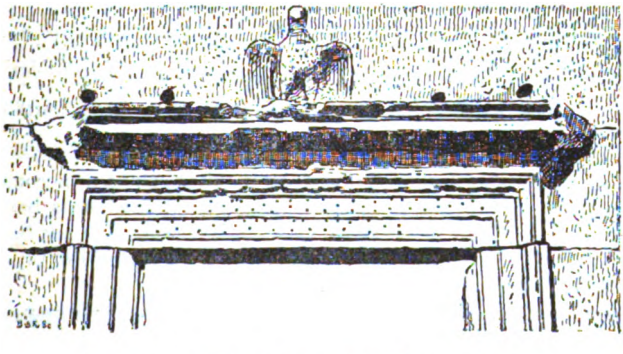

Fig. 12. — Linteau de porte à Ḥoṣn Soleïman.

dans le pronaos une niche avec une inscription complètement

1. On peut comparer à ce groupe de constructions le petit village de Deir Sem'an qui s'éleva, deux ou trois siècles plus tard, dans le voisinage de la grande

Digitized by Google

fruste et sur le linteau de la porte se voient très distinctement les trous où s'engageaient les tenons de lettres rapportées. Nous le reproduisons (fig. 12), espérant qu'on en tentera la reconstitution[1].

Un élément décoratif qui revient souvent à Ḥoṣn Soleïman, est l'aigle. Au plafond de chaque grande porte l'aigle aux ailes éployées tient dans ses serres un caducée, tandis que de part et d'autre deux éphèbes, probablement Phosphoros et Hespéros, l'étoile du matin et l'étoile du soir, projettent sur lui leurs rayons. La répétition du motif montre bien qu'il s'agit d'un symbole et nous serions tenté d'y voir l'interprétation artistique et grécisée du disque ailé, symbole de rigueur à l'entrée de tout sanctuaire phénicien[2].

Il nous reste à dire quelques mots sur le nom même de la localité, Bætocécé, dont l'origine sémitique est certaine quoiqu'on n'ait pu en déterminer le sens. Les inscriptions locales nous donnent les transcription suivantes :

Lettre d'Antiochus (Wadd. 2720 a)	θεοῦ Διὸς Βαιτοκαίκης.	
Porte Est (Jessup, *P. E. F.*, 1873)	θεῷ Βαιτοχείχει	171-172 ap. J.-C.
Porte Sud (bloc à terre)	[θε]ῷ Βετοκα[ί]χι	194-195 ap. J.-C.
Porte Nord	[θεῷ Β]αιτοχίχι.	

Les échanges de voyelles ou de diphtongues qui ressortent de cette comparaison n'ont rien que de commun dans l'épigraphie grecque de Syrie. L'échange des consonnes κ et χ est un fait plus

église de Saint-Siméon Stylite (Qal'at Sem'an). Les ruines bien conservées de Deir Sem'an montrent des établissements religieux, des maisons particulières, des hôtelleries dont l'une est appelée dans l'inscription gravée sur le linteau de la porte : πανδοχεῖον. Elle est datée du 22 juillet 479 de notre ère. Cf. de Vogüé, *Syrie centrale, Archit. civile et relig.*, pl. 114.

1. La première lettre paraît être un Γ, mais le point supérieur gauche n'existe que sur notre copie; les diverses photographies prises ne le montrent pas. On est donc fondé à le négliger et dès lors on pourrait lire ΔΙΙ. Un peu plus loin, la trace d'un Ψ est très nette et semble appeler le vocable ὑψίστῳ. Le nombre de lettres exigerait Διὶ θεῷ ὑψίστῳ. Simple conjecture.

2. Sur le disque ailé en Phénicie, cf. Renan, *Mission*, pl. IX et p. 69. Le motif que nous décrivons a été reproduit par M. Rey, *op. cit.*, p. 338, et par S. Jessup, *op. cit.*, fig. 4, mais sans les rayons qui se projettent de la main levée de chaque éphèbe vers l'aigle.

Digitized by Google

curieux, mais s'explique par une certaine incertitude à transcrire un nom sémitique en grec. Dans ce nom, on isole facilement l'élément Βετ ou Βαιτ = בית = *maison, temple*. Le sens de καίκη, κεί̈κη, καί̈κη ou κί̈κη est moins évident. Nous ne voyons qu'une solution possible, c'est de retrouver dans ce terme le nom du *ricin* passé de l'égyptien au grec sous la forme κίκι, comme le prouve ce passage d'Hérodote : « Ceux des Égyptiens qui habitent au bord des marais, font usage de l'onguent qu'ils extraient du fruit du sillicypria, et qu'ils nomment κίκι... C'est un corps gras, non moins propre que l'huile d'olive à l'usage de lampe; mais il a une odeur insupportable[1]. » Cette plante nous est encore connue par la Bible : c'est le *qiqayon* rendu célèbre par le prophète Jonas[2].

Les noms de lieux de cette forme ne sont pas rares. On trouve dans la Bible les villages Beth-hakerem (la maison de la vigne), Beth-hachitta (la maison de l'acacia), Beth-taffouaḥ (la maison de la pomme).

Quant à la présence du ricin, elle a été signalée par Boué dans les environs de Damas[3], et M. Beadle dit qu'on en rencontre beaucoup près de Banias (Balanée)[4]. Le port de Tripoli exporte annuellement plus de vingt et un mille kilos de graine de ricin[5].

— De Ḥoṣn Soleïman on descend sur le Mechta en deux heures. Dans ce village nous avons vu un petit autel carré, d'environ $0^{m},70$ de haut, provenant, nous a-t-on affirmé, de Bârîn. Il porte une inscription de trois lignes :

ϹΙΑΛΗϹΕΥΞΑ ΜΕΝΟϹΑ ΘΗΚΕΝ	[Ἐύ]αλης εὐξά[μ]ενος ἀ[νέ]θηκεν.

1. Hérodote, II, 44, trad. Giguet. Cf. Löw, *Pflanzennamen*, p. 353. On croit retrouver ce mot en assyrien. Cf. F. Delitzsch, *Assyrisches Handwörterbuch*, p. 50 : *ia-a-qu-qa-nu*. Le mot est passé en latin sous la forme *cici*. Pour les diverses appellations, cf. Pline, *H. N.*, XV, 7, 1.
2. *Jonas*, IV, 6-10.
3. Cf. Ritter, *Erdkunde*, XVII, p. 1358.
4. *Ibid.*, p. 887 : « Auf diesem Boden (celui des environs de Banias) wurde viel Ricinus zum Oelertrag gebaut. »
5. Vital Cuinet, *Syrie, Liban et Palestine*, p. 130.

Digitized by Google

Au-dessous de l'inscription est représenté en bas-relief un lion et devant lui un autel. La face adjacente droite porte un taureau orné de la ceinture du sacrifice et devant lui un autel.

La proximité du temple de Ḥosn Soleïman laisse à penser que ces figures perpétuaient ou simulaient le sacrifice d'un taureau et d'un lion aux divinités de Bætocécé. A Hiérapolis, parmi les animaux consacrés qu'on garde dans la cour du temple, se voient des lions et des grands bœufs[1].

32 minutes, nous repassons par Beît-Sa'idé; 45 minutes, Bechra'il; 30 minutes, 'Adeidé, village moitié maronite, moitié ansariyé; 15 minutes, Btarech[2]; 30 minutes, Mar Sem'an; 40 minutes, Burdj Ṣafîta, le Chastel-Blanc des Croisades[3]; 30 minutes, Tel'a; 25 minutes, 'Aïn el-Masqa, c'est-à-dire *le puits où l'on se désaltère*. D'un nom de cette forme les Francs firent « la Mesquie ». 48 minutes, on traverse le Nahr el-Abrach; 35 minutes, Qal'at 'Areïmé.

Ce château, complètement en ruines aujourd'hui, fut occupé par les Templiers. Les signes de tailleurs de pierres prouvent qu'il fut construit par les Francs. Le couvent de Mar Elias est à 30 minutes de là.

40 minutes, Ḥouzeh (Rey[4] : El-Ousy); 20 minutes, Haura; à gauche, Dneighira (Rey : Nekira); 14 minutes, Ras Deir; 9 minutes, Samké, avec un sanctuaire ansariyé dans l'abside ruinée d'une ancienne église.

28 minutes, Burdj Mi'ar, tour ruinée. Nous n'y avons pas découvert de signes lapidaires.

35 minutes, Qal'at Yaḥmour, le Chastel-rouge des Croisés, le Jammur de la Table de Pentinger, semble avoir été un centre assez important. Deux sarcophages exhumés, il y a une dizaine

1. Lucien, *Dea Syria*, 41.
2. Serait peut-être le *Teres* des Croisades. La carte de M. Rey porte à tort Bterieh, ce qui a entraîné M. Röhricht, *Z. D. P. V.*, X, 260, à l'identifier avec le casal Betire.
3. Décrit par Rey, *Mon. de l'archit. milit.*, p. 85 et s.
4. Nous désignons ainsi les variantes relevées dans la carte de M. Rey. De même pour celles de M. Hartmann et de M. Blanckenhorn.

Digitized by Google

d'années, ont été expédiés à Constantinople; nous n'avons pu savoir ce qu'ils étaient devenus[1]. Le sol a fourni pas mal de petites antiquités. L'enceinte du château a été fortement remaniée après les Croisades[2]. Au centre se dresse une sorte de donjon carré d'architecture franque : un pilier central reçoit les retombées de quatre voûtes d'arête[3]. Un escalier — descente droite ogivale — ménagé dans l'épaisseur du mur permet d'accéder à une terrasse munie de deux étages de défense : meurtrières avec petites voûtes et créneaux au-dessus. La grande salle du rez-de-chaussée, convertie en écurie, est trop obscure pour qu'on puisse discerner des signes lapidaires. Extérieurement se voient des croix, mais on ne peut affirmer que les pierres qui les portent soient à leur place.

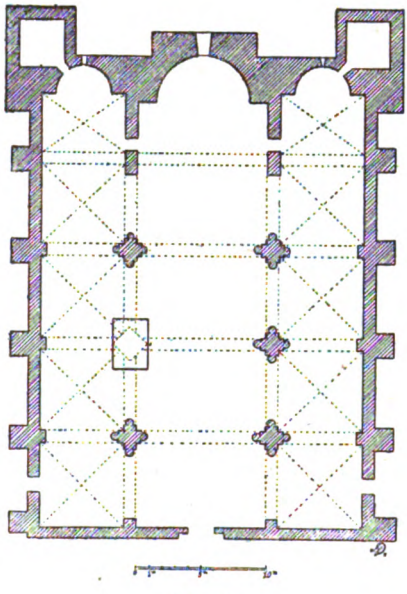

Fig. 13.
Plan de la cathédrale de Tortose.

25 minutes, Medjloun el-Baḥr, quelques vestiges antiques. De là en 2 heures on atteint Tortose.

Tortose (Antaradus). — Nous avons donné l'an dernier[4] un plan-croquis de la célèbre église de Tortose qui n'était pas tout

1. De nouveaux renseignements nous apprennent que ces sarcophages ne sont jamais arrivés à Constantinople. Les objets en or qu'ils contenaient sont dans une collection parisienne.

2. L'inscription engagée dans l'angle sud-ouest, fruste au temps de Renan, *Mission*, p. 105-106 et 852, est complètement illisible.

3. Ce mode de soutien, si en faveur en France dans l'architecture gothique, se rencontre déjà à l'époque byzantine. Cf. Ch. Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 154, fig. 7.

4. *Revue archéol.*, 1896, I, p. 315. Nous ne reviendrons pas sur les indications déjà fournies pour la route de Tortose à Banias.

Digitized by Google

à fait exact : en particulier, les voûtes d'arêtes n'existent que sur les nefs latérales. Nous donnons (fig. 13) un relevé plus précis.

Fig. 14.
Bronze. Tortose.

Anse d'amphore portant l'inscription :

ΕΠΙΞΕΝο
ΦΑΝΤΟΥ ἐπὶ Ξενοφάντου.

Vénus diadémée debout, bronze, hauteur sans le socle, 0m,13. Trouvé à Tortose. Le corps porte sur la jambe droite, la main gauche tient la pomme. D'un bon travail gréco-romain; quelques détails — la coiffure — sont très soignés. La base circulaire est antique. Statuette intacte, patine verte.

Bronze syrien. — Hauteur 0m,05. Brisé à mi-corps, ce qui ne permet pas de juger si les hanches étaient couvertes. Il manque aussi les avant-bras. Dieu ou guerrier à rapprocher de l'idole de Tirynthe[1], d'un bronze de Mycènes[2], d'un autre de Crète[3]. Tortose a déjà fourni un bronze[4] de ce style antérieur à toute influence grecque, mais le travail en paraît plus ancien. Dans toutes ces figures, la coiffure affecte une forme plus allongée que dans le bronze reproduit ci-contre (fig. 15).

Fig 15.
Bronze. Tortose.

Inscription phénicienne : première aradienne (pl. VIII). — Nous avons insisté l'an dernier dans ce même recueil sur l'importance archéologique de la vaste nécropole qui s'étend au sud de Tortose, le long de la côte jusqu'en face de Ruad, l'ancien Aradus.

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. VI, fig. 353.
2. *Ibidem*, fig. 354.
3. Salomon Reinach, *Chronique d'Orient*, t. II, p. 498.
4. Perrot et Chipiez, *op. cit.*, t. III, fig. 277.

Digitized by Google

L'inscription phénicienne que nous publions ici en provient : elle a été trouvée à une demi-heure au sud de Tortose, tout près du Tell Ghamqé. C'est la première qu'ait fournie la Phénicie du nord, c'est-à-dire la côte syrienne au nord de Byblos.

Elle est gravée sur la face bien dressée d'une petite plaque de marbre blanc de $0^m,10 \times 0^m,083$, sur une épaisseur variant de $0^m,028$ à $0^m,035$. Des coups de pioche ou de soc de charrue ont entamé la surface écrite en trois points et permettent de juger du grain fin et blanc du marbre. Tout le reste de la pierre est d'un ton rouille très prononcé dû au long séjour dans une terre ferrugineuse. Les bords sont nets, la pièce est donc entière. La face arrière seule est simplement dégrossie.

La gravure est excellente, faite d'une main sûre. L'inscription ne compte que trois lignes, mais est complète. La forme des lettres se rapproche du type sidonien caractérisé par la deuxième sidonienne[1], tout en présentant quelques particularités intéressantes.

א. — En examinant attentivement l'héliogravure, on remarquera au commencement de la 2e ligne, puis vers la fin des 2e et 3e lignes, c'est-à-dire à trois reprises, un signe très nettement marqué qui, tout d'abord, peut être pris pour un trait de séparation. Mais au commencement de la 2e ligne, un trait séparatif ne peut être d'aucune utilité. D'autre part, ce signe ne se rencontre que devant la lettre *aleph*; en réalité il en fait partie. Ce signe n'est plus que le témoin d'une barre essentielle dans l'*aleph* archaïque : il suffirait de le prolonger pour avoir la lettre ordinaire. La deuxième sidonienne montre un *aleph* intermédiaire.

ב. — Le *beth* marque aussi une forte usure : la boucle est d'une courbe très accusée, la queue légèrement incurvée. A la 3e ligne on peut hésiter entre un *beth* ou un *resch*.

ד. — Boucle semblable à celle du *beth*, queue très courte.

ה. — Le *hé* de l'inscription a souffert. On le retrouve identique sur les monnaies d'Aradus.

1. *Corpus Inscript. semiticarum*, 4.

Digitized by Google

מ. — Se rapproche beaucoup des formes araméenne et hébraïque.

י. — Se confond avec le *iod* sidonien.

ל. — A conservé la forme sidonienne.

נ et מ. — Ces deux lettres ne se distinguent du type sidonien que par un petit crochet à l'extrémité inférieure de la hampe. L'absence de crochet à la hampe du *noun* de la 2e ligne révèle-t-il un fait absolument nouveau dans l'épigraphie phénicienne : la présence de *lettres finales* ? Le peu d'étendue de notre texte ne permet pas d'en décider. Dans l'épigraphie hébraïque, la première apparition des lettres finales paraît se produire aux environs de l'époque chrétienne, dans l'inscription dite du tombeau de saint Jacques à Jérusalem[1]. A la fin de la première ligne se voient très distinctement deux *noun* : le premier est une barre verticale ornée à la partie inférieure d'un appendice analogue au crochet de notre inscription; le second, étant final, est une barre simple ne différant du *zain* que par la longueur. A la dernière ligne de notre inscription on peut se demander si l'on ne doit pas reconnaître un *kaf*. La comparaison avec la deuxième sidonienne n'est pas favorable à cette lecture.

ס. — Très voisin du *samek* sidonien, avec la tendance constante à courber les élements primitivement droits.

ש. — La forme du *sin*, assez particulière, se retrouve dans la deuxième sidonienne. Très voisine de la forme hébraïque.

ת. — Forme sidonienne pure.

En résumé, l'alphabet de cette inscription aradienne est de basse époque.

Nous proposons de lire :

1. הבמים
2. אש ימנ[א] אל
3. דמד בנת אשל

« Cet autel est celui qu'a élevé Eldamad, fille d'Echel. »

1. Cf. le fac-similé donné par M. de Vogüé dans *Revue archéol.*, t. XI, 1864, pl. VII, reproduit par Ph. Berger, *Hist. de l'écrit. dans l'antiq.*, p. 257.

Digitized by Google

L. 1. — דבמים. La première lettre est l'article, ce qui écarte complètement la préoccupation de trouver dans ce petit texte une langue fortement aramaïsée. Le nom במים paraît porter une terminaison grecque et n'être que la transcription de βωμίς, petit autel[1]. En hébreu *bamah*, pluriel *bamôth*, signifie hauteur, colline, haut-lieu, dans l'acception de sanctuaire ou d'autel et même de monument funéraire. Ce mot est très ancien dans les langues sémitiques : on le trouve dans l'inscription de Mésa à plusieurs reprises; en assyrien sous la forme *bamâte*. Il devait exister en phénicien — quoique les inscriptions ne l'aient pas encore fourni — car le culte des hauts-lieux était proprement chananéen et le nom de lieu *Bamôth-Baʿal* est caractéristique. Nous serions donc en présence d'un mot passé du sémitique au grec et retournant au sémitique sous une forme grecque. Ce mot grec transcrit confirme la basse époque du monument que révélait l'étude détaillée de l'écriture. Nous ne serions pas surpris si cette dédicace n'était pas antérieure au IIe siècle avant J.-C.

L. 2. — On est tenté de lire correctement אש יטנא, forme de parfait hiphil particulière au phénicien du verbe טנא. Mais que faire alors du groupe suivant לדמד? Nous ne voyons pas quel mot sémitique ou étranger ces quatre lettres peuvent cacher. Faut-il restituer un *aleph* et lire אש יטנ[א] אלדמד « qu'Eldamad a élevé »? Le nom propre Eldamad, quoique nous ne puissions pas expliquer le second terme, a une tournure bien sémitique : le dieu « El a.... »[2]. Que le graveur ait omis un *aleph* sur deux, rien n'est plus admissible, et même, si la présence de lettres finales était admise, on pourrait prétendre que c'est l'*aleph* du verbe qui doit manquer : comme nous l'avons signalé plus haut, le *noun* ne porte pas de crochet au bas de la hampe.

L. 3. — Nous lisons בנת אשל « fille d'Echel » et non בן תאשל,

1. Cf. *Bulletin de Corresp. hell.*, VI, p. 496, où quelqu'un offre τὰς βωμίδας τοῦ ναοῦ.

2. A partir de ce point, l'inscription est très difficile et nous n'offrons une interprétation que sous toutes réserves. On peut considérer *damad* comme la forme abrégée d'une réduplication de la racine *dam*. On trouve en arabe le verbe *damdama*, anéantir. Eldamad signifierait alors le dieu « El a anéanti ».

Digitized by Google

« fils de Tachel », parce que *Echel* se trouve en hébreu désignant une sorte de tamaris, tandis que *Tachel* n'est pas une forme satisfaisante. בנת est une forme nouvelle en phénicien où l'on rencontre comme en hébreu la contraction בת, *bath*, féminin de בן, fils. Mais ce n'est qu'une variante orthographique ; on a en phénicien : שת et שנת « année ».

L'offrande d'un autel se retrouve dans plusieurs inscriptions sémitiques, mais il s'agit toujours d'un autel d'airain, מזבח נחשת, traduit dans une trilingue de Sardaigne[1] par βωμός. Il pourrait ici aussi être question d'un autel de bronze et le titulus de marbre aurait été fixé dans une encoche du métal.

Quoi qu'il en soit, cette inscription trouvée près du Tell Ghamqé marque l'emplacement d'un sanctuaire dont les ruines sont probablement à rechercher dans le tell même. Une rapide visite des lieux ne nous a rien révélé ; le sommet du tell est utilisé par la culture. Ce tell fut choisi en avril 1861 pour y établir le campement de la 4e compagnie du 16e bataillon de chasseurs à pied qui procéda aux fouilles d'Amrit sous la direction de Renan. De belles eaux jaillissent tout près. Renan identifia cet emplacement avec l'ancienne Enydra[2].

Ruad (Arad). — L'île d'Arad était le grand port, le centre des Phéniciens massés sur la côte en face (Antaradus), à Qarné, Enydra, Marathus. Ces villes aux noms plus ou moins grécisés formaient « les Arad », *Aratout* en assyrien, οἱ Ἀράδῳ πρόσοικοι chez Arrien[3]. D'autres villes de la côte, Gabala, Paltos, Balanée au nord, Simyra au sud, étaient des fondations de Ruad et Strabon appelle tout cet ensemble ἡ τῶν Ἀραδίων παραλία[4]. Mais le territoire d'Aradus ne s'arrêtait pas à la banlieue de ses dépendances.

1. *Corp. Inscr. Sem.*, 143. Cf. *C. I. S.*, 1 et 140.
2. Renan, *Mission*, p. 19.
3. Max Müller, *Asien und Europa nach den altägypt. Denkmäl.*, p. 186-187; Maspero, *Hist. des peuples de l'Orient class.*, II, p. 171, n. 3.
4. Strabon, XVI, 2, 12. Thomson a retrouvé Simyra dans le village de Sumrah, cf. Renan, *Mission*, p. 115. Sumrah conserve le nom de Simyra, mais non son emplacement. Nous pensons pouvoir bientôt établir la position exacte de la vieille cité.

Digitized by Google

Nous avons montré plus haut, en fixant la position de Mariamme et celle de Sigon, qu'avant Alexandre le royaume aradien s'étendait jusqu'au pied du versant Est des monts Ansaryés. Ḥama elle-même semble avoir appartenu un temps aux Phéniciens d'Arad[1]. La présence en pleine montagne du sanctuaire de Ḥoṣn Soleïman (Bætocécé) témoigne que cette occupation est très ancienne. Arad « qui est au milieu de la mer », selon l'expression des textes assyriens, ne fournissait pas seulement à ses alliés des marins et des navires. En cas de guerre, elle pouvait mettre en ligne une armée importante. Les Aradiens sont, en effet, de toutes les luttes que suscitent en Syrie les Assyriens ou les Égyptiens. Thoutmès III dut diriger trois ou quatre campagnes contre eux et ils sont cités parmi les ennemis qui entourent Ramsès II dans la célèbre bataille de Qadech[2].

La possession du pays montagneux entre la côte et la vallée de l'Oronte était indispensable aux Phéniciens du nord pour assurer la sécurité de la grande voie de pénétration vers la Mésopotamie dont la Table de Peutinger nous a conservé les étapes. D'Antaradus on gagnait Jammura (Qal'at Yaḥmour), puis Raphanée; on traversait l'Oronte et par Apamée on atteignait Alep et les gués de l'Euphrate[3].

La montagne était encore utile aux Phéniciens pour le bois que nécessitaient leurs constructions navales et dont le surplus fournissait un article d'exportation très important[4]. Quatre es-

1. Étienne de Byzance, s. v. *Épiphanie*.

2. M. Maspero, *Hist. des peuples de l'Or. classiq.*, t. II, p. 190, a justement mis en valeur le tempérament belliqueux qui caractérise les Aradiens. « Cette fougue d'hostilité opiniâtre tient à ce qu'ils avaient conscience de leur force sur terre. »

3. M. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Or. classique*, t. II, p. 264, reconnaît dans la Senzaourou des textes égyptiens la ville de Larissa-Chaïzar. De là Thoutmosis III, fondant sur le territoire aradien, dut prendre la route par Raphanée et Yaḥmour.

4. On sait que la nécessité de se procurer du bois de construction pour le Temple fut la cause du traité entre Hiram et Salomon. L'Égypte était le principal pays d'exportation du bois de Phénicie. Séti Ier profite d'une incursion dans ce pays pour faire de grandes coupes de bois. Un bas-relief nous montre l'opération, cf. W. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 197. C'est l'Égypte qui a

Digitized by Google

sences, le cyprès, le pin, le mélèze et le sapin, étaient réservées à cet usage. Renan a montré que les Romains soucieux d'empêcher le déboisement — presque complet aujourd'hui — avaient réglementé la coupe de ces arbres [1].

En résumé, il faut admettre un royaume aradien très puissant sur terre [2] et renoncer à dire avec Renan que « la Phénicie ne fut pas un pays », que ce fut seulement « une série de ports avec une banlieue assez étroite » [3].

Nous avons relevé à Ruad le texte suivant, sur une base carrée en basalte, ayant sans doute supporté une statue :

CIVITAS ETBVLE ARADIA
L · DOMITIOC · FFAB · CATVLLOΞRAEF

Civitas et Bule Aradia, L(ucio) Domitio, C. f(ilio), Fab(ia tribu), Catullo [p]raef(ecto).

Nous avons vu plus haut dans l'inscription phénicienne, trouvée sur la côte en face Ruad, un mot grec transcrit en phénicien. Ici on a un mot grec βουλή transcrit en latin. La formule même est grecque : Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Ἀραδίων... [4]. Cela nous donne une bien faible idée du *sabir* parlé de tout temps sur les côtes orientales de la Méditerrannée.

On nous a signalé une autre inscription dans un moulin au sud de l'île; mais nous n'avons pu décider le propriétaire à la laisser voir.

Nous avons photographié deux antiques reproduits ci-contre.

déboisé la Syrie. « Il existait encore naguère, dit Vital Cuinet, *op. cit.*, p. 153, des forêts de pins et de chênes assez considérables sur toute l'étendue des monts Ansariyés... ; mais l'exploitation abusive qui en a été faite dans ces derniers temps, pour satisfaire aux fortes demandes des négociants d'Égypte, les a ruinées. »

1. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 279 et 858.

2. Il semble inutile d'ajouter : relativement aux autres États syriens.

3. Renan, *Mission*, p. 836. La définition de Renan a été acceptée par les meilleurs historiens. M. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Or.*, t. II, p. 169, dit : « La mer est tout en Phénicie : de sol, il y en a bien juste ce qu'il faut pour donner pied à une quinzaine de villes et à leur banlieue de jardins. » Si Renan avait pu visiter Bætocécé, son opinion se fût certainement modifiée.

4. Waddington, *Recueil*, n° 1840.

Digitized by Google

L'un (fig. 16) est une tête de marbre d'époque gréco-romaine, un peu plus grande que nature. L'autre (fig. 17), une stèle de même hauteur que la tête précédente et représentant une femme assise et voilée[1].

Fig. 16. — Marbre. Ruad.

Fig. 17. Marbre. Ruad.

Nous avons acquis un lot de ces petites monnaies d'Aradus dont quelques-unes au type microscopique et ancien du dieu ichthyomorphe[2].

On connaît le curieux passage où Strabon[3] raconte comment les gens de Ruad, en temps de guerre, pouvaient s'approvisionner d'eau douce à une source en mer. Les marins de ces parages connaissent cette source. Venant du fond, elle détermine à la surface comme une tache où l'eau est morte. Avant nous le Dr Gaillardot avait déjà constaté le phénomène[4]. Mais si ce mode d'approvisionnement d'eau en pleine mer était possible, il est fort douteux qu'il ait jamais été utilisé. L'île de Ruad contient en effet, à côté de citernes, des puits alimentés par la même nappe liquide qui jaillit en mer. Autrement dit, ces puits sont inépuisables. Les Arabes qui notent si finement tout ce qui touche la nature des

1. Cf. les documents réunis sur cette attitude par Victor Bérard, *Origine des cultes arcadiens*, p. 108.
2. Babelon, *Les Perses achéménides*, p. CLVI.
3. Strabon, XVI, 2, 13.
4. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 41-42.

Digitized by Google

eaux, les caractérisent par le terme de *neba'*, source. Le récit du voyageur Lucas confirme pleinement ce fait[1].

Nous ne reviendrons sur la route de Tortose à Banias que pour apporter certains compléments à ce que nous avons dit l'an dernier. Ayant visité à marée basse le récif en face *Khrab-Marqiyé*, nous y avons reconnu très nettement les traces d'une tour carrée d'environ 16 mètres de côté. C'est la tour élevée par Barthélemy[2], en face Maraclée. Ce récif est à 50 mètres environ de la côte. On peut l'atteindre à marée basse, en ayant de l'eau un peu au-dessus de la ceinture. A 25 minutes à l'est et un peu au sud de Khrab-Marqiyé sont les ruines désertes d'un village appelé Marqiyé : c'est là que les indigènes de Maraclée émigrèrent quand les Francs, chassés de la côte en 1285 par Qelaoun, furent réduits au métier de pirates. La première mention de cette nouvelle installation nous reporte en 1299 : un parti de Chypriotes, après avoir pillé le village de Maraclée, est surpris en regagnant le rivage[3].

Plus près de Banias, Burdj eṣ-Ṣabi[4] (la tour du garçon), simple dépendance du château de Marqab, quoique fortement restaurée à l'époque arabe, est une construction franque. Nous y avons relevé quelques marques de tailleurs de pierre identiques à celles des autres châteaux francs. Comme à Qal'at Yaḥmour l'escalier est réservé dans l'épaisseur du mur.

A Banias[5], nous avons estampé et copié l'inscription suivante. Calcaire brisé aux deux extrémités.

CKOY · ΔOYKAI ΔIO · H
ΩЄ · TON M∘ΔION · ЄCTΩ · TANKO
ΔHMHTPIOC ΟΓΡΑΜΜΑΤЄYCЄK

Δημήτριος ὁ γραμματεύς ἐκ [τῶν ἰδίων]..... A la première ligne peut-être..... Σεκούνδου καὶ....

1. *Revue archéol.*, 1896, I, p. 318, n. 2.
2. Cf. *Revue archéol.*, 1896, I, p. 318-324.
3. *Chronique d'Amadi*, éd. Mas-Latrie, p. 237.
4. Cf. *Revue archéol.*, 1896, I, p. 324-325 et fig. 16.
5. Les deux inscriptions de Balanée publiées par M. P. Kretschmer, *Mitthei-*

Digitized by Google

Partant de Banias, nous avons visité les châteaux des anciens Ismaëlis ou Assassins. Assez mal construits, ou plutôt fort mal restaurés, ils sont aujourd'hui complètement ruinés à l'exception de celui de Maṣyad. Ils semblent non seulement avoir subi l'action destructive du temps et des populations environnantes, mais encore avoir été systématiquement démantelés. Tous construits sur des sommets rendus plus abrupts par la main de l'homme, n'ayant pour voie d'accès que de pénibles chemins dans des vallées encaissées, ce sont de dangereux repaires. Aujourd'hui, grâce à la ruine des châteaux et à la prohibition du commerce des armes, le pays est tranquille. L'eau abonde, la culture est facile et les forêts seraient prospères si Ansaryés et Ismaëlis ne trouvaient commode, pour couper le bois, d'y mettre d'abord le feu.

Empruntant le tronçon de route qui se dirige de Banias vers Qadmous [1], on atteint en 1h5, Belmaya (Rey = Darmayah; Hartmann = Barmaye); 1h35, Khirbet Kassiḥ; 25 minutes, on passe le Nahr Djobar; 40 minutes, Ghonslé (Rey = Consleh); 45 minutes, Qal'at 'Alleiqa.

Le Qal'at 'Alleiqa ne présente pas de restes intéressants. Les quelques familles qui y demeurent sont des Ismaëlis.

Direction nord-ouest : 1h5 Naḥal (Rey = Nahel); 1h5, 'Ennazé (Rey = Iannozeh). Direction nord : 50 minutes, Namo; 2 heures, Fouersat; 1 heure, Qal'at Maniqa.

lungen des k. d. archaeol. Inst., Athen. Abtheilung. 1892, p. 87-88, d'après une copie de M. Blanckenhorn, avaient été déjà données et de façon plus complète par E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 107-110, avec un long commentaire dû à Egger. Pour la première de ces inscriptions, la pierre porte très nettement ἀνέθηκεν, comme a lu Renan, et non ἀννέθηκεν, comme a lu M. Kretschmer.

1. Grâce à l'intelligent qaïmaqam de Banias, Omar-bey, un Damasquin, les travaux de la route de Banias à Qadmous sont en pleine activité. Le projet prévoit le prolongement sur Maṣyad et Ḥama. Banias, dont l'importance croît de jour en jour, deviendrait le port de Ḥama. Quant à la route de Lataquié à Ḥama, commencée depuis treize ans, elle en reste toujours à ses douze ou quinze premiers kilomètres, sur cent quarante, sans que personne songe à la continuer. Cela n'empêche pas une récente publication semi-officielle (Vital Cuinet, *Syrie, Liban et Palestine*, p. 155; cf. p. 41 et 161) d'affirmer que « son achèvement est poursuivi *avec la plus grande activité* pour obéir aux *ordres pressants* venus de Constantinople ».

Digitized by Google

La position du château de Maniqa était encore inconnue. Le nom actuel montre que la lecture Mainaqah, acceptée à l'instigation de Defrémery[1], est à rectifier. Tandis qu'ʿAlleiqa commande la vallée du Nahr Djobar, Maniqa commande celle du Nahr Ḥureiṣoun. Ce château est complètement ruiné.

25 minutes, Mecherfé; 2h10, Qorfas (Rey = Hourfeis); 30 minutes, sources du Nahr es-Sin; 25 minutes, Ḥureiṣoun[2]; 6 minutes, on traverse le Nahr Ḥureiṣoun; 1h8, Banias.

40 minutes, Busten Djard (Hartmann = Bustan en-naddjar); 12 minutes, village de Marqab; 15 minutes, château de Marqab[3]. Dans les environs de Marqab, ʿAṣêbé pourrait être le Soebe des Croisés[4] et Blôzé a été rapproché par M. Röhricht du casal Beluse[5].

De Marqab, laissant à gauche Bsâtin, El-Beida, Meraḥ, 1h5, Ouady Djerré sur la rive droite duquel se voient les ruines d'un poste avancé de Marqab; 1h30, Dahr Ṣafra; 13 minutes, Bezzaq; 1h5, on traverse le Nahr Marqiyé; 1h25, Es-Sôda, peuplé d'orthodoxes, sur un même plateau que Zimrin, village musulman et Bʿachtar habité par les Ansariyés. On nous a dit que les paysans, dans ce dernier village, trouvent, en creusant des fondations antiques. M. Hartmann[6] s'est déjà demandé si ce nom de lieu ne gardait pas un souvenir d'Astarté-Achtoret. Le fait que ce village est peuplé d'Ansariyés nous paraît donner beaucoup de force à ce rapprochement. Nous verrons pourquoi plus loin. Dans cette région se trouve Ṣâyâ qu'il faut sans doute identifier avec le Ṣahyâ que Yâqoût[7] cite dans le district de Banias de Syrie. Il ne faut pas le confondre avec Sahin, en réalité Saʿin, sur la limite

1. Defrémery, *Journal asiatique*, 1855, I, p. 32.
2. Probablement le Rey es-Sin de M. Rey, qu'il identifie avec Ericium.
3. Le château de Marqab a été décrit par M. Rey, *Monum. de l'architect. milit.*, p. 19-38.
4. Röhricht, *Z. D. P. V.*, X, 262, propose Dyobeh ou Dyubin.
5. Röhricht, *ibid.*, p. 261.
6. Hartmann, *Z. D. P. V.*, XIV, 1892, p. 233.
7. Yâqoût, *Dict.*, éd. Wüstenfeld, III, p. 438. Pour la différence d'écriture nous verrons plus loin *El-Kahf* devenu *El-Kifl*.

Digitized by Google

du Khawabi et du Ṣafîta, à l'est de Tortose, qui a fourni une inscription grecque[1].

D'Es-Sôda on atteint en 2 heures, dans la direction est, le château de Khawabi qui a donné son nom à tout le district, le Coïble des Croisades. Ce château n'a plus qu'un intérêt pittoresque. Il couronne un pic qui surgit au milieu d'un véritable cirque. Le village actuel encombre les ruines arabes dont il reste peu de chose. On voit sur les hauteurs environnantes — plus élevées que le château — Dahr Mallou'a, 'Aker Zeit et Mehauta.

De Khawabi, peu après avoir laissé à gauche Kokab[2], on aperçoit sur la droite El-Teffaḥa[3] et l'on atteint en 1h55 Cheikh-Bedr avec un ouéli et une bonne source. Près de là une importante mosquée moderne. 30 minutes, Bereṣîn; 30 minutes, Benumrah, petit village ansarié dont le chef (moḥtar) est une femme. Ce n'est pas que ces Ansariyés soient particulièrement féministes; mais ils ont trouvé que le meilleur moyen de se soustraire au service militaire était d'abandonner à une femme l'autorité et les rapports avec le gouvernement. 35 minutes, Ṣourani. En traversant le Nahr Ṣourani, on quitte le Khawabi pour entrer dans le Qadmousié. 40 minutes, Meredjé, village ismaëli dont le vieux cheikh tient le sanctuaire vénéré de Nebi Younès (prophète Jonas).

Qal'at el-Kâft. — De Meredjé on atteint Qal'at el-Kâft en moins d'un quart d'heure. Les restes de ce château, que les auteurs arabes orthographient *Al-Kahf*[4], se distinguent par un grand soin de construction. Une rampe longe les murs et, après avoir dépassé plusieurs bâtiments accessoires, arrive à une grande porte monolithe creusée dans le roc, surmontée d'une belle inscription arabe et précédée d'un abreuvoir. Sous la voûte de la porte est des-

1. Renan, *Mission*, p. 103-104.
2. M. Hartmann, *Z. D. P. V.*, XIV, p. 236, se demande s'il faut identifier ce Kokab avec le Kokat de la carte de M. Rey au sud de El-'Alleiqa. Ces deux points sont distincts. Kokat est à rectifier en Koka'ié.
3. Rey, *Col. franq.*, p 366, a identifié avec ce village l'ancien casal possédé par l'Ordre du Temple : Elteffaha. Sur notre carte lire el-Teffaḥa, non el-Teffa'a.
4. Yâqût, éd. Wüstenfeld, IV, p. 229, écrit : *El-Kâf*.

Digitized by Google

sinée en relief une arcade en ogive de style arabe. L'intérieur du château, à part quelques inscriptions arabes et un reste de tour, est complètement ruiné. Au-dessous du sol actuel on voit des excavations dans le roc. Dimachqi[1] y place la caverne où fut enterré Sinân surnommé Râchid ad-Din, chef de la secte des Assassins, qui avait fait d'El-Kahf sa résidence[2].

D'El-Kaft : 50 minutes, Djouheté, ou d'après M. Hartmann Djouweté; 30 minutes, Ḥammam Waṣel, village ansariyé; 1h40, Qadmous.

Qadmous. — Qadmous est avec Maṣyad et Salamié le centre actuel des Ismaëlis. Il faut éviter de confondre les Ismaëlis avec les Ansariyés. Même au point de vue physique, ceux-ci sont d'un type différent, se rapprochant assez du type européen[3]. Les Ansariyés occupent toute la montagne entre la mer et l'Oronte — avec le Nahr el-Kebir (Eleutherus) comme limite sud — à l'exception des petites villes citées plus haut, peuplées d'Ismaëlis, et de quelques villages syriens, orthodoxes ou maronites. Les Ansariyés se distinguent encore des Ismaëlis par la religion : en réalité, ils n'en ont pas; ce qui s'explique par l'absence de tout clergé et de tout enseignement religieux. Le seul culte proprement ansariyé est le culte des chefs morts. L'autorité des cheikhs (chefs, notables) est souvent très grande. La crainte mystérieuse, le respect dont on les entoure se prolonge après leur mort. Ils deviennent des sortes de saints, on apporte des offrandes à leur tombe et les arbres qui les entourent peuvent croître en paix : ce sont les seuls qu'on épargne. L'Ansariyé aime encore à déposer son offrande dans un coin de ruine ouvert à tous les vents,

1. Cf. Guy le Strange, *Palestine under the Moslems*, s. v.

2. Defrémery, *Nouvelles recherches sur les Ismaëliens* (*Journal asiatique*, 1855, p. 9). Cf. Stan. Guyard, *Un grand maître des Assassins au temps de Saladin.*

3. Cette particularité et quelques noms propres qui semblent d'origine franque ont fait penser que les Ansariyés étaient les descendants des Croisés. On oublie que ceux-ci furent complètement chassés de Syrie après les Croisades et que les Ansariyés sont plus de cent mille, peut-être deux cent mille. Ils ont dû dépasser de beaucoup ce chiffre quand le pays était prospère. Les Ismaëlis à Qadmous, à Maṣyad et aux environs ne sont pas plus de huit à neuf mille.

Digitized by Google

presque toujours un ancien sanctuaire. Il n'est pas facile de savoir quelle idée religieuse se mêle à ces actes superstitieux, ni même s'il s'en mêle. Ces sanctuaires locaux, dépourvus de toute organisation, ne sauraient attirer la foule des pèlerins. Aussi n'avait-il pas été difficile au couvent orthodoxe de Mar Djirdjis (Saint-Georges), installé près la source Sabbatique, en un lieu renommé dès une haute antiquité[1], de s'attirer la faveur des Ansariyés du sud. Ceux-ci avaient coutume — jusqu'à ces derniers temps — de vouer à saint Georges toutes leurs filles à leur naissance et tout nouveau-né mâle de leurs troupeaux[2]. Par suite de ce vœu, ils ne pouvaient ni vendre ces derniers, ni marier leurs filles sans venir au couvent faire fixer par le supérieur le prix de la bête ou la dot de la fille, c'est-à-dire la somme que devait payer le jeune homme pour obtenir sa fiancée. Le prix fixé, le supérieur prenait la part qui revenait à saint Georges, le quart, le tiers ou la moitié suivant ce qu'on avait voué de la fille ou de l'animal. Dans le cas de mariage, pour affirmer son consentement, il remettait à la jeune fille un grand mouchoir d'indienne et un morceau de savon. Dans beaucoup de villages ansariyés il y a encore des représentants du couvent de Mar Djirdjis pour recueillir les vœux et éviter aux braves gens l'ennui de se déplacer trop souvent. Mais depuis vingt ou trente ans l'étonnant crédit dont jouissait le couvent orthodoxe a singulièrement diminué : les Ansariyés le délaissent presque complètement. Ils donnent pour raisons la rapacité du supérieur qui va jusqu'à supprimer à ses agents les cadeaux de belles robes de soie (*gombaz*), mais surtout certaines privautés que se permettaient souvent les religieux et que ne réclamait pas saint Georges. Un de leurs cheikhs profitant des circonstances a fondé un sanctuaire en l'honneur de Khodr (saint Georges), entre Ṣafîta et Cheikh 'Ayach, à Telai'a, et c'est là que vont aujourd'hui la plupart des pèlerins et des vœux[3].

1. Cf. plus haut les témoignages anciens sur la source Sabbatique.
2. Il est difficile de ne pas reconnaitre dans cette coutume une survivance des cultes phéniciens.
3. Je dois ces renseignements à l'obligeance du R. P. Barnier.

Digitized by Google

Depuis peu, le gouvernement turc a exigé la conversion des Ansariyés à l'islamisme pour pouvoir lever des troupes chez eux : on sait que la loi musulmane interdit au Commandeur des croyants d'enrôler les infidèles. D'un caractère très doux, d'une patience à toute épreuve, l'Ansariyé s'est soumis; mais il ne cache pas qu'il accomplit ainsi une simple formalité. Il est et restera Ansariyé[1].

Les connaissances de ces paysans montagnards se réduisent à peu de chose. Ils pensent que le pays, avant eux, était occupé par les Hébreux. Ce sont les *Youdi*, disent-ils, qui ont construit tous les monuments antiques. Cette opinion n'est pas récente. Elle explique pourquoi ils ont dénommé Bætocécé : Ḥosn Soleïman, *la forteresse de Salomon*; pourquoi d'anciens hauts-lieux se nomment Nebi Chît, *le prophète Set*. Dès l'époque des Croisades les auteurs arabes nous font connaître le Qal'at Beni-Israël, *le château des fils d'Israël*, près de Djebelé.

Les Ansariyés ont toujours subi l'influence, le contre-coup des idées et des religions des peuples environnants. Complètement phéniciens au temps de la domination aradienne, ils en ont conservé les cultes même après l'ère chrétienne, comme en témoigne Bætocécé. Ils se sont imprégnés d'idées juives quand celles-ci se répandirent sous les formes chrétienne et musulmane — particulièrement ismaëli. Le culte de saint Georges, si en faveur aujourd'hui, a pris la place, comme dans le reste de la Syrie, d'un culte plus ancien[2] et cela à la faveur du christianisme. Près de Ḥosn Soleïman, un des pics les plus élevés de la contrée porte

1. Ces renseignements pris sur place dans un séjour de plus d'un mois au milieu des Ansariyés, et confirmés par tous les Européens en rapport depuis de longues années avec cette intéressante population, ne prévaudront certainement pas contre les odieuses et dangereuses accusations qui ont cours dans les milieux officiels de Constantinople, et que n'a pas craint de rééditer M. Vital Cuinet, ex-secrétaire général de la Dette publique ottomane, *Syrie, Liban et Palestine*, p. 141. L'excuse de M. Cuinet est dans sa complète ignorance du pays.

2. M. Ch. Clermont-Ganneau, *Horus et saint Georges d'après un bas-relief inédit du Louvre*, extr. de la *Revue archéologique*, Paris, 1877, a montré que Khodr (saint Georges) répond au Glaukos hellénique et à une ancienne divinité maritime phénicienne.

Digitized by Google

le nom de Nebi Ṣaleḥ et atteste un pareil changement de vocable, mais ici à la faveur de l'islamisme [1]. Il n'est pas jusqu'à la domination franque qui ne paraisse avoir laissé quelques traces dans les noms propres des habitants.

Nous n'ignorons pas que la haute antiquité que nous attribuons aux Ansariyés va à l'encontre des idées reçues. On dérive leur nom et leur secte d'un chiite, Moḥammad ibn Noṣaïr [2]. D'autres disent que Noṣaïrii est un terme de mépris, *petits chrétiens*, qui leur a été appliqué par les musulmans. Mais ces définitions sont empruntées aux auteurs arabes fort sujets à caution, puisqu'ils vont jusqu'à confondre Noṣaïris, Ismaëlis et Qarmaṭes [3]. En réalité le nom des Noṣaïris se trouve déjà dans Pline sous la forme *Nazerini* [4]. Pline connaît aussi le nom de leurs montagnes: *mons Bargylus* [5]. Ces noms comme ceux de *Bætocécé* et de *Shabtouna* (source Sabbatique) attestent le sémitisme de leur langue bien avant l'ère chrétienne.

Les Ismaëlis sont une secte musulmane dissidente. Leur doctrine et leurs chefs vinrent de Perse où le château d'Alamout était leur centre. Ils pénétrèrent en Syrie vers la fin du XIe siècle [6]. Après avoir longtemps erré d'Alep à Panéas [7], les Ismaëlis de Syrie achetèrent en 1132-33 le château de Qadmous, s'empa-

1. M. Clermont-Ganneau, *Revue archéol.*, 1877, I, p. 30, n. 5, a indiqué que le saint musulman, Ṣaleḥ, avait pris la place, entre autres à Saint-Jean d'Acre, d'Osiris ou de ses congénères. Le nom d'Abdousir, *serviteur d'Osiris*, que nous avons trouvé plus haut à Ḥalet, en pays ansariyé, rend très probable cette mutation. Osiris avait lui-même remplacé un Baʿal.

2. Stanislas Guyard, *Un grand maître des Assassins*, p. 28.

3. Cf. Stanislas Guyard, *op. cit.*, p. 28-29.

4. Pline, *H. N.*, V, 21. Nazerini peut se rattacher à la racine נזר, *nazar*, ou נדר, *nadar*, suivant les dialectes. La valeur religieuse qui s'attache à tous les noms dérivés de cette racine, s'explique fort bien ici par l'importance des sanctuaires de la contrée : la source Sabbatique, Bætocécé. Pour le passage du son *z* au *sad* arabe, on a l'exemple tout à fait parallèle de *Nazaréen* devenu *Naṣrâni*.

5. Pline, *H. N.*, V, 20. Peut-être ברך אל, *barak El*, les monts que « El a bénis ».

6. Cf. Defrémery, *Nouvelles recherches sur les Ismaëliens de Syrie*.

7. C'est par inadvertance que Stan. Guyard, *Un grand maître des Assassins*, p. 28, confond Panéas et Banias (Balanée).

Digitized by Google

rèrent huit ans après de Masyad, puis d'El-Kahf, de Khawabi, Maniqa, 'Alleiqa, Rossafa, Qolei'a. Forts de ces positions, ils se rendirent célèbres et redoutables sous le nom de secte des Assassins. Nos chroniqueurs, traduisant inexactement le terme arabe de cheïkh el-Djebel, appellent leur chef le « Vieux de la Montagne ».

A l'inverse des Ansariyés, on trouve chez eux une certaine organisation et un enseignement religieux. Le vieux cheikh Ismaëli, propriétaire du sanctuaire de Nebi Younès, près Qal'at el-Kâft, sait même distribuer de petits cierges en échange des dons faits au sanctuaire. Ils ont gardé de l'islamisme l'habitude de voiler leurs femmes, ce qu'ignorent absolument les Ansariyés. Mais la particularité très nette de leur culte est dans la vénération des organes sexuels de la femme. Il n'y a point là, chez eux, pratiques obscènes à proprement parler. Certains détails permettent de croire que le culte est symbolique. Ils unissent dans une même vénération fétichiste le grain de blé et l'organe de la fécondation, poussant le rapprochement jusqu'à la comparaison des formes. Ces rites, quelque bizarres qu'ils paraissent, nous en apprendraient long sur les religions anciennes s'il était possible de les bien connaître. Leur origine est difficile à saisir. La doctrine ismaëli publiée par Stanislas Guyard n'en fait pas mention. Il n'y a pas lieu d'en être surpris, leur essence étant d'être secrets. A l'époque de la plus grande puissance des Ismaëlis, en 1176-77, les habitants de la montagne de Sommaq se donnèrent le nom d'*hommes purs* et dès lors se livrèrent ouvertement aux plus honteux désordres[1]. Yâqoût, écrivant peu de temps après, confirme que les gens de la montagne de Sommaq étaient de la secte des Ismaëlis[2].

De Qadmous à la source 'Aïn Ḥassan, 1h50; 25 minutes, Qal'at Qadmoun. Il ne subsiste que le soubassement en grosses pierres d'une petite enceinte carrée. Tout près est le sanctuaire

1. Kemal ed-Din, *apud* Defrémery, *op. cit.*, p. 52.
2. Yâqoût, *apud* Guy le Strange, *op. cit.*, p. 81.

Digitized by Google

de Cheikh ʿAli ; 2h50, Maṣyad qu'on atteint après avoir laissé à droite Qalʿat el-Qâher.

Maṣyad a été fort bien décrit par Burckhardt[1]. Son château est le seul de ceux de la secte des Ismaëlis qui ait été conservé. On y trouve de nombreux débris byzantins (fig. 18).

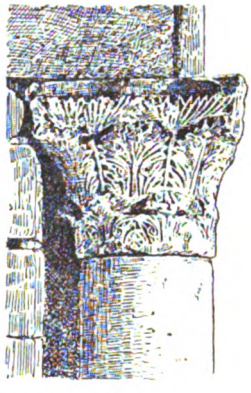

Fig. 18.
Chapiteau byzantin. Château de Maṣyad.

Au nord-nord-ouest de Maṣyad, Laqbé représente peut-être le « castellum de Lacoba »[2] cédé aux Hospitaliers en 1168 par Bohémond III, prince d'Antioche.

A une heure environ à l'ouest de Maṣyad sont les ruines du Qalʿat er-Ruṣafi, l'ancien château des Ismaëlis, Ḥiṣn al-Ruṣâfa cité par Dimachqi et Abulféda[3].

De Maṣyad vers l'est : 35 minutes, on laisse à gauche le sanctuaire de Cheikh-Ibrahim ; 25 minutes, Rabaʿo ; 1h5, Deir-Ṣoleib. Dans le village ansariyé de Deir-Ṣoleib, on voit les ruines d'un château arabe, transformation d'un édifice antique qui paraît de même époque que l'église située à 20 minutes ouest-nord-ouest. Cette église est du type grec-chrétien. Tout à côté, et de même époque, une construction très soignée (fig. 19) abrite trois tombeaux : le plan est identique à celui des caveaux creusés dans le roc (fig. 3) ; mais il est couvert par une voûte en arc de cloître s'appuyant sur les piliers d'angles et sur les arcs en plein cintre qui recouvrent les

1. Burckhardt, *Travels in the Syria and the Holy Land*, London, 1822, p. 150-151 et 153. Il a bien lu l'inscription sous la voûte d'entrée « le mamlouk Qosta a fait ». Nous avons relevé une inscription de même style et sans doute de même époque, cf. *Revue archéol.*, 1896, I, p. 335. Sur la forme assez variable du nom Maṣyad, Maṣyaf, Maṣyaṭ, cf. Hartwig Derenbourg, *Ousâma*, p. 43, n. 1.

2. Delaville Le Roulx, *Cart. gén. des Hospitaliers*, p. 267. El-Qubbé, au sud du cap Theouprosopon (Ras Chaqqa), que propose M. Röhricht, *Z. D. P. V.*, X, 263, est en dehors de la région des autres donations.

3. Cf. Guy le Strange, *op. cit.*

Digitized by Google

tombes. Au tombeau de Bizzos à Roueiha[1], la voûte en arc de cloître est remplacée par une coupole sur les mêmes appuis, sans pendentifs. Dès que les pendentifs seront employés, il sera possible de donner plus de profondeur aux enfoncements — le poids

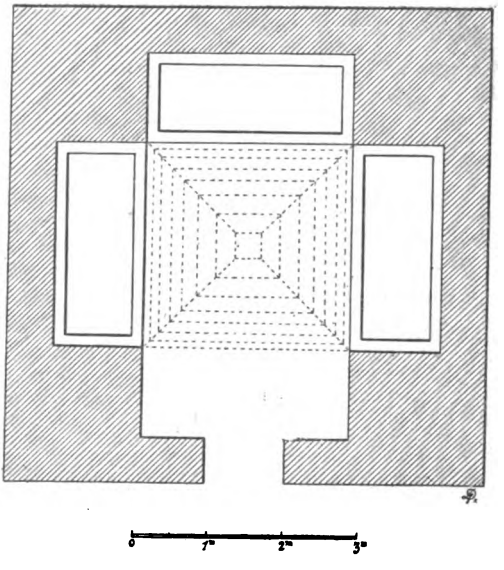

Fig. 19. — Monument funéraire. Deir-Ṣoleib.

de la voûte n'étant plus supporté que par les quatre piliers d'angle — et l'on aura ces mausolées dont le plus célèbre est celui de Galla Placidia à Ravenne.

25 minutes au nord de Deir-Ṣoleib : Kenissé Bardjis, autre église ruinée de même style, plus petite et avec abside polygonale. 1h5, Tell-ʿAfar possède les restes d'une très curieuse construction en gros blocs bien taillés, de 3 à 4 mètres de long. On dirait le soubassement d'un temple. 2h50, Rebiʿa ; 25 minutes, on laisse à gauche Tizin.

1h25, *Ḥama*. — Si les débris anciens sont rares à Ḥama, c'est

1. De Vogüé, *Architecture civile et religieuse du* Ier *au* VIIe *siècle*, pl. 91.

Digitized by Google

que l'Oronte, irriguant continuellement les beaux jardins de la ville au moyen des énormes roues qu'il fait mouvoir, dépose partout une épaisse couche limoneuse. Waddington ne put trouver qu'une inscription grecque dans l'ancienne Épiphanie. Burton et Drake, plus heureux avec les inscriptions hittites, ne relevèrent que trois inscriptions grecques. Le débris suivant n'enrichira guère la série.

ΚΤΟΣ
ΜΠΕΡ
ΚΒΤΟ
Θ[redacted]
ΕΤΟΥΣ

Dans un four. Basalte, brisé à droite. A la dernière ligne : ἔτους.

Dans la cour de la grande mosquée on a réuni quelques colonnes et chapiteaux de basse époque. Dans la medresé voisine, on voit une frise à rinceaux, fleurs, feuillages, oves et perles, d'un style lourd.

De Ḥama à Ḥomṣ, la route est carrossable; on compte 8 heures. Er-Restan, l'ancienne Aréthuse, est à moitié chemin. Les ruines sont au sud du village actuel; nous n'avons pu nous y arrêter. Tell-Bisé avec ses maisons couvertes de coupoles en pain de sucre est au milieu du trajet d'Er-Restan à Ḥomṣ.

Ḥomṣ. — Waddington[1] a publié un assez grand nombre d'inscriptions grecques de l'ancienne Émèse, la plupart d'après des copies de M. Girard de Rialle. Ajoutons-y un débris :

ΕΤΣ [redacted]
ΑΞΥ Ἔτσ[υς] αξυ'.
Γ[redacted]

Commence le 1er octobre 150 de notre ère.

1. Waddington, *Recueil des inscript. grecq. et lat. de Syrie.* Dans le no 2568 *a*, les restitutions sont exactes : la pierre porte toutes les lettres. — No 2568 *b*, légère correction de date : juillet 156 de notre ère au lieu de juillet 149. — No 2569 *a* a bien été complété par Burton et Drake, *Unexplored Syria*, p. 379, 7.

Digitized by Google

— Dans un mur :

ΕΤ□ΥC
Ζ□ΥΞΑ
ΝΔΙΚ□V
ΛΑΝΕ□
Ι□C B
ΑΡΗΓΑΛV
ΕΧΑΙΡΕ

Ἔτους ζου'
ξανδικοῦ λ'
Ἀνθε[ίας υ]ἱὸς.....
ἄλυπε χαῖρε

Inscription du 30 avril 167 après J.-C.
— Brisé à gauche.

ΟΥC
ΥΔΥ
ΙΑΙΟΥ
ΘΗΝ
ΡΟC
ΜΕ
ΟΥ

[Ἔτ]ους ...[Α]ὐδυ[ν]αίου.
[Ἀ]θηνο[δώ]ρος.....

— Brisé à gauche et en bas.

ΥC
Μ
CΓ
ΑΙΟ
ΛΕ
ΠΟC

[Ἔτο]υς ... Μ[ηνὸ]ς Γ[ορπι]αῖο[υ].
. . . . . .

— Brisé à gauche et en haut.

. . . . . .
ΑΓΝΟΥΑΛΥ ἄγνου
ΠΑΙ ΧΕΡΕ ἄλυπαι χέρε

ἄλυπαι pour ἄλυπε et inversement χέρε pour χαίρε.
— Chez les Sœurs, débris.

ΜΙΧ Μιχαήλ.
ΗΛ

Digitized by Google

Nous donnons le fac-similé de la copie d'une inscription assez fruste. A la dernière ligne l'η est peut-être θ [1].

Les épitaphes sont presque constamment surmontées, à Ḥomṣ, d'une rosace et d'une guirlande en croissant à rapprocher de celles de la stèle de Mariamin. C'est une déformation décorative (fig. 5) de l'emblème bien connu : le croissant entourant le disque.

Vénus (fig. 20). Bronze gréco-romain d'un bon travail.

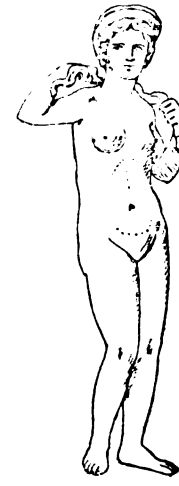

Fig. 20.
Bronze. Ḥomṣ.

De Ḥomṣ : 1h35, Tell el-Chaur près de la digue qui retient les eaux de ce grand réservoir artificiel qu'est le lac de Ḥomṣ; 25 minutes, Qoṭiné, petit village sur des constructions anciennes; 23 minutes, Keman; 2 heures, Qseir, gros village en majorité musulman, au sud duquel débouche un aqueduc souterrain à fort débit dont on saisit à plusieurs reprises la trace en remontant vers Djousiyé. Idrîsî [2] le cite comme alimentant Ḥomṣ; 1 heure, on passe près de Zerra'a; 30 minutes, Djousiyé.

Djousiyé occupe les ruines d'un bourg arabe jadis florissant. L'ancienne mosquée dont il ne reste que le minaret carré et une inscription au-dessus de la qibla, semble avoir utilisé des débris enlevés peut-être à l'ancienne ville, Djousiyé el-Khrab, à 25 mi-

1. M. Clermont-Ganneau lit à la dernière ligne : [τὸν] δοῦλον σοῦ...
2. Idrîsî, *Géogr.*, p. 18.

Digitized by Google

nutes au sud-est. Ce Djousiyé el-Khrab — à part les installations de Circassiens aujourd'hui dispersés — ne présente que des constructions antérieures à l'époque arabe[1]. Nous n'y avons pas relevé de traces d'époque chrétienne. Les maisons sont sur plan rectangulaire, petites et hautes. Une grande enceinte carrée, d'environ 100 mètres de côté, qu'une saillie sur la face Est a fait prendre pour une forteresse[2], est de même époque. C'est proba-

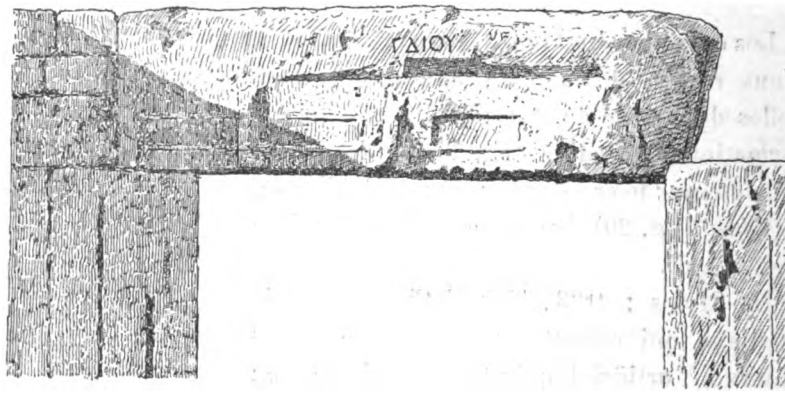

Fig. 21. — Linteau de porte. Djousiyé el-Khrab.

blement un ancien sanctuaire. Sur le linteau de la porte (fig. 21) on ne distingue plus que ■ΔΙΟΥ V■ en beaux caractères. L'intérieur est tout bouleversé. Robinson[3] place en ce point le Paradisos de Strabon, appelé aussi Triparadisos[4].

De Djousiyé à Rablé, 25 minutes. L'emplacement de l'ancienne Ribla ne montre aucune antiquité. En sortant de Rablé on traverse l'Oronte à gué et l'on atteint Tell Nebi Mindou en 1h45.

Il n'est guère douteux, après les fouilles de M. Gautier[5] dans

1. M. J.-E. Gautier en a donné deux vues, *Comptes rendus de l'Acad. des inscript.*, 1895, p. 450 et 451.
2. Porter, dans *Bibliotheca sacra*, 1854, p. 670-672.
3. Robinson, *Palästina*, t. III, p. 556.
4. Cf. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, trad. Bouché-Leclecq, t. II, p. 126-129.
5. J.-E. Gautier, *Comptes rendus de l'Acad. des inscript.*, 1895, p. 441-464.

Digitized by Google

l'île du lac de Ḥomṣ, que Tell Nebi Mindou ne soit l'ancienne Qadech des textes égyptiens[1]. Yâqoût connaît encore une ville de Qadas voisine du lac[2]. Dans une charte de 1142, Raymond II, comte de Tripoli, concède aux Hospitaliers avec Qal'at el-Ḥoṣn (le Krak), le droit de pêche « in piscaria Chamele a Chades usque ad Resclausam »[3]. Il s'agit du droit de pêche dans le lac de Ḥomṣ (La Chamele = Ḥomṣ). M. Röhricht[4] a bien vu que *usque ad resclausam* signifie « jusqu'au barrage » situé au nord du lac. Chades ne peut être qu'un point au sud du lac, la rive occidentale étant extrêmement marécageuse et la rive orientale étant terre arabe. Tell Nebi Mindou répond bien à cette position. A l'époque gréco-romaine Qadech prit officiellement le nom de Laodicea ad Libanum.

Nous y avons copié l'inscription suivante, sur une plaque de marbre brisée de tous côtés :

Φιλιππικό[ς]
ἰατρόνος.
..ακερδος
εμισηνός τὸν
αὐτοῦ φ[ί]λον.

L'auteur de l'inscription est natif d'Émèse.

De Tell Nebi Mindou vers le nord-nord-ouest : 1 heure, Debin (peut-être Blanckenhorn : Djubaniyé); 1h5, Liftaya.

Liftaya a été récemment exploré par le R. P. van Kasteren[5] sur les indications du R. P. Barnier. Ces ruines sont grecques-chrétiennes. Quelques maisons ont conservé leur toit fait de dalles horizontales appuyées sur des consoles engagées dans les

L'emplacement dans le lac de Ḥomṣ avait été soutenu par Tomkins, *Kadesh on Orontes*, P. E. F., *Quarterly statements*, 1882, p. 47-50.

1. Cf. Maspero, *Histoire des peuples de l'Orient*, II, p. 140 et note 4.
2. Cf. Guy le Strange, *op. cit.*, p. 468.
3. Delaville Le Roulx, *Cartulaire génér. des Hospitaliers*, I, p. 117.
4. Röhricht, *Z. D. P. V.*, X, p. 259.
5. Van Kasteren, *Liftaja*, *Z. D. P. V.*, t. XVI, 1893, p. 171-187.

Digitized by Google

murs ou supportées par des piliers. Presque tous les linteaux des portes d'entrée portent une inscription. A celles publiées par le R. P. van Kasteren nous ajouterons :

ЄIC ΘЄOC

Sur un autre linteau :

ЄTOYC ЄOΨ

L'année 775 des Séleucides commence le 1er octobre 464.

Sur un linteau portant des croix avec Α et ω :

ΚΘΒΟΗΘΙ ΙΩΑΝΝΟ̅ ЄΓΡΓΟΤЄΧ ЄΤΟΥC ΑΜ̅ ΩΜΛΩΟ̅

Κ(ύρι:ε) Θ(εὸς) βοήθι (τῷ οἰκῷ) Ἰωάννου ..... Ἔτους αμω' Μη(νὸς) λώου.

Inscription du mois d'août 531 de notre ère.

Sur un débris : Ἰωάννης.

Sur un linteau orné de nombreuses croix : ἔτους γοψ', qui commence le 1er octobre 462.

Sur une console double que les Arabes appellent *menâra*, en basalte comme tous les blocs précédents :

ЄTOYC ΑΞΨ ЄTOC	Ἔτους αξφ' ἔτος
ΠΑΛΛΑΔΙC	Παλλάδις
ZOH	Ζόη

La lecture est certaine; mais la construction de la phrase n'est pas claire. L'année 761 des Séleucides commence le 1er octobre 450 de notre ère. C'est la plus ancienne date fournie par les inscriptions de Liftaya. La plus récente est de l'an 610 après J.-C.

De 611 à 614 Khosroës II, roi des Perses, envahit la Syrie et la Palestine. Peu après, dès 634, commence l'invasion arabe.

Le P. van Kasteren a proposé de retrouver dans le site de Liftaya l'emplacement de la Laodicea ad Libanum. Si en effet on tient compte de la prononciation locale qui donne au *qof* la valeur du *hamza*, on peut supposer une écriture *Liftaqiya* dérivant de Laodikea. De plus, le P. van Kasteren a tiré quelques

Digitized by Google

arguments des itinéraires anciens. Cette hypothèse est à écarter. Liftaya paraît un dérivé très régulier de Lifta. En Palestine on a un village de ce nom. Quant à l'argument tiré des itinéraires, il se retourne contre l'hypothèse, si on note la position exacte des lieux[1]. De Liftaya on débouche en 55 minutes sur la route carrossable de Ḥomṣ à Tripoli, d'où l'on atteint en 15 minutes Hadeidé. En pays accidenté cela représente une assez faible distance. Dès lors, on ne peut songer à faire coïncider Liftaya avec un point quelconque des itinéraires d'Émèse à Héliopolis (Ba'albek).

Sur les deux piliers de la porte du khan de Hadeidé sont deux chapiteaux carrés provenant de Liftaya. On lit sur l'un :

ⲑⲉⲟⲧⲱⲕⲱⲏⲃⲡϩⲏⲓⲱⲏⲙ θεοτόχῳ.....

Sur l'autre, de lecture plus incertaine encore :

ⲙ ⲭⲁⲉⲱⲩ ⲓⲁⲉⲓⲕⲗⲁⲛⲛϩⲓⲓ

De Hadeidé à Tripoli la route carrossable est trop connue pour qu'il soit besoin d'insister[2].

René Dussaud.

15 février 1897.

1. Le croquis des environs du lac de Ḥomṣ qu'a donné le P. van Kasteren est inexact.

2. La substance de ce mémoire a fait l'objet d'une lecture devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 14 avril 1897.

Digitized by Google

NOTES ET SOUVENIRS

D'UN VIEUX COLLECTIONNEUR

(*Suite*[1].)

XXVI

Dès les premières années de l'occupation de Rome par l'armée de Victor-Emmanuel, la population de la ville augmenta très rapidement. Il fallut songer à construire des quartiers nouveaux. L'espace abondait et il se forma de nombreuses banques qui firent main basse sur la plupart des terrains disponibles. Non contentes des terrains situés dans la ville même, ces banques se mirent à acheter très cher toutes les villas que l'on voulut bien leur vendre, ainsi que tous les terrains non bâtis jusqu'à une distance de plusieurs kilomètres des murs de Rome. Alors commença une spéculation effrénée. Les banques revendaient leurs terrains en détail et au mètre, généralement à des spéculateurs qui n'avaient pas de quoi payer comptant. Aussi les banques, tout en vendant à des prix très élevés, n'exigeaient-elles qu'un acompte du cinquième environ; le reste devait être payé par annuités après l'achèvement des constructions. Mais, comme l'acquéreur avait, le plus souvent, dépensé tout son capital pour payer l'acompte, la banque lui avançait sur hypothèque la somme nécessaire pour la construction d'un étage ; cet étage achevé, elle avançait de quoi construire le second, et ainsi de suite jusqu'au toit. Une fois la maison achevée, il arrivait que la banque avait avancé presque toute la valeur de l'immeuble et se trouvait, par son hypothèque, plus propriétaire que le propriétaire légal. Dans

1. Voir la *Revue* de nov.-déc. 1895 ; janv.-fév., mars-avril, mai-juin, sept.-oct. 1896 ; janv.-fév., mars-avril 1897.

Digitized by Google

les premiers temps, on louait facilement et assez cher, car les nouvelles bâtisses s'élevaient dans des quartiers voisins du centre; banques et spéculateurs s'enrichirent; mais ce furent surtout les maçons et les entrepreneurs qui gagnèrent des millions. Il se forma ainsi, en peu d'années, des fortunes nouvelles et très considérables. Ces succès éclatants encouragèrent d'autres spéculateurs et bientôt ce devint une rage de construire partout. Un grand nombre des familles les plus opulentes de l'aristocratie romaine subirent la contagion de l'exemple et finirent par se ruiner. Le chiffre des bâtisses nouvelles n'étant plus en rapport avec la population de Rome, la plupart restèrent sans locataires, ou furent abandonnées avant même d'être achevées: beaucoup d'entre elles tombent aujourd'hui en ruines. La débâcle emporta à la fois banques et spéculateurs. On peut aisément se figurer que cette fièvre de bâtir vite et à bon marché influa aussi sur la qualité des constructions. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur le goût déplorable qui se manifesta dans l'architecture et la décoration extérieure des immenses caravansérails que l'on édifia. On remplit Rome de maisons ressemblant à des casernes de province ou, pis encore, de palais surchargés d'ornements ridicules, du goût le plus déplorable, répandus avec profusion sur les façades. En outre, les architectes de la ville se montrèrent si tolérants à l'égard de la qualité des constructions que nous avons vu plusieurs immenses édifices se fendre par le milieu et d'autres s'écrouler d'eux-mêmes, sans tremblement de terre. Le sol de la ville de Rome ayant été surélevé pendant une vingtaine de siècles, on ne trouve le terrain vierge, pour y asseoir les fondations d'une maison, qu'à 15, 20 ou quelquefois 30 mètres de profondeur. Il faut donc, avant de songer à élever les murs, entreprendre des travaux de terrassement très dispendieux. Voici comment les spéculateurs obvièrent à cet inconvénient. On creusa de distance en distance des espèces de puits descendant jusqu'au sol vierge et l'on y construisit des piliers lesquels furent réunis à fleur de sol, ou à peu près, par des arcades en voûte. Sur cette base peu solide on fit élever des maisons à six ou sept étages avec des

Digitized by Google

matériaux de rebut et des murs trop minces. Aussi n'y aura-t-il pas lieu de s'étonner si ces bâtisses croulent au premier tremblement de terre un peu violent, car peu de gens — il y en a pourtant — ont préféré construire sur des fondations ininterrompues et solides, comme cela s'est autrefois pratiqué à Rome, où les édifices vieux de plusieurs siècles n'ont jamais bronché. Cette nouvelle mode de construire les maisons sur des piliers espacés a été, en outre, un vrai malheur pour les archéologues, qui espéraient voir surgir tant de monuments importants des profondes tranchées dont de si vastes espaces allaient être sillonnés. Ce fut une immense déconvenue, car bien souvent, dans les puits, on découvrit des fragments de statues, têtes, mains ou pieds ; il aurait suffi de creuser un peu à l'entour pour trouver le reste ; mais la consigne était d'aller vite, personne n'avait cure des antiquités ensevelies et l'on vit s'élever des murs sur des surfaces où dorment encore des œuvres d'art qu'il eût été si facile d'exhumer. Il arriva parfois, mais rarement, que l'on tomba comme à pic sur une statue entière. Quand, après un certain nombre d'années, les bâtisses nouvelles seront en ruines et qu'on en élèvera d'autres sur des fondations plus solides, l'archéologie peut se promettre une abondante moisson de marbres. Malheureusement, il leur manquera la plupart du temps les fragments découverts en creusant les puits ; il serait donc urgent de mettre ces fragments en lieu sûr, de ne pas les perdre de vue et de les tenir en réserve pour l'avenir, même si, dans leur état actuel, ils paraissent insignifiants.

Ces immenses travaux ont cependant rendu à la lumière une quantité considérable d'antiquités. Comme, malgré la vigilance des agents des banques et des surveillants municipaux ou gouvernementaux, les ouvriers réussissaient presque toujours à emporter de nuit leurs trouvailles de la journée, le commerce de Rome se trouva, pendant quinze ans, alimenté de sculptures. On trouva beaucoup moins de bronzes et ceux qu'on recueillit étaient généralement très altérés. En effet, la terre de Rome ne vaut rien pour la conservation des bronzes. Non seulement elle

Digitized by Google

leur donne une patine exécrable, mais elle leur inflige ce qu'on appelle la *maladie du bronze*, une sorte de chancre rongeur que les Romains nomment *fioritura*, qui ne lâche pas sa proie et la convertit, au bout de quelques années, en une poussière verte.

Le sénateur Giovanni Barracco fut le seul Italien qui profita de cette abondance inusitée de marbres sortant du sol de Rome. Homme de goût et de savoir, il sut choisir et arriva, en peu d'années, à former l'admirable collection de sculptures grecques qui a été publiée par M. Helbig. Quelques étrangers aussi, et je fus du nombre, achetèrent des sculptures. Pour ma part, je m'attachai surtout aux bustes romains du Ier siècle avant J.-C. Le célèbre brasseur de Copenhague, M. Jacobsen, faisait acheter tout ce qui lui convenait ; je finis par lui vendre tous mes marbres romains, auxquels j'ajoutai plus tard une belle collection de marbres grecs provenant d'Athènes et d'Asie. Naturellement, les musées municipaux eurent largement leur part ; on fut obligé d'ouvrir de nouvelles salles dans le Musée Capitolin pour y loger les marbres récemment exhumés, parmi lesquels des chefs-d'œuvre comme le buste de Commode et la Vénus de l'Esquilin. Mais c'est encore l'État qui profita le plus, grâce au zèle de M. Barnabei, auquel on doit le nouveau et vaste Musée des Thermes ; là vinrent prendre place les admirables statues de bronze provenant des abords du jardin Colonna et quantité de sculptures de prix découvertes dans le Tibre. M. Barnabei, assisté de M. le comte Cozza, ouvrit encore un nouveau musée hors de la Porte du Peuple : c'est le Musée dit *Papa Giulio,* destiné principalement à recevoir les monuments de l'art étrusque et latin.

XXVII

En Italie, comme dans les autres parties de l'Europe, les grandes trouvailles d'objets en argent ne sont pas communes. En dehors de Pompéi, dont les fouilles ont fourni au Musée de Naples une

Digitized by Google

grande quantité de belle vaisselle d'argent, on ne peut citer, de notre temps, que deux trouvailles importantes : celles de Vicarello et de Bosco Reale. Vicarello, le Vichy de l'ancien monde romain, était une localité renommée pour ses eaux minérales; les malades des parties les plus éloignées du vaste empire romain venaient y chercher, au prix de longs voyages, soulagement ou guérison. Les malades dont les espérances avaient été exaucées offraient à la nymphe des eaux salutaires, avant de quitter Vicarello, la coupe dont ils s'étaient servis pour boire l'eau bienfaisante à la source même. Il y a quelques dizaines d'années, le hasard fit qu'on découvrît un dépôt de ces coupes; dans le nombre, il s'en trouva d'une beauté artistique remarquable et d'autres qui portaient gravé sur leurs flancs l'itinéraire suivi par les voyageurs pour se rendre à Vicarello. J'eus la chance de pouvoir acquérir, dans le commerce à Rome, une coupe provenant de Vicarello, semée de fleurettes en reliefs et d'entrelacs. Cette coupe, qui n'était pas des plus belles, me fut enlevée par Castellani au cours d'un de ces échanges comme il s'en faisait souvent entre nous. J'ignore où elle a passé depuis. Le trésor entier, ayant été trouvé sur des terres appartenant aux Jésuites, fut placé par eux dans leur Musée de Rome, dit Musée Kircher, du nom du Père jésuite qui l'a fondé. Cependant la plus belle coupe de la trouvaille fut mise de côté et les Jésuites autorisèrent le R. P. Garrucci à la vendre pour employer la somme recueillie à la grande publication qu'il préparait alors sur l'art chrétien. J'étais en relations amicales avec le P. Garrucci et j'eus bientôt l'occasion de voir cette splendide coupe en argent, entourée d'un bas-relief d'un art admirable, mais dont le sujet était quelque peu licencieux. La beauté du style et la perfection du travail faisaient d'ailleurs excuser ce défaut, d'autant plus que le motif *objectionable* était relégué dans un coin peu apparent du bas-relief. Je manifestai au bon Jésuite le désir que j'avais d'acquérir ce gobelet. — « Je ne vous le vendrai pas, me dit Garrucci, mais je vous en ferai cadeau si, de votre côté, vous voulez vous engager à payer les frais de l'édition de l'ouvrage que je suis en

Digitized by Google

train d'écrire. » Grand fut mon embarras, car si je désirais avec ardeur posséder cette belle coupe, je n'avais, d'autre part, aucune idée de la dépense à laquelle la publication d'un énorme manuscrit et de plusieurs centaines de planches pouvait m'entraîner. Garrucci n'en savait pas là-dessus plus long que moi. Je fus prudent et m'abstins. Un ou deux ans après, le Crésus de Rouen, M. Dutuit, se mit aussi en tête de tenter l'aventure et alla trouver Garrucci. Le Jésuite fut moins exigeant; il demanda vingt mille francs de la coupe. M. Dutuit accepta, se mit au bureau du P. Garrucci et signa un chèque de la somme demandée sur son banquier de Paris. Le Père était méfiant; ne connaissant pas M. Dutuit, même de nom, il refusa le chèque et demanda de l'argent comptant. Le riche Rouennais, assez fantasque de sa nature, prit la chose de travers, ferma son portefeuille et sortit. Quelques mois plus tard, et pendant une absence estivale que j'avais faite, le P. Garrucci, ayant besoin d'argent pour son éditeur, confia le gobelet à une personne qui le porta à Paris, où il fut acquis par le baron Edmond de Rothschild.

XXVIII

Depuis cette époque, aucune trouvaille importante de ce genre ne s'était plus présentée en Italie lorsqu'en 1895 un de mes amis, habitant Naples, me fit savoir que dans un endroit appelé Bosco Reale, situé non loin de Pompéi et près de Torre Annunziata, un propriétaire faisait exécuter une fouille et avait eu la chance de découvrir une villa romaine; on y avait déjà, me disait-on, recueilli nombre de beaux objets que l'on était disposé à vendre. Sans perdre de temps, je courus à Bosco Reale et me rendis sur le terrain de la fouille. L'excavation était très profonde; on avait déblayé un bâtiment assez vaste, mais dont les abords ne semblaient pas indiquer la villa d'un riche romain. Le propriétaire, qui surveillait lui-même ses ouvriers, me fit les honneurs de la fouille. Après que nous l'eûmes visitée en détail, il me condui-

Digitized by Google

sit, non loin de là, vers un *Palazzo* (dans le Napolitain, toute maison pourvue d'une porte cochère est un *Palazzo*). C'est là qu'il avait déposé les objets déjà retirés de la fouille. Ceux-ci donnèrent une toute autre idée que la maison de l'opulence du propriétaire; ils étaient presque tous de bonne qualité et plusieurs même étaient fort beaux. Je vis là deux immenses baignoires dont l'une était ornée de quatre très grosses têtes de lion, plusieurs candélabres d'une excellente facture et une multitude de vases en bronze incrustés d'argent, mais fort détériorés. Dans un autre local, on me fit voir des objets plus fins, plus riches et de parfaite conservation pour la plupart. J'y trouvai à faire un choix; entre autres bibelots, je mis de côté un buste d'argent représentant une femme coiffée à la mode du premier siècle de l'Empire. Malheureusement, une grande partie du visage était empâtée d'une croûte d'oxyde, assez épaisse pour défigurer la dame. Je pris encore un miroir en argent dont le manche avait la forme d'une massue d'Hercule, autour de laquelle était enroulée une peau de lion dont les pattes de devant embrassaient le disque du miroir[1]. Nous convînmes d'un prix; mais le Napolitain me dit qu'il ne pouvait me laisser emporter les objets avant que le directeur du Musée de Naples ne lui en donnât la permission. Peu de jours après, cette permission ayant été obtenue, les objets que j'avais choisis me furent apportés à Rome. Le moment de mon départ pour Paris, où j'ai l'habitude de passer le printemps, approchait; je ne tardai pas à quitter Rome. A peine arrivé à Paris, j'appris que des Italiens venaient d'y arriver, porteurs d'un splendide trésor d'argenterie trouvé à Pompéi. D'abord, je n'en voulus rien croire; je pensai que quelque aigrefin avait apporté à Paris certaines pièces de cette argenterie fausse qui pullule à Naples. Néanmoins, j'allai voir, et je fus fort étonné de trouver la merveilleuse vaisselle que tout le monde connaît aujourd'hui, grâce à la munificence du baron Edmond de Rothschild, qui a acheté tout le trésor et l'a donné au Louvre. J'ai oublié de dire tout

1. Je fis plus tard don de ce miroir au Musée du Louvre.

Digitized by Google

à l'heure que lorsque j'acquis les deux premières pièces en argent découvertes à Bosco Reale, je fis pendant une quarantaine de jours des efforts infructueux pour débarrasser de la gangue le visage de la dame romaine; voyant que je ne n'arrivais à aucun résultat, j'échangeai cet objet avec un antiquaire de Rome. Ce dernier le porta à Paris, où personne n'en voulut, et revint ensuite en Italie. Quand je pris connaissance du trésor de Bosco Reale, je remarquai, parmi les belles pièces, une écuelle du centre de laquelle s'élève un buste d'homme, probablement du maître de la villa découverte; il ne me fut pas difficile de deviner que le buste féminin naguère en ma possession était celui de la maîtresse de la maison et avait dû orner aussi le fond d'une écuelle. Alors, en effet, que toutes les pièces du trésor formaient des paires, le buste du Romain était encore isolé. Je fis part de mon observation à plusieurs personnes; aussitôt l'on se mit en quête de l'antiquaire italien, car tout le monde maintenant voulait ce buste, que tout le monde avait naguère dédaigné. Mais les amateurs s'étaient mis en campagne trop tard : le buste se trouvait déjà au British Museum.

Les journaux italiens menèrent grand bruit au sujet de ce trésor de Bosco Reale. On parla de suspendre le droit de fouille, d'intenter un procès, etc. Les journaux sont mauvais juges en pareille matière. Jamais, dans un pays civilisé, le gouvernement ne pourra s'arroger le droit de fouiller sur un terrain appartenant à un particulier, sans l'autorisation de ce particulier. Et si l'on empêche ce particulier de fouiller lui-même, les antiquités resteront sous terre sans profit pour personne. Il serait tout à fait désirable, à Bosco Reale, que la fouille fût continuée avec grand soin. Je suis persuadé que la partie déblayée n'est que le quartier des esclaves et le bain; la vraie demeure du propriétaire doit être encore sous terre. Qui peut dire le profit que trouverait la science à explorer systématiquement une riche maison romaine du Ier siècle, indépendamment des découvertes de détail qu'on ne manquerait pas d'y faire? Si le gouvernement prohibait toute fouille nouvelle, l'excavation faite serait comblée, on cesserait d'en parler pendant

Digitized by Google

quelques années, et puis, un jour ou l'autre, des galeries seraient poussées clandestinement sous le sol, on trouverait et l'on emporterait ce qu'on pourrait et la science archéologique aurait perdu une belle occasion de s'instruire. J'ose espérer qu'il n'en sera pas ainsi.

XXIX

La famille Torlonia, dont j'ai déjà parlé à plusieurs reprises, possède de vastes propriétés dans les environs de Canino. Sur les terrains dépendant de ces domaines s'élève, en haut d'un tertre rocheux, un mausolée étrusque de très grandes dimensions connu sous le nom de *la Cucumella.* Ce mausolée éveille depuis longtemps l'attention et la curiosité des archéologues. On présume avec vraisemblance qu'il renferme la dépouille mortelle de quelque grand prince étrusque. A plusieurs reprises, on a essayé, mais en vain, de retrouver l'ouverture qui mène à la crypte principale où repose le défunt en l'honneur duquel on a élevé un monument de cette importance. Torlonia, lui aussi, fit exécuter quelques recherches ; on découvrit aux environs du mausolée plusieurs routes, creusées en partie dans le roc, qui se dirigent vers le monument, mais sans y aboutir. L'on trouva bien, sur le parcours de ces routes, un certain nombre de tombes peu importantes, mais rien qui pût servir d'indice pour pénétrer dans le monument mystérieux. Alors on transféra tous les ouvriers à un kilomètre environ de distance et l'on découvrit là une nouvelle route qui se dirigeait vers la Cucumella. En suivant cette route, on finit par aboutir au pied du gigantesque tumulus, mais à une grande profondeur. Sur ces entrefaites, le Prince étant tombé malade, les travaux furent interrompus et finalement abandonnés.

M. W. Helbig, alors secrétaire de l'Institut archéologique allemand, suivait ces recherches avec le plus grand intérêt et fut fort désappointé de les voir suspendre. Aussitôt le vieux Prince rétabli, il l'engagea vivement à reprendre la campagne; mais Torlonia resta sourd à toutes les prières; il trouvait qu'il avait

Digitized by Google

déjà trop dépensé. Ayant appris par M. Helbig l'obstination du vieillard, je priai le savant allemand de tâcher d'obtenir pour moi la permission de continuer la fouille à mes frais et aux conditions qu'il plairait au Prince de m'indiquer. Mais, chez le Prince, l'amour-propre était encore plus fort que le goût de l'économie; il arrêta M. Helbig aux premières paroles et donna, séance tenante, l'ordre de reprendre les fouilles. En peu de temps, on parvint à pénétrer dans la bâtisse étrusque et l'on y découvrit une chambre parfaitement vide, mais dont toutes les parois étaient tapissées de plaquettes de bronze. Dès que Torlonia eut été informé de ce résultat, il fit interrompre les travaux, affirmant que la première chambre ayant été trouvée vide, il tombait sous le sens que le tombeau entier avait dû être visité et dépouillé soit dans l'antiquité, soit au moyen âge. Cette fois, la fouille fut définitivement abandonnée; peu de temps après, le vieux Prince retomba malade et mourut.

Le secret de la Cucumella reste par conséquent à découvrir. Il serait bien à désirer que les héritiers du prince Torlonia se décidassent à faire le nécessaire pour arracher son secret au sphinx ou à permettre que d'autres tentent, à leurs risques et périls, de le lui arracher. Un mausolée si considérable et si bien conservé a certainement attiré l'attention des violateurs de tombes et a sûrement été visité et pillé par eux. Mais l'expérience nous a démontré maintes fois que les violateurs des tombes antiques enlevaient seulement les objets en métaux précieux et dédaignaient le reste. Il est donc vraisemblable que l'on pourra encore découvrir dans ces salles souterraines des sarcophages, des urnes, des marbres, des bronzes, des terres cuites, peut-être même des fresques et surtout des inscriptions, qui nous donneraient enfin la clef du mystère et les noms de ses funèbres habitants.

XXX

Quand, sous le règne de Pie IX, on voulut construire une

Digitized by Google

grande gare de chemin de fer, on choisit à cet effet un emplacement voisin de la Villa Massimi, sur le vaste terrain situé devant les Thermes de Dioclétien. A cet endroit s'élevait alors un monticule formé de terres rapportées et de décharges que les forçats des siècles passés avaient charriées de l'intérieur de Rome. Ce monticule assez élevé était surmonté d'une statue de femme assise qui représentait la Justice; de là le nom de ce tertre, qu'on appelait *Monte Giustizia.*

A cette époque, j'étais occupé à fouiller dans la Villa Massimi et, par conséquent, à deux pas du monticule. Connaissant le projet des ingénieurs de raser toute la surface du Monte Giustizia, je me flattais d'obtenir la permission d'exécuter — à mes frais, bien entendu — une fouille à cet endroit. A cet effet, j'adressai une demande au conseil d'administration du chemin de fer, présidé par un prince romain et composé de plusieurs autres membres de l'aristocratie. Ma demande fut repoussée; mais les fils et les neveux de ces seigneurs du conseil obtinrent pour eux ce qui m'avait été refusé et formèrent une association pour entreprendre à frais communs la fouille dont je leur avais donné l'idée. On fouilla pendant deux ou trois mois. Comme on travaillait dans des terres rapportées, on ne trouva rien; les jeunes gens perdirent courage et abandonnèrent la partie.

Ce furent les ingénieurs de la compagnie qui vinrent alors, avec leurs ouvriers, remplacer les jeunes princes et leurs *scavatori.* Dès lors, le travail marcha plus vite, vu le grand nombre de bras que la compagnie y employa. Bientôt l'on arriva à une couche du sol qui ne se composait plus de terres rapportées et de décombres; les trouvailles d'objets antiques y furent innombrables et journalières. On se trouvait près de l'emplacement du camp des Prétoriens et c'est ce qui explique le nombre incroyable de médaillons romains qu'on y découvrit. Bien entendu, médaillons, médailles et autres menus objets passaient dans les poches des terrassiers et tous les soirs, à l'*Ave Maria,* quand les ouvriers quittaient leurs chantiers, ils trouvaient à la porte de sortie de nombreux courtiers en antiquités qui venaient acheter

Digitized by Google

de première main leur butin. A cette époque, les trouvailles de monnaies étaient si fréquentes qu'on les achetait aux ouvriers pour quelques sous; ces derniers ne faisaient guère de différence entre les médailles et les médaillons, se contentant de vendre ces derniers quelques sous de plus. Quand le médaillon était d'un module considérable et très épais, les paysans l'appelaient *grossa patacca* et en obtenaient couramment un *scudo*. Un des courtiers, du nom de Jandola, était un homme fort pauvre, mais intelligent, qui déployait une activité fiévreuse et avait su gagner plus que ses collègues la confiance des ouvriers. Les plus belles médailles et les plus précieux médaillons furent acquis par lui et il me vendait les médaillons à un prix uniforme de cent *scudi* pour les très grands et de quarante pour les moindres. C'est alors que je commençai cette belle collection de médaillons romains que j'ai depuis augmentée par des acquisitions faites tant en Italie qu'aux ventes de Paris et de Londres: plus tard, elle est allée enrichir, en grande partie, le médaillier de Berlin. Jandola, depuis son succès dans le commerce des médaillons du *Monte Giustizia*, ne cessa de prospérer dans ses entreprises; il loua une petite boutique et s'établit marchand d'antiquités. Il avait plusieurs fils et les dressa dès le bas âge à courir tous les endroits où se faisaient des travaux de terrassement, à se mettre en relations amicales avec les terrassiers et à les conduire chez leur père. Bientôt, tous les menus objets que l'on découvrait à Rome affluèrent chez lui. Il fit donner à ses enfants une éducation propre au métier qu'il leur réservait, leur fit apprendre l'orfèvrerie, la gravure, le travail du bronze, etc. Le défaut du père était de ne pas savoir conserver l'argent qu'il gagnait; aussi est-il resté pauvre et ne possède-t-il que sa misérable boutique. Mais ses fils ont bien profité de l'éducation qu'ils ont reçue; chacun d'eux possède maintenant un *negozio* d'antiquités et le peu d'objets antiques que l'on peut encore rencontrer à Rome passent par leurs mains.

Pour en revenir au *Monte Giustizia*, il a été nivelé au ras du sol, après avoir fourni nombre d'objets antiques dont les plus

Digitized by Google

importants sont aujourd'hui au Musée municipal. Il est fort à regretter que ce point de l'ancienne Rome, traversé par le mur de Servius, n'ait pas été exploré jusqu'au niveau du sol antique, car il est probable que les résultats auraient été beaucoup plus brillants. L'emplacement du *Monte Giustizia* n'a pas été recouvert de constructions, ce qui fait que l'on n'a pas eu à y creuser de fondations; il sert aujourd'hui de voie de garage pour la manœuvre des wagons et rien n'empêcherait qu'on y fît des fouilles profondes. Les fondations creusées pour édifier la grande gare, qui se trouve à quelques dizaines de mètres de là, ont rencontré le sol antique à une trentaine de mètres de profondeur.

XXXI

J'ai dit quelques mots, dans le paragraphe précédent, de ma collection de médaillons romains. Cela me remet en mémoire une anecdote assez amusante. Me trouvant à Paris vers le mois d'août, je reçus la visite d'un antiquaire italien fort connu qui me dit qu'il se rendait à Londres où il comptait faire vendre aux enchères une collection importante et nombreuse de médaillons romains. Connaissant ma prédilection pour ces objets, il m'avertit que sa collection n'en renfermait pas moins de dix-sept. Nous allâmes les voir chez lui ; c'étaient des pièces d'excellente conservation et toutes rares. Je désirais naturellement les acheter; mais l'antiquaire s'y refusa, donnant pour raison que sa vente à Londres était déjà annoncée, que les catalogues étaient imprimés et que, d'ailleurs, si l'on retirait les médaillons de sa collection, elle perdrait ainsi son principal attrait. « Venez à Londres, me dit-il, vous achèterez mes médaillons en vente publique. » Cette proposition ne me satisfaisait qu'à moitié et je lui en fis une autre : « Faites un prix en bloc de vos dix-sept médaillons, lui dis-je, et si votre prix me convient, je vous le paye sur-le-champ; vous emportez vos médaillons à Londres et ils figurent à la vente ; seulement, ils y seront vendus à mes risques et périls. Je vien-

Digitized by Google

drai à Londres assister à la vente et pousserai les médaillons au prix qui me conviendra. Comme ils se vendront pour mon compte et non pour le vôtre, je serai libre de faire des folies pour telle pièce dont j'aurai envie et ainsi de m'en assurer la possession en laissant aller, si j'y trouve avantage, les pièces moins importantes. » Ma proposition fut agréée et le prix fixé à dix-sept mille francs. Les médaillons devinrent mon bien et prirent le chemin de Londres. Quelques mois plus tard, la vente eut lieu ; j'étais arrivé à Londres la veille. Le premier jour fut calme ; on vendit les médailles consulaires, qui ne m'intéressaient pas ; j'étais là, cependant, pour voir et étudier l'allure de la vente. Parmi les nombreux acheteurs, je remarquai un grand Anglais, debout à côté du commissaire priseur, qui poussait les enchères avec acharnement et ne s'attachait qu'aux pièces exceptionnellement rares. Un de mes voisins de la salle, le feu vicomte de Quélen, grand amateur de belles monnaies, me renseigna sur le personnage qui avait attiré mon attention. Ce monsieur était un marchand de blé colossalement riche et dont la manie était de fréquenter les ventes aux enchères de n'importe quel genre d'objets d'art, poussant ceux qu'il voyait désirés par d'autres et qu'il reconnaissait ainsi, n'y entendant rien lui-même, pour des objets de choix. Quélen, sachant que j'étais venu pour les médaillons, ajouta qu'il me plaignait si M. A... venait à la vente le lendemain. Le lendemain arriva et M. A... vient se camper debout à la place qu'il occupait la veille. Mes amis et collègues me lancent des regards de pitié et la vente commence. On met enfin sur table le premier médaillon; la bataille s'engage entre M. A... et moi. Je poussai le médaillon au double de sa valeur raisonnable et mon antagoniste ayant couvert mon enchère, je lui laissai la pièce, car le bénéfice que je réalisais ainsi me permettrait de pousser plus vigoureusement les médaillons principaux que je convoitais. Le même fait se produisit pour les treize médaillons qui suivirent, et cela bien que j'en eusse poussé plusieurs à des prix extravagants. J'écumais intérieurement, de dépit et de colère, en voyant arriver sur la table le quinzième mé-

Digitized by Google

daillon, qui était un médaillon inédit de Geta. Celui-là, pensais-je, ne m'échappera pas, ou, s'il m'échappe, je le ferai payer à M. A... un prix tellement ridicule que les rieurs seront de mon côté. Le tour du beau médaillon arriva. Sur une mise à prix de 20 livres sterling, il monta rapidement à 100 livres. Il y eut alors un moment de repos, puis, par bonds de 20 livres, le prix monta à 250. Je fis une surenchère de 50 livres ; sur quoi M. A... ajouta 5 livres, croyant la partie gagnée. J'étais fortement surexcité ; par un mouvement involontaire de dépit, j'appuyai trop fortement le crayon qui me servait à inscrire les prix sur le catalogue et en cassai le bout qui sauta. M. A... sourit et là-dessus je prononçai : 500 livres. Du coup, M. A... s'arrêta. Il resta un moment à se consulter et finit par ajouter encore 5 livres. Il ne me restait plus qu'à me taire ; j'étais arrivé à mon but, le médaillon avait atteint un prix absolument fantastique. Après cet exploit, M. A... se leva et partit ; il ne reparut pas de toute la vente et je dus me contenter des deux derniers médaillons, que personne ne me disputa. J'avais perdu les quinze médaillons convoités, mais non seulement je rentrais dans les 17,000 francs payés à Paris, mais je gagnais environ 30,000 francs — plus les deux derniers médaillons.

Le comique de l'affaire fut que, quelques semaines plus tard, une personne de ma connaissance étant allée à Londres pria M. A... de lui faire voir le célèbre médaillon payé si cher ; jamais M. A... ne put se rappeler de quel médaillon il s'agissait. Après la mort de M. A..., le médaillon de Geta fut acquis par le Musée Britannique, mais cette fois à un prix raisonnable.

Comte Michel Tyskiewicz.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LA POIGNÉE DE MAINS

SUR LES BAS-RELIEFS FUNÉRAIRES ATTIQUES

Au ve et surtout au ive siècle avant notre ère, les bas-reliefs funéraires attiques nous montrent fréquemment, au lieu du mort seul et isolé sur sa stèle, des groupes où il est réuni à d'autres figures. Les motifs, on le concevra sans peine, varient à l'infini, mais, si riche que fût la fantaisie des artisans d'Athènes, ils préfèrent ici encore les formes simples. Aucun trait d'union ne l'était plus que le serrement de mains, comme aucun prétexte n'était plus ingénieux à représenter plusieurs personnages sur le même champ. Aussi les sculpteurs de stèles ou de vases funéraires ont-ils le plus souvent relié de la sorte les divers éléments des groupes. La poignée de mains ne se retrouve certes pas dans tous, mais beaucoup de ces associations mortuaires sont unies par ce seul lien. Il est tout simple par suite qu'on ait voulu voir là un symbole — non un expédient ou une fantaisie d'artiste, mais l'effet d'une raison profonde. Avait-on tort ou raison de le croire, c'est ce que nous voudrions ici brièvement rechercher.

Pour le faire avec quelque méthode, une question préalable s'impose à nous dès l'abord. Que sont au juste ces groupes funéraires? Quels personnages le sculpteur a-t-il voulu représenter? Sont-ce des morts ou des vivants, ou bien encore des morts mêlés à des vivants. Et où les a-t-il fait paraître, quel est le lieu de la scène figurée? Est-ce la terre ou quelque séjour étranger au monde réel? Le problème, si l'artisan était encore là, serait facile à résoudre. Ne pouvons-nous l'interroger, quoique absent, et surprendre, par quelque biais, son intention véritable?

Digitized by Google

Une stèle rapportée au Louvre par Le Bas[1] nous montre, à la place d'honneur au milieu du groupe, une jeune fille assise vers la gauche, Or, cette jeune fille, nous la connaissons d'une manière précise : une inscription, gravée sur le bandeau supérieur, nous apprend son nom et sa parenté, Euthyléa, fille de Diogène. La stèle, par là, lui est dédiée; c'est donc bien, à n'en pas douter, la morte : le relief la représente sous sa forme corporelle, comme l'épigramme nous donne son état civil. Mais elle n'est pas seule sur la stèle : une femme vient de marcher vers elle et se tient debout à gauche, la main dans sa main droite. Derrière son siège un homme âgé, enveloppé dans son manteau, s'appuie sur un bâton long. Ces nouveaux personnages ne nous sont pas officiellement présentés, mais nous les devinons sans peine. Cet homme à droite, c'est Diogène que l'inscription a désigné comme le père d'Euthyléa; cette femme à gauche, c'est, très probablement, la mère de la jeune Athénienne. Mais tous les deux, l'homme et la femme, sont des vivants. S'ils ne l'étaient pas, s'ils étaient morts avant Euthyléa, concevrait-on que le relief ne leur fût pas dédié, qu'il fût consacré à leur seule enfant?

Donc nous trouvons sur le même monument, et engagés dans une action commune, une morte, Euthyléa, et deux personnages vivants. Cette alliance de l'existence et du trépas, juxtaposés et comme confondus sur la stèle, n'avait rien qui fût contraire aux idées grecques, ni qui déplût au goût délicat des Hellènes. La convention peut nous sembler, au premier abord, singulière: nous verrons qu'elle s'explique par les traditions populaires.

Sans doute le cas n'est pas toujours aussi simple. L'inscription qui désignait aux passants le groupe funéraire n'a pas été toujours gravée en l'honneur d'un seul mort. Les deux, trois ou quatre personnages associés par le sculpteur sont quelquefois tous également nommés, tous présentés de même au spectateur. Je n'en veux d'autre exemple qu'une belle stèle du Musée national d'Athènes[2] Une jeune femme, Mika, assise sur un siège bas,

1. Conze, *Attische Grabreliefs*, 348, p. 80, pl. LXXXVII.
2. Conze, *Attische Grabreliefs*, 157, p. 39-40, pl. XLVIII.

Digitized by Google

tient d'une main son miroir : debout devant elle et la regardant, un jeune homme, Dion, serre sa main droite laissée libre. La stèle leur est également consacrée : elle porte à la fois leur image et leur nom. Aussi n'a-t-elle pu être dressée qu'après la mort des deux jeunes époux. Ici, pas de personnage vivant qui apparaisse ; par suite nulle difficulté d'interprétation. Remarquons seulement que l'alliance entre ces morts est exactement celle qui, dans le relief d'Euthyléa, unissait la morte aux vivants. Seule la conservation fortuite de l'inscription nous a révélé que les conditions, dans ces deux cas, étaient différentes. A elle seule, la stèle de Mika ne nous aurait rien appris de semblable : elle est traitée de la même manière que la première, et dans le même esprit.

D'autres fois, ces divers personnages sont bien également désignés par une inscription, mais les noms gravés sur la pierre ne le sont pas également, ni de la même main. Il est peu probable que plusieurs lapicides aient, en même temps, travaillé la stèle ; donc il paraît certain qu'ils ont été successivement employés, et rien n'explique mieux la différence des écritures. Quant à la raison de ces additions postérieures, une hypothèse très simple en rendrait compte. Le premier mort, celui-là même qu'aurait désigné la première des inscriptions, aurait été représenté parmi les siens. Ceux-ci vivant encore, nul besoin n'était de les rappeler plus clairement et le lapicide n'avait gravé qu'un seul nom sur la pierre. Mais ces parents ou ces proches moururent par la suite. Ils durent être enterrés dans le même caveau de famille sur lequel se dressait déjà le relief. Au lieu de leur élever, à eux aussi, un monument, il dut paraître tout simple aux survivants de se contenter de la stèle où les morts paraissaient déjà, quoique plus jeunes et seulement comme témoins. Une nouvelle gravure suffisait et le premier lapicide venu accommodait le relief à sa destination seconde. De réemploi en réemploi, la stèle se trouvait remplie, et, quand le dernier nom était inscrit, le groupe entier était glorifié en fait par le sculpteur primitif. Mais telle n'avait pas été son intention première. On lui avait

Digitized by Google

commandé un simple bas-relief funéraire, et, suivant la coutume, il avait représenté le mort au milieu des vivants, dans le cercle de famille où il avait vécu. Un pur hasard voulait que des adjonctions postérieures eussent complété son œuvre. Rien ne prouve qu'il les ait prévues, qu'il ait pu même les prévoir.

M. Furtwængler[1] a pourtant voulu tirer avantage de ce fait. Ces réemplois, dit-il en substance, étaient non seulement prévus, mais nécessaires. Bien plus, on ne peut parler proprement d'un réemploi, car on a peine à concevoir que des vivants aient jamais pu être représentés avec des morts. S'ils l'ont été, c'est qu'à l'avance on les considérait comme défunts et les figurait comme tels, c'est qu'ils étaient des « défunts à venir ». Par suite, là même où, comme dans la stèle d'Euthyléa, un seul nom est gravé sur la pierre, c'est qu'on a négligé d'y joindre par la suite ceux des deux personnages présents. Peu importe d'ailleurs, car, si l'étiquette manque, on les a, dès l'abord, représentés tels qu'ils seront dans l'autre vie. Tout réels qu'ils paraissent, ils sont morts pour le sculpteur qui les a modelés, tout semblables à cette Euthyléa qu'ils entourent et au sort de laquelle ils sont associés.

L'objection semble forte. Il se pourrait qu'elle ne fût que puérile. Le vice du raisonnement semble en tout cas certain. On conçoit en effet très bien que, d'un bas-relief existant, et où chacun se trouvait, en fin de compte, tant bien que mal représenté, une famille besogneuse ait voulu tirer tout le parti possible. Ce qu'on ne peut imaginer, c'est qu'à l'avance, de propos délibéré, on ait fait exécuter les portraits de tous les morts qui pourraient survenir. Car à quel moment placer la commande, et pourquoi à tel moment plutôt qu'à tel autre? Est-ce à la mort d'un père, d'une fille, d'une mère, car, suivant les cas, il faudrait supposer les causes les plus diverses, et, parfois, les plus étranges. Et, si l'on descend au détail, les objections, les impossibilités même se multiplient. Les enfants de tout âge sont fréquemment représentés dans les groupes funéraires. On ne peut raisonnablement

1. *Collection Sabouroff*, préface.

Digitized by Google

admettre qu'ils moururent tous dans l'extrême jeunesse. Il le faudrait pourtant si l'on croit voir en eux des « défunts à venir ». Sans quoi ils auraient eu beau grandir et parvenir à l'âge mûr, peut-être à la vieillesse, l'impression qui resterait d'eux à jamais serait d'enfants jouant avec leur poupée ou leur chien. Cette jeune fille sera mère et grand'mère : pourquoi la représenter telle qu'elle a bien un jour été, non telle qu'elle est restée, ou même qu'elle a le plus longtemps été ? De quel droit arrêter ainsi la marche du temps et escompter à l'avance l'éternité ?

L'artisan qui sculptait les stèles n'avait pas de prétentions si hautes. La plupart du temps il ne travaillait même pas pour un cas déterminé. Son échoppe de marbrier était remplie de stèles faites à l'avance, entre lesquelles les clients choisissaient. Quand on souhaitait mieux que ces produits vulgaires, il modelait, alors seulement, l'image, plus fidèle, du défunt. D'ordinaire il ne le représentait pas seul, mais, suivant le désir des survivants, il les associait au mort et recomposait ainsi le cercle de famille tel qu'il était au moment du trépas. Il n'avait pas l'idée, en le faisant, que les survivants devaient mourir un jour, ou, si d'aventure il y songeait, il importait peu à sa tâche : comment aurait-il fait d'ailleurs pour les figurer morts, eux qu'il voyait et qu'il savait vivants ? Naïvement, suivant un vieil usage, il réunissait, dans une action commune ceux qui pouvaient encore y prendre part et celui qui venait de quitter cette terre. La convention lui était familière, aussi lui paraissait-elle simple et il ne cherchait rien au delà.

Mais, a-t-on dit, ce bas-relief, se dressant sur la tombe, était, presque au même titre que l'image du dieu, placée dans l'enceinte sacrée ou dans le sanctuaire, un objet de culte et de foi. Tout auprès on sacrifiait à des jours déterminés : c'était le signe visible du disparu et l'ex-voto des survivants. Aussi bien, ces proches transformés en adorateurs se retrouvent dans des monuments très semblables, dans les banquets funéraires : là le mort apparaît couché devant la table des sacrifices, il prend part au banquet qu'on lui offre, agrée les dons de ses dévots. Ceux-ci

Digitized by Google

sont aussi représentés sur la pierre, mais ils sont de très petite taille, très différents de celui qu'ils supplient. Or ce sont des vivants, et, en les rapetissant ainsi devant le mort, le sculpteur a voulu montrer combien ce dernier l'emportait en puissance, presque en nature. Sur nos stèles funéraires, au contraire, tous les personnages paraissent de même taille : ce sont des égaux, des êtres de même race et de même condition. Si l'un d'eux seul était le défunt, si les autres étaient des vivants qui lui seraient associés, nous ne retrouverions plus la même marque de foi que nous constations tout à l'heure dans les banquets funéraires. Le mort serait ravalé au niveau des survivants ; la stèle ne lui serait pas consacrée comme un ex-voto. Elle deviendrait presque une ironie à son égard. Comme on ne peut supposer pareille intention chez les parents délaissés, il suivrait que notre interprétation est fausse et que les groupes funéraires sont uniquement composés de morts. En fait, il faut distinguer profondément les banquets et les reliefs funéraires. Ils ne paraissent pas aux mêmes époques, ni dans les mêmes régions. Surtout ils ne supposent pas les mêmes croyances, et il n'est pas sûr que les banquets aient jamais orné une tombe récente. Car le mort y est « héroïsé », presque divinisé, et c'est la raison pour laquelle, comme dans les ex-voto véritables, les vivants sont de dimensions minuscules. Or l'héroïsation est très rare à Athènes, au ve et même au ive siècle ; surtout elle ne suit pas immédiatement la mort, comme il faudrait qu'elle la suivît, si le bas-relief, dressé peu après les obsèques, devait en montrer déjà les effets. Les Athéniens honoraient certes leurs morts ; mais, au moment où ils venaient de les perdre, ils ne pouvaient se les représenter que sous leur forme accoutumée, tels que, très peu de jours auparavant, ils les avaient encore connus. Aussi n'avaient-ils pas scrupule à prendre place à leurs côtés sur la stèle qu'ils leur consacraient : le sculpteur, se conformant à leur intention, les représentait tous ensemble, et tous comme des vivants. Ce n'était pas irrespect de sa part, ni, moins encore, de celle des proches : la stèle consacrait le souvenir des dernières journées

Digitized by Google

passées, avant que le défunt partît pour l'éternel voyage. Elle montrait la famille, pour la dernière fois, réunie.

Ainsi morts et vivants paraissent côte à côte sur les reliefs funéraires attiques. Le fait une fois constaté, demandons-nous comment il était possible, d'où venait la convention, pourquoi on avait pu ainsi réunir le présent au passé, ceux qui n'étaient plus et ceux qui voyaient encore la lumière. Pour tout dire d'un mot, où se passait la scène figurée? Quel était le lieu où des êtres, de nature aussi diverse, pouvaient se réunir et converser tranquillement entre eux?

On a proposé de voir dans ces groupes des réunions élyséennes, où les morts, devenus bienheureux, s'uniraient pour des plaisirs et des passe-temps surnaturels. Il suffit, pour réfuter cette opinion, de réfléchir que cette croyance en un séjour de pure félicité n'a jamais été vraiment populaire en Grèce, et que, l'eût-elle été, les sculpteurs de stèles funéraires ne l'ont pas exprimée dans leurs reliefs où les divertissements sont terrestres et tout humains. Une théorie moins absolue remplace par l'Hadès les Champs Élyséens. L'Hadès, c'est la région invisible, royaume vague et mystérieux, sans limites ni bornes précises, où errent sous la terre les âmes des trépassés. Là tous peuvent se rencontrer et s'unir, là les parents peuvent se rejoindre, les groupes se reformer tels qu'ils étaient sur terre. Ce serait l'image fidèle de ces associations ultérieures, que les sculpteurs auraient d'avance représentée. Et comme la fantaisie des anciens ne rêvait rien, après cette vie, qui fût différent d'ici-bas, nuls passe-temps supérieurs ou d'essence plus élevée, rien d'étonnant que les occupations où les morts se trouvent engagés soient exclusivement terrestres et prises à ce monde réel.

Si séduisante que puisse paraître cette théorie, nous l'avons déjà réfutée par avance en constatant que les marbriers d'Athènes mélangent et unissent sur leurs stèles les morts aux vivants. De quel droit ces derniers seraient-ils montrés comme faisant, avant le moment fatal, partie du monde souterrain? On conçoit qu'une convention puisse les grouper à côté du défunt;

Digitized by Google

on ne saurait comprendre qu'on ait pu prématurément les traiter comme des morts, donc les peindre dans l'Hadès, séjour et royaume des morts. Ils sont et se meuvent sur terre ; les figurer ailleurs serait illogique et choquerait la raison. D'ailleurs quelle preuve avons-nous de cette intention, faussement prêtée aux artistes? Où sont, dans ces tableaux d'intérieur, les indices d'un monde différent du nôtre? Et si, comme il le semble bien, nul fait ne vient confirmer le système, n'est-ce pas que l'hypothèse est gratuite, et privée de tout fondement réel?

Plutôt que d'assimiler, dans les groupes funéraires, les survivants aux morts, il nous faut donc, par un procédé tout contraire, rapprocher le disparu de ses proches, supposer que pour une seconde fois le sculpteur lui a donné l'être et qu'il l'a rappelé dans le cercle de famille. Les lécythes peints nous montrent souvent le mort auprès de la stèle funéraire, soit debout, soit assis sur les marches du tombeau. Les potiers du Céramique ne faisaient donc pas difficulté de croire que les défunts pouvaient reparaître sur la terre. Bien plus ils groupent à leurs côtés ceux qui viennent sacrifier à la stèle, par suite, en fin de compte, au mort, et ces personnages accessoires ne sont pas uniquement décoratifs : ils aperçoivent souvent le défunt, comme, de son côté, celui-ci aussi peut les voir et en témoigner. Donc ils peuvent entrer dans une même action, donc, en ce lieu idéal, le tombeau, les membres séparés d'une même famille peuvent se rejoindre et s'unir à nouveau. L'imagination singulièrement hardie des Hellènes ne répugnait pas à admettre cette convention : pourquoi leur prêter notre goût difficile et nos scrupules tout modernes?

Les groupes funéraires reproduits sur les stèles attiques s'expliqueraient de même. Le mort serait représenté parmi les siens, dans une réunion de famille. Ce serait en quelque sorte la dernière où il paraîtrait, puisqu'il reviendrait du monde souterrain pour y prendre part. Par suite, le sculpteur le montrait à peu près tel qu'il était aux approches du moment fatal, comme il s'attachait aussi à figurer, du mieux qu'il pouvait, ses amis et

Digitized by Google

ses proches. Le lieu de la réunion était, non l'Hadès, ni les Champs Élyséens, mais un point neutre, le tombeau : tout s'y passait comme sur la terre, quoique le monde n'eût jamais vu de réunion pareille ; mais il suffisait que le mort revînt au milieu des siens, venus pour parer sa stèle, pour que la convention se trouvât justifiée. D'ailleurs le fond sur lequel se détachaient les personnages, n'était-ce pas l'image d'un édicule, celui où le défunt reposait et où il recevait les hommages des siens ? Le lieu n'était-il pas merveilleusement préparé à recevoir ce groupe de famille où le mort se trouvait, tout naturellement, mêlé à ses proches ?

Si notre interprétation des groupes est exacte, rien ne nous sera plus facile que d'expliquer cette poignée de mains par laquelle, nous l'avons vu plus haut, les sculpteurs relient entre eux leurs divers personnages. Nous n'y verrons ni symbole, ni intention profonde de l'artiste : ce sera pour nous l'acte naturel et tout simple par lequel des parents ou des époux témoignent de leur union et de leur affection intime. Il va sans dire que, suivant les cas, ce geste aura des sens différents. Selon que le groupe de famille songera, plus ou moins, à la mort prochaine, selon que la joie du retour ou la douleur de la séparation prochaine l'emportent dans l'âme des assistants, les mains seront serrées en signe de salut ou d'adieu. Mais des nuances délicates de sentiment séparent ces cas extrêmes et la variété des motifs est, par suite, infinie. C'est dire qu'aucune des interprétations proposées ne devra être rejetée d'une manière absolue, car il est tels reliefs dont seule elle peut rendre compte. Seulement il faut prendre garde qu'aucune non plus n'est la seule vraie : pour peu que la formule soit étroite, les exceptions deviennent bientôt si nombreuses que force nous est de renoncer à la règle que l'on prétendait énoncer.

Ainsi d'ingénieux rapprochements ont été proposés entre la poignée de mains des reliefs funéraires et le geste par lequel les habitants de l'Hadès accueillent les survenants. Les auteurs nous parlent, à diverses reprises, de cette dextre symbolique

Digitized by Google

par laquelle les parents se retrouvent, et s'unissent dans l'infernal séjour. Ne serait-ce pas ce signe que nous retrouverions sur les stèles attiques? La thèse, on le conçoit sans peine, est excessive et nous ne saurions l'accepter, sans, pour ainsi dire, la transposer. Car nous avons rejeté plus haut l'opinion qui plaçait nos groupes dans l'Hadès : donc il ne pourrait être question d'une arrivée dans le royaume souterrain. Mais, en remplaçant l'Hadès par la réunion près de la tombe, nous ne changeons rien au principe, dont nous rectifions seulement l'application. De fait, un certain nombre de stèles nous montrent deux hommes avançant l'un vers l'autre et se serrant mutuellement la main : c'est bien d'un salut de bienvenue qu'il s'agit et le geste est expressif et très clair. Mais que l'on se reporte au relief d'Euthyléa [1]. La morte est assise, et sa mère tient sa main dans la sienne. Ce n'est pas l'arrivée de la morte chez Hadès, ni même au pied de la stèle, que représente la scène figurée. Euthyléa nous apparaît sur le monument telle qu'elle était dans sa demeure; elle semble recevoir une visite amie, bien loin d'être elle-même accueillie dans un monde étranger. La même conclusion suivrait, si l'on passait en revue les reliefs à plusieurs personnages : très peu représenteraient, à proprement parler, des scènes d'arrivée.

Une autre théorie, plus répandue, voit dans ces groupes des scènes d'adieux. Pas plus que la première, cette conception n'est entièrement vraie, ni, d'ailleurs, entièrement fausse. Car ces réunions, qu'on pourrait appeler posthumes, sont bien évidemment les dernières auxquelles les morts aient assisté. La séparation définitive est prochaine, et il est rare, par suite, qu'une émotion, discrète et contenue, ne pénètre l'un au moins des assistants. Damasistraté, sur une belle stèle du Pirée [2], regarde avec attendrissement son époux, dans la main duquel repose sa main confiante. Derrière, une femme debout incline tristement la

1. Conze, *Attische Grabreliefs*, 348, v. pl. h.
2. Conze, *Attische Grabreliefs*, 410, p. 94-5, pl. XCVII.

Digitized by Google

tête, et il n'est pas jusqu'à la jeune esclave, qui, appuyée sur le dossier du fauteuil, ne prenne part à la mélancolie générale. Les quatre personnages sont graves et recueillis : seule leur bouche, légèrement tordue, indique l'émotion qui les pénètre, mais l'art très sobre du sculpteur n'en fait que mieux ressortir l'intention et comme l'esprit du relief : le départ de la morte, peut-être aussi celui du mort, est proche, c'est le moment bientôt des suprêmes adieux. Encore, même dans ce cas, n'est-ce pas, à proprement parler, de séparation qu'il s'agit. Les divers assistants semblent plutôt se préparer au moment redouté. Le groupe est attristé par cette menace; mais c'est encore une scène d'union, non, à proprement dire, de départ et d'adieu.

Nous arrivons ainsi à l'interprétation la plus générale, à celle qui convient au plus grand nombre de cas, et à laquelle même peuvent se ramener la plupart des exceptions. Les groupes funéraires sont, d'abord et par dessus tout, des scènes d'union, ou, si l'on veut, de réunion. Regardez le relief de Mika et Dion[1] : ne dirait-on pas une conversation entre la jeune femme et l'époux? Mika est à sa toilette, quand Dion s'avance vers elle : tous deux se regardent avec amour et tendresse. La poignée de mains qu'ils se donnent est un gage de foi constante, d'affection confiante et forte. C'est ainsi qu'on imagine sans peine la dernière entrevue de ces deux beaux amants : c'est ainsi qu'ils se virent sur la terre et qu'à jamais ils se revoient sur la stèle d'Athènes.

Parfois l'affection du fils ou de l'époux est plus expansive, et l'étreinte des mains devient alors plus pressante. Parfois c'est la joie de se revoir qui l'emporte; parfois au contraire la conversation est plus intime, plus recueillie. Ces deux femmes causent simplement; ces vieillards parlent de guerre et d'affaires. Cette enfant, qui semble marcher avec peine, tend la main à son père. Dans le fond de la scène ou sur les côtés, les filles jouent avec leur poupée ou leur oiseau famillier, les garçons s'amusent avec leur chien, les servantes se lamentent ou apportent le coffre à

1. Conze, *Attische Grabreliefs*, 157.

Digitized by Google

bijoux, les amis de tout âge, les sœurs, les frères se tiennent simplement debout ou prennent leur part du deuil prochain. Rien ne manque au tableau de famille. Ce qui en montre le mieux l'intimité, c'est cette poignée de mains qu'échangent entre eux les assistants: elle est signe d'union et de concorde familiale. Aussi bien le groupe se tient-il sur la terre, devant la tombe: le mort est revenu parmi les siens pour prendre part une dernière fois aux joies domestiques, pour échanger avec ses proches le gage d'une éternelle alliance.

A. DE RIDDER.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

DE

LOUIS-FRANÇOIS-SÉBASTIEN FAUVEL

ANTIQUAIRE ET CONSUL

(1753-1838)

(*Suite* [1].)

III

Les fonctions consulaires dans lesquelles Fauvel s'installa pendant le second trimestre de l'an XI et qu'il devait occuper jusqu'aux jours de la guerre de l'indépendance ne lui donnèrent jamais beaucoup d'ouvrage. On se plaignait parfois au ministère de la rareté de ses rapports; mais sur quoi aurait-il pu écrire? La colonie d'Athènes, au lieu de s'accroître, s'éteignait [2]. L'Attique étant en dehors des grands mouvements européens, le gouvernement impérial n'y avait pas d'intérêts politiques; ses vaisseaux ne paraissaient plus, comme jadis ceux du roi, au Pirée ni à la Mandrie; en fait de diplomatie, la tâche du consul, tâche passablement oiseuse, se bornait à signaler l'impression produite sur le public d'Athènes par les courriers venus de l'Occident. Cette impression ne fut d'ailleurs jamais ce que pourrait croire notre

1. Voir la *Revue* de janvier-février et mars-avril.

2. Elle comprenait le 20 novembre 1816 : le P. Paul d'Ivrée, capucin; Pierre Gaspari, drogman et chancelier; Dominique Origone, capitaine marchand, tous les deux ayant femme et enfants ; la veuve du sieur Roque avec un garçon et une fille; la veuve du sieur Masson, dont les enfants sont en France; la veuve du sieur Giraud dont une fille a épousé un Italien sous protection anglaise : un Romain marié à une Romaine ; un Génois marié à une Espagnole, protégés. Les filles de feu André Mertrude, mariées l'une à un Grec, l'autre à un Bolonais, vice-consul de Naples, ne font plus partie de la nation.

Digitized by Google

orgueil national ; l'admiration n'y entrait pour rien. « Les bulletins des armées que j'ai reçus jusqu'ici, écrit Fauvel le 22 avril 1806, sont au nombre de trente-six. J'ai donné aux nouvelles surprenantes qu'ils contiennent toute la publicité possible; mais l'opinion de l'invincibilité des Russes, soutenue par des nouvelles opposées à celles des bulletins, répandues par nos ennemis et accueillies avec transport par les Grecs (tant ils nous aiment!)[1], m'a fait rencontrer beaucoup d'incrédulité » ; et le 26 décembre 1807 : « J'ai toutes les peines du monde à maintenir l'honneur de la nation, la douane est arbitraire, le déni de justice au comble, nos capitulations méprisées. Nous nous sommes vus à la merci d'un voïvode ‹rendu› insolent par l'impunité, confondus avec les sujets des Turcs, les raïas. Il est grand temps que les ordres les plus sévères, des châtiments même, nous remettent dans nos droits. » Le voyageur anglais Hughes, qui se trouvait en Attique au milieu de 1812 et y assista à l'arrivée d'un courrier, peint en ces termes l'état des esprits : « Il y avait alors deux partis dans Athènes, celui de la France et celui de l'Angleterre; le signor Lusieri était chef du second et M. Fauvel à la tête du premier : celui-ci avait promis de donner un grand dîner sur l'Acropole,

1. Ces mots « tant ils nous aiment! » appellent un commentaire ; je le tire d'une lettre de Félix Beaujour, meilleur politique que Fauvel et moins susceptible de boutades (Cartons du Consulat de Salonique, 25 fructidor an IV) : « Cette accusation dénuée de preuves (contre un agent consulaire)... ne doit être attribuée qu'à la haine invétérée des Grecs contre le nom français. Cette haine est si profonde et si universelle que tous nos établissements dans la Grèce seraient perdus sans ressources s'ils venaient un instant à prévaloir. Il y a entre eux et nous concurrence dans le commerce, antipathie de caractères, diversité de liaisons politiques; et ces diverses causes morales ont tellement influé depuis notre Révolution sur leur conduite à notre égard, qu'on peut dire avec vérité qu'il n'y a pas un gouvernement despotique au monde qui nous haïsse plus que ce peuple. S'il est si souple et même si rampant auprès de nous à Salonique, c'est que nous vivons ici sous un régime purement turc et qu'il y a un bras d'airain toujours levé sur lui. On ne me soupçonnera pas de préventions contre les Grecs; j'ai toujours cherché à excuser leurs torts en faveur des vertus, des talents, des brillantes actions de leurs ancêtres. Mais je vis au milieu d'eux, j'ai parcouru les pays qu'ils habitent, et je me suis convaincu, malgré moi, qu'il n'est pas de peuple sur la terre plus méchant et plus perfide qu'eux..... » Nous avons désappris à parler des Grecs sur ce ton.

Digitized by Google

quand il apprendrait la nouvelle du triomphe des armes françaises en Russie; mais les journaux et les dépêches qu'apportait le Tartare firent évanouir ce beau projet de fête et remplirent de joie le parti opposé[1]. »

Pas plus que d'intérêts politiques, Fauvel n'eut à servir d'intérêts commerciaux. Il ne vit jamais dans le ressort de son commissariat qu'un seul négociant français breveté et cautionné, le sieur Roque de Carcassonne, lequel mourut en 1815; en l'espace de quatorze ans notre pavillon ne se montra pas une seule fois dans les eaux de l'Attique; la police des mers n'étant plus faite, la piraterie se développait, et les Grecs, habiles à profiter des situations louches, confisquaient le trafic du Levant. D'ailleurs le pays d'Athènes, très pauvre, consommait peu et ne produisait presque rien[2]. Après la Restauration, qui fut bien accueillie des Turcs, les escadres aux fleurs de lis reparurent dans l'Archipel, donnèrent la chasse aux pirates; à leur suite se risquèrent quelques bâtiments de commerce: deux français, les premiers depuis 1803, vinrent charger au Pirée en 1818; mal leur en prit ; sous prétexte que la sortie des huiles était prohibée, le voïvode chercha mille chicanes aux capitaines, saisit les cargaisons, les fit débarquer, séquestrer; le procès traîna plus d'un an.

En somme, la carrière du sous-commissaire ou vice-consul Fauvel, au moins jusqu'à la révolution, fut extrêmement terne. L'archéologie mise à part, quatre ou cinq affaires seulement, les unes drôles, les autres tragiques, interrompent la monotonie de ces dix-huit années. En 1806, le Père Urbain de Gènes, supérieur des Capucins, d'ailleurs anti-français, se fait prendre en flagrant délit avec la femme d'un serviteur grec; on le renvoie à Constantinople, non sans s'égayer de la mésaventure. En 1809, Fauvel se brouille avec son drogman Pierre Gas-

1. Hughes, *Voyage*, trad. franç. (1821), I, p. 133.

2. Voir les lettres consulaires de Fauvel en date des 21 mai et 10 nov. 1810; en outre, dans les cartons d'Athènes, un rapport de Beaujour du 24 juillet 1817, déclarant que l'Attique est absolument morte, et conseillant l'installation de maisons de commerce de préférence en Morée, non plus à Naples ni à Coron, mais à Patras.

Digitized by Google

pari, le congédie d'Athènes de son autorité privée et lui tient rigueur jusqu'en 1815. En 1812, pour avoir recueilli un Turc qui avait tué un des principaux Grecs, il est bloqué chez lui pendant douze jours par les Grecs irrités qui manifestèrent, dit-il, dans cette occasion « toute leur haine contre les Français ». En 1820, une altercation survenue entre un jeune Français et le chancelier du consulat d'Autriche le met aux prises avec plusieurs de ses collègues ; il est menacé jusque dans sa maison, au milieu de ses invités, par le sieur Origone, consul de Hollande, « Corse et ancien corsaire » ; il est même, dit-il, guetté pendant sa promenade du soir par Origone armé de son fusil. En dehors de ces algarades où Fauvel fit preuve, à ce qu'il semble, de beaucoup d'entêtement et de peu de patience, — il fut chaque fois tancé par l'ambassade, — la recherche et l'étude des antiquités demeura, après comme avant 1803, la grande, presque l'unique occupation de sa vie. Avec un titre et des appointements servis par le Ministère des Affaires étrangères, il fut ce qu'il avait souhaité d'être : un archéologue patenté et payé. Mais le fut-il comme il l'avait souhaité ?

Son retour en Grèce fut salué par de cruels déboires. Profitant de la guerre d'Égypte et de l'impuissance des Français qui en avait été la conséquence, les Anglais mettaient à exécution un projet caressé depuis longtemps : l'Acropole était au pillage. Fauvel vit ses propres instruments, son chariot, ses échafaudages, servir aux entreprises de Lusieri (Papiers, II, f° 196). Sans retard, il écrivit au maréchal Brune, ambassadeur de France près la Porte, demandant l'envoi d'un moubachir qui mettrait fin à ces déprédations ; le moubachir ne fut pas envoyé ; mais lord Elgin dut s'arrêter néanmoins[1]. C'était un demi-succès ; il put aider Fauvel à supporter l'arrivée d'une mauvaise nou-

1. Lettre de Brune, du 16 brumaire an XII. Fauvel a dressé quelque part (Papiers, VIII[1], f° 82-83) le catalogue des objets enlevés, et il y a joint, entre autres observations, ces mots que je ne comprends pas : « les frontons avaient été dépouillés avant mon arrivée, et *sans la négligence du consul de France à Salonique, Magallon*, excepté le fronton, tout le reste était conservé ».

Digitized by Google

velle : j'ai dit qu'il avait fait sa paix avec Choiseul ; dès les premiers jours de prairial an XI il chargea pour lui sur la corvette l'*Arabe* ce qui restait au Pirée de ses collections ; l'*Arabe* fut prise en route par les Anglais et conduite à Malte avec son chargement. Cependant beaucoup de caisses d'Elgin demeuraient au Pirée ; Fauvel était d'avis que la France s'en emparât à titre d'indemnité : ce qu'il proposait était sans doute une double rapine; mais il avait eu tant à souffrir des Anglais que vis-à-vis d'eux tout lui semblait légitime. Brune entrait dans ses vues, comme le prouve une lettre de brumaire an XIII; le projet pourtant n'aboutit pas. On sait que dans les années suivantes Elgin, fait prisonnier, fut interné à Melun, « sur des dénonciations venues d'Athènes », dit le *Memorandum* : selon toute apparence Fauvel ne fut pas étranger à ces dénonciations. Peu de temps après, pendant la guerre anglo-turque de 1807, il put croire qu'il touchait enfin à l'accomplissement de ses plus chers désirs. L'agent d'Elgin, Lusieri, dut s'enfuir hors d'Athènes, laissant ballots et magasins en proie à ses adversaires. A l'instigation de Pouqueville, Ali de Janina, redouté dans toute la Grèce, se montrait disposé à confisquer le tout et à servir les intérêts français : « Je vous promets, écrit Pouqueville à Fauvel sous la date du 22 juin 1807, de rendre votre voïvode doux comme un mouton, et, s'il veut faire le voyage de Janina, il n'a qu'à parler, je le servirai... J'ai envoyé à Paris tous les vases saisis chez Lusieri, et le vizir a donné des ordres pour que tous les objets d'antiquité fussent séquestrés; il les enverra à notre Empereur. Ainsi voilà les projets d'Elgin à vau-l'eau : si les Anglais ou leurs partisans lèvent la tête, dites-leur que le vieux pacha de Janina les fera rentrer dans leur coquille... » Les bonnes intentions du grand pacha d'Épire n'amenèrent aucun résultat en ce qui concerne les marbres du Parthénon; les hommes qu'il envoya auprès du voïvode se convainquirent que ces marbres ne traverseraient pas la Grèce à dos de mulet (Papiers, II, f° 162); il eût fallu les enlever par mer et les vaisseaux manquaient. Fauvel prit très difficilement son parti de la déconvenue. « Ne regrettez pas tant

Digitized by Google

le mauvais succès de votre entreprise, lui écrivait en juin 1808 le sceptique Le Chevalier; que vous importe après tout que ces caisses traversent le Pinde pour aller à Rome ou ‹qu'elles aillent› à Londres ? » J'imagine que Fauvel fut peu sensible à ces consolations. Peu à peu il vit partir du Pirée, malgré la mauvaise volonté intermittente du voïvode [1], tous les larcins d'Elgin. Disons d'ailleurs que ses papiers contiennent peu de détails concernant ces intrigues; d'après ce qu'ont dit Byron, Pouqueville, Forbin, on pourrait s'attendre à les trouver pleins de sorties furieuses contre Elgin et Lusieri ; or Elgin n'est pris à partie que dans trois ou quatre passages ; Lusieri n'est nommé qu'une seule fois.

Une autre source de dépit pour Fauvel fut l'inaction à laquelle il resta condamné pendant que se multipliaient autour de lui les recherches archéologiques. Les premières années de notre siècle ont été l'âge héroïque des voyages en Grèce. Des explorateurs, tous étrangers, sillonnaient l'Hellade et le Péloponnèse ; plusieurs, non contents de ce qu'ils trouvaient à la surface du sol, entreprenaient des fouilles; aux uns et aux autres Fauvel avait montré la voie ; mais désormais la concurrence lui était interdite. A défaut d'occupations consulaires son titre le tenait attaché dans Athènes. « Je suis bien persuadé, écrivait-il au ministre, le 18 frimaire an XIV, que vous ne regarderez pas comme absence de mon poste des voyages de huit ou dix jours dans les environs... voyages auxquels vous m'avez d'ailleurs autorisé par la note de M. de Choiseul. » Jusqu'en 1821 il ne semble pas avoir dépassé la mesure qu'il indique ici, si même il l'a jamais atteinte. Nous l'entendons parler de tournées en Attique, en Béotie, à Égine: ce n'étaient que des promenades [2]. Quant à des fouilles, comment en

1. Aux Affaires étrangères (dossier Fauvel), une lettre à d'Hermant, du 22 janvier 1810, contient ce passage relatif aux marbres d'Elgin : « Les marbres enlevés des temples par lord Elgin étaient embarqués sur un bâtiment ottoman nolisé 2,500 talaris, lorsque notre voïvode, qui ne s'était point opposé à leur embarquement, reçut ordre de l'empêcher jusqu'à nouvel ordre. Il fit débarquer le tout : le bâtiment est encore dans le port ; il était destiné pour Malte. Cet empêchement me donne à croire que le crédit des Anglais baisse à Constantinople, et que le nôtre doit reprendre. »

2. Le maréchal Brune, en messidor an XI, demandait pour Choiseul des des-

Digitized by Google

entreprendre sans argent ni autorisation? Les ressources de Fauvel étaient modiques : peu de temps après son arrivée, il vendit à lord Aberdeen son médailler, échappé je ne sais comment à la rapacité du voïvode ; on devine, au ton de ses correspondants, que cette vente ne fut pas consentie de gaîté de cœur, mais sans doute par nécessité. Dans l'été de 1804, il eut un moment d'espoir: le maréchal Brune fut pris de la fantaisie de faire faire des fouilles pour son compte ; le consul d'Athènes devait les diriger, et avec lui Allier de Hauteroche qui, fuyant les menaces d'un aga, s'était évadé non sans peine de son consulat d'Héraclée Pontique et réfugié à Constantinople [1]. Par décence, Brune ne voulut pas solliciter un firman aussitôt après avoir protesté contre l'usage que lord Elgin venait de faire du sien; des complications politiques survinrent, et les fouilles furent ajournées indéfiniment [2]. En 1806, Fauvel fit demander des pouvoirs par Sébastiani [3]; en 1807, Pouqueville offrit de lui envoyer de Janina tous les papiers nécessaires. Le ministère fut invité à avancer, pour commencer, une petite somme; il refusa [4]. Fauvel fit solliciter par ses amis de France quelques riches particuliers; ils lui répondirent « qu'ils ne sacrifiaient qu'à Mars et à Vénus » [5]. Son découragement et son irritation semblent alors avoir été extrêmes : « J'aurai vieilli dans une place honorable, écrit-il à son ami Morel, sans agrément, sans profit; j'aurai perdu mon temps et le peu de talent que j'aurais bien cultivé si la guerre ne m'avait ôté ma petite fortune à

sins de sites et de monuments « tous compris entre les Thermopyles et l'ancienne capitale de la Messénie ». Je n'ai trouvé aucune trace de voyages faits par Fauvel jusqu'à ces points extrêmes ; il ne semble pas notamment qu'il soit retourné, étant consul, dans le Péloponnèse. Il écrit le 26 août 1808 (*Magasin encycl.*, 1808, VI) : « J'irais aussi avec plaisir revoir l'Argolide et je la verrais avec de meilleurs yeux, mais je n'en ai pas les moyens »; et le 10 septembre 1810 il dit positivement n'être pas retourné en Argolide depuis son voyage à Paris (*Magasin encycl.*, 1811, II).

1. Une lettre d'Allier, du 29 avril 1804, contient le récit de cette évasion pittoresque.
2. Lettres d'Allier.
3. *Magasin encycl.*, 1807, t. III, lettre du 26 nov. 1806.
4. Papiers, II, f° 196.
5. Papiers, II, f° 162.

Digitized by Google

laquelle je mesure mes dépenses; je suis *Monsieur le consul* au milieu des Barbares, sans pouvoir compter un ami parmi les nationaux, gens d'intérêt et jaloux de leur chef; Athènes pour le consul n'a plus les charmes qu'elle avait pour le mouleur, l'architecte, le géographe, le peintre; j'étais un peu tout cela[1]. »

Réduit à ses finances personnelles, sur lesquelles il prenait pour soutenir son frère devenu impotent et chargé de famille, Fauvel dut en général se contenter d'ouvrir quelques tombeaux. Ce genre de recherches, outre qu'il était plus accessible, le flattait particulièrement; car toujours il s'intéressa plus à la conquête d'un objet concret qu'à la découverte d'une vérité scientifique. Un des beaux jours de sa vie fut celui où, sur le chemin d'Athènes au mont Pœcile, il trouva la sépulture d'une « prêtresse de Minerve »[2]. « Le squelette, entier, était couché sur un matelas, un coussin relevait encore la tête qui était ceinte d'une couronne de feuilles et de fruits d'olivier en cuivre doré. J'ai trouvé alentour les débris d'une caisse ornée d'oves et de feuilles d'eau massives en ivoire, avec des palmettes absolument semblables — plus riches même que celles de l'Érechthéion, ce qui donne à peu près l'époque; aux pieds j'ai trouvé les débris d'un instrument de musique en buis, pour l'épaisseur et la nature celui de nos violons, un peigne de bois, un *strigillum* en fer et deux vases de terre. La caisse ornée dans laquelle était cette prêtresse avait quatre grands anneaux de bronze qui avaient servi à passer les barres pour la porter. Le tout était dans un beau sarcophage de marbre... » Vers le même temps il fait des recherches entre Daphné et Éleusis, au pied d'un rocher qui présente une quantité de niches, avec des inscriptions à Vénus : il y trouve les débris d'un petit temple dorique, et, près de deux soubassements

1. Au revers d'une lettre de Morel d'Arleux, f° 94.

2. Des descriptions de ce tombeau reviennent à satiété dans les papiers de Fauvel; l'une, adressée à Barbié le 30 septembre 1806, fut imprimée dans le *Magasin encyclopédique*, 1807, II, 363-364. Celle que je transcris est adressée à Choiseul (II, f° 196). Cf. *Karten von Attika* (texte de Milchhöfer, II, 16).

Digitized by Google

d'autels, deux tourterelles de marbre, grosses comme nature. C'est donc là, conclut-il, qu'il faut placer le temple de Vénus, et les colonnes ioniques qu'Elgin a enlevées près du monastère appartenaient au temple d'Apollon [1]. De nouvelles fouilles de tombeaux sont racontées dans des lettres de décembre 1807 [2], de mai 1809 [3], d'avril et de décembre 1811 [4], de mai 1813 [5], d'avril 1819 [6], d'octobre 1820 [7]. En tamisant les cendres de plusieurs urnes ou sarcophages, Fauvel acquiert la certitude que les Grecs mettaient véritablement des oboles dans les tombeaux; il trouve même une de ces piécettes arrêtée dans la mâchoire du mort, découverte qui le ravit. Ailleurs il recueille des lames de métal où se lit le nom du défunt, des miroirs qui sans doute désignent les sépultures de femmes [8], des fers de lance, des verges de cuivre longues de deux pieds traversant une boule, dont l'usage l'intrigue fort, etc.; à la porte Dipyle, des cippes, trois bustes d'impératrices (Faustine la jeune, et deux bustes d'une même inconnue) en plâtre, grands comme nature, creux et aussi minces que les font les plus habiles mouleurs; il pousse les fouilles jusqu'à trente pieds de profondeur et découvre une urne d'un genre phénicien ornée de méandres, avec des chevaux dans les compartiments et des cochons sous les anses. Entre Aixone et Halæ, dans les champs Phelléens, il trouve des urnes funéraires dont l'une, en bronze, contenait des débris de toile et avait les anses enveloppées, des cippes, des vases ou représentations de vases, en marbre, hauts d'un mètre, qui parfois tenaient lieu de cippes. Une statue de lionne, qui ornait une sépulture, a la patte de devant disloquée; n'indiquerait-elle pas la tombe de Léæna, laquelle, comme on sait, fut mise à la torture? Le museau étant

1. *Magasin encycl.*, 1807, II, 362-363.
2. Papiers, II, f° 26-27 (à Mongez).
3. *Magasin encycl.*, 1809, V.
4. *Ibid.*, 1812, II.
5. *Ibid.*, 1813, V.
6. Papiers, II, f° 28.
7. *Monuments grecs*, I, n° 2.
8. *Magasin encycl.*, 1807, III, lettre du 11 novembre 1806.

Digitized by Google

endommagé, Fauvel n'a pu voir si la langue était arrachée, ce qui eût été concluant [1].

A partir de 1810, le gouvernement impérial, s'il ne fit pas travailler à la découverte d'antiquités, désira du moins en acheter. Fauvel était l'intermédiaire tout indiqué pour ces négociations. On le prie en 1811 de se renseigner sur des fouilles faites par Véli-Pacha à Argos, on l'autorise à des acquisitions [2]; la lettre arriva trop tard; les trouvailles de Véli-Pacha — une trentaine de statues, bustes et fragments, médiocres, endommagés, la plupart de travail romain — étaient déjà vendues, au prix de mille sequins, à un officier anglais qui accompagnait lord North [3]. Une autre fois, d'après des racontars apportés de Crète [4], on demande à Fauvel de s'informer sur une fort belle statue « qui se trouve dans le Magne »; elle représente, dit-on, Léonidas grandeur naturelle; il lui manque seulement une main. J'ignore quel parti le consul d'Athènes put tirer de ce signalement. En 1811-1812 se négocia une affaire plus importante : l'achat des marbres d'Égine. Fauvel, dans une lettre du 13 septembre, adressée à Bassano et conservée dans les cartons consulaires, décrivait ces marbres avec éloge : « Quelques-unes de ces statues sont de la plus grande beauté du côté de l'art; d'autres, du plus grand intérêt; les têtes, que je regarde comme des portraits, caractérisent l'âge de ces précieux documents. Si je hasarde ici mon opinion, j'ai cru reconnaître les héros du siège de Troie; peut-être les statues qui décoraient les frontons du temple représentent-elles la dernière nuit de ce siège célèbre, les héros sortis des flancs du fatal cheval; je crois voir Ulysse, Philoctète, Néoptolème, le plus jeune des fils de Priam, Polite, massacré par le fils d'Achille, Pâris, vêtu à la phrygienne, décochant des flèches, ainsi que Philoctète, reconnaissable, par un

1. Papiers, II, f° 28. Prokesch-Osten, qui a vu et décrit cette lionne, partage le mérite de la découverte entre Fauvel et Gropius (*Denkwürdigkeiten*, II, 394).
2. Papiers, II, f° 20.
3. *Ibid.*, f° 162.
4. Lettre de Roussel, 23 janvier 1811.

Digitized by Google

mufle de lion que figure son casque, comme l'ami et le compagnon d'Hercule.. » Le 10 mars 1812, il écrit au ministère que les statues sont transportées à Zante; le Prince Régent d'Angleterre en offre 6.000 livres, il est probable qu'il les achètera; Fauvel se console en les trouvant moins belles : « Ç'aurait été, écrit-il à Montalivet, une collection précieuse pour le Musée Napoléon, non pas autant pour la beauté parfaite du nu que pour le caractère d'antiquité qui nous reporte au temps où Homère ne vivait point encore; les têtes sont des portraits vrais ou reçus. Elles sont en général mauvaises, coiffées de mode et sèches, mais en cela curieuses, ainsi que les vêtements, les armures. Ne voulant point laisser échapper ces raretés sans en garder un souvenir, j'ai moulé moi-même presque toutes les têtes et trois figures, dont une des plus belles. J'offre ces plâtres au Musée. Ils y feront pour l'histoire de l'art le même effet que les marbres; mais pour les envoyer il faut une occasion sûre, chose difficile avant la paix. » L'offre du prince anglais fut repoussée, et Fauvel reçut du duc de Bassano l'autorisation de pousser jusqu'au prix de 160,000 francs[1]; la confiance lui revint; on sait qu'en fin de compte il échoua; la vente se fit loin de lui, à Malte, où les copropriétaires avaient mis leur butin en sûreté : « Je n'ai pu, écrit-il le 30 janvier 1813, vaincre une prédilection, un parti pris d'éloigner tout autre acquéreur que S. A. le prince de Bavière, dont un des propriétaires est le sujet et l'architecte. »

Il avait d'ailleurs, dès avant cette époque, entamé d'autres négociations : le 24 août 1812, il vante à Montalivet les sculptures de Phigalie qui venaient d'être découvertes. « Je pourrais garantir la beauté de ces bas-reliefs quand bien même je n'en aurais pas vu des échantillons; il suffit de savoir que les mêmes architectes ont bâti ce temple et celui de Minerve à Athènes, sous l'archontat de Périclès. On peut les attribuer à Phidias, j'y

1. Papiers, VIII[a], f° 57 (lettre du 24 mars 1812); Fauvel écrit le 23 juin (Corr. consulaire) qu'il va offrir les 160,000 francs. M. Michon, qui a dépouillé les papiers manuscrits de Visconti conservés à la Bibliothèque nationale, me dit que ce savant insista fortement pour qu'on offrît 180,000 francs.

Digitized by Google

reconnais sa manière... ils sont de marbre de Paros, ce qui n'ajoute point à leur mérite, et je n'en parle que pour l'exactitude et pour observer qu'à Athènes ce marbre n'a été employé qu'au temple de Thésée, pour les bas-reliefs seulement... » Cet enthousiasme ne fut pas durable, et le 25 novembre Fauvel juge très sévèrement la frise des Amazones[1] : « Les échantillons que j'en avais vus sont trop peu de chose, j'en avais mal jugé; la prévention qu'ils pouvaient être de Phidias... en a été la cause; mais les ayant mieux vus, par les dessins de quelques artistes, entre autres de M. Wagner, peintre distingué envoyé par S. A. le prince de Bavière, j'en ai eu une connaissance suffisante pour assurer que ces reliefs sont d'assez mauvais goût, extrêmement maniérés, des draperies volantes tortillées d'un genre extravagant, point d'expression dans les têtes; autant que je puis juger de l'exécution, elle est faible; enfin, si ces bas-reliefs n'avaient fait partie du temple de Phigalie, je les aurais crus du temps des Romains : rien de cette belle simplicité grecque, de cette belle composition, de ces draperies soignées et vraies, de ces belles figures que l'on voit dans les bas-reliefs d'Athènes; et puis ces bas-reliefs qui sont fort saillants sont extrêmement mutilés et endommagés par le temps; beaucoup de têtes manquent, le marbre n'est point de Paros; il est particulier, schisteux; il n'est pas non plus du Pentélique... » La déception de l'artiste n'explique peut-être pas à elle seule cette palinodie : nous lisons, en effet, dans une lettre de la même époque (20 nov. 1813, à Bassano) : « Je viens de faire l'offre de quatre-vingt-dix mille francs pour les bas-reliefs de Phigalie; mais j'ai su que le prince de Bavière est content de les acquérir pour le triple de cette somme qui est le minimum au-dessous duquel on ne recevra point d'offres. » Si Fauvel était ingénieux pour se consoler de ses échecs, bien lui en prit; car il n'eut pas la chance de mener à bien un seul marché. L'acquisition la plus brillante que fit la France durant son consulat,

1. Papiers, II, f° 22-23 (lettre adressée au Minist. de l'Intérieur); cf. *Magasin encycl.*, 1813, V (lettre du 11 mai 1813) et Papiers, VIII[1], f° 58 verso.

Digitized by Google

celle de la Vénus de Milo, se traita sans son intermédiaire. Quand l'*Estafette*, portant son précieux chargement, quitta la rade de Milo, elle rencontra une corvette du roi, la *Bonite*, montée par M. des Rotours; et M. de Marcellus apprit que M. des Rotours venait acheter la statue, d'après les conseils de Fauvel à qui la vue d'un simple croquis avait de suite révélé le mérite de cette découverte[1]; par bonheur, Fauvel et celui qui l'avait prévenu servaient cette fois les mêmes intérêts.

Dans son rôle d'archéologue officiel, l'ex-agent de Choiseul eut donc en somme peu de satisfaction. A la vérité, s'il ne voyageait plus, s'il ne fouillait pas, n'était-il pas merveilleusement placé pour travailler à de savants ouvrages durant les journées — disons les années — de loisir que lui procurait sa sinécure? Cependant il ne produisit rien. Il faut dire, à sa décharge et non à sa honte, que sur plus d'un point son instruction restait fort incomplète et qu'il était de ce chef inapte à beaucoup d'études. Il ne lisait guère les auteurs, les quelques auteurs que contenait sa modeste bibliothèque, que dans des traductions; et, si le traducteur commettait des bévues, il n'était pas en état de les rectifier[2]. Une anecdote donnera la mesure de ses connaissances grammaticales : « Je me suis aperçu, écrit-il à Barbié en 1819 (Papiers, II, f° 28-29), qu'il ne faut pas être si strict sur l'ortho-

1. Clarac, *Notice sur la Vénus antique découverte dans l'île de Milo*, p. 9. Fauvel vit la statue au Pirée à bord de l'*Estafette* ; il ne put, dit Clarac, se lasser de l'admirer, et déclara n'avoir rien vu qu'on pût lui comparer depuis trente ans qu'il habite Athènes et qu'il parcourt la Grèce » (cf. *Mémoires de l'Acad. des inscr.*, 1892, p. 183). David, consul général de Smyrne, écrit le 20 septembre 1820 (Cartons de Smyrne) : « C'est une Vénus plus grande que nature au moment où elle vient de recevoir la pomme de discorde. M. Fauvel qui l'a vue la place entre la Vénus d'Arles et celle du Capitole. » Je n'ai pas retrouvé dans les papiers de Fauvel le croquis dont parle Clarac ; et je ne sais de qui il était l'œuvre. L'agent consulaire de Milo, Brest, n'a parlé de la statue à Fauvel qu'après l'acquisition faite (lettre du 7 juin 1820) : il l'appelle une Vénus recevant la pomme de discorde.

2. Il comprit cependant que les λίθοι ἀργοὶ dont parle Pausanias, I, 37, *ad fin.*, n'étaient point des « pierres blanches » comme avait traduit Gédouyn, mais des pierres brutes, irrégulières ; cf. *Magasin encycl.*, 1807, III (lettre du 26 nov. 1806); lettre de Mongez, du 20 mars 1807; Papiers, VIII[1], f° 214; Pouqueville, *Voyage en Grèce*, V (1826), 135; etc.

Digitized by Google

graphe qui a changé comme elle change chez nous... **ΟΜΟΝΟΙΑΣ ΑΘΑΝΑΤΟΥ ΠΥΛΗ ΗΡΩΔΟΥ Ο ΧΟΡΟΣ ΕΙΣ ΟΝ ΕΙΣΕΡΧΕΙ**; on traduisait, des savants hyperboréens, des Danois, etc. : « A la Concorde Immortelle, porte du chœur d'Hérode, sous l'archontat de... » (?), ce qui n'avait aucun sens; après l'avoir donné à expliquer à un Grec, l'archimandrite Gazi, qui l'expliquait comme les savants du Nord, je lui ai objecté que cela n'avait pas le sens commun, qu'il fallait trouver une autre signification au mot **ΧΟΡΟΣ** sans avoir égard à l'orthographe; alors il me dit que ce pouvait être *jeune*; ce qui s'accorde avec le lieu où se trouve cette clef de cintre, à l'extrémité nord d'une vallée où sont les restes d'une grande enceinte et de ce que j'ai baptisé Camp retranché des Athéniens avant la bataille..., « Porte d'Hérode le Jeune » qui avait des possessions à Marathon, qui avait été le précepteur de Marc Aurèle et de L. Vérus dont j'ai trouvé les bustes avec le sien dans l'île du marais. » Barbié, le 11 avril 1820, rectifia cette interprétation hautement fantaisiste ou, du moins, essaya de la rectifier; sa réponse est annotée d'une main rageuse, et Fauvel, semble-t-il, continua de comprendre comme il est dit plus haut[1].

Dans ces conditions, on ne peut que féliciter Fauvel s'il se risqua rarement à traduire des inscriptions; ses copies étaient très médiocres[2], mais il les livrait avec bonhomie à ses savants amis : « Je vous envoie, écrit-il à Barbié le 4 avril 1811 (*Mag. encycl.*, 1812, II), beaucoup d'inscriptions d'Athènes et de Salamine dont vous tirerez le parti que vous pourrez. » En matière d'épigraphie pure, je ne trouve à noter dans ses papiers que deux ou trois passages : l'un où il se montre sceptique relativement à l'origine phénicienne de l'alphabet grec (VIII[1], f° 212); d'autres où il sou-

1. Le 20 octobre 1820, il déclare de mauvaise grâce qu'« on doit avoir raison à Paris » (*Monuments grecs*, I, n° 2; lettre publiée par M. Ravaisson); cette déclaration me fait l'effet de n'être point sincère. Plus excusable que son erreur sur le sens de ΧΟΡΟΣ est le contresens que commettait Fauvel sur le mot ΟΡΟΣ dans les inscriptions ΟΡΟΣ ΔΙΟΣ, ΟΡΟΣ ΜΝΗΜΑΤΟΣ, traduites par lui « colline de Zeus, colline du monument » (*Magasin encycl.*, 1807, III, lettre du 11 novembre 1606); il accepta d'ailleurs à ce sujet la correction de Mongez (lettre de Mongez, du 18 juin 1806; cf. *Magasin encycl.*, 1812, II, lettre du 4 avril 1811).

2. *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. I (1815), *Hist.*, p. 230.

Digitized by Google

tient que l'usage de l'ω fut bien antérieur à Simonide (II, f° 142, 229) ; en matière de phonétique, quelques lignes contestant que la prononciation des Grecs modernes reproduise celle de l'antiquité (VIII[1], f° 205); en matière d'histoire, rien ou presque rien; en matière de mythologie, un court fragment niant que les légendes s'expliquent par l'observation des phénomènes célestes : « Les étoiles n'ont point donné leurs noms aux héros, mais les héros aux planètes... Le voyage des Argonautes en Colchide n'est pas imaginaire ; s'il se trouve au ciel, son prototype est terrestre, réel » (VIII[1], f° 36). Signalons encore une page où il soutient que la Diane d'Éphèse, aux nombreuses mamelles, n'est pas un simulacre de Diane, mais de Cybèle ou d'Isis (Papiers, VIII[1], f° 196).

Mieux que des travaux d'épigraphie ou que l'exégèse de textes et de monuments, des études d'architecture, d'art, de topographie eussent été de sa compétence. Nous l'avons vu, dès 1791, comparer entre eux différents types de dorique ; en 1806, il se fait envoyer du Péloponnèse, par Gell et par Dodwell[1], les mesures de plusieurs fragments; et le *post-scriptum* d'une de ses lettres à Barbié explique ce qu'il en voulait faire (*Mag. enc.*, 1806, III, lettre du 20 frimaire an XIV) : « Je m'occupe à ramasser tout ce qui peut servir à faire connaître la grandeur de beaucoup de temples. J'ai trouvé des colonnes doriques de 7 pieds jusqu'à 36 pieds de hauteur, et c'est le temple d'Éleusis qui est le plus grand de tous ceux dont j'ai retrouvé des portions. Ce recueil donnera une idée juste de ce que nous devons croire des Grecs. On verra qu'il y avait une quantité de petits temples. C'est bien faire renaître des cendres ; car, selon les proportions que je connais, un triglyphe suffit pour avoir à très peu de chose près la hauteur d'un temple. J'en ai retrouvé beaucoup de cette manière[2]. » Un grand nombre de dessins d'architecture, une demi-

1. La lettre de Dodwell se trouve dans la correspondance, celle de Gell dans les brouillons de cartes.

2. Cf. Scrofani, trad. fr. II, 114 : « M. Fauvel a trouvé (auprès des soubassements du temple de Cérès à l'Ilissus) un fragment de colonne antique de la grandeur d'un pied. Il s'en est servi pour imaginer la hauteur et l'ordre de la colonne et les mesures du temple entier. »

Digitized by Google

douzaine notamment dont les légendes instituent des comparaisons entre différentes colonnes, différents chapiteaux[1], doivent être rattachés à ce projet d'ouvrage dont Barbié demande des nouvelles en 1810[2], et qui n'aboutit jamais. Les seules notes manuscrites qui peuvent s'y rapporter sont celles du feuillet II, 199 : Fauvel y combat l'idée que l'ordre ionique soit d'origine égyptienne; les proportions des chapiteaux égyptiens seraient plutôt celles du chapiteau corinthien retourné; les colonnes égyptiennes sont sans base, les ioniennes ont une base sans plinthe; des vases où il y a des colonnes ioniennes sans base ne sont pas plus anciens que Périclès; ils sont postérieurs et mal dessinés[3].

On sait que Fauvel laissa à d'autres, à Stackelberg, à Ross, le soin de publier, en partie d'après ses fouilles et ses observations, des études d'ensemble sur les tombeaux des Grecs. J'ai recueilli dans ses notes quelques remarques éparses qui, au point de vue de l'histoire de l'archéologie, m'ont paru avoir une certaine importance : les voici, présentées pêle-mêle, à peu près comme je les ai trouvées.

Fauvel eut le sentiment des origines orientales de l'art grec : il observe qu'à Mycènes tout est dans le goût phénicien (II, f° 162); — un autre fragment dit : égyptien (VIII[1], f° 247-248). A plusieurs reprises, parlant des vases trouvés au Dipylon, il déclare qu'ils semblent « d'un genre phénicien »[4]. Dans le Précis de ses

1. Deux dans le tome I, trois dans le tome II, un dans le tome III. Les comparaisons intéressent le Parthénon, le Théséion, le Lycée, les temples d'Apollon à Délos, de Jupiter à Olympie, de Cérès à Éleusis, de Vénus et de Jupiter à Égine, d'Apollon Épicourios, de Sunium, de Tégée, de Némée, les ruines de Thorikos, de Canope, un chapiteau à l'église Saint-Jean Théologos d'Athènes, etc. Le folio Papiers, VIII[1], 242 contient les « proportions de l'ordre dorique le plus ancien prises sur les temples de Délos et de Diane Munychienne. »

2. Lettre du 10 décembre 1810 : « Vous occupez-vous de votre ouvrage sur les temples des anciens? »

3. Dans cet ouvrage, Fauvel aurait-il développé l'affirmation qu'il formula en 1825 devant Prokesch-Osten (*Denkwürd.*, III, 1), qu' « à Athènes toutes les constructions du temps de Périclès sont orientées vers le nord magnétique, et toutes les plus anciennes, vers le nord vrai (!) » ?

4. *Magasin encycl.*, 1812, II (lettre du 9 déc. 1811); 1813, V (lettre du 11 mai 1813).

Digitized by Google

voyages (VIII[1], f° 68-69) il rapproche les chapiteaux de Délos présentant des bœufs agenouillés des chapiteaux de Persépolis.

Le même précis contenait ce passage intéressant (VIII[1], f° 71) : « Les bas-reliefs de ces deux temples (le Parthénon et le Théséion) ont été peints ; chaque objet a eu sa couleur propre : les chairs, les draperies, les fonds; j'ai remarqué des vêtements pourpres, des *pileus* ou chapeaux peints en vert; le fond de ces bas-reliefs était azur, ce qui ne paraîtrait pas croyable si l'on n'en avait des exemples plus anciens par les bas-reliefs qui ornent les tombeaux égyptiens et même leurs figures de ronde bosse. Les hommes et les chevaux de ceux d'Athènes avaient des ornements de rapport que je crois avoir été de bronze ; sur toutes les moulures des deux temples dont je parle, les feuilles d'eau, oves, méandres, tout était peint : aussi ne suis-je plus surpris que Pausanias décrive comme tableau ce qui était bas-relief ; par exemple, sa description du combat de Thésée avec les Centaures, où ce héros, dit-il, tue de sa main un Centaure, tandis que les autres paraissent combattre à forces égales, convient absolument au bas-relief qui existe encore et dont on peut voir une partie par les plâtres que j'ai moulés et qui sont à la Salle des antiques[1]. » Fauvel ajoute ailleurs (VIII[1], f° 45) : « L'on n'a cessé de colorer les statues que[2] lorsqu'on a creusé les prunelles pour fixer les regards ; toutes celles qui n'ont point les yeux ainsi ont été peintes; ..... pourquoi cela paraît-il si étrange? Minerve avait les yeux bleus, ainsi que Neptune... » Dans une lettre de 1811 (*Mag. encycl.*, 1812, II, 91) il s'élève avec force contre « nos architectes qui ne veulent pas croire aux statues et aux bas-reliefs peints ».

Ce que dit Pausanias de la statue chryso-éléphantine de Zeus à Olympie est ainsi commenté (VIII[1], f° 227) : « Cela voudrait dire : statue de bois doré enrichie d'ivoire. Quand bien même la barbe eût été d'or ou dorée, il n'est pas moins vrai que le visage d'ivoire devait faire l'effet le plus désagréable ; on ne peut suppo-

1. Serait-ce donc à Fauvel que Dodwell a emprunté cette idée, combattue par Raoul Rochette ? (*Expédition de Morée*, II, p. 15, note 58).

2. Il ajoute en note : « que fort tard, sous les Antonins ».

Digitized by Google

ser un aussi mauvais goût à Phidias. Les chairs étaient colorées et cela est hors de doute par toutes les preuves que l'antiquité m'a fournies. Je pense que l'or et l'ivoire n'étaient employés qu'en ornement sur les vêtements. » Plusieurs notes relatives aux statues archaïques conseillent de n'en point expliquer couramment tel ou tel caractère par l'inexpérience de l'artiste, mais plutôt par l'imitation des modes de son époque[1]; ainsi les draperies à plis réguliers (VIII[1], f° 44-45) : « Il paraît que les plus anciennes statues de femmes étaient vêtues ainsi; ce n'est point une draperie de fantaisie, de convention, c'est une copie exacte de la mode du temps. » Ainsi encore, la disposition symétrique des boucles de la chevelure (II, f° 142).

Fauvel, qui a vu passer entre ses mains un très grand nombre de vases, qui en a lui-même déterré beaucoup, ne pouvait manquer de sentir combien était faux le nom de «vases étrusques». C'est de ses découvertes que s'autorise Mongez, dans une note publiée en 1808 (*Mag. encycl.*, 1808, III, 144), pour renier cette appellation. Il a fait également quelques bonnes remarques sur l'affectation de certaines formes à certains usages. « On trouve toute sorte d'objets dans les tombeaux, écrit-il le 1er décembre 1807[2], et surtout des vases. Les plus communs sont étroits, à panse allongée en hauteur, et garnis d'une petite anse; ceux que l'on trouve le plus souvent représentent presque tous les mêmes sujets, qui ont trait aux funérailles. C'est un cippe entouré de bandelettes, avec des figures qui font des libations ou qui déposent des tresses de cheveux. J'en ai un sur lequel une femme porte sur sa tête un cercueil d'enfant rempli de branches de cyprès... » Dans une autre lettre de 1809, il revient sur la descrip-

1. Cette époque est d'ailleurs, par Fauvel, indiquée parfois de singulière façon : les « Junons en habit de noces » (il les avait prises un temps pour des Isis; cf. *Magasin encycl.*, 1812, II, lettre du 25 août 1811), qui accompagnaient, dit-il, le fleuron au-dessus de chaque fronton d'Égine, dataient pour lui « du retour de Troie » (VIII[1], f° 44-45). La statue trouvée par les Anglais dans les ruines de Rhamnonte, également « en habit de noces », était « l'offrande de Pandion » (VIII[1], f° 245).

2. *Magasin encycl.*, 1808, III.

Digitized by Google

tion de la forme *lécythe*, constatant sa destination funéraire : « Je crois vous avoir dit que l'on mettait dans les tombeaux, non seulement des vases, mais des simulacres de vases de pierre tendre, non creusés, d'une forme que je regarde comme spécialement consacrée aux tombeaux (à panse également très allongée, à goulot évasé, à anses saillantes ou plaquées, paires ou impaires)... » Et il ajoute : « On posait aussi sur le tombeau, au lieu d'un cippe, un vase de marbre, ou plutôt une représentation de vase, haut d'un mètre, de même forme, orné des mêmes figures, soit peintes, soit en bas-relief[1]. » — « J'ai cru remarquer, dit-il ailleurs (Pap., II, f° 198), que les vases blancs dont les figures sont en rouge, dessinées seulement au trait (quelquefois les habits sont grossièrement coloriés sans ombres), sont particulièrement consacrées aux tombeaux. » — Après avoir parlé du petit vase publié par Stackelberg, *Gräber*, taf. 17, qui fit partie de sa collection[2], il continue (Pap., II, f° 198) : « Les vases de cette forme n'ont jamais d'autres figures que des enfants, et presque toujours ces enfants s'occupent, jouent, avec de semblables vases. » En examinant des scènes de banquet, il reconnaît à quoi servaient d'autres espèces (VIII², f° 38). Les commentaires de peintures sont rares dans ses notes. Des chars au bout de la carrière sont pour lui « l'emblème de la vie terminée »[3]. Il revient à plusieurs reprises[4] sur un sujet aujourd'hui bien connu : « Charon, dans un bateau, venant recevoir deux âmes, mari et femme, sur les bords du Cocyte ; de petites âmes ailées errent dans le vague de l'air[5]... Il est peint approchant sa barque avec une perche, ce qui désigne que les rivières infernales n'étaient point profondes. — Il n'a point de rames dans sa barque qui est absolument semblable aux *piadés* dont on fait usage à Constantinople pour le trajet du port ; cela prouve que les peuples de l'Asie ne chan-

1. *Magasin encycl.*, 1809, V : lettre du 21 mai 1809.
2. Cf. Furtwængler, *Vasens.*, 2661.
3. Papiers, II, f° 162.
4. *Magasin encycl.*, 1811, II, 140 ; 1812, II, 94-95 ; Papiers, II, f° 197 ; VIII¹, f° 181.
5. Il dit ailleurs (II, f° 197) que ces figures ailées représentent « des âmes sans sépulture ».

Digitized by Google

gent point leurs usages; aussi suis-je persuadé que les grands bateaux de l'Hellespont qui se traînent à terre et que j'ai vus aux mêmes plages où étaient jadis ceux du divin Achille sont encore de même forme que les anciens, et que le fils de Thétis, s'il revenait, croirait revoir sa flotte au Sigée. » Un procédé d'interprétation qu'il paraît avoir affectionné consistait à faire des rapprochements entre les scènes figurées et les mœurs de son entourage. Signalons en ce genre la « description de sept figures représentant une nouvelle mariée conduite chez son mari »[1] (Pap., VIII[1], f° 196) : « Une jeune fille dont le maintien annonce la timidité, la pudeur, la tête couverte d'un voile qu'une femme qui l'accompagne paraît occupée d'empêcher qu'il ne se dérange[2], marche fort lentement, mettant à peine un pied devant l'autre; un jeune homme qui la tient par la main l'oblige à marcher, comme malgré elle; un autre jeune homme, tenant une branche de myrte formant deux rameaux, pour les couronnes, paraît impatient de la lenteur de la marche. Diane le carquois sur l'épaule, l'arc de la main gauche, et dont la corde est détendue, ne perd point de vue la jeune personne jusqu'à la porte de la maison où l'attend son époux, une lance à la main, sur laquelle il s'appuie. Une femme qui précède vient la lui annoncer en dansant et gesticulant avec un mouchoir, en signe d'allégresse. Le mariage des Grecs d'Athènes retient encore beaucoup de ces usages antiques. Même lenteur dans la marche; une habilleuse à côté de la nouvelle épouse a soin de sa parure qu'elle ne cesse d'ajuster, lui chasse les mouches, n'y en aurait-il pas; plus on approche de la maison du mari, moins elle marche; il faut même lui faire violence, la soulever pour franchir le seuil de la porte après lui avoir mis les doigts dans du miel et du beurre dont on lui a fait faire des croix sur les montants de la porte; je dis qu'on lui a fait faire, car elle paraît inanimée, tant sa pudeur a souffert de s'être laissé voir le visage en public. »

(*A suivre.*) Ph.-E. LEGRAND.

1. Il s'agit du vase qui a été reproduit dans les *Gräber* de Stackelberg, pl. 32, et dans les *Peintures antiques* de Millingen, pl. 44.
2. *Sic*! On a déjà pu remarquer que Fauvel est un très médiocre styliste.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1897

M. le secrétaire perpétuel a reçu des lettres par lesquelles le P. Henry Thédenat et MM. Henri Cordier, Émile Picot, Ch. Joret et Ulysse Robert posent leur candidature à la place de membre libre, vacante par suite du décès de M. de Mas-Latrie.

M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, prie l'Académie de désigner une délégation de ses membres, pour assister aux fêtes du cinquantenaire de cette École.

M. Sénart, indisposé, écrit qu'il a reçu de M. Foucher une lettre qui porte sur deux points importants. En premier lieu, M. Foucher croit avoir déterminé sûrement le site de Po-lu-sha où, d'après les pèlerins chinois, s'était localisée la légende de Vessantara, et qu'il place à Shahbaz Garhi. — En second lieu, M. Foucher annonce qu'il vient d'expédier au consul de France à Calcutta, pour être transmises à l'Académie, onze caisses de pierres taillées, c'est-à-dire de fragments de sculptures gréco-buddhiques dont plusieurs présentent un véritable intérêt.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Dieulafoy communique en seconde lecture son mémoire sur l'architecture militaire du XIIIe siècle. — MM. de Vogüé et de Lasteyrie présententent quelques observations.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1897

M. Salomon Reinach donne lecture d'une note de M. Cavvadias, correspondant de l'Académie, sur les fouilles qui se poursuivent actuellement à Athènes, entre le « mur franc » et l'Acropole. M. Cavvadias a découvert la grotte dite d'Apollon, dont les niches avaient reçu des tablettes de marbre avec inscriptions. Ces inscriptions sont des ex-voto d'archontes à Apollon « sous les longs rochers ». On croyait à tort, jusqu'à présent, que la grotte en question était celle de Pan.

L'Académie se forme en comité secret.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1897

L'Académie se forme en comité secret.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre, en remplacement de M. de Mas-Latrie, décédé. Les votants sont au nombre de 44; la majorité absolue est de 23.

Digitized by Google

MM.	Premier tour	Deuxième tour
Henri Cordier	7	3
Ch. Joret	2	0
Émile Picot	16	35
Ulysse Robert	7	1
Henry Thédenat	12	5

M. Émile Picot est élu membre de l'Académie; son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Barth communique un extrait d'une lettre de M. Foucher, datée du 2 février, de Mardan, sur la frontière afghane. Continuant ses recherches sur les itinéraires des pèlerins chinois dans le pays de Gandhâra, M. Foucher a déterminé deux nouveaux sites, celui du « stûpa » de la « Mère des démons », et celui du « stûpa » de Sâmaka, tous deux visités par Hiouen-Thsang. Cette nouvelle identification confirme celle que le général Cunningham avait devinée plutôt que prouvée, de l'ancienne ville de Pushkalâvati, la Πευκολαΐτις de Strabon, avec la localité actuelle de Charsadda, un peu au-dessus du confluent de la rivière de Svât et de celle de Caboul.

M. Heuzey communique une seconde édition du texte chaldéen gravé sur le monument connu sous le nom de galet sacré d'Eannadou; cette copie a été revisée sur l'original, rapporté au Musée du Louvre. — M. Heuzey offre en même temps, au nom de M. Fr. Thureau-Dangin, le premier essai de transcription et la traduction intégrale de ce précieux document historique.

M. Clermont-Ganneau discute une inscription grecque découverte à Coptos, en Égypte, et publiée récemment par MM. Flinders Petrie et Hogarth. C'est une dédicace faite à un dieu d'un nom douteux par un certain « Belakabos », servant, à l'époque de Caracalla, dans le corps des archers palmyréniens, auxiliaires de l'armée romaine. M. Clermont-Ganneau établit que c'est à tort que M. Hogarth a voulu reconnaître dans le nom de « Belakabos » ceux de Baal et de Jacob; c'est un nom très fréquent dans les inscriptions palmyréniennes, « Belakab », composé de « Bel » et de « Akab », « celui que Bel protège ». Quant au nom du dieu que le savant anglais supposait devoir être un prétendu « Hiérablous », éponyme de la ville de Hiérapolis, M. Clermont-Ganneau montre que ce n'est autre que « Yerahbôl », ou « Yarhibol », dieu bien connu du panthéon palmyrénien. Il fait voir ensuite que, dans l'inscription, le surnom de « Hadrianien » ne doit pas être rapporté, comme le fait M. Hogarth, au corps des archers palmyréniens, mais au nom même de la ville de Palmyre, dont le nom officiel était « Hadriana Palmyra ». Il termine par la production de divers témoignages historiques et épigraphiques, montrant que les archers palmyréniens, et en particulier les archers montés, jouissaient d'une réputation universelle et formaient un corps spécial servant dans l'armée romaine au titre étranger.

SÉANCE DU 5 MARS 1897.

M. Clermont-Ganneau termine la lecture de son mémoire sur une inscription découverte par M. Flinders Petrie et commentée par M. Hogarth.

Digitized by Google

M. Henri Weil signale un volume récemment publié par M. Grenfell et intitulé *New classical fragments* (Oxford, 1897). Parmi les textes renfermés dans ce recueil, les uns littéraires, les autres (en plus grand nombre) actes publics ou privés, le plus intéressant est un fragment de Phérécyde de Syros, qui passait pour le plus ancien prosateur de la Grèce. Il s'agit, dans ce fragment, du mariage de Zeus et d'Héra, le mariage sacré, comme disaient les Grecs, le premier mariage légitime conclu dans le monde, le type des mariages et des rites qui les accompagnaient dans la vieille Grèce.

M. Th. Reinach fait une communication sur l'auteur de la statue connue sous le nom de la « Vénus accroupie ». Il montre que le texte de Pline, relatif à cette statue, a été mal lu jusqu'à présent. Le sculpteur s'appelait, non pas « Dédale », mais « Dédalsès », et il était identique à l'auteur d'une statue de Jupiter conservée à Nicomédie. Cet artiste, de nation bithynienne, florissait vers 250 a. C.

L'Académie se forme en comité secret.

SÉANCE DU 12 MARS 1897.

M. Émile Picot, récemment élu membre libre de l'Académie, est introduit en séance.

M. R. Cagnat communique le texte d'une grande inscription découverte au N.-O. de la ville de Testour par M. Poullain, lieutenant attaché aux brigades topographiques de Tunisie. Ce monument vient d'être apporté au Musée du Bardo par M. Gauckler. L'inscription en couvre les quatre faces. M. Cagnat l'a déchiffrée avec l'aide de M. Toutain, professeur à l'Université de Caen: elle contient une suite de dispositions destinées à réglementer l'exploitation d'un grand domaine africain, au temps de l'empereur Trajan.

M. Héron de Villefosse présente le dessin d'une mosaïque antique, qui vient d'être découverte au delà du Jourdain, à Madaba, par le R. P. Kléopas, secrétaire du patriarcat grec de Jérusalem. C'est une mosaïque géographique, exécutée avec un sentiment si vif de la nature, que les gens du pays eux-mêmes y reconnaissent encore certaines localités. Elle reproduit la Palestine et une partie de la basse Égypte, c'est-à-dire les régions où se sont déroulés les événements rapportés par la Bible. Les montagnes, les fleuves, les villes sont indiqués par des légendes grecques. Le mosaïste y a ajouté quelques détails pittoresques. Les villes sont représentées par de petits édifices, comme sur la carte de Peutinger. Chaque cité a sa caractéristique: les obélisques d'Ascalon, la place ovale de Lydda, la fontaine semi-circulaire d'Éleuthéropolis, la grande rue de Gaza, etc., présentent une importance particulière. — Les inscriptions sont très correctes; elles ont été relevées avec soin par deux dominicains de l'École des études bibliques de Jérusalem, les R. P. Vincent et Lagrange. Outre les noms géographiques, on trouve marqué l'emplacement des tribus, en lettres plus grandes. Des légendes assez détaillées se rapportent à des faits importants de l'ancien ou du nouveau Testament. — C'est en construisant une église pour le rite grec, à Madaba, sur les fondations d'une ancienne basilique,

Digitized by Google

que cette mosaïque a été découverte. — A peu de distance de l'église, le P. Kléopas a découvert une inscription, mentionnant une réparation faite à une citerne sous le règne de Justinien. C'est aussi à cette époque qu'on peut faire remonter l'exécution de cette importante mosaïque. Elle serait ainsi à peu près contemporaine d'une autre mosaïque portant une longue dédicace grecque, déjà signalée dans une autre basilique chrétienne de Madaba, et de la célèbre mosaïque de Kabr-Hiram, rapportée au Louvre par Ernest Renan. — M. Clermont-Ganneau lit des extraits d'une lettre à lui adressée par le R. P. Paul de Saint-Aignan et contenant des détails complémentaires sur cette mosaïque. — MM. de Vogüé et Heuzey présentent quelques observations.

SÉANCE DU 19 MARS 1897

M. Clermont-Ganneau donne lecture d'une lettre du R. P. Paul de Saint-Aignan, datée de Jérusalem, 9 mars 1897, et qui contient l'histoire de la découverte de la mosaïque géographique de Madaba.

M. Cagnat termine sa communication relative à l'inscription romaine découverte en Tunisie, aux environs de Testour, qu'il a lue et traduite à la dernière séance. Il en lit un commentaire dû à M. Toutain, professeur à la Faculté des lettres de Caen. M. Viollet présente quelques observations.

M. Perrot annonce que M. Bonnaffé, l'un des exécuteurs testamentaires de M. Piot, vient de faire hommage à l'Académie de tout ce qui restait entre ses mains des papiers du collectionneur qui a institué l'Académie son héritière. Ces papiers, très variés, contiennent en particulier des notes sur chacun des nombreux voyages d'Eugène Piot, avec des listes des antiquités vues ou achetées au cours de ces tournées.

M. Clermont-Ganneau commente, à l'aide des sources orientales, le poème du patriache Sophronios, récemment publié par M. Couret et relatif à la prise de Jérusalem par les Perses, en 614.

M. Maspero annonce que la onzième session du Congrès international des Orientalistes se tiendra à Paris, du 5 au 12 septembre 1897.

SÉANCE DU 26 MARS 1897

M Clermont-Ganneau termine la série de ses observations relatives au poème grec du patriarche Sophronios sur la prise de Jérusalem par les Perses, en 614, récemment publié par M. Couret.

M. Sénart annonce qu'il a reçu des fragments de sculpture envoyés des Indes par M. Foucher, et propose de les déposer au musée du Louvre. — Cette proposition est adoptée.

M. Clermont-Ganneau présente quelques observations sur le mémoire du R. P. Lagrange, relatif à la mosaïque géographique de Madaba et récemment publié par la *Revue biblique*.

M. Hamy communique au nom de G.-B. Flamand, une note sur deux « pierres écrites » (hadjramektouva), provenant d'El Hadj Mimoun, dans la région de Figuig, et récemment envoyées au musée du Louvre par M. J. Cambon, gou-

Digitized by Google

verneur général de l'Algérie. Ces deux roches, découvertes par MM. Boulle et Flamand, portent une vingtaine de figures gravées, qui rentrent dans le type des inscriptions sahariennes déjà connues et appartenant, comme l'a montré M. Hamy, à une époque intermédiaire entre celle des inscriptions « numidiques », presque toutes contemporaines de l'occupation romaine, et celles des « rupestres », d'où sont sorties les inscriptions touaregs. On y trouve le cheval monté, le dromadaire porteur, l'autruche, le serpent, la croix annelée, etc., déjà signalés dans les monuments dessinés, il y a quinze ans, par MM. Boucher et Tournier. Tous ces détails, aussi bien que ceux qu'avait tirés M. Hamy des premières inscriptions d'El-Hadj Mimoun (1882), indiquent une date quelque peu antérieure à l'introduction de l'Islam dans l'Afrique septentrionale.

M. Collignon commence la lecture d'un mémoire de M. W. Helbig, associé étranger de l'Académie, sur les vases du Dipylon et les Naucraries.

SÉANCE DU 2 AVRIL 1897

M. Barbier de Meynard fait hommage, au nom de M. de Kühlmann, directeur général des chemins de fer de l'Anatolie, de trois albums de photographies qui intéressent à la fois l'archéologie, l'art et l'épigraphie du monde musulman. Cet envoi était accompagné d'une lettre où M. de Kühlmann dit qu'il tient à ce que l'Institut soit mis en possession des photographies des monuments situés le long de la route suivie, sur l'ordre de son gouvernement, par M. Clément Huart. — M. Perrot insiste sur la valeur et l'importance de ces photographies, et formule le vœu qu'un inventaire en soit publié dans les comptes rendus officiels de l'Académie.

M. Salomon Reinach communique une lettre de M. Perdrizet, membre de l'École française d'Athènes, qui annonce la découverte d'une statue de bronze du ve siècle à Créusis, en Béotie. La statue, d'un tiers plus petite que nature, porte sur le socle une dédicace à Poseidon et représente le dieu nu, barbu, le pied droit avancé. C'est la troisième grande statue de bronze que l'on découvre en Grèce; les deux précédentes sont l'éphèbe du musée de Berlin et l'aurige de Delphes. M. Staïs a fait transporter la statue de Créusis au musée d'Athènes.

M. Cagnat annonce que Mgr Botlo, supérieur du seminaire épiscopal de Faro (Portugal), a communiqué à M. Ravaisson les photographies de divers objets conservés au musée de cette ville. L'une d'elles représente une base honorifique, trouvée en 1894 à Varo même, l'ancienne « Ossonoba ». On y lit : *Imp(eratori) Caes(ari) L. Domitio Aureliano Pio Felici Aug(usto) p(ontifici) m(aximo) t(ribunicia) p(otestate), p(atri) p(atriae) II C(on)s(uli) proc(onsuli) r(es)p(ublica) Ossonob(ensis), ex decreto ordin(is), d(evotus) n(umini) m(ajestatique) ejus, d(ecreto) d(ecurionum)*. — Les titres impériaux contiennent soit une interversion soit une inexactitude. L'empereur Aurélien ne prit le titre de *Cos. II* qu'avec sa cinquième puissance tribunice. Il faut noter aussi l'interversion *II cos.*, qui est assez surprenante. Peut-être l'inscription était-elle primitivement rédigée de la façon suivante : *t. p. II. p. p. cos. proc*

M. Héron de Villefosse rend compte d'une lettre adressée à l'Académie par M. Ducroquet, agriculteur à Oudna (Tunisie). Cette lettre contient la copie de

Digitized by Google

deux inscriptions récemment découvertes en cette localité. La première, qui provient de la salle principale de la citadelle, est gravée sur un cube de pierre, en forme de piédestal, et les lettres portent des traces de peinture rouge. Elle est ainsi conçue : *Gnatiae G(aii) [fili]ae Honoratae] Q(uinti) Cass(ii) Fronton[is] Justiani fl(aminis) p(erpetui) uxor[is]. D(ecurionum) d(ecreto), p(ecunia) p(ublica).* — La seconde inscription a été trouvée à peu de distance du puits romain et du cimetière musulman; elle est gravée, en beaux caractères, sur une plaque de marbre blanc. C'est certainement un texte chrétien : *Vincinti Optati in pace red(didit) pr(idie) kal(endas) nove[mb(res)].*

M. Collignon continue la lecture du mémoire de M. W. Helbig sur les vases du Dipylon et les Naucraries.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. C. Jullian, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, un mémoire sur deux tablettes magiques trouvées à Chagnon (Charente-Inférieure). Ces deux tablettes de plomb portent une inscription en lettres cursives du second siècle p. C., renfermant une exécration prononcée par un anonyme contre deux adversaires en justice. L'envoûteur nomme d'abord ses adversaires, Lentulus et Tasgillus. Il ne souhaite pas leur mort, mais il demande à Pluton et à Proserpine de les rendre impuissants devant le tribunal et de priver leurs avocats de l'usage de la parole.

M. F. de Mély fait une communication sur la sainte Lance. Des reliques de la Passion, la sainte Lance est celle dont l'identification présente le plus de difficultés. Au moyen âge, en effet, on en connaissait plusieurs dans différents sanctuaires, munies des authentiques les plus précieux. On vénérait la sainte Lance à Prague, à Cracovie, à Paris, à Rome. M. de Mély a dû étudier à nouveau cette question pour l'édition du troisième volume des *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ.* De ses recherches il résulte qu'en 570, cette relique était vénérée à Jérusalem par Arculfe, et que de là, après avoir été prise par Sharbaraz, elle revint à Constantinople, où elle échappa au pillage de 1204; enfin elle fut envoyée par Bajazet à Innocent VIII, en 1493. Depuis, elle n'a pas quitté Rome. Quant à la sainte Lance d'Antioche, ce n'était vraisemblablement qu'une pointe d'enseigne, celle peut-être qu'on vénère aujourd'hui à Estchméatzine.

M. Max van Berchem communique plusieurs inscriptions des Assassins de Syrie, provenant des châteaux qui appartenaient à cette secte pendant le moyen âge. Ces inscriptions jettent une vive lumière sur l'histoire mystérieuse des Assassins. Le chef de la secte, nommé dans l'un de ces textes, était probablement ce même Vieux de la Montagne qui échangea, au dire de Joinville, des ambassades avec saint Louis à Saint-Jean-d'Acre.

SÉANCE DU 9 AVRIL 1897

M. Clermont-Ganneau communique une lettre qui lui a été adressée de Jérusalem, à la date du 29 mars, par le P. Germer-Durand, au sujet de la mosaïque découverte à Madaba et qui représente une grande carte de la Palestine exécutée à l'époque byzantine. Le P. Germer-Durand s'est rendu à Madaba et a réussi à photographier directement l'ensemble de la mosaïque en dix clichés.

Digitized by Google

M. Clermomt-Ganneau place sous les yeux de la Compagnie d'excellentes épreuves, en les accompagnant de quelques observations sur l'identité des divers noms de lieux figurés sur la carte.

M Max van Berchem termine la lecture de son mémoire sur la secte des Assassins, d'après les inscriptions qui lui ont été communiquées par deux archéologues, MM. Fossey et Dussaud, et qui proviennent de plusieurs châteaux de Syrie qui ont appartenu à cette secte. Ces documents nouveaux prendront place dans le *Corpus inscriptionum arabicarum*, que M. van Berchem publie dans les *Mémoires de la mission française du Caire.*

M. de Mély communique le résultat de ses recherches relatives à la sainte lance d'Allemagne. Il établit que le Trésor des insignes de l'Empire ne renferme qu'une lance et non pas quatre, comme le disent les écrivains du XVIIIe siècle; que la sainte Lance, dite de saint Maurice, aujourd'hui dans le trésor de l'empereur d'Autriche, est celle qui était appelée, au moyen âge, Lance de la Passion, au XIe siècle Lance de saint Maurice, et au Xe Lance de Constantin. C'est ce qui résulte de textes formels. Remontant ensuite aux origines, M. de Mély démontre que cette Lance, dite de Constantin, fut certainement faite pour accompagner la fausse donation de cet empereur au pape Sylvestre, et que probablement elle fut remise à Charlemagne le jour de son sacre (25 décembre 800) par le pape Léon III, avec les ornements impériaux que celui-ci disait tenir de la libéralité de Constantin.

M. Oppert rend compte de ses nouvelles recherches métrologiques sur les mesures de capacité de la Mésopotamie.

En présentant un fascicule de la *Revue d'assyriologie*, contenant les documents inédits de Sargon l'Ancien et de Naram-Sin, M. Léon Heuzey signale en outre un fait nouveau pour l'histoire de cette haute époque (XXXVIIIe siècle). Sur un petit fragment de cachet de la collection de M. de Sarzec au musée du Louvre, M. Fr. Thureau-Dangin a relevé l'inscription suivante : « Naram-Sin, dieu d'Agadé; Bingani-Sarali, ton fils; Abi-i-sir, scribe, ton serviteur. » Il en résulte que le prince Bingani, déjà connu comme « fils de roi », était le propre fils de Naram-Sin. Les cachets de ce Bingani sont d'ailleurs bien distincts de ceux de Sargani, identifié avec Sargon l'Ancien, père de Naram-Sin; ils portent des figures d'un art plus avancé.

SÉANCE DU 14 AVRIL 1897

M Ph. Berger fait une communication sur l'église du Saint-Sépulcre, qu'il croit retrouver sur le plan de Jérusalem figuré sur la mosaïque de Madaba. Si ses conclusions sont justes, on aurait sur ce plan l'image de l'église à rotonde élevée par Constantin en 336 sur l'emplacement du Saint-Sépulcre, avec les portiques et les colonnades dont elle était précédée d'après le témoignage d'Eusèbe. M. Berger prend pour point de départ les trois portes de Jérusalem qui se voient sur le plan et qui correspondent exactement à la porte de Damas au nord, celle de Saint-Étienne à l'est et celle de Jaffa à l'ouest. S'appuyant sur

Digitized by Google

la topographie actuelle de la ville, il s'attache à prouver que la voie, bordée sur trois côtés de colonnes, qui se voit au milieu de Jérusalem, n'est autre que le forum somptueux dont parle Eusèbe, sur lequel s'ouvrait le vestibule de l'église du Saint-Sépulcre. Les tronçons de colonnes de granit retrouvées par Robinson en cet endroit ne seraient que les restes de la colonnade figurée sur la mosaïque de Mabada.

L'église du Saint-Sépulcre elle-même se voit au milieu de la colonnade occidentale, avec une façade percée de trois portes et surmontée d'un fronton au-dessus duquel on voit le dôme et la coupole dont parlent les auteurs anciens. Cette découverte montre, à côté de beaucoup d'autres points dont quelques-uns ont déja été signalés à la dernière séance par M. Clermont-Ganneau, le haut intérêt historique de cette mosaïque, dont le mérite principal, ainsi que l'a dit le P. Lagrange, vient de ce que c'est une carte géographique contemporaine dans laquelle l'auteur n'a mis que ce qu'il avait réellement sous les yeux.

M. Paul Tannery fait une communication sur une correspondance inédite échangée, vers 1025, entre un certain Rambaud, écolâtre à Cologne, et un certain Raoul, maître aux écoles de Liège. Il résulte des lettres qu'à cette époque l'enseignement de la géométrie n'était nullement constitué et que les maîtres en ignoraient les premiers éléments. Ils possédaient, en l'attribuant à Boèce, une traduction d'une partie des énoncés d'Euclide, mais étaient incapables de les comprendre. La géométrie attribuée à Euclide n'existait pas encore, pas plus que celle qui porte le nom de Gerbert. Des trois parties qui composent cette dernière, la première, celle qui a le plus de valeur, a dû être composée entre 1025 et 1050; les deux autres sont des compilations. L'origine de la seconde reste inconnue.

M. Ulysse Robert donne lecture d'une étude sur les testaments de l'officialité de Besançon, collection qui se composait d'au moins huit mille documents dont les plus anciens remontent à 1255. Ces documents furent détruits au moment de la Révolution, moins quelques-uns qui avaient été enlevés au XVIIIe siècle et vendus à la Bibliothèque nationale. Heureusement, deux inventaires fort bien faits en ont été conservés; ils ont, avec les documents originaux qui existent encore, permis à M. Ulysse Robert de donner une idée aussi complète que possible de l'importance que devait présenter cette précieuse collection pour l'histoire de la Franche-Comté.

M. René Dussaud, chargé de mission, rend compte de son voyage en Syrie dans l'Akkar et le Djebel-Ansariyé. Parmi les résultats de son exploration, nous signalons l'identification de Qal-Ab-el-Felis avec Felicium et celle de Mariamin avec Mariamme. Il en résulte que le domaine phénicien s'étendait jusqu'à la vallée de l'Oronte. M. Dussaud décrit ensuite le sanctuaire de Bœtocécé, consacré à un Baal et à la déesse d'Ascalon. Enfin, il a rapporté une inscription phénicienne qui est la première aradienne. Jusqu'ici la plus septentrionale provenait de Byblos. — Le président, M. Clermont-Ganneau, M. Berger et M. Heuzey adressent leurs félicitations à M. Dussaud.

L'Académie, sur la proposition de M. Delisle, émet un vœu en faveur de la conservation intégrale de la vieille église de Saint-Pierre de Montmartre.

Digitized by Google

SÉANCE DU 23 AVRIL 1897.

M. Héron de Villefosse, président, annonce la mort du général Hanoteau, correspondant de l'Académie depuis 1873.

Le R. P. de La Croix rend compte des fouilles conduites par lui à Berthouville, sous les auspices et avec des subventions du Comité des travaux historiques et des Sociétés d'archéologie d'Évreux et de Bernay. L'ensemble de ces fouilles, auxquelles M. Join-Lambert a collaboré, a mis au jour des temples dédiés à Mercure et à Vénus, un théâtre, enfin l'emplacement de la bourgade de *Canetonnum*. — C'est à Berthouville aussi qu'on avait trouvé en 1830, un superbe trésor aujourd'hui conservé au Cabinet des médailles, à la Bibliothèque nationale.

M. Clermont-Ganneau donne lecture d'une note de M. le docteur Rouvier, professeur à l'École française de médecine de Beyrouth, sur un poids ancien de Béryte, qui fait partie de sa collection. Ce poids, qui remonte à l'époque des Séleucides, porte une date, 184, et le nom du magistrat Nikôn.

M. Piette, membre correspondant de la Société des Antiquaires de France, présente une statue très mutilée, de l'époque glaciaire, qu'il a trouvée dans des fouilles faites à Brassempouy (Ariège) avec le concours de M. de Laporterie, et qui fournit un spécimen remarquable de l'art quaternaire.

M. Philippe Berger revient sur la communication qu'il a faite, à la dernière séance, sur l'emplacement du Saint-Sépulcre. — Il communique ensuite une inscription néo-punique trouvée à Maktar par M. Bordier, et qui contient des noms latins transcrits en caractère sémitiques. M. Berger insiste sur quelques-unes de ces transcriptions intéressantes ponr la linguistique latine. — MM. Bréal, Héron de Villefosse et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

SÉANCE DU 30 AVRIL 1897

Sur le rapport de la commission de la fondation Garnier, une somme de 8,000 francs est allouée à M. Sylvain Lévi, professeur au Collège de France, pour lui permettre de continuer ses recherches sur le bouddhisme dans les régions sub-himalayennes, et une somme de 3,000 francs est accordée en supplément à M. Foucher, pour achever les études qu'il a entreprises dans le N.-O. de l'Inde et dans le Kachmir en particulier.

M. Fr. Thureau-Dangin communique un premier essai d'interprétation des principaux passages de l'inscription gravée sur le monument conservé au Musée du Louvre et connu sous le nom de *Stèle des Vautours*. Cet important document, qui remonte environ à l'an 4000 a. C., était resté jusqu'ici presque entièrement inexpliqué. D'après M. Thureau-Dangin, il contient, outre le récit de guerres soutenues par Eanadou, roi de Sirpoula, contre ses voisins les Ghisbanites, la formule du traité qui termina ces guerres. — MM. Oppert et Heuzey présentent quelques observations.

M. Clermont-Ganneau donne lecture de quelques notes d'archéologie orien-

Digitized by Google

tale. — MM. Barbier de Meynard, Héron de Villefosse et de Vogüé présentent quelques observations.

M. G. Bénédite montre un trésor d'orfèvrerie, provenant de Dahschoûr (Égypte). Ce trésor se compose d'anneaux d'or qui servaient de monnaie dans l'antiquité, de colliers, de bagues, de talismans, d'objets en pierres gravées. Ces bijoux sont d'époques très diverses: les plus anciens remontent à la douzième dynastie, les plus récents confinent à l'époque arabe. Parmi les plus importants, on peut citer: 1° trois cachets en or plein, de la vingt-sixième dynastie ; 2° deux petites galères d'un style gréco-égyptien, rappelant la construction des vaisseaux grecs du vi^e siècle ; 3° une statuette du dieu Bès, en ivoire teinté et orné d'accessoires en or émaillé. Ces bijoux constituent un ensemble d'un haut intérêt tant au point de vue de l'art qu'à celui de certaines questions historiques qu'ils soulèvent. Le poids de l'or pour l'ensemble est de 708 gr. 5. — M. Maspero insiste sur l'importance de ce trésor.

SÉANCE DU 7 MAI 1897

M. Héron de Villefosse, président, exprime ses sentiments de profonde sympathie pour ceux des membres de l'Académie qui ont perdu des parents ou des amis dans la catastrophe du 4 mai. — Il annonce ensuite la mort de M. le duc d'Aumale, dont toutes les classes de l'Institut de France ont éprouvé la bienveillance et la générosité, et lève la séance en signe de deuil.

SÉANCE DU 14 MAI 1897

M. Wallon, sécrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de condoléances adressée par l'Académie Royale de Belgique aux secrétaires perpétuels des cinq classes de l'Institut, à l'occasion de la mort du duc d'Aumale, qui comptait parmi ses associés.

M. Sénart présente un spécimen d'un manuscrit en caractères Kharoshthî rapporté des environs du Khotan par la mission Dutreuil de Rhins. Aucun manuscrit écrit en cet alphabet n'était encore connu : seules des inscriptions, découvertes dans le N.-O. de l'Inde, et dont aucune ne semble postérieure au iiie s. p. C., l'avait fait connaître. L'examen sommaire auquel M. Sénart a soumis les fragments conservés lui a permis d'y voir des morceaux d'une recension du *Dhammapada*; elle est conçue dans un prâcrit voisin du pâli, mais offre avec la version singhalaise des différences considérables. Rien jusqu'à nouvel ordre ne paraît indiquer que le ms. soit sensiblement plus récent que les inscriptions. Ce serait, s'il en était ainsi, de beaucoup le ms. indien le plus ancien qui ait été signalé.

Sur le rapport lu par M. Maspero, au nom de la commission du prix Stanislas Julien, le prix est décerné à M. Chavannes, professeur au collège de France, pour les deux premiers volumes de sa traduction de Se-Ma-Tsien.

Sur le rapport lu par M. Müntz, au nom de la commission du prix Brunet, ce prix est partagé entre MM. Claudin, pour ses recherches sur les *Origines de l'imprimerie à Poitiers, Limoges et Bordeaux*, 1,500 fr; Émile Legrand, pour sa

Digitized by Google

Bibliographie hellénique (XVIIe et XVIIIe siècles), 1,500 fr; H. Monceaux, pour son ouvrage sur *Les Le Rouge de Chablis, calligraphes et miniaturistes, graveurs et typographes du* XVe *siècle*, 1,000 fr.

M. Barth communique un estampage et une photographie de l'inscription récemment découverte par le Dr Führer sur la colonne érigée par le roi Açoka au parc de Lambini, près de Kapilavasta, à l'endroit où la tradition fait naître le Buddha. Il en donne la transcription et la traduction.

M. Boissier donne lecture d'une note de M. Philippe Fabia, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, sur le gentilice de Tigellin, préfet du palais sous Néron. Quoique les mss. de Tacite, d'accord avec Probus, commentateur de Juvénal, l'appellent « Ofonius », il est appelé, depuis Juste Lipse et sur la foi des mss. de Dion Cassius, « Sofonius ». Or il eût fallu au contraire corriger la leçon de Dion par celle de Tacite. M. Fabia fait remarquer que, tandis qu'il n'y a nulle trace d'une « gens Sofonia » dans les inscriptions, elles font connaître au moins deux réprésentants de la « gens Ofonia ».

M. E. Pottier annonce que M. Pharmakowsky vient de publier dans les *Mémoires de la Société impériale de Saint-Pétersbourg* un nouveau fragment de fresque trouvé sur l'Acropole de Mycènes. C'est le bras d'un personnage tenant un bouton de fleur dans sa main fermée; l'exécution en est si parfaite qu'elle peut être comparée aux meilleurs dessins de l'âge classique et qu'elle modifie les idées reçues sur l'imperfection des figures humaines dans les peintures de cette haute antiquité. Les procédés techniques rappellent à la fois l'Égypte et l'Assyrie. Le nouveau document présente donc, comme les autres monuments de Mycènes, le mélange d'influences orientales et d'éléments originaux qui rend si difficile à démêler l'origine vraie de l'art mycénien. — MM. Perrot, Heuzey et Dieulafoy présentent quelques observations.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1896

Le R. P. Germain Morin, de l'abbaye de Maredsous (Belgique), lit un mémoire sur la légende provençale des saints Lazare, Sidoine, Maximin et Marcelle. Il établit que cette légende a pour fondement l'existence réelle, à l'époque mérovingienne, de saints portant ces noms et qui vivaient en Auvergne où ils sont encore vénérés. Leur culte en Provence s'explique par une exportation des reliques des saints auvergnats dans ce pays avant le XIe siècle: il ne remonte nullement, comme le voudrait la légende, aux temps apostoliques.

M. Blanchet présente le moulage d'une figurine en terre cuite conservée au Musée de Rennes et représentant Horus ou Harpocrate enfant. Cette statuette trouvée à Cesson, près de Rennes, a pu être fabriquée en Gaule ou être impor-

Digitized by Google

tée d'Égypte. Dans les deux hypothèses elle est un document utile pour l'étude des influences étrangères sur l'art gallo-romain.

M. Émile Eude présente l'image de trois statues lusitaniennes, en granit, trouvées récemment en Portugal. Ces statues portent les armes que Strabon attribue aux guerriers de la Lusitanie; leur bouclier est analogue à celui que portent des statuettes de bronze trouvées en Sardaigne.

M. Molinier présente la photographie d'un meuble français de l'époque de Henri III, qui a encore conservé sa décoration polychrome. Ce meuble peut être attribué à l'architecte dijonais Hugues Sambin ou à son école.

M. Ruelle lit une note sur le monocorde considéré comme instrument de musique dans un passage des *Harmoniques* de Cl. Ptolémée. Cet instrument peut être considéré comme l'embryon de notre guitare.

SÉANCE DU 6 JANVIER 1897

M. Babelon, membre résidant, fait une communication sur un médaillon d'or à l'effigie de Gallien et de Salonine que vient d'acquérir le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale. Ce grand médaillon porte au revers la légende **PIETAS FALERI**, autour d'un type représentant la chèvre Amalthée allaitant deux enfants, Dijovis et Vejovis. M. Babelon établit que cette pièce a été frappée à l'occasion de la peste qui sévit à Rome en 262 de notre ère. L'inscription *Pietas Faleri* rappellerait les ancêtres semi-légendaires de la famille Valeria dont Gallien descendait.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1897

M. Babelon communique un document concernant Jean l'Essayeur, orfèvre du duc Charles d'Orléans en 1455, et relève la mention de diverses pierres destinées à servir de sceaux. Une discussion s'engage au sujet d'une pierre dite de Mélusine que M. Babelon identifie avec la pierre serpentine. MM. Mowat, François Delaborde, Berger et Valois présentent à ce sujet diverses observations.

M. Marquet de Vasselot, associé correspondant, étudie les miniatures et la reliure d'un manuscrit du commencement du XVe siècle appartenant au chapitre de la cathédrale de Bayeux. La reliure du XVIIe siècle présente cette particularité de porter les monogrammes de trois reines de France, Louise de Lorraine, Marie de Médicis et Anne d'Autriche. M. Berger ne croit pas que ces monogrammes soient sûrement ceux des reines indiquées.

M. Berger lit un mémoire de M. l'abbé Morillot sur une statuette représentant, croit-il, le dieu au maillet. Une discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Blanchet, Petit, de Villenoisy, etc.

SÉANCE DU 14 AVRIL 1897

M. de Marsy offre divers ouvrages. M. le président de Montaigu soumet à ses confrères une boule de crosse abbatiale dont l'inscription peut se lire de diverses manières; M. Valois dit que la lecture la meilleure doit être *Studeat abbas plus amari quam timeri*. M. Mowat fait une communication sur des mots

Digitized by Google

d'ordre militaire; MM. de Rochas, Martha et Babelon contestent, tour à tour, son opinion à ce sujet. M. Héron de Villefosse exprime le vœu que la Société se joigne aux démarches tentées pour sauver Saint-Pierre de Montmartre. Il lit ensuite une communication sur la Pile de Chagnon, où M. Camille Jullian, auteur de la communication, voit un tombeau. Il n'est pas possible, comme le pense un membre, que ces piles fussent des fanaux ; elles sont pleines et elles ont dans leurs substructures le mobilier ordinaire des tombeaux.

SÉANCE DU 21 AVRIL 1897.

M. Pasquier entretient la Société d'un château et d'un village fortifié dans le Commingeois. Le R. P. Delacroix communique le plan de ses fouilles à Berthouville. L'abbé Douay parle des minutes de notaire à Toulouse. M. Piette communique une statuette d'ivoire, et M. Pasquier un Mercure de bronze trouvé à Dion.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

MM. Haek et Hourdequin (42, rue de Turbigo, à Paris) mettent en vente d'excellentes reproductions du trésor d'argenterie de Boscoreale. Les modèles sont en étain patiné, en étain argenté, en bronze argenté et en argent. Voici l'indication des prix auxquels on peut se procurer les principales pièces :

	ÉTAIN PATINÉ	ÉTAIN ARGENTÉ	BRONZE ARGENTÉ	ARGENT
Phiale Alexandrie	160 fr	170 fr		
Phiale tête de vieillard. . . .	80	95		
— Antonia	80	95	fr	fr
Coupe à la marmite.	40	48	70	340
— au sanglier . .	40	48	70	340
Canthare aux amours	175			
— Bacchus enfant. . .	175			
Coupe aux cigognes	55	60	80	340
— feuilles de platane.	40	48	70	300
Canthare aux olives	70	75	95	475
Salières aux 3 griffes de lion. .	10	11	48	145
Miroir Ariane.	40	52		
— Léda.	40	52		
Vase à boire aux squelettes . .	70	75	95	475

Digitized by Google

La même maison a fait paraître une brochure avec douze planches en héliotypie, contenant les communications faites à l'Académie par M. Héron de Villefosse et la reproduction très nette de 44 objets du trésor.

— *Gazette des Beaux-Arts*, 1er mars 1897 : G. Lafenestre, *Ernest Hébert* (1er article). — P. de Nolhac, *La décoration de Versailles au* XVIIIe *siècle* (6e et dernier article). — A. Roserot, *La statue équestre de Louis XV par Edme Bouchardon* (1er article). — E. Michel, *Les miniatures de Fouquet à Chantilly*. — R. Stiasny, *Hans Baldung Grien et le retable de Saint-Sébastien*. — R. Marx, *Les Goncourt et l'art* (2e article). — Bénédite, *La collection Caillebotte au Musée du Luxembourg*. — A. M., *Les eaux-fortes de M. J.-P. Heseltine*. — *Bibliographie*.

— La dernière livraison parue de la Collection Tyskiewicz contient les planches suivantes, avec description par M. Froehner. Pl. XXXIII et XXXIV, *Camées antiques*. — Pl. XXXV. *Vase peint de Nicias*. (C'est un grand cratère campaniforme, très intéressant à divers égards. La peinture de la face principale représente un sujet qui ne se voit pas souvent sur les vases grecs, une scène de la course du flambeau. Le style des figures est très élégant; c'est celui de la fin du ve siècle, date à laquelle on est aussi reporté par la forme des caractères dans les inscriptions, dont l'une, tout à fait insolite, tracée au pinceau sur la base du cratère, en grandes lettres, fait de ce vase une véritable rareté. La voici : Νικίας Ἑ[ρ]μοκλέους Ἀναφλύστιος ἐποίεσεν. Les patronymiques ne se rencontrent pas souvent dans les signatures d'artistes, sur les vases; mais il est sans exemple que l'on y ait rencontré un démotique. Ce qui peut-être expliquerait cette infraction aux habitudes, c'est que la peinture rappelle une victoire remportée par la tribu même dont faisait partie le dème d'Anaphlyste : on lit sur le bandeau qui ceint le front du vainqueur les lettres ΑΝΤΙΟΧ (ις). Au revers du vase, les trois éphèbes traditionnels, dont deux appuyés sur leurs bâtons.) — Pl. XXXVI. *Vase de bronze en forme de tête*. — Pl. XXXVII. *Collier d'or* (trouvé en Lycie). — Pl. XXXVIII. *Parure en or et en grenats* (trouvée en Sardaigne. Travail étrusque). — Pl. XXXIX. *Miroir étrusque* (Ulysse et ses compagnons chez Circé). — Pl. XL. *Miroir étrusque* (mariage entre Hercule et Minerve, assistés de Thétis et d'Éris).

— MM. Saglio et Pottier viennent de publier le 23e fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. On y remarque, pour leur étendue et leur intérêt, les articles suivants : *Hercules* (Durrbach), *Hermæ* (P. Paris), *Hermaphroditus* (Couve), *Héros* (Hild), *Hetairoi* (Albert Martin), *Hieroduli* (Hild), *Hiéros Gamos* (Graillot), *Hipparque* (Albert Martin), *Hippodromos* (Albert Martin), *Histrio* (Navarre), *Honorarium*, *Honorarius* (Cuq).

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XVIIe année. Fascicule 1, janvier-février 1897 : L. Duchesne, *Sancta Maria antiqua*, *Notes sur la topographie de Rome au moyen âge*, VIII. — H. Déléhaye, *La vie*

Digitized by Google

d'Athanase, patriarche de Constantinople (1289-1293, 1301-1310). — E. Bertaux, *Trésors d'églises. Ascoli Piceno et l'orfèvre Pietro Vanini* (pl. I-VII, neuf figures dans le texte. Fait connaître un artiste oublié, remarquable imitateur de Donatello). — L. Mirot, *Les rapports financiers de Grégoire XI et du duc d'Anjou.*

— Nous ne pouvons que souhaiter un heureux succès à la *Revue de l'Art ancien et moderne* que vient de fonder M. Jules Comte, bien connu de nos lecteurs pour l'initiative qu'il a prise de fonder la Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts, chez l'éditeur Quantin, et pour le talent et le goût avec lesquels il en a dirigé la publication. Notre vieille amie, la *Gazette des Beaux-Arts*, n'a pas à s'alarmer de cette concurrence ; il y a assez d'œuvres à étudier, assez de monuments à publier dans l'ample domaine de l'art ancien et moderne, pour que deux recueils même ne suffisent pas à la tâche ; ils se compléteront sans se nuire et leur émulation ne pourra manquer d'élargir le cercle des lecteurs et des amateurs du beau. S'ils répondent à des tendances un peu différentes, ce sera tout avantage et les controverses qu'ils pourraient provoquer profiteraient à la culture du goût et appelleraient l'attention sur les ouvrages et les efforts de nos artistes. Voici, en n'indiquant que les articles de fond et les planches hors texte, le sommaire des deux premiers numéros de la *Revue de l'Art* :

N° 1. — 10 avril 1897 : Th. Homolle, *L'École française d'Athènes* (5 figures dans le texte). — Collignon, *Les nouveaux achats du Louvre : Orchestre et danseurs* (1 planche en héliogravure. Trois vignettes). — P. Leprieur, *Jean Fouquet* (portrait de Juvénal des Ursins, gravure au burin d'Achille Jacquet, 5 vignettes). — A. Pératé, *Le tombeau de Pasteur* (la crypte de Pasteur, eau-forte de M. Brunet-Debaines. Les anges de la crypte, d'après Luc-Olivier Merson, gravure sur bois. 6 vignettes). — J. G., *Les tapisseries de Malte aux Gobelins.* — M. Tourneux, *La collection Bonnaffé*, (6 vignettes). — E. Müntz, *Vittore Pisanello* (2 vignettes). — M. Maindron, *Une dague de la collection Ressmann* (photogravure). — H. Beraldi, *Propos de bibliophile. Correspondance et bibliographie.*

N° 2. — L Heuzey, *La toge romaine* (5 vignettes). — H. de Chennevières, *L'exposition des portraits de femmes et d'enfants à l'École des Beaux-Arts* (5 vignettes). — *Les Salons de* 1897. 1. Pératé, *La peinture.* 2. P. Jamot, *La sculpture.* 3. Pascal, *L'architecture.* 4. P. Lalo, *La gravure.* 5. E. Molinier, *Les arts décoratifs* (Un attelage de bœufs, eau-forte de J.-P. Laurent, d'après son tableau. Portrait du duc d'Aumale, gravure sur bois de Baude, d'après Benjamin Constant. Entrée de Bonaparte au Caire, d'après Gérôme, héliogravure. Le tombeau d'Alexandre Dumas, eau-forte de Burney, d'après Saint-Marceau, 25 vignettes). — E. Clunet, *L'art et la loi.* — H. Béraldi, *Propos de bibliophile* (Les Nuits, reliure de Marius Michel, héliogravure). — *Bibliographie.* — *Le mouvement artistique.*

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, vol. XVIII, 26e session, 7e séance, décembre 1896 : Prof. Flinders Petrie, *La période des Juges.* — Th. Pinches, *Glanures assyriologiques* (4 planches). — Rev. Dr Gaster, *Deux*

Digitized by Google

versions hébraïques inédites de la légende de Tobie (suite). — W. E. Crum, *Une stèle de la XIIIe dynastie.* — Rev. Margoliouth, *Quelques fragments supplémentaires de la version syriaque palestinienne de l'Écriture sainte.* — 27e session, 1re séance, janvier 1897 : *Rapport du secrétaire pour* 1896. — *Les membres du bureau pour* 1897. — J. Offord, *La Palestine prémosaïque.* — Dr Gaster, *Deux versions hébraïques inédites de la légende de Tobie* (suite). — Margoliouth, *Fragments supplémentaires de la version syriaque palestinienne de l'Écriture sainte* (suite et fin). — Comptes de l'année 1896.

— *Proceedings of the Society of biblical Archæology*, t. XIX, 27e session, 2e séance, février : P. Le Page Renouf (président), *Le Livre des Morts*, ch. CXXIX, CXXX. — A. Sayce, *Notes d'assyriologie*, n° II. — Mlle M. Murray, *La stèle de Du-er-neheh.* — Dr Hommel, *Notes d'assyriologie* (planche). — Dr Eisenlohr, *Les papyrus Rollin et leurs comptes des boulangers de Seti Ier.*

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, vol. XIX, 27e session, 4e séance, 6 avril 1897 : P. Le Page Renouf, président, *Le livre des Morts*, chapitres CXXIII-CXXV. — Th. Pinches, *Deux tablettes babyloniennes archaïques et deux plus récentes* (deux planches). — W. Nash et P. Le Page Renouf. *Oreiller qui provient de Thèbes.* — Eisenlohr, *Les papyrus Rollin et leurs comptes de la cuisson des pains.*

— *Archæologisch-epigraphische Mittheilungen aus Œsterreich-Ungarn*, herausgegeben von O. Benndorf und E. Bormann, 9e année, cahier 2, avec dix figures : M. Rostowsew, *Une nouvelle inscription d'Halicarnasse.* — J. J. Smirnoff, *La provenance du sarcophage des Amazones du Musée de Vienne* (il a été trouvé à Soloi, dans l'île de Cypre, en 1558 et transporté à Venise, où un Fuegger l'a acheté). — E. Groag, *Patriciens et IIIviri monetales.* — A. Stein, *Deux inscriptions lyciennes, L'Égypte et la révolte d'Avidius Cassius.* — H. Gomperz, *Y a-t-il eu jamais à Édesse des rois chrétiens?* — Th. Gomperz, *Une épigramme funéraire de Mylasa en Carie.* — E. Nowotny et P. Sticotti, *Notes prises en Liburnie et en Istrie.* — Otto Benndorf, *Adam-Klissi* (répond avec beaucoup de force aux objections que Furtwængler a présentées contre l'attribution du monument à Trajan et montre l'invraisemblance de l'explication que cet érudit a voulu substituer à l'opinion jusqu'alors admise). — Maionica, *Notes sur Aquilée.* — E. Bormann, *Addition à la page* 120 (*inscriptions de l'Ombrie*). — Gr. G. Tocilesco, *Nouvelles inscriptions de la Roumanie.* — E. Bormann, *Inscriptions de Philippopoli. Vieilles inscriptions bulgares* (d'après des communications de H. et K. Scorpil).

— *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 25e année, janvier-mars, 1er fascicule : C. Serafini, *L'art dans les portraits de la monnaie romaine, sous la République* (pl. I). — O. Marucchi, *Sur un fragment de sarcophage chrétien avec de nouvelles représentations symboliques* (pl. II). — E. Loewy, *Un bas-relief du Musée du Latran et ses prétendues répliques* (pl. III-IV. Il s'agit d'un bas-relief qui figure Médée et les Péliades. Donne des raisons qui paraissent sérieuses de croire que l'exemplaire du Latran est seul un

Digitized by Google

antique). — G. Gatti, *Notes sur des découvertes récentes d'antiquités.* — F. Barnabei, *Bibliographie.*

— *The Journal of Hellenic Studies*, t. XVI, partie II, 1896 : W. R. Paton et J. L. Myres, II. *Sites et inscriptions de la Carie* (pl. X et XI, 45 figures dans le texte. On remarquera une des conclusions auxquelles arrivent les auteurs, après avoir étudié avec plus de soin que personne, sur place, les monuments de la Carie : c'est que rien, dans ces monuments, ne justifie l'hypothèse de M. Koehler, d'après laquelle les Cariens auraient été les créateurs de la civilisation mycénienne; c'est celle-ci qui, lorsqu'elle penchait déjà vers son déclin, paraît avoir exercé une certaine influence sur l'art carien). — Pieridès, *Un scarabée de Cypre* (figure dans le texte). — Percy Gardner, I. *Un trépied de pierre à Oxford* (pl. XII). II. *La base de Mantinée* (sur l'ordre probable des bas-reliefs. Figures dans le texte). — Cecil Smith, *Une kylix avec un nouveau nom accompagné de l'épithète* καλός (pl. XIII. Ce nom est Ἀκέστωρ). — W. Ridgeway, *Le jeu de Polis et la République de Platon*, 422 E. — W. Yorke, *Fouilles à Abæ et à Hyampolis, en Phocide* (pl. XIV, 5 figures dans le texte). — J. Arthur R. Munro, *Notes épigraphiques recueillies dans la Macédoine orientale et la Thrace.* — Stuart Jones, *Un moule d'orfèvre grec au Musée Ashmoléen* (5 figures; attribue ce monument au VIIe siècle). — Cecil Smith, *Rapport sur les découvertes de l'archéologie en Grèce pendant l'année* 1896. — 1. *Partie générale.* — 2. Fouilles de l'École anglaise à Mélos. — Partie administrative.

— *Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung*, et. XXI, 4e cahier : P. Hartwig, *Le rapt de Kora sur les fragments d'un vase d'Éleusis* (pl. XII. Le vase aurait été un skyphos; il daterait environ du milieu du Ve siècle et le style des figures le ferait classer parmi les monuments où l'on reconnaît l'influence du style de Polygnote et de Micon. — S. Wide, *Aphidna dans l'Attique septentrionale* (pl. XIII-XV. Découverte d'un groupe de tombeaux où se sont rencontrés des vases à décor géométrique incisé qui appartiendraient aux plus anciens temps de la période mycénienne, qui représenteraient un art rural contemporain de l'art seigneurial et d'origine étrangère, auquel nous devons les vases mycéniens. L'auteur voit dans cet art rural le père du style géométrique rectiligne dont le style du Dipylon est la forme la plus savante. Il rejette l'idée que les Doriens auraient contribué à introduire en Grèce le nouveau style, dérivé de celui de la civilisation du bronze dans l'Europe centrale). — P. Kretschmer, *Les signes secondaires de l'alphabet grec* (l'auteur ne paraît pas connaître les intéressantes recherches de M. Clermont-Ganneau sur cette même question). — M. Frænkel, *Mélanges épigraphiques.* — Botho Græf, *Image d'un vase du Dipylon* (deux chèvres dressées contre un arbre. C'est une raison de plus d'affirmer l'origine attique du vase de Curium, reproduit dans *Histoire de l'art*, t. III, p. 703, fig. 514). — A. Koerte, *Pséphos attique.* — Hiller von Gærtringen, Καρπαθιακά. — Bibliographie. — Découvertes. — Procès verbaux des séances de l'Institut.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Bernhard Berenson. **The florentine painters of the Renaissance.** Londres, Putnam's sons, 1896, in-8°, 141 p.

Le petit livre de M. Berenson est une œuvre très fine d'analyse esthétique. L'auteur part de cette observation que les artistes florentins de la Renaissance ne sont pas spécialement architectes, ou sculpteurs, ou, comme les Vénitiens, peintres, mais qu'ils ont pratiqué tous les arts du dessin. Si l'on considère à part la peinture florentine de cette époque, il est impossible de la prendre comme une évolution régulière et simple entre deux termes donnés; pour en tracer l'histoire, il faut étudier spécialement chaque maître.

La première grande personnalité qui arrête l'attention est Giotto, qui constitue la peinture comme art indépendant. M. Berenson analyse le plaisir spécial procuré par la peinture et le distingue de l'émotion morale qui suit chez le spectateur la perception du sujet ou de l'action représentée. La peinture se propose de provoquer un libre jeu de sensations visuelles; mais il importe aussi que le peintre — surtout le peintre de figures — éveille l'imagination *tactile*, car ce moyen est le seul dont il dispose pour nous faire attribuer une valeur matérielle objective aux formes et aux couleurs dont il se sert. De plus, si, dans la vie ordinaire, nous attribuons par association des valeurs tactiles à des sensations visuelles, nous éprouvons une certaine difficulté pour fixer et retrouver selon les cas ces valeurs tactiles. Le peintre, lui, nous les fournit plus rapidement que les objets mêmes; il nous aide donc à former la représentation complexe des objets. Grâce à lui, nous procédons plus vivement, ce qui est un premier plaisir; et en second lieu, nous avons le sentiment d'une capacité psychique accrue, ce qui est un autre plaisir. En conséquence, le peintre qui comprendra bien la fonction spéciale de son art, devra, dans sa technique, s'attacher à provoquer la perception illusoire de la troisième dimension, c'est-à-dire à susciter par association les sensations musculaires et tactiles qui déterminent cette dimension. C'est ce que Giotto a compris le premier; c'est par là surtout qu'il diffère de Cimabue. Le désir d'éveiller le sens de la réalité tangible est si vif chez lui, qu'il associe un réalisme presque grossier à ses conceptions allégoriques de l'Arena de Padoue.

M. Berenson passe rapidement sur Orcagna; il montre en Fra Angelico le maître du sentiment. Masaccio intéresse davantage la critique, car d'une part il pénètre plus profondément le sens de ses sujets et de l'autre il donne à ses figures une consistance matérielle inconnue avant lui. M. Berenson comparant Masaccio à Michel-Ange montre que le maître de la chapelle Brancacci est plus réaliste que le maître de la Sixtine dans la fresque d'*Adam et Ève chassés du paradis*.

Chez Paolo Uccello le sens qui domine est celui de la perspective. De lui sortent deux familles de peintres : les premiers veulent surtout déployer leur habi-

Digitized by Google

leté et s'attachent à bien traiter la perspective; les autres, plus modestement réalistes, s'intéressent à l'exactitude anatomique des figures. Andrea del Castagno, le premier, réunit ces deux tendances. Antonio Pollaiuolo excelle dans la représentation saisissante du mouvement (Ex. : *Hercule étouffant Antée*). Il contribue ainsi que son frère Piero, Baldovinetti et Verrochio à perfectionner l'art du paysage. Benozzo Gozzoli et Ghirlandajo pratiquent la peinture de genre, c'est-à-dire celle qui s'attache à la reproduction fidèle du détail même insignifiant. Botticelli cherche moins à provoquer le sens du tangible, qu'à suggérer l'idée du mouvement. Son art, par le caractère plus subjectif de l'inspiration et plus émouvant du dessin s'apparente avec la musique.

Fra Bartolommeo, Andrea del Sarto, Pontormo, Bronzino apparaissent à M. B. comme de grands vulgarisateurs. Michel-Ange porte son effort sur l'étude et la représentation du nu. Il connaît parfaitement la constitution et le jeu de la machine humaine et ses figures nous donnent une perception plus claire et plus complète du corps que la sensation directe elle-même. Par là, il se rattache à Giotto. Celui-ci au début, Michel-Ange à la fin de la Renaissance florentine, sentent que la peinture doit avant tout éveiller le sentiment des valeurs tactiles qu'il convient d'attribuer aux formes représentées, parce que ce moyen est le seul dont le peintre dispose pour aider le spectateur à réaliser mieux que dans la vie la représentation complexe des objets étendus.

A cette étude, M. B. joint deux index des œuvres des peintres florentins de la Renaissance : le second, par villes, indique les peintures contenues dans les divers musées, églises et collections particulières. Le premier est dressé par artistes. M. B. l'a établi avec un soin minutieux, rappelant la date de la composition quand elle est connue, notant, lorsqu'il le peut, si l'œuvre appartient au début ou à la fin de la vie du peintre. Les attributions sont contrôlées par un sens critique sévère. Pour le Louvre par exemple, M. B. refuse d'attribuer à Lorenzo Monaco le n° 1348; à Fra Angelico, le n° 1291 et la prédelle du n° 1290; à Benozzo Gozzoli le n° 1320; à Filippo Lippi le n° 1343; à Leonardo da Vinci les n°s 1597, 1600, 1602; à Andrea del Sarto le n° 1517. Dans la plupart des cas, surtout pour les numéros 1291, 1320, 1597 et 1600, le jugement de M. B. semble bien fondé. Tout de même, il paraît juste de transporter avec lui le n° 1115 (*Jésus apparaissant à la Madeleine*) de Mariotto Albertinelli à Fra Bartolommeo.

Dans sa brièveté, le livre de M. B. est l'étude la plus originale que nous possédions sur la peinture florentine de la Renaissance. Cette originalité provient d'une part de l'esprit, de l'autre de la méthode qui ont guidé l'auteur. M. B. avant d'écrire l'histoire de la peinture florentine, s'est demandé en quoi consiste le plaisir spécifique procuré par la peinture, il l'a défini et cette définition, il l'a fondée en psychologie. Il connaît donc d'avance, avec précision, l'objet qu'il étudie, qui est proprement l'art du peintre et ne risque pas de s'étendre en développements secondaires sur le milieu, les personnes, les circonstances, etc. On devine, de plus, derrière le livre de M. B. et dans son premier index, un grand nombre d'études minutieuses sur la technique des peintres florentins. Cette méthode d'observation directe, dont la hardiesse peut effrayer,

Digitized by Google

mais qui est la seule applicable et la seule féconde dans l'histoire de l'art, a permis à M. B. de choisir avec décision et sûreté une caractéristique dominante pour chaque maître. C'est elle aussi qui l'a affranchi de la fâcheuse habitude qui sépare, sous le prétexte qu'il est un « primitif », Giotto de la Renaissance.

Peut-être voudrait-on que M. B. eût accordé plus de place encore à l'étude de la technique, et marqué son influence sur la constitution du génie spécifique des artistes. N'y-a-t-il pas lieu par exemple de se demander si le sens de la qualité tangible des figures d'une part et celui de la perspective de l'autre n'ont pas été développés chez les peintres florentins par leurs études et leurs essais en sculpture et en architecture? Il est naturel de croire que la technique de ces deux arts rendit les peintres plus sévères pour le leur, et qu'ils enchaînèrent volontairement leurs conceptions, qui s'affranchissaient de la tradition byzantine, par le respect des nécessités ou des règles qui s'imposent aux architectes et aux sculpteurs.

G. Gastinel.

M. Deloche. **Des indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut plus tard appelée la Gaule.** Extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXVI. Paris, Klincksieck, 1897.

Roget de Belloguet, Müllenhoff et M. d'Arbois de Jubainville ont prouvé que l'élément ligure a joué un rôle important dans l'ethnographie de la Gaule. Pour en apprécier l'extension primitive, la toponymie est un guide sûr, à condition de prendre pour point de départ des formes exclusivement représentées dans des régions qui ont été, à l'époque historique, peuplées par des Ligures et non par des Celtes. M. Deloche admet, en principe, la thèse de M. d'Arbois et allègue de nouveaux arguments pour la fortifier. Ces arguments ne sont pas tous valables. Ainsi Ligueil (Charente-Inférieure), de *villa Liguriaco*, atteste simplement l'existence d'un Gallo-Romain nommé Ligurius. Le nom de la forêt *Liguriensis* dans le Périgord (*la Ligerie*) ne prouve rien non plus; renonçons de même à tirer parti de *Ligoure* près de Limoges, ainsi que de la forêt *Ligurium* (Loire) dans l'Aisne. M. Deloche admet que, lors de la conquête celtique, les Ligures furent refoulés dans des forêts ou des vallées qui prirent, dans le langage usuel, des dénominations motivées par l'origine de leurs habitants. L'existence des *cognomina* romains *Ligurius*, *Ligurinus* (voir les exemples cités par V. de Vit) n'est pas favorable à la thèse de M. Deloche. Pour l'établir, il devrait passer en revue les noms des forêts en France et s'assurer qu'il en existe dont l'origine puisse être attribuée à des ethniques. Assurément, il est utile de constater que les mots *Liguria*, *Ligura* et *Ligurium* se trouvent dans le toponymie de la Gaule; mais de là, croyons-nous, à y reconnaître l'ethnique des Ligures, il y a loin[1]. X.

1. P. 12, note 5, livre *Meineke*; même page, note 6, livre *Müller*. — Comme exemple recommandant la prudence, rappelons que l'emplacement de l'ancienne Epidaure s'appelle aujourd'hui *Ligourio*.

Le Gérant : Ernest LEROUX.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XXX DE LA IIIe SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Notes et souvenirs d'un vieux collectionneur (suite), par M. le comte Michel Tyskiewicz 1

Offrandes archaïques du Ménélaion et de l'Amyclaion, par M. Paul Perdrizet 8

Observations sur le tracé du plan d'Hadrumète par Daux, par M. le capitaine G. Hannezo 20

Paléographie des inscriptions latines, du IIIe siècle à la fin du VIIe (suite), par M. Edmont Le Blant 30

Biographie de Louis-François-Sébastien Fauvel, antiquaire et consul (1753-1838), par M. Ph.-E. Legrand 41

Les inscriptions de Samarkand. I. — Le Goûr-i-Mir ou Tombeau de Tamerlan, par M. E. Blochet. 67

Σκούτλωσις et στροφίολος, par M. Paul Tannery 78

Nouvelles recherches sur la faune et la flore des vases peints de l'époque mycénienne et sur la philosophie pré-ionienne, par M. Frédéric Houssay. 81

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 106

Société nationale des Antiquaires de France 111

Nouvelles archéologiques et correspondance 113

Musées 118

Bibliographie 125

Notes et souvenirs d'un vieux collectionneur (suite), par M. le comte Michel Tyskiewicz 129

Lion grec archaïque, par M. Paul Perdrizet. 134

Les bronzes de Costig au Musée archéologique de Madrid, par M. Pierre Paris 138

Le tumulus de Fontenay-le-Marmion, par M. Sausse 163

Digitized by Google

Pages.

Paléographie des inscriptions latines du IIIe siècle à la fin du VIIe (suite), par Edmond Le Blant 171
Biographie de Louis-François-Sébastien Fauvel, antiquaire et consul (1753-1838) (suite), par M. Ph.-E Legrand. 185
Les inscriptions de Samarkand. I. Le Goûr-i-Mîr ou Tombeau de Tamerlan (fin), par M. E. Blochet 202
Notes d'archéologie orientale (suite), par M. Clermont-Ganneau . . . 232
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 251
Société nationale des Antiquaires de France 255
Nouvelles archéologiques et correspondance. 257
Bibliographie 262
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine (janvier-février), par M. R. Cagnat 266
Notes d'archéologie orientale, par M. Clermont-Ganneau (suite) . . . 273
Voyage en Syrie (octobre-novembre 1896). Notes archéologiques (Planches VI, VII et VIII), par M. René Dussaud. 305
Notes et souvenirs d'un vieux collectionneur (suite) par M. le comte Michel Tyskiewicz. 358
La poignée de mains sur les bas-reliefs funéraires antiques, par M. A. de Ridder. 373
Biographie de Louis-François-Sébastien Fauvel, antiquaire et consul (1753-1838) (suite), par M. Ph.-E. Legrand 385
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 405
Société nationale des Antiquaires de France. 415
Nouvelles archéologiques et Correspondance 417
Bibliographie 422

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Blochet (E.) — Les inscriptions de Samarkand. I. Le Goûr-i-Mîr ou tombeau de Tamerlan. 67, 202
Cagnat (R.) — Revue des Publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine (janvier-février). 266
Clermont-Ganneau (Ch.) — Notes d'archéologie orientale (suite). . 232, 273
Dussaud (R.) — Voyage en Syrie (octobre-novembre 1896). Notes archéologiques (Planches VI, VII, VII *bis* et VIII). 305
Hannezo (le capitaine G.). — Observations sur le tracé du plan d'Hadrumète par Daux. 20

Digitized by Google

Pages.

HOUSSAY (F.). — Nouvelles recherches sur la faune et la flore des vases peints de l'époque mycénienne et sur la philosophie pré-ionienne. . . 81

LE BLANT (Edm.). — Paléographie des inscriptions latines du IIIe siècle à la fin du VIIe (suite) 30, 171

LEGRAND (Ph.-E.). — Biographie de Louis-François-Sébastien Fauvel, antiquaire et consul (1753-1838). 41, 185, 385

PARIS (P.). — Les bronzes de Costig au Musée archéologique de Madrid. 138

PERDRIZET (P.). — Offrandes archaïques du Ménélaion et de l'Amyclaion. 8

» — Lion grec archaïque. 134

RIDDER (A. DE). — La poignée de mains sur les bas-reliefs funéraires antiques. 373

SAUSSE. — Le tumulus de Fontenay-le-Marmion. 163

TANNERY (P.). — Σκούτλωσις et στροφίολος. 78

TYSKIEWICZ (comte M.) — Notes et souvenirs d'un vieux collectionneur (suite). 1, 129, 358

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES

I-II. — Plombs du Menélaion.

III. — Inscriptions des tombeaux du Goûr-i-Mîr.

IV. — Lion grec archaïque.

V. — Les bronzes de Costig au Musée archéologique de Madrid.

VI-VII. — Enceinte et temple de Bœtocécé Ḥoṣn Soleïman.

VII *bis*. — Itinéraire du voyage de M. R. Dussaud.

VIII. — Première aradienne. — Temple de Bœtocécé.

ANGERS, IMP. DE A. BURDIN, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

Digitized by Google

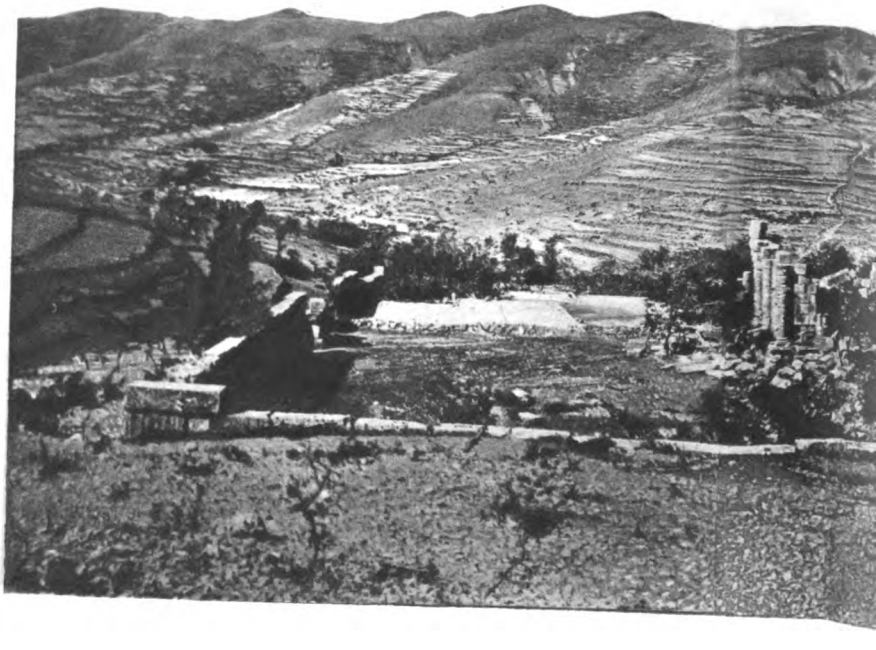

ENCEINTE ET TEMPLE
Hoon Sa'...

LE TEMPLE DE BORIOCHOR
par Scelman

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

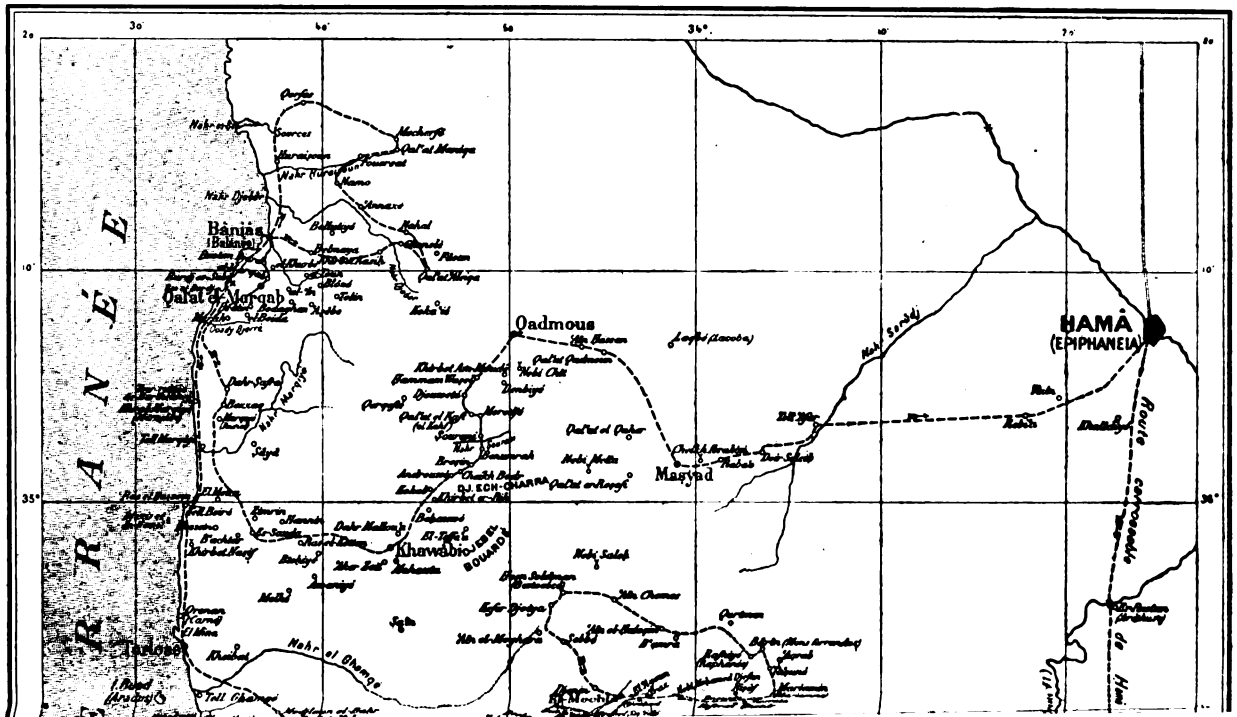

Digitized by Google

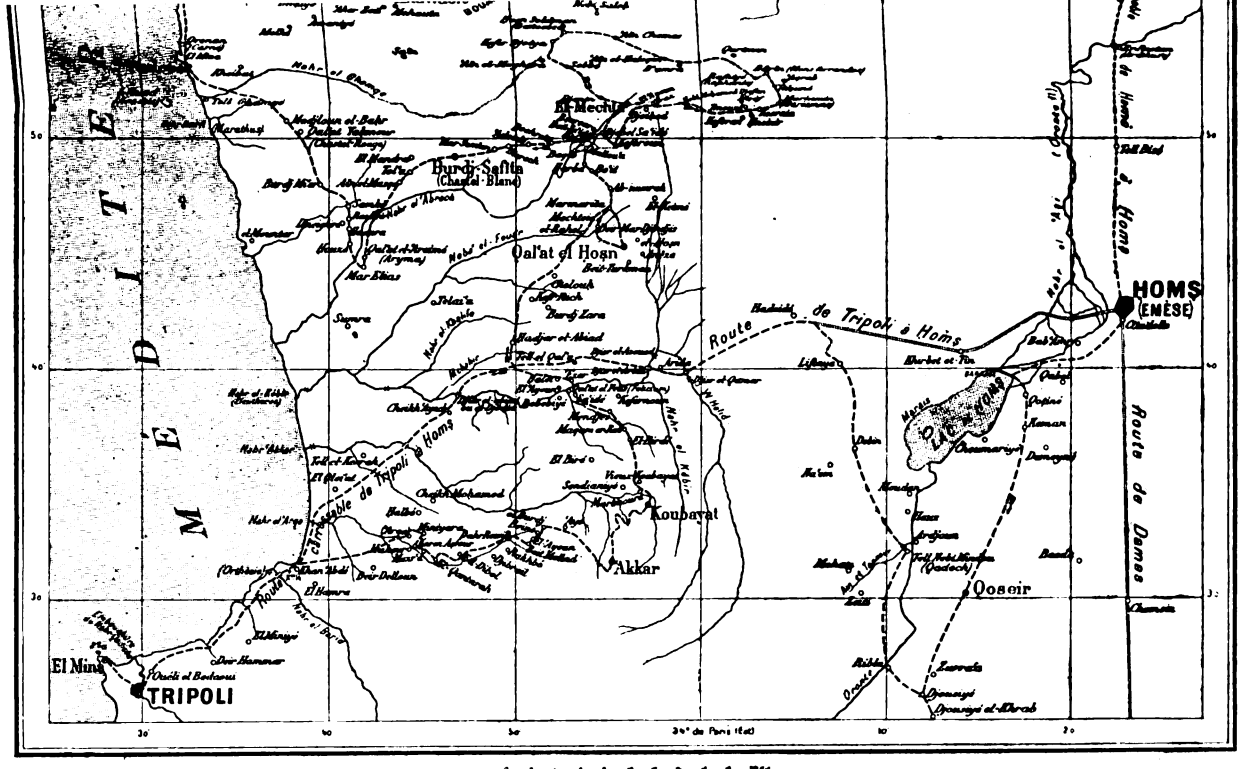

ITINÉRAIRE DU VOYAGE DE M. R. DUSSAUD

Digitized by Google

Digitized by Google

PREMIÈRE ARADIENNE

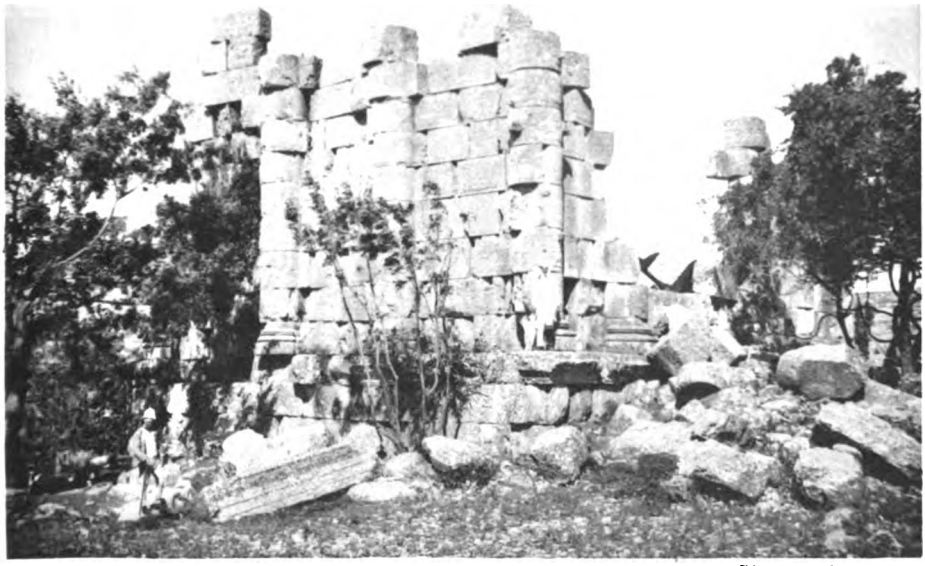

Phototypie Berthaud

TEMPLE DE BŒTOCÉCÉ

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils,per ser.3:t.30

Revue arch eologique.

3 1951 001 359 641 7

Digitized by Google